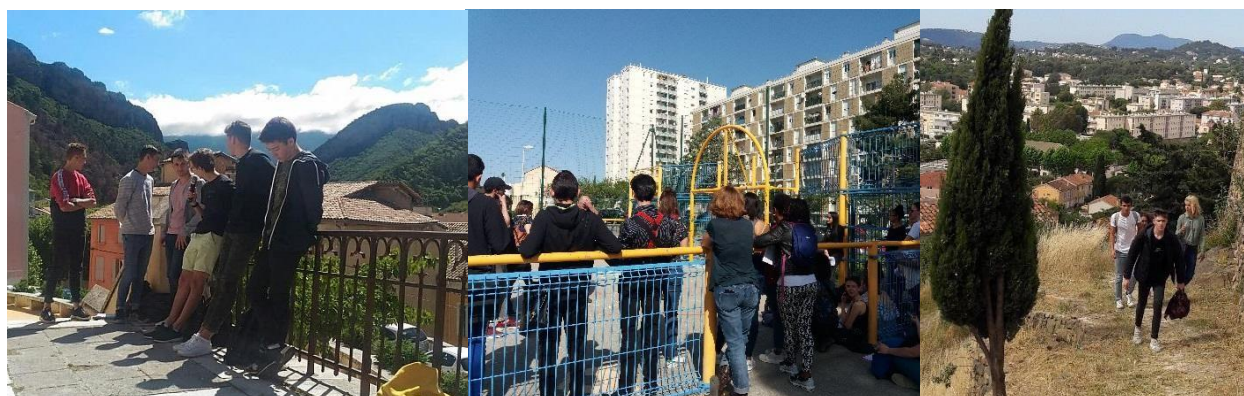


Les jeunes et la ville en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rapport scientifique du projet expérimental Géographie Prospective des territoires urbains (« GRAPHITE »)



Elisabeth Dorier (dir.), Julien Dario, Marion Lecoquierre

Aix-Marseille Université, LPED, Marseille, France

Remis le 17 janvier 2021

Version revue et corrigée : 26 mai 2021

**Partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Etablissements d'Enseignement
Supérieur et de Recherche**

Résumé de l'étude auprès de lycéens (2015-2019) des métropoles Aix Marseille Provence, Toulon, Nice, des communes de Gap et Digne-les-Bains

Cette étude explore les relations entre les jeunes et les territoires urbains de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur. Elle cible les élèves scolarisés en lycée. Comment ces jeunes de 14 à 17 ans (classe d'âge à laquelle on donne peu la parole) pratiquent-ils et appréhendent-ils leurs territoires urbains ? Que nous apprennent-ils eux-mêmes de ces espaces en qualité d'habitants ? Quelles sont leurs habitudes, leurs besoins ? Quelles sont leurs évaluations et leurs propositions ?

L'analyse repose sur un corpus de **18650 lieux urbains** de la région, cartographiés et décrits par les jeunes. Les analyses concernent tout d'abord leurs espaces vécus urbains, en termes d'habiter, de mobilités quotidiennes, d'activités extrascolaires et extra-domiciliaires. Dans un deuxième temps sont présentées les représentations, points de vue critiques et évaluations des lycéens sur les espaces urbains régionaux, assortis de leurs propositions d'aménagements.

Cette enquête a été menée dans le cadre de 4 années d'un **projet de recherche-action**, incluant un volet éducatif et de formation d'enseignants, intitulé **GRAPHITE** pour « Géographie prospective des territoires urbains ». L'étude a été pilotée par le LPED (Laboratoire Population Environnement Développement, UMR 151 d'Aix Marseille Université), dans le cadre de la convention Région-Université « les Fabriques de la connaissance ». Mené dans le cadre scolaire entre septembre 2015 et juin 2019, avec une triple finalité pédagogique, éducative et scientifique, GRAPHITE a impliqué le Rectorat d'Aix-Marseille-Nice et a reçu l'appui de l'Inspection Générale de géographie. Autour des **lycéens** participants à l'action GRAPHITE ([annexe 1](#), p 254), le volet d'enquête dont les résultats sont présentés ici a fortement impliqué des enseignants du secondaire ([annexes 8 et 9](#)).

Les informations ont été collectées selon une **méthodologie collaborative** quantitative et qualitative, basée sur un outil de web-cartographie élaboré spécialement et sur des enquêtes et observations directes dans les lycées et sur le terrain avec les jeunes et leurs enseignants. ([annexes 3 à 5](#)). Entre 2016 et 2019, l'étude quantitative prend en compte les informations fournies par 1667 lycéens de 2^{de} et 1^{ère}, de 62 classes de 23 établissements des métropoles d'Aix-Marseille, Toulon et Nice ainsi qu'Avignon, Arles, Gap et Digne. Parmi eux, 21% des lycéens enquêtés résident en quartiers prioritaires. Ils ont participé à une cartographie numérique, puis à l'élaboration de **354 diagnostics et projets urbains** (dont 330 ont donné lieu à des posters présentés en fin d'année).

Le tome 1 du rapport souligne une géographie vécue différenciée, en fonction des territoires, mais aussi selon les catégories sociales et le genre. Au-delà de pratiques et de goûts communs à la classe d'âge des 14-17 ans, les lycéens de la région Sud ont des conditions de vie quotidienne contrastées dans le domaine du **logement**, des **mobilités**, de l'accès à des **activités extra-scolaires** de sport ou de culture. Ces contrastes ont des répercussions ressenties sur leur qualité de vie, leur sentiment d'identité territoriale et leurs capacités à l'ambition pour leurs territoires de proximité.

Le tome 2 du rapport considère les jeunes en tant qu'habitants et « experts d'usage » des espaces urbanisés. C'est une approche par contextes territoriaux du point de vue des lycéens enquêtés et de leur évaluation d'une série de lieux librement choisis. Onze contextes urbains sont abordés, sans prétention à l'exhaustivité : **Marseille centre**, **Marseille littoral Sud**, **Marseille Nord**, **Marseille Nord-est**, **vallée de l'Huveaune**, **Gardanne-Pays d'Aix**, **Aix en Provence**, **Etang de Berre**, **Nice nord**, **Toulon-La Garde**, **Digne et Gap**. On y trouvera un bref résumé des profils sociaux des lycéens enquêtés pour chacun de ces territoires, les lieux et besoins qu'ils identifient comme prioritaires ainsi que des localisations de leurs propositions d'aménagement ([lien ici vers la carte globale des projets](#) des lycéens (sur le WEB) de 2016 à 2019).

INTRODUCTION	9
Les lycéens, une catégorie de « jeunes »	9
Questionnements	11
Cadre de l'étude.....	12
Le projet de recherche-action GRAPHITE.....	12
Une enquête portant sur 23 établissements secondaires	12
Une méthodologie collaborative	13
web-questionnaire et géolocalisation commentée des lieux de vie des jeunes	14
Entretiens de groupe en classe sur la base des cartes produites	14
Diagnostics territoriaux et projets.....	15
Informations collectées	15
Evaluation des territoires, élaboration de diagnostics et projets.....	16
Organisation du rapport.....	17

TOME 1 LES LYCEENS, LEURS PRATIQUES ET REPRESENTATIONS DES ESPACES URBAINS..... 18

1. PROFIL DES ELEVES ET DES ETABLISSEMENTS : UN CORPUS REGIONAL.....	19
1.1 Etablissements et effectifs d'élèves enquêtés	19
1.2. Les lycéens dans la région Sud.....	22
Entre métropoles, petites villes et quartiers périurbains.....	22
Les lycéens dans une région qui vieillit.....	25
Juniors et seniors : enjeux des contrastes inter générationnels	26
1.3. Diversité sociale des élèves enquêtés	29
Critères de différenciations.....	29
Des données sociales limitées aux élèves enquêtés	31
Polarisation par lycée des profils sociaux des élèves enquêtés	31
L'inscription des jeunes dans des contextes socio-économiques contrastés.....	34
Niveaux de pauvreté.....	37
1.4 Des conditions de logement inégales	38
Typologie des logements	38
Les logements des lycéens : plus densément occupés que la moyenne régionale	39
Les lycéens dans des logements potentiellement « suroccupés »	41
Les périodes de confinement 2020 : révélatrices des inégalités de logement entre lycéens	45
1.5. Typologie des territoires	48
ZUS et quartiers prioritaires	48
Profil des contextes territoriaux représentés (cf. tome 2)	51
2. MOBILITES ET TRANSPORT : UN FORT IMPACT QUOTIDIEN POUR LES LYCEENS	52
2.1. Ampleur des déplacements domicile-établissement scolaire.....	52
De fortes disparités de distances et temps de transport.....	52
2.2. Modes de transport quotidiens	54
Transports en commun ou voiture individuelle : de fortes disparités sociales entre lycéens.....	57
2.3. L'expérience de la mobilité	61
Une expérience partagée : confrontation des expériences	61
3. ESPACES PRATIQUES, RAPPORT A LA VILLE :	63
3.1. Les trois activités principales, socialement discriminées : sport libre, sport en club et shopping ..	66
Sport « libre » : des pratiques dépendantes de l'environnement et des équipements publics	66
Espaces de nature.....	67
Terrains de sports accessibles librement	67
Sport en club : un public favorisé, des activités segmentées.....	68

<i>Shopping : une occupation de loisir populaire par défaut ?</i>	70
<i>3.2. Des activités culturelles minoritaires</i>	72
<i>Activités créatives, pratiques amateurs : très minoritaires</i>	72
<i>Le cinéma avant tout</i>	72
<i>La pratique religieuse, entre intimité et vie sociale</i>	73
<i>3.3 Du domicile aux réseaux</i>	74
<i>Jeux connectés</i>	74
<i>Détente et farniente à domicile</i>	75
<i>Travail rémunéré</i>	75
<i>3.4. L'espace des activités personnelles selon la CSP, le territoire et le genre : des clivages toujours présents</i>	76
<i>L'ampleur de l'espace de vie des jeunes reste corrélée à leur milieu social.</i>	76
<i>3.5. Des expériences territoriales individuelles différenciées</i>	77
4. REPRESENTATIONS ET PERCEPTIONS DES ESPACES URBAINS	79
<i>4.1. Les critères d'attractivité des espaces urbains selon les lycéens</i>	79
<i>La présence d'activités et la possibilité de consommer</i>	80
<i>La recherche de sociabilité et de convivialité : avec les pairs et le grand public (mais pas trop !)</i>	82
<i>Des lieux agréables et "bien aménagés" : beauté, propreté et qualités esthétiques</i>	83
<i>La proximité et l'accessibilité d'un lieu</i>	85
<i>Des représentations socialement clivées</i>	85
<i>4.2. Des lieux signalés comme « attractifs »... mais inégalement connus</i>	87
<i>Les lieux « emblématiques » : hauts lieux urbains et sites naturels</i>	87
<i>Consensus sur le « centre commercial », archétype du « lieu attractif »</i>	90
<i>Centres-villes et rues commerçantes</i>	93
<i>Les équipements sportifs comme attraction : stades et lieux spécifiques</i>	94
<i>Les parcs : îlots de verdure ou variété d'activités ?</i>	95
<i>4.3. Les lieux « répulsifs » :</i>	96
<i>Lieux isolés, oubliés, sales ou perçus comme dangereux</i>	96
<i>Sites industriels et lieux délaissés</i>	96
<i>Saleté, insalubrité</i>	98
<i>Les marchés populaires</i>	98
<i>Les centres commerciaux, répulsifs pour certains</i>	100
<i>Le lycée</i>	100
<i>4.4. Quartiers défavorisés et grands ensembles de logement social, entre stigmatisation, préjugés et expériences vécues</i>	101
<i>« Quartiers Nord » de Marseille</i>	101
<i>Une intériorisation des stigmates</i>	102
<i>Interroger les préjugés</i>	104
<i>4.5 Représentations fragmentées des espaces métropolitains</i>	106
<i>Aix Marseille métropole</i>	107
<i>Toulon Provence Méditerranée</i>	108
<i>Nice</i>	109
5. AMENAGEMENTS : DU VECU A LA PROJECTION TERRITORIALE	110
<i>Distance de projection territoriale</i>	110
<i>5.1. Equipements, activités, services</i>	111
<i>5.2. Forte sensibilité aux questions de transport et voirie</i> : 114	
<i>5.3. Habitat, logement</i>	115

5.4. Requalification d'espaces inoccupés ou jugés inutiles	117
5.5. Espaces publics : bien vivre, et vivre ensemble.....	118
5.6. Créer ou transformer des espaces de nature, prendre soin de l'environnement, dépolluer	119
CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE.....	127
 TOME 2.....	 131
APPROCHE PAR TERRITOIRE : CE QUE DISENT LES JEUNES DE LA REGION SUD DE LEURS ESPACES DE VIE ..	131
1. Marseille centre ancien	132
1.1 Marseille centre ancien, cadrage	132
1.2. Marseille centre ancien : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?.....	134
1.3 Marseille Centre ancien : projets des jeunes pour leurs territoires (détails sur la carte des projets 2015-2020)	138
1.4 Cartographie des projets d'élèves pour le centre de Marseille	140
2. Marseille- quartiers Nord	141
2.1 Marseille Nord, Cadrage.....	141
2.2 Marseille quartiers Nord : Que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	146
2.3 Marseille Nord : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020).....	150
2.4 Marseille Nord : localisations des projets des jeunes pour leur territoire	154
3. Marseille-Nord-Est.....	155
3.1 Marseille Nord-est, cadrage	155
3.2. Marseille Nord-Est : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	158
3.3 Marseille Nord-Est : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020)	159
3.4 Marseille Nord-Est : localisation des projets des jeunes pour leur territoire.....	160
4. Marseille littoral sud.....	161
4.1 Marseille littoral sud, cadrage.....	161
4.2 Marseille Littoral sud : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	165
4.3 Marseille littoral-sud : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020)	169
4.4 Marseille littoral Sud : localisation des projets.....	172
5. Marseille-vallée de l'Huveaune.....	173
5.1 Marseille vallée de l'Huveaune, cadrage.....	173
5.2. Que nous disent les jeunes de la vallée de l'Huveaune ?.....	176
5.3 Vallée de l'Huveaune : Propositions d'aménagements pour ce territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020)	177
5.4 Vallée de l'Huveaune : localisation des projets d'aménagements	178
6. Gardanne/ Pays d'Aix	179
6.1 Gardanne/ Pays d'Aix, cadrage	179
6.2. Gardanne Pays d'Aix : que nous disent les jeunes de leurs territoires :	182
6.3 Gardanne, Pays d'Aix : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020)	184
6.4 Gardanne, Pays d'Aix : : localisations des projets	186
7. Aix-en-Provence.....	187

7.1 Aix-en-Provence, cadrage	187
7.2 Aix en Provence : Que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	189
7.3. Aix en Provence : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020).....	192
7.4 Aix en Provence : localisation des projets des jeunes.....	193
8. Etang de Berre	194
8.1 Etang de Berre, cadrage	194
8.2 Etang de Berre : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	197
8.3 Etang de Berre : propositions d'aménagements des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020).....	201
8.4 Etang de Berre : localisation des projets	204
9. La Garde / Toulon (lycée Le Coudon).....	205
9.1 La Garde, Toulon, cadrage	205
9.2 La Garde, Toulon : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?.....	209
9.3 : La Garde, Toulon : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020)	213
9.4 Localisation des projets d'aménagement des élèves de la région toulonnaise.....	216
10. Nice Nord.....	217
10.1 Nice nord, cadrage	217
10.2 Nice Nord : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?	219
10.3 Nice Nord : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la carte des projets 2015-2020).....	223
10.4 Localisation des projets des jeunes pour les quartiers Nord de Nice.....	224
11. Gap/ Digne	226
11.1 Gap-Digne, Cadrage	226
11.2. Digne-Gap : que nous disent les jeunes ?	229
11.3 Digne-Gap : Propositions des jeunes pour leurs territoires (détails sur la carte des projets 2015-2020).....	234
11.4 Localisation des projets des jeunes pour Digne-les-bains	236

ANNEXES237

ANNEXE 1 : REPARTITION DES 1946 ELEVES PARTICIPANTS AU PROJET DEPUIS 2015	238
ENTRE 2016/2017 ET 2019 (ANNEES PRISES EN COMPTE DANS LES STATISTIQUES): 1667 ELEVES ONT LOCALISE LEURS DOMICILES.....	238
ANNEXE 2 : LISTES DETAILLEES D'ELEVES ENQUETES PAR ANNEE (PAR CLASSE).....	239
ANNEXE 2 (SUITE) : LA SAISIE DES INFORMATIONS SUR LES DOMICILES.....	240
ANNEXE 3 : LE WEB-QUESTIONNAIRE CARTOGRAPHIQUE.....	241
ANNEXE 4 : CORPUS DE LIEUX (RENSEIGNE SUR LE WEBQUESTIONNAIRE GRAPHITE).....	243
ANNEXE 5 : METHODOLOGIE COLLABORATIVE, APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	244
ANNEXE 6 : CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE UTILISEES DANS L'ETUDE :	245
ANNEXE 7 : LE SIG (SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE). DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU CORPUS DE POINTS.....	246
ANNEXE 8 : LISTES DES UNIVERSITAIRES AYANT PARTICIPE AUX ENQUETES.....	252
ANNEXE 9 : LISTES DES ENSEIGNANTS AYANT PARTICIPE AUX ENQUETES	253
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	254
TABLEAUX.....	254
FIGURES	254
CARTES.....	256
CROQUIS	258

INTRODUCTION

Cette étude propose un portrait territorial des lycéens de la région Sud. Parmi les jeunes, les lycéens sont une catégorie encore assez méconnue dans les études régionales, bien qu'ils soient 139 939 élèves dans 173 lycées d'enseignement général, auxquels s'ajoutent 49 274 élèves dans 110 lycées professionnels¹. Notre analyse s'inscrit en complément d'autres études récentes sur la jeunesse dans la région Sud, notamment le « portrait territorial de la jeunesse », sur les "15-29 ans", publié en juillet 2019².

Les analyses présentées ici ont été produites dans le cadre du programme de recherche- action **GRAPHITE / les jeunes et la ville** (« Géographie prospective des territoires urbains »), mené depuis 2015 par une équipe d'Aix-Marseille Université dans des établissements secondaires avec le soutien de la Région Sud, en partenariat avec le Rectorat et les académies d'Aix-Marseille et de Nice (AAP Les fabriques de la connaissance). Les résultats restitués ici concernent notamment les pratiques et expériences territoriales des jeunes en termes d'habiter, de mobilités quotidiennes, d'activités extrascolaire (sport, loisirs ...), ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs propositions en termes d'aménagements urbains de proximité.

Les lycéens, une catégorie de « jeunes » peu étudiée

Si nous utilisons souvent dans ce rapport le terme large de « jeunesse »³, précisons que cette étude porte sur des jeunes scolarisés entre la 3^{ème} et la 1^{ère}, et principalement en seconde et première, correspondant ainsi à la tranche d'âge des **14-17 ans** (il y aurait 234 256 jeunes de 14-17 dans la Région Sud, soit près de 5% de la population totale). Cette tranche d'âge ne correspond pas aux catégories habituelles de l'INSEE qui associe habituellement les 14 ans aux enfants (0-14) et propose des statistiques pour les 11-17 (années collège-lycée) ou pour les 15-18 ans. Nous nous intéressons donc ici à des élèves de 2^{nde} à 1^{ère} qui sont des mineurs, et à ce titre des « enfants » au sens de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (1989)⁴ autant qu'en termes de classifications légales. Néanmoins, en France, les codes civil et pénal reconnaissent différents stades de maturité et de « discernement » : le seuil de 10 ans représente un premier cap en termes de responsabilité pénale, avec d'autres étapes à 13, 14, et 16 ans en termes d'autonomie, par exemple pour des décisions administratives ou la possibilité de travailler.

Les 14-17 ans se distinguent de l'enfance du point de vue de la responsabilité individuelle : dans les études qui la concernent habituellement, cette classe d'âge entre dans les catégories d'adolescence / adolescents et jeunesse / jeunes, elles-mêmes sujettes à débat quant à leurs

¹Région Académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, chiffres clés, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Education-enseignement-superieur-et-recherche/Education-enseignement-superieur/Les-services-de-l-education-dans-la-region-academique-PACA>

² Connaissance du Territoire, 2019, *Portrait territorial de la jeunesse*, 44 p.

³ Les études sur la "jeunesse" concernent des tranches d'âge variables : souvent entre 15 et 25 ans, parfois davantage comme le récent *Portrait territorial de la jeunesse de la région Sud sur les 15/29 ans*. Un rapport sur « l'insertion des jeunes », publié par le Conseil de développement Marseille Provence Métropole (2013), définissait cette catégorie comme « la population âgée de 15 à 24 ans et plus largement de moins de 30 ans ».

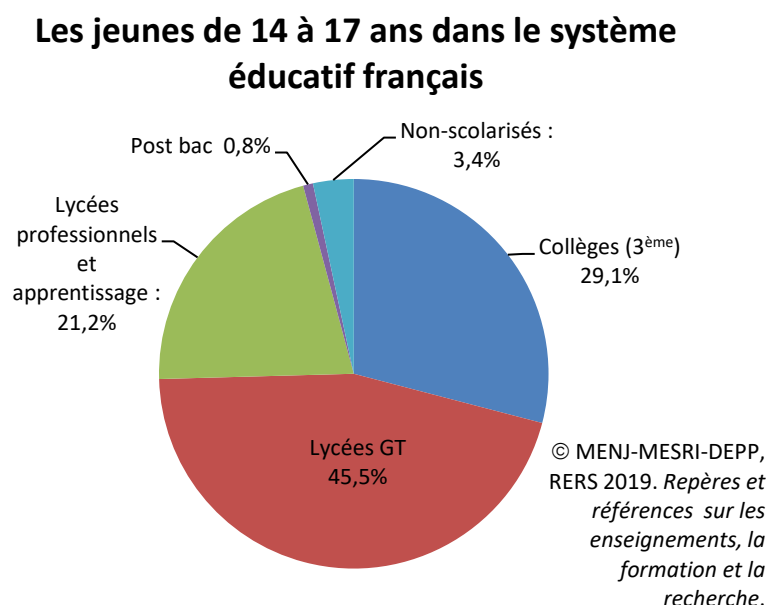
⁴ L'Organisation mondiale de la santé (OMS) en propose une acception extrêmement large considérant que l'adolescence « est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans », tout comme l'UNICEF, qui la désigne comme « la deuxième décennie de la vie » (2002). L'adolescence peut aussi être envisagée comme un « âge social produit socio-historiquement » (Danic, 2004), plutôt liée au monde occidental, pour qualifier cette période de transformation et de développement biologique et social correspondant à la puberté, au développement de l'autonomie et de l'identité des individus dans un contexte sociétal spécifique.

définitions et limites. Nous n'utiliserons pas ici la notion d'adolescence, ne nous inscrivant pas dans le registre d'analyse, psychologique ou anthropologique, qui l'accompagne généralement.

L'étude repose sur une série d'enquêtes directes (2015-2019), menées en contexte scolaire auprès de lycéens majoritairement scolarisés dans le secondaire général (2^{de} et 1^{ere}) public et privé et de collégiens de 3^{ème} (sachant qu'au niveau national, les 3/4 des 14-17 ans sont élèves de collèges ou lycées généraux). Nous avons également associé deux classes de lycée professionnel à l'étude. On trouvera la liste des classes en [annexe 2](#).

Les deux catégories les plus utilisées dans ce rapport sont donc celles d'élèves et de lycéens. Pour autant, il ne s'agit pas de rattacher les jeunes enquêtés à leur mode de scolarisation : ce n'est pas leur rôle social d'élève qui est interrogé ici, mais celui d'habitant. Il n'en demeure pas moins que l'étude a été menée dans le cadre de cours de géographie, ce qui a pu influencer la posture des jeunes. Le profil social et l'expérience territoriale des lycéens peut différer de celui de jeunes du même âge et habitant les mêmes territoires ayant un parcours différent (formation dans d'autres filières - lycées professionnels⁵, apprentissage - ou déscolarisés).

Figure 1. Les jeunes de 14 à 17 ans dans le système éducatif français



Les établissements scolaires sont des lieux de vie et de sociabilisation centraux pour les jeunes de 14 à 17 ans. Cette fréquentation du lycée - général ou professionnel, tous deux représentés dans cette étude - pose la question de l'impact de cette scolarisation de masse sur la construction d'une « jeunesse » qui a déjà pu accéder à un certain niveau d'études. A-t-elle vraiment, comme l'avancent certains (Galland, 2017), effacé les bornes sociales entre jeunes, au profit de pratiques et représentations communes, plus horizontales ? L'analyse des territorialités, pratiques, représentations et projections des lycéens peut aussi, plus largement, contribuer au débat sur les poids respectifs de la position sociale et générationnelle (Bourdieu, 1978 ; Dubet, 2009).

⁵ Seules deux classes d'un Lycée Professionnel (spécialisées en topographie et urbanisme) ont pu être associées à l'étude, en raison de la difficulté à connecter le projet Graphite avec les programmes et volumes horaires de géographie de ces types d'établissements.

Questionnements

Sous l'angle de la géographie sociale, en s'inspirant d'études menées dans d'autres contextes français (Augustin, 1991 ; David, 2010 ; Danic, David, Depeau, 2010), on analyse ici les espaces de vie, pratiques et représentations des lycéens de la région Sud au prisme de la diversité des milieux, des différences de genre, des inégalités socio-économiques, et de l'offre locale d'équipements. Comment ces 14 à 17 ans pratiquent-ils et appréhendent-ils leurs divers territoires et équipements de proximité ? Quelles sont leurs habitudes, leurs besoins ?

Les territorialités des lycéens s'inscrivent dans une grande diversité urbaine régionale : quartiers des 3 métropoles (Marseille, Toulon, Nice), vastes aires périurbaines et petites villes de la vallée du Rhône ou de montagne. Les connaissances, expériences, pratiques et perceptions de chaque lycéen ont été confrontées à des données objectives des contextes concernés. A partir de la géographie des domiciles, croisée avec celle des caractéristiques sociales (CSP) et des territoires (indicateurs territoriaux de revenu et densités d'équipements par IRIS, classement en territoires prioritaires ZUS et QPV), l'étude permet d'approcher des questions classiques d'inégalités urbaines et scolaires (Oberti, Preteceille, 2016) auxquelles nous avons contribué à l'échelle de Marseille (Audren, Baby Collin, Dorier, 2016 – Audren, Dorier, Rouquier 2019).

On ne reviendra pas dans ce rapport sur les mécanismes d'assignation sociale et spatiale et de reproduction des inégalités. On analysera quelles pratiques et représentations différenciées de l'espace urbain en découlent, tout en prêtant attention à la diversité interne, aux variables individuelles ou stratégies familiales qui élargissent les espaces d'épanouissement des jeunes (Deville, 2008). Cette étude cible les différentiels liés au [logement](#), à l'accès aux [mobilités](#), à l'accès aux [loisirs extra-domiciliaires](#), ces derniers ayant été identifiés comme très inégalitaires (Potier et al, 2004, David, 2010). Ces trois différentiels soulèvent évidemment la question des politiques publiques locales orientées vers les jeunes, mais aussi des.

Au-delà de ces questions structurelles, notre approche revendique un parti pris, inspiré du courant des principes du « droit à la ville » : celui de considérer des habitants, et ici, en l'occurrence, ces lycéens, en tant que citoyens, experts d'usage de leurs territoires de proximité, sources d'informations et d'idées sur la ville et la société. Que nous apprennent-ils eux-mêmes des espaces où ils résident, ou dont ils sont des usagers réguliers ? Comment voient-ils le reste du territoire, urbain et péri-urbain, connu ou méconnu ? Quels sont leurs évaluations, leurs besoins et leurs propositions ? Cette étude aborde ainsi l'espace de vie des jeunes (celui des pratiques concrètes), leur connaissance pratique du terrain, ainsi que leur réflexivité sur leur espace vécu. Elles se risquent aussi à aborder, avec les jeunes, leurs représentations, évaluations et projets pour les territoires. Ces aspects sont centraux pour l'approche résolument « bottom-up » de la ville adoptée par le projet GRAPHITE. Ils ont été théorisés depuis longtemps en géographie et en sociologie (Lefebvre, 1974 ; Frémont, 1974 ; Frémont, Hannerz, 1983, Hérin et al. 1984, Dorier-Apprill et Gervais Lambony, 2006).

L'analyse est donc basée sur des informations que les élèves ont eux-mêmes cartographiées puis librement commentées sur leurs pratiques (lieux fréquentés) et représentations (lieux appréciés, évités, propositions d'aménagement). Des échanges avec les jeunes, en collaboration avec les enseignants, ont été menés en classe et sur lors de sorties de terrain dans les contextes socio-territoriaux urbains variés de la région (métropoles, petites villes, périurbain). Cette approche participative veut nourrir une « recherche action » qui puisse rendre audible la voix de ces jeunes, encore mineurs, souvent considérés comme « illégitimes », voire indésirables dans l'espace public (Danic, 2004 ; Fleury, Froment-Meurice, 2014 ; Malone, 2002) et ceci plus encore dans la période de post-confinement durant laquelle nous rédigeons ce rapport (fin 2020).

Cadre de l'étude

Le projet de recherche-action GRAPHITE

Le projet **GRAPHITE 2015-2019** est le cadre général de cette étude dont nous présentons ici les résultats scientifiques. Il a pu être mis en œuvre en partenariat avec l'Education Nationale en tant qu'**action de formation annuelle des enseignants et lycéens à l'analyse urbaine** et formalisant une **démarche méthodologique et pédagogique de géographie prospective appliquée** débouchant sur la conception et la présentation de **projets de jeunes** lors de colloques et d'expositions annuels et sur des **supports audio-visuels**. Durant 4 années scolaires de la rentrée 2015 à juin 2019, le projet GRAPHITE a été mené au contact direct des élèves et de leurs enseignants selon diverses méthodes collaboratives : cartographie participative, questionnaire, débats, visites de terrain, conception de projets.

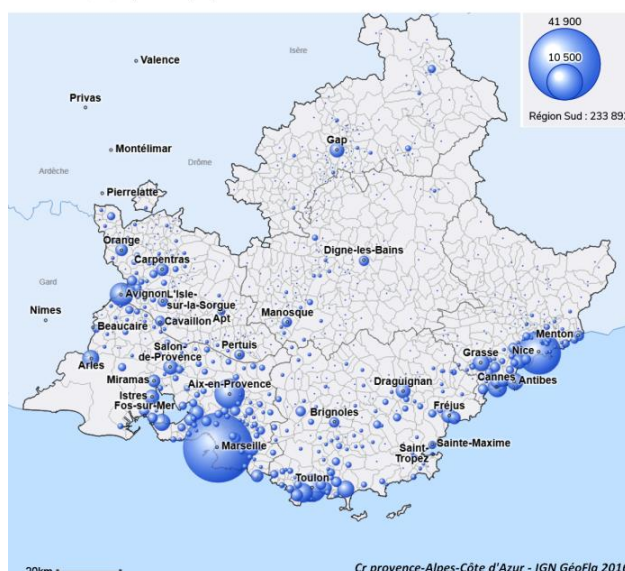
Une enquête portant sur 23 établissements secondaires

L'objectif était d'étudier les territorialités des jeunes dans la diversité des contextes régionaux, sans prétendre à une exhaustivité que les moyens alloués à l'étude ne permettaient pas.

Cartes 1. Localisation régionale des jeunes.

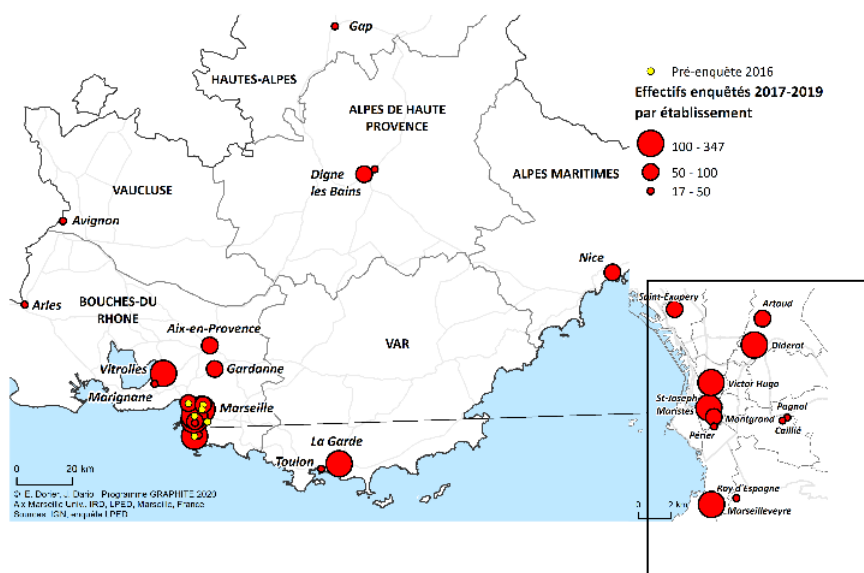
Nbre de personnes de 15 à 18 ans par commune

Source = Insee, RP, exploitation principale



Carte 2. Etablissements ayant participé au programme Graphite entre 2015 et 2019

Etablissements ayant participé au programme GRAPHITE (2016-2019)

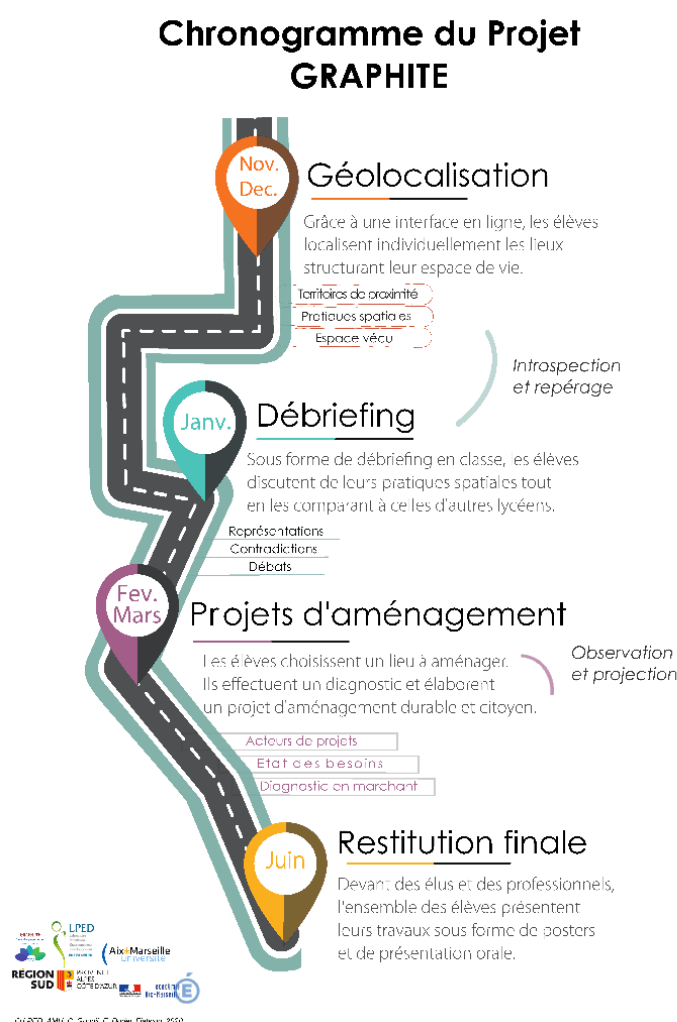


L'année 2015-2016 (enquête portant sur 209 élèves marseillais) peut être considérée comme une pré-enquête et un test méthodologique, elle est intégrée dans certaines cartes, tableaux et surtout dans les analyses qualitatives. Les 3 années suivantes, une enquête systématique par web-questionnaire a été menée auprès de d'élèves de 23 établissements (21 lycées d'enseignement général, un lycée professionnel⁶, un collège⁷) situés dans 11 villes de la région Sud : Marseille, Aix-en-Provence, Vitrolles, Marignane, Gardanne, Digne-les-Bains, La Garde (agglomération de Toulon), Toulon, Arles, Avignon, Nice et Gap. On trouvera le détail au [tableau 2](#) du tome 1.

Une méthodologie collaborative

La méthodologie de l'étude est issue des sciences sociales ainsi que de l'ingénierie du diagnostic, de la prospective et de la pédagogie. Elle a été élaborée spécifiquement pour ce projet, dans le but de pouvoir ensuite être répliquée ([Annexe 3](#)).

Figure 2. Chronogramme méthodologique



⁶ Il a été compliqué d'associer des lycées professionnels à ce projet, du fait de leur rattachement à une inspection pédagogique spécifique, de leurs programmes chargés, de la part relativement réduite de la géographie dans ces programmes et de la mobilisation des élèves pour des stages durant l'année. Un seul de ces lycées, avec une section de topographes-géomètres a pu être mobilisé dans le cadre du projet Graphite, le lycée Caillié à Marseille.

⁷ Les 6 lycées marseillais enquêtés en 2015-2016 ont à nouveau participé les années suivantes.

web-questionnaire et géolocalisation commentée des lieux de vie des jeunes

Les élèves participants ont d'abord cartographié spontanément leurs espaces de vie individuels à travers une interface de web-questionnaire géolocalisé (présentée en Annexe 3). Cette étape était individuelle et subjective. Les élèves y ont renseigné leurs lieux de vie (domiciles⁸, déplacements, activités extra-scolaires), puis les endroits jugés « attractifs », « répulsifs » (évaluations positives ou négatives des territoires) ou « à aménager » (idées pour l'avenir), en accompagnant ces points de commentaires libres, donnant accès à leurs représentations.⁹ Au total, 1667 lycéens et collégiens de toute la région Sud (sur les 1946 impliqués dans GRAPHITE) ont complètement géolocalisé, cartographié et commenté eux-mêmes leurs espaces vécus¹⁰. Les élèves concernés par les traitements *quantitatifs* de ce rapport sont uniquement ceux qui ont saisi toutes les rubriques du web questionnaire, soient 1667 élèves répartis dans 62 classes de 23 établissements implantés dans 12 communes de la région Sud (Cf. liste détaillée en [Annexe 1](#)).

Tableau 1. Types de lieux localisés par les élèves sur l'interface de cartographie en ligne
3 années prises en compte : 2016-2017 ; 2017-2018 et 2018-2019

Types de lieux	Nombre de lieux cartographiés
Domicile	1 667 domiciles principaux - 510 domiciles secondaires (233 élèves concernés)
Activités extra-scolaires	6 423
Lieux attractif	4 000
Lieux répulsif	2 525
Lieux à aménager	2 204
Activités occasionnelles extérieures au lieu de vie	1 831
Total général	18 650

Source : géo-questionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Entretiens de groupe en classe sur la base des cartes produites

Il n'y a pas eu de censure des lieux cartographiés ni des commentaires individuels de jeunes dans la phase du web-questionnaire. Ils témoignent donc (parfois) de représentations qui peuvent paraître abruptes, de préjugés, de stéréotypes (dans la désignation de lieux comme « répulsifs »), de préoccupations consuméristes, « nimby »... Ces propos ont servi de support à des débats collectifs, parfois animés et contradictoires, arbitrés par chercheurs et enseignants, cherchant à concilier liberté d'expression, formation à la rigueur géographique et éducation à la citoyenneté.

Les lycéens ont eux-mêmes commenté cet ensemble de points en visualisant les cartes ainsi réalisées et les commentaires associés. Ces débats critiques ont été organisés en classe en présence d'enseignants et chercheurs. Les discussions autour des cartes produites, des lieux et problèmes urbains identifiés, enregistrées puis retranscrites sont utilisées dans ce rapport. Elles

⁸ Les élèves ont parfois saisi plusieurs domiciles, en cas de résidence alternée chez des parents séparés notamment ou d'internat. Cela représente environ 15% d'entre eux. Ce sont les élèves qui ont indiqué le domicile principal.

⁹ Diverses garanties d'anonymat ont été prises en lien avec le Délégué au Numérique Educatif du Rectorat : connaissance des liens entre identité et pseudonymes par les seuls enseignants des classes et pendant la durée de l'année scolaire concernée, analyses et publications à des échelles ne permettant pas l'identification, accord parental écrit pour toutes les photographies.

¹⁰ Elle a été élaborée spécifiquement pour ce projet par le LPED et l'informaticien Datas-collect.

ont permis de collecter des éléments qualitatifs concernant les représentations des élèves sur la ville, de les analyser avec les jeunes en confrontant leurs points de vue.

Diagnostics territoriaux et projets

Encadrés par leurs enseignants, les élèves se sont alors chaque année investis dans une démarche de portraits et diagnostics de territoires (basés sur des "parcours commentés" sur le terrain) et ont élaboré de micro-projets d'aménagements urbains portant sur des lieux de leur choix¹¹. L'ensemble a permis de construire un double corpus d'informations spatialisées, à la fois quantitatif et qualitatif, incluant les espaces vécus des lycéens, leurs pratiques et représentations, ainsi que leurs idées d'aménagements pour les territoires urbains¹².

Informations collectées

Les traitements quantitatifs et cartographiques présentés ici portent en majorité sur les 3 années 2017/2018/2019, avec 18 650 lieux de vie mentionnés : conditions de vie des élèves, habitat, mobilités, activités, représentations, lieux de projets... parmi eux, 1667 domiciles principaux. Certaines analyses (représentations notamment) portent sur un corpus « consolidé » : celui des 2 années centrales 2016-2017 et 2017-2018 (12 729 lieux de vie dont 1 157 domiciles principaux). Nous précisons pour chaque figure les années et effectifs concernés. En amont de l'enquête, la CSP et le genre des élèves nous ont été fournies par les établissements participants à l'étude, de manière anonymisée (rattachés par les établissements aux identifiants attribués aux lycéens pour la saisie numérique de leurs « lieux de vie »). Chaque point géolocalisé par les lycéens a ensuite été croisé statistiquement et spatialement avec les informations permettant de construire des **variables de contexte** : communes, lycée, indicateurs urbains liés à l'IRIS du domicile (centralité, type d'habitat dominant, niveau de revenus médians, situation en QPV ou en ancienne ZUS). Les commentaires individuels libres concernant les lieux "attractifs", "répulsifs" ou "à aménager" ont fait l'objet de tris et de recodages selon des occurrences de mots et d'idées. Ceci forme le "corpus" complet utilisé pour nos statistiques et cartes, on trouvera son descriptif et le dictionnaire des variables en [annexe 7](#).

Nous présentons les informations en fonction de critères associant les milieux de vie des élèves (localisation du domicile, notamment en termes de densité, centralité/ périphérie), les CSP (selon les critères spécifiques de l'Education nationale qui se distinguent un peu de ceux de l'Insee), ou le fait que le domicile de l'élève soit situé dans les Quartiers Prioritaires. Pour ces derniers, nous avons retenu une acception large des périmètres des anciennes ZUS (Zones urbaines sensibles), en vigueur jusqu'à la rentrée 2015¹³.

Des croisements ont ensuite été opérés entre les diverses informations fournies par les élèves (lieu du domicile et transports domicile-lycée, nature et lieu des activités pratiquées, types de lieux fréquentés et évités, évaluation positives ou négatives de lieux connus, projections sur des aménagements possibles), leurs commentaires libres et leurs projets.

¹¹ A la fin de chaque année, ces projets ont été présentés publiquement à des représentants des collectivités territoriales lors d'une exposition de posters doublée d'un "colloque" des jeunes.

¹² Il y a deux types d'analyses des termes employés par les jeunes. Une méthode qualitative classique d'analyse d'entretiens individuels et de groupe, d'une part. D'autre part, une technique quantitative d'indexation thématique des mots après recodage. Elle a permis de classer les énoncés des jeunes selon les mots utilisés, par occurrences, par rang d'apparition et par fréquence. Ce classement des commentaires des lycéens a été réalisé avec le logiciel IRAMUTEC.

¹³ Les 751 ZUS définies selon des critères larges (revenus, taux de chômage, CSP) par la loi en 1996 et 2000 ont été remplacées en 2015 par les Quartier de la Politique de la ville (QPV), couvrant une surface trente fois plus petite que celle des ZUS (seul critère : la pauvreté monétaire). Le critère du taux d'élèves résidant en ZUS reste utilisé comme indicateur par le Ministère de l'Education Nationale en 2015, c'est pourquoi il est utilisé dans ce rapport.

Evaluation des territoires, élaboration de diagnostics et projets

Après la phase de questionnaire individuel et de l'évaluation spontanée de lieux repérés par chaque élève, le choix des lieux où réaliser des « diagnostics territoriaux » a été mené par petits groupes, à l'aide d'observations de terrain, et d'enquêtes auprès d'usagers et d'habitants. Au cours de sorties, les équipes ont soumis leurs idées au groupe de pairs et aux enseignants, chercheurs et éventuellement à des professionnels. Du point de vue de cette étude, ces journées de sorties de terrain commentées ont été précieuses comme moments d'échanges informels avec les élèves, permettant d'avoir accès à une territorialité vécue que les jeunes avaient parfois du mal à verbaliser ou transmettre par écrit.

Photo 1 Travail de groupe d'élèves du lycée Diderot, 2018



Photo 2. Sortie de terrain du lycée Pierre Mendès France, Vitrolles, 2018.



A partir de ces débats, les choix de thématiques de projets en groupe étaient libres, mais un cadre de valeurs imposé (par le contexte éducatif) était clairement celui du développement urbain durable et inclusif (qui est abordé en programme de seconde et première). L'équipe a donc encouragé les jeunes à vérifier toute assertion et à argumenter tout diagnostic et proposition¹⁴. Les « projets » des jeunes sont présentés de manière thématique à la fin du tome 1, puis dans le tome 2 de ce rapport où ils sont localisés (on peut aussi les visualiser directement sur cette [carte en ligne](#) des projets). Nombre d'entre eux portent sur des micro-territoires du quotidien (ronds-

¹⁴ En classe de seconde et 1^{ère}, le niveau des élèves et le temps dévolus à la géographie ne permettaient pas d'analyse plus approfondie.

points, carrefours, périmètre proche du lycée, portion de rue, terrains de sports abandonnés, friches à aménager). Mis bout à bout, ils dessinent des portraits de territoires avec les besoins sociaux émanant des lycéens.

Certains élèves ont tenu, en connaissance de cause, à s'emparer de dossiers d'aménagement urbains en cours à proximité de chez eux, jugés importants par eux, parfois sensibles, voire conflictuels. Dans plusieurs de ces lieux porteurs d'enjeux, des rencontres ont été organisées en classe ou sur le terrain avec des acteurs du territoire (AGAM, Région, Politique de la ville, municipalité de Digne et de Nice).

C'est ainsi que l'on trouvera dans les annexes et au tome 2 plusieurs thèmes de projets sur le thème récurrent des déchets, d'aménagements de voies pour les mobilités actives, de réhabilitation ou création d'équipements publics fermés, jugés mal entretenus ou en ruine (stades, piscine, écoles marseillaises), de renouvellement de friches industrielles. Après deux formations des enseignants organisées à la Région sur le SRADDET en 2018-2019 (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), des classes sont même intervenues dans son enquête publique et à y déposer leurs idées concernant certaines rubriques de ce plan.

Les productions d'ordre méthodologique de ce projet, tant scientifiques que pédagogiques ainsi que le détail des projets des lycéens font l'objet d'une valorisation sous forme numérique sur divers supports web : ensemble des projets d'élèves géolocalisés par territoire, ensemble des projets par établissements, présentations audio-visuelles de quartiers, mallette pédagogique.

Organisation du rapport

Le tome 1 présente les principaux éléments qui ressortent de cette enquête, mettant en lumière des convergences et points communs dans les pratiques et représentations des lycéens enquêtés, mais également de fortes disparités ou inégalités séparant encore les différents territoires.

Une première section dresse un **profil général des établissements et des élèves enquêtés**, en s'attachant notamment aux lieux de domicile (urbain, péri-urbain, rural...) et aux conditions de vie (CSP des parents, type de logement, domiciliation en quartiers prioritaires de la ville, etc.)

La seconde section s'attache à la question de la **mobilité entre le domicile et l'établissement scolaire**, extrêmement importante dans la vie quotidienne des lycéens, ainsi qu'à leur rapport aux différents moyens de transports employés.

La section 3 est consacrée aux **activités extrascolaires pratiquées par les élèves**, explorant notamment les cas du sport libre et en club et du shopping, qui apparaissent comme des révélateurs de disparités sociales et territoriales persistantes.

La section 4 aborde les **représentations spatiales des élèves**, à travers les lieux jugés attractifs et répulsifs. Si ceux-ci complètent le paysage esquissé à travers leurs pratiques extrascolaires, ils permettent également d'accéder à la sphère des images, voire des préjugés, qui peuvent influencer leur rapport au territoire.

La 5^{ème} et dernière section aborde les grands thèmes présents dans les **idées d'aménagements** spontanément imaginés par les élèves. Transports, environnement, espaces publics : certaines tendances peuvent être observées, révélant ou confirmant les préoccupations des lycéens de la Région Sud.

Le tome 2 de ce rapport est consacrée à une **présentation par territoire de vie**, et non plus par lycée. Pour chaque territoire abordé, elle restitue **l'expertise d'usage des jeunes** sous forme de tableau de bord synthétique, qui présente **les problèmes relevés par les lycéens dans leurs espaces de vie, ainsi que les solutions ou aménagements proposés pour y remédier**.

Tome 1
Les lycéens, leurs pratiques et représentations des espaces urbains.

1. PROFIL DES ELEVES ET DES ETABLISSEMENTS : UN CORPUS REGIONAL

Les établissements retenus tant pour le volet d'action de formation des élèves et enseignants que pour l'enquête sont pour la plupart des lycées généraux. Comme on l'a vu en introduction, les programmes scolaires de géographie « supports » de cette approche excluaient de facto les lycées professionnels¹⁵. La sélection d'établissements a été opérée d'un commun accord entre LPED, Rectorat région dans le cadre du comité de pilotage du projet Graphite.

1.1 Etablissements et effectifs d'élèves enquêtés

Les établissements enquêtés sont répartis dans les deux académies régionales, mais de manière déséquilibrée (tableau 2). C'est pour des raisons pratiques que l'académie d'Aix-Marseille est sur-représentée dans notre corpus 2016-2019 avec 1350 élèves ayant complètement répondu au questionnaire (80% du total) pour 317 de l'académie de Nice. Dans l'ensemble régional, l'académie d'Aix-Marseille représente en 2018 53,4% du total régional de lycéens en filières générales et technologiques avec 71 176 lycéens¹⁶, l'académie de Nice en comptant 61 992 soit 46,6% du total.

La raison du déséquilibre de notre panel tient d'abord au fait que l'étude était rattachée à une action pédagogique sous forme d'appel à projet annuel. Le financement annuel de l'étude et son organisation, chaque année, sur une demi-année scolaire, avec des formations initiales d'enseignants à la rentrée et des visites de chercheurs dans les classes, ne permettait pas de multiplier les déplacements à distance. Le choix des établissements était tributaire de la disponibilité d'enseignants volontaires pour s'y impliquer. Dans l'académie de Nice, malgré les efforts de l'inspection, il a été difficile de trouver des enseignants volontaires au sein d'établissements « défavorisés » autour de Toulon et « favorisés » à Nice (le lycée Apollinaire de Nice recrute des élèves de milieux plutôt populaires).

Au total, 1946 élèves ont participé à la recherche-action entre 2015 et 2019, et ont contribué à ce volet scientifique selon des modalités diverses, quantitatives ou qualitatives. La première année, 209 élèves de 6 établissements marseillais (non comptabilisés dans ce tableau) avaient déjà participé à la pré-enquête, avec un questionnaire qui était provisoire, même si ses résultats sont pris en compte pour des analyses qualitatives de contextes, notamment dans le tome 2.

Entre 2016 et 2019, 1737 élèves ont répondu au [web-questionnaire cartographique définitif](#) proposé en début d'année scolaire. Mais seuls 1667 ont complètement géolocalisé et rempli les rubriques « domicile » et « transports », deux données clés pour effectuer les croisements nécessaires à nos analyses quantitatives, raison pour laquelle nous n'avons retenu pour les traitements statistiques et les comparaisons que ces 1667 élèves. Les chiffres du tableau 2 mentionnent uniquement pour chaque établissement ces effectifs d'élèves enquêtés concernés par les traitements statistiques et, parmi eux, la proportion d'élèves résidant dans les actuels QPV (quartiers prioritaires) ou dans les anciennes ZUS.

Les établissements des Bouches-du-Rhône et plus précisément de la Métropole d'Aix-Marseille sont particulièrement sur-représentés en nombre en raison des conditions de mise en place de ce projet et du poids démographique de leurs territoires urbanisés. La diversité sociale y est également mieux illustrée, permettant des comparaisons plus poussées qu'ailleurs. Au fil du projet, on a cherché à élargir la typologie des établissements pour mieux intégrer, notamment, les

¹⁵ Un seul a pu être associé, René Caillié à Marseille, avec une formation de "géomètres-topographes".

¹⁶ Sce : L'État de L'académie d'Aix Marseille 2019-2020, 88 p.

territoires urbains des Alpes et de la vallée du Rhône même si les effectifs enquêtés demeurent limités. Malgré ces limites, la variété des localisations et des établissements nous permet d’appréhender la diversité des situations existant dans la Région Sud aussi bien en termes de milieu de vie que de contexte socio-économique.

Tableau 2. Participation des établissements à l’enquête GRAPHITE.

Etablissement	Ville	Année de rentrée scolaire		Effectif enquêté	% en QPV/ZUS
Paul Cézanne	Aix-en-Provence	2017-2018	Aix-Marseille	90	12%
Frédéric Mistral	Arles	2018	Aix-Marseille	27	7%
Aubanel	Avignon	2018	Aix-Marseille	23	13%
Gassendi	Digne les Bains	2017	Aix-Marseille	28	0%
Pierre Gilles de Gennes	Digne les Bains	2017-2018	Aix-Marseille	68	0%
Dominique Villars	Gap	2016	Aix-Marseille	33	0%
Marie-Madeleine Fourcade	Gardanne	2016	Aix-Marseille	92	0%
Maurice Genevoix	Marignane	2016	Aix-Marseille	28	11%
Antonin Artaud	Marseille	2015-2017-2018	Aix-Marseille	44	16%
Denis Diderot	Marseille	2015-2016-2017-2018	Aix-Marseille	136	62%
Marcel Pagnol	Marseille	2018	Aix-Marseille	17	12%
Marseilleveyre	Marseille	2015-2016-2017-2018	Aix-Marseille	254	13%
Montgrand	Marseille	2017-2018	Aix-Marseille	119	44%
Périer	Marseille	2016	Aix-Marseille	23	0%
René Caillié	Marseille	2015-2016	Aix-Marseille	21	48%
Roy d'Espagne (collège)	Marseille	2016-2017	Aix-Marseille	42	31%
Saint Exupéry	Marseille	2015-2016	Aix-Marseille	30	93%
Saint Joseph les Maristes	Marseille	2017-2018	Aix-Marseille	91	20%
Victor Hugo	Marseille	2015-2016-2017-2018	Aix-Marseille	80	86%
Pierre Mendès-France	Vitrolles	2016-2017-2018	Aix-Marseille	103	13%
Le Coudon	La Garde	2016-2017-2018	Nice	215	0%
Guillaume Apollinaire	Nice	2016-2017-2018	Nice	87	46%
Dumont d'Urville	Toulon	2018	Nice	16	6%

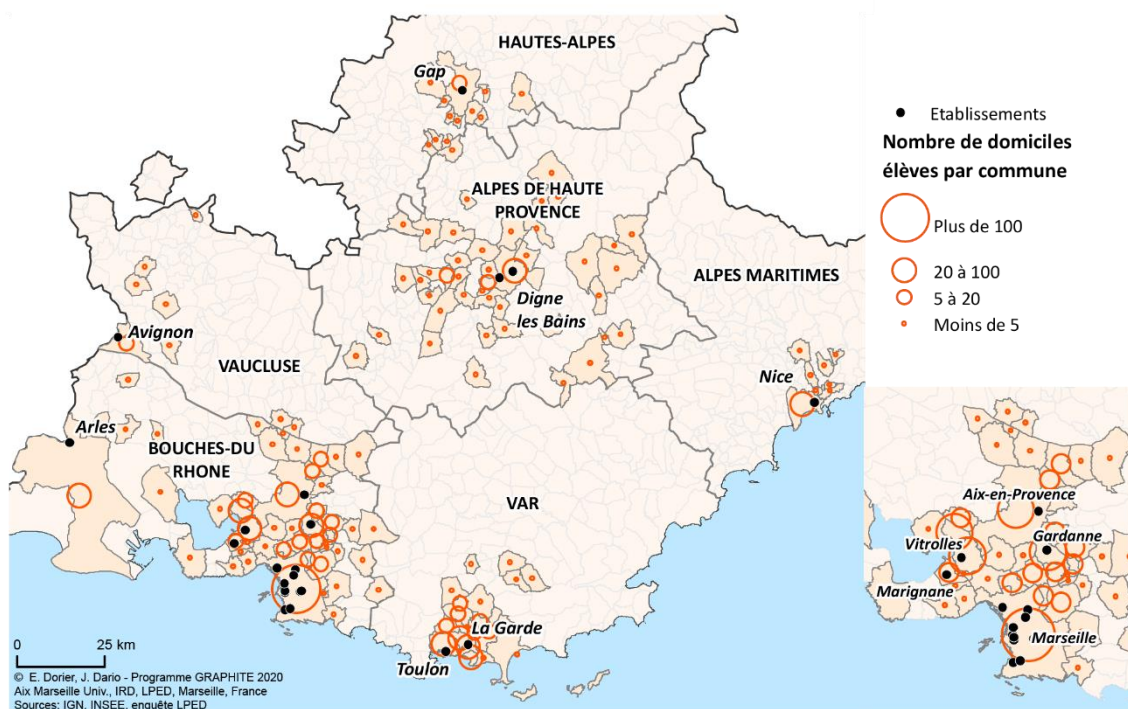
Quelques établissements ont apporté des effectifs d’élèves plus importants que les autres du fait de leur participation renouvelée plusieurs années au projet, c’est pourquoi, dans les tableaux et graphiques de ce rapport, les effectifs bruts sont constamment rappelés.

La carte 3 (ci-dessous) montre la localisation par commune des domiciles des élèves enquêtés entre 2016/2017 et 2019. Ils sont répartis sur plus de 156 communes de la région Sud, avec des

concentrations correspondent aux aires métropolisées, cibles prioritaires de l'étude. Ils s'inscrivent dans les contextes géographiques qui reflètent la diversité régionale des cadres de vie, du littoral aux montagnes, des tissus urbains denses des trois métropoles aux espaces périurbains diffus, dans les espaces ruraux proches de villes moyennes (montagnes et collines des Alpes du Sud et de l'arrière-pays provençal)¹⁷. Au-delà de la "carte scolaire", le recrutement d'un lycée peut être nuancé par le jeu d'options ou la présence d'un internat, qui attirent des élèves d'un horizon géographique plus large. Les migrations scolaires de longue distance concernent cependant moins les lycées généraux que les lycées professionnels¹⁸.

Carte 3. Les élèves enquêtés: entre métropoles, petites villes et quartiers urbains.

Etablissements enquêtés et domiciliation des élèves par commune (2016-2019)



Au sein des établissements, ce sont les enseignants qui ont choisi les classes participantes selon leurs disponibilités horaires, et selon le contenu des programmes scolaires par niveaux (3^{ème}, seconde et première¹⁹). Il en résulte, sans que cela ait été souhaité au départ, un corpus comprenant 56% de filles et 44% de garçons (sur les 1667 questionnaires complets traités). Nous avons stratifié plusieurs analyses selon le genre, étant donné son importance pour les perceptions, pratiques et représentations spatiales des lycéens. Notre enquête confirme les **différences de genre** en matière d'occupations extra-scolaires ou encore d'extension des espaces de vie et de représentations. La question du genre a été beaucoup débattue par les lycéens durant les débats, et abordée par plusieurs "projets" élaborés par des filles.

¹⁷ La typologie des milieux de vie des jeunes a été établie en croisant les lieux de domicile avec les densités de population (Insee 2016) et les données d'occupation du sol fournies à partir de l'imagerie satellitale (outil OCSOL de la région Sud).

¹⁸ Arregghi, Chauvot, Jamme, 2018, "Projections du nombre de lycéens en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2050", *Insee dossier Provence Alpes Côte d'Azur* n°9, oct 2018.

¹⁹ La majorité des classes participantes sont des classes de niveau seconde, avec également quelques classes de première (une moitié de section STMG) et deux classes de 3^{ème}.

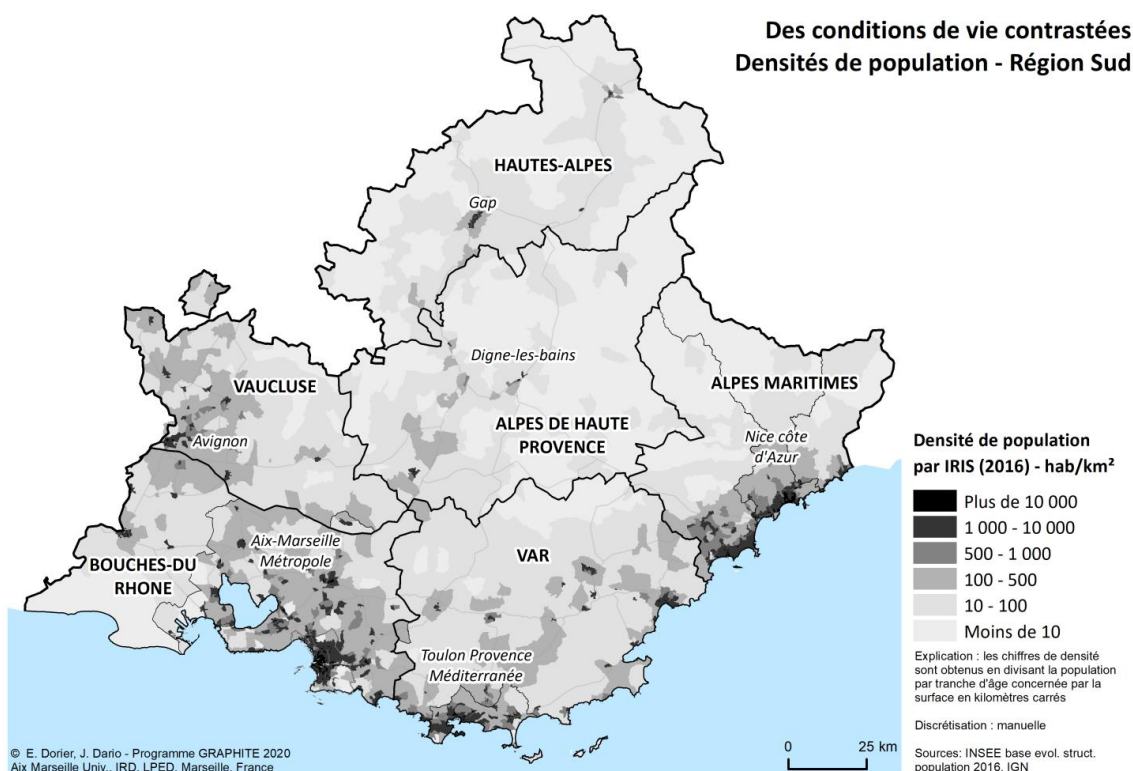
1.2. Les lycéens dans la région Sud

Entre métropoles, petites villes et quartiers périurbains

La typologie des milieux de vie des lycéens enquêtés a été établie en croisant leurs lieux précis de domicile avec les densités de population de leur IRIS de résidence et avec les données d'occupation du sol fournies à partir de l'imagerie satellitale (outil OCSOL de la région Sud). La densité moyenne régionale est de 159 hab/km² avec des écarts très importants (cartes 4 à 8). Seulement 16% des élèves enquêtés résident en zone dense et dans un « tissu urbain continu » (c'est-à-dire dans des centres-villes denses, selon la nomenclature OCSOL PACA), alors que 72% habitent dans un « tissu urbain discontinu » (zones périphériques des centres-villes denses, incluant banlieues ou quartiers résidentiels à dominante pavillonnaire de certaines grandes villes, comme les quartiers sud de Marseille). Ces contrastes de densité sont liés aux conditions de logement, de mobilités, d'accès à la nature ou aux activités sportives, comme on le verra ensuite.

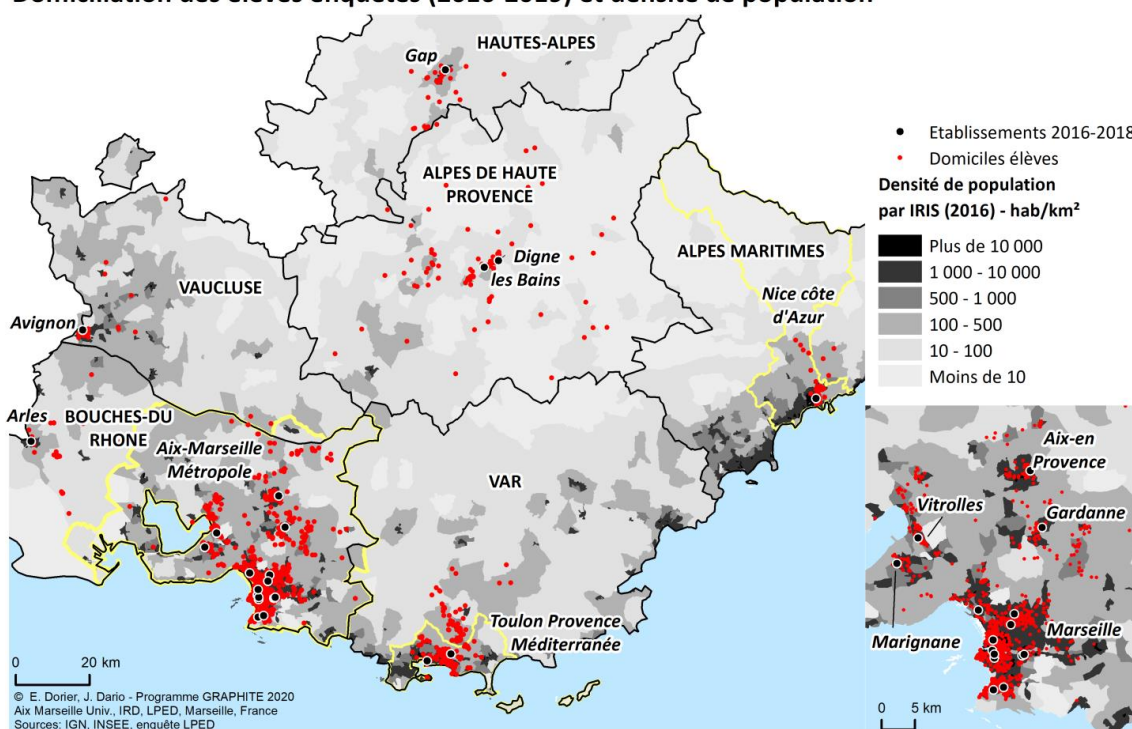
- **Certains établissements enquêtés concentrent des élèves citadins, provenant d'un périmètre étroit de quartiers urbains très denses** : c'est le cas des lycées de centres de grandes villes (lycées Périer, Victor Hugo et Montgrand à Marseille, et Apollinaire à Nice), mais aussi ceux qui desservent des grands ensembles HLM très densément peuplés comme les lycées St Exupéry et Diderot à Marseille.
- **Les lycées des quartiers résidentiels urbains moins denses** à habitat individuel ou petit collectif ont une aire de recrutement plus large (lycée Marseilleveyre, Marseille sud).
- **Certains établissements drainent une majorité d'élèves de communes péri-urbaines** (lycée le Coudon, La Garde; lycée Genevoix, Marignane; lycée Fourcade, Gardanne; lycée Pierre Mendès France, Vitrolles).
- **Une partie notable des élèves des lycées de Digne, Gap et La Garde proviennent d'espaces ruraux** de moins de 100 habitants au km², à la faveur d'une offre d'internat ou moyennant des mobilités journalières de plus grande ampleur pour les élèves.

Carte 4. Densité de population aux échelles fines dans la région Sud.



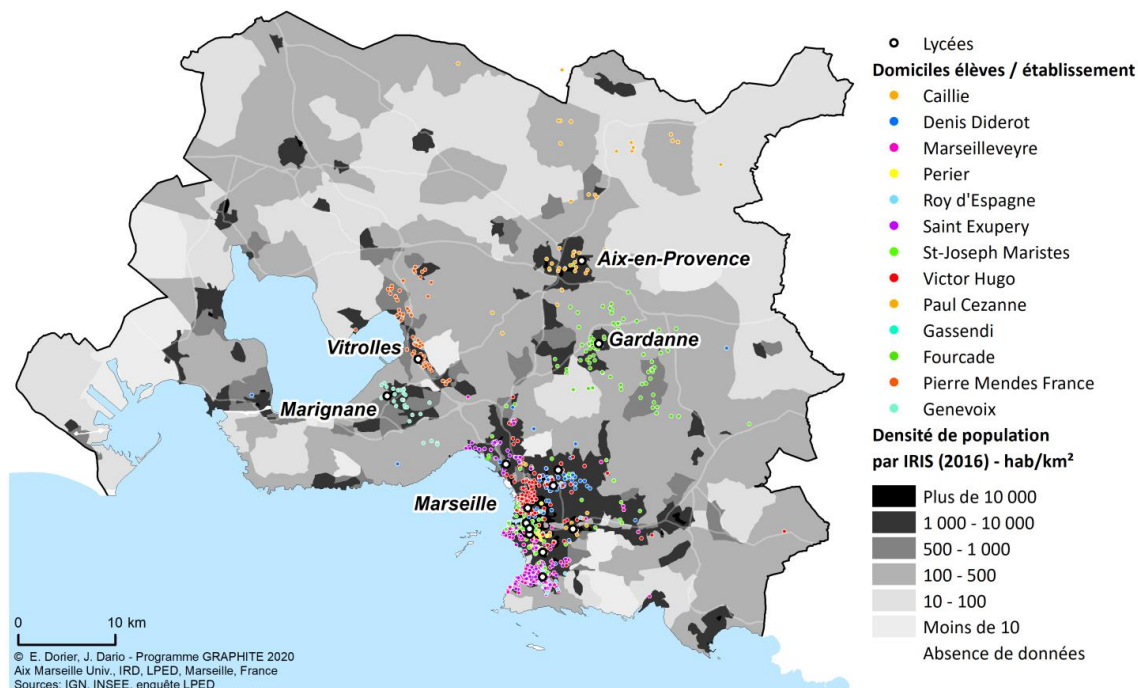
Carte 5. Domiciles des élèves enquêtés et densité de population dans la région Sud.

Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et densité de population

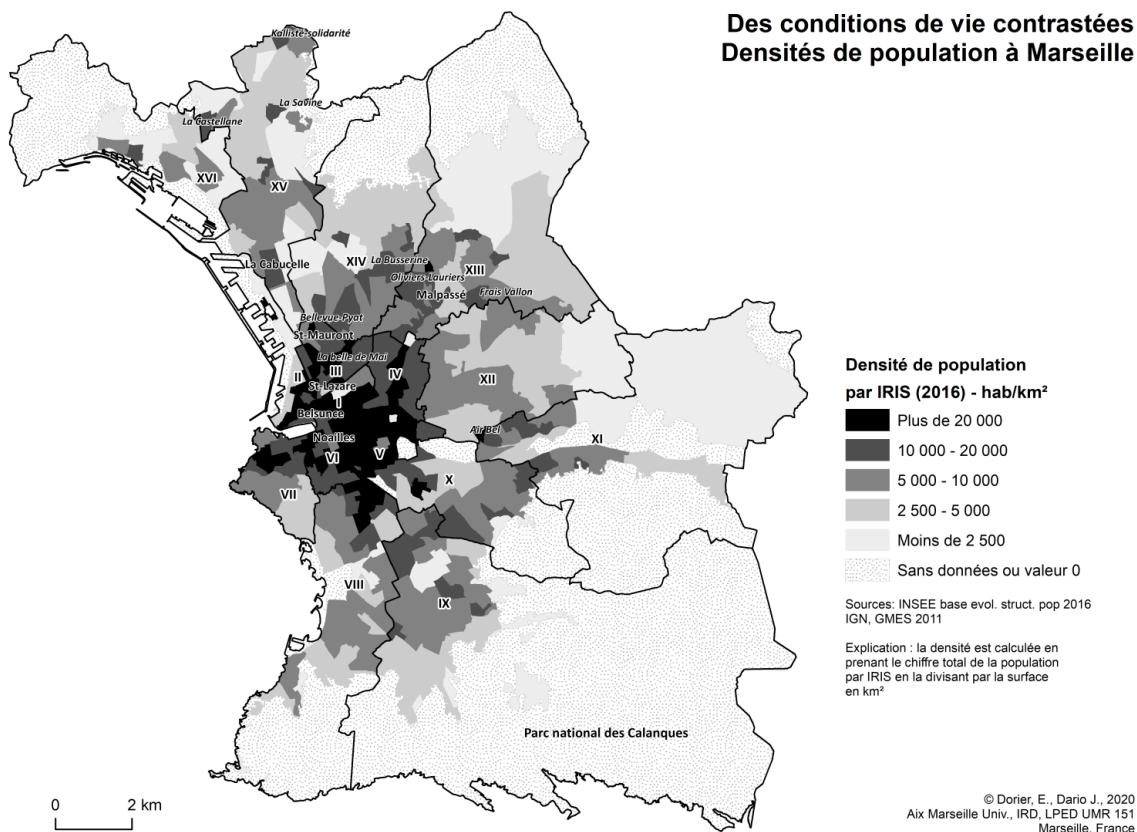


Carte 6. Domiciles des élèves enquêtés dans la métropole d'Aix-Marseille.

Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et densité de population - Aix-Marseille Métropole

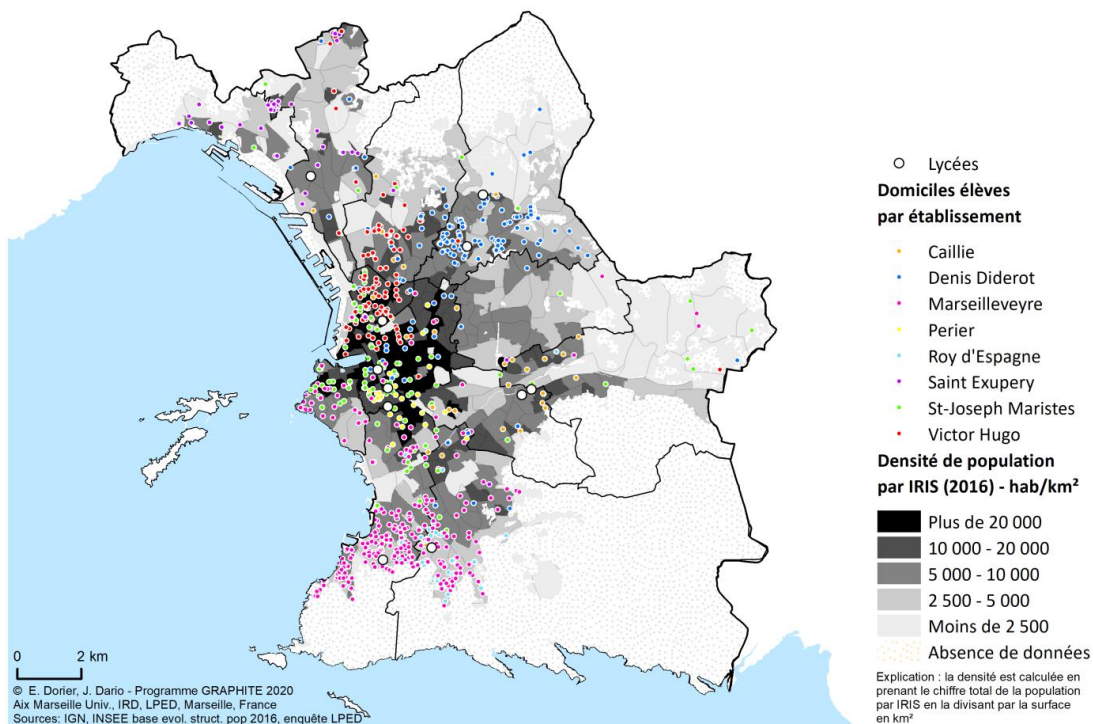


Carte 7. Contrastes de densités de population à Marseille.



Carte 8. Les domiciles des lycéens enquêtés à Marseille.

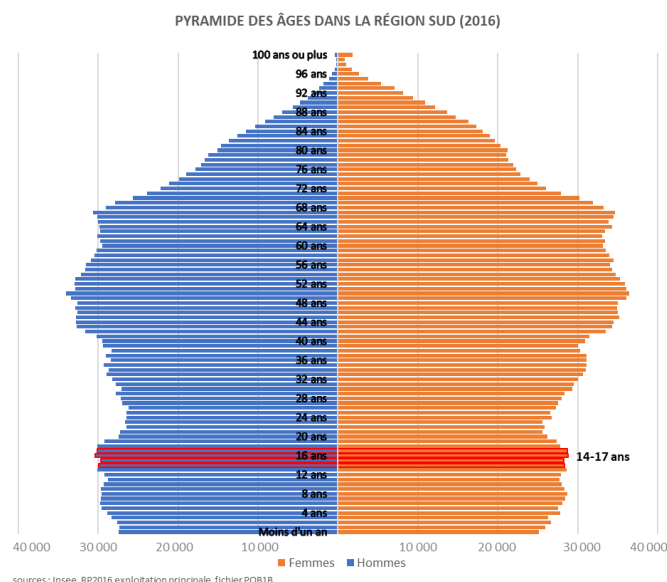
Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et densité de population



Les lycéens dans une région qui vieillit

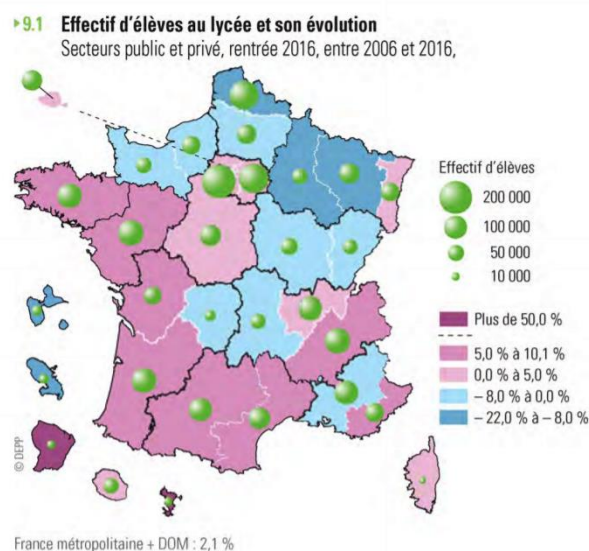
Les lycéens s'inscrivent au sein d'une région qui tend à vieillir plus que la moyenne de France métropolitaine (22% de plus de 65 ans, dans la région PACA contre 18,8 % dans l'Hexagone)²⁰. Le regain de natalité observé depuis 20 ans dans la région ne compense pas l'effet des migrations résidentielles (arrivée de "seniors", départ d'actifs et de jeunes)²¹.

Figure 3. Pyramide des âges de la région Sud-PACA



Ainsi, selon la dernière édition de la *Géographie de l'école* (DEPP, 2017) dont est tirée la carte suivante, l'académie d'Aix-Marseille a fait exception à la hausse des effectifs en lycées des académies du Sud de la France entre 2006 et 2016.

Carte 9. Evolution des effectifs des lycéens par région en France



²⁰ Observatoire des territoires, ACSE, 2018, <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-vieillessement-de-la-population-et-ses-enjeux>

²¹ Genre-Grandpierre, dir., 2018 ; Arregui et al, Insee, 2019

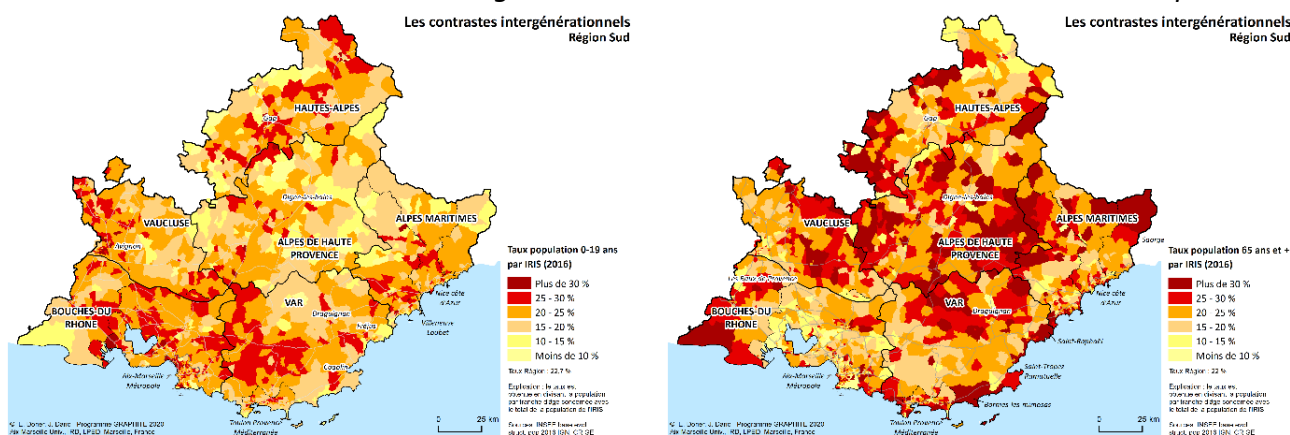
Juniors et seniors : enjeux des contrastes inter générationnels

Ces évolutions, tant en nombre absolu qu'en proportion sont très contrastées, plus marquées en zone littorale et dans l'arrière-pays provençal.

La Région Sud forme une mosaïque générationnelle. Les situations divergent au sein des territoires métropolisés concernés par cette étude, comme le montrent les cartes ci-dessous représentant les proportions locales des 0-19 ans (juniors) et 65 ans et plus (seniors). Ces deux tranches d'âges ont été choisies ici pour comparaison parce qu'elles représentent à peu près le même nombre d'habitants à l'échelle régionale (chacune environ 1,1M²² dans une région qui compte un peu plus de 5 millions d'habitants en 2016 (estimations Insee).

Le niveau de finesse (IRIS) retenu vise à souligner les forts contrastes de proximité, venant apporter un éclairage complémentaire à celui des cartes communales habituellement établies pour l'étude du vieillissement régional (Genre-Grandpierre et al., 2018).

Cartes 10 et 11 : Contrastes intergénérationnels : taux des 0 à 19 ans et des 65 ans et plus



Part des personnes de 0-19 ans dans la population totale (par IRIS)

Part des personnes de 65 ans et plus dans la population totale (par IRIS)

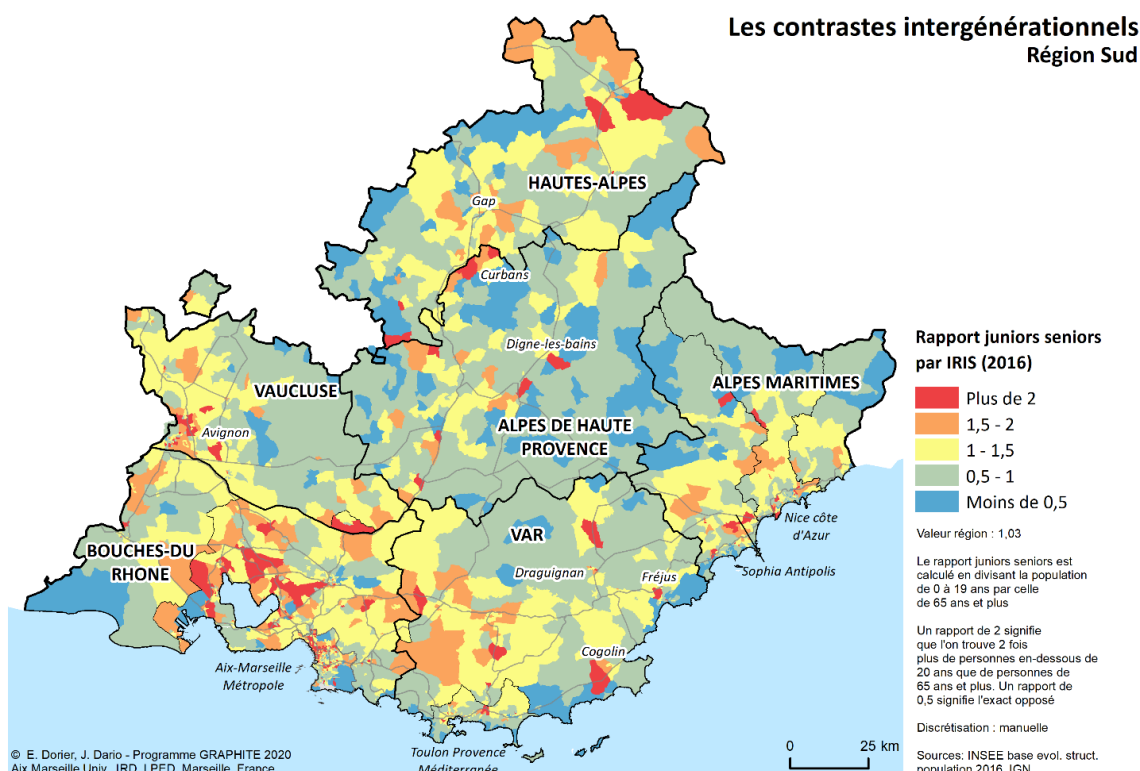
L'indicateur synthétique calculé pour élaborer les cartes suivantes est le ratio entre les « juniors » de 0-19 ans et les « seniors » de 65 ans et plus par IRIS : il met en évidence ces forts contrastes aux échelles locales, notamment infra-communales. Ces différences recoupent les inégalités sociales : les communes et quartiers urbains les plus jeunes en proportion sont aussi les moins aisés.

Les cartes soulignent également les contrastes connus entre territoires urbains et périurbains globalement « jeunes » (Vitrolles, Berre, Miramas, Gardanne), et d'autres au profil « senior » très marqué (Martigues, Côte bleue, Cassis, La Ciotat, Rayol-Canadel, Cavalaire, Menton...), le plus souvent d'un niveau social aisé ou très aisé.

Aux échelles infra-communales (cartes 12 et 15), les 0-19 ans sont toujours proportionnellement moins nombreux dans les quartiers urbains de la bande littorale. Les contrastes internes sont particulièrement nets à Marseille, Aix-en-Provence, Salon (clivages Quartiers Sud/Quartiers nord).

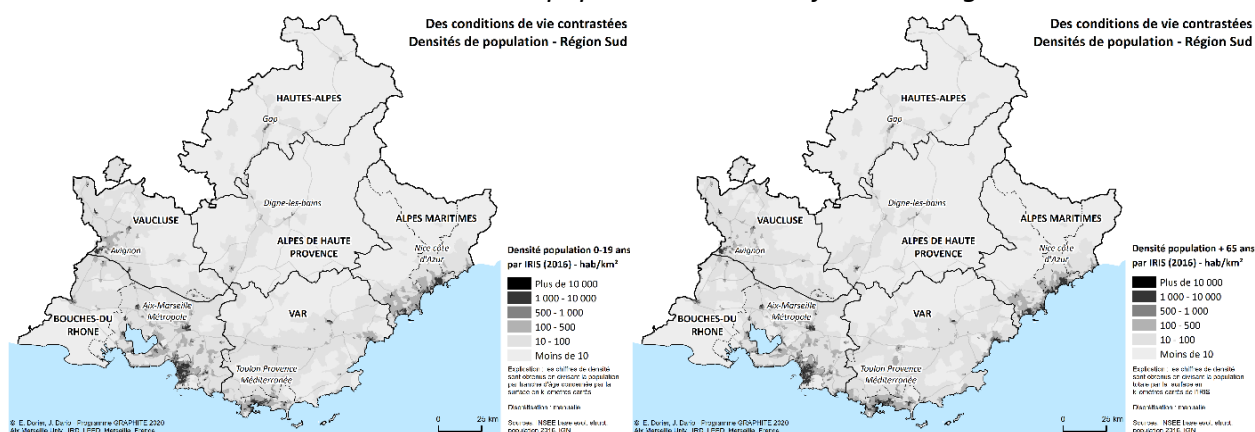
²² Nombre d'habitants de 0-19 ans : 1 139 187 – Nombre de 65 et plus : 1 109 733. Région : 5 021 928 hab en 2016 selon l'INSEE.

Carte 12. Les contrastes intergénérationnels : rapports locaux entre juniors et seniors dans la région Sud



Les représentations classiques de cartographie statistique ci-dessus suivent des contours administratifs sans tenir compte des espaces vides d'habitants ou des fortes concentrations. Or, on a vu que la répartition réelle des habitants (zones de concentrations en densités) est très contrastée sur le territoire de la région Sud.

Carte 13 et 14 densités brutes de population senior et junior en région Sud 2016



Pour tenir compte de la répartition réelle des habitants, on a calculé ici des densités au km² par catégorie d'âges (juniors, seniors) : elles reflètent celles des densités globales de population et de l'urbanisation elles-mêmes. On peut donc constater que **les fortes concentrations d'enfants et de jeunes au kilomètre carré (carte 13) se trouvent bien dans les mêmes espaces que les fortes concentrations de seniors (carte 14)**, qui sont les espaces métropolisés du littoral et de la vallée du Rhône.

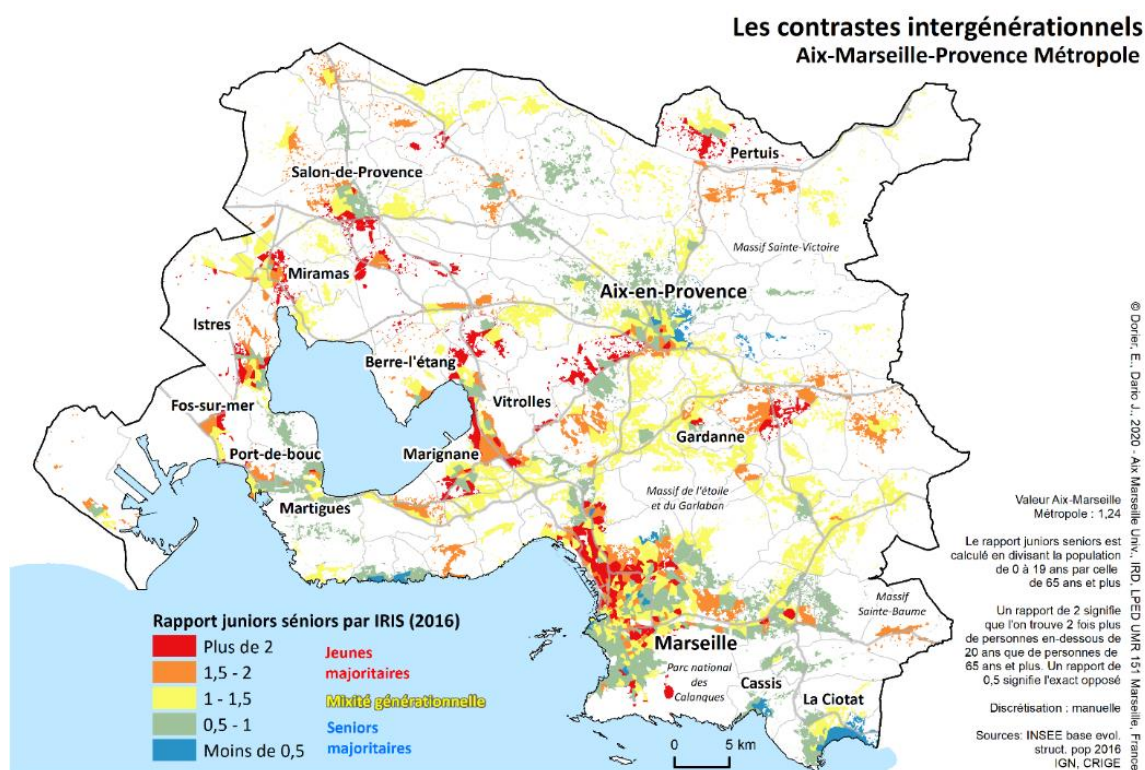
Les enjeux de cette cohabitation intergénérationnelle sur des territoires restreints au peuplement déséquilibré sont devenus particulièrement sensibles dans certains contextes urbains du littoral Sud en lien avec les enjeux du confinement pendant l'épidémie de COVID 19. Durant la première

période de crise du COVID 19, de mars à juin 2020, des tensions générationnelles ont été par endroit soulignées par la mise en place de politiques locales de confinement et de distanciation drastiques qui ont fortement impacté la vie des enfants et jeunes (fermetures des établissements d'enseignement, restriction des activités sportives et de loisirs dans l'espace public) face à la vulnérabilité des "seniors". Cela a notamment concerné des quartiers d'aires métropolisées associant une juxtaposition des « clusters » de jeunesse et des périmètres avec sur-représentation des retraités.

La carte d'Aix Marseille métropole ci-dessous est particulièrement révélatrice de disparités de la répartition réelle de la population « junior » et « senior » selon les sites et situations (littoral, massifs, étang, axes de communication). Au-delà du contexte sanitaire 2020, cela pose la question de la priorisation des besoins sociaux et en équipements collectifs, certains besoins étant spécifiques à chacune de ces catégories qui pèsent autant l'une que l'autre dans la démographie régionale (lycées, équipements sportifs Vs résidences services ou Ehpad ...).

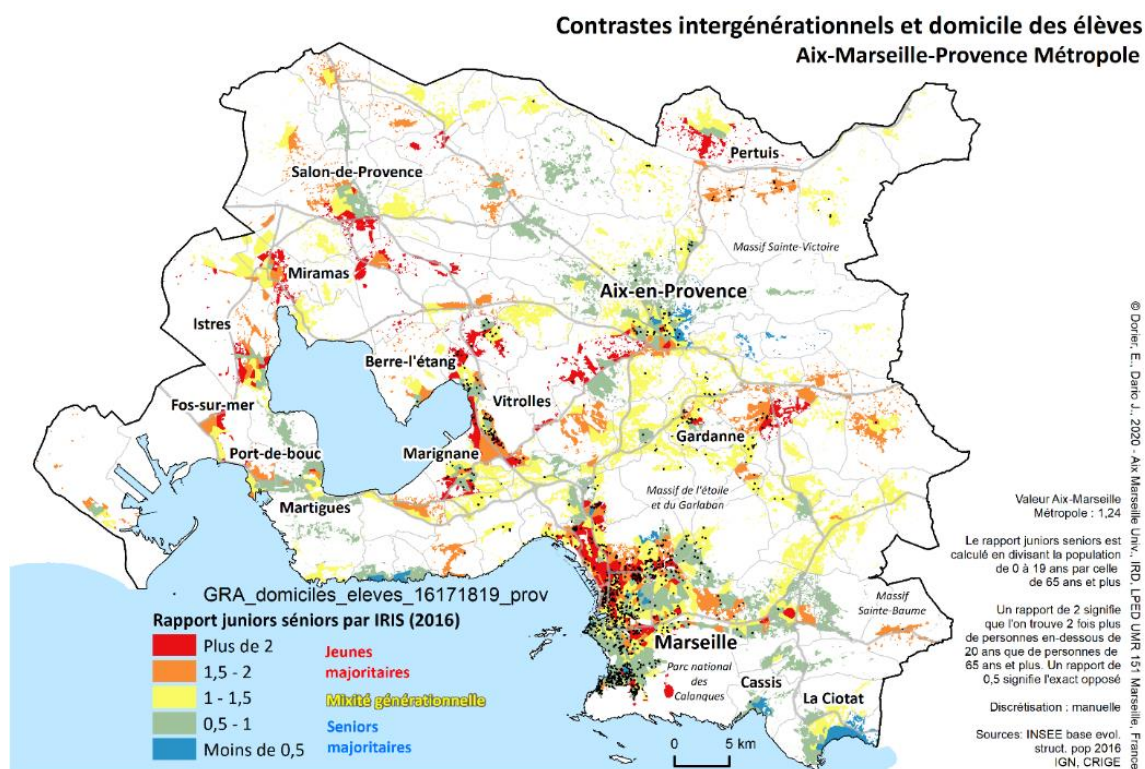
Mais au-delà d'un antagonisme, certains besoins sont communs : parcs publics, lieux de rencontres, équipements polyvalents culturels très mentionnés par les jeunes interrogés (Cf. tome 2) sont aussi des besoins partagés par les aînés. Signalons que dans leurs « projets » pour la ville, les jeunes lycéens évoquent très souvent, et très spontanément, l'intergénérationnel (enfants, jeunes, parents, personnes âgées) dans leurs suggestions d'aménagements des espaces publics.

Carte 15. Les contrastes intergénérationnels : rapport entre juniors et seniors dans la métropole d'Aix-Marseille (par IRIS)



Par le choix des établissements, notre étude s'est efforcée de saisir des jeunes résidant dans diverses catégories de territoires. Dans le panel des lycées où nous avons pu enquêter, les lycéens des quartiers nord de Marseille (St Exupéry, Diderot), de l'étang de Berre et de Gardanne vivent dans des territoires jeunes. Ceux de de Marseilleveyre (quartiers sud de Marseille), Paul Cézanne (Aix) et du Coudon (La Garde) sont situés dans des territoires majoritairement « seniors ». Il nous manque les types extrêmes de déséquilibres juniors-seniors observables sur la côte bleue (nord-ouest de Marseille), les calanques (Marseille-Sud, Cassis-La Ciotat) ou la Côte d'azur.

Carte 16. Les contrastes intergénérationnels : rapport entre juniors et seniors dans la métropole d'Aix-Marseille (par IRIS) et domiciliation des élèves Graphite



1.3. Diversité sociale des élèves enquêtés

Critères de différenciations

Les données de CSP des responsables légaux des lycéens enquêtés ont été fournies par les établissements, en amont de l'enquête, et de manière anonyme (la CSP a été associée à l'identifiant de l'élève dans le web-questionnaire).

A partir des CSP des deux responsables légaux, celle du **parent le plus qualifié** a été retenue, sur la base de la typologie simplifiée en quatre catégories usuellement utilisées par l'Education Nationale (Merle, 2013, détails en [annexe 6](#)) : "**défavorisés**" ou ouvriers et inactifs ; "**moyens**" ou employés, artisans, commerçants et agriculteurs ; "**favorisés B**" ou cadres moyens²³, **favorisés A** regroupant cadres supérieurs et enseignants²⁴. Le tableau 3 et la figure 4 comparent notre panel GRAPHITE avec les chiffres officiels nationaux et de l'académie d'Aix Marseille. Nous n'avons pas pu obtenir les statistiques de l'académie de Nice qui auraient permis d'affiner nos comparaisons. On voit que les jeunes de parents de CSP moyennes et supérieures sont sur-représentés dans notre panel par rapport à la répartition de la population active régionale. Cela correspond à une tendance nationale : il y a une sélection sociale entre le niveau primaire et collège, puis lycée. Les jeunes scolarisés en lycée général sont davantage issus de CSP supérieures que les collégiens (tableau 3.). On observe par ailleurs (figure 4.) de réelles différences de CSP en fonction du statut public ou privé de l'établissement au sein de l'académie Aix-Marseille, en faisant exception des

²³ il s'agit des "*professions intermédiaires*" Insee, moins les professeurs des écoles

²⁴ Nous avons suivi ce regroupement en vigueur dans l'Education nationale qui diffère un peu de celui de l'Insee : tous les enseignants sont assimilés à des cadres supérieurs. Cette typologie est discutée, cela n'est pas l'objet ici de revenir sur ces débats.

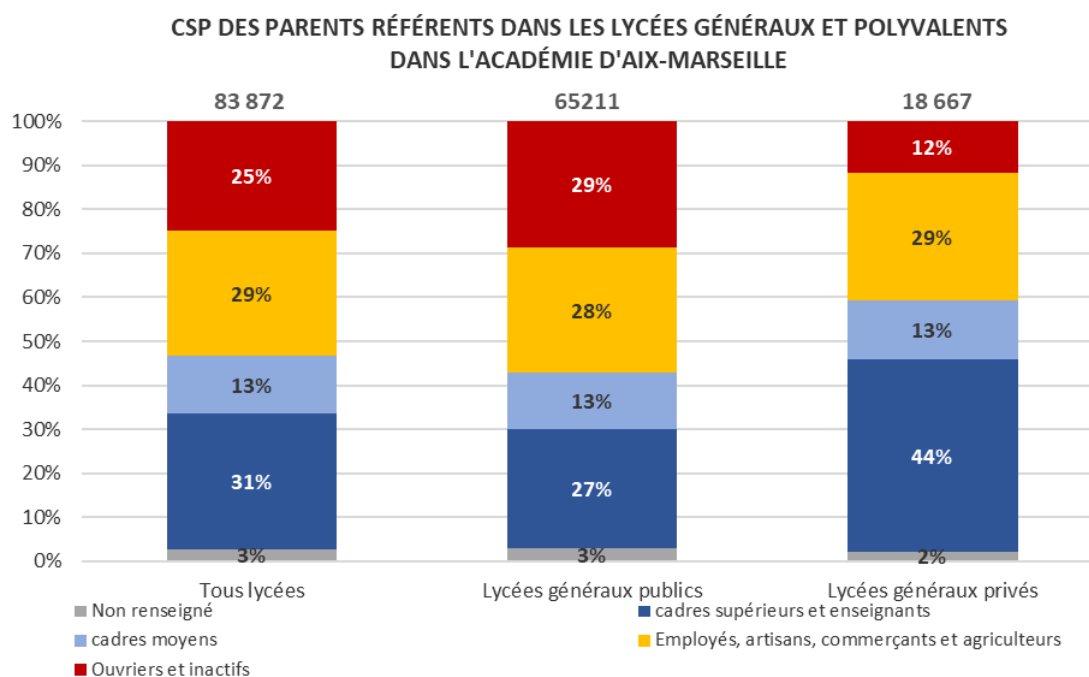
lycées professionnels, les structures privées ont une sur-représentation de parents cadres (57% dont 44% de cadres supérieurs).

Tableau 3. Composition des CSP des parents à diverses échelles

	Taux de CSP dans la pop active PACA des 15-64 ans ²⁵	GRAPHITE : CSP élèves enquêtés GRAPHITE	Lycées Académie d'Aix-Marseille 2019	CSP parents de lycéens (France)²⁶	CSP parents de collégiens (France)
CSP sup	8% cadres sup INSEE	29% cadres sup et enseignants	31% cadres sup et enseignants	29,7% cadres sup et enseignants	22% cadres sup et enseignants
Professions intermédiaires	30% prof interm. prof. écoles	19%	13%	30,8%	30%
Employés, artisans, commerçants agriculteurs	5%	30%	29%	12,4%	11,8%
Ouvriers ou inactifs	28%	19%	25%	25,2 %	35,4 %

Sources : DEPP-MENJ-MESRI, RERS 2019. - Enquête GRAPHITE.

Figure 4. CSP des parents référents des lycées généraux et polyvalents publics et privés dans l'académie d'Aix-Marseille



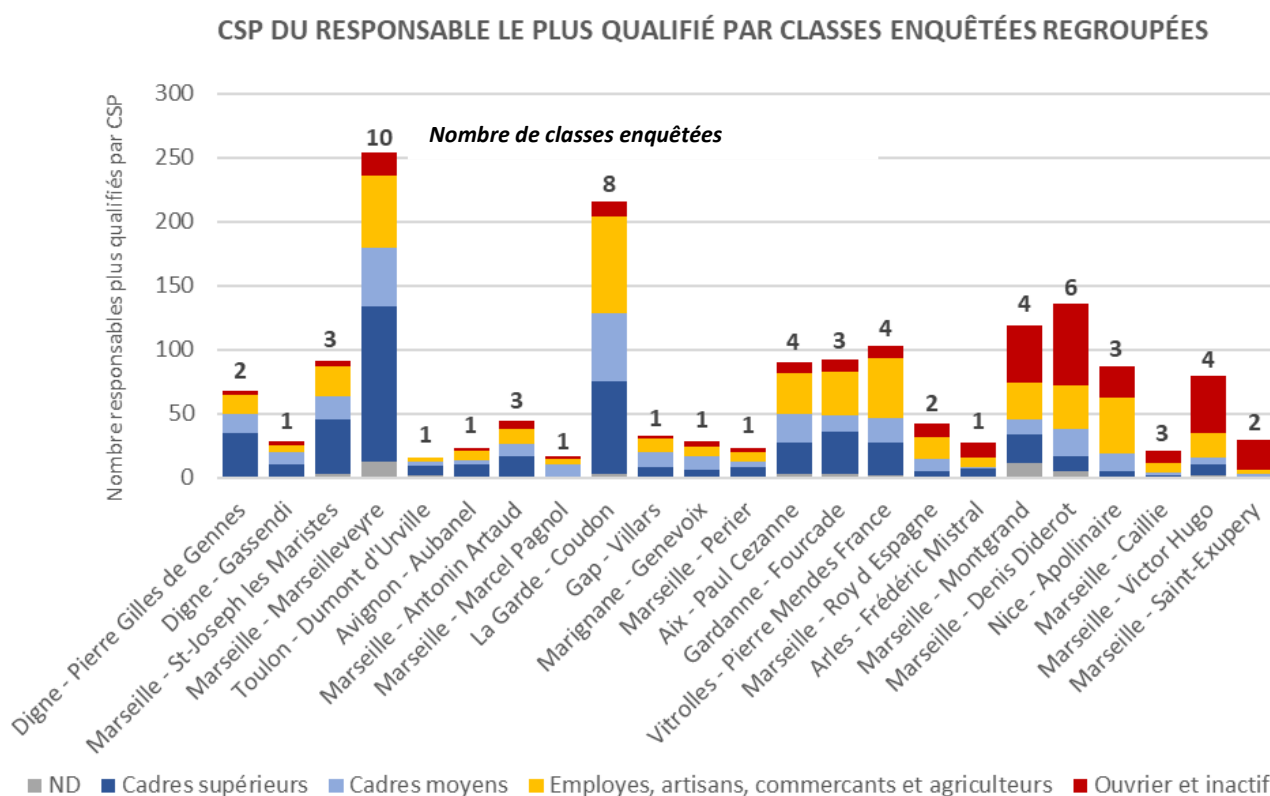
²⁵ Analyse du recensement de la population 2016 – fichier base-ic-evol-struct-pop-2016.

²⁶ Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, DEPP, 2019, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Source : MENJ-MESRI-DEPP / Système d'information Scolarité, <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-sur-les-enseignements-la-formation-et-la-recherche-2019-3806>.

Des données sociales limitées aux élèves enquêtés

L'analyse du panel de l'enquête Graphite montre de fortes différences selon les établissements, mais, si nous indiquons le nom de l'établissement, c'est pour faciliter la lecture. **Nos données ne prétendent pas être représentatives des lycées**, car il peut y avoir des biais liés aux classes enquêtées. **Nos données sur les CSP présentées ci-dessous ont été calculées uniquement sur les jeunes enquêtés et leurs classes, afin de croiser leurs pratiques et représentations territoriales avec leurs CSP.** La figure 5. rappelle que les effectifs des établissements ayant participé à GRAPHITE sont disparates : certains ont contribué à l'enquête plusieurs années successives avec plusieurs classes (Le Coudon, Marseilleveyre...), d'autres n'ont participé qu'une année avec une seule classe (Villars, Gassendi, Périer...). C'est en prenant en compte ces limites que l'on peut comparer les classes et établissements des élèves enquêtés en fonction des CSP de leurs parents.

Figure 5. CSP du responsable le plus qualifié et effectifs enquêtés par lycées, 2016-2019



sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

1, 3... : nombre de classes - Effectif total : 1667 élèves

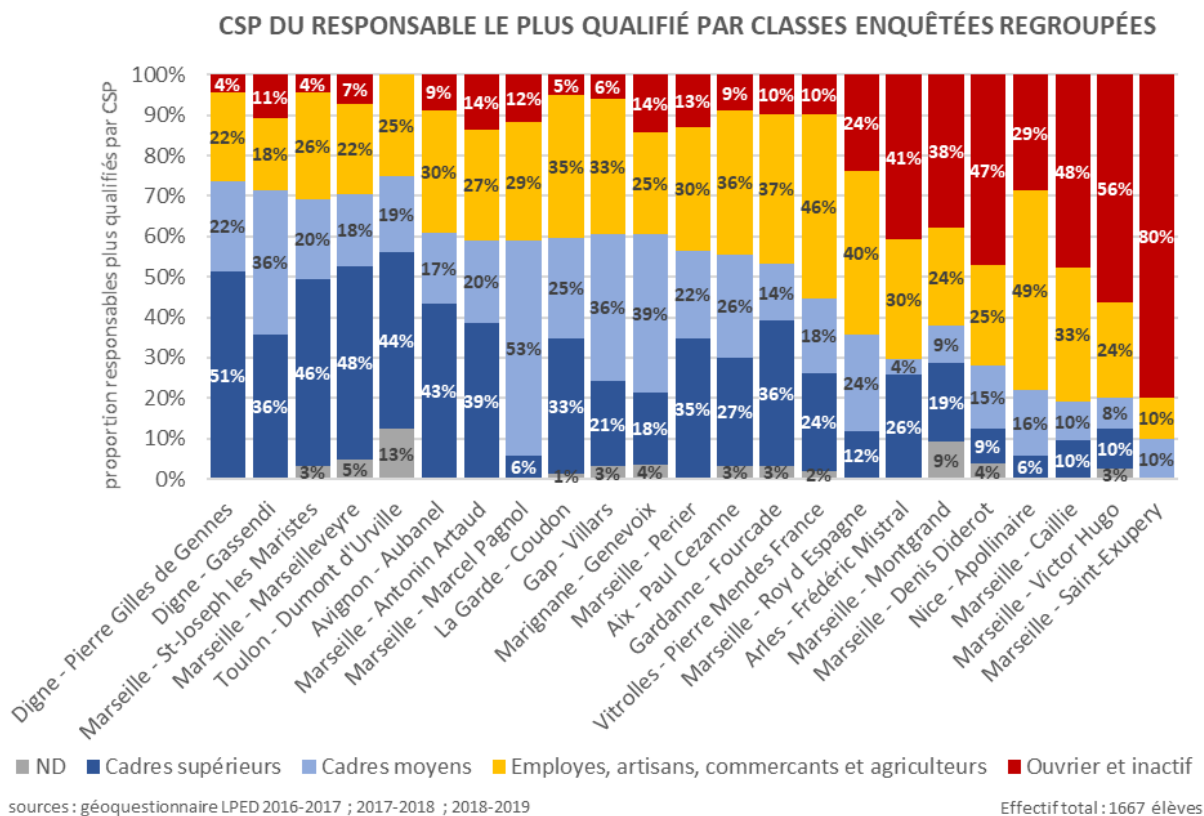
Dans notre corpus, comme dans les statistiques moyennes de l'Education nationale, pour un même territoire, les classes les plus mixtes socialement sont celles de niveau seconde. Au niveau de 1^{ère}, les chiffres nationaux montrent que la sélectivité sociale s'accroît en lycée général par rapport au niveau seconde (MENJ-MESRI-DEPP, 2019). Dans notre panel, les plus favorisées sont les 1^{ères} scientifiques, les plus mixtes sont les 1^{ères} de sections technologiques STMG qui drainent des profils sociaux relativement moins favorisés, même dans des lycées recrutant au sein de territoires globalement aisés. C'est le cas des classes sélectionnées du lycée Cézanne (Aix), relativement mixte alors que l'établissement draine surtout des jeunes favorisés. Rappelons que notre but n'est pas de dresser la sociologie des établissements, mais d'analyser les pratiques et représentations des élèves enquêtés en prenant en compte la CSP comme une des variables explicatives.

Polarisation par lycée des profils sociaux des élèves enquêtés

Le profil socio-professionnel des classes d'élèves enquêtés (Fig.6 page suivante) est souvent corrélé au profil du territoire de recrutement des établissements publics, du fait de la carte

scolaire qui assigne à chaque élève un établissement proche de son domicile. Des écarts sociaux sont observés entre classes d'un même niveau d'un même lycée, liées aux options choisies ou aux critères de choix de regroupement des élèves par les établissements. Par exemple au lycée Denis Diderot, les sections « arts plastiques appliquées » drainent, au niveau 2^{de}, des élèves de CSP plus élevées recrutés bien au-delà du territoire de la carte scolaire. La figure 6 souligne néanmoins une forte polarisation sociale des élèves enquêtés par établissement, toutes classes enquêtées (des 2^{de} et des 1^{ères} uniquement) et toutes années confondues.

Figure 6. CSP du responsable le plus qualifié par lycée enquêté



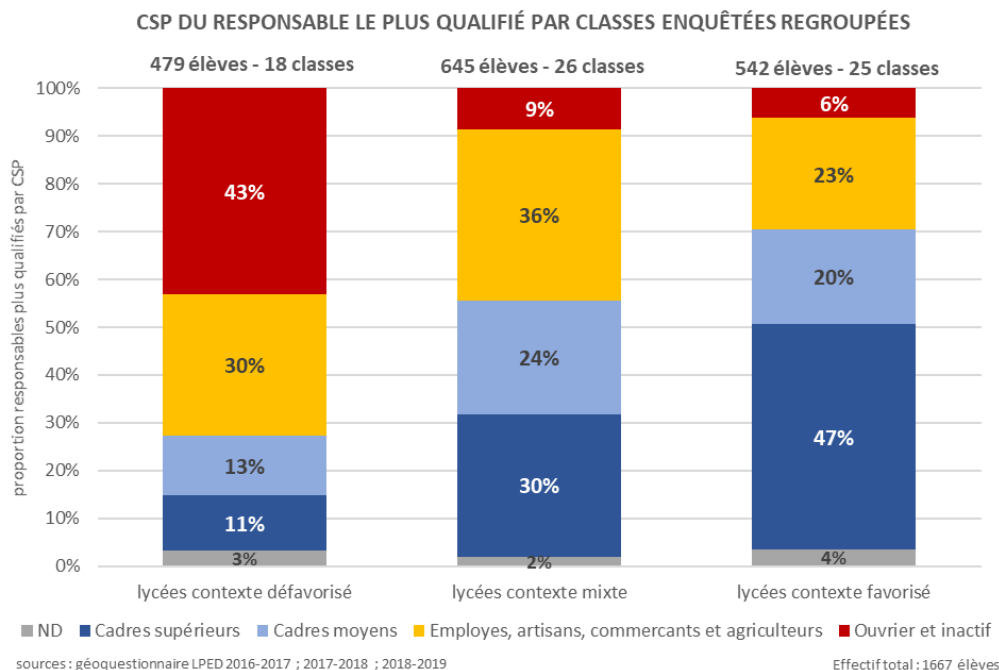
- **profils favorisés** : plus de 70 % des élèves ont au moins un parent cadre ou enseignant au lycée Gilles de Gennes de Digne, à Marseilleveyre (très vaste aire de recrutement, le long des quartiers les plus aisés du littoral sud, Marseille), La Garde (périurbain aisé au nord de Toulon) et dans le lycée privé St Joseph les Maristes (vaste aire de recrutement dans tout Marseille).

- **profil défavorisés** : symétriquement, plusieurs lycées du centre et du nord de Marseille concentrent plus de 40% d'enfants de parents ouvriers ou inactifs (80 % à St Exupéry, lycée nord de Marseille - 15^{ème} arrondissement).

- **profils plus mixtes** : Certains établissements recrutent leurs élèves dans des territoires élargis, mêlant au sein des classes des jeunes d'origines plus variées, comme à Pierre Mendès-France (Vitrolles, péri-urbain), au collège du Roy d'Espagne de Marseille (contact quartiers aisés littoral sud et cités HLM sud de Marseille), au lycée Antonin Artaud de Marseille (limite entre quartiers populaires et pavillonnaires périurbains du Nord-Est de la commune, jusqu'en 2019. La création d'un nouveau lycée périurbain vient de recentrer l'aire de recrutement lycée sur des quartiers très

défavorisés). Enfin, certaines options proposées par les établissements attirent aussi des élèves extérieurs à la « carte scolaire » et introduisent un peu de mixité dans certaines classes. C'est le cas du lycée Montgrand situé en centre-ville, mais qui recrute aussi dans les quartiers nord de Marseille (voir les aires de recrutement des classes enquêtées, tome 2)²⁷.

Figure 7. Regroupement des classes enquêtées par profils socio-économiques



Explications relatives à la typologie

La prise en compte des CSP est utilisée dans certaines études de l'Education nationale pour introduire une classification des établissements (contextes défavorisé, mixte, favorisé), selon des critères qui diffèrent un peu de l'INSEE (Annexe 6). Le contexte « favorisé » compte une forte proportion de cadres moyens et supérieurs et d'enseignants, le contexte défavorisé est marqué par la prédominance d'ouvriers et inactifs. **Nous appliquons ici ces critères aux classes enquêtées :**

Type favorisé : les classes des deux lycées de Digne (Lycée Pierre Gilles de Gennes, 2 classes, 68 élèves et Gassendi, 1 classe, 28 élèves) et du lycée Dominique Villars de Gap (1 classe, 33 élèves), celles du grand lycée "sud" de Marseille, lycée Marseillevyre 10 classes, 254 élèves), celles du lycée du Coudon à La Garde en périphérie de Toulon (8 classes, 215 élèves), du Lycée Périer (Marseille, 1 classe, 23 élèves). Enfin, le lycée privé sous contrat Saint-Joseph les Maristes de Marseille se distingue par taux élevé de jeunes issus de milieux favorisés, et provenant de l'ensemble de la commune (3 classes, 91 élèves)

Type mixte : les classes enquêtées du lycée Paul Cézanne d'Aix-en-Provence (4 classes de section STMG, 90 élèves), le lycée Pierre Mendès-France de Vitrolles (4 classes, 103 élèves) et le lycée Genevoix (Marignane, 1 classe, 29 élèves) pour l'étang de Berre, le collège du Roy d'Espagne (Marseille, 2 classes, 42 élèves), le lycée Marie-Madeleine Fourcade de Gardanne qui recrute dans une vaste aire péri-urbaine (3 classes, 98 élèves), le lycée Antonin Artaud (Marseille, 3 classes, 44 élèves)

Type défavorisé de QPV : Saint-Exupéry (Marseille, 2 classes, 30 élèves), Victor Hugo (Marseille, 4 classes, 80 élèves), René Caillié (Marseille, 3 classes, 23 élèves), Denis Diderot (Marseille, 6 classes, 136 élèves), le lycée Montgrand (Marseille, 4 classes, 119 élèves), Guillaume Apollinaire (Nice, 3 classes, 87 élèves).

²⁷ Certains élèves obtiennent ainsi une dérogation, qui est parfois une stratégie d'évitement vis-à-vis d'établissements défavorisés proches de leur domicile (voir tome 2).

L'inscription des jeunes dans des contextes socio-économiques contrastés

La diversité sociale des élèves enquêtés peut également être reliée au contexte social élargi dans lequel ils évoluent : on peut utiliser comme indicateur le **revenu médian déclaré par UC de leur lieu de résidence** (par IRIS). Selon ce critère, les élèves ayant participé à l'enquête GRAPHITE s'inscrivent dans une diversité de contextes socio-spatiaux. C'est juste une information de contexte : nous n'avons collecté aucune information sur les revenus spécifiques des familles des lycéens enquêtés.

Les lieux de résidence des élèves, répartis sur 602 IRIS au sein de 156 communes de la Région (cf. Carte 3), ont été croisés avec le niveau de revenu médian de leur IRIS par unité de consommation (UC) par foyer. Dans notre panel, 79% des enfants d'ouvriers et inactifs vivent dans des IRIS dont le revenu médian est en-dessous de 20 000 € (51% du total général des enfants d'ouvriers et inactifs en-dessous de 15 000 €), tandis que 71% des enfants de cadres supérieurs vivent dans des IRIS dont le revenu médian excède 20 000€.

Tableau 4. Lien entre CSP du parent le plus qualifié du ménage des élèves enquêtés et niveaux de revenu des IRIS de résidence

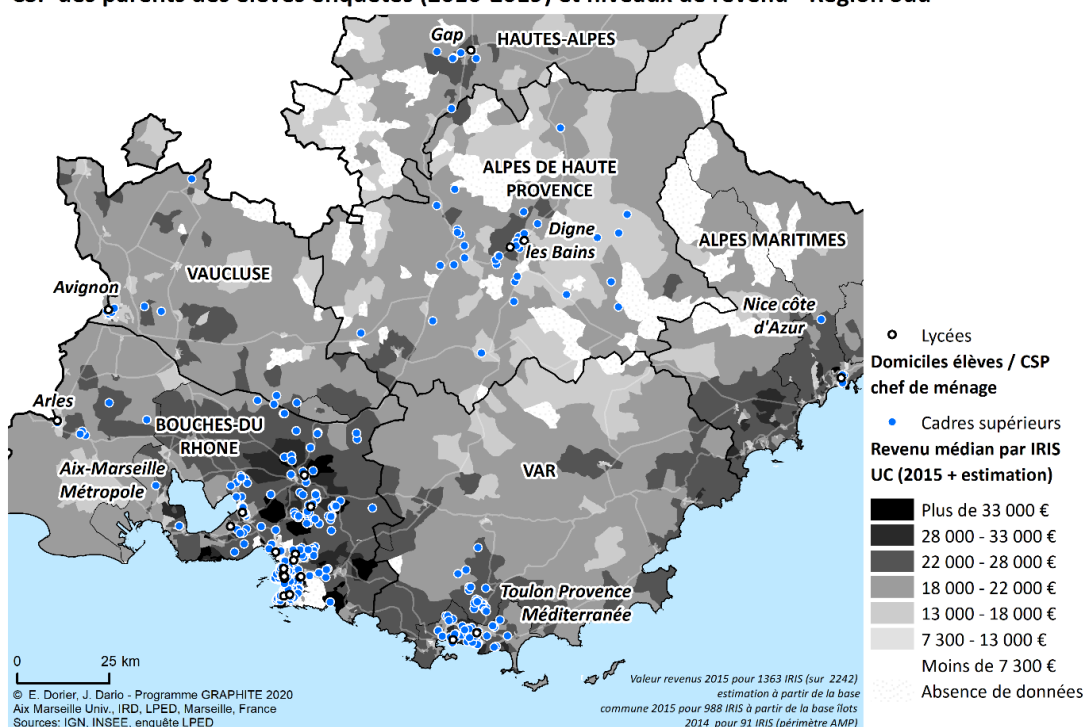
	Moins de 15 000€	Entre 15 000 et 20 000€	Entre 20 000 et 25 000€	Plus de 25 000€	Domicile non renseigné	Total général
Ouvrier et inactif	162	90	48	15	4	319
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	88	135	190	80	10	503
Cadres moyens	37	91	126	58	5	317
Cadres supérieurs	27	110	191	151	1	480
ND	15	15	11	7	0	48
Total général	329	441	566	311	20	1667

Source : géo-questionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

La carte des domiciles selon les CSP et les revenus par IRIS souligne et nuance les forts contrastes régionaux liés aux inégalités socio-économiques. On repère des espaces péri-urbains ou de montagne, favorisés par le cadre de vie et socialement plus aisés face à des espaces de forte concentration territoriale de la pauvreté, souvent répertoriés comme "Quartiers prioritaires de la politique de la ville" (cf. infra, p 48-49), d'autres espaces plus mixtes où le lien entre CSP et revenu médian de l'espace du domicile est moins net.

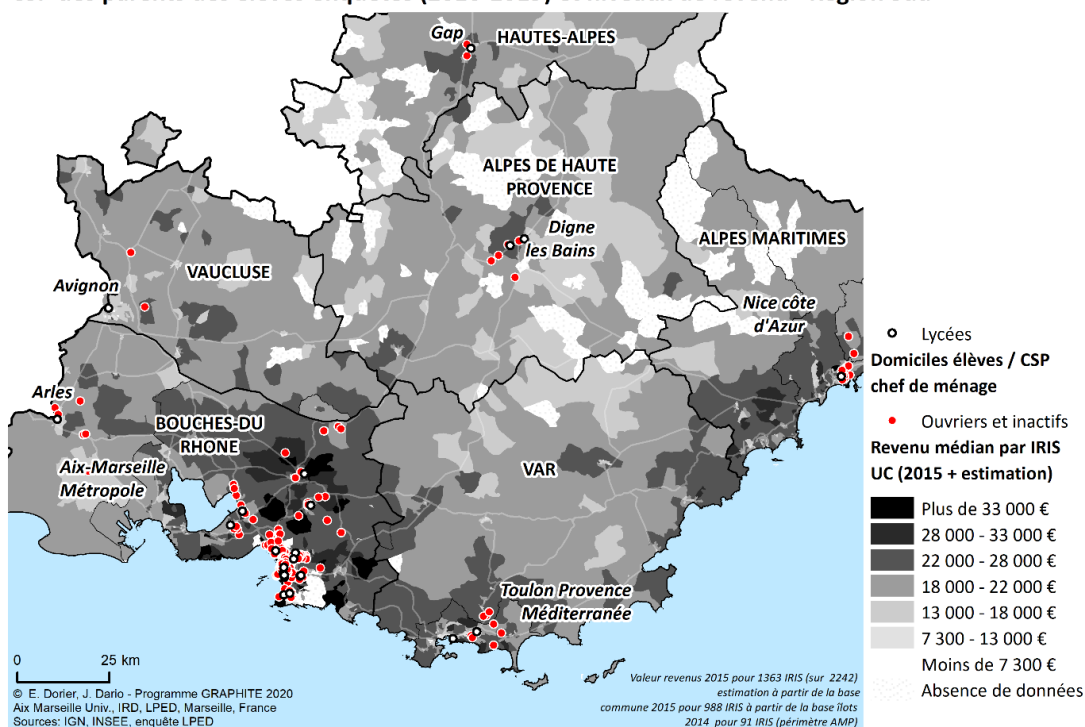
Carte 17. Domiciles d'élèves enquêtés de parents cadres supérieurs dans la région Sud

CSP des parents des élèves enquêtés (2016-2019) et niveaux de revenu - Région Sud



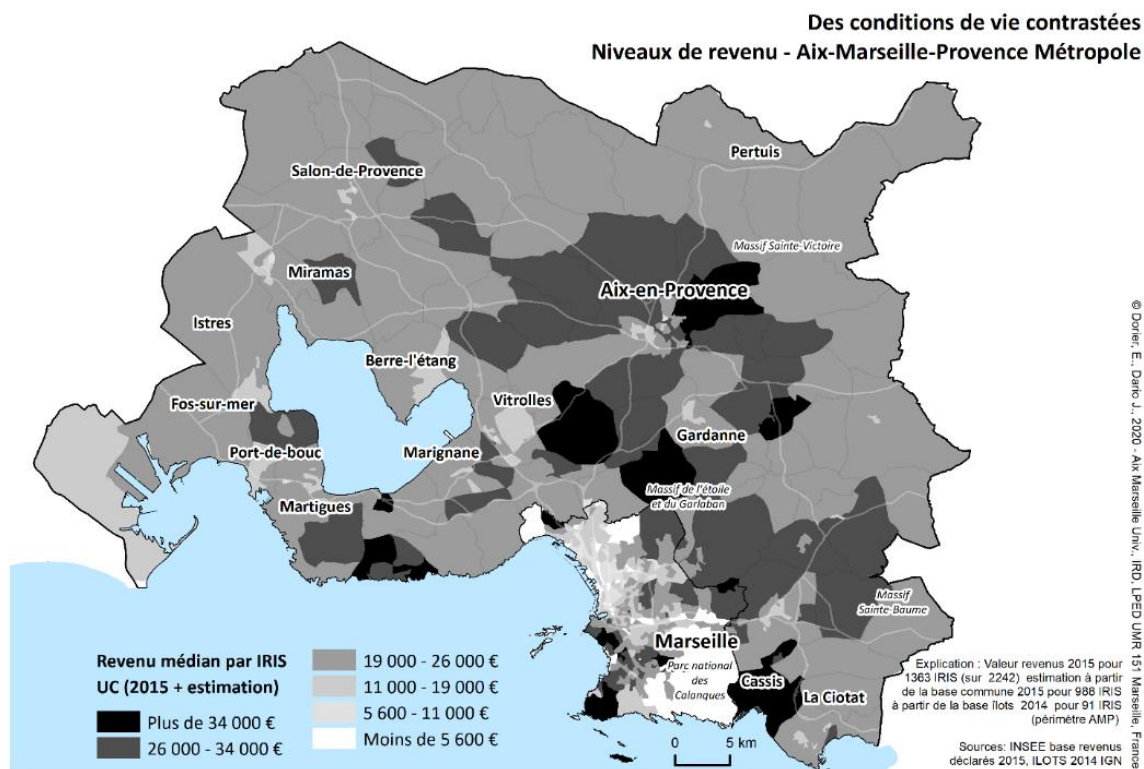
Carte 18. Domiciles d'élèves enquêtés dont les parents sont ouvriers ou inactifs

CSP des parents des élèves enquêtés (2016-2019) et niveaux de revenu - Région Sud



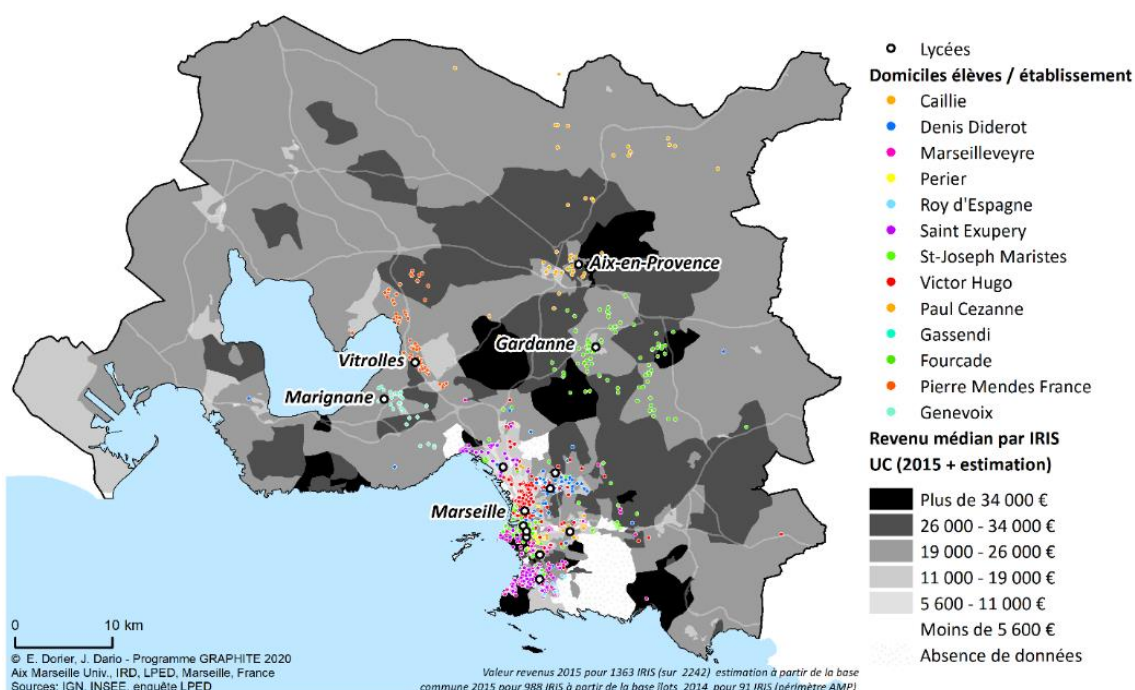
L'échelle de la métropole Aix-Marseille Provence (cartes ci-dessous) laisse voir d'importantes inégalités de revenus. On note des poches de pauvreté et des disparités sur tout le territoire, dans l'agglomération aixoise (notamment entre l'axe Sud-Ouest et la périphérie Nord), sur les pourtours de l'étang de Berre...

Carte 19. Revenu médian par IRIS dans la métropole d'Aix-Marseille



Carte 20. Domiciles des élèves enquêtés et revenu médian par IRIS dans la métropole AMP.

Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et niveaux de revenu - Aix-Marseille-Provence

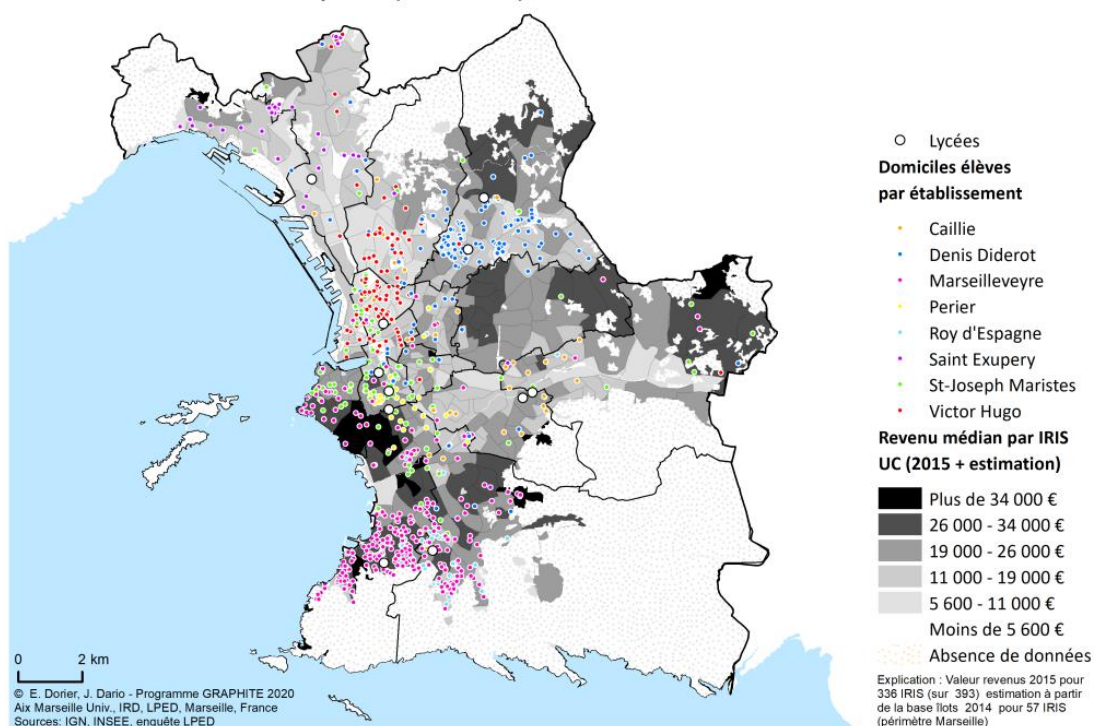


Ces inégalités de revenus ont une ampleur toute particulière à Marseille. Les bas revenus y sont très représentés, plus que dans le reste de la métropole (Marseille apparaît dans l'ensemble plus clair, carte 18). Marseille constitue une mosaïque que la dichotomie quartiers Nord / quartiers Sud ne suffit d'ailleurs pas à résumer, certaines parties du Nord-Est (dans le 13^{ème} et le 14^{ème}

arrondissement notamment) ayant des niveaux de revenus parfois équivalents aux secteurs aisés du Sud.

Carte 21. Domiciles des élèves enquêtés et revenu médian par IRIS dans la commune de Marseille.

Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et niveaux de revenu



Certaines situations sont très homogènes : 83% des élèves des classes de 2^{de} enquêtées du lycée Saint Exupéry (15^{ème} arr., Marseille) habitent dans un IRIS où le revenu médian est inférieur à 15 000€. Symétriquement, 53% de ceux du lycée Marseilleveyre (8^{ème} arr., Marseille Sud) habitent dans un IRIS où le revenu est supérieur à 25 000€.

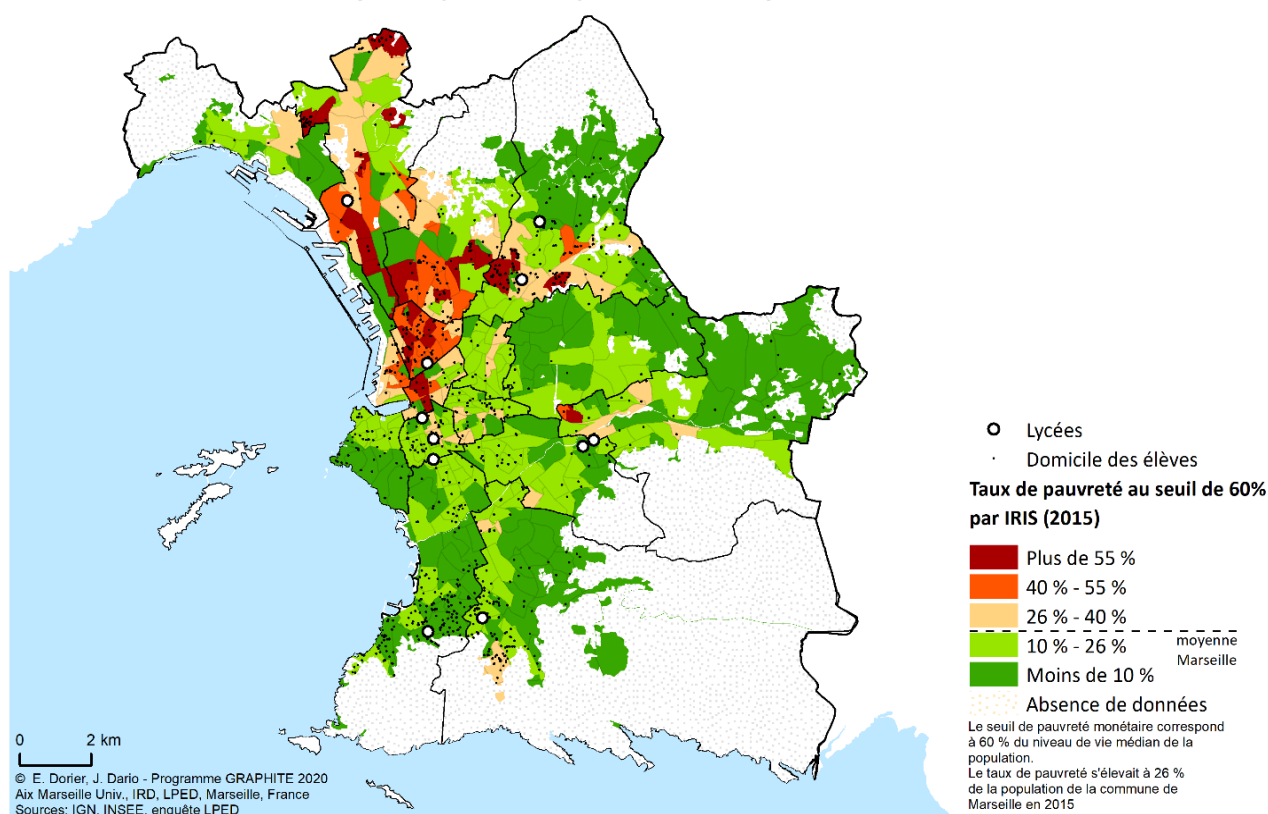
Niveaux de pauvreté

Une approche complémentaire est celle des taux de pauvreté. La valeur retenue est celle du taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de revenu médian de la population. Avec cette définition, 17,4% de la population de la région Sud était touchée en 2015 (Joseph, Rivière, INSEE, 2016). Parmi les lycéens enquêtés, 39% vivent dans un IRIS où les niveaux de pauvreté sont supérieurs à 17,4% (746 élèves, dont les familles ne sont pas forcément elles-mêmes en situation de pauvreté). A Marseille, le taux moyen de pauvreté selon l'INSEE est de 26%.

Si on croise domicile des élèves et taux de pauvreté par IRIS, on observe qu'à Marseille 40% des élèves du corpus vivent dans un IRIS où le taux de pauvreté est plus fort que la moyenne communale (423 élèves sur 1062 vivent dans ces contextes, sans être forcément *eux-mêmes* en situation familiale de pauvreté).

Carte 22. Domiciles des élèves enquêtés et niveaux de pauvreté à Marseille

Domiciliation des élèves enquêtés (2016-2019) et niveaux de pauvreté



1.4 Des conditions de logement inégales

Les différences sociales se traduisent concrètement par des conditions d'habitat inégales durant l'enfance et l'adolescence. Le logement est un paramètre essentiel concernant la vie quotidienne, les conditions de travail scolaire au domicile et le devenir des lycéens, élément de forte différenciation des conditions de scolarité, de vie et d'activités personnelles. La période de confinement traversée en mars-avril-mai 2020 a particulièrement mis en lumière les inégales conditions de vie des jeunes dans ce domaine.

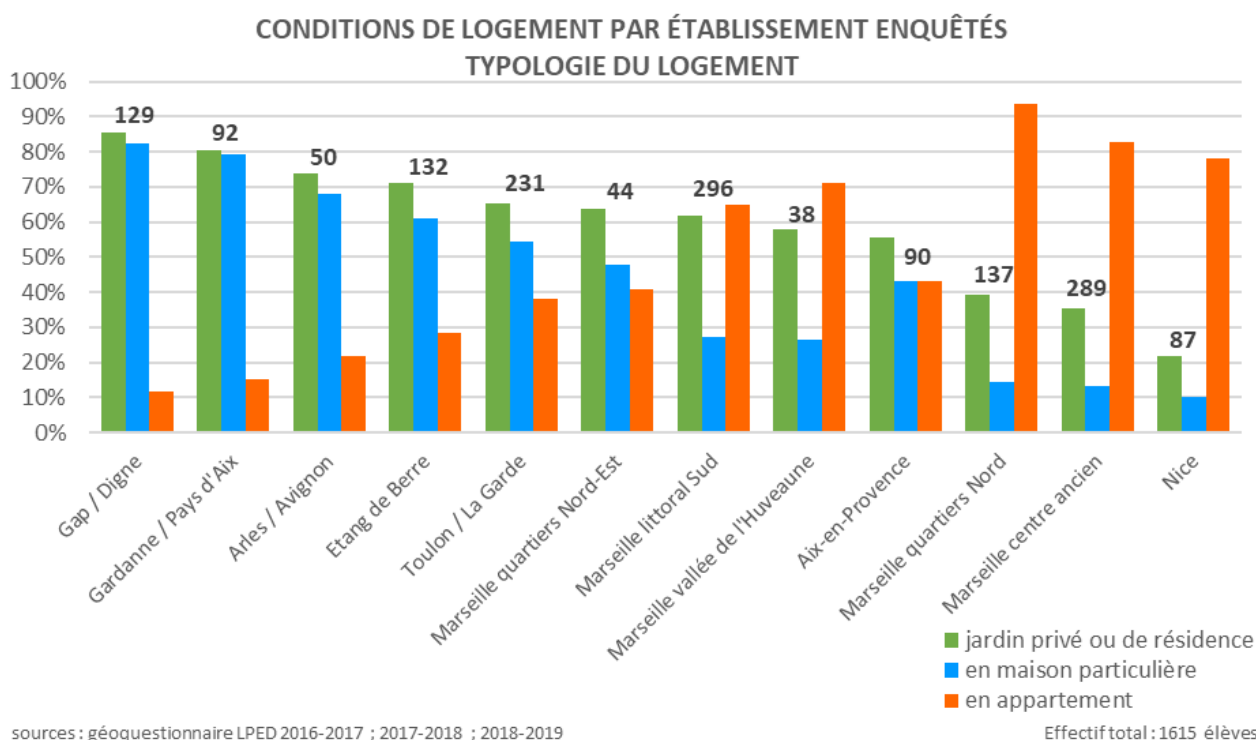
Typologie des logements

A travers le questionnaire, 1667 élèves interrogés entre 2016 et 2019 ont indiqué la nature de leur habitation, le nombre de pièces (qui a été l'occasion de travailler, avec leurs enseignants, sur la typologie des logements urbains), le nombre de personnes, la présence ou non d'un jardin privé (individuel ou commun) : 38% vivent en maison individuelle, 62% en appartement, mais avec de très fortes différences entre les territoires comme le montre la fig.6.

Le classement des lycées selon le type logement (des élèves enquêtés²⁸) fait apparaître, aux deux extrémités du graphique, **des classes dont une forte majorité d'élèves (plus de 80%) vivent dans le même type d'habitat** (forte majorité d'habitat individuel ou de vie en appartement).

²⁸ Ce n'est pas forcément représentatif de l'ensemble des niveaux et sections de chaque lycée.

Figure 8. Conditions de logement des élèves enquêtés (2016-2019)



L'homogénéité des conditions de logement au sein d'une même classe est évidente quand l'aire de recrutement du lycée est concentrée : grands ensembles sociaux ou copropriétés dégradées, pour les classes des lycées des quartiers Nord de Marseille et des centres villes anciens. Dans le cas d'un recrutement spatialement dispersé en périphéries pavillonnaires ou dans le périurbain on trouve aussi des types homogènes (habitat individuel du périurbain diffus en pays d'Aix et Gardanne, aire de recrutement du lycée de La Garde, environs des petites villes de montagne).

Le diagramme souligne que **les conditions d'habitat plus diversifiées au sein même des classes** correspondent aux périphéries de classes moyennes à aisées de la commune de Marseille, avec un habitat associant pavillonnaire et copropriétés en résidences dotées de jardin, souvent fermées-sécurisées (Marseille littoral sud, Marseille Nord-est).

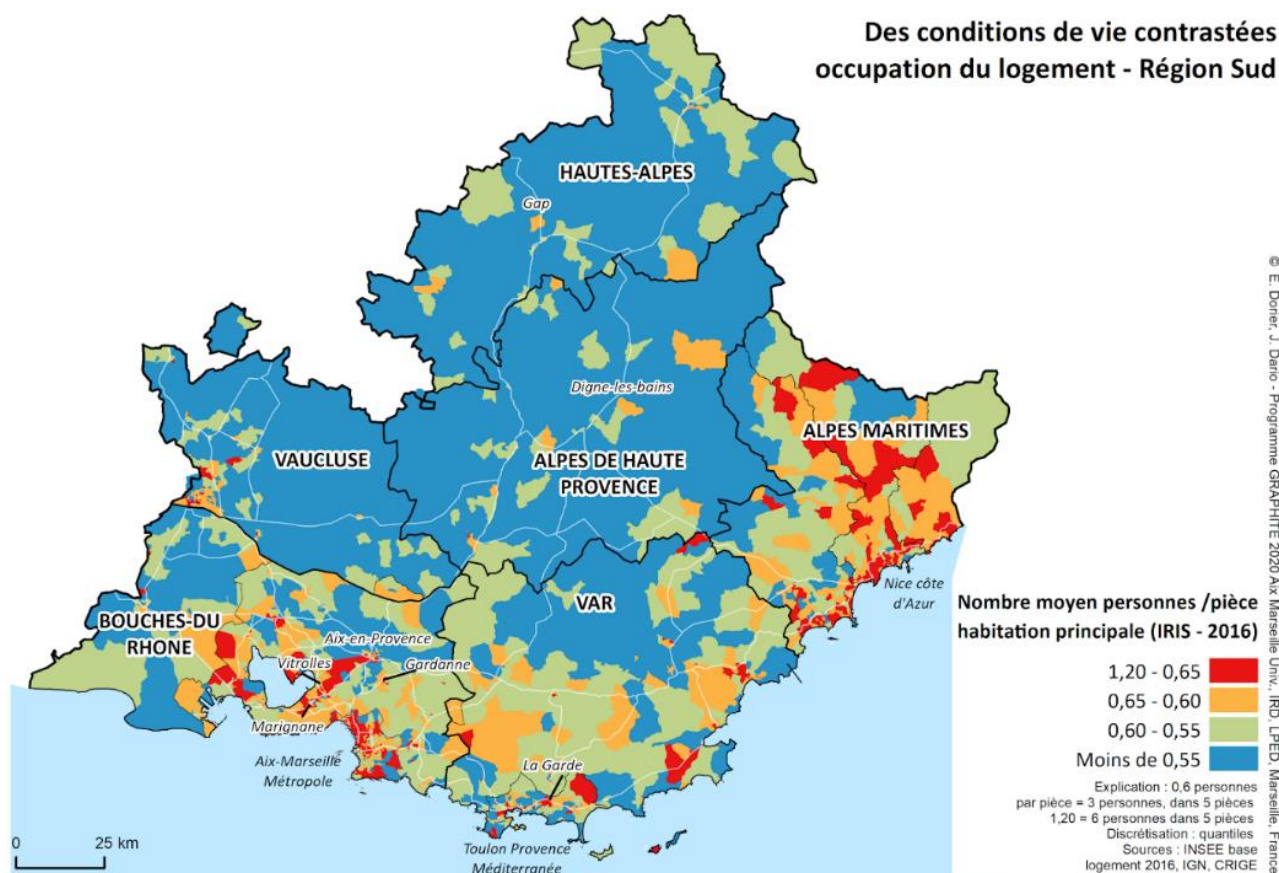
Les logements des lycéens : plus densément occupés que la moyenne régionale

Dans la Région Sud, la moyenne toutes catégories de ménages confondues (avec ou sans enfant) est, selon l'INSEE, de 0,6 pers/pièce (INSEE, 2016)²⁹. Comme partout en France, cette moyenne régionale recouvre de forts écarts. La carte 23, qui concerne toute la population régionale (ménages avec ou sans enfants) montre que les environs d'Aix, Lagarde, du littoral Sud de Marseille, de Gap et de Digne sont en général en dessous de la moyenne régionale des 0,60 personne par pièce.

²⁹ Cette moyenne générale inclut les nombreuses personnes âgées vivant seules. Pour affiner nos comparaisons, il faudrait travailler sur des fichiers Insee détaillés permettant des analyses par tranche d'âge des personnes du ménage.

Carte 23. Nombre de personnes par pièce par IRIS en Région Sud, tous ménages confondus

(Insee 2016)



© E. Dorier, J. Dario - Programme GRAPHITE 2020 Aix Marseille Univ. IRD, L'EPD, Marseille, France

Symétriquement, les contextes de taux élevés d'occupation du logement³⁰, supérieurs à 1 personne par pièce correspondent plutôt aux aires métropolisées. On remarque que **les espaces de taux élevés d'occupation au sein des logements ne sont pas les plus densément peuplés au km², mais ceux des zones urbaines les plus défavorisées**. Ces taux élevés (rouge sur la carte) concernent des zones urbaines défavorisées (selon critère de revenus), à fort taux de jeunes au sein de la population (Cf. 1.2), à dominante d'habitat collectif sans jardin privé (Cf.1.3), et dont la plupart ont été identifiées et classées comme quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), même si les QPV ont été définis de manière plus restreinte que les anciennes ZUS (Cf.1.5).

La sur-occupation est l'un des critères du "mal logement". La loi DALO sur le droit au logement opposables définit des critères de surface par habitant (25m² pour 3 personnes, variant selon l'âge et le sexe des enfants). L'INSEE publie des données indicatives simplifiées basées sur le nb de personnes par pièce. Au total, dans la région PACA 571.400 personnes habitent un logement considéré comme suroccupé (au sens simplifié de l'INSEE), soit 12 % de la population. Ce taux est minimisé par la prise en compte des 834 700 personnes vivant seules (17% des habitants de la région, souvent des personnes âgées), ainsi que des ménages dont la personne de référence a 65

³⁰ Extrait de : Insee <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236>. L'INSEE s'appuie sur des critères simplifiés pour définir la suroccupation (nb de pers. Par pièce). En 2016, selon le critère Insee, les taux de suroccupation moyens sont de 18% des ménages dans les QPV de la région SUD. Ils peuvent atteindre 30% dans le quartier du Paillon à Nice (aire de recrutement du lycée Apollinaire).

ans et plus, qui ne sont que 1,4%, dans notre région, à vivre en situation de sur-occupation du logement.

Les indices simplifiés de peuplement et suroccupation selon l'INSEE³¹ :

"L'**indice de peuplement des logements** caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage. Il prend aussi en compte **la surface de certaines pièces**, information issue de l'**enquête nationale Logement** mais qui n'est pas disponible dans le Recensement de la population.

La **suroccupation** selon l'INSEE est un indice plus simple, mesurable à partir du recensement, en rapportant la composition du ménage au nombre de pièces du logement. Les studios occupés par une personne sont exclus du champ.

L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ; une pièce pour les autres personnes de 19 ans ou plus ; une pièce par enfant de 7 à 19 ans de sexes différents, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans. La cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m².

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de **suroccupation modérée**. S'il manque deux pièces ou plus, il est en **suroccupation accentuée**.

Source : Zampini C., [INSEE, 2020](#)

Les lycéens dans des logements « potentiellement suroccupés »

Plusieurs études récentes ont alerté sur des risques de **sur-occupation du logement plus fréquentes chez les ménages ayant de jeunes enfants**, sans fournir de données sur les jeunes plus âgés. C'est pourquoi nous avons voulu préciser ici l'analyse des indicateurs d'occupation du logement pour ce qui concerne les ménages des lycéens enquêtés. **En effet l'impact de la suroccupation du logement sur la scolarité a déjà été démontré** (GOUX D., MAURIN É., 2005). Un élève qui n'a pas d'espace pour travailler au calme est freiné dans sa scolarité. La sur-occupation des logements est l'un des critères de la DEPP dans sa version 2017 de la "Géographie de l'école"³². Le terme de suroccupation a plusieurs définitions statistiques ou légales : il renvoie à un indice de nb de pièces et de superficie par personne, pondéré selon le nombre d'adultes ou d'enfants. Sur **la base de la déclaration des élèves enquêtés**, notre étude fournit un **indicateur simplifié de taux d'occupation des logements des ménages des lycéens**. L'occupation plus ou moins dense des logements des élèves enquêtés est ici estimée uniquement en **nombre de personnes par pièce** dans le domicile. Il s'agit ici d'un rapport brut, ne tenant pas compte de la surface, ni de l'âge des occupants. Cet indicateur correspond à celui fourni par les recensements nationaux. Le remplissage du questionnaire en classe a été l'occasion d'expliquer aux élèves comment l'INSEE définit le logement et l'intérêt des statistiques en la matière.

Nous avons calculé le taux d'occupation des logements des lycéens pour chaque élève enquêté *sur la base de sa propre déclaration* (nombre de pièces du logement, nombre de personnes y résidant) et avec les informations limitées dont nous disposions (nombre de pièces, nombre d'occupants,

³¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236>

³² DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, 2017, *Géographie de l'école*)

présence d'au moins un jeune de moins de 18 ans). **Le taux d'occupation moyen du logement déclaré par les lycéens enquêtés est de 0,9. Il est donc supérieur à la moyenne régionale calculée par l'INSEE pour l'ensemble des ménages en 2016.**

La comparaison des deux graphiques suivants montre l'écart entre les **valeurs moyennes d'occupation des logements de l'ensemble des ménages** dans les contextes de logement des lycéens en 2016 (fig 9, taux d'occupation INSEE) et le **nombre de personnes par pièce au domicile des lycéens** enquêtés dans le cadre de GRAPHITE (fig. 10).

Figure 9. Nombre de pers/pièce moyen des contextes de résidence en 2016-2018 (moyenne INSEE par IRIS, tous ménages)

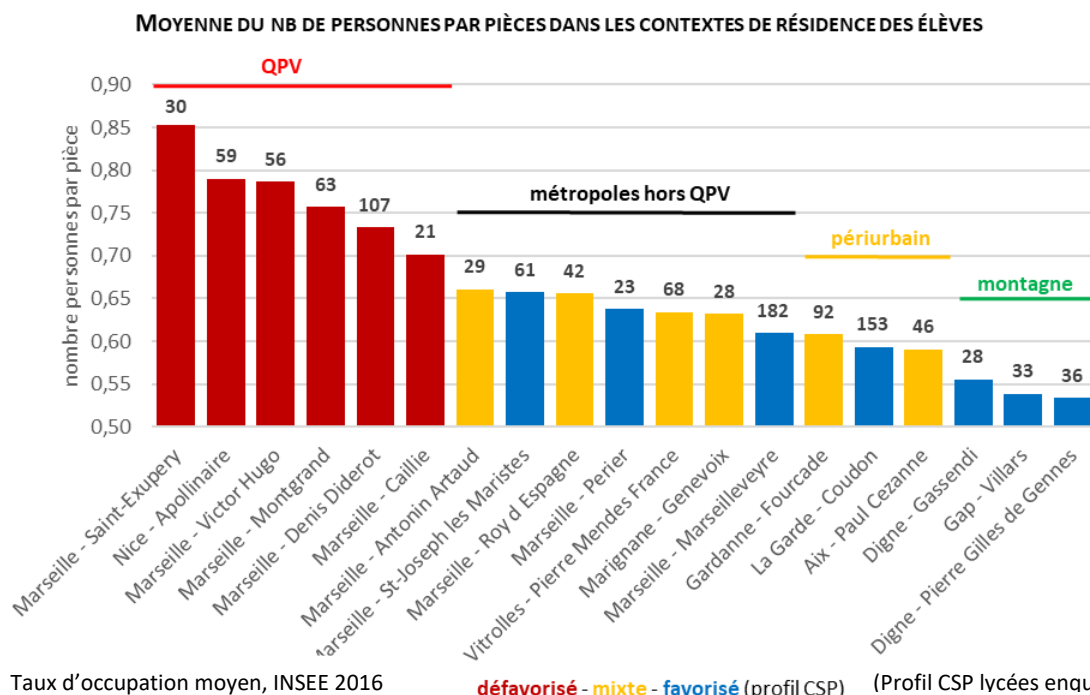
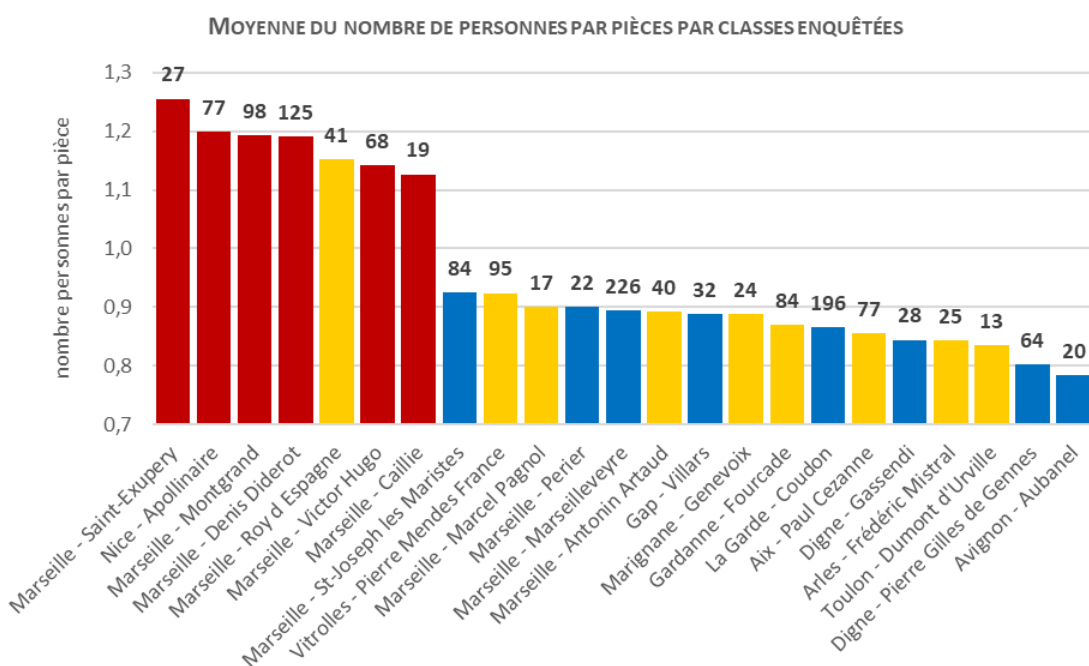


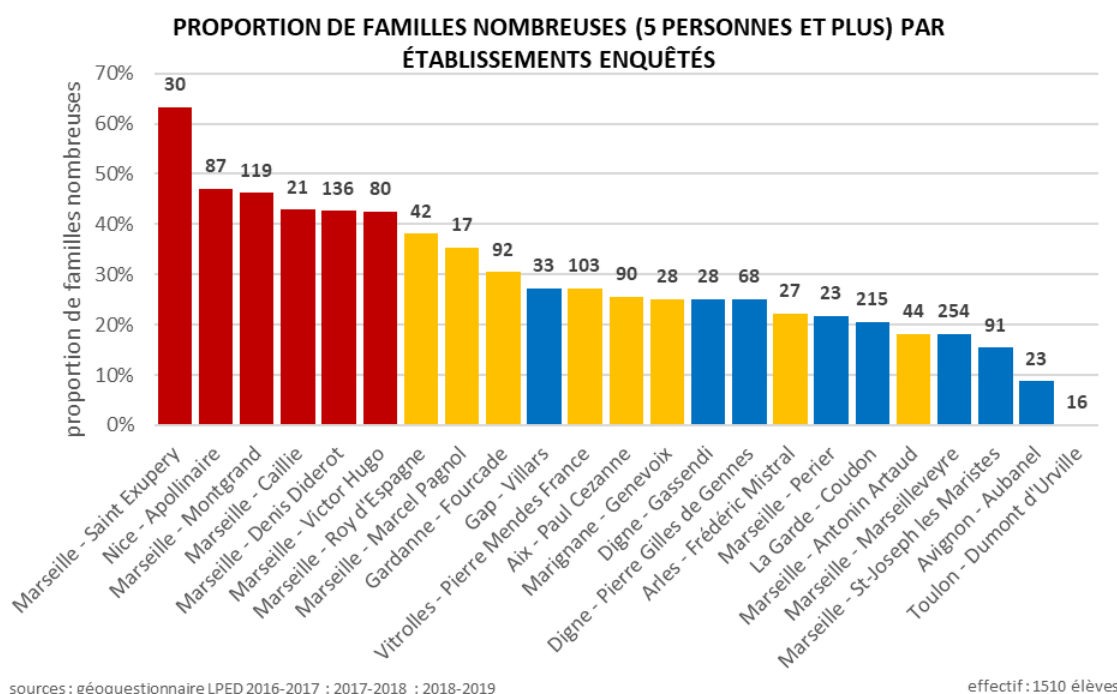
Figure 10. Nombre de pers/pièce au domicile des élèves enquêtés en 2016-2018 (calcul selon les déclarations des lycéens, enquête GRAPHITE)



Les couleurs attribuées aux classes enquêtées des lycées correspondent aux profils (favorisé/mixte/défavorisé) définis page 32 en fonction des CSP. **On voit que les taux d'occupation des logements des lycéens sont toujours un peu plus élevés que pour la moyenne de leur contexte résidentiel.** Les taux élevés chez des lycéens enquêtés dans les classes de quartiers très dévalorisés interpellent particulièrement (moyenne toujours supérieure à 1 personne par pièce, que les domiciles se situent dans des quartiers anciens et centraux ou en périphérie). En dehors des QPV, les disparités dans les taux d'occupation observés parmi les lycéens sont également liées aux territoires d'implantation des domiciles (central, périphérique, périurbain), elles-mêmes liées aux CSP.

Les variations peuvent être dues à la taille des logements mais aussi à celle des familles. Le graphique ci-dessous nous montre la forte variabilité du taux de lycéens déclarant vivre dans un ménage de 5 personnes et plus. La classification des lycées en fonction des CSP (défavorisé, mixte, favorisé) permet d'observer que les élèves de lycées défavorisés selon notre typologie sont aussi ceux où la proportion de familles nombreuses 5 personnes et plus est la plus importante.

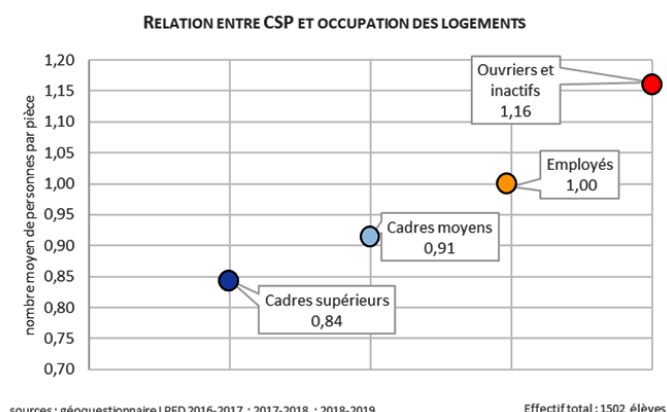
Figure 11. Proportion d'élèves en familles nombreuses dans les classes enquêtées



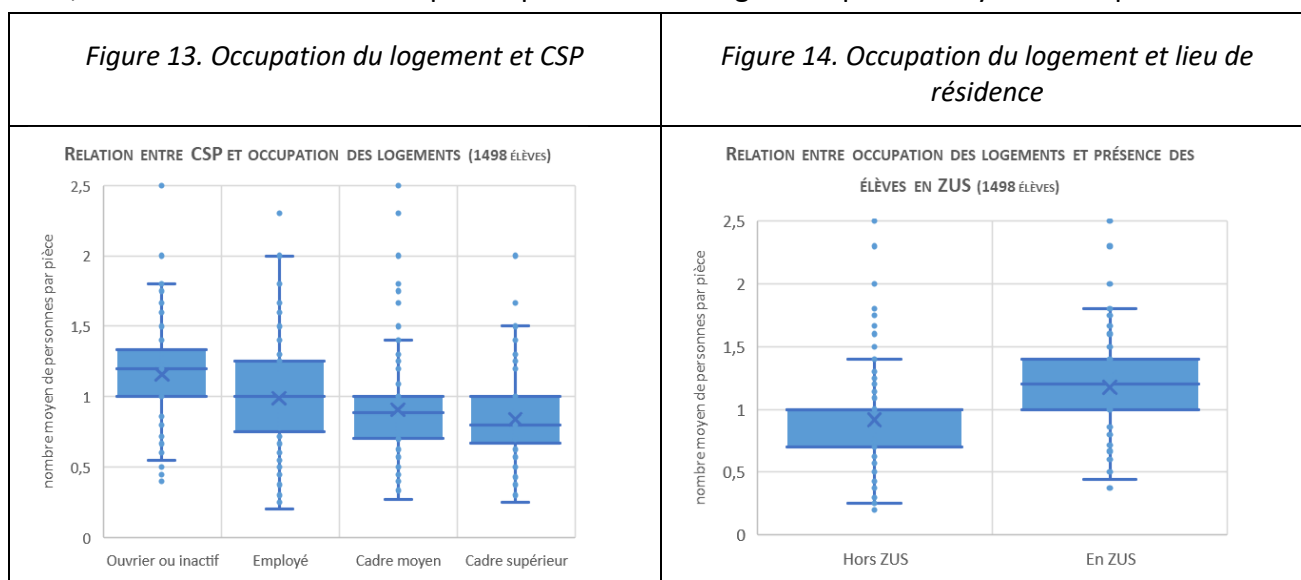
Il y a ensuite un lien évident entre cette forte proportion de familles nombreuses et un nombre de personnes par pièces plus important. Les élèves de familles nombreuses ont un nombre moyen de personnes par pièce de 1,22 contre 0,85 pour les familles de maximum 4 individus. En corrélant les CSP avec la taille des ménages et l'indicateur de nombre de personnes par pièce, on voit que les enfants d'ouvriers et inactifs, sont plus souvent dans des familles nombreuses et vivent dans des logements plus peuplés que les autres. Le lien entre le nombre de pers/pièce et la situation sociale des parents est ici estimé (Fig. 12) à travers la CSP du parent le plus qualifié des élèves enquêtés. Plus la CSP du parent d'élève de référence est élevée, plus le nombre moyen de personnes par

pièce au domicile principal est faible³³.

Figure 12. Relation entre occupation des logements et CSP des familles des lycéens



Derrière ces moyennes se cachent des disparités au sein même des catégories sociales. Elles sont résumées par les "boîtes à moustaches" ci-dessous qui confirment néanmoins la relation entre CSP, habitat en ZUS et sur-occupation potentielle du logement parmi les lycéens enquêtés.



Les diagrammes appelés "boîtes à moustaches" montrent la diversité des situations. La "boîte" concentre la majorité des valeurs (du 1er au 3ème quartile avec une ligne pour la médiane), les "moustaches" puis les points montrent la dispersion jusqu'aux valeurs extrêmes (minimum et maximum).

Au sein de notre panel de lycéens, on atteint individuellement des extrêmes de 1,8 à 2 personnes dans certains ménages. Ces lycéens, qui vivent des situations d'entassement au domicile familial habitent presque exclusivement en appartement, tandis que les élèves avec le taux le plus faible habitent largement en maisons individuelles. Les valeurs individuelles les plus faibles visibles sur les figures 13 et 14 (< à 0,5 personne par pièce) correspondent à des jeunes de milieux favorisés vivant en zones rurales et périurbaines proches des petites villes de montagne

³³ Nous avons conservé la CSP la plus élevée des deux parents. En cas de double résidence (environ 10% des élèves) nous avons conservé le domicile déclaré par l'élève lui-même comme domicile principal.

(lycéens de Digne, Gap) ou disséminés dans les espaces d'habitat individuel périurbains du Var et du pays d'Aix.

D'autres études que la nôtre ont déjà montré que la suroccupation touche davantage les ménages ayant des enfants. Notre étude le confirme ici pour les ménages des lycéens. La moyenne de pers/pièce que nous observons pour les ménages des lycéens est de 0,9 contre 0,6 pour l'ensemble des ménages de la région selon l'INSEE. Le taux d'occupation du logement est lié aux CSP (Fig.12 et 13) ainsi qu'au fait de résider ou pas dans le périmètre des ZUS 2014 (Fig. 14).

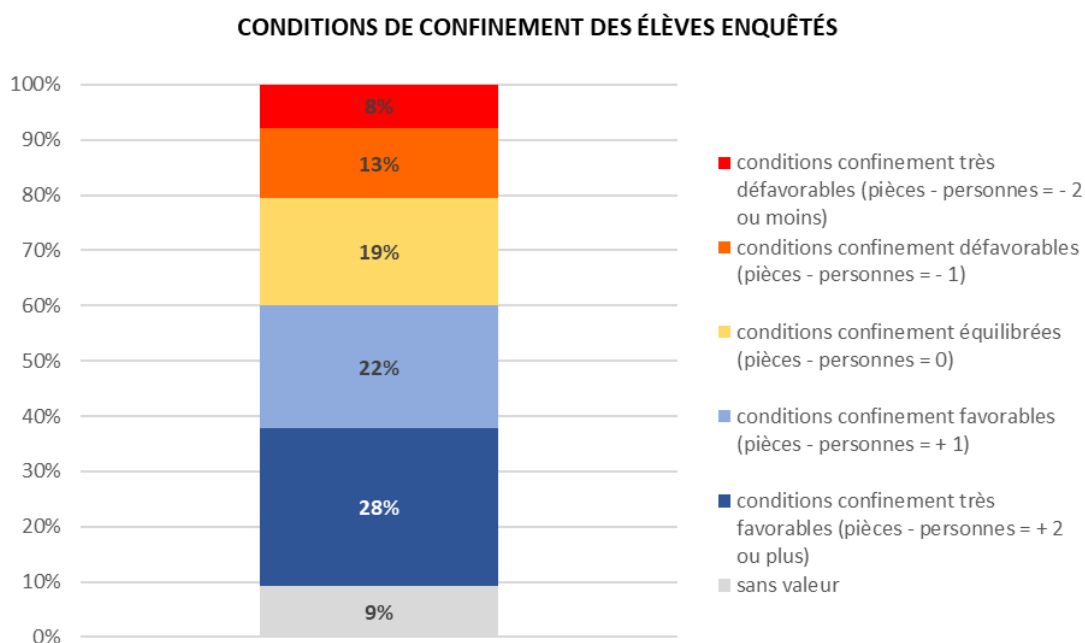
Ces conditions de vie quotidienne inégales sont susceptibles d'impacter les conditions de travail et les parcours individuels et scolaires, ce qui est un appel à la vigilance sur la situation d'élèves désavantagés dans leur scolarité, en lien avec leurs conditions de logement. Il est de la responsabilité urgente des collectivités concernées par la question du logement de remédier d'urgence à ces situations, et à celles responsables des infrastructures de l'enseignement secondaire et de la culture à intervenir par la création de salles d'études, médiathèques, internats afin de garantir une égalité des conditions d'études entre les lycéens

Les périodes de confinement 2020 : révélatrices des inégalités de logement entre lycéens

L'actualité de l'année 2020, avec la crise du COVID19, le confinement domiciliaire et la fermeture prolongée des établissements scolaires a généré de nombreux questionnements sur les inégalités sociales et territoriales. En mai 2020, l'INSEE a publié une série d'analyses régionales et départementales sur la question, fondées sur le calcul des "indices de peuplement". Ceux-ci sont calculés à partir du nombre de personnes par pièce, de la superficie des logements et de la composition des ménages (proportion d'enfants et d'adultes dans le logement).

Notre indice simplifié concerne les lycéens enquêtés. Il mesure, concernant chacun des élèves, et sur la base de sa déclaration, la différence entre le nombre d'habitants de son domicile et le nombre de pièces dans le logement, auxquelles on a rajouté la disposition d'un jardin privatif. Le but est d'éclairer la question relative aux conditions de vie des jeunes : conditions de travail scolaire, intimité, isolement possible, possibilité d'exercice physique au domicile.

Figure 15 – Les lycéens confinés



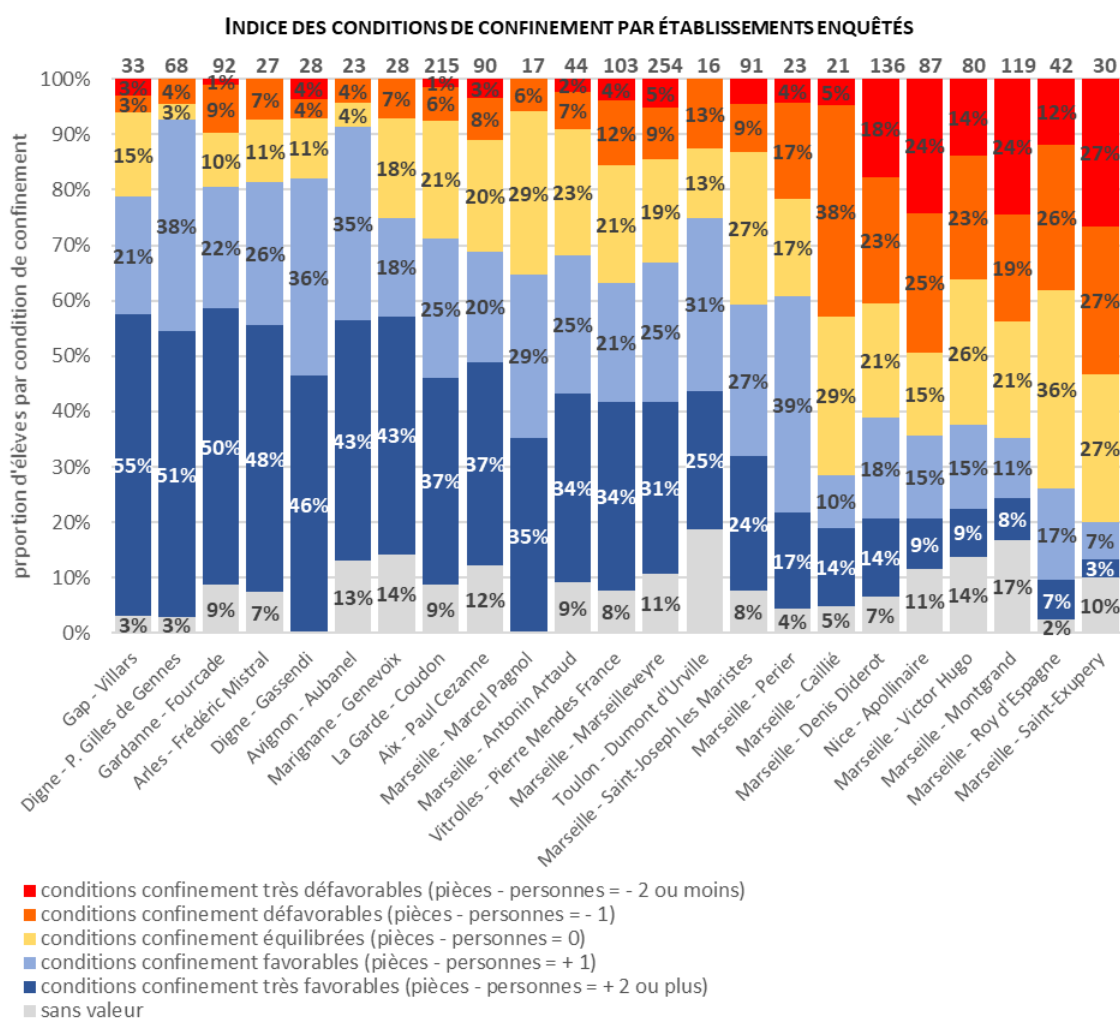
sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Effectif total : 1667 élèves

L'indice (*nombre d'habitant par logement*) – (*nb de pièces + jardin*) est décliné en 5 niveaux. L'indice ≥ 1 (bleu) signale un excédent de pièces par personnes (par exemple 4 pièces/jardin pour 3 personnes), l'indice 0 indique un « équilibre », le -1 est « défavorable » (manque 1 pièce) et le « très défavorable » à partir d'un déficit de 2 pièces (un ménage de 8 personnes dans 5 pièces).

Les variations sont fortes entre lycéens. Une majorité (54%) ont un indice positif (très positif dans 30% des cas). Mais 21% ont un déficit d'au moins 1 pièce par occupant. Ces logements n'offrent pas de bonnes conditions d'intimité ni de tranquillité pour le travail scolaire. Parmi eux 8% ont un indice très défavorable avec un déficit de 2 pièces ou plus (en comptant l'accès éventuel à un jardin). Dans la figure suivante, les mêmes données sont groupées par établissement : elles montrent des contrastes régionaux extrêmement marqués.

Figure 16. Indice des conditions de confinement par établissements enquêtés



sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Effectif total : 1667 élèves

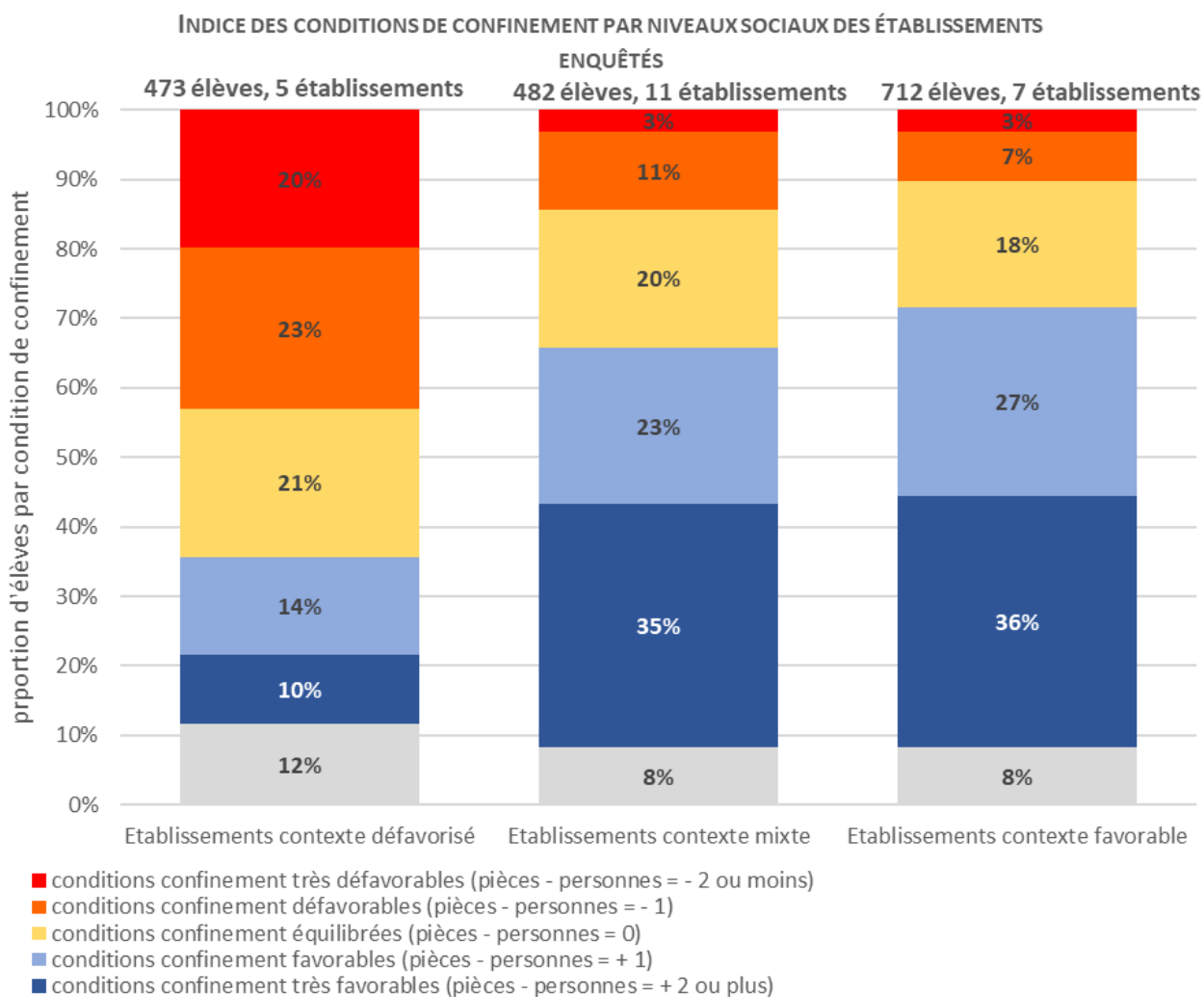
Les situations les plus critiques de notre panel concernent les élèves des quartiers défavorisés du nord et du centre de Marseille et de Nice, comme ceux du lycée Saint-Exupéry, recrutant majoritairement dans la cité de la Castellane (HLM, quartiers Nord de Marseille) avec 54% d'élèves en situation défavorable ou très défavorable ou ceux des lycées du centre ancien de Marseille (Victor Hugo et Montgrand).

Les situations favorables ou très favorables concernent les lycéens de milieux favorisés et vivant dans les petites villes ou à leurs abords périurbains (lycée Pierre Gilles de Gennes à Digne, forte majorité de parents cadres supérieurs, 76% d'élèves dans des conditions favorables ou très favorables, élèves du lycée Fourcade de Gardanne, vivant dans le pays d'Aix, 72% de conditions

favorables). On voit les très fortes inégalités au sein de la métropole Aix Marseille Provence, entre les quartiers de Marseille et les communes péri-urbaines.

Si on regroupe (Figure 17, ci-dessous) les établissements en fonction du profil des CSP (favorisé, mixte, défavorisé), une tendance reste observable. Dans les contextes définis comme défavorisés, 48% seraient aussi dans des conditions de confinement défavorables ou défavorables (20% du corpus d'élèves). Inversement, les élèves de lycées définis comme étant dans un contexte favorable comprennent 63% d'élèves dans des conditions de confinement elles aussi favorables ou très favorables

Figure 17. Indice des conditions de confinement par niveaux sociaux des établissements enquêtés



sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Effectif total : 1667 élèves

Le taux d'occupation du logement souligne l'impact concret des inégalités sociales qui affectent directement les conditions de vie des lycéens de la région Sud ainsi que leurs chances de réussite de leur scolarité.

Elles appellent des actions correctrices pour rétablir l'égalité des parcours scolaires. Si les conditions de logement ne peuvent pas être améliorées dans l'immédiat, du moins est-il urgent de garantir aux jeunes lycéens en situation de suroccupation à leur domicile, l'accès à des équipements collectifs de proximité propices à la concentration dans le travail scolaire (espaces de travail en commun, de connexion internet, médiathèques, qui pourraient d'ailleurs être situés dans le lycée lui-même. Ces espaces devraient être accessibles dans l'espace et dans le temps avec des horaires et des jours d'ouverture élargis (soirées et surtout vacances scolaires).

Les lycéens eux-mêmes ont fait part de ces besoins dans leurs réponses au questionnaire et dans leurs suggestions d'aménagements urbains. Ainsi, plusieurs projets imaginés par des groupes d'élèves, vivant principalement dans les quartiers centraux densément peuplés ou en QPV, et/ou membres de familles nombreuses, concernent des lieux de qualité pour le travail scolaire, pour des rencontres extra-scolaires entre élèves, des médiathèques de quartier.

1.5. Typologie des territoires

ZUS et quartiers prioritaires

Par croisement entre carte des domiciles et carte des Quartiers prioritaires nous avons pu estimer la part d'élèves vivant dans ces quartiers prioritaires, que nous avons ici définis au sens large par les périmètres des anciennes ZUS (qui était toujours pris en compte par les statistiques de l'éducation nationale au lancement de cette étude)³⁴.

Suite à la réforme de la politique de la ville et à la simplification voulue des zonages, seules certaines d'entre elles sont devenues des Quartiers prioritaires de la ville (QPV, 2014), ces derniers étant désormais définis sur la seule base de la pauvreté monétaire. Ils sont généralement caractérisés par une population plus jeune que la moyenne, largement issue d'une immigration relativement récente³⁵.

Malgré la refonte de sa propre géographie prioritaire, dans un sens également restrictif pendant le déroulement de GRAPHITE, le Ministère de l'Education nationale prenait toujours en compte comme critère territorial dans ses statistiques de référence (2015) le taux d'élèves résidant dans le périmètre des ZUS. Le tome 2 de ce rapport permet de visualiser ces périmètres (ZUS et QPV) de manière précise.

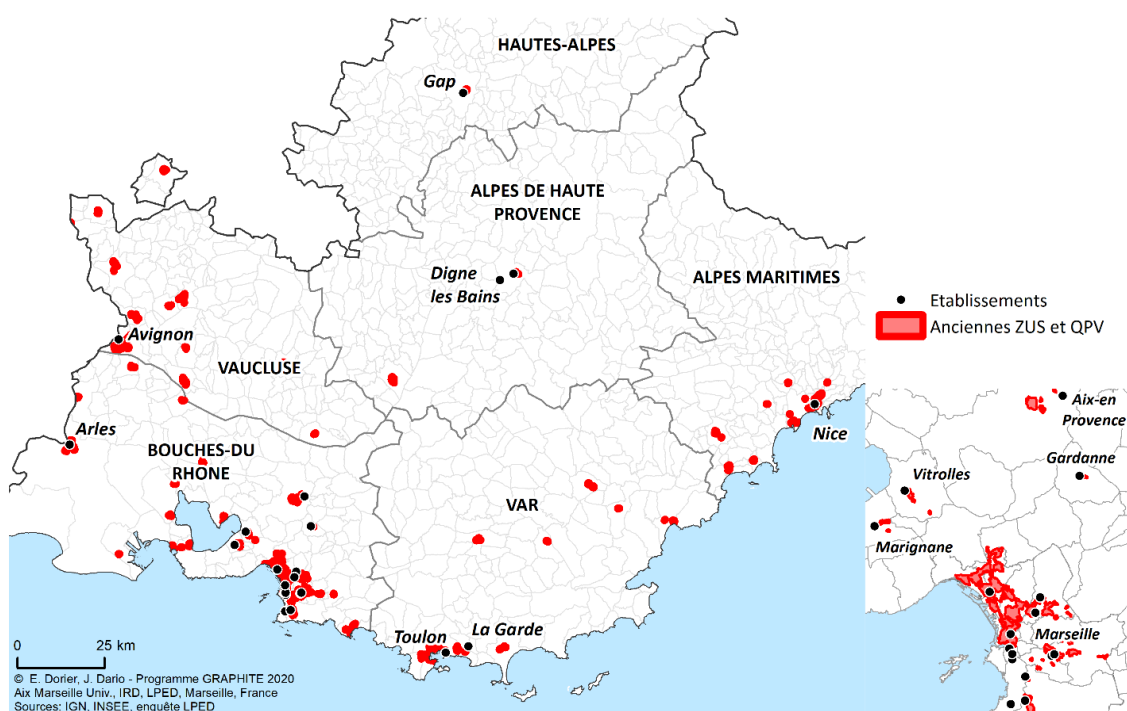
Les dispositifs de l'éducation prioritaire ont changé au cours du projet GRAPHITE. La délimitation des REP est liée à différents critères : catégories sociales défavorisées, QPV, élèves redoublant en sixième, et taux de boursiers, autant d'éléments qui ont un impact sur la réussite scolaire des élèves. Ils ne concernent plus que l'école obligatoire (écoles primaires et collège). Les lycées en ont été retirés. S'ils ne sont plus officiellement classés en REP, les lycées Victor Hugo, St Exupéry et Diderot (Marseille) et Apollinaire (Nice), restent les débouchés de collèges de secteurs classés REP +, avec une continuité des problématiques sociales pour les élèves. Considérés comme "lycées accompagnés" jusqu'en 2017, ces lycées situés en QPV, dépendent désormais du rectorat pour obtenir des dotations horaires plus importantes au cas par cas (allocation progressive de moyens).

³⁴ Les critères de délimitation des ZUS, fixés en 1996, étaient multidimensionnels, intégrant éléments de revenus, de CSP, taux de chômage, d'élèves boursiers. Les QPV sont définis en 2014 à partir des seuls critères de revenus. Le critère du taux d'élèves résidant en ZUS reste utilisé comme indicateur par le Ministère de l'Education Nationale en 2015 au moment où nous choisissons nos lycées. Nous avons dénombré les domiciles des élèves enquêtés situés à l'intérieur des périmètres des anciennes ZUS et des nouveaux QPV (cartes dans le tome 2). Le taux que nous calculé à partir des domiciles des élèves des classes enquêtées peut différer de la moyenne par lycée, communiqué par le Rectorat.

³⁵ "La population des zones urbaines sensibles", *INSEE Première*, n. 1328, décembre 2010.

Carte 24. Quartiers prioritaires et établissements enquêtés (2016-2019)

Quartiers prioritaires et établissements enquêtés (2016-2019)



Près de 23% des élèves de notre panel résident soit dans les périmètres des anciennes ZUS soit dans les périmètres des nouveaux QPV et dans l'un ou l'autre (détails dans le tableau 6.). Comme le montre le tableau 5. ci-dessous, c'est une sur-représentation par rapport au taux de lycéens de l'enseignement secondaire public résidant en QPV dans l'ensemble de la région PACA en 2017. En moyenne, dans la région, 14% des collégiens et 10% des lycéens des établissements publics vivent en QPV avec un écart important entre l'académie de Nice et celle d'Aix-Marseille. Cette sur-représentation des élèves résidant en ZUS dans notre panel s'explique par la place de la ville de Marseille, avec un collège (3^{ème}) et un lycée professionnel, une majorité de classes de 2^{de} ainsi que d'élèves de 1^{ère} technologiques résidant plus souvent que les autres dans les QPV. Pour l'académie de Nice, les élèves du lycée Appolinaire (Nice) résident pour moitié en QPV. Cette sur-représentation de lycéens vivant en QPV permet d'atteindre des effectifs suffisants pour mener à bien des comparaisons dans les parties suivantes.

Tableau 5. Proportions d'élèves vivant en quartiers politique de la ville

Académies	Nombre de QP	Elèves du secondaire habitant en QP (%)	Collégiens habitant en QP (%)		Lycéens généraux et technologiques habitant en QP (%)		Lycéens professionnels habitant en QP (%)		Elèves GRAPHITE en QPV ou ZUS
			Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Aix-Marseille	91	16,0	18,0	10,2	13,4	6,4	28,0	20,5	26%
Nice	37	6,8	8,1	2,2	5,5	2,0	12,9	6,1	13%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	128	12,3	13,9	7,4	10,0	5,0	22,3	17,4	23%

Source : MENJ-MESRI-DEPP / *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation, la recherche et l'insertion*, 2019, p. 61. Enquête GRAPHITE 2017-2018-2019

<i>Tableau 6 : proportion d'élèves enquêtés en QPV</i>	Total effectif	En QPV ou ZUS	Hors QPV ou ZUS	En QPV ou ZUS %	Hors QPV ou ZUS %
Marseille - Saint Exupéry	30	28	2	93%	7%
Marseille - Victor Hugo	80	69	11	86%	14%
Marseille - Denis Diderot	136	84	52	62%	38%
Marseille - Caillié	21	10	11	48%	52%
Nice - Apollinaire	87	40	47	46%	54%
Marseille - Montgrand	119	52	67	44%	56%
Marseille - Roy d'Espagne	42	13	29	31%	69%
Marseille - St-Joseph les Maristes	91	18	73	20%	80%
Marseille - Antonin Artaud	44	7	37	16%	84%
Avignon - Aubanel	23	3	20	13%	87%
Marseille - Marseilleveyre	254	33	221	13%	87%
Vitrolles - Pierre Mendes France	103	13	90	13%	87%
Aix - Paul Cézanne	90	11	79	12%	88%
Marseille - Marcel Pagnol	17	2	15	12%	88%
Marignane - Genevoix	28	3	25	11%	89%
Arles - Frédéric Mistral	27	2	25	7%	93%
Toulon - Dumont d'Urville	16	1	15	6%	94%
La Garde - Coudon	215	0	215	0%	100%
Gardanne - Fourcade	92	0	92	0%	100%
Digne - Gassendi	28	0	28	0%	100%
Marseille - Perier	23	0	23	0%	100%
Digne - Pierre Gilles de Gennes	68	0	68	0%	100%
Gap - Villars	33	0	33	0%	100%

1667 élèves ayant rempli complètement la rubrique « domicile ».

Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

La place tenue par les territoires « prioritaires » pour la Politique de la ville n'a pas permis de compenser la sous-représentation des enfants d'ouvriers (Cf. p 30) dans notre panel, comme le montre le croisement ci-dessous (que nous n'avons pu réaliser que pour les périmètres des anciennes ZUS).

Tableau 7. Lien entre CSP et domiciles dans les anciennes ZUS quartiers politique de la ville

CSP/ domicile des lycéens enquêtés dans les périmètres des anciennes ZUS	En ZUS	Hors ZUS	Total général
Ouvriers ou inactifs	157	162	319
Employés, artisans ou commerçants	77	426	503
Cadres moyens	32	285	317
Cadres supérieurs/enseignants	30	450	480
CSP non renseignée	14	34	48
Total résident en ZUS	310	1357	1667 domiciles

Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Plusieurs lycées enquêtés permettent d'appréhender des contextes territoriaux très défavorisés qui sont présentés plus en détail au tome 2 : quartiers centraux anciens paupérisés (lycée Victor Hugo à Marseille) et périphéries à dominante de logements très sociaux (lycées Diderot et Saint-Exupéry, Marseille, lycée Apollinaire, Nice).

Ainsi, dans les classes enquêtées du lycée Nord de Marseille (Saint-Exupéry,) la proportion des élèves habitant en ZUS atteint 93%, alors que dans les classes de huit autres lycées enquêtés (La

Garde, Gardanne, Marignane, Digne, Vitrolles, Gap, et Périer, à Marseille), quasiment aucun élève n'habite en Quartier prioritaire.

Profil des contextes territoriaux représentés (cf. tome 2)

L'enquête directe a permis de déterminer les aires de recrutement précises des classes enquêtées (localisation des domiciles des élèves). Les critères analysés dans cette partie 1 servent de base à une typologie des territoires des jeunes à partir de critères de centralité, de densité, du type d'habitat dominant, combinés à des paramètres socio-économiques (revenus médians, Quartiers prioritaires de la villes (QPV), anciennes ZUS). Cette typologie sans prétention statistique à l'échelle régionale sera utilisée dans la suite de ce rapport pour agréger et comparer entre elles certaines données.

Critères de densité : permettent de distinguer territoires métropolisés littoraux (Aix-Marseille métropole, Nice, Toulon/ La Garde), leurs hypercentres (Marseille, Nice), leurs aires urbaines (Gardanne, Vitrolles, Marignane), face aux petites villes de montagne (Gap, Digne).

Critères socio-économiques : permettent de distinguer territoires favorisés et "(dé)favorisés", au sens de l'Éducation Nationale, qui demeure plus large que celui de la définition des actuels "quartiers prioritaires" : niveau de revenu médian, CSP des parents, taux d'élèves provenant des anciennes ZUS,

Cinq grandes catégories de territoires régionaux sont représentées dans notre étude :

Territoires très défavorisés, cibles de la "politique de la ville" des métropoles, à Marseille (espaces du centre populaire de Marseille, aires de recrutement des lycées Victor Hugo et Montgrand), périphéries à majorité de logements sociaux (aires de recrutement des lycées Diderot, Saint Exupéry de Marseille, partiellement René Caillié), péricentre de Nice (aire de recrutement du lycée Apollinaire).

Territoires mixtes de centre de métropoles : centre-ville ancien (aires de recrutement du lycée Montgrand, lycée St Joseph les Maristes, classe enquêtée du lycée Périer), quartier sud (collège Roy d'Espagne recrutant pour moitié dans des cités HLM) et Toulon centre.

Urbain et périurbain très favorisé tant par le cadre de vie, la typologie des logements, que les CSP des parents : quartiers du littoral sud de Marseille (aire de recrutement du lycée Marseillevyre), large aire de recrutement périurbaine favorisée de La Garde, à l'Est de Toulon (lycée du Coudon), du sud d'Aix (lycée Fourcade de Gardanne).

Périurbain et rural favorisé : jeunes scolarisés dans les lycées généraux des petites villes de montagne : Gap (lycée Villars) et Digne (lycées Gassendi et Gilles de Gennes).

Territoires périurbains de classes moyennes/ mixtes : Est de l'Étang de Berre (lycée Mendès-France à Vitrolles et Genevoix à Marignane), secteurs autour de Gardanne (lycée Fourcade) et du pays d'Aix (classes enquêtées de section STMG du lycée Cézanne, qui recrutent dans des territoires urbains diffus).

2. MOBILITES ET TRANSPORT : UN FORT IMPACT QUOTIDIEN POUR LES LYCEENS

En plus des disparités familiales de CSP et de revenus analysées précédemment, les conditions de vie et d'équipements des territoires peuvent influencer les opportunités offertes à chacun. Ce sont ces différences entre territoires que les jeunes ont contribué à diagnostiquer, avant de proposer des projets d'amélioration. Parmi elles, les conditions de transport.

2.1. Ampleur des déplacements domicile-établissement scolaire

Le questionnaire rempli par les élèves nous renseigne sur les itinéraires domicile-lycée³⁶, les modes de transport empruntés, les distances parcourues ainsi que le ressenti des jeunes par rapport aux conditions de déplacement. Ces déplacements entre leur(s) domicile(s) et leur lycée occupent une place importante dans leur emploi du temps ainsi que dans leur vie sociale.

En plus du questionnaire, 714 commentaires libres portant sur cette question des mobilités domicile-lycée ont pu être analysés (sur 2 années 2016-2018), dont 311 sur les transports en commun (TEC). L'analyse des réponses ainsi que les calculs de distances et durée des trajets montrent les disparités territoriales en termes de temps passé dans les transports, de distances parcourues, d'accès aux différents types de transport.

De fortes disparités de distances et temps de transport

Les vies lycéennes au sein de la région Sud sont plus ou moins mobiles, avec de forts écarts de 1 à 3,5 en moyenne selon les classes pour le temps consacré aux déplacements domicile-lycée.

Les mobilités sont également plus ou moins autonomes selon les territoires. Autant que la distance ou la durée, les conditions de ces déplacements varient fortement et influent sur la manière dont les navettes domicile-lycée sont vécues.

L'aire de recrutement des lycées de petites villes de montagne est la plus étendue, même si à Gap, où 59,3% des élèves vivent à moins de 5 km du lycée Villars. A Digne seuls 33,3% des élèves enquêtés des lycées Gassendi et Pierre Gilles de Gennes vivent à moins de 5 km de ces établissements, 20% des élèves vivant à plus de 20 km.

Les élèves vivant en milieu périurbain ont des distances moyennes journalières plus longues à parcourir. Dans les communes de la métropole AMP la moyenne cache des différences entre élèves. Parmi les élèves enquêtés de Paul Cézanne (Aix-en-Provence), 55,4% vivent à plus de 5 km du lycée, dont 41,3% habitent à plus de 10 km. Au lycée Fourcade de Gardanne, 39,9% des élèves vivent à plus de 5 km du lycée.

³⁶ Il n'y a pas eu d'autre question sur les mobilités que celle des déplacements domicile-lycée mais les questions portant sur les lieux d'occupations personnelles nous renseignent indirectement sur l'aire de mobilité habituelle des jeunes.

Figure 18. Distance moyenne entre le domicile et les établissements enquêtés

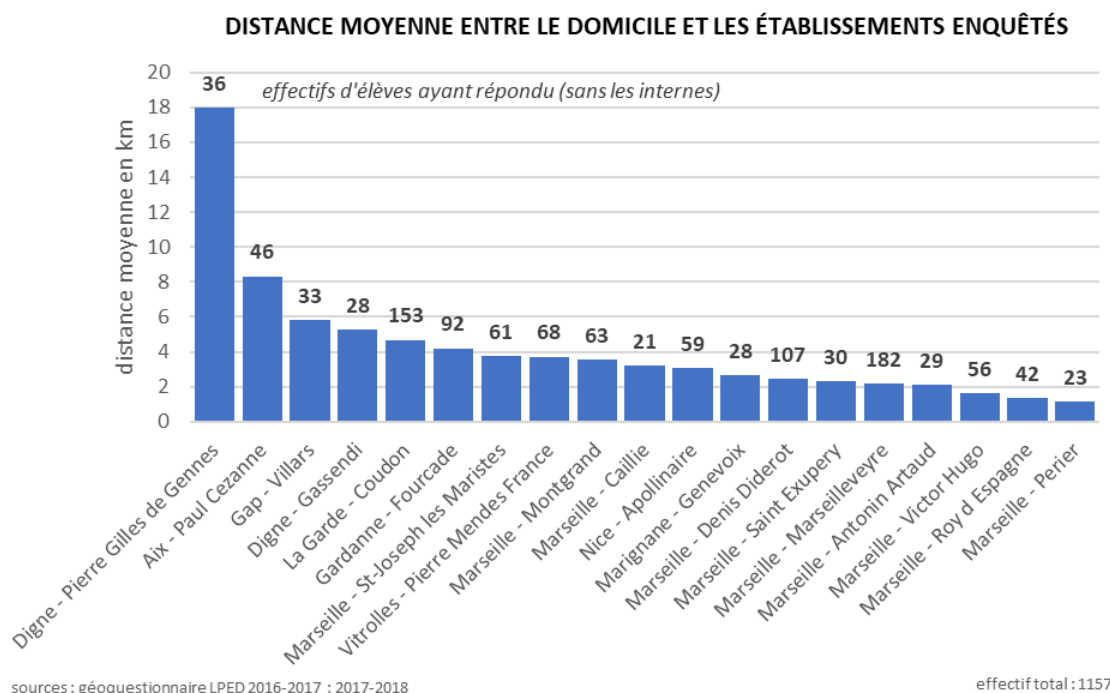
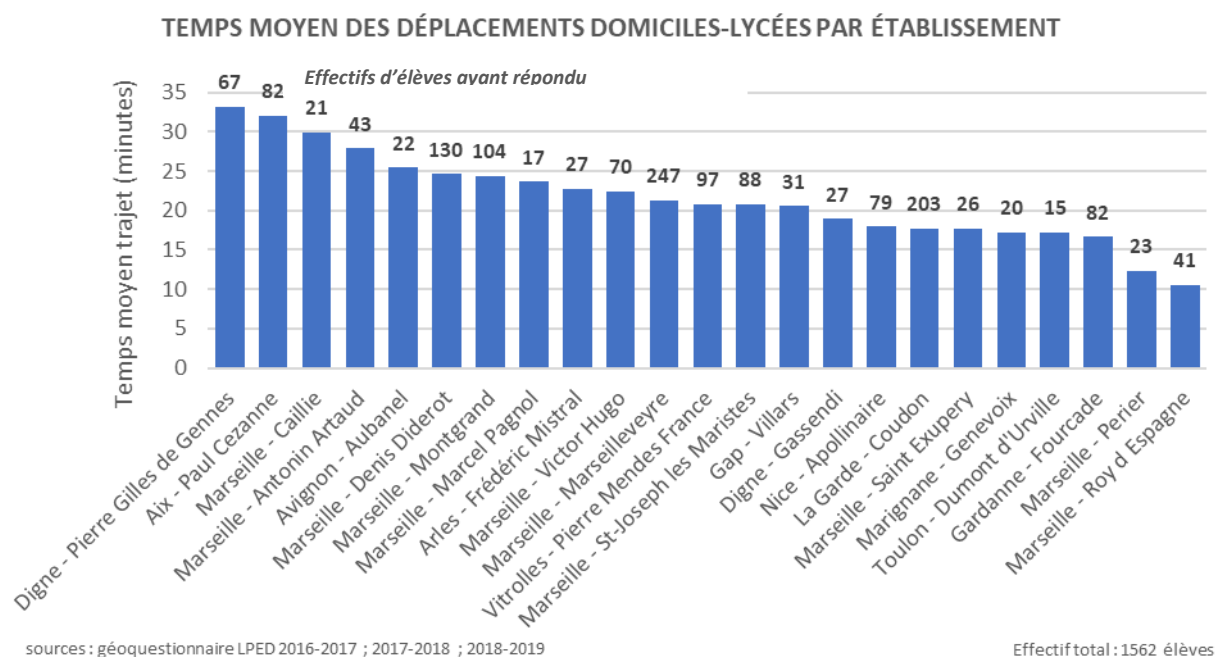


Figure 19. Temps moyen de déplacement domiciles-lycées

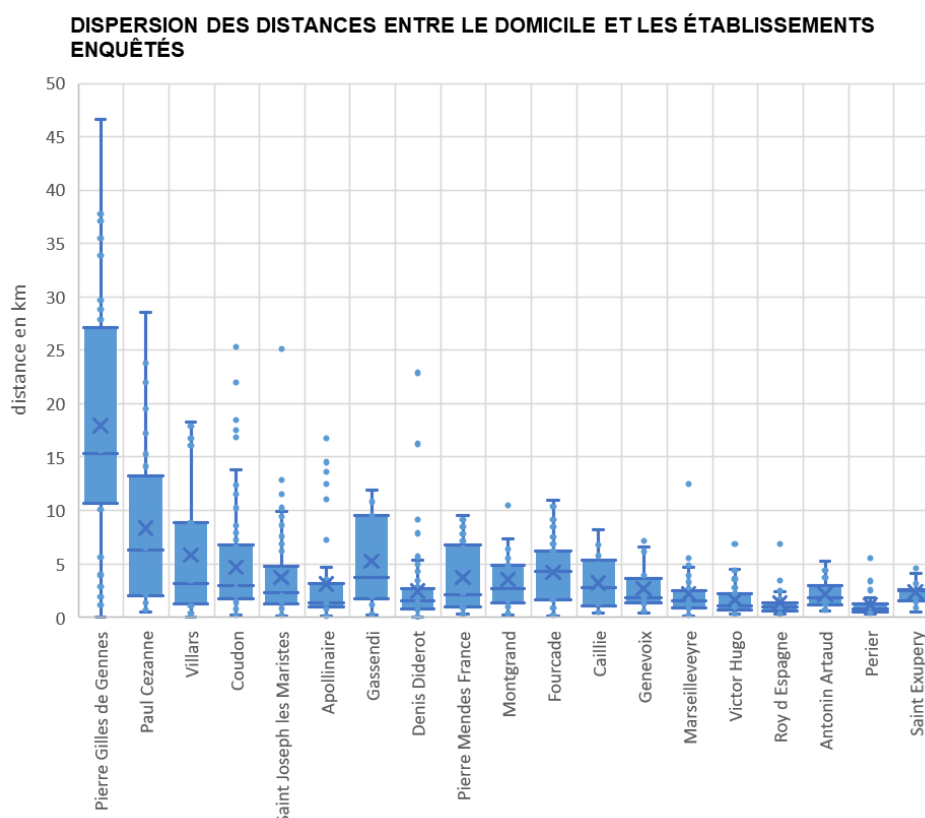


L'effet de proximité des domiciles peut être biaisé par l'accessibilité des transports en commun. On le voit au centre en comparant, à Marseille, le lycée Périer (10-15 minutes en moyenne) et Victor Hugo (25 min) ou, ceux vivant dans les arrondissements périphériques de Marseille qui font face aux temps de transport les plus longs. Les élèves de Diderot (13^{ème} arr.), Pagnol (11^{ème} arr.) et Marseilleveyre (8^{ème} arr.) ont ainsi respectivement un temps de transport de 25 et 24 et 21 minutes en moyenne pour une distance moyenne d'environ 3-4 km, à comparer aux élèves du Coudon (la Garde) et de Villars (Gap), qui font des temps plus courts pour des trajets de 5-6 km en moyenne majoritairement effectués en voiture (Cf. Figure 22.). L'établissement privé st Joseph des Maristes (non soumis à la carte scolaire) a une aire de recrutement plus étendue que les autres

lycées du centre ancien de Marseille. Il en va de même pour le lycée professionnel R. Caillié : comme la plupart des lycées professionnels : tous deux drainent les élèves d'un large périmètre.

Les moyennes, si elles donnent une idée générale des profils par établissement, masquent des nuances internes importantes (Figure 20.), liées aux lieux de domiciliation, qui peuvent être plus ou moins éloignés en fonction du découpage de la carte scolaire, de l'aire de recrutement des établissements et des stratégies de contournement des familles (voir 2.1.), mais aussi aux infrastructures de transport existantes, et à la CSP des parents et des moyens économiques de chaque ménage (voir section suivante).

Figure 20. Dispersion des distances entre domiciles et établissements



Sources : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

2.2. Modes de transport quotidiens

Ce sont les modes de transport empruntés qui définissent les différentes mobilités et territorialités. Vivre plus loin du lycée mais s'y rendre en voiture individuelle est parfois plus rapide que d'habiter dans une zone plus proche mais de se déplacer en transports en commun ou à pied. En zone urbaine dense, les lycées publics enquêtés ont pour la plupart un recrutement de grande proximité (moins de 2 km) qui peut théoriquement permettre la marche à pied ou d'autres mobilités actives et autonomes, comme Périer et Victor Hugo dans le centre de Marseille, le collège Roy d'Espagne ou le lycée St Exupéry dans les quartiers de logements sociaux du nord de Marseille.

Le graphique et le tableau ci-dessous concernent le trajet depuis le domicile principal. Nous avons considéré le mode principal utilisé par les élèves (s'ils mentionnent d'abord la voiture puis la marche, nous retenons comme mode principal la voiture). Les modes actifs rassemblent la marche et le vélo. Comme le montre la figure 21, **les lycéens empruntent très majoritairement des modes**

motorisés (notamment le transport en commun). Les élèves enquêtés se rendent à leur établissement scolaire majoritairement en transports en commun (50% en moyenne, avec des écarts selon les CSP), à pied ou à vélo (26%), accompagnés en voiture (19%), avec de très fortes disparités entre établissements.

Figure 21. Mode principal de transport domiciles-lycée (2016-2019)

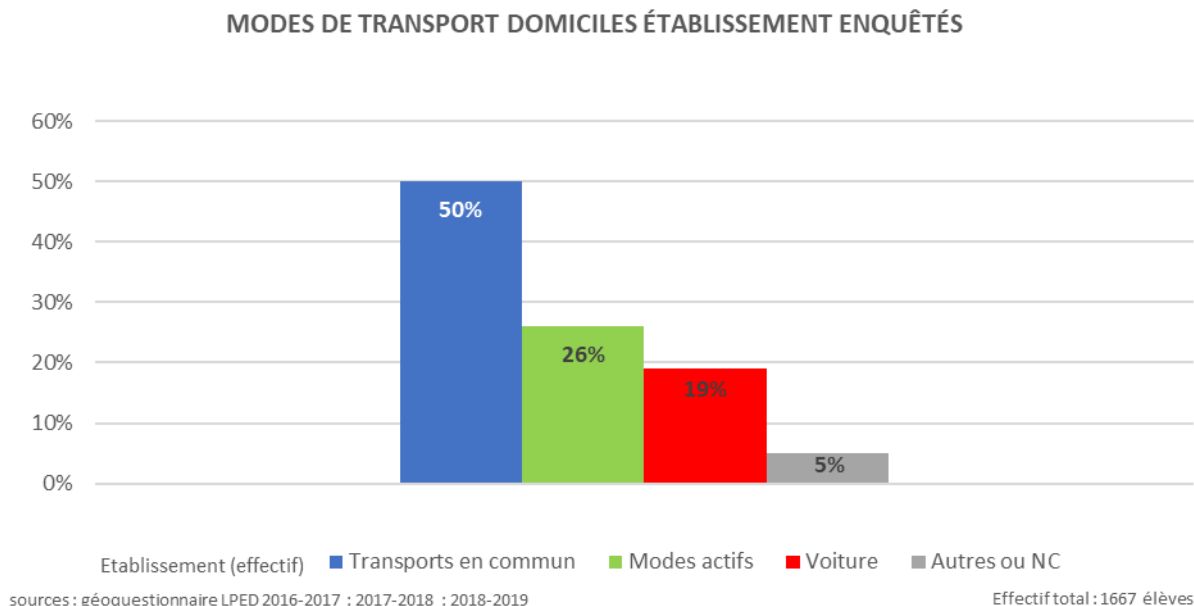
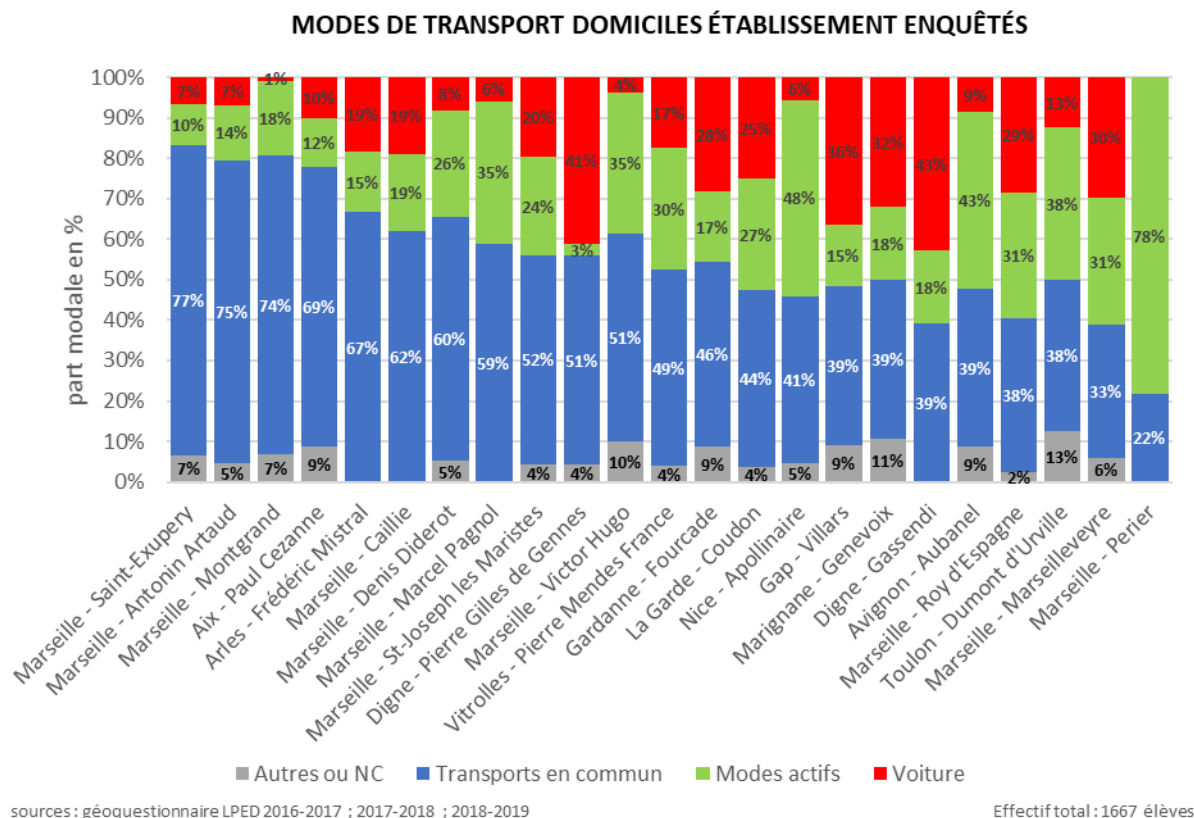


Figure 22. Modes de transport dans les classes des établissements enquêtés



La part des modes « actifs » est faible chez les lycéens. Elle ne voisine ou ne dépasse 1/3 que dans les établissements de quartiers centraux denses. Ils sont pratiqués sur de courtes distances par des lycéens de centre-ville (Toulon, Nice, lycée Périer à Marseille). Ils sont appréciés positivement en cadre naturel plutôt qu'en milieu péri-urbain, où l'exercice est jugé dangereux et peu agréable en raison notamment du manque de propreté ou d'éclairage. Les jeunes admettent qu'ils permettent de faire de l'exercice physique (8 occ.) et d'« être écologique » (4 occ.). Mais, s'ils ont le choix, les élèves favorisent la rapidité (92 occurrences dans les commentaires) et le confort que va apporter un mode de transport motorisé.

L'usage du vélo est extrêmement marginal. Les rares élèves (11) déclarant effectuer les déplacements domicile-lycée en vélo fréquentent pour la plupart (8) le lycée Marseilleveyre (littoral sud de Marseille). Le principal intérêt du vélo est d'étendre l'aire d'influence des modes actifs en se substituant à la marche lors de trajets plus longs. La faiblesse de son usage par les lycéens est conforme à une faiblesse régionale signalée par une récente note de l'INSEE (2021)³⁷. Elle pose cependant question alors qu'il s'agit d'un public jeune et *a priori* en bonne santé, surtout si l'on compare avec la situation d'autres villes en France (Paris, Lyon, Toulouse...) ou en Europe. **Cette situation traduit une « culture du vélo » particulièrement défailante pour les jeunes de la région Sud et ce, quel que soit le contexte.** Les conditions bioclimatiques rendent pourtant son usage optimal. Mais l'on peut pointer la rareté des aménagements cyclables ou la présence de fortes déclivités intra-urbaines (à Marseille ou à Toulon par exemple). Un élève fervent adepte du vélo du lycée Fourcade (Gardanne) a été le promoteur, avec son groupe de camarades, d'un « projet » de renforcement des déplacements en vélo électrique dans cette zone accidentée du pays d'Aix !

Les garçons semblent avoir légèrement plus recours aux modes actifs que les filles, qui se reportent sur les transports en commun (+ 4%) ou se font légèrement plus accompagner en voiture que les garçons (+ 2%). L'écart quantitatif est assez faible et il peut être biaisé par d'autres paramètres. Néanmoins, nombre de commentaires de filles mettent en avant des perceptions subjectives liés à l'inconfort voire une insécurité ressentie dans le fait de se déplacer à pied en ville.

Tableau 8. Modes de déplacements des élèves par genre et CSP

	Total	Filles	Garçons	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers et inactifs
Transports en commun	50%	54%	50%	42%	55%	52%	64%
Voiture	19%	21%	19%	28%	20%	20%	9%
Modes actifs	26%	24%	30%	29%	24%	27%	27%
Autres ou NC	6%	1%	1%	1%	1%	1%	1%

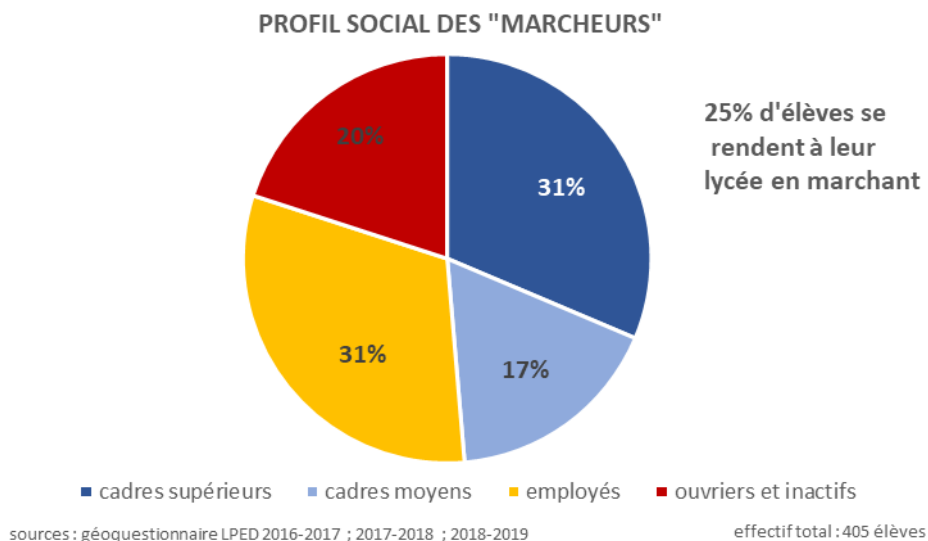
Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Sur la marche à pied, une récente étude menée auprès de lycéens pour le compte de la région Sud signalait que la « marche » pourrait être surtout présente chez les jeunes vivant dans des quartiers d'habitat collectif et défavorisés. Nous avons cherché si nous retrouvions ce lien, mais ne constatons pas ce genre de corrélation, ou alors biaisée par la distance entre le domicile et

³⁷ Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur N° 70, 2021, *Déplacements domicile-travail – Même sur de très courts trajets, l'usage de la voiture reste majoritaire*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016698>

l'établissement. Le genre semble plus déterminant que les CSP. Il y a une certaine homogénéité dans la répartition sociale des « marcheurs » qui est conforme à la répartition des CSP de l'ensemble des jeunes enquêtés comme le montre le graphique ci-dessous. L'usage des modes actifs semble également être corrélée de la variable revenu (revenu médian de l'IRIS du domicile).

Figure 23. Profil social des élèves « marcheurs »



Transports en commun ou voiture individuelle : de fortes disparités sociales entre lycéens

L'enquête montre l'importance du capital économique et social dans les modalités de transport motorisés des jeunes entre leur domicile et le lycée. **L'utilisation des transports en commun est clairement associée aux CSP les plus modestes** : 64% des enfants d'ouvriers enquêtés utilisent en priorité les transports en commun, contre 42% pour les enfants de cadres supérieurs. Inversement, 28% d'enfants de cadres supérieurs se déplacent en voiture du domicile au lycée, contre seulement 9% des enfants d'ouvriers ou inactifs.

A l'approche par CSP, s'articule celle des revenus. Si nous ne disposons pas des revenus de référence des ménages des élèves enquêtés, nous connaissons le revenu médian des IRIS où sont domiciliés les élèves.

Tableau 9. Modes de déplacement et revenus de l'IRIS du domicile

	Moins de 15 000€	Entre 15 000 et 20 000€	Entre 20 000 et 25 000€	Plus de 25 000€
Transports en commun	66%	49,8%	49,2%	47,8%
Voiture	6,9%	13,4%	27,4%	27,6%
Modes actifs	26,4%	35,4%	22,8%	23,9%

Sources : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Il s'avère comme pour les CSP que le fait de résider dans une zone de revenu moyens à hauts a un impact significatif sur l'usage des transports en commun (66% pour les revenus inférieurs à 15 000€, 47,8% pour ceux supérieurs à 25 000€, soit plus de 21 points d'écart).

Symétriquement, l'usage de la voiture pour se rendre au lycée chute dans les périmètres de revenus faibles (6,9% pour les revenus inférieurs à 15 000€) et grimpe sensiblement lorsque les revenus sont plus élevés (27% pour les revenus supérieurs à 20 000€, près de 20 points d'écart).

Les élèves habitant en ZUS utilisent 4 fois moins que les autres la voiture pour se rendre au lycée, et c'est dans les quartiers les plus défavorisés de cette enquête que les élèves utilisent le moins la voiture et le plus les transports en commun souvent associés à la marche à pied (en mode secondaire) : autour du lycée Apollinaire à Nice, et les ZUS du Nord de Marseille, par ailleurs sous-équipés en voitures individuelles comme le montrent les cartes ci-dessous.

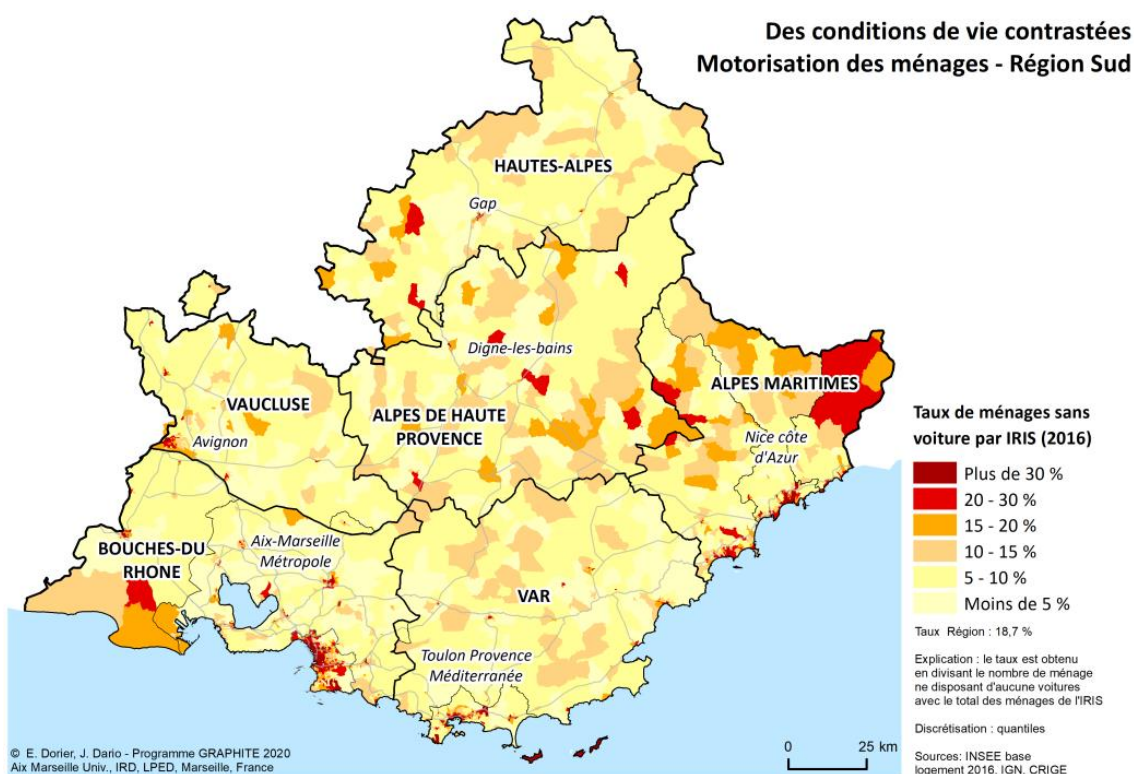
Ces données sur la région Sud confirment d'autres études (Oppenchain, 2009) ayant déjà montré, dans d'autres contextes que les mobilités des jeunes vivant en ZUS sont contraintes de différentes manières aussi bien en termes économiques (revenus familiaux), que par une faible motorisation des familles, mais également par une moindre disponibilité parentale (familles plus nombreuses, familles monoparentales, horaires de travail atypique).

En plus des paramètres économiques et sociaux, le niveau d'équipement en voiture individuelle explique les forts contrastes des modes de déplacements quotidiens entre élèves, variant entre territoires, comme le montrent les cartes ci-dessous (cartes 14 et 15). Les lycéens enquêtés de CSP supérieures résidant davantage dans des espaces péri-urbains dépendants de la voiture individuelle et surmotorisés.

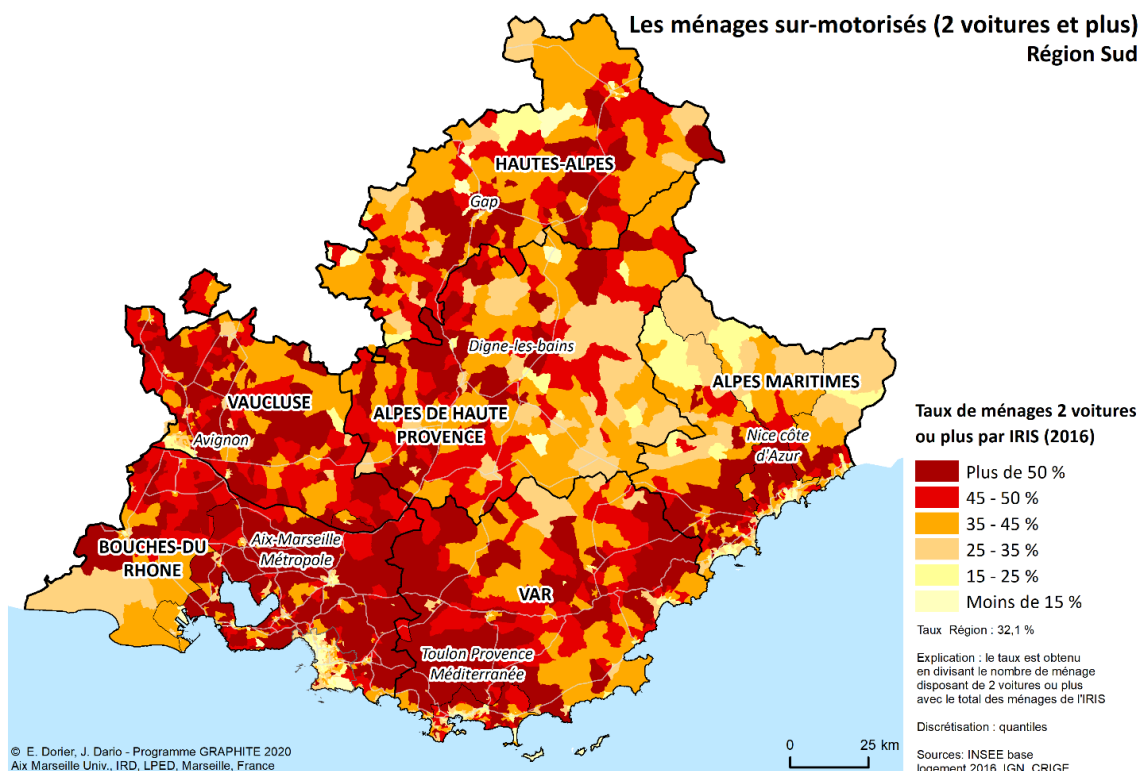
Le taux d'équipements en voitures tend à diminuer toutes catégories sociales confondues dans les centres denses et s'élève fortement dans les périphéries moins bien desservies de transport en commun. De ce point de vue, les parties centrales et denses et les quartiers défavorisés de Marseille, Nice, Toulon, Aix s'opposent au reste de la région : seule une part minoritaire des ménages des communes-centres y dispose de 2 voitures, situation courante dans le reste de la région (voir cartes 14 et 15).

A une échelle plus fine, l'effet de distance aux centralités urbaines s'efface devant des paramètres sociaux. Ainsi à Marseille, plus de 30% des ménages des arrondissements populaires du nord ne possèdent pas de voiture, à la même distance du centre, mais de l'autre côté de la commune, moins de 15% des ménages des quartiers sud étant dans cette situation.

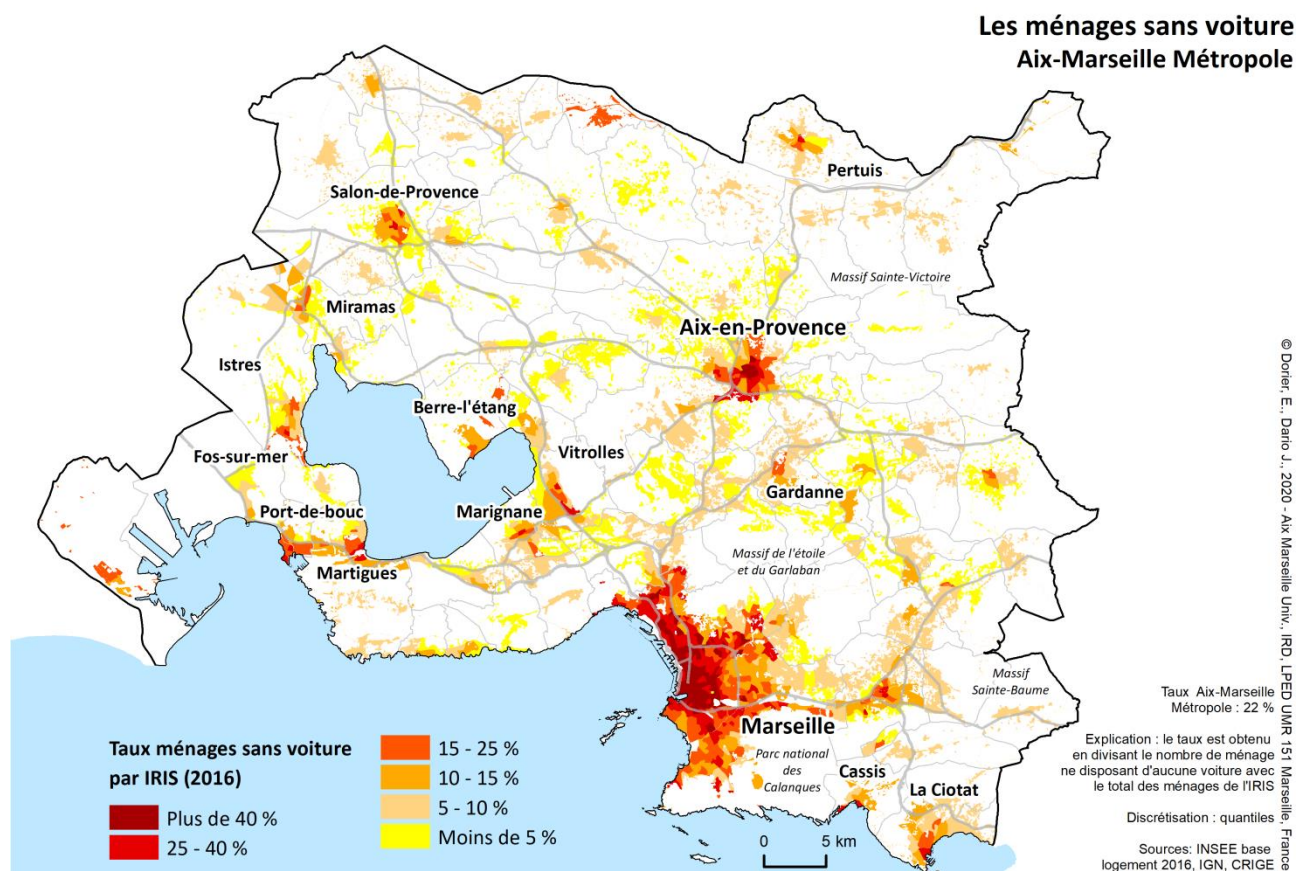
Carte 25. Taux de ménages sans voiture ou plus par IRIS, région Sud.



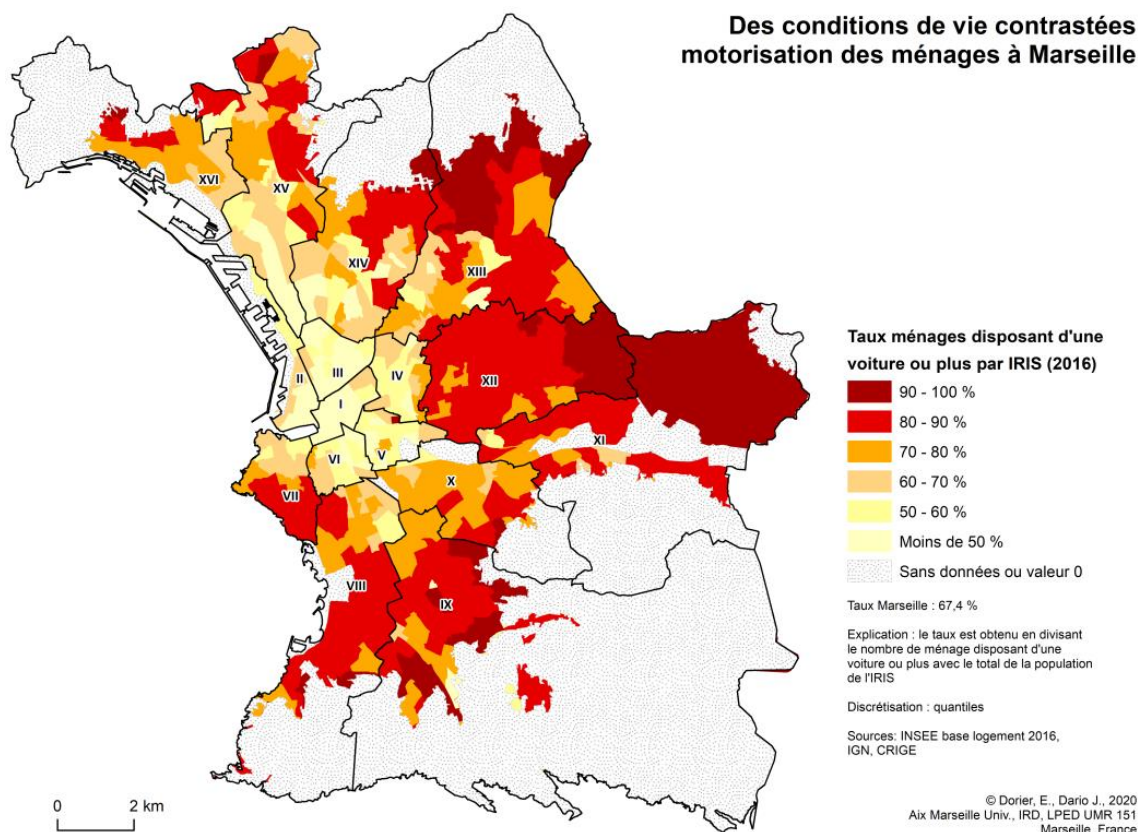
Carte 26. Taux de ménages avec deux voitures ou plus par IRIS, région Sud.



Carte 27. Les ménages sans voiture dans la métropole d'Aix-Marseille.

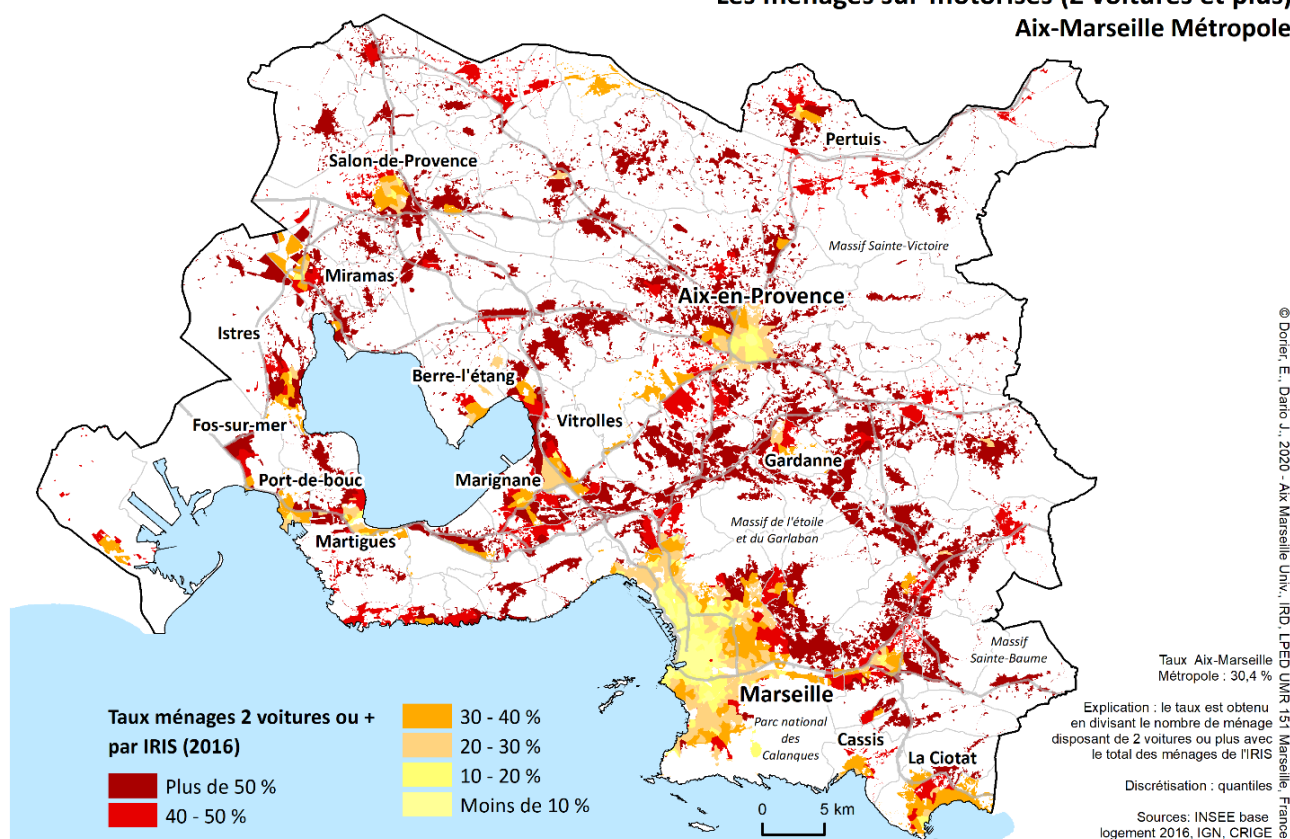


Carte 28. Les ménages disposant d'une voiture ou plus à Marseille



Carte 29. Les ménages sur-motorisés dans la métropole d'Aix-Marseille.

**Les ménages sur-motorisés (2 voitures et plus)
Aix-Marseille Métropole**



2.3. L'expérience de la mobilité

Une expérience partagée : confrontation des expériences

A l'occasion des débriefings en classe, des sorties communes et des colloques de fin d'années avec leurs partages de diagnostics et de recherches de solutions, les élèves ont pu confronter leurs pratiques, représentations et avis sur leurs conditions de déplacement domicile-lycée en les confrontant à celles d'autres classes.

Les transports en commun sont utilisés mais largement qualifiés négativement à cause de la surfréquentation, d'une offre et une fréquence insuffisante, de la fatigue induite, de l'ennui, et des incivilités...

Les transports en bus sont majoritaires pour les déplacements collectifs domicile-lycée des jeunes. Ils présentent selon eux l'inconvénient de subir le trafic dense dus aux feux de circulation, aux travaux ce qui entraîne de nombreux retards (120 occurrences : retard, non-respect des horaires, manque de ponctualité, temps d'attente).

Nombre d'élèves soulignent de manière explicite l'impact que le temps de transport peut avoir sur l'organisation de leur journée, par exemple par rapport à leur pause de midi :

- *Pas assez de temps pour MANGER à midi (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée St Exupéry, Marseille nord)*
- *Pas assez de temps pour manger à midi et transport fatiguant (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée St Exupéry, Marseille nord)*

La plupart des élèves qui empruntent ou seraient susceptibles d'emprunter les transports en commun soulignent des manques en termes de fréquence, régularité, inconfort des dessertes de proximité, inconfort des conditions d'attente des transports en commun domicile-lycée, ainsi que la congestion automobile qui ralentit la desserte des bus (principaux transports en communs utilisés).

Nombre d'élèves se plaignent de la durée de leurs déplacements : « long » et « fatigant » sont des commentaires récurrents, que l'on peut retrouver aussi bien dans les réponses des lycées de Gap et de Digne (avec des différences saisonnières été/hiver marquées), La Garde (Toulon métropole) à cause des embouteillages qui rallongent les trajets en voiture, accompagnés par leurs parents, que dans ceux de St Exupéry ou Marseilleveyre à Marseille qui se plaignent de dessertes insuffisantes dans des bus surchargés.

Ainsi à Marseille, élèves de quartiers Nord et Sud ont comparé leur accès aux transports en commun et leur possibilité de se mouvoir de manière autonome dans la ville, prenant conscience de difficultés communes et renversant ainsi parfois les stéréotypes.

Les élèves du lycée Diderot (Malpassé, quartier nord, défavorisé, Marseille) réalisent par exemple que, si leurs quartiers sont mal équipés et souffrent de nombreux problèmes, ils peuvent néanmoins se rendre dans le centre de manière plus autonome et beaucoup plus rapidement que les élèves du lycée Marseilleveyre (quartiers suds), socialement bien plus favorisés et bénéficiant d'un environnement agréable en bord de mer... mais enclavés dans une zone mal desservie par les transports en commun, à un âge où ils ne peuvent pas encore conduire un véhicule.³⁸

³⁸ Dans l'enquête, la question des voitures sans permis et des deux roues motorisés a été posée, avec un taux infime de réponses, sans doute parce que notre enquête porte sur des 2de et 1ère. Ou parce que la rumeur concernant l'usage de ces moyens de déplacements par les lycéens les plus favorisés est exagérée.

Pendant un débriefing à St Exupéry (quartiers nord de Marseille, 15ème), les élèves localisent Marseilleye (Lycée des Calanques), réalisant que c'est une zone qu'ils ne connaissent pas, étant trop loin et peu accessible. Les élèves du lycée Montgrand, situé dans le centre de Marseille, ou de Diderot, situé dans le nord, en arrivent à la même conclusion en comparant les pratiques et les cartes :

- *G : Alors, Montgrand, il y a le tram qui dessert, le métro qui dessert et le bus, alors que Marseilleye il n'y a que le bus en fait. Même pour le métro, il dessert pas Marseilleye, il est pas à côté (fille, débriefing au lycée Montgrand groupe B, 23 février 2018).*
- *F : C'est plus compliqué d'aller à Marseilleye (débriefing lycée Diderot, 2 février 2018).*

Une condition d'autonomisation

Au-delà des « doléances » des lycéens, l'analyse des réponses sur les déplacements domicile-lycée confirme aussi les constats de la plupart des auteurs sur l'importance de cette mobilité quotidienne dans le développement de l'autonomie et la sociabilité des jeunes en dehors de l'école et de la famille (Oppenchain, 2009 : 215, Labadi, 2014, Galland, 2017).

Si le fait d'être accompagné par un parent en voiture individuelle peut être un confort, notamment pour le gain de temps passé dans les transports, si les conditions d'accès aux transports en commun sont généralement critiquées pour leur irrégularité ou leur inconfort, les jeunes enquêtés insistent souvent sur les aspects sociaux de ces moments de mobilité partagés.

Nombre de remarques et anecdotes soulignent que **le temps, parfois long, consacré à ces déplacements n'est pas uniquement vécu comme une astreinte mais est chargé de valeur sociale**, moment de proximité familiale, moment de liberté solitaire à pied ou à vélo, ou même de convivialité entre pairs dans les transports en commun.

- *Le bus que je prends il est toujours rempli, et parfois il change son trajet, mais sinon il arrive à l'heure. C'est agréable de prendre le bus et le métro pour arriver au lycée (fille, parents ouvriers, 40 minutes de trajet entre domicile, 14ème arr., IRIS La Glacière, et lycée Victor Hugo)*

La territorialité des lycéens fortement influencée par les types de transport disponibles, notamment du réseau public et de la desserte en transports en commun. Les élèves vivant dans le péri-urbain ont moins de solutions pour se mouvoir de manière autonome et dépendent largement du véhicule familial et des parents, mais les élèves vivant en ville dans des zones enclavées ou mal desservies sont tout autant handicapés, autant par le manque de possibilités que par le temps induit par les changements.

La dimension fonctionnelle des transports en commun (accès facile entre le domicile, les arrêts et le lycée ; rapidité notamment pour le métro) est soulignée par de nombreux élèves. L'aspect convivial de ces déplacements, les moments ainsi partagés sont mentionnés, que ce soit en covoiturage, dans les transports en commun ou à pied. Une élève du lycée Villars, à Gap, souligne ainsi qu'elle fait son trajet domicile-lycée *“avec mes deux meilleures amies matin et soir”* (trajet à pied, 15 minutes, parents employés).

3. ESPACES PRATIQUES, RAPPORT A LA VILLE :

Les **lieux et espaces pratiqués au quotidien**, hors du domicile et hors du lycée, dessinent les configurations spatiales liées au « temps libre » des lycéens (David, 2010). On sait que les pratiques de loisir hors domicile sont les plus inégalitaires chez les jeunes (Potier et al, 2004) avec des contrastes de genre (Deville, 2007) et, justement, notre objet est la **territorialité urbaine** des jeunes, hors du lycée **et hors du domicile**. C'est pourquoi le choix d'une catégorie désignant non pas les « loisirs » en général mais des « **activités personnelles** » dans l'espace de la ville a été définie en amont avec les élèves. Elle comprend différents types pour lesquels les élèves ont pu indiquer et commenter des lieux : participation à des groupes et structures organisés, réguliers, qu'ils soient gratuits ou payants (clubs de sport, cours ou pratique de musique, soutien scolaire, association, pratique religieuse collective, cinéma), activités plus « libres » voire informelles (rencontres entre amis, visite de la famille, sport libre, détente, promenade, repas/pique niques)... Le "shopping" s'est imposé comme catégorie à part entière, réclamée par les élèves lors des premiers débats. Il peut recouvrir plusieurs moments distincts (promenade, repas, rencontres).

Les jeunes ont rempli cette partie du questionnaire avec entrain, ils ont saisi 4361 points lors des deux années (2017 et 2018) qui ont pu être traitées quantitativement. Le traitement de cette donnée est extrêmement long, car chaque lieu est vérifié un à un ainsi que son adéquation à la rubrique précodée face à laquelle il a été géolocalisé. Des recodages ont pu être automatisés, mais nous nous sommes livrés parfois à de véritables enquêtes pour identifier certains clubs sportifs ou de jeux, sandwicheries qui servent de lieux de rendez-vous, parkings utilisés pour le skate ou autres cityparcs... Les traitements sont réalisés à l'aide du SIG à partir de tous les lieux géolocalisés, croisés avec les caractéristiques des élèves. Leur cartographie souligne des traits communs mais aussi, comme dans d'autres territoires (David, 2010), de fortes inégalités dans l'accès aux activités sportives encadrées ou de loisirs créatifs, à mettre en relation avec le niveau d'équipement des quartiers, l'espace de résidence, la CSP, l'offre locale d'équipements.

Les types d'activités pratiqués diffèrent selon le genre, les caractéristiques sociales, les lieux de domiciles des élèves et de leurs familles, et notamment selon le fait qu'ils habitent ou non en ZUS. Si l'on croise l'ensemble des activités mentionnées par les jeunes avec la CSP du parent le plus qualifié, on observe d'abord que **les enfants d'ouvriers ou inactifs indiquent légèrement moins d'activités que les autres (3,6 contre 4 pour les cadres supérieurs)³⁹**.

Tableau 10. Lieux d'activité (2016-2018) mentionnés par les élèves enquêtés

Types points activité 2016-2018	Nombre d'occurrences	%
Equipement sportif	1031	24%
Centre commercial	520	12%
Activités loisirs : cinéma, bowling, bar	344	8%
Parcs	254	6%
Plages	162	4%
Etablissements scolaires	142	3%
Total des lieux cités	4361	

Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018

³⁹ Il y a un possible biais lié à des consignes données par certains enseignants concernant le *nombre* d'activités à mentionner qui n'est donc peut être pas très significatif. Mais ce biais semble avoir joué dans les deux sens : limitation du nombre de possibilités dans une classe plutôt favorisée, nombre minimum imposé dans d'autres classes...

Tableau 11. Type d'activités pratiquées selon le sexe et le lieu de résidence (ce tableau n'indique ni la fréquence ni l'importance relative, juste la mention d'un type d'activité)

Type d'activités pratiquées selon le sexe et l'emplacement	Total	Fille	Garçon	En ZUS	Hors ZUS
Sport	63%	51%	79%	54%	66%
Sport en club	42%	35%	51%	27%	46%
Sport libre et gratuit	37%	26%	51%	40%	36%
Shopping	41%	51%	27%	51%	38%
Cinéma	27%	27%	27%	21%	29%
Pratique religieuse	3%	3%	3%	5%	2%
Pique-nique	4%	6%	3%	7%	4%
Promenade en famille	9%	10%	7%	11%	8%
Rencontre avec des amis	29%	33%	23%	24%	30%
Pratique de la danse, de la musique, du théâtre, des arts plastiques	11%	15%	6%	6%	12%
Effectif complet	1615	908	706	294	1298

Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Les valeurs sont ainsi calculées : si un élève déclare au moins une activité d'un type défini, celle-ci est conservée, tous les éventuels doublons sont supprimés pour ne compter qu'une seule fois le type d'activité. Par exemple si un élève déclare 3 activités de shopping et 1 activité de sport, nous conserverons une occurrence de shopping et l'activité de sport.

Tableau 12. Type d'activités pratiquées selon la CSP

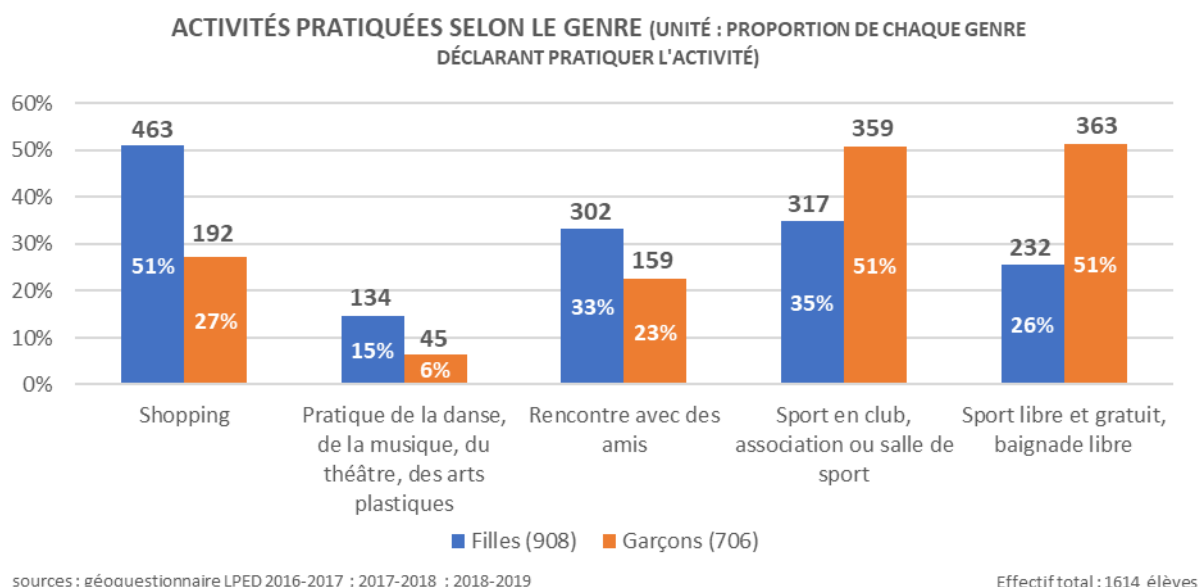
Types d'activités pratiquées selon la CSP	NC	Ouvrier et inactif	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	Cadres moyens	Cadres supérieurs
Sport en club	45%	30%	40%	40%	52%
Sport libre et gratuit, baignade libre	23%	38%	39%	32%	38%
Shopping	41%	46%	44%	42%	33%
Cinéma	25%	22%	30%	27%	27%
Pratique religieuse	2%	4%	2%	3%	2%
Pique-nique	2%	4%	6%	5%	4%
Promenade en famille	4%	12%	9%	8%	7%
Rencontre avec des amis	20%	25%	30%	36%	25%
Pratique de la danse, de la musique, du théâtre, des arts plastiques	4%	7%	9%	13%	16%
Effectif complet	56	302	482	308	466

Source : géoquestionnaire Graphite : 2016-2017, 2017-2018 ; 2018-2019

Différences de pratiques selon les genres

Avant les différences liées au milieu social, traitées dans les parties ci-dessous, un facteur fortement discriminant pour de nombreuses activités est le genre.

Figure 24. Activités pratiquées par les jeunes selon le genre.



Le graphique ci-dessus montre la répartition par genre des principales activités mentionnées par les élèves : ainsi 51% de filles évoquent le shopping (flânerie entre amies) comme « activité », contre seulement 27% de garçons. La rencontre avec des amis et la pratique d'activités artistiques (danse, théâtre, arts plastiques, musique) sont également plus féminines. Le sport « libre » est au contraire plus pratiqué par les garçons, tout comme, dans une moindre mesure, le sport en club : 51% des garçons déclarent pratiquer un "sport libre" contre 26% des filles, deux fois moins.

Le « sport libre », qui implique une circulation ou une présence dans l'espace public, peut être jugé moins adapté, voire dangereux pour les filles - par elles-mêmes ou par leur famille qui exerce un contrôle sur leurs sorties (Deville, 2007). Lors des visites de terrain, plusieurs filles de quartiers défavorisés ont exprimé leurs difficultés à s'affirmer dans l'espace public et spécifiquement, à proximité de stades monopolisés par des groupes de garçons. Plusieurs groupes de filles ont choisi d'aborder cette thématique concernant certains quartiers de Marseille spécifiquement concernés par les trafics de stupéfiants et l'occupation du territoire par les « guetteurs » (la Rose). Cette difficulté dans l'espace public de proximité ou dans les transports les amène à s'éloigner davantage de leur quartier et à rechercher des lieux « sécurisés », fixes ou mobiles (bibliothèques, centres commerciaux, lignes de bus où les filles de certains quartiers effectuent des « circuits » en bavardant). Cette différence de pratiques peut être analysée en parallèle des différences de périmètres pratiqués entre les filles et les garçons, vues plus haut : pour faire du shopping, ou retrouver des ami.e.s les filles se déplacent vers des lieux plus éloignés de leur domicile, comme les centres commerciaux ou des lieux de promenade.

Cette différence entre filles et garçons est d'autant plus marquée dans les quartiers défavorisés. Ceci corrobore de nombreuses études menées de longue date dans divers contextes régionaux, qui indiquent tous que les filles « *prennent davantage leurs distances avec l'espace public de la cité* » (Schleyer, 1992 ; Deville, 2007 ; Bordet, 2007), et qu'elles investissent moins les rues de leur quartier. Leur espace pratiqué en vient ainsi à être plus large que celui des garçons.

Symétriquement, pour la pratique du sport "libre", une des activités principales des garçons (courir, faire de la musculation en plein air, jouer au foot, au basket avec des amis), nos observations confirment que ceux-ci utilisent majoritairement des espaces de proximité du domicile. Oppenchaim note également que, si les garçons de ZUS sont « *moins présents au domicile que les filles, ils sont également moins nombreux à sortir de leur commune et effectuent des trajets moins longs que les adolescents des autres quartiers* » (Oppenchaim, 2009).

3.1. Les trois activités principales, socialement discriminées : sport libre, sport en club et shopping

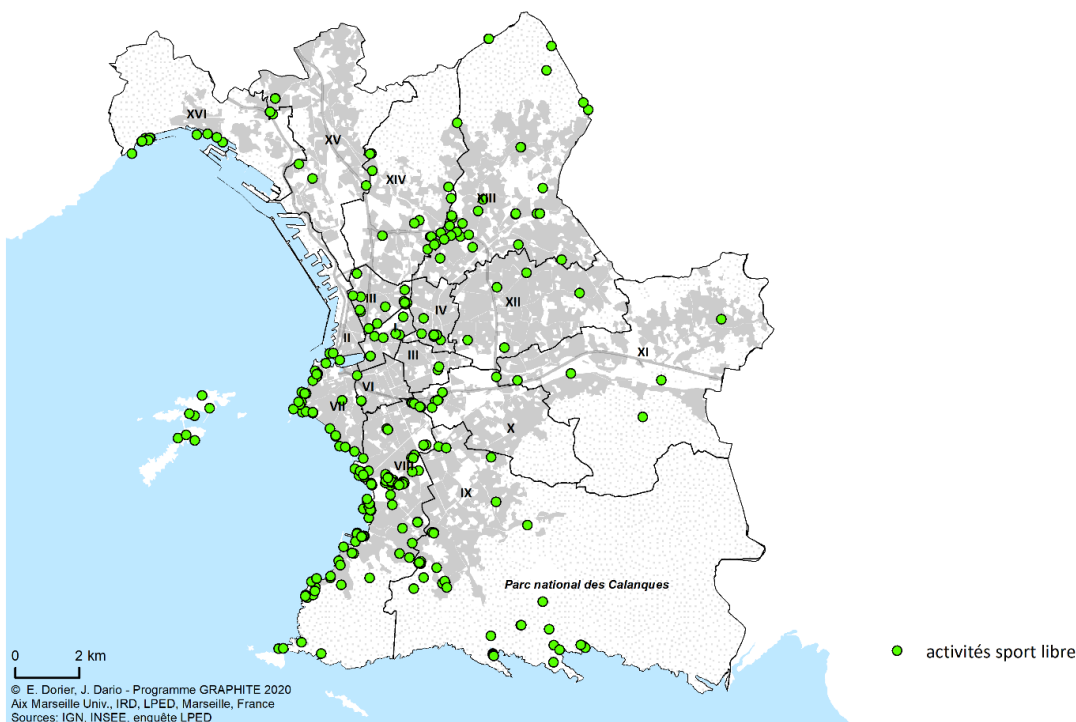
Le sport est l'activité extra-scolaire déclarée par une grande partie des lycéens enquêtés. On note une forte dichotomie entre « sport en club » (42%) qui suppose l'existence d'une offre structurée, une adhésion généralement payante et l'accès à des équipements dédiés, et sport « libre » pratiqué seul ou entre amis de manière informelle (41%).

Sport « libre » : des pratiques dépendantes de l'environnement et des équipements publics

Les pratiques de « sport libre » dépendent d'espaces accessibles dans l'environnement, qu'ils soient aménagés ou naturels. Les aménités naturelles de la région jouent un rôle important pour des activités de plein air et de sport libre et gratuit (voir tome 2 pour les pratiques par territoire). Les espaces investis pour le sport libre apparaissent comme étant fortement liés à l'environnement où évoluent les élèves.

Carte 30. Activités sport libre des élèves (2017-2019) à Marseille

Activités sport libre des élèves (2017-2019) - Marseille



Si l'on considère le périmètre de la ville de Marseille, les lycéens mettent en avant pour leurs activités de « sport libre » les espaces littoraux, les plages, les rares grands parcs publics intra urbains tels que Borély dans le 8^{ème} arrondissement (le plus consensuel et mentionné par des jeunes de tous horizons) et Font obscure dans le 14^{ème} arrondissement (avec une fréquentation strictement limitée aux quartiers nord). Le Parc national des Calanques est relativement peu mentionné comme espace d'activités récurrentes, sauf par les lycéens des quartiers Sud. Les jeunes recherchent également les stades d'accès libres, ouvert en permanence, dont l'usage est toutefois fortement « genré ». Ces espaces concentrent la majorité des activités de type sport libre et de plein air. Une étude plus fine de la pratique libre du skate par les élèves d'un lycée défavorisé de Marseille permet d'observer leurs adaptations et l'usage des lieux où ils pratiquent ce loisir, par exemple dans les parkings des hôpitaux, ce qui peut rendre la pratique dangereuse.

Espaces de nature

Les plages occupent ainsi une place importante dans les pratiques sportives ou de convivialité des lycéens de la région. On le voit à Marseille notamment (Pointe-Rouge l'Estaque, le Prado, Corbière...), mais aussi à La Garde (plages des Bonnettes, Magaud, du Mourillon, de la Garonne, de l'Almanarre), Nice, Marignane et Vitrolles, partout où elles sont accessibles en autonomie. Il faut noter qu'au cours des « débriefings » réalisés avec les classes, des élèves ont reconnu après coup fréquenter des plages mais n'avoir pas pensé à les indiquer sur le moment, le questionnaire ayant été rempli en hiver, ce qui nuance ce résultat et suggère une possible sous-estimation de la mobilité des élèves.

Dans les villes plus éloignées du littoral, les élèves citent des lieux d'activité libre plus spécifiques : à Aix-en-Provence, ils évoquent surtout des stades, ainsi que la Durance (garçon, parents employés) et « la colline » (garçon, parents cadres supérieurs), qui désigne le début du Parc National du Lubéron, au nord de la ville.

Des spécificités liées aux milieux naturels apparaissent. En montagne, les plans d'eau, stations de ski (qui représentent 11% des points d'activités cités par les élèves de Gap). A Marignane, les élèves indiquent le centre de sport nautique (10% des lieux cités). On pourrait conclure à une « universalité » de la pratique du sport libre chez les jeunes, avec une convergence autour d'activités possibles en plein air et au contact de la nature. Cependant, le sport libre pose la question des opportunités offertes par l'environnement, mais aussi par les services publics, à travers les transports et équipements à disposition. Ainsi, des écarts apparaissent entre classes à l'image des stations de ski, absentes des références des élèves du lycée Gassendi de Digne, socialement moins favorisés que ceux de Pierre Gilles de Gennes.

Terrains de sports accessibles librement

En ville, le sport « libre » recouvre aussi la pratique de jeux collectifs entre amis, football, basket, surtout pour les garçons. Le lieu le plus cité pour ces activités libres demeure « le stade » (263 occurrences). Ce terme désigne aussi bien de petits stades de quartier, certains très dégradés, d'autres rustiques mais fonctionnels, ouverts en permanence (city stades), s'opposant dans son mode d'usage aux « complexes sportifs » bien équipés (163 occurrences) où les jeunes ne peuvent accéder que pour pratiquer une activité encadrée. Les stades sont mentionnés dans tous les territoires enquêtés et par des élèves de toutes les CSP⁴⁰. La différence est surtout liée au genre, qui apparaît clivant pour cette catégorie d'activité : 55% des points liés au sport ont été rentrés par des garçons, seuls 21 % des points « stades » ont été mentionnés par des filles.

D'autres activités peuvent se pratiquer librement en terrain équipé ou dans des espaces publics urbains d'accès ouvert, principalement mentionnés par les garçons : stades sur terrains publics non fermés (qui en général sont aussi non gardiennés), filets de baskets, parcours de musculation, skate-parks et leurs bowls, sentiers de nature, terrains vagues, parcs publics, esplanades, places, rues, voire parkings ouverts pour les activités de glisse...

Le mauvais état des équipements d'accès libre, notamment sportifs, est souligné de manière précise et récurrente dans les quartiers défavorisés : plus les jeunes habitent dans des territoires défavorisés, plus ils perçoivent la mauvaise qualité de leurs équipements sportifs et de loisirs de

⁴⁰ Légère surreprésentation peu significative des lycéens issus de familles où les parents sont commerçants ou artisans (36,7%), et sous-représentation des cadres moyens (12,6%). Les élèves de familles où les parents sont ouvriers ou inactifs, ou cadres supérieurs ont eux contribué respectivement à 24,1% et 26,4% des points renseignés. Il faut de toutes façons prendre ces chiffres avec précaution, étant donné qu'ils rendent compte de localisation et non pas d'intensité de pratique.

proximité, tout en les jugeant néanmoins importants. Ainsi, 25% des élèves de ZUS citent un équipement sportif comme répulsif, contre seulement 14% des autres élèves. Mais ce sont aussi les équipements sportifs qu'ils citent le plus en tant que lieux attractifs, après les zones commerciales (45% et 46%).

Certains élèves ont exprimé le sentiment que leur territoire de proximité est « abandonné », contrairement aux autres espaces de la ville qui seraient « mieux équipés ».

- *C'est la mairie qui [nous] a abandonné. Les mairies des quartiers Sud ont plus de sous que les quartiers Nord, alors ils ont plus de projets que les quartiers Nord (débriefing, lycée Diderot, Marseille nord, 2016).*
- *Cet équipement il est très très détruit, ça fait très longtemps qu'il est comme ça, les gens ont l'habitude de venir ici et tout ça... C'est dommage de ne pas rénover... Et à cause de ce stade qui est abandonné les gens sont obligés d'aller dans une autre cité pour jouer au foot (à propos du stade des Oliviers, sortie de terrain, classe de seconde, lycée Diderot, Marseille nord, 19 avril 2018).*
-

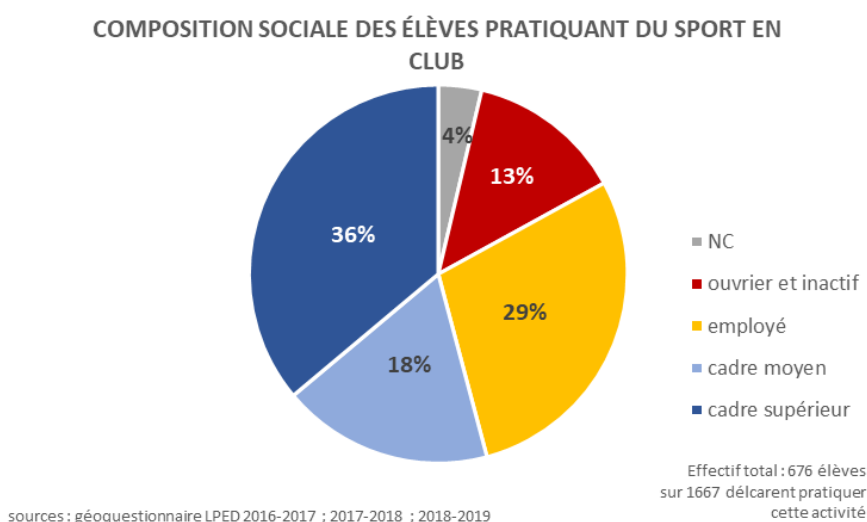
Dans les quartiers défavorisés, une tension forte apparaît entre les opportunités et les besoins des élèves : ils expriment le besoin d'aller chercher des équipements ou opportunités d'activités en dehors de leurs espaces de proximité : « Si on vit dans des cités on peut pas avoir d'activité ici, on va s'évader » ; « on va être obligé de partir, c'est la logique. C'est pour ça qu'il s'éloigne, parce qu'il va trouver d'autres choses mieux à faire » (débriefing au lycée Diderot, 2016) ; « Il y a des choses qui ne sont pas dans le 15^{ème} et le 16^{ème} mais que les autres arrondissements ont, et on est obligé de se déplacer » (débriefing au lycée St Exupéry, 2016).

Rapportés aux mobilités déclarées pour les « activités », ou même aux lieux énoncés comme « attractifs » ces discours, correspondent plus aux pratiques des filles, qui en effet se déplacent assez loin, bien plus que les garçons.

Sport en club : un public favorisé, des activités segmentées

Les activités en clubs recouvrent une grande variété de structures localisées par les lycéens : des complexes sportifs et gymnases permettant différents types d'activités encadrées (escalade, badminton, basketball, arts martiaux, danse...), salles de sport, de fitness et musculation, comme celles de la chaîne Keep Cool, Fitness Park, Manhattan Fitness ou Fitness Evasion, fréquentées par un grand nombre d'élèves de CSP moyennes à favorisées, stades (football, rugby...).

Figure 25. Le sport en club, une activité socialement discriminée



Le sport encadré, en club ou en salle, s'adresse à la frange ayant les moyens d'assumer le coût d'un abonnement, ou la chance d'avoir accès à une structure gratuite ou abordable dans le territoire de proximité. Cette activité est socialement et spatialement beaucoup plus clivée que la pratique du "sport libre". **52% des enfants de cadres supérieurs pratiquent du sport en club, contre seulement 30% des ouvriers ou inactifs.** Certains sports apparaissent toujours comme particulièrement clivants : la pratique de l'équitation apparaît comme presque exclusivement féminine, réservée aux élèves de milieu favorisé, en majorité enfants de cadres et liée au cadre de vie, domicile situé à la proximité d'espaces de nature.

La catégorie du « sport encadré » cristallise particulièrement les différences entre les élèves habitant en ZUS et élèves habitant hors ZUS. **Seuls 27% de jeunes domiciliés en ZUS déclarent avoir une pratique de sport encadré, contre 46% des jeunes hors-ZUS.** Ce constat est corroboré par une étude récente du bureau d'études COMPAS effectuées à partir des données géocodées des licences des clubs de sport présentée en avril 2018 lors de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville de l'agglomération Aix-Marseille Provence, montrant que les licenciés étaient beaucoup moins nombreux dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Dans notre étude, 57% des points renseignés concernant des clubs sportifs ont ainsi été entrés par des élèves issus de familles de cadres moyens ou supérieurs (certains élèves ayant rempli plusieurs points dans cette catégorie, témoignant de la pluralité de leurs activités sportives « encadrées »).

Les « **complexes sportifs** » apparaissent comme les lieux centraux pour la pratique du sport en club (130 points renseignés). Cette catégorie révèle clairement les disparités entre élèves, CSP et territoires : 69% de ces points ont été entrés par des élèves dont les parents sont cadres, moyens ou supérieurs. Ce profil se confirme à travers les profils des établissements fréquentés par ces lycéens : on y trouve surtout Marseilleveyre (Marseille sud), Le Coudon (La Garde), Fourcade (Gardanne), Pierre Gilles de Gennes (Digne) et Pierre Mendès-France (Vitrolles), des lycées ayant un public plutôt favorisé.

Les **salles de sport**, autres lieux de sport « en club », où l'inscription est payante, semblent privilégiées par les lycéens dont les parents sont employés (41,8% des points). Au contraire, on peut remarquer qu'aucun élève de St Exupéry (lycée nord de Marseille) n'a entré cette catégorie, et seulement un élève de Caillié, deux d'Apollinaire (quartiers populaires, Nice), et cinq de Diderot (Malpassé, Marseille nord), tous étant les établissements concentrant la population la plus défavorisée du corpus.

Parmi les clubs de **sports de combats ou d'arts martiaux**, que l'on associe habituellement aux quartiers populaires, les élèves dont les parents sont ouvriers ou inactifs ne représentent encore que 5% des points renseignés. Pour ces activités, la différence entre le nombre de filles et de garçons pratiquant, si elle existe, n'est pas abyssale : 40 % sont mentionnées par des filles. Trois filles de Marseilleveyre pratiquent la boxe (parents cadres supérieurs), une fille de Pierre Gilles de Gennes (Digne), pratique le judo et le jiu-jitsu (parents employés). On retrouve également une élève pratiquant le MMA/ free fight (fille, parents employés, lycée Diderot).

La fréquentation de **piscines et de centres aquatiques** est révélatrice de fortes inégalités territoriales : sur 31 points localisés, seuls 8 ont été entrés par des élèves de Marseille. Etant donné la surreprésentation des élèves marseillais dans le corpus, et le statut de Marseille comme métropole régionale, ces données peuvent être reliées à une moindre présence de ce type d'équipements et à leur raréfaction par fermeture ou démolition dans la cité phocéenne.

La qualité, mais aussi l'accessibilité inégale à ces aménités et équipements sont pointés par les élèves des quartiers défavorisés comme un élément discriminant entre les territoires. Lors d'une

séance de débat à Denis Diderot dans les quartiers nord de Marseille (2016), les élèves ont été amenés à constater la part plus faible des activités sportives dans leurs loisirs par rapport aux élèves du lycée de Marseilleveyre. Ils ont aussi remarqué la différence de nature des activités pratiquées, analysant : « *eux ils font plus de sport parce qu'ils ont plus d'équipements sportifs dans leur quartier, et ils ont l'option sport* », un élève s'exclamant alors : « *il y a des inégalités !* ».

En croisant les activités avec la présence d'équipements sportifs, on peut voir que les élèves habitant dans un quartier bien équipé sont ceux qui déclarent pratiquer le plus le sport (81% des jeunes). **Ils sont 10 points moins nombreux parmi les élèves qui habitent dans un IRIS où l'on ne trouve aucun équipement.**

Cependant, certaines exceptions confirment la règle. L'une des sorties de terrain les plus riches du projet GRAPHITE a été organisée à l'initiative d'une élève du lycée Diderot, domiciliée dans un ensemble HLM des quartiers nord de Marseille et joueuse de foot féminin. Elle a su non seulement entraîner ses camarades, enseignants et chercheurs à la découverte de son club (associatif) et à la rencontre de ses entraîneurs (bénévoles), à près de 45 minutes en bus et à pied de son domicile (Félix Pyat), y recruter de futures joueuses, occasion aussi pour elle de connaître, et de présenter à ses camarades, avec éloquence, les besoins d'un quartier qu'elle estimait plus défavorisé que le sien.

Cet aperçu des activités pratiquées par les lycéens enquêtés de la région Sud rappelle que l'accès aux aménités d'environnement, d'équipements et d'encadrement des activités y reste inégal, fortement discriminé par des inégalités locales, qu'elles soient sociales ou territoriales. **Nos résultats soulignent l'importance de renforcer une offre régionale assurant l'accès aux loisirs et sports encadrés gratuits ou abordables dans une logique d'égalité territoriale.**

Les équipements sportifs collectifs, publics ou privés (stades, piscines), sont massivement cités par les jeunes lycéens de la Région Sud non seulement comme lieux de pratique mais plus largement comme « lieux attractifs ». Si l'on analyse les cinq lieux d'activités les plus cités par les élèves selon la ville de leur établissement scolaire, c'est à Gardanne que les équipements sportifs sont les plus cités : ils représentent 27% des lieux cités par les élèves. Le stade Victor Savine, notamment, cité nommément 18 fois, ainsi que celui de Fontvenelle sont importants non seulement pour le sport, mais comme lieu permettant de se retrouver :

- *Lieu propre et agréable ou l'on peut jouer au foot ou discuter (à propos du stade Savine, garçon, parents cadres moyens, lycée Fourcade)*
- *C'est un excellent lieu pour jouer entre amis (à propos d'un city stade, garçon, parents cadres supérieurs, lycée Fourcade).*
- *Lieu très important pour les après-midis entre amis (garçon, parents cadres supérieurs, lycée Fourcade)*

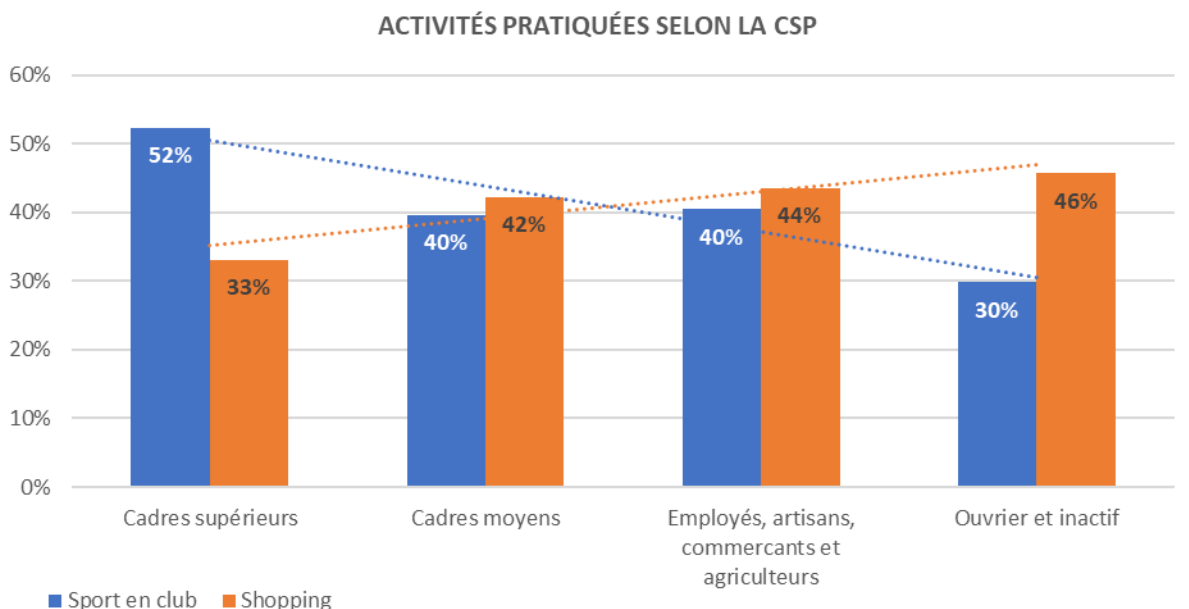
Shopping : une occupation de loisir populaire par défaut ?

Après le sport, la deuxième occupation la plus déclarée comme « activité personnelle » par les élèves est le « shopping » (41% des élèves, 51% des filles), catégorie qui ne se réduit pas à des achats, mais recoupe diverses formes de flânerie, souvent avec des ami.e.s, mais toujours dans des espaces dédiés à la consommation (centres commerciaux, rues commerçantes...). En effet, les élèves appliquent parfois le terme de « shopping » en tant qu'activité de loisir personnelle, non seulement au lèche-vitrine et à la fréquentation de commerces d'habillement ou de divertissement (hi-fi, musique...), non seulement aux « centres commerciaux » fermés dont le cadre peut être jugé « confortable » avec des lieux propices à des moments de rencontres, mais

également aux supermarchés et grandes surfaces isolés qui sont parfois la seule opportunité de flânerie dans leurs territoires de proximité (Aldi, Carrefour, Lidl, Leclerc, Casino, Auchan...)⁴¹.

On est frappé par le lien entre CSP et fréquence de cette occupation *déclarée en tant qu'activité personnelle*, comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 26. Sport en club et shopping, activités des lycéens selon la CSP des parents



sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Effectif total : 1614 élèves

L'analyse des CSP montre une tendance inversée entre la pratique du sport en club et la pratique du shopping. **Ce sont 46% des enfants d'ouvriers ou inactifs qui déclarent le shopping comme « activité personnelle » contre 33% des enfants de cadres supérieurs.** Ces divergences peuvent être attribuées à des différences économiques et sociales, mais aussi aux représentations concernant ce qui constitue les « activités personnelles ». Cela ne signifie pas, en effet, que les élèves de catégories favorisées qui ne « déclarent » pas le shopping comme *loisir* n'aient pas, par ailleurs, plus d'opportunités de consommer.

Le shopping est déclaré comme activité de loisir principale - voire comme la seule - par 51% des jeunes domiciliés en ZUS, contre 38% des jeunes n'habitant pas en ZUS. En croisant les activités des élèves et la quantité d'équipements dans leur lieu de domiciliation, on peut voir que ceux habitant dans un quartier peu équipé en commerces sont ceux qui déclarent le plus le shopping comme « activité » extrascolaire (un jeune sur deux).

Pour le shopping ou les flâneries entre amis, les élèves mentionnent principalement les « centres commerciaux », **également mentionnés parmi les « lieux attractifs » de la ville** (surtout chez les lycéens les moins favorisés), et pris en exemple pour des projets d'aménagement (voir ci-dessous). Cependant, les rues commerçantes centrales des agglomérations sont également comme lieux de shopping en autonomie, comme la rue de Rome et la rue St Ferréol à Marseille (néanmoins un peu passée de mode), les Allées Provençales à Aix-en-Provence, l'avenue Jean Médecin à Nice ou la rue Carnot à Gap (voir tome 2).

⁴¹ Débriefing au lycée Montgrand, groupe B, 23 février 2018, échanges avec les élèves du lycée Diderot à propos du magasin carrefour du Merlan.

3.2. Des activités culturelles minoritaires

Plusieurs catégories proposées dans le web-questionnaire permettaient d'explorer les pratiques culturelles des jeunes enquêtés : « cinéma, spectacle », fréquentation d'une « médiathèque », mais aussi « musée, expositions » ou « pratique artistique ». Le cinéma, comme la fréquentation de clubs de sport, et en règle générale, tous les loisirs payants sont très nettement plus pratiqués par des élèves ne vivant pas dans un contexte défavorisé.

Activités créatives, pratiques amateurs : très minoritaires

Encore plus nettement que le "sport en club", les activités artistiques créatives, mentionnées de manière très minoritaire, sont très clivées socialement dans la région Sud, avec des écarts très importants pour la pratique de la danse, de la musique et les arts.

Dans notre panel, 16% des enfants de cadres supérieurs déclarent une pratique active de ce type contre 7% des enfants d'ouvriers ou inactifs. Pour ce type d'activités, le lycée constitue un pôle structurant majeur dans la vie et la pratique spatiale des jeunes : en effet, « le lycée » est cité 124 fois comme lieu d'activité, malgré la consigne explicite de ne traiter que des activités extra-scolaires. Il est notamment un lieu d'activité créative de type péri-scolaire (chorale, théâtre) ce qui peut expliquer une sous-déclaration lors de la première année d'enquête... La tendance à la « clubbisation » et le coût de ces activités créatives (apprentissage et pratique de la musique) démontre là aussi les limites des théories « interclassistes » concernant la vie des lycéens.

Des écarts significatifs entre jeunes apparaissent pour les « **activités culturelles et musicales** », revendiquées par 12% d'élèves n'habitant pas en ZUS contre 5% seulement des jeunes vivant en ZUS. Le "soutien scolaire" présente le même profil, étant déclaré comme activité par 9% des jeunes n'habitant pas en ZUS contre 6% pour les jeunes en ZUS.

Le cinéma avant tout

Il ressort des réponses sur ces activités culturelle que le cinéma représente une des activités préférées des élèves avec 208 points renseignés (années 2016 2017). L'activité est toutefois assez peu clivée, 20 à 30% des enfants de toutes les CSP déclarent s'y rendre.

Seulement 38 élèves, majoritairement des filles, ont entré comme lieu d'activité une bibliothèque ou une médiathèque. L'atmosphère (« agréable », « calme ») semble importante, de même que la possibilité d'étudier :

- *C'est super pour réviser ou travailler pour l'école (à propos de la médiathèque, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *Bonne atmosphère pour de bonnes conditions de travail. Respect des autres, silence... (à propos de la médiathèque de Digne, fille, parents cadres supérieurs, lycée Gilles de Gennes, Digne)*
- *Une ambiance calme est pratique pour travailler dans de bonnes conditions (fille, parents cadres moyens, lycée Villars, Gap)*
- *C'est un lieu bien pour réviser au calme (à propos de la bibliothèque l'Alcazar, fille, parents employés, lycée Victor Hugo, Marseille nord)*
- *C'est un endroit très calme où l'on peut travailler tranquillement ou lire un livre dans le calme (à propos de la bibliothèque l'Alcazar, fille, CSP non renseignée, lycée Montgrand, Marseille centre)*
- *Des ordinateurs, des romans, des magazines, des documents, des mangas... Bref tout, en plus c'est gratuit pour les habitants de Gardanne (garçon, parents cadres supérieurs, lycée Fourcade, Gardanne).*

Les musées ont recueilli 41 mentions, mais il faut noter que dans cette catégorie, la plupart des élèves ont signalé qu'ils les fréquentaient « rarement », alors que les bibliothèques et médiathèques sont en majorité fréquentées une fois ou plusieurs fois par semaine. Si l'on peut observer une légère surreprésentation des filles, mais également des enfants de cadres supérieurs, il y a pour cette catégorie une forte surreprésentation des élèves marseillais (69% des points), qui ont largement cités le MUCEM comme musée de référence.

- *C'est un lieu qui fait découvrir des nouvelles expositions (à propos du Mucem, garçon, parents employés, collègue Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Lieu très intéressant en culture et en rencontre humaine (à propos de la Friche Belle-de-Mai, fille, parents cadres supérieurs, lycée St Joseph les Maristes, Marseille centre).*
- *C'est un lieu très agréable entouré de jardins et en bord de mer. Un musée très beau avec beaucoup d'espèces maritimes (à propos du musée océanographique, fille, parents cadres moyens, Gassendi, Digne)*

Interrogés sur leur rapport aux activités culturelles durant les débriefings en classe, les lycéens soulignent l'aspect économique de ces activités, à l'entrée payante, comme étant une contrainte :

- *F : Tu as quoi contre les musées ?*
- *F : J'ai rien contre les musées ?*
- *F : je vais quand c'est gratuit ! Quand c'est gratuit ! » (débriefing au lycée Montgrand, Marseille centre, 16 février 2018)*
- *Prof: Dans le culturel il y a très peu de points. Qu'est-ce que tu classes dans le culturel ?*
- *G : Musées, théâtres...*
- *F : Cinémas...*
- *G : C'est des trucs payants, madame. Donc, on n'a pas les moyens (débriefing lycée Montgrand, Marseille centre, 16 février 2018)*

D'autres activités personnelles initialement non prévues dans l'enquête sont apparues spontanément. Elles sont certainement sous-déclarées, mais doivent être prises en compte, comme : activités à domicile (qui devaient être exclues du questionnaire, mais que nombre de jeunes ont réintroduit "par la bande"), travail salarié ou pratique religieuse.

La pratique religieuse, entre intimité et vie sociale

D'autres « activités » apparaissent marginales dans les réponses des jeunes, comme la pratique religieuse, sans doute sous-évaluée en raison de la place de la question dans une série consacrée à des « activités personnelles ». Sur l'ensemble des élèves enquêtés, 29 seulement ont entré un point pour cette catégorie, avec une claire surreprésentation des élèves dont les parents sont ouvriers ou inactifs : 12 ont mentionné des églises de foi chrétienne, 10 des mosquées ou écoles coraniques, deux un lieu de culte des témoins de Jéhovah.

Mais si le nombre de points est faible, ces mentions ont donné lieu à de riches débats de groupes, comme lors d'un débriefing au lycée Caillié (Marseille est). Aucun élève n'ayant renseigné cette catégorie, la professeure s'en étonne « à René Caillié on a beaucoup d'élèves qui pratiquent justement ». Un élève répond qu'il n'avait pas vu cette catégorie de réponse, alors qu'un autre souligne que pour lui « la pratique religieuse n'est pas une activité ! ». La professeure insiste : « Je suis quand même très étonnée, y'en a quand même beaucoup beaucoup qui vont à la mosquée, énormément. C'est pour ça que le 0% me surprend vraiment beaucoup ». Un élève renchérit : « C'est pas une activité ça » (débriefing au lycée Caillié, 16 mars 2016).

Plusieurs élèves du lycée Diderot (quartier nord, Marseille) ont indiqué fréquenter la mosquée, à des rythmes très variables, entre rarement et plusieurs fois par semaine. Un groupe d'élèves, qui

n'avait pas mentionné la pratique religieuse comme "activité" a tenu à choisir comme projet d'aménagement celui d'une mosquée située en rez-de-chaussée d'un immeuble HLM. Suite à des débats, une vidéo en a été tirée qui insiste sur diverses facettes du rôle d'espace de socialisation du lieu de culte, et sur la diversité des lieux de culte dans le quartier.

Symétriquement, la fréquentation d'églises chrétiennes est mentionnée par des élèves de Vitrolles (Pierre Mendès-France), Marseille quartiers suds (Marseilleveyre, Périer, Roy d'Espagne) et Gardanne (Fourcade). Il s'agit là aussi de l'intimité individuelle, familiale ou collective qui ne se dévoile pas spontanément lors d'une enquête par questionnaire en contexte scolaire.

3.3 Du domicile aux réseaux

De nombreuses études récentes mettent l'accent sur l'importance du temps passé par les jeunes devant des sites de vidéos, jeux ou réseaux sociaux à domicile. Ce n'était pas l'objet de cette étude qui visait à cerner l'inscription des jeunes dans les espaces urbains. Néanmoins, lors des débats, l'importance du domicile tout comme celle de la « bulle » créée, n'importe où et justement pas au domicile, pour les jeunes qui vivent dans des logements sur occupés), par la connexion à internet, a fait l'objet de nombreux débats.

Jeux connectés

Malgré la consigne pour cette étude qui était de mentionner les activités hors du domicile, un élève du lycée Fourcade (Gardanne) a indiqué comme lieu d'activité « *Chambre / Zone de Jeux Vidéos et de Programmation Java* » (parents employés). Un autre décrit ainsi ses sessions de jeu en ligne :

- *Bah c'est un setup gaming donc je suis oklm [au calme] au point de vue jeux. J'aime bien jouer avec Zelix et Docteur Nikoumouk, mais je joue aussi avec des gens que je connais pas IRL [dans la vraie vie] (à propos de son domicile, garçon parents cadres supérieurs, Marseilleveyre, Marseille sud).*

Ils nous rappellent que le domicile est un lieu d'activités important pour les lycéens, activités réalisées chez eux, en lien avec l'extérieur, de manière solitaire mais connectée. Les lycéens utilisent leurs téléphones pour communiquer, jouer, lire, jouent aux jeux vidéo en ligne, regardent des séries... L'importance de ce fonctionnement des jeunes en réseaux virtuels, n'est plus à démontrer, pas plus que l'utilisation du téléphone et des réseaux sociaux, et plus largement d'internet comme « outil de sociabilité et d'autonomisation ». Il est source d'interactions immobiles mais constantes à travers une multitude d'applications et de réseaux et il a été largement analysé par divers auteurs (Gallez, Lobet-Maris, 2011). Ce n'était pas l'objet de cette étude qui visait, au contraire, à explorer avec les élèves, leurs espaces de pratiques citadines.

Parmi les élèves ayant indiqué le jeu vidéo comme activité, les enfants de cadres moyens et supérieurs sont surreprésentés et les enfants d'ouvriers ou inactifs largement sous-représentés (3 points sur 44). En termes de lycées, ce sont les élèves du Coudon (La Garde) et de Marseilleveyre (Marseille sud) qui ont le plus renseigné cette catégorie. Cette activité est également clivante en termes de genre : seuls trois points sur 44 également ont été renseignés par des filles.

Cependant les jeux vidéo donnent également lieu à des sorties, notamment dans des lieux de jeu en réseau ou chez des amis :

- *Endroit très agréable. J'y retrouve mes amis pour des soirées environ une fois par moi. Les propriétaires sont très sympathiques. C'est beau jeu ! (à propos de Nexus bar gaming garçon, parents cadres moyens, Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *Ce lieu est très bien car il permet de se divertir tout en s'amusant avec d'autres personnes qu'on ne voit pas derrière le jeu donc de faire des rencontres*

intéressantes tout en étant en compétition (à propos d'un bar de gaming, garçon, parents employés, Marseilleveyre, Marseille sud)

- *J'adore jouer aux jeux vidéo et faire mes devoirs chez cet ami (garçon, parents cadres supérieurs, Le Coudon, La Garde).*

Détente et farniente à domicile

La catégorie « détente » introduite suite à la demande des élèves lors de notre pré-enquête, montre aussi l'angle mort que représente la sédentarité au domicile. Il est réintroduit par certains élèves, malgré les consignes de ne traiter de lieux externes. Nous retrouvons ensuite la mention « chez un membre de la famille » (118 occurrences) ou « chez un ou une ami.e » (81 occurrences).

- *Prof. : Qu'est-ce que vous faites comme 'détente' ?*
- *F : Ah, on fait rien.*
- *G : On fait rien.*
- *F : On reste chez nous, au canapé, en regardant la télé...(…)*
- *G : Netflix.*
- *G : On dort madame. (...)*
- *F : On dort, on mange et Netflix, c'est tout" (débriefing au lycée Montgrand, Marseille centre, groupe A, 16 février 2018)*
- *Prof.: Est-ce que vous pouvez m'expliquer, ceux qui ont mis détente, c'est où et c'est quoi la détente ?*
- *F : Dormir.*
- *F : Les séries et tout...*
- *F : Netflix.*
- *Prof. : Les séries, Netflix en particulier. Donc, détente c'est à la maison" (débriefing au lycée Montgrand, Marseille centre, groupe B, 23 février 2018).*
-

Travail rémunéré

Le travail rémunéré apparaît également dans les activités, mais semble concerner proportionnellement peu d'élèves ou avoir été sous-évalué (50 points). Au sein de cette catégorie, ce sont surtout des enfants d'employés et des enfants de cadres supérieurs qui apparaissent. On peut remarquer un clivage très clair dans le type de travail pratiqué (déclaré) selon les CSP, qui reflète les différences d'opportunités des élèves, mais également le poids du capital social et culturel dans ce type d'expérience.

Les élèves dont les parents sont ouvriers ou inactifs et qui travaillent sont employés dans des chaînes de fast-food ou des chaînes de restauration rapide : deux élèves travaillent au Mc Donald's, un garçon de Villars et une fille de Victor Hugo. Un élève d'Apollinaire travaille pour la chaîne Wok'it. Au contraire, on trouve, au sein des enfants de cadres moyens et supérieurs, du baby-sitting (fille, parents cadres moyens, lycée Périer, Marseille centre), un golf (garçon, parents cadres supérieurs, Le Coudon, La Garde), une librairie (fille, parents cadres supérieurs, lycée Villars, Gap), une station de ski (fille, parents cadres supérieurs, lycée Gilles de Gennes, Digne) et un club nautique (garçon, parents cadres supérieurs, St Joseph les Maristes, Marseille centre).

La littérature traitant des pratiques de sociabilité et de loisirs des jeunes insiste non seulement sur des évolutions récentes vers une plus grande autonomie des jeunes en termes de mobilité (voir 2.4), mais également en matière de relations amicales et de gestion du temps libre (Metton 2004, 2006 ; Galland 2017). Certains auteurs présentent les pratiques de loisirs des jeunes comme étant

« interclassistes », avec des similarités, des convergences qui transcenderaient les catégories sociales : il y aurait ainsi un effet de génération, qui impliquerait des goûts et pratiques culturelles similaires, notamment avec une « *sur-pratique des sorties, du sport, de la lecture (même si c'est chez les jeunes que la baisse de la pratique a été la plus spectaculaire), de l'écoute de la télévision et de l'utilisation de la vidéo, de la musique, et enfin des activités littéraires et artistiques 'amateurs'* » (Galland, *ibid.*).

Les résultats du projet Graphite permettent de nuancer ces affirmations pour ce qui concerne les jeunes enquêtés de la région Sud. On observe des tendances partagées en termes de pratiques, qui confirment notamment l'importance du plein air et des activités de nature dans les zones de montagne ou de bord de mer, ainsi que celle des loisirs informels permettant de passer du temps entre pairs et en autonomie (détente, shopping, rencontres, promenades). Cependant, les inégalités entre genres, territoires et CSP des parents restent très prégnantes pour la pratique de toutes sortes d'activités "encadrées" qu'elles soient sportives ou créatives.

3.4. L'espace des activités personnelles selon la CSP, le territoire et le genre : des clivages toujours présents

L'ampleur de l'espace de vie des jeunes reste corrélée à leur milieu social.

En moyenne, les lycéens pratiquent leurs activités personnelles dans un rayon de 6 km à vol d'oiseau autour de leur domicile, et sur les 1871 distances métriques domicile - activités (que nous avons pu calculer automatiquement), la moyenne est de 12 km⁴². Mais les clivages sont forts :

Tableau 13. Distance à vol d'oiseau entre domiciles et lieux d'activités par CSP.

CSP du parent le plus qualifié	Distance entre le domicile et les activités
NC	4,9
Cadres supérieurs	8,2
Cadres moyens	7,9
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	6,5
Ouvriers et inactifs	5,5
Moyenne des élèves	6

© LPED Enquête Graphite 2016-2017 et 2017-2018 - 4361 activités, 1123 élèves ayant répondu.

⁴² Nous avons calculé d'une part des distances à vol d'oiseau en utilisant le SIG, et les distances métriques en utilisant une API Google Maps. Certaines pratiques sont particulièrement clivantes et font s'élever certaines distances aux lieux d'activités déclarées comme fréquentes : celles liées aux séjours réguliers en maison ou appartement de week-end éloignés et/ou stations de ski pour les lycéens de CSP élevée et vivant sur le littoral. Nous avons donc retiré des calculs les distances les plus élevées qui ont été classées dans une autre catégorie.

Plus l'élève provient d'une CSP favorisée, plus son périmètre d'activités extra-scolaires est large. **Quel que soit le genre et le lieu de domicile des élèves, les enfants d'ouvriers ou inactifs sont moins mobiles** : 2,7 km séparent les ouvriers ou inactifs des cadres moyens.

Quelle que soit la CSP, le fait de résider en ZUS accentue la rétractation de l'espace de vie : les jeunes résidant en ZUS ont un périmètre d'activités en moyenne 2 km moins étendu que les autres jeunes (5,5 km contre 7,5). Cette aire de pratique réduite peut être la conséquence d'une mobilité contrainte, par manque de moyens de transports, de moyens économiques ou d'activités attractives ailleurs (voir section 4). Elle peut aussi traduire un attachement fort (plus ou moins contraint par divers types de contrôle social, famille, groupe de pairs) au territoire proche - le « quartier ».

Des élèves résidant en ZUS ont pourtant l'impression d'être assez mobiles et, lors des débats en classe, ils supposent même qu'il existe un effet de repli dans les espaces les plus favorisés ! Un élève du lycée René Caillié (11^{ème} arrondissement, Marseille), déclare, à propos des jeunes de Marseilleveyre (Sud de la ville, favorisé) : « *Ils bougent pas Marseilleveyre. Ils sont en bas. Ils sont dans leur monde.* ». Est-ce juste une représentation ? Si l'on confronte cette représentation avec nos données, en retirant les distances les plus élevées (qui correspondent à des activités qui peuvent être régulières mais pas quotidiennes) **on voit aussi, parmi les lycéens les moins mobiles au quotidien : les garçons, enfants de cadres supérieurs, habitant en zone périurbaine (hors ZUS).**

Les garçons apparaissent ainsi comme étant généralement moins mobiles : les plus 'captifs' de leur territoire sont les garçons vivant en ZUS (aire pratiquée de 5,1 km contre 6,5 km pour les garçons hors ZUS). Du côté des garçons, la pratique du « sport libre » dans des lieux de proximité peu ou pas aménagés comme des parkings, mais également dans des espaces aménagés ouverts de proximité comme les city stades, peut contribuer à expliquer cette tendance, tout comme celle des jeux vidéo ou informatique à domicile.

Les filles, surtout si elles sont domiciliées en ZUS, pratiquent des activités en moyenne plus éloignées que les garçons : 6,5 km contre 5,5 km à vol d'oiseau, 12 km contre 10 km en distances métriques, ce qui pourrait s'expliquer par la pratique du shopping, pratiquée en bande, et qui implique de se déplacer vers des zones commerciales hors de l'espace de vie immédiat.

Plusieurs **filles de quartiers prioritaires ont expliqué leurs stratégies pour se retrouver entre amies et échapper à la proximité**. Deux années de suite, des lycéennes nous ont décrit une pratique de balade entre amies susceptible de faire monter la moyenne kilométrique des filles, sous forme de boucle d'autobus qui relie le terminus du métro La Rose aux collines du nord-est de Marseille, circuit apprécié pour sa belle vue, sa tranquillité, son coût abordable puisqu'un ticket de bus permet une heure de « boucle » loin des yeux et des oreilles des parents et des garçons...

3.5. Des expériences territoriales individuelles différenciées

Au-delà des facteurs « structurels » communs liés aux CSP, au genre, il y a une diversité observable de profils individuels de lycéens dans leur rapport au territoire. Les critères utilisés pour appréhender l'espace de vie extra-scolaire des élèves, le nombre et la diversité des lieux cités, l'ampleur de leur « périmètre » d'activités personnelles, sont aussi liés à des situations et choix familiaux diversifiés. Comme le montre le tableau 14, plus le jeune habite loin de son établissement scolaire, plus son périmètre d'activités extra-scolaires est vaste. C'est valable pour les élèves pensionnaires en internats, ainsi que pour ceux qui dérogent à la carte scolaire. Ils élargissent et diversifient leurs lieux d'implication personnelle, de relations amicales et leur expérience territoriale au prix de trajets hebdomadaires et quotidiens plus longs. De même, la résidence alternée entre plusieurs domiciles (pour ceux dont les parents vivent séparément), ou

encore un déménagement entre le niveau collège et lycée peuvent amener les jeunes à connaître, pratiquer, et mentionner une gamme plus large de lieux.

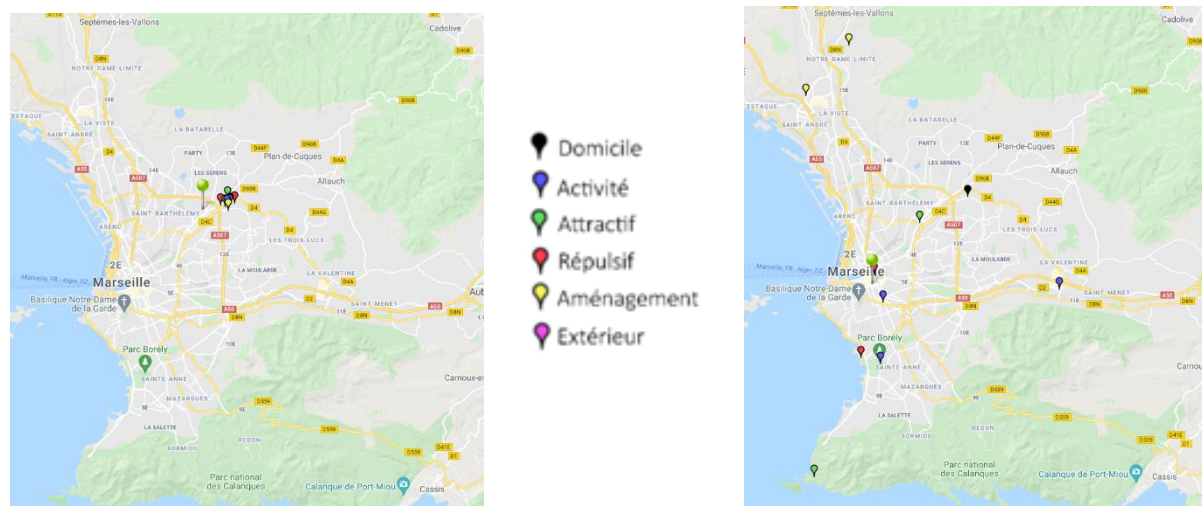
Tableau 14. Rapport entre distance domicile -activités et distance domicile-établissement (sur les domiciles des élèves enquêtés sur 2 ans 2016 et 2017)

	Distance domicile - établissement				
Distance vol d'oiseau domicile – activités extra-scolaires	Moins de 1 km	Entre 1 et 2 km	Entre 2 et 4.5 km	Plus de 4.5 km	Total général
Moins de 2 km	101	77	59	38	275
Entre 2 et 4 km	74	87	107	38	306
Entre 4 et 8 km	53	47	90	98	288
Plus de 8 km	34	30	35	116	215
Total général	262	241	291	290	1084

La comparaison des espaces de vie de quelques profils de lycéens comparables par le genre, la CSP ou le domicile est à ce titre éclairante.

Cartes 31 et 32. Les aires de pratiques de B. et D., lycéennes domiciliées à Frais Vallon

Ci-dessous, les deux cartes des pratiques de B. et D, deux lycéennes de famille ouvrière, domiciliées dans le même quartier de QPV au nord de Marseille (Frais Vallon), et enquêtées dans des lycées différents. Elles vivent toutes deux en immeuble, dans des appartements modérément suroccupés (D. = 5 personnes dans 3 pièces, B. = 7 personnes dans 5 pièces). Bien que ces deux jeunes filles habitent la même résidence HLM, elles n'ont cité aucun lieu de vie en commun.



L'une (B.) est scolarisée au lycée de secteur (Diderot). En dehors des trajets domicile-lycée de 1,8 km (qu'elle dit apprécier), les lieux de sa vie quotidienne et l'espace de ses représentations de la ville tiennent dans un rayon de 300 mètres (jardin au pied de la cité, lieu de culte voisin). B. déclare pratiquer seulement des "rencontre avec des amis" et fréquenter un lieu de culte. Les thématiques les plus présentes dans ses remarques sont la recherche de calme et de partage, et le rejet des conflits de voisinage et des nuisances de proximité. Son projet porte sur la réhabilitation d'un espace commercial en déshérence au sein du quartier.

D. est scolarisée en lycée public de centre-ville (trajet de 30 minutes), en section STMG. le choix d'une option spécifique explique cette dérogation à la carte scolaire. Elle projette ses activités et représentations à 7,6 km. D. mentionne des activités plus diversifiées comme le sport, la baignade, le cinéma et les spectacles. Ses lieux cités couvrent l'ensemble du territoire urbain, que ce soit sur le littoral Sud avec les Goudes (lieu attractif), ou au centre-ville avec Noailles (lieu répulsif), les plages du Prado (répulsif) ou bien à l'Est où elle a renseigné le complexe cinéma des 3 Palmes (lieu d'activité régulière). Ses idées d'aménagement concernent des quartiers jugés plus défavorisés que le sien, dans le 15^{ème} : La Castellane, la Solidarité (deux cités HLM) et Kalliste, une copropriété dégradée très défavorisée.

Cet exemple rappelle qu'au-delà des corrélations quantitatives qui restent globalement significatives, domicile et CSP ne sont pas les seuls déterminants de la territorialité des jeunes mais que d'autres paramètres individuels, liées aux stratégies familiales ou à des traits de personnalité sont à prendre en compte, ce qui a déjà été montré par diverses études qualitatives (Deville, 2007).

Certaines analyses de sociologie de la jeunesse suggèrent une homogénéité croissante, voire une universalité des pratiques des jeunes scolarisés, qui transcenderaient les différences sociales, comme l'engouement pour les jeux vidéo ou la connexion aux réseaux sociaux. C'est peut-être vrai pour les loisirs au domicile, qui sortent de notre champ d'étude. Notre enquête souligne en revanche sans ambiguïté les divergences selon le genre et la CSP dans les loisirs extra-scolaires et extra-domiciliaires des jeunes, notamment la pratique du sport encadré et activités créatives (corrélée avec des CSP favorisées), face au « shopping » et à la flânerie en centres commerciaux (corrélés à des CSP défavorisées). On voit aussi la persistance d'opportunités différentes dues aux territoires, à l'accessibilité et à la qualité des équipements sportifs ou culturels ouverts aux jeunes. Ce constat souligne le rôle du lycée comme pôle d'activités extra-scolaire, et celui des politiques publiques pour corriger ces inégalités, soit directement soit en encourageant les initiatives susceptibles d'élargir les univers de proximité des jeunes.

4. REPRESENTATIONS ET PERCEPTIONS DES ESPACES URBAINS

Au travers du langage et des termes utilisés par les élèves pour commenter leur évaluation, quelques critères reviennent de manière régulière. Il y a souvent recoupement entre lieux d'activités et lieux évalués comme « attractifs », notamment concernant les centres commerciaux, équipements sportifs, cinémas. Ces similarités ne sont toutefois que partielles : on retrouve en bonne place dans les lieux considérés comme attractifs des lieux touristiques et naturels, qui ne correspondent qu'en partie à des lieux de pratique mais surtout à des représentations de ce qui est considéré comme attractif dans l'absolu, pour le grand public.

Les territoires considérés comme « répulsifs » représentent l'envers de la ville, lieux connus mais évités, lieux méconnus mais stigmatisés. Dans la proximité immédiate du domicile ils sont souvent qualifiés de lieux sales, isolés, abandonnés (friches, bâtiments vides et abandonnés, ruines) ou perçus comme dangereux...

4.1. Les critères d'attractivité des espaces urbains selon les lycéens

La notion de « lieu attractif » ou « répulsif » et leurs critères, présentés sur ces cartes, a donné lieu à de nombreuses questions et débats en classe, au moment du questionnaire individuel, puis à la découverte des cartes de résultats présentées aux classes par les enseignants et chercheurs pour discussion critique. Les critères ont été discutés collectivement avec les élèves enquêtés avant puis après le remplissage du questionnaire : offre d'activités, animation, aménagements et desserte efficaces, fréquentation importante, beauté, réputation des lieux, niveau d'équipement et de

confort apparaissent ainsi comme des critères essentiels pour les lycéens. Les élèves sont également attentifs à la sociabilité, et la réputation et à la « bonne fréquentation » d'un lieu. La proximité, l'accessibilité physique en autonomie, le sentiment de sécurité sont également des éléments discriminants pour évaluer l'attractivité d'un endroit.

Au cours d'un débriefing au lycée Diderot (Marseille nord) en 2017, un élève indique par exemple qu'un lieu attractif est un lieu où « *C'est propre, il y a des installations : la wifi, des bancs, de la verdure...* ». Une fille ajoute que c'est un lieu où il y a « *des magasins* », mais aussi des transports « *sinon on n'y va pas* ». Durant les discussions en classe dans un autre groupe, une élève précise un autre élément : ce sont « *des lieux où on se sent en sécurité aussi* » (débriefing au lycée Diderot, 8 mars 2017). Tous ces éléments indiquent en creux quels sont les critères de « répulsivité » pour les lycéens : les lieux peu fréquentés ou abandonnés, les lieux considérés comme sales ou dangereux.

L'accès à un réseau wifi gratuit est souvent mentionné comme élément constitutif de l'attractivité.

Lors de nos 4 années de présence en classe et lors des sorties, nous avons pu constater que, si la plupart des lycéens sont équipés d'un téléphone mobile, nombre d'entre eux, du moins jusqu'en 2019, et principalement dans les quartiers populaires, ne disposent pas d'un smartphone ou ne se déplacent pas avec dans les espaces extérieurs.

Parmi ceux qui en disposent, beaucoup, dans les quartiers populaires, n'ont pas de forfait permettant de se connecter durablement à internet, y compris dans le cadre du projet Graphite (par exemple pour afficher un plan de ville ou télécharger une photographie prise sur le terrain)⁴³. Ce qui les amène à explorer, identifier et fréquenter, seuls ou en groupe, les espaces urbains susceptibles de permettre une connexion wifi gratuite.

La présence d'activités et la possibilité de consommer

Un premier critère d'attractivité apparu lors de débriefings avec les classes enquêtées reste la présence d'**activités**, et leur concentration en un lieu permettant un large éventail de choix. Cette attraction des jeunes pour des lieux vivants, actifs, animés, est confirmée par le fait qu'un grand nombre des lieux jugés répulsifs sont au contraire des lieux abandonnés, délaissés ou considérés comme « morts ».

- *Il y a de nombreux commerces, et lieux de loisirs regroupés. C'est un endroit très vivant (à propos du boulevard Gassendi et de la place du Général de Gaulle, fille, parents cadres moyens, lycée Pierre Gilles de Gennes, Digne).*
- *Beaucoup de commerces, allées vivantes, animations (à propos du centre-ville de Gardanne, garçon, parents cadres supérieurs, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *C'est les lieux où il y a de l'activité qui sont attractifs, parce que s'il n'y a rien... C'est principalement les parcs et les centres commerciaux (fille, débriefing au lycée Diderot, Marseille nord).*
- *Tout le monde peut trouver des choses à faire. On peut faire les courses mais aussi du shopping. Il y a aussi des petits restaurants (à propos du centre commercial Grand Var, fille, parents employés, lycée Le Coudon, La Garde)*

⁴³ Au moment de cette étude (2015-2019), la région Sud avait fait le choix de canaliser l'accès internet, sans réseau Wifi public dans les établissements scolaires. Elèves et enseignants pouvaient se connecter par réseau à travers quelques salles dédiées, l'ordinateur pour enseignant des salles de cours, ainsi que les centres de documentation. Au quotidien, les élèves étant alors tributaires d'un éventuel abonnement personnel. Nous avons pu mesurer une forte fracture numérique entre établissements et au sein des classes.

- *Cet endroit est propre et ne manque de rien, c'est un lieu parfait pour se divertir et effectuer ses achats (à propos de Plan de Campagne, garçon, parents employés, collège Roy d'Espagne, Marseille sud).*

Une des activités importantes pour l'attractivité d'un lieu est la possibilité de pouvoir se restaurer, si possible pour un coût minime : « *on va manger aussi* » (garçon, débriefing au lycée Diderot, 8 mars 2017) ; « *Pourquoi le centre de Gardanne est attractif ? Il y a les kebabs* » (garçon, débriefing au lycée Fourcade, 2017). « *Car j'aime m'y rendre pour jouer avec mes amis au foot, manger des churros, faire du pédalo...* » (à propos du Parc Borély, garçon, parents employés, collège Roy d'Espagne, Marseille sud).

Si l'aspect économique n'est pas forcément cité comme critère principal d'attractivité, il apparaît très souvent dans les discours des lycéens comme un élément décisif dans leurs représentations. Durant un débriefing en classe au lycée Diderot, les élèves ont débattu sur l'importance d'une offre de loisirs ou de restauration payante, induisant un coût de la fréquentation des « lieux attractifs » même si leur accès est gratuit : « *on ne peut pas sortir sans argent* » argumente un élève, auquel un camarade oppose la possibilité de sortir dans les parcs. Un autre renchérit : « *on peut aller partout se balader sans payer, pas obligé de consommer, tu peux juste sortir de chez toi, on dirait qu'on est obligé de consommer* » (débriefing au lycée Diderot, mars 2016).

Malgré ces quelques débats, les espaces jugés comme les plus « attractifs » par les jeunes restent les **lieux permettant (et visant) la consommation**. L'offre marchande apparaît primordiale, correspondant aux activités les plus pratiquées ou désirées, comme le shopping (centres commerciaux, rues commerçantes, magasins), des loisirs payants (salles de sport, bowling, laser game par exemple). Viennent ensuite les restaurants, les bars et les fast-foods, particulièrement appréciés par les jeunes pour les moments conviviaux qu'ils permettent.

Cette première catégorie confirme la **forte dimension consumériste** existant dans le rapport des jeunes à la ville, hors du lycée et de l'espace domestique, dans la manière dont ils la vivent et dans ce qu'ils y cherchent. Cette centralité de la consommation, y compris autour des « courses » régulières faites en famille, se retrouve dans les commentaires et discours tenus en classe, face à des enseignants parfois sceptiques ou tentant de développer des commentaires plus « citadins », moins fonctionnalistes, de la ville.

- *Lieu où je fais mes courses, selon moi c'est un bon magasin rapport qualité/prix (à propos de Netto, garçon, parents cadres moyens, lycée Le Coudon, La Garde, Toulon métropole)*
- *C'est trop bien car c'est un lieu magnifique où nous pouvons faire les courses pas chers (à propos de Aldi, fille, parents cadres moyens, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord)*
- *Ce lieu est proche de mon domicile, je peux y faire mes courses facilement (à propos de Leclerc, garçon, parents employés, collège Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Cet endroit est un centre commercial où on peut consommer, acheter et se divertir (à propos des Terrasses du Port, fille, parents employés, lycée Caillié, Marseille est)*
- *C'est un lieu agréable (propre, grand et beau avec une belle vue). Je trouve ce lieu pratique car il y a plein de choses réunies dans un même lieu, et cela évite de perdre du temps (à propos des Terrasses du Port, fille, CSP non renseignée, lycée Montgrand, Marseille centre).*

La recherche de sociabilité et de convivialité : avec les pairs et le grand public (« du monde »... mais pas trop !)

Le deuxième critère d'attractivité pour un lieu, selon les jeunes enquêtés, est la **présence de pairs**, qui suit en partie des modes : « *C'est neuf, c'est récent, tous les jeunes vont là-bas* » (à propos des Terrasses du Port, fille, débriefing au lycée Diderot, 2016).

- *G : Après peut-être aussi qu'on va dans des endroits où les gens nous disent d'aller, c'est pareil, c'est toujours sur l'image... On nous dit que c'est bien d'aller à Plan de Campagne⁴⁴ parce qu'il y a plein de magasins et tout ça, alors que peut-être ça ne va pas forcément nous plaire. En fait si on connaît pas on va là où les gens nous disent que c'est bien (débriefing au lycée Fourcade, Gardanne, 2017).*

Plus généralement, l'ensemble des élèves est d'accord pour dire qu'un lieu attractif est un lieu « où il y a du monde », comme les centres-villes : « *c'est au centre-ville que tout le monde se rejoint, au Vieux Port* » (débriefing au lycée Victor Hugo, centre-nord, 2016). Ainsi, un lieu comme la patinoire de Marseille, proposant une activité payante et sportive, n'est pas citée par les élèves car selon eux « *y'a personne qui y va* » (débriefing au lycée Caillié, 2016). Ils ajoutent que pour qu'un lieu soit attractif « *il doit être connu* », et donc fréquenté. Si les centres commerciaux sont plébiscités par les élèves pour les diverses activités qu'ils concentrent (shopping et restauration notamment), ils représentent également des lieux de sociabilité, où les jeunes se retrouvent et déambulent.

- *Cet endroit est attractif car on peut rencontrer des gens et y faire du shopping (Centre commercial Grand Var, fille, parents cadres supérieurs, Le Coudon, La Garde).*

Les Terrasses du Port, à Marseille, sont un de ces lieux où les jeunes se rendent en grande partie pour la présence de pairs. Le « monde » peut désigner les pairs, le grand public, mais aussi les touristes, dont la présence semble valider pour les élèves le caractère attractif de certains lieux.

- *[Lieu attractif] Parce que tout le monde y va pour se promener, faire du shopping, s'amuser et faire passer le temps entre la famille et les amies (à propos des Terrasses du port, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée St Exupéry, Marseille nord)*
- *Ce lieu est très attractif car beaucoup de personnes y vont et c'est un nouvel endroit qui est très fréquenté par les jeunes (à propos des Terrasses du port, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Victor Hugo, Marseille centre nord)*
- *Lieu très propre et bien situé, je vais là-bas surtout pour me promener avec mes copines (à propos des Terrasses du Port, fille, parents employés, lycée Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *[Lieu attractif] Car il y a beaucoup de monde et beaucoup de magasins (à propos des Terrasses du Port, fille, CSP non renseignée, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *J'aime être en intérieur et faire du shopping ou juste regarder les vêtements, c'est un lieu agréable malgré tout le monde qui y va (à propos des Terrasses du Port, parents employés, lycée St Joseph les Maristes, Marseille centre)*
- *C'est un magnifique lieu. J'aime ce lieu car je passe mon temps là-bas (à propos des Terrasses du Port, fille, parents employés, lycée Roy d'Espagne, Marseille sud).*

⁴⁴ Vaste aire commerciale péri-urbaine proche de Gardanne (entre Aix et Marseille).

- *C'est un lieu attractif, car il n'attire beaucoup de personne et de touristes, il est très amusant et sympathique" (à propos des Terrasses du Port, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille nord)*

Cependant, les élèves enquêtés sont également d'accord pour dire qu'un lieu où il y a trop de monde ne les attire pas ! Selon des élèves du lycée Caillié, il faut qu'il y ait « *du monde, mais pas trop* » (débriefing au lycée Caillié, 16 mars 2016, Marseille Vallée de l'Huveaune). Des élèves du lycée Victor Hugo, durant un débat en classe, indiquent de même qu'un lieu répulsif est un lieu où il y a « *trop de monde* » tout en précisant qu'il peut aussi être répulsif s'il n'y a « *pas assez de monde* » (débriefing au lycée Victor Hugo, 2016). 84 commentaires laissés dans la catégorie « lieux répulsifs » comportent comme explication, au moins partielle, qu'il y a « *trop de monde* » : ce critère s'applique aux centres commerciaux, comme aux Terrasses du Port (Marseille), mais également aux supermarchés, aux piscines, etc. Il semble particulièrement important pour les plages.

- *Car c'est trop sale et il y a beaucoup trop de monde (à propos de la plage du Mourillon, Toulon, garçon, parents employés, lycée Le Coudon, La Garde)*
- *C'est pas propre est en été il y a BEAUCOUP trop de monde (à propos de la plage du Mourillon, garçon, parents cadres moyens, lycée le Coudon, La Garde)*
- *Par exemple quand on est sur une plage on préfère être tout seul que quand il y a beaucoup de monde, c'est plus agréable quand c'est calme, et quand il n'y a pas de bruits, et quand c'est pas très fréquenté, c'est mieux (garçon, débriefing au lycée Fourcade, Gardanne 2017).*
- *Il y a toujours trop de monde et les fréquentations sont à désirer (à propos du lac de Peyrolles, fille, parents cadres moyens, lycée Cézanne, Aix-en-provence)*
- *Cet endroit est très mal géré, il y a trop de monde (à propos de la piscine de Gardanne, garçon, parents cadres moyens, lycée Fourcade, Gardanne).*
- *C'est cool mais y a trop de gens (à propos de la rue St Ferréol, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *Il y a trop de monde, ce magasin ressemble à une fourmilière et cela me déplaît énormément (à propos d'un supermarché, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Villars, Gap)*
- *Prof. : Quand est-ce que le centre-ville est attractif ?*
- *F : Quand il n'y a pas grand monde*
- *F : L'hiver*
- *F : Quand il y a trop de monde c'est horrible ! (débriefing au lycée Diderot, 8 mars 2017).*

Des lieux agréables et "bien aménagés" : beauté, propreté et qualités esthétiques

Certains lycéens ont avancé le fait qu'un lieu attractif est un lieu « bien aménagé », c'est-à-dire qui allie beauté, modernité, propreté et entretien. Afin d'expliquer ce qui les attire, beaucoup de jeunes mettent l'accent sur l'ambiance d'un lieu et son ressenti : « *C'est chaleureux. Pour qu'on soit bien, qu'on se sente bien* » (débriefing lycée Caillié, 2016). La **beauté** est un premier critère d'évaluation important : pour les élèves, elle peut faire référence à l'architecture et l'esthétique des bâtiments, mais aussi à un cadre particulier avec la présence de verdure ou d'un « *panorama* ». La « *belle vue* » des Terrasses du Port (Marseille) est souvent citée comme un élément contribuant à faire du centre commercial marseillais un lieu attractif. Un élève de Gardanne (lycée Fourcade) souligne aussi l'importance de détails esthétiques pour l'attractivité d'un lieu :

- *Par exemple avant, (...) il y avait la caserne de pompiers, le mur était vraiment pas beau, ça donnait pas envie d'y aller, c'était limite un peu glauque, la peinture s'enlevait, du coup ils ont décidé de faire un graffiti super coloré, du coup c'est beaucoup plus agréable d'y aller, on a envie, c'est beau, c'est coloré (garçon, débriefing au lycée Fourcade à Gardanne à propos du Stade Fontvenelle, 2017).*

Les lycéens sont ainsi également sensibles à des lieux leur permettant de profiter d'un cadre naturel, comme les plages, les calanques à Marseille, le lac de Serre-Ponçon près de Gap, la « colline » ou le Mont Julien à Gardanne, le Thouar à La Garde... Les parcs sont également cités comme des lieux essentiels pour se retrouver, faire des activités et profiter d'un peu de verdure (voir tome 2) :

- *Ce parc est attractif, car il y a de la végétation et c'est bien pour sortir avec des copains (à propos du Parc Saint Exupéry, garçon, parents cadres moyens, lycée Pierre Mendès France, Vitrolles)*
- *Aménagements pour les plus jeunes mais aussi espaces verts (à propos du parc Ferrage, fille, parents cadres supérieurs, lycée Genevoix, Marignane)*
- *C'est un lieu dans la nature, il y a beaucoup de personnes, c'est beau (à propos du parc la Pépinière, garçon, parents employés, lycée Villars, Gap)*
- *Un beau paysage, endroit avec de multiples activités d'été (à propos du lac de Serre-Ponçon, fille, parents employés, lycée Villars, Gap)*
- *C'est un espace naturel qui inspire le calme, où l'on peut observer la beauté de la nature (à propos des calanques, fille, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord).*
- *Il [ce lieu] attire de nombreux touristes (à propos de la plage la Garonne, fille, parents employés, lycée le Coudon, La Garde).*

L'importance de la beauté d'un lieu ne fait cependant pas consensus. Au lycée René Caillié, les élèves pensent que la beauté « *C'est important mais c'est secondaire* ». Certains jeunes se sont par exemple étonnés qu'un lycéen ait cité le Château d'If comme un lieu attractif. Lorsque la professeure rappelle que le cadre y est magnifique, un élève répond alors : « *y'a rien à faire là-bas !* » (débriefing au lycée Caillié, 16 mars 2016). Si l'esthétique d'un lieu a son importance pour les lycéens enquêtés, celle-ci reste moins importante que l'offre d'activités.

En plus de la beauté, la **propreté** apparaît comme un critère central pour juger de l'attractivité d'un lieu. Les élèves insistent ainsi sur le niveau de propreté ou de saleté des différents lieux indiqués comme attractifs et répulsifs.

- *Débriefing sur la « propreté » lycée Diderot, Marseille nord, 8 mars 2017.*
- *G : Les endroits propres...On préfère aller dans un endroit propre plutôt que sale (...)*
- *G : Non, ce n'est pas mon critère principal mais c'est un critère comme les autres.*
- *F : C'est limite inconscient la propreté, de se dire qu'on préfère aller dans un endroit qui est propre plutôt que sale, ça se fait naturellement*
- *Magasins calmes, propres, cadre beau" (à propos des Terrasses du Port, fille, parents cadres moyens, lycée Genevoix, Marignane)*
- *Car beaucoup de choses y sont proposées, c'est un endroit très propre" (à propos du centre-ville d'Aix en Provence, fille, parents employés, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *Il est attractif car il y a beaucoup d'installations pour les enfants et je trouve qu'il est propre" (à propos du parc du Griffon, garçon, parents cadres moyens, lycée Mendès-France, Vitrolles).*

- *Endroit calme, espace vert, agréable, reposant, jeux pour enfants, pourrait être plus propre” (à propos du parc de la Pépinière, fille, parents cadres supérieurs, Villars, Gap).*
-

Cette importance de la propreté se retrouve dans les propositions soumises pour améliorer ces lieux, insistant sur la nécessité d’avoir des espaces plus propres (106 occ. sur 544 commentaires) et mieux équipés :

- *[Améliorer] la propreté de la plage et la qualité de l'eau (à propos de la plage de Carry-le-Rouet, fille, parents employés, lycée Genevoix, Marignane)*
- *Mettre plus de poubelles pour la propreté (à propos de la plage du Centenaire à Nice, garçon, parents cadres moyens, lycée Apollinaire, Nice).*
- *En rajoutant des routes pour pouvoir éviter les bouchons, et rendre un peu plus propre les halls (à propos d’un centre commercial non spécifié”, fille, parents employés, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *Le rendre plus propre, le rendre au goût du jour et mettre des petites fontaines d'eau et des toilettes (à propos d’un city stade, fille, parents employés, lycée Mendès France, Vitrolles)*
- *Plus de bancs et de verdure (garçon, parents employés, lycée Marseillevéyre, Marseille sud)*

La proximité et l’accessibilité d’un lieu

L’accessibilité d’un lieu et sa proximité au domicile ont été évoquées de nombreuses fois par les élèves comme étant décisifs pour son degré d’attractivité, notamment dans les espaces péri-urbains où les jeunes sont dépendants de tiers pour se déplacer (parents ou transports en commun), comme à Gardanne (lycée Fourcade), Vitrolles (lycée Mendès-France), La Garde (lycée Le Coudon) ou Gap (lycée Villars) (voir tome 2). Des élèves du lycée Fourcade, à Gardanne, ont ainsi insisté sur ce point durant des séances de débriefing réalisées en 2017 :

- *G : Autour de l’étang de Berre, c’est quand même un peu industriel, donc c’est pas forcément attirant à première vue.*
- *G : C’est surtout que pour nous les villes qui sont desservies c’est Aix et Marseille, du coup à part en voiture c’est compliqué.*
- *Intervenant : Du coup c’est peut-être la définition d’attractif, pour vous attractif c’est quoi ?*
- *G : Bah c’est accessible (...). Les lieux attractifs c’est que là où on peut aller (...).*
- *G : Du coup s’il n’y a pas de transports pour y aller, on n’y va pas ».*

L’accessibilité est également un critère important à Marseille où la problématique du transport est centrale, l’accessibilité de certains lieux pouvant être limitée du fait notamment d’une offre insuffisante en transports en commun. L’accessibilité est par exemple le deuxième critère d’attractivité pour les lycéens de Marseillevéyre, qui soulignent largement l’enclavement de leur quartier (voir tome 2).

Des représentations socialement clivées

Les différences vis-à-vis des lieux « attractifs » et « répulsifs » selon le genre, la CSP et le quartier de domicile (en ZUS ou pas) éclairent la territorialité des jeunes enquêtés.

L’aire de représentation des jeunes apparaît cependant très liée à la catégorie sociale (elle-même fortement liée au cadre de vie) : **les enfants de cadres supérieurs ainsi que ceux d’employés sont ceux qui identifient des points attractifs le plus éloignés de chez eux (11 km en moyenne).**

Les jeunes habitant dans des territoires défavorisés ont un territoire perçu/représenté plus restreint, avec moins de références spatiales. Ainsi les garçons habitant en ZUS ont en général la projection territoriale la plus restreinte (5,5 km contre 7,5 pour les garçons habitant dans un autre territoire).

Les élèves mentionnent en général des **lieux attractifs plus éloignés de leur domicile que les lieux répulsifs** (7,2 km pour les lieux attractifs, contre 5,4 km pour les lieux répulsifs), ce qui s'explique par la mention de lieux attractifs connus, emblématiques, mais qui ne relèvent pas nécessairement du quotidien, tandis que les lieux "répulsifs" mentionnés appartiennent plus souvent à la proximité vécue (même si 8% des jeunes habitant hors-ZUS ont localisé un point répulsif en ZUS).

Divers indicateurs soulignent les contrastes sociaux dans l'appréciation du cadre de vie de proximité : **les enfants d'ouvriers ou inactifs localisent des lieux répulsifs plus proches de chez eux (3,8 km, contre 6,6 km pour les cadres supérieurs)**. Un autre indicateur confirme cette perception pour les jeunes vivant en ZUS (toutes CSP confondues) : la distance moyenne entre le domicile et les lieux désignés comme « répulsifs » y est de 5 km alors qu'elle est de 6,4 km pour les jeunes n'habitant pas en ZUS.

Tableau 15. Distance moyenne entre domicile et lieux répulsifs selon la CSP du parent le plus qualifié

CSP du référent	Distance moyenne entre domicile et lieux localisés comme répulsif (km)
Ouvriers ou inactifs	3,8
Employés, artisans ou	5
Cadres moyens	6,3
Cadres supérieurs	6,6
Moyenne générale	5,4

© LPED Enquête Graphite 2016-2017 et 2017-2018 - E. Dorier, C. Goupil, D. Rouquier, F. Valegeas - 1723 points répulsifs, 965 élèves.

Les « lieux répulsifs » ou équipements dégradés situés dans les périmètres des ZUS sont pointés majoritairement par les jeunes qui y vivent : 71% des jeunes habitant en ZUS ont localisé un point répulsif en ZUS (près de chez eux), tandis que seuls 8% des jeunes habitant hors-ZUS ont localisé un point répulsif en ZUS. On peut néanmoins relever un attachement territorial fort aux échelles fines : les jeunes désignent comme « répulsifs » des espaces « pires que leur quartier », souvent en citant la résidence HLM voisine à la leur.

L'écart entre filles et garçons est moins significatif que pour les activités. Néanmoins, les filles localisent des lieux attractifs légèrement plus éloignés de leur domicile, ce qui fait écho à leur aire d'activité plus étendue que celle des garçons (7,7 km contre 6,3 km) : centres commerciaux, artères centrales... Les garçons, en revanche, semblent localiser des lieux répulsifs légèrement plus éloignés de leur domicile que les filles (8 km contre 7,4).

Ces remarques ramènent également aux questionnements sur la place de la femme dans l'espace public, en particulier des jeunes filles. Si celles-ci ont en moyenne des aires de pratique plus large que celles des garçons, elles peuvent également avoir un choix de destinations plus restreint. Une conversation sur la réputation des quartiers Nord, avec un groupe d'élèves du lycée Diderot, met en lumière un rapport genré de l'espace urbain, basé notamment sur une perception de la ville comme un espace de risque :

- *F : Généralement on m'a dit de pas aller là-bas parce que ça craignait. On me disait de faire attention, c'est tout. Il y a certains endroits où on peut pas aller quand on est une fille.*
- *F : Oui, c'est mieux d'être accompagnée*
- *Intervenant : Il y a des endroits en particulier auxquels vous pensez ?*
- *F : Euh... Partout*
- *Intervenant : Partout à Marseille ?*
- *F : Oui*
- *Intervenant : Les garçons vous en pensez quoi ?*
- *G : On sait pas on est pas des filles. On se pose même pas la question (...)*
- *F : Moi je sais que j'ai des amis garçons et quand je leur dit « je vais là » ils veulent absolument qu'il y ait quelqu'un qui vienne avec moi parce que c'est risqué la nuit dans Marseille quoi. Après c'est parce qu'ils tiennent à moi et qu'ils veulent me protéger aussi (débriefing au lycée Diderot, groupe 2, 8 mars 2017).*

4.2. Des lieux signalés comme « attractifs »... mais inégalement connus

Ces différents critères d'attractivité se retrouvent de manière cohérente dans les lieux désignés par les élèves comme étant attirants : ceux-ci combinent réputation, offre d'activités, de sociabilité, aménagement et desserte efficaces. Presque tous les élèves ont localisé à la fois des lieux qu'ils estiment attractifs de manière générale, à l'échelle de la ville (fréquentés par le grand public, connus, touristiques, etc.), et des lieux attractifs pour eux, qu'ils fréquentent ou apprécient dans leur vie de tous les jours (stade, cinéma, lieu de promenade, de rencontre amoureuse...).

Des grandes tendances peuvent ainsi être observées : les lycéens enquêtés ont par exemple désigné comme "attractifs" des lieux emblématiques des territoires régionaux, mais aussi des lieux évalués positivement pour une fréquentation plus banale comme les centres commerciaux, les stades et espaces sportifs, les parcs. Une approche par territoire, plus détaillée et soulignant les spécificités locales, est présentée dans le tome 2.

Les lieux « emblématiques » : hauts lieux urbains et sites naturels

On retrouve dans la catégorie « lieux attractifs » des sites touristiques ou considérés comme connus. Ceux-ci sont en grande partie concentrés à Marseille, le Vieux Port, Notre-Dame de la Garde, le Mucem sont ainsi massivement cités par les lycéens, présentés comme des lieux dont l'attractivité est évidente, en tant que symboles de la ville. Cette centralité de Marseille est due aussi bien au statut de la ville, chef-lieu régional et métropole d'envergure nationale, qu'à la surreprésentation des élèves marseillais dans le corpus. Le Vieux Port, central et bordé de restaurants et de bars, est particulièrement apprécié par les élèves, autant pour le cadre que les activités proposées, même s'il apparaît également dans la catégorie des lieux répulsifs :

- *G : C'est joli.*
- *G : Unique, il y en a qu'un seul en France !*
- *G : Il y a de l'Histoire.*
- *G : Je sais pas, c'est le vieux port, on va au vieux port...*
- *G : C'est l'image de Marseille...*
- *G : Toute personne qui va à Marseille va forcément passer par le Vieux Port. Il y a tout, il y a plein de restaurants, c'est une ambiance vraiment provençale avec tous les bateaux (débriefing au lycée Fourcade, Gardanne, 2017)*

- *Ce lieu est attractif car il y a de nombreuses boutiques, que c'est un lieu touristique et qu'il est apprécié pour son emplacement car nous pouvons apprécier la vue du port, etc. (à propos du Vieux Port, fille, parents ouvriers ou inactifs, collège Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Manger aux restaurants, boire un verre avec ses amis, regarder des spectacles de rues (à propos du Vieux Port, garçon, parents cadres moyens, lycée Victor Hugo, Marseille, centre-nord)*
- *Je trouve cet endroit typique de Marseille avec ses petits bateaux et ses vieux bâtiments. J'aime bien m'y balader. Il y a aussi des magasins et de la restauration dans une rue proche (à propos du Vieux Port, fille, parents cadres supérieurs, collège Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Cet endroit est attractif car je trouve ce lieu vraiment joli et je pense que c'est LE lieu qui représente le plus Marseille (à propos du Vieux Port, fille, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Car le lieu est beau, et très important, pour les Marseillais (à propos du Vieux Port, garçon, parents cadres moyens, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Il est emblématique de Marseille (à propos du Vieux Port, garçon, parents cadres moyens, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *Beau, lieu représentatif de la ville (à propos du Vieux Port, garçon, parents employés, lycée St Joseph les Maristes, Marseille centre)*
- *C'est un lieu emblématique à Marseille (à propos du Vieux Port, fille, parents cadres supérieurs, lycée Périer, Marseille centre)*

Notre-Dame de la Garde est présentée comme un autre lieu représentant Marseille, mais aussi comme un lieu dont les lycéens apprécient l'atmosphère et la valeur patrimoniale. Son attractivité est cependant plus définie par une fréquentation autre que celle des élèves :

- *Car c'est un lieu touristique avec une vue panoramique sur la ville qui attire beaucoup de touriste" (fille, parents employés, lycée Montgrand, Marseille centre)*
- *Cet endroit est très attractif car elle attire plusieurs milliers de touristes chaque année et elle le fait qu'elle centre à Marseille lui donne beaucoup d'allure et la met beaucoup en valeur" (garçon, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Il est beau et est le symbole de Marseille. Magique " (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Périer, Marseille centre)*
- *Ce lieu est attractif car tous les jours il y a de nombreux touristes qui s'y rendent en raison de l'architecture de la Basilique et le fait qu'on peut avoir une vue sur l'ensemble de la ville (qui est assez belle)" (garçon, parents employés, lycée Diderot, Marseille Nord).*

Inauguré en 2013, le **Mucem** est devenu un nouveau lieu emblématique de Marseille. Si certains ignorent toujours son existence, la plupart le considèrent comme attractif, aussi bien pour son emplacement, ses activités, que pour son architecture.

- *C'est un musée ou des expositions différentes se font. Le plus impressionnant est l'architecture de ce bâtiment. La structure (sol en verre on peut voir le vide, pont traversant le port, design moderne) et l'extérieur (se situe sur le port de Marseille) (fille, parents cadres supérieurs, lycée Mendès-France, Vitrolles).*
- *C'est attractif car c'est un grand musée avec beaucoup de chose à voir (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille nord).*
- *Pour moi c'est un endroit attractif car c'est un très beau musée, à côté de la mer juste à côté de l'église St. Laurent (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord).*

Les **Calanques** sont également citées par de nombreux élèves marseillais comme étant des lieux attractifs et emblématiques. Mais, si elles font partie des pratiques régulières des lycéens du sud de la ville (lycée Marseilleveyre ou “des calanques”) elles n’apparaissent pas sur les cartes réalisées par les lycéens des quartiers nord, notamment du 15^{ème} arrondissement, ni comme lieu de pratique, ni comme lieu attractif (les élèves de St Exupéry - Marseille Nord - ne les ont jamais cités). Beaucoup ne s’y sont jamais rendus ou alors une seule fois en sortie scolaire.

- *Lieu magnifique à préserver à tout prix. Patrimoine mondiale de l'Unesco. Réserve naturel exceptionnelle (garçon, parents employés, lycée Artaud, Marseille nord, à propos du parc des calanques)*
- *C’est un espace naturel qui inspire le calme, là où l’on peut observer la beauté de la nature (fille, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Il [ce lieu] est beau et attire les touristes. Il est agréable d’y faire des randonnées (à propos des Calanques, fille, CSP non renseignée, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *Il y a la mer c’est beau et agréable (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord)*
- *Un des endroits les plus visités de Marseille par son histoire et sa mer, elle attire plusieurs milliers de touriste chaque été et c’est est un très bel endroit à visiter (Château d’If, garçon, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Ce sont de magnifiques îles qui sont très fréquentées l’été et qui sont parfaites pour se promener, faire des balades autant à pied qu’en bateau (à propos du Frioul, fille, parents cadres moyens, lycée Périer, Marseille centre)*

A Nice, on retrouve la Promenade des Anglais, citée à la fois comme symbole de Nice, vitrine touristique de la ville (hôtels, musée, casino), mais aussi espace de baignade offrant une diversité d’activités.

- *C'est un lieu très magnifique, on peut se promener avec sa famille et ses amis, nager dans la plage, manger des glaces, visiter des magasins ou autre, c'est un peu le cœur de Nice (garçon, parents ouvriers, 2017)*
- *Parce que c'est un lieu important pour la ville (garçon, parents employés, 2017)*
- *Plusieurs activités proposées durant l'été, plein de touriste également car il y a plusieurs hôtels, restaurants, musées et le casino (fille, parents employés, 2018)*
-

Certains lycéens manifestent, dans leurs commentaires, une certaine fierté de connaître ces endroits particuliers, emblématiques et touristiques. Mentionnés comme « attractifs » par certains, ignorés par d’autres, ils font débat. Ils sont pourtant presque absents des « lieux d’activité », révélant une géographie imaginaire du territoire, plus symbolique... et parfois convenue. Le château de Nice et son parc est cité, tantôt attractif tantôt comme « répulsif » pour des raisons d’accessibilité : « l’accès à cet endroit est trop fatigant et difficile » (garçon, parents employés). L’attractivité du « Vieux Nice » est mentionnée surtout pour le shopping et par des filles. Certains musées d’Aix, ont été qualifiés de répulsifs et *ennuyeux*. Les Alpes, les massifs des calanques ou les îles par exemple, mentionnées par certains élèves des villes littorales, restent inconnus d’une bonne part des élèves de quartiers ou milieux défavorisés.

Certains endroits ont été découverts par les lycéens au cours du projet, débats en classe, sorties de classe. **On relève une méconnaissance du territoire régional, de la part des nombreux lycéens, confirmant les inégalités d’opportunités et de mobilités qui les distinguent.**

Consensus sur le « centre commercial », archétype du « lieu attractif »

Les **centres commerciaux fermés** déjà largement cités par les lycéens dans leurs « lieux d'activités » réapparaissent parmi les espaces jugés les plus « attractifs ». Ils sont qualifiés par différents critères présentés ci-dessus : beauté, activité, sociabilité, modernité, propreté, « confort », environnement sécurisé...

Ils sont perçus comme des enclaves de qualité dans la ville, qui contrastent avec de nombreux défauts de l'espace extérieur mentionnés par les jeunes (saleté, manque de mobilier urbain) et la carence d'autres lieux abrités conjuguant sociabilité, liberté, d'intimité qui ne seraient pas commerciaux, auraient une vocation éducative ou culturelle (à Marseille, par exemple, rareté des bibliothèques, horaires restreints, fermetures pendant les périodes de vacances).

- *Je trouve que ce lieu est superbe car il est propre, il est grand, il a pleins de magasins et aussi plusieurs restaurants* (à propos des Terrasses du port, fille, parents inactifs ou ouvriers, lycée Victor Hugo).
- *Ce lieu est déjà amélioré, comme les ascenseurs en vitre, des escalators et des magasins de marques et des endroits pour faire une pause* (fille, parents employés, Victor Hugo)

•

Le centre commercial qui incarne le mieux ces critères est celui des Terrasses du Port à Marseille (161 occurrences), centre commercial inauguré en 2014 dominant le port : neuf, propre, il permet d'être « à l'abri » en hiver, alors qu'en été « c'est agréable, il y fait frais ». Il est attractif « *parce qu'il a beaucoup de monde là-bas et tu peux bénéficier d'internet gratuit* » (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille nord). Un élève explique également au cours d'un débriefing que ce lieu est « accessible à tout le monde », car il n'y a aucun tarif pour y entrer. On retrouve également dans les commentaires des élèves de nombreuses références à l'esthétique du lieu : **les Terrasses du Port** sont ainsi souvent jugées « belles » ou « superbes ».

- *J'adore ce lieu, il y a pleins de belles choses à acheter et c'est beau la vue sur la mer* (à propos des Terrasses du Port, fille, parents cadres moyens, St Joseph les Maristes, Marseille centre).
- *Très propre, très large, très agréable. Un lieu paisible où l'on peut faire son shopping tranquillement* (à propos des Terrasses du Port, fille, parents employés, lycée Montgrand, Marseille centre)
- *J'aime beaucoup faire les magasins avec mes amis, le lieu est propre et sécurisé* (à propos des Terrasses du Port, fille, parents cadres moyens, St Joseph les Mariste, Marseille centre).

•

Deux centres commerciaux de l'agglomération toulonnaise, **Avenue 83**, un centre commercial ouvert, et **Grand Var**, sur le modèle du "mall", sont également cités de nombreuses fois (respectivement 49 fois et 25 fois) comme lieux attractifs.

- *C'est un lieu attractif car il est moderne et dispose de nombreuses boutiques différentes* (à propos du centre commercial Avenue 83, garçon, parents cadres supérieurs, lycée Le Coudon, La Garde)
- *C'est un lieu attractif du fait qu'il est plaisant de s'y promener, du fait d'un environnement agréable. De plus, de nombreux loisirs y sont présents tel que le cinéma, des magasins ou encore des restaurants* (Avenue 83, garçon, parents cadres supérieurs, Le Coudon, la Garde).

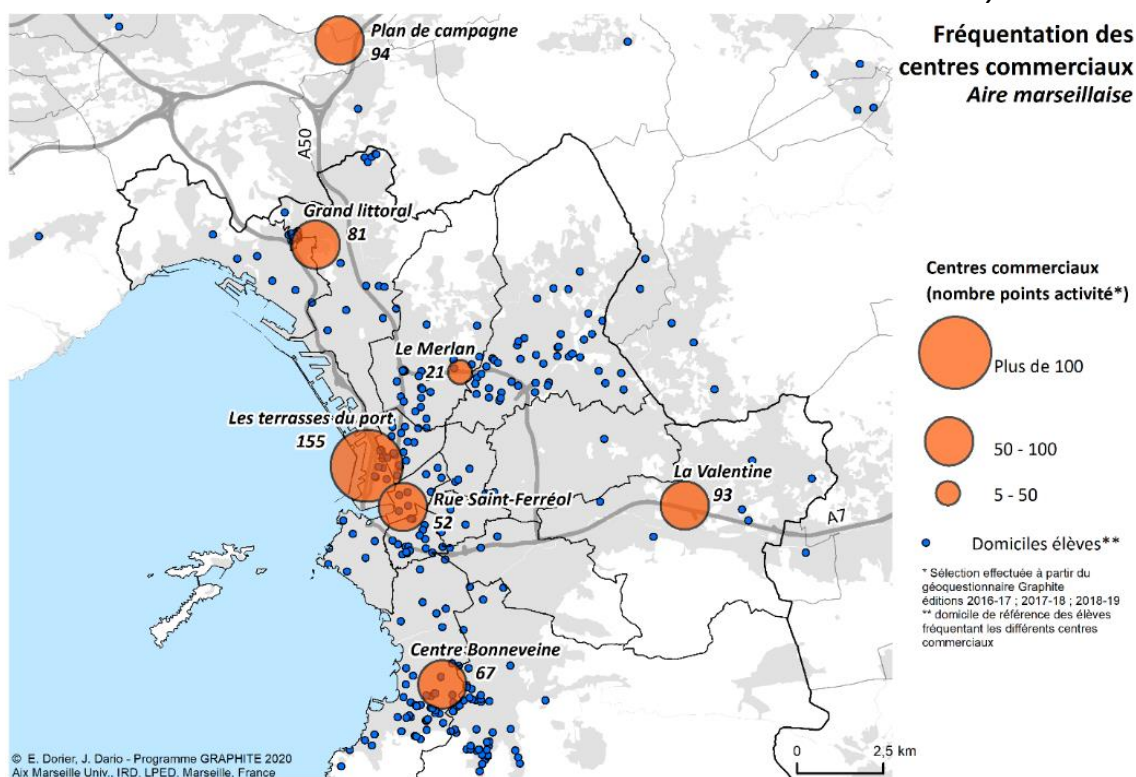
Dans les métropoles d'Aix-Marseille, Nice et Toulon on retrouve la même fréquence de citation de ce type d'espaces urbains « franchisés » et leur offre de flânerie consumériste. Les différents sites commerciaux indiqués ont des situations centrales ou périphériques et des configurations différentes (galeries fermées/ aires ouvertes) qui entraînent des utilisations et des perceptions variées.

De type fermé, neuf (2014) **Les Terrasses du Port** est le centre commercial à la mode de Marseille. Accessible en transports en commun et en autonomie par les élèves il semble même avoir déclenché un regain de déplacements de certains vers le centre-ville.

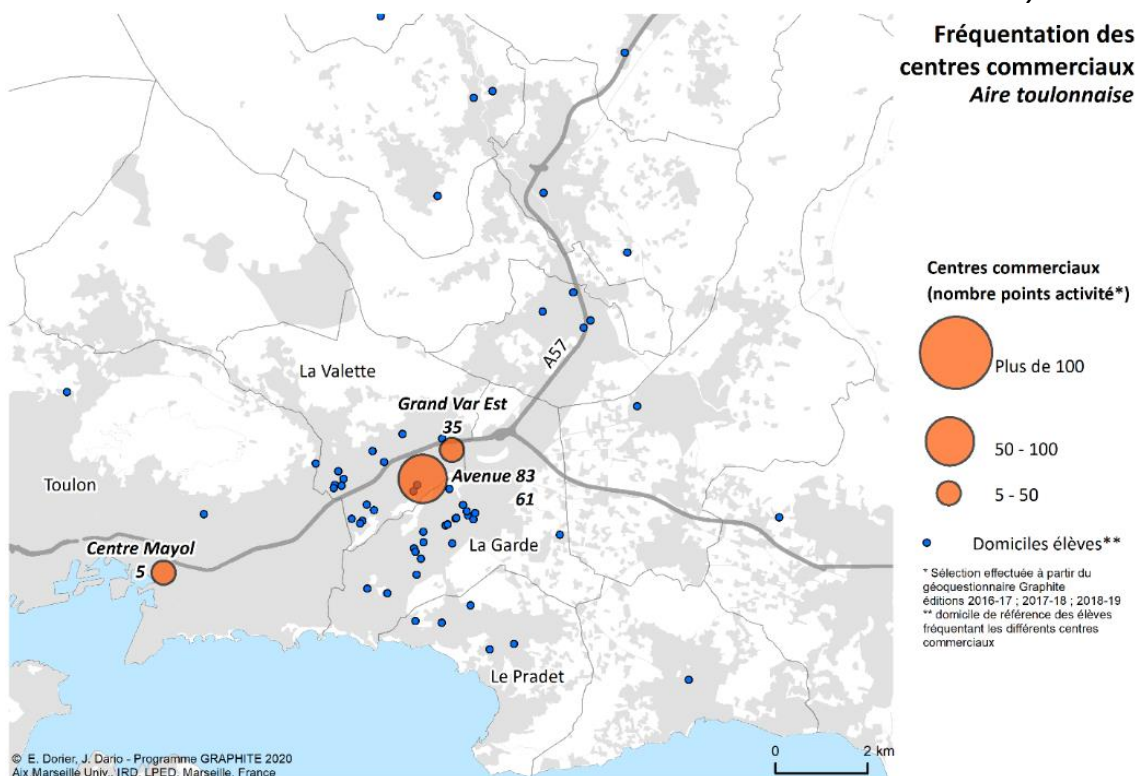
De grands centres commerciaux périphériques sont également cités comme **Plan de Campagne** (entre Marseille et Aix-en-Provence, situé à proximité de l'autoroute A51), ou **la Valentine** (à l'est de Marseille sur l'A50), tous deux accessibles en voiture, ou encore **Avenue 83** et **Grand Var** à Toulon ou **Polygone Riviera**, situé à une heure de Nice et des domiciles des lycéens concernés. Ce sont des zones commerciales plus étalées sur des espaces ouverts, d'accès conçus pour la voiture, relevant d'une fréquentation moins autonome, plus familiale.

La carte de l'aire marseillaise montre plusieurs tendances. La fréquentation des grandes zones commerciales des années 1960-70 (Plan de Campagne, la Valentine) est encore importante, les jeunes y accompagnant généralement leurs parents en fin de semaine. Les centres à proximité des établissements (le Merlan pour le lycée Diderot par exemple) ou emblématiques des quartiers Sud (centre Bonneveine, aussi à proximité du lycée Marseillevéyre) et Nord (Grand littoral) restent relativement fréquentés. La pratique la plus massive s'observe dans les nouveaux lieux de consommations, inspirés du modèle des « malls » Nord-américains comme les Terrasses du port.

Carte 33. Attractivité des centres commerciaux marseillais chez les lycéens d'AMP.



Carte 34. Attractivité des centres commerciaux de l'aire toulonnaise chez les lycéens



Un tel phénomène est encore plus visible dans l'agglomération toulonnaise (carte 37). Les résultats sont ici biaisés par la surreprésentation dans l'effectif d'élèves du lycée du Coudon (La Garde) et le faible nombre de ceux du lycée Dumont d'Urville, dans le centre de Toulon.

Les chiffres de fréquentation des différents centres commerciaux n'en correspondent pas moins à une certaine réalité de terrain. Les centres de première génération, érigés selon le modèle des « *shopping centers* » (lieux fermés dédiés exclusivement à la consommation), proches du centre ancien (Mayol) ou dans la périphérie accessible en voiture (**Grand Var Est**) sont en perte de vitesse, contrairement à ceux conçus selon le modèle du « *mall center* » (associant commerces et loisirs divers) tels que l'**Avenue 83**. Comme les **Terrasses du port** à Marseille, l'**Avenue 83** fait quasiment l'unanimité auprès des élèves enquêtés de l'agglomération toulonnaise, ce qui témoigne du poids pris par ces espaces dans la perception de l'espace urbain et les pratiques quotidiennes des jeunes. Ces nouveaux espaces de consommation réunissent une palette de divertissements à caractère marchand que les jeunes fréquentent (ou aimeraient fréquenter) et qui correspondent à certaines de leurs aspirations : cinémas, bars/restaurants, salle de sport, magasins divers... Ils font de ces lieux des centralités d'un nouveau genre.

Les lycéens insistent sur la diversité des choix possibles : la présence « de nombreux magasins » est souvent soulignée comme un critère essentiel. Mais l'« esthétique » des aménagements, la **propreté** y apparaissent comme d'autres éléments importants, ainsi que le **confort**, la **possibilité de s'y « reposer »** et a **possibilité d'accès à un wifi gratuit** (voir également partie 4 sur les critères d'attractivité). Ce qui interroge sur la motivation des jeunes à passer une partie de leurs loisirs dans ces centres commerciaux, et sur la possibilité pour eux d'accéder aux mêmes aménités de confort, d'intimité, de rencontres entre amis ... dans d'autres types de lieux qui pourraient ne pas être dédiés à la consommation marchande, mais, par exemple, être des médiathèques, des lieux de culture, d'activités créatives.

- *Endroit plaisant pour se reposer et s'amuser entre amis (à propos du Centre commercial Avenue 83, garçon, parents cadres moyens, Le Coudon, La Garde)*
- *Centre commercial très agréable - de nombreuses boutiques très diversifiées (à propos du centre commercial Grand Var, garçon, parents employés, Le Coudon, La Garde)*
- *Très bien situé, très propre, bien fréquenté (à propos du Centre commercial Avenue 83, garçon, parents cadres supérieurs, Le Coudon, La Garde).*
- *C'est un endroit agréable pour se promener et faire du shopping en famille ou avec les amis (à propos de Polygone Riviera, centre commercial à 1 heure de Nice, garçon, parents employés, Apollinaire, Nice)*

Le côté "pratique" de la concentration commerciale est souligné par les élèves par exemple à Gardanne où les lycéens sont plus isolés.

- *G : "Mais [Plan de Campagne] c'est pratique. C'est pas un lieu joli, c'est un lieu pratique. Quand on veut trouver quelque chose, on va à Plan de Campagne, on va pas aller à Aix. Même si Aix c'est plus joli, on va plus aller à Plan, c'est plus pratique pour aller à l'efficacité. Mais pas pour se balader" (débriefing au lycée Fourcade, 2017).*

Centres-villes et rues commerçantes

Les centres-villes anciens restent évoqués comme étant des pôles attractifs. Le terme a été cité 24 fois comme une entité attractive homogène dans 7 villes différentes : Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Gardanne, Hyères, Marignane et Venelles. Ceci englobe les espaces commerciaux présents dans le centre de la ville, ainsi que les lieux emblématiques, voire touristiques. Le centre-ville représente un espace vivant : une élève de St Exupéry (Marseille Nord) décrit ainsi le centre-ville de Marseille comme un « *lieu ouvert* » où elle se rend pour « *respirer* » (débriefing au lycée St Exupéry, 11 mars 2016).

- *Ben au quartier y'a rien à faire tandis qu'au centre-ville y'a plein de possibilités, y'a des magasins, parcs, les cinémas, les centres commerciaux (débriefing de groupe, élèves du lycée Victor Hugo).*
- *C'est propre, ça donne envie de se promener, il y a de la vie dans ce centre-ville sans que ce soit gênant (à propos du centre-ville de Hyères, garçon, parents cadres supérieurs, Le Coudon, La Garde)*
-

On y retrouve également d'autres lieux importants pour le shopping et flânerie entre ami.e.s : les grandes rues commerçantes souvent piétonnisées. Elles conservent leur attrait malgré la multiplication des centres commerciaux qui séduisent tant les jeunes : le cours Mirabeau à Aix, l'**avenue Jean Médecin à Nice**, **rue St Ferréol à Marseille**, à laquelle s'est ajoutée, plus récemment la **rue de Rome** rénovée et dotée d'un tramway. Ces deux artères commerçantes du centre-ville de Marseille ont en effet été rendues plus accessibles par un nouvel axe de tramway, qui les rend ainsi particulièrement attractives pour les jeunes.

La **rue St Ferréol** était décrite en 2001 comme le « *lieu le plus recherché et le plus exploré par les jeunes, quelle que soit leur origine* » (Cesari, Moreau, Schleyer-Lindenmann, 2001 : 115). Si la principale attraction décrite à l'époque, le Virgin-Megastore, a depuis fermé, tout comme les Galeries Lafayette déplacées dans le nouveau centre commercial du Stade Vélodrome, et de nombreuses franchises des rues adjacentes, la rue St Ferréol reste un espace considéré comme attractif, animé, facile d'accès. Il est inscrit dans des « circuits » ritualisés de flânerie du samedi en groupes d'amis que nous ont décrits des élèves : grâce à sa situation centrale et en terminus de lignes de transports en communs, notamment les bus desservant les quartiers nord.

Cela pourrait être le cas de la **rue de la République** qui part du Vieux port de Marseille, et a été rénovée et réaménagée à partir de 2007 avec une desserte par tramway. Mais elle n'est quasiment jamais citée par les jeunes comme espace de shopping ou circuit de promenade, et ce malgré l'ouverture du premier Starbucks de Marseille et une stratégie politique volontariste de remplacement des anciennes échoppes par de grandes enseignes franchisées... qui ont fermé les unes après les autres. Le désintérêt des jeunes reflète ici la désaffection du public pour cette rue, anciennement populaire, où, après une rénovation contestée menée dans une logique de spéculation immobilière, les boutiques ont rapidement fermé les unes après les autres⁴⁵.

Les équipements sportifs comme attraction : stades et lieux spécifiques

Parmi les lieux sportifs cités comme « attractifs » on retrouve les stades de proximité où les élèves pratiquent eux-mêmes le sport (city stade, stades municipaux, stades locaux), comme le stade de Frais Vallon (quartier très populaire, au nord de Marseille), mentionné par exemple par un élève du lycée Artaud : *« le week-end il y a des match qui attire les quartiers »* (garçon, parents ouvriers ou inactifs, Artaud), ou le nouveau stade de la Soude (cité HLM rénovée, Marseille sud) : *« J'y vais souvent pour jouer au foot, c'est toujours propre et il y a un point d'eau »* (garçon, parents cadres supérieurs, Marseilleveyre). A Gardanne, un élève cite un city stade qui *« permet de jouer avec ses amis au foot et de se divertir entre les cours »* (garçon, parents employés, lycée Fourcade), et une fille du même lycée mentionne dans la catégorie "lieu attractif" un stade de la ville en sa qualité d'espace de rencontres *« car tous les jeunes du quartier y vont à n'importe quelle heure pour soit jouer au foot, faire des pétanques, fumer... »* (fille, parents employés, lycée Fourcade, Gardanne).

Les grands stades sont davantage cités comme des lieux d'attractivité élargie, pour les événements sportifs qu'ils accueillent, pour l'intensité des moments de rencontres qui y ont lieu et comme véritables "géosymboles". Ainsi, le Stade Mayol, à Toulon, qui accueille les matchs de championnat du Rugby Club Toulonnais, est cité par plusieurs élèves du Coudon : *« ce lieu est attractif car c'est ici que l'équipe du RCT joue ses matchs »* (garçon, parents employés, Le Coudon, La Garde). De même, l'Allianz Riviera de Nice est attractif parce que *« chaque semaine plus de 50 000 personnes visitent ce lieu »* (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Apollinaire).

A ce titre, le Stade Orange Vélodrome, à Marseille, recueille le plus de mentions et commentaires d'élèves (garçons), quelle que soit leur lieu de résidence et leur CSP :

- *C'est le vélodrome, meilleure ambiance de France, meilleure club de France et seule étoile de France (garçon, parents cadres moyens, lycée Cézanne, Aix, réside à Marseille, 10^{ème})*
- *Il est attractif car c'est là où les matchs l'OM se passent (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille Nord)*
- *On y regarde notre club de cœur remporter leur match avec une ferveur immense (garçon, parents employés, lycée Périer, Marseille centre-sud)*
- *Car plein de personnes s'y rendent pour s'amuser et regarder les matchs en vrai. Moi-même je m'y rends souvent (garçon, parents employés, collège Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *C'est un endroit attractif car c'est l'endroit le plus réputé de Marseille (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord).*

⁴⁵ Cet échec commercial, immobilier et urbain, malgré la rénovation des façades d'immeubles et la situation exceptionnelle de cette rue débouchant sur le Vieux Port depuis 10 ans a donné lieu à des polémiques politico-économiques à Marseille.

D'autres spécificités territoriales apparaissent à travers le sport : par exemple, à Gap, des élèves du lycée Villars – presque exclusivement des filles - indiquent largement comme lieu attractif la patinoire Alp'Arena, aussi bien pour la pratique que pour les évènements sportifs, les matchs de l'équipe de hockey de la ville, les Rapaces :

- *Parce que depuis qu'elle a été rénovée, c'est une très belle patinoire, l'équipe de hockey est très bonne donc je vais souvent les voir avec ma famille (fille, parents cadres moyens, lycée Villars)*
- *Parce que c'est un des seuls trucs cools à faire et en plus : VIVE LES RAPACES !!!!!!!!!!!!! (fille, parents employés, lycée Villars)*
- *Cet endroit est attractif car il attire un grand nombre de personnes qui payent pour patiner ou assister à un match de hockey entre amis par exemple (fille, parents employés, lycée Villars)*
- *On peut patiner, aller voir des matchs de hockey (fille, parents cadres moyens, lycée Villars).*
- *Beaucoup de personnes pratiquent des sports de glace dans le département (fille parents employés, lycée Villars).*

Ces lieux peuvent ainsi être investis d'une signification identitaire : le Stade Vélodrome représente ainsi l'OM et le fort attachement local des Marseillais à leur équipe de foot, tout comme le Stade Mayol à Toulon pour le rugby. En citant ces lieux non seulement comme cadres de compétitions sportives mais comme « lieux attractifs », les élèves signifient aussi un sentiment d'appartenance territoriale unifié, au-delà des clivages entre quartiers.

Les parcs : îlots de verdure ou variété d'activités ?

Les grands parcs urbains sont mentionnés comme des "lieux attractifs" pour leur beauté, la qualité de leurs aménagements, la gratuité et la diversité des activités qu'ils permettent... autant sinon plus que pour la présence de la "nature" en ville. Ils sont principalement associés à des sorties en famille, les élèves mettant l'accent sur l'importance d'activités intergénérationnelles. Les élèves soulignent de cette manière l'importance d'avoir des espaces publics à disposition, bien avant toute prise en considération de l'importance de la végétation ou de la verdure. Les commentaires saisis par écrit par les élèves ont déclenché des débats animés en classe, ainsi que lors des sorties de terrain sur les projets d'équipes, lorsque les jeunes proposaient des aménagements de parcs et jardins.

- *Ce lieu est attractif car on peut y aller librement et cela permet de sortir avec nos amis (à propos d'un parc de Digne, fille, parents cadres supérieurs, lycée Gassendi, Digne)*
- *Lieu de sortie avec des jeux, sympa pour se balader entre amis ou famille (à propos du Parc des Sieyes, fille, parents cadres supérieurs, lycée Gassendi, Digne)*
- *Car c'est un endroit situé entre différents lycées pour se retrouver entre amis (à propos du Parc St Exupéry, garçon, parents cadres supérieurs, lycée Cézanne, Aix-en-Provence)*
- *Ce parc est attractif car il est calme, des installations y sont présentes pour les enfants (jeux...), ou encore des bancs... (parc de la Pépinière, fille, parents cadres moyens, lycée Villars, Gap)*
- *Ce lieu est attractif car c'est un endroit de promenade et de détente où toutes les générations se retrouvent (fille, à propos du parc Athéna, parents cadres supérieurs, lycée Artaud, Marseille nord-est)*
- *Cet endroit est très plaisant pour des promenades en famille ou avec des enfants (à propos du parc Borély, garçon, parents cadres moyens, lycée Artaud, Marseille nord-est)*

- *Cet endroit est attractif car je trouve que c'est un parc très joli avec des espaces verts, et c'est propre (à propos du parc Athéna, fille, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Ce parc est attractif, car il y a de la végétation et c'est bien pour sortir avec des copains (à propos du Parc St Exupéry, garçon, parents cadres moyens, lycée Mendès-France, Vitrolles)*
- *Il y a de grands espaces verts, des fontaines, un étang avec des animaux, des bancs pour s'asseoir, des installations pour les visiteurs, un musée, des points d'eaux, des lieux de restauration à l'intérieur et à l'extérieur du parc (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Montgrand, Marseille centre)*
- *[Lieu attractif] car le parc est grand et beau" (garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée St Exupéry, Marseille nord).*
-

Ainsi, si les élèves évoquent largement les centres commerciaux comme lieux d'activité et de promenade, fascinés par leur aspect rutilant, les parcs et jardins publics pourraient en représenter le pendant non-commercial. Ils sont mentionnés comme essentiels dans tous les territoires étudiés, comme lieux de détente, d'activité (sport libre), et de promenade entre amis et en famille.

Cette géographie des lieux attractifs et répulsifs des lycéens enquêtés influence leur manière de pratiquer le territoire. Ce qui ressort est la recherche de lieux accueillants et de qualité pour se retrouver entre amis et passer du temps ensemble en autonomie.

4.3. Les lieux « répulsifs » :

Lieux isolés, oubliés, sales ou perçus comme dangereux

La notion de « lieu répulsif » et ses critères a donné lieu à de nombreuses questions et débats, en classe, au moment du questionnaire individuel, puis à la découverte des cartes de résultats présentées aux classes par les enseignants et chercheurs pour discussion critique. Il a été expliqué et admis, comme point de départ des débats en groupes d'élèves, qu'un même lieu peut concentrer des avis et ressentis différents, attractif pour les uns, répulsif pour les autres, ou susciter une représentation ambivalente chez la même personne.

Dans la région, les types de lieux jugés comme répulsifs sont très divers, et correspondent au négatif des critères d'attractivité présentés ci-dessus : **saleté, absence d'entretien, non-fréquentation ou, au contraire, sur-fréquentation** (« là où il y a tarpin de monde », débriefing Caillié 8 mars 2017), **éloignement** ou encore, et souvent, **peur associée à une méconnaissance**. L'identification de ces lieux « répulsifs » est tantôt révélatrice de représentations partagées ancrées dans la connaissance des territoires de proximité des lycéens et leurs usages, tantôt, au contraire, faite de préjugés et stigmates directement liés aux fragmentations socio-spatiales qui divisent les espaces urbains régionaux. Un lieu répulsif peut aussi être simplement, selon un élève de Marseilleveyre, un lieu qui « *sort de nos habitudes de vie quotidienne on va dire* » (garçon, débriefing au lycée Marseilleveyre, 2016).

Sites industriels et lieux délaissés

Les friches, lieux abandonnés et sites industriels sont massivement indiqués par les jeunes comme des sites répulsifs dans les différentes villes de la région. Les jeunes domiciliés dans l'ensemble des villes enquêtées citent des **friches urbaines** comme espaces répulsifs, à l'exception d'Aix-en-Provence, Nice et Gap. Les commentaires qualifient ces lieux de « vides », « oubliés », « abandonnés », « tristes », « insalubres », « inutiles », « gâchés » (friches industrielles, terrains vagues, déchetterie, prison).

Ce sont d'abord des critères esthétiques et utilitaires qui sont mentionnés : pour les friches, terrains vagues ou lieux abandonnés, c'est leur emprise au sol, l'inutilité supposée de tels espaces, et l'aspect visuel de cet abandon qui les dérangeant, confirmant le souci de propreté et de modernité des lycéens, mais aussi l'importance du sentiment de sécurité, le vide étant vu comme permettant le développement d'activités illégales ou perçues comme menaçantes (consommation de drogue, squat).

- *Ce vieux théâtre en béton armé est abandonné et en ruine. Des plantes, arbres y poussent et des barres de fer rouillées dépassent à certains endroits. Même si la zone est grillagée, régulièrement des gens peuvent y entrer et détériorer le lieu (à propos du théâtre Athéna, garçon, parents cadres supérieurs, lycée Artaud, Marseille nord-est).*
- *Cet endroit est squatté, et abandonné, sale (à propos de l'ancienne gare, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Gassendi, Digne)*
- *Cela fait plusieurs années que la ville parle de créer une route à cet endroit mais rien n'arrive et en attendant il reste vide et sale (à propos d'un hangar abandonné/ terrain vague, garçon, cadres moyens, lycée Marseillevyre, Marseille sud)*
- *Il n'est pas en bon état. Il est inutilisé depuis longtemps donc il ne fait pas propre du tout dans cette zone (à propos d'un ancien garage/ friche, fille, cadres supérieurs, collège Gassendi, Digne).*

Les sites industriels actifs sont également considérés comme répulsifs, en premier lieu pour des raisons esthétiques, avant la pollution. Le risque n'est pas mentionné. Les plus cités sont les **usines de Berre l'Etang et de Gardanne**, qui sont présentés comme une agression pour la vue et l'odorat des élèves du lycée Fourcade (Gardanne) et de Pierre Mendès-France (Vitrolles) (voir tome 2). L'étang lui-même est également indiqué comme répulsif par 10 élèves, là aussi une majorité de lycéens de Vitrolles (7 occurrences), mais également par des élèves de Cézanne, Marseillevyre, et Diderot, montrant que l'étang est intégré (négativement) aux représentations de lycéens habitant plus loin également, et qui n'ont sans doute pas la même connaissance des lieux que les lycéens de Vitrolles qui indiquent des usines précises (pétrochimie, CABO...).

- *Usine qui fait beaucoup de bruit, avec une odeur désagréable qui se ressent dans la ville (à propos de la zone industrielle Alteo, garçon, parents cadres moyens, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *Ce n'est pas beau la plupart des usines ne sont plus en fonction il faudrait trouver une solution afin de réaménager cela (à propos des usines de Berre-l'Etang, fille, parents employés, lycée Mendès-France, Vitrolles)*
- *Les usines rejettent des odeurs désagréables et gâchent le paysage (à propos des usines de Berre-l'Etang, fille, parents cadres moyens, lycée Mendès-France, Vitrolles).*

Enfin, les **déchetteries** sont mentionnées 21 fois comme répulsives notamment par les élèves du lycée Guillaume Apollinaire à Nice, qui jouxte lui-même une déchetterie (voir tome 2) ce que les élèves trouvent extrêmement stigmatisant :

- *Avoir une déchetterie près de son lycée est dérangeant, de par les odeurs quand nous sommes à proximité, et les camions de la ville qui passent sans cesse... De plus ce bâtiment pourrait être déplacé dans un endroit libre (garçon, parents cadres moyens)*
- *Ce n'est pas esthétique, cela fait énormément de bruit... (fille, parents cadres moyens).*

Saleté, insalubrité

Par « saleté », terme souvent utilisé, les lycéens parlent aussi souvent de la présence indésirable de certains animaux, notamment des rats. A Marseille, le marché de Noailles est fréquemment cité comme lieu répulsif, même par ceux qui le fréquentent régulièrement, en grande partie pour cette raison. C'est aussi le constat fait par un nombre important d'élèves concernant certaines copropriétés privées dégradées de Marseille située à l'extrême Nord de la ville, comme le Parc Kalliste. Ce cas n'est pas isolé, d'autres copropriétés souffrent des mêmes problématiques de dégradation et d'insalubrité et sont également mentionnées. C'est le cas de Félix Pyat (sixième lieu le plus cité en tant que répulsif selon les élèves), de la copropriété Maison Blanche (14^{ème} arrondissement).

Le second critère relevant d'une perception négative d'un lieu est l'odeur. Beaucoup d'élèves ont évoqué cet aspect et les lieux cités sont principalement le port et les marchés. C'est notamment le cas du Vieux-Port de Marseille (!), qui a été cité comme lieu répulsif pour cette raison. Certains élèves étaient étonnés de ces statistiques, pourtant d'autres élèves ont relevé la mauvaise odeur (« *de poisson* ») et l'état de l'eau du port, où l'on trouve des objets de toutes sortes (« *des bouteilles* »). On se rend alors compte que les marchés sont peu appréciés par les élèves.

Les marchés populaires

Les questions d'hygiène, de propreté, de bruit et d'odeurs sont très présentes dans les perceptions négatives spontanées des jeunes. Parmi les points « répulsifs » la plupart concernent des marchés populaires, essentiellement par des élèves marseillais. Le marché de Noailles et le Marché aux Puces, à Marseille, sont les deux lieux les plus « polémiques », considérés par certains comme les plus répulsifs de la région, qu'ils en aient, ou pas, d'expérience directe. Ces représentations à l'emporte-pièce ont ensuite fait l'objet de bouillantes discussions en classe et lors des visites de terrain.

Le **marché de Noailles** est l'espace le plus souvent cité comme « répulsif » avec 89 points émanant de jeunes marseillais, souvent assimilé au quartier de manière plus large. Sur ces 89 points, beaucoup sont mentionnés par des jeunes ne vivant pas au centre-ville et n'en ayant aucune expérience directe. La quasi-totalité des élèves indique la saleté comme raison pour cette répulsion, d'autres ajoutent qu'il est « *mal entretenu* » (garçon, parents employés, lycée Diderot ; fille, parents employés, Marseilleveyre), « *délabré* » (fille, parents ouvriers ou inactifs, St Exupéry), « *insalubre* » (fille, parents ouvriers ou inactifs, Victor Hugo). Durant les débriefings également les élèves ont décrit ces lieux comme sales et désorganisés : « *y'a plein de déchets* », « *c'est pollué* », « *c'est un souk* », « *le marché où ils vendent par terre* » (débriefing au lycée Caillié, 16 mars 2016).

- *Il est pas très propre* (garçon, CSP 3, Caillié) ;
- *Il est très sale, très désordonné* (fille, CSP 2, Caillié)
 - *TRÈS SALE ! Sûrement le quartier le plus sale de Marseille* (fille, parents cadres moyens, lycée Diderot, Marseille nord)
 - *Je n'aime pas ce quartier ça me dégoûte, je peux pas y rester plus d'une demi-heure* (fille, parents cadres supérieurs, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)
 - *Ce lieu me fait peur, il y a beaucoup de mauvaises fréquentations, c'est pas beau* (fille, parents employés, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)
 - *Mauvaises fréquentations, sale* (fille, parents employés, lycée St Joseph les Maristes)
 - *C'est très répugnant car ça pue, c'est sale, les gens n'ont aucune éducation donc mentalité sauvage* (fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Marseilleveyre, Marseille sud).

Lors des débats en classe, plusieurs débordements racistes à propos de la «mauvaise fréquentation» de ces lieux et leurs usagers ont nécessité de sérieux recadrages. Les discussions ont permis de faire émerger des explications et des nuances. Plusieurs lycéens sont alors intervenus pour témoigner de leurs propres pratiques et remarquer qu'il y a des éléments attractifs à Noailles, comme « *les destocks* » et « *une bonne ambiance* » (débriefing, lycée Victor Hugo, 2016). Au lycée Diderot, après des commentaires décrivant Noailles comme « *sale, qui pue, pas beau, avec des magasins pas intéressants* », des camarades rétorquent « *il y a plein de trucs à faire !* », remarquant notamment que « *les pizzas sont trop bonnes* », et peu chères. Des élèves du lycée Caillié remarquent sa fonction de centralité populaire, qu'ils y vont pour manger « *des bonnes frites* », « *il y a des bons trucs à manger là-bas* », « *Il y a beaucoup de gens ils vont faire leurs courses là-bas* », « *mes parents ils vont acheter du pain là* » (quatre garçons, débriefing au lycée René Caillié, 2017). Une jeune fille reconnaît qu'elle va « *acheter ses « faux cheveux* » à Noailles » (débriefing, lycée Diderot, 2017). Lors de la sortie de terrain qui suit, il s'avère qu'une grande partie des élèves ne connaissaient le quartier que par ouï-dire. La dégustation de gâteaux et de fruits offerts par les commerçants ont amené quelques évolutions.

Pour beaucoup d'élèves de milieux populaires, Noailles représente ainsi un environnement regroupant des éléments familiers et familiaux, qui permet des achats spécifiques :

- *Débriefing, lycée Diderot, 7 mars 2017*
- *C'est un endroit très mal famé c'est très sale, c'est bien d'y aller à la rigueur quand on veut aller au marché pour des produit provenant d'autres pays ou aller dans des coiffeur afro (fille, parents cadres moyens, lycée Genevoix, Marignane)*
- *G : Moi j'aime bien Noailles !*
- *Prof : Pourquoi ?*
- *G : Je sais pas, il y a une bonne ambiance.*
- *G : Ouais mais c'est bizarre les mecs de Noailles...*
- *Prof : Quand vous allez à Noailles, c'est pour faire quoi ?*
- *G : Chez le boucher, il y a de bons produits*
- *G : C'est Hallal*
- *Prof : Et quand tu parlais d'ambiance, j'aimerais bien savoir ce que tu entends par ambiance ?*
- *F : C'est familial*
- *G : Au Ramadan, tu crois c'est au bled*
- *F : Et marché aux puces aussi (...)"*

Le **Marché aux puces des quartiers nord de Marseille** arrive en cinquième lieu le plus répulsif cité par les jeunes. A la différence de Noailles, il est surtout désigné comme répulsif par les élèves des quartiers nord (où il se situe). Ce sont des lycéens qui connaissent cet espace qui l'indiquent comme répulsif. Il n'est jamais mentionné par des élèves du reste de la ville, qui en ignorent souvent l'existence. Comme Noailles, le Marché aux puces de Marseille est indiqué en majorité par les élèves issus de CSP défavorisées. Aucun enfant de cadres supérieurs n'a indiqué le Marché aux puces, ni comme attractif, ni comme répulsif. Il ne semble pas faire partie de la sphère des élèves plus favorisés.

Ces grands marchés populaires, de Noailles ou des Puces correspondent moins à l'imaginaire de modernité et de consommation des lycéens : quand ils sont sollicités sur les aménagements qui pourraient améliorer ces lieux, les élèves sont unanimes pour proposer des transformations qui les rapprocherait de galeries commerciales, défendant la nécessité d'élargir les rues, de nettoyer, de changer les boutiques, voire de « *couper les arbres* » - pourtant peu nombreux dans ce quartier... (projet d'élèves, Victor Hugo, 2016) ou de « *faire un grand centre commercial à Noailles* » (fille,

parents ouvriers ou inactifs, Montgrand). Les débriefings réalisés avec différentes classes de seconde du lycée Diderot en 2017 étaient particulièrement révélateurs de ces différentes dynamiques et opinions contradictoires :

- *F : Il peut y avoir par exemple une rue attractive, et l'autre à côté elle peut être répulsive. Comme le Centre Bourse et Noailles en face. Centre Bourse il y a des magasins, c'est propre, il y a le vieux port à côté. Et à côté il y a Noailles, c'est sale. Il faudrait réaménager (fille, débriefing au lycée Diderot, 7 mars 2017)*
- *F : [Il faudrait] virer les vendeurs illégaux !*
- *F : Non si on enlève tout le monde il n'y a plus d'ambiance, c'est moins vivant, c'est vivant quand il y a du monde et si on enlève tout le monde il y aura moins de vie, ça sera un peu nul (fille, débriefing au lycée Diderot 7 mars 2017).*

Les centres commerciaux, répulsifs pour certains

Ces critères sont appliqués à différents types de lieux faisant l'objet d'évaluations contradictoires, au sein desquels on peut retrouver par exemple des parcs et des plages ou certains **centres commerciaux** qui ne répondent pas aux critères d'attractivité de tous les jeunes, notamment en termes de propreté, d'aménagements, d'accessibilité, de fréquentation (qualité et quantité du public) et de réputation :

- *Cet endroit est répulsif car ce n'est pas très propre et il y a beaucoup de gens peu fréquentables. Je ne me sens pas à l'aise dans cet endroit" (à propos du centre commercial Mayol à Toulon, fille, parents cadres supérieurs, lycée Le Coudon, La Garde).*
- *L'Avenue 83 est un lieu inutile, trop peuplé et très laid, son seul intérêt est le cinéma" (Avenue 83, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Le Coudon, La Garde).*
- *Bâtiment sale et beaucoup trop de monde" (à propos du centre commercial Grand Littoral, fille, parents employés, lycée Pierre Mendès France, Vitrolles)*
- *Trop de peuple et pas propre" (à propos du centre commercial Grand Littoral, fille, parents employés, lycée St Joseph les Maristes, Marseille centre)*
- *Il est souvent très sale et pas très bien entretenu. De plus les boutiques sont de moins en moins nombreuses, ainsi cet endroit fait un peu office de centre fantôme" (à propos du centre commercial Bonneveine, fille, parents employés, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)*
- *Très loin, pas beaucoup de transport pour y parvenir" (à propos du centre commercial la Valentine, garçon, parents employés, lycée Montgrand, Marseille centre).*
- *G : c'est trop cher -*
- *F : Il y a trop de monde" (à propos des Terrasses du Port, débriefing avec une classe du lycée Caillié, 8 mars 2017)*

Le lycée

On retrouve parmi les lieux répulsifs ceux qui sont les plus présents dans la vie quotidienne, comme l'école de conduite ou même Pôle emploi. Les lycées sont fréquemment indiqués comme lieux répulsifs, ceci alors même que de nombreux lycéens les mentionnent aussi comme lieux d'activités personnelles « extra-scolaires ». Au-delà de la provocation, ou des élèves qui souhaitent exprimer leur désintérêt pour les études ("On est obligés d'y aller", garçon, débriefing au lycée Fourcade de Gardanne le 8 mars 2017), certains critiquent leurs conditions d'apprentissage et l'état des établissements scolaires :

- *C'est un lycée bien, mais il est en travaux depuis 3 ans et il a peu de conditions sanitaires (garçon, parents employés, lycée Pierre Mendès-France, Vitrolles)*
- *Parce que c'est mal entretenu (garçon, parents cadres supérieurs, lycée Cézanne, Aix)*
- *Lieu non moderne, à rénover (garçon, parents cadres supérieurs, lycée Fourcade, Gardanne)*
- *Débriefing au lycée Diderot, 8 mars 2017.*
- *F : En dehors du lycée je trouve ça hideux, on dirait une prison (...)*
- *F : Le lycée, à l'intérieur c'est beau, mais à l'extérieur on dirait une usine désaffectée.*
- *F : Oui, on dirait vraiment que c'est un truc abandonné, c'est moche*

4.4. Quartiers défavorisés et grands ensembles de logement social, entre stigmatisation, préjugés et expériences vécues

Des quartiers entiers (généralement populaires) sont représentés comme des espaces « répulsifs » par des élèves aussi bien favorisés que défavorisés, qui les imaginent à distance, ainsi que par certains de ceux qui y résident notamment en raison de leur mauvaise réputation et de l'idée d'insécurité qui leur est attachée. Les lycéens utilisent généralement ce terme de « quartier » pour désigner les grands ensembles de logements sociaux et copropriétés dégradées, au point que ce terme, connoté négativement, proposé dans le questionnaire pour identifier le contexte du domicile, a fait l'objet de controverses au moment de l'enquête (« *je n'habite pas un quartier !* »).

A Nice, les cités Ariane, Bon Voyage et les Moulins représentent 15% des lieux répulsifs localisés. A Digne-les-Bains, les élèves citent le Quartier Prioritaire Pigeonnier-Barbejas. A Aix-en-Provence, les élèves citent la ZUP d'Encagnane, à la Garde, les cités la Beaucaire, Berthe, la Poncette et des Oeillets, et à Gap la Cité des Cèdres et le Forest... (voir tome 2). Les termes employés par les élèves dans leurs commentaires écrits révèlent en général s'ils connaissent les lieux intimement, approximativement ou pas du tout, et s'ils font référence à des expériences personnelles, à des informations indirectes, à des rumeurs. Les débats en groupes, animés par enseignants et chercheurs ont permis d'analyser ensemble les raisons invoquées.

Les débats organisés en classe avec les élèves ont permis d'analyser a posteriori les termes utilisés dans les réponses du web-questionnaire et de débattre directement en classe sur les inégalités territoriales, les différences de pratiques mais aussi les préjugés des élèves vis-à-vis des autres classes et espaces de la ville. Cela a permis d'aborder les notions de représentations sociales et spatiales, d'espace vécu ainsi que d'ambiance urbaine, notamment pour les élèves de Marseille, très marqués par les représentations d'une ville divisée, opposant quartiers Nord/ défavorisés/ sous-équipés/ dangereux et Sud/ aisés/ fonctionnels/ agréables.

« Quartiers Nord » de Marseille

Dans les représentations cartographiées et débattues en classe lors des 4 années du projet, la catégorie générique des « quartiers nord de Marseille » résume toute la partie de la commune située grossièrement au nord/nord-ouest de la gare St Charles, majoritairement défavorisée. Il s'agit bien d'un nord « géopolitique » plus que strictement géographique (le nord du 13ème arrondissement et tout le nord-est de la ville, au-delà de La Rose et l'est de Frais Vallon n'en fait pas partie) et dont les limites et les caractéristiques fluctuent dans les représentations.

Dans toute la région, ces « quartiers nord » de Marseille sont identifiés comme secteurs défavorisés et sous équipés. Objectivement sous-équipés, dégradés, leurs propres habitants y désignent des « lieux répulsifs ». Mais ils concentrent aussi les pires représentations et préjugés

« essentialistes » de nombreux jeunes qui n’y résident pas et n’y ont jamais pénétré, comme on a pu le préciser lors des débats de groupe. Les élèves du reste de l’agglomération les évoquent souvent en les présentant comme une menace lointaine. Les élèves de Gap en ont dressé un portrait inquiétant... vu de très loin. On retrouve le même type de motifs avancés pour la “répulsion” ressentie : insécurité, “mauvaise fréquentation”, saleté, “on-dit”.

- *Si j'y rentre je ressors sans mon téléphone, mes chaussures et peut-être même blessée, c'est dangereux...* (à propos de la copropriété dégradée Félix Pyat, fille, parents employés, St Joseph les Maristes, Marseille centre).

Non loin du littoral nord, la Cité la Castellane (15^{ème} arrondissement) fait particulièrement consensus comme point répulsif, c’est le sixième lieu cité comme « répulsif » par les élèves de la région, et ce pas uniquement par des jeunes marseillais, mais aussi des élèves d’autres villes des environs comme Marignane et Vitrolles. Cette cité, où vivent une grande partie des élèves enquêtés du lycée nord St Exupéry, est sans doute la seule dont le nom (associé à Zinedine Zidane) est bien connu dans toute la région. Le nom, mais pas le lieu, où la plupart des élèves n’ont jamais pénétré. En nommant la Castellane comme point répulsif, et en y associant l’argument des « mauvaises fréquentations » c’est tout ce que représentent les quartiers Nord que ces élèves amalgament et rejettent : des quartiers populaires défavorisés, qui évoquent, depuis des décennies « les grands ensembles, la pauvreté, la délinquance, le commerce de la drogue, la présence massive des immigrés, etc. » (Cesari, Moreau, Schleyer-Lindenmann, 2001 : 43).

- *Aucun aménagement n'est fait, il faudrait faire beaucoup de choses, restaurer les écoles, aménager les immeubles, améliorer les transports...* (à propos de la cité la Castellane, garçon, CSP cadres supérieurs⁴⁶, Marseilleveyre)
- *Le problème c'est un quartier nord donc il est délaissé, donc les habitats sont dégradés* (à propos de la cité la Castellane, fille, parents ouvriers ou inactifs, Montgrand)
- *Certains bâtiments sont cassés les murs aussi et aussi les routes sont assez endommagés !* ((à propos de la cité la Castellane, garçon, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)
- *Insécurité permanente, infrastructures vieilles et dégradées* (à propos de la cité la Castellane, garçon, CSP 3, Marseilleveyre)
- *Car c'est les quartiers nord est que ce n'est pas réputé pour être tranquille* (à propos de la Castellane, fille, parents cadres supérieurs, collège Roy d’Espagne)
- *Cet endroit est répulsif à cause de sa fréquentation et ses bâtiments insalubres* (à propos de la cité la Castellane, fille, CSP cadres supérieurs, St Joseph les Maristes)
- *Mauvaise réputation, des gens pas très fréquentable y habitent* (à propos de la cité la Castellane, fille, parents cadres moyens, St Joseph les Maristes, Marseille centre).

Une intériorisation des stigmates

Cette stigmatisation des quartiers défavorisés est internalisée par les élèves concernés. Lors de discussions sur le statut de Marseille comme ville attractive ou répulsive, un élève du lycée Diderot (quartier populaire Malpassé) commentait ainsi : « *Marseille, il y a des bons côtés mais*

⁴⁶ Dans un souci de concision les CSP sont indiquées par catégories : CSP 1 : ouvriers ou inactifs, CSP 2 : employés, commerçants ou artisans, CSP 3 : cadres moyens, CSP 4 : cadres supérieurs, NR : non renseigné.

après il y a des 'quartiers', du coup c'est plus 50/50. Il y a une moitié de la ville qui est bien, mais l'autre moitié qui est merdique" (débriefing au lycée Diderot, 8 mars 2018).

Les élèves des quartiers Nord attribuent des représentations globalisantes à ceux de la zone littorale sud de la ville, considérée comme homogène et favorisée : « *Ils bougent pas Marseilleveyre. Ils sont en bas. Ils sont dans leur monde* » (débriefing, lycée Caillié, 16 mars 2016). Des élèves de St Exupéry (lycée Nord, 15^{ème} arrondissement) avançant une explication : « *ils disent que le 15^{ème} et le 16^{ème} c'est des quartiers dangereux. Les gens du centre-ville ils disent ça, les quartiers Nord c'est des quartiers dangereux. Et c'est pour ça à mon avis qu'ils n'ont pas envie de venir ici* » (débriefing au lycée St Exupéry, 2016). Des élèves du lycée Caillié l'expliquent quant à eux par la rareté de "lieux attractifs" dans la partie Nord de la ville :

- - F : *Y'a pas grand-chose, la vérité y'a rien dans le 14^{ème} et le 13^{ème}. A part si tu veux visiter les quartiers.*
- - G : *Y'a Haribo et le marché aux puces (...)*
- - F : *On est les oubliés nous un peu... On n'est rien.*
- - G : *Il y a au moins 500 quartiers [cités] là-bas, à part aller toucher, il y a rien.*
- - Prof : *Aller quoi ?*
- - G : *Aller toucher.*
- - F : *Aller acheter de la drogue, quoi"* (débriefing au lycée Caillié, 22 mars 2017).

On relève également, au sein même des quartiers, de fréquentes stigmatisations croisées entre élèves résidant dans des cités HLM voisines, ou entre ensembles HLM et copropriétés dégradées, énoncées parfois (mais pas toujours), sur le mode de la plaisanterie.

- *Ce lieu a une très mauvaise réputation car c'est un lieu où il y a beaucoup de voyous et ils vendent le shit et la cocaïne, c'est un endroit violent et surtout sale* (à propos de la cité Félix Pyat, fille, parents employés, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord).
- *C'est un quartier avec une très mauvaise réputation* (à propos des deux copropriétés dégradées Félix Pyat et Corot, garçon, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot ; fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille nord)

Les élèves des quatre lycées situés dans les quartiers Nord (Diderot, St Exupéry, Victor Hugo, certains d'Artaud) ne sont pas complaisants vis à vis de leur propre cadre de vie. Mais au lieu de généralités, ils sont précis quant aux problèmes et risques qu'ils associent à leurs quartiers, dont ils indiquent beaucoup de lieux comme répulsifs.

En groupe, ils emploient un vocabulaire spécifique, presque « technique », avec des termes d'argot visant à révéler l'expérience vécue, notamment en ce qui concerne le trafic de drogue, avec la circulation d'armes dans les cités, la présence des guetteurs, des « choufs » ou « charbonneurs » visibles dans l'espace urbain, postés en bas des immeubles, qui bloquent l'entrée du quartier, importunent les filles, autant de phénomènes devenus "banals" mais qui ont été débattus. Lors d'un débriefing au lycée Diderot en 2016, les élèves décrivent des comportements précis, les cris « stridents » (« Ara »), les chaussures accrochées aux câbles électriques qui délimitent le « territoire » du réseau. Toutefois la question des trafics reste un angle mort des choix de projet des élèves en fin d'année. Ils ont été abordés indirectement à travers des projets traitant des espaces publics, des commerces, des transports, surtout par des groupes de filles se sentant importunées au quotidien (métro La Rose, cité la Paternelle, quartier Malpassé).

- G : *Parce qu'il y a des trucs pas bien là [dans les quartiers Nord]. Du trafic de drogue.*
- F : *Si c'est ça qui commence à faire peur on n'est pas sortis de l'auberge...*
- Intervenant : *Donc pour toi c'est pas un critère qui fait peur ?*
- F : *Non.*

- *F : C'est devenu banal...*
- *F : Généralement si tu cherches pas trop grand monde...*
- *Intervenant : Vous êtes d'accord, c'est banal pour vous ?*
- *G : Ouais*
- *F : C'est pas que c'est banal à la base, c'est que c'est devenu banal (débriefing au lycée Diderot, groupe 2, 8 mars 2017).*

Les élèves vivant dans les quartiers du Nord de Marseille ont un rapport plus ambivalent à leurs lieux de vie que ce que ces commentaires ne laissent paraître. Attachement et fierté s'affirment aussi au cours des débriefings, des sorties, avec des prises de parole publiques parfois spectaculaires lors des colloques finaux.

Des élèves de Saint Exupéry (15^{ème} arrondissement) soulignent que dans les cités il y a « *de l'ambiance* » (2016). Ceux de Diderot (les Hirondelles, 13^{ème}, 2019) insistent sur la qualité des relations sociales et la solidarité. Les activités de centres sociaux, les repas à thèmes, les fêtes de voisins, l'entraide définissent aussi la vie du quartier.

Les cités sont décrites par les jeunes comme des lieux « enfermés » (sic), ce qui est considéré comme un avantage : le fait de connaître et d'être connu rassure. Ces « quartiers » forment une société où chacun se connaît, permettant des liens sociaux et de solidarité forts, où une culture collective se transmet au travers de codes. Certains élèves regrettent même de ne pas y habiter, comme cet élève de Saint Exupéry qui habite non loin « *dans une rue. C'est pas un quartier une rue. C'est pas pareil. C'est pas enfermé* ».

La ségrégation, de subie, en vient à être perçue comme positive, ce qui a d'ailleurs été étudié depuis longtemps dans divers contextes (Bourhis et Leyens, 1994 ; Bordet, 1999 ; Cesari, Moreau, Schleyer-Lindenmann, 2001). D'ailleurs, les lycéens de la Castellane sont majoritaires à avoir choisi d'y situer leurs projets d'aménagements, d'amélioration et de valorisation, entraînant leurs enseignants et les chercheurs dans de passionnantes visites guidées. A cette occasion certains ont révélé leur engagement dans des associations locales, le centre social, leur participation à des projets de jardins... qu'ils avaient soigneusement passés sous silence lors des séances en classe. (voir tome 2).

Interroger les préjugés

Le sujet passionne souvent les élèves dont les avis divergent régulièrement au sein des classes et les discussions entre pairs permettent d'analyser le ressort des propos vis-à-vis, ou entre quartiers Nord de Marseille, espaces inconnus :

- *[A Marseille] il y a des endroits attractifs comme le Vieux Port, mais il y a aussi des endroits répulsifs, par exemple les quartiers Nord de Marseille. C'est pas très attractif.*
- *Intervenant : Pourquoi ?*
- *G : Je sais pas, pour moi c'est pas très accueillant.*
- *Intervenant : Pourquoi ?*
- *G : Parce que c'est sale...*
- *G : Mais t'y est déjà allé ?*
- *G : Il y a des endroits c'est pas terrible*
- *G : C'est plus réputation qu'autre chose" (débriefing au lycée Fourcade, Gardanne, 2017)*

- *Cet endroit est répulsif à cause de la réputation qui est très mauvaise (à propos des quartiers Nord et de Bougainville, garçon, parents employés, lycée Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Les quartiers répulsifs qu'on a mis [sur la carte], c'est soit parce qu'on a entendu des choses dessus, soit aux infos ou quoi, mais on les connaît pas vraiment ces quartiers... Enfin la plupart on connaît pas vraiment, on peut pas juger nous personnellement, c'est que ce qu'on a entendu, la réputation du quartier en fait (fille, débriefing au lycée Marseillevyre, 11 mars 2016)*
- *Les gens se basent surtout sur les stéréotypes et sur la peur aussi, et pas du tout s'ils sont déjà allés dans le quartier et s'ils ont eu une notion de répulsion (garçon, débriefing au lycée Marseillevyre, Marseille sud, 2016)*
- *Ceux qui disent les quartiers Nord, c'est en gros y'a que des gangs, c'est super dangereux.... Pour les autres qui habitent là-bas, on est des enfants de bourgeois qui refusons de nous déplacer. Après, c'est des genres de préjugés sociaux. T'as des gens qui les comprennent et les gens qui les prennent littéralement (garçon, débriefing au lycée Marseillevyre, Marseille sud, 2017).*
- *C'est vrai qu'il y a des choses qui ne vont pas, il y a des endroits qui sont détériorés, mais par exemple les quartiers Nord, tu dis que c'est pas attractif du tout, mais j'ai été en alliance en club de sport pendant deux ans avec une équipe, les gars ils sont sympa, le stade il est entretenu, il y a pas d'histoires (garçons, débriefing au lycée Fourcade, Gardanne, 2017).*

Il semble indispensable d'amener les jeunes à une découverte directe, qu'elle se fasse par des rencontres ou par des visites de terrain, une réflexion systématique sur les fondements de ces clivages, le bien-fondé de cette réputation, les solutions à envisager.

Des discussions, parfois animées, ont eu lieu entre classes ou élèves au cours de sorties de terrain associant plusieurs classes à Marseille : « Nord-Nord » (entre le lycée st Exupéry et le lycée Diderot). Ce type de transect urbain a été organisé à partir de lycées ayant des élèves résidant en divers parties de la ville, en suivant les lieux de projets des élèves de la même classe (Lycée public de centre-ville Montgrand, classes d'option arts plastiques appliqués de Diderot). En 2019, nous avons accompagné une classe du lycée Montgrand de Marseille dans une "grande traversée" de l'extrême nord (cité HLM La Savine) au littoral sud favorisé, en suivant les lieux de projets des élèves, occasion de découvertes et d'échanges mémorables.

Plus compliquée, et révélatrice de la nécessité de systématiser les échanges entre jeunes de divers quartiers a été la tentative d'organiser un parcours commun « Nord-Sud » permettant de mettre en contact des classes socialement homogènes et d'univers radicalement différent. Ainsi, le 23 mai 2019, 60 élèves de Marseillevyre (littoral sud, CSP favorisées) et Diderot (Marseille nord, QPV, CSP défavorisées) ont effectué une journée de sortie ensemble sur leurs terrains respectifs : la matinée était consacrée à la présentation des diagnostics et projets d'aménagement des élèves du quartier Malpassé (13^{ème}, nord, populaire) et l'après-midi aux projets proposés par les élèves de Marseillevyre (8^{ème}, sud, favorisé), dans la partie sud de la ville.

Photo 3, 4, 5, 6 sortie croisée Nord-Sud 23 Mai 2019



Cette sortie commune pourtant bien préparée, avec des exposés d'élève, a mis en lumière la force des préjugés, avec des provocations lancées dès leur arrivée à Frais Vallon (Nord) par une petite poignée d'élèves de Marseilleveyre. Des jeunes de Diderot ont répliqué avec une véhémence parfois rugueuse pour affirmer l'image de leurs quartiers face aux quolibets indécents. Une confrontation verbale a finalement permis un réel débat, in situ, dans le quartier des Hirondelles. L'incident s'est clos par une photo de groupe chaleureuse et improvisée sur les marches d'une entrée d'immeuble, ostensiblement boudée, néanmoins, par quelques irréductibles. Mais le pique-nique s'est fait en groupes séparés. La visite des quartiers suds, avec des présentations bâclées par certains des élèves de Marseilleveyre a soulevé l'indignation de ceux de Malpassé, mêlée à la fierté d'avoir, de leur côté, mieux relevé le défi en réalisant leurs « portraits de territoires ». Avec les enseignants, il a fallu ensuite une séance de débriefing dans chacune des classes et un échange de courriers d'explications pour tirer les bénéfices d'une journée qui a été chargée d'émotions fortes. Deux ans plus tard, plusieurs jeunes, aujourd'hui en terminale, ont été interviewés sur cette expérience, ils exposent les côtés positifs de cette confrontation à l'altérité

https://graphite.lped.fr/graphite_temoignage-eleve-1/

https://graphite.lped.fr/graphite_temoignage-eleve-2/

4.5 Représentations fragmentées des espaces métropolitains

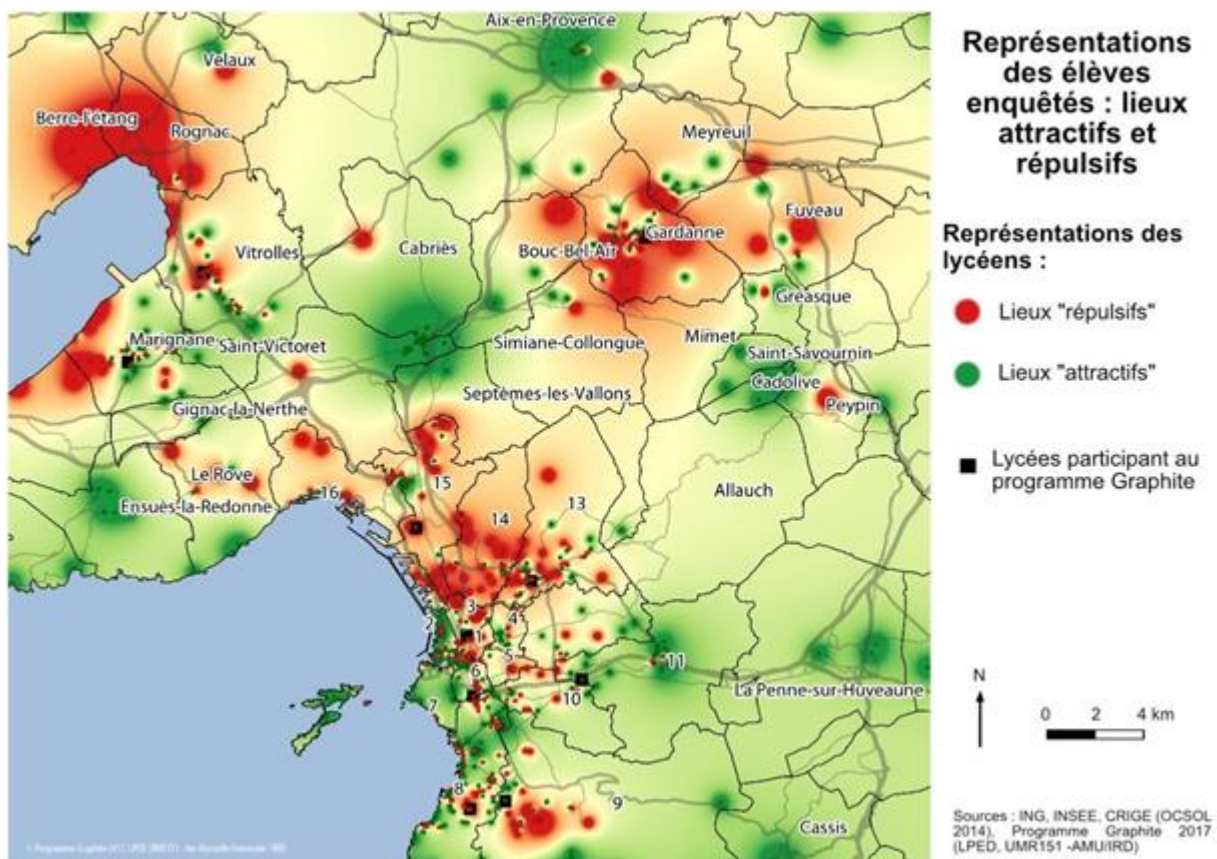
Les points renseignés par les élèves comme « attractifs » ou « répulsifs » font apparaître une géographie des représentations très clivée des espaces des métropoles, entre des territoires appréciés et d'autres évités. On peut détecter dans les commentaires individuels saisis par les élèves au tout début de l'enquête et lors des discussions en classe, lors de la visualisation en

commun des cartes suivantes. Ces « cartes de chaleur » sont réalisées à partir de la saisie par les élèves de lieux « attractifs » (vert) ou « répulsifs » (rouge). Il s'agit d'un comptage automatique, qui tient compte des possibles désaccords ou contradictions. Cependant, lorsque, pour un même lieu ou contexte, le nombre d'appréciations négatives est supérieur à celui des évaluations positives, le rouge prédomine sur la carte, et inversement pour les appréciations majoritairement positives.

Aix Marseille métropole

Le territoire de la métropole d'Aix-Marseille est complexe et contrasté. La carte « de chaleur » ci-dessous est construite à partir des notifications libres des élèves au premier stade de l'enquête. Elle révèle des représentations clivées et une forte stigmatisée de certains espaces. De nombreux élèves y expriment une perception négative des quartiers Nord (14^{ème}, 15^{ème} arrondissements notamment) et de l'Etang de Berre : usines de Berre-l'Etang, aéroport de Marignane et plage du Jaï, Gardanne et sa centrale thermique, le Nord de Marseille (des noms de quartiers emblématiques sont cités de manière récurrentes) ainsi que la prison des Baumettes au Sud.

Carte 35 Des représentations contrastées : principaux lieux attractifs et répulsifs localisés par les élèves enquêtés dans la métropole d'Aix-Marseille



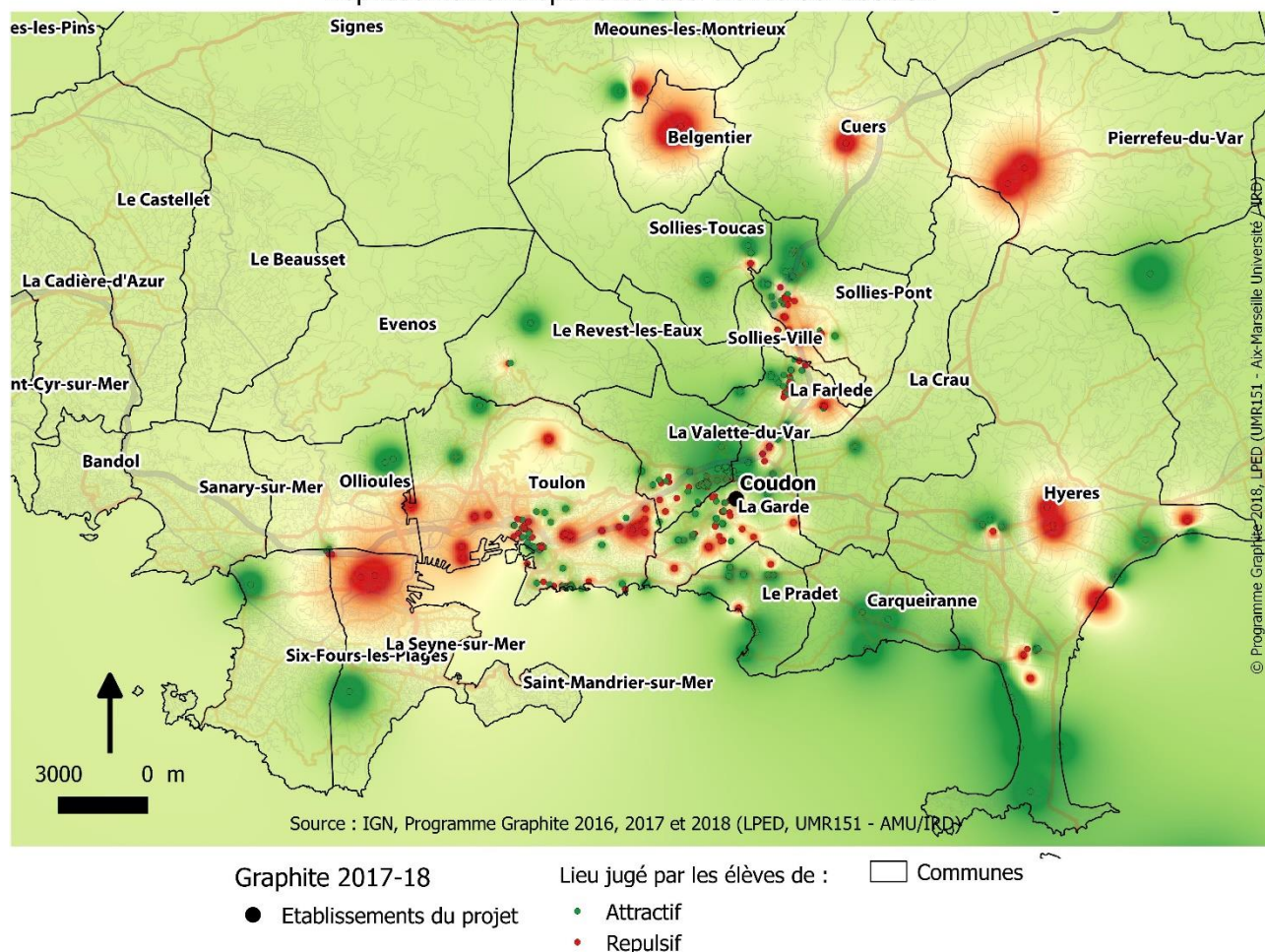
Cette perception (qui a fait l'objet de débats en classe) est généralement véhiculée par des élèves n'y habitant pas. Ceux qui y résident marquent généralement des points négatifs plus ciblés (tel ensemble résidentiel, terrain vague...) mais à la différence des premiers, évoquent aussi des points positifs dans leur environnement de proximité. Les cités d'habitat social font souvent l'objet de perceptions négatives (la Cayolle dans le Sud de Marseille, la Castellane dans le Nord...). On note une situation similaire dans des villes comme Aix-en-Provence, avec une perception positive du centre et de son patrimoine bâti et une vue plutôt négative de l'axe Sud-Ouest de la ville (zone d'Encagnane). On voit ici le besoin de renforcer la connaissance des territoires chez les jeunes, et le sentiment d'appartenance commune à une métropole.

Toulon Provence Méditerranée

Dans l'agglomération toulonnaise, les élèves du lycée du Coudon (principalement domiciliés dans la vallée du Gapeau : la Valette, la Garde, La Farlède...⁴⁷) ont une perception globalement positive du littoral ou d'espaces de consommation tels que l'Avenue 83 (la Valette). Leurs activités sont fortement polarisées sur la partie Est de l'agglomération (La Garde, Le Pradet, la Valette-du-Var, Hyères...) et beaucoup moins sur la partie Ouest (La Seyne, Six-Fours, Ollioules...).

Carte 36. Des représentations contrastées : principaux lieux attractifs et répulsifs localisés par les élèves enquêtés du Coudon (périurbain nord de Toulon)

Représentations spatiales des élèves du Coudon



La ville centre (Toulon) est peu fréquentée par les lycéens du lycée du Coudon (La Garde). Le centre-ville fait l'objet de perceptions « disputées » mais les avis sont globalement négatifs (commentaires sur l'apparence de la ville, le manque d'activités...). Cet avis concerne également les espaces de loisir de la commune (plages du Mourillon). Sans les connaître directement, les élèves expriment également un avis négatif sur les ensembles d'habitat social de l'agglomération. Certains dérivent de l'évaluation du bâti à une stigmatisation des habitants (qualifiés par une élève de « dangereux » et par un autre de « pas recommandables » (QPV Romain Rolland, ensemble des Œillets...). La même évaluation concerne les quartiers paupérisés de Toulon Ouest : Saint-Roch, Pont du Las, la Beaucaire, la cité Berthe à la Seyne-sur-mer).

⁴⁷ Voir les cartes des domiciles des élèves par lycée, tome 2

QPV Romain Rolland

- « Un quartier pauvre » (fille, CSP NR, Le Coudon)
- « Lieu pas très engageant » (fille, CSP 2, Le Coudon)

Quartier st Jean du Var

- « Pas très beau, mauvaises fréquentations » (fille, CSP 2, Le Coudon)
- « Cet endroit semble mal fréquenté. Il est mal entretenu et donc pas accueillant ni attractif » (fille, CSP 4, Le Coudon).
- « Mal aménagé, quartier peu accueillant, et défraîchi » (fille, CSP 2, Le Coudon)

Cite Berthe

- « répulsif car les personnes dans cette cité se comportent très mal et ils sont très dangereux » (fille, CSP3, Le Coudon)
- « Il faut rénover ce lieu il faut que ce soit moins concentré, que les bâtiments soient moins grands » (fille, CSP 3, Le Coudon)

Cite des œillets, la Beaucaire

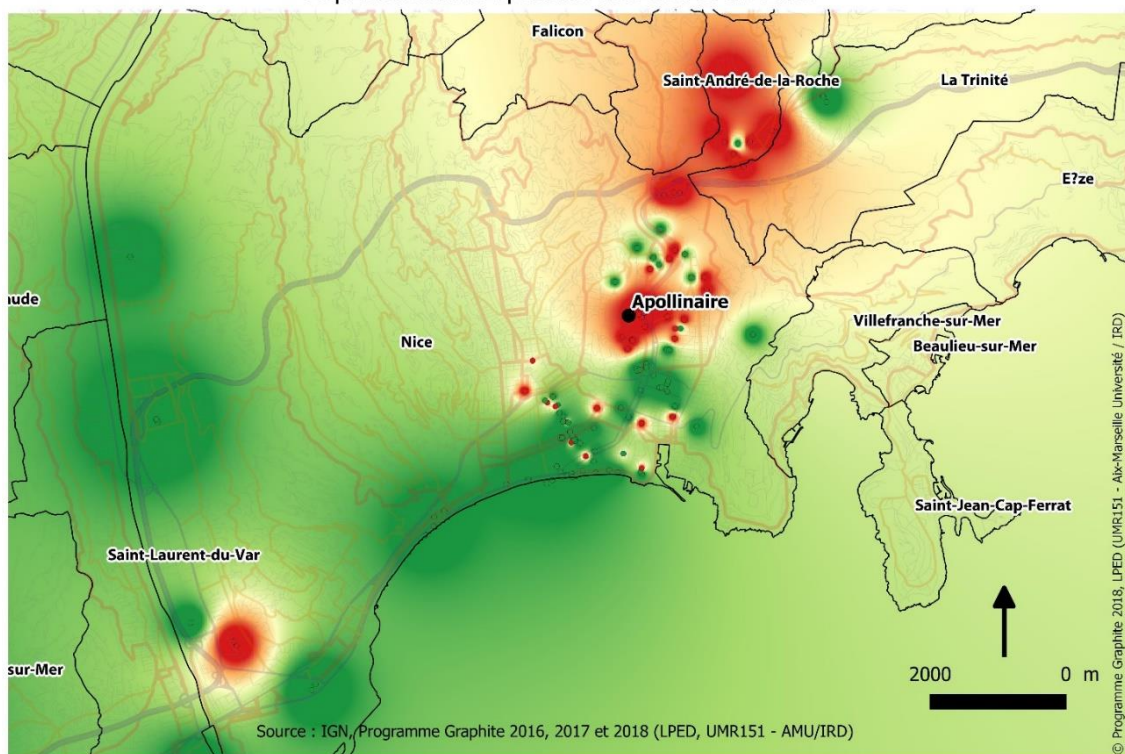
- « C'est un endroit dangereux, il y a une population pas très recommandable » (Cité des Œillets, Toulon, garçon, CSP 4, Le Coudon)
- « Pas attractif et barre d'immeubles » (Cité la Beaucaire, Toulon, garçon, CSP 4, Le Coudon)

Des zones résidentielles objectivement plus favorisées peuvent aussi être évaluées négativement, selon les critères des jeunes. Certains espaces périurbains de résidence des élèves (Cuers, Pierrefeu du Var, Belgentier, Solliès, la Farlède...) sont considérés comme « peu attractifs » du fait de leur déconnexion des centres d'activités, de manques de commerces ou d'activités de loisir de proximité, de la faible fréquence de passage des bus, de leur faible autonomie de déplacements. Les pratiques extra-scolaires se retrouvent tributaire du véhicule familial, polarisées le long des grands axes de communication (l'A57 notamment) et tout particulièrement sur les grands centres commerciaux de la zone (l'Avenue 83, Grand Var Est...).

Nice

Carte 37 Des représentations contrastées : principaux lieux attractifs et répulsifs localisés par les élèves enquêtés dans la métropole de Nice

Représentations spatiales des élèves de Nice



Graphite 2017-18

● Etablissements du projet

Lieu jugé par les élèves de :

● Attractif

● Répulsif

□ Communes

A Nice les élèves du lycée Apollinaire ont une image globalement négative de leurs propres quartiers de résidence, du quartier de leur lycée. En revanche ils évaluent positivement le centre-ancien de Nice, auquel ils ont accès par le tramway, et qui concentre d'ailleurs nombre de leurs pratiques. Leur avis est particulièrement critique sur le secteur de leur lycée. C'est une « entrée de ville » marquée par d'importantes coupures (échangeurs routiers, cours d'eau du Paillon considéré comme globalement répulsif), des points tels que la déchetterie, la maison d'arrêt... recueillent en effet nombre d'avis négatifs, avec le Paillon, ils font l'objet de nombreux projets de réaménagement. La partie Nord de l'agglomération, accessible par l'A8 est perçue de façon encore plus négative avec en point de mire la présence de la cité de l'Ariane, vaste ensemble social dégradé.

5. AMENAGEMENTS : DU VECU A LA PROJECTION TERRITORIALE

Après avoir localisé leurs lieux de vie, exprimé leurs représentations territoriales spontanées, puis débattu collectivement de ces dernières, les élèves ont travaillé sur les propositions d'aménagement de deux manières : tout d'abord, ils ont localisé un lieu à réaménager et soumis une proposition d'aménagement sous forme de commentaires dans le web-questionnaire individuel. Dans un deuxième temps, ils ont travaillé en groupe sur des projets d'aménagement concernant des lieux de leur choix, les projets ont ensuite été présentés et rendu à l'équipe pédagogique.

Au cours de ces deux étapes, web-questionnaire et projet en groupe, les lieux identifiés par les jeunes comme problématiques ou comme présentant un potentiel non exploité sont représentatifs de leurs pratiques mais aussi de leurs représentations et des critères qui décident de leur caractère attractif ou répulsif : accessibilité, propreté, etc. Ces préoccupations se retrouvent aussi dans les solutions ou aménagements proposés. Ces derniers sont largement concentrés autour d'équipements sportifs, d'activités commerciales et des transports en commun. Que ce soit dans les territoires favorisés et défavorisés, on retrouve aussi une aspiration commune à la ville consumériste.

Nous présentons ici les principaux lieux et thèmes d'aménagement abordés par ces projets, illustrés de quelques exemples. Une approche détaillée par territoire se trouve dans le tome 2.

Distance de projection territoriale

La projection territoriale peut se mesurer en calculant la distance moyenne entre le domicile et les lieux repérés comme « à aménager ». Les lieux à aménager ont été localisés en moyenne à 5 km du domicile des élèves, soit la distance moyenne la plus courte du corpus (comparée à celle des activités et des lieux attractifs ou répulsifs). Les élèves ont donc davantage de propositions d'aménagement pour les lieux situés à proximité de leur domicile, ce qui montre un investissement dans leur quartier et leur territoire vécu.

L'écart entre les distances moyennes des aménagements proposés aux domiciles par filles et garçons est significatif : 5,7 km en moyenne pour les filles contre 4,1 km pour les garçons. Si l'on considère que le choix des lieux à aménager est influencé par les activités et déplacements des élèves cet écart est cohérent par rapport aux aires d'activités des élèves observées plus haut, celles des garçons étant plus restreintes autour de leur domicile que celles des filles.

Concernant les élèves domiciliés en ZUS et ceux hors ZUS, la distance entre le domicile et les lieux à aménager est en moyenne de 1,7 km plus restreinte pour les élèves résidant en ZUS, confirmant l'intensité des besoins de proximité pour les élèves des quartiers défavorisés. Dans le même ordre d'idée, les élèves habitant en ZUS ont été 89% à localiser un lieu à aménager, contre 68% pour le reste des jeunes. Plus particulièrement, ce sont les filles habitant en ZUS qui ont le plus de propositions : 91% d'entre elles ont noté une idée d'aménagement, contre 72% des filles habitant

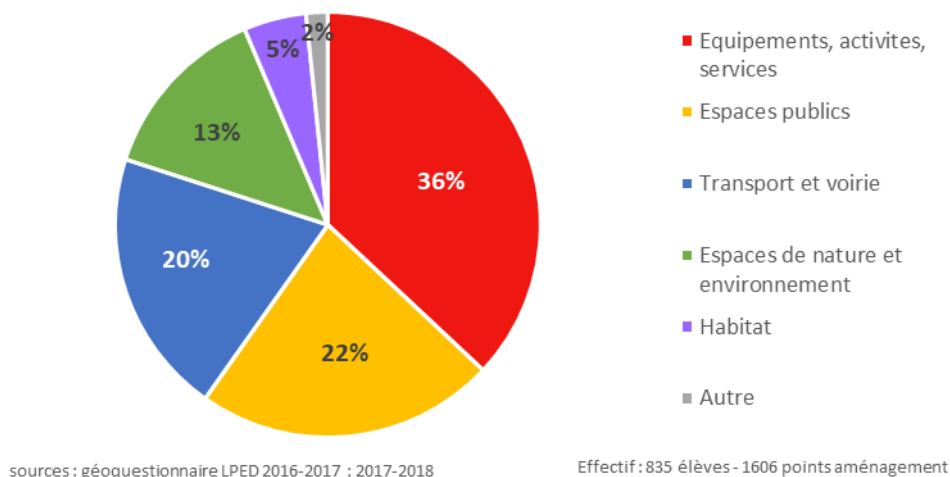
dans un autre contexte. Les lycéens des établissements défavorisés enquêtés ont en également indiqué plus de lieux à aménager : près de 1,87 lieux par élèves, contre 0,54 pour les élèves habitant dans un contexte périurbain favorisé. On peut supposer que cette tendance est liée une conscience plus aiguë des améliorations qui pourraient être apportées à des territoires dégradés et souvent enclavés, voire “abandonnés”, comme l’ont exprimé certains élèves.

5.1. Equipements, activités, services

La majorité des propositions d’aménagement suggérés par les élèves durant la dernière partie du projet concernent des « Équipements, activités et services » (37% des élèves), catégorie majoritaire dans l’ensemble des territoires enquêtés, à l’exception de Digne-les-Bains. C’est encore plus une priorité pour les jeunes habitant en ZUS : 45% d’élèves y habitant ont localisé un lieu à aménager avec des **équipements ou services supplémentaires** et ont proposé ce type d’aménagement contre 35% pour les autres jeunes.

Figure 27. Préoccupations d’aménagement des lycéens

PRÉOCCUPATIONS D'AMÉNAGEMENT DES LYCÉENS SELON LE QUESTIONNAIRE



Au sein des IRIS où le revenu médian est le plus faible, et notamment pour les élèves de Nice, de Gap et des quartiers défavorisés de Marseille, les propositions d'aménagement majoritaires concernent les **commerces et activités économiques** ainsi que l'**entretien et la sécurité des espaces publics**.

La proposition de rajouter ou renforcer les activités économiques ou commerciales concerne des centres commerciaux (projets “Réaménagement du Mail : Rénovation du Carrefour Le Merlan”, Diderot, 2017 ; “Centre commercial Bonneveine”, Marseilleveyre, 2017 : “réaménagement Grand Var”, Le Coudon, 2017 ; “Le Merlan”, Diderot 2018 ; “Comment donner plus de dynamisme au centre commercial Mayol ?”, Le Coudon, 2018), mais aussi d’autres types de commerces comme des lieux conviviaux, par exemple des cafés, parfois combiné avec d’autres équipements ou activités (projets “Drink & coffee’s”, Cézanne, 2018 ; “Kawa Liberta”, Cézanne, 2018).

Pour l’ensemble des élèves, les **aménagements liés aux sports et loisirs** ne sont que la troisième thématique la plus évoquée par les élèves, légèrement plus présente chez les garçons que chez les filles (11% des garçons, 8% des filles). Bien que les jeunes des quartiers les plus défavorisés (ZUS de Marseille et Nice) aient pointé du doigt le manque de ces équipements au sein de leurs territoires, cette thématique apparaît également assez peu dans leurs thématiques

d'aménagements. Cela s'explique (et ils l'expliquent eux même) par le fait que d'autres thématiques (habitat, infrastructures) apparaissent ici prioritaires pour ces jeunes.

En revanche, les équipements sportifs et de loisirs apparaissent majoritaires dans les suggestions des jeunes pour Digne-les-Bains, pour le pays aixois et l'Étang de Berre. La question du sport est surtout abordée à travers l'accès aux équipements publics, mais aussi leur aménagement et entretien, qui apparaissent comme une des préoccupations majeures des élèves dans les questionnaires. Cette problématique s'est imposée au sein de toutes les classes, exceptée celle de Gap.

Les projets de sport et loisirs présentés par les lycéens vivant en ZUS nous ont frappé par leur réalisme, voire leur modestie, qui n'était imposée par aucune consigne. Ils correspondent à des attentes et besoins basiques des jeunes. Même encouragés à imaginer, les jeunes limitent le champ des possibles. Les deux types d'équipement les plus couramment proposés, city stade et skate-park, correspondent à ce que les lycéens connaissent déjà, ce qu'ils savent possible pour leur quartier. Ce sont des équipements standards fréquents dans la rénovation urbaine, appréciés par leur proximité, gratuité, accessibilité en permanence. Le « city stade » est un « *endroit privilégié de rencontres et de pratiques physiques, considéré avant tout comme une aire de jeu, à l'écart des adultes* » (Duchesne, Fourmaux, 2008). Semblant faciles à construire et demandant un investissement limité de la part des pouvoirs publics, ils sont présentés comme des suggestions réalistes et raisonnables. Beaucoup de remarques et projets concernent le confort pour seniors (bancs) et les jeux pour les jeunes enfants à proximité de ces équipements imaginés.

Croquis 1. Extrait du projet "Renouveau des équipements à Saint Jérôme, Marseille" (élèves de 2de du lycée Artaud, 2017).



Croquis 2. Extrait du projet "Valorisation d'un espace vert "Le Mail", élèves de 2de, lycée Diderot, 2017, qui intègre un city-stade dans les rénovations proposées pour une copropriété dégradée.



Cette sur-représentation de city stades et de skate-parks dans les aménagements proposés par les élèves de quartiers défavorisés, peut d'autant plus être analysée comme une forme d'auto-

censure et d'autolimitation si l'on compare à des projets émanant d'autres contextes (par exemple, des projets inspirés d'aménagements observés à l'étranger, proposés par des élèves de contextes plus favorisés). Ils montrent que les lycéens intègrent les inégalités et contraintes de leurs quartiers et reproduisent les modèles sociaux imposés, restreignant leurs aspirations alors même que le cadre de l'étude les encourageait au maximum d'inventivité (Dorier et Valegeas, 2017). Comme nous avons pu le voir, les jeunes ont conscience des besoins, des manques d'équipements de base mais aussi des contraintes de décision et de financement. Cette intériorisation peut se comprendre comme une différenciation sociale des aspirations, de ce que les individus souhaitent et jugent atteignable. Ainsi, nous observons une auto-restriction des besoins exprimés : une exclusion de l'impensable ou de l'inatteignable - des aménagements ou investissements massifs par exemple - au profit de réponses stéréotypées, laissant place à un certain fatalisme.

Des élèves du lycée René Caillié proposent ainsi une transformation de l'ancienne usine de pâtes Rivoire & Carret en complexe multi-sports dans un quartier peu pourvu en activités sportives et ludiques (René Caillié, 2017). Des élèves de seconde du lycée Artaud ont proposé un projet concernant le "renouveau des équipements de loisirs à St Jérôme" (13ème arr.) soulignant que *"St Jérôme ne possède pas d'espace de loisirs ouvert à tout le monde pour les activités extrascolaires. St Jérôme manque d'espace public, c'est pour cela que nous voulons en aménager un, notamment pour la jeunesse."* Ces élèves ont proposé d'aménager un boulodrome abandonné en parc proposant notamment un "city stade", c'est-à-dire un terrain multisport, un des aménagements les plus familiers pour les jeunes. D'autres groupes de lycéens ont centré leurs projets autour de la réhabilitation de lieux abandonnés avec des city stades (croquis 3). Des élèves du Coudon (La Garde) proposent ainsi la création d'un "Mini terrain de foot" sur un terrain vague, pour pallier l'absence d'un stade public sur le territoire de la commune, et *« permettre aux jeunes des différents quartiers de la ville de se retrouver dans un espace public, gratuit et de proximité »* (le Coudon, 2017).

De nombreux projets intègrent la construction de skate-park de proximité, parmi d'autres équipements (par exemple projets "Création d'une médiathèque autonome", Diderot, 2017 ; "La Butte, un Skate-Park durable", Diderot 2017 ; "New Paradise", Victor Hugo 2018 ; "Tilleul", Diderot, 2018 ; "Aménagement d'un espace de loisir et d'accessibilité sur St Auban", Gilles de Gennes, 2018 ; "Prison", Apollinaire 2017). Les élèves proposent également la rénovation de skate-parks existants : à Vitrolles, un projet, souligne que c'est *"l'unique installation pour une commune de 35 000 hab. Actuellement, la plupart doivent aller à Marignane (commune voisine) pour pratiquer des sports de glisse"* (lycée Mendès France, 2017).

Croquis 3. Illustration du projet "Les Tilleuls", élèves de 2de, Diderot, 2018, qui propose la construction d'un nouveau skate-park.

Des aménagements et des débats.

Groupe 1: les Tilleuls. Equipements sportifs.

Site et situation

Terrain fréquenté par jeunes
Diderot et de Sévigné



Constats / problèmes

Peu d'équipements sportifs / quartier dense et population jeune.
Terrain = Parking sauvage



Projets: City park / Skate park

Plusieurs sports
Pour tous et TOUTES

On peut observer une autre tendance dans les projets proposés par les lycéens des établissements plus mixtes ou favorisés, en contradiction avec ces projets modestes de proximité accessibles et gratuits : de nombreux groupes y envisagent la construction de complexes privés multi-activités, associant souvent sports, loisirs et culture. Si ces projets reposent sur une ambition accrue, ils illustrent également une volonté des lycéens de moderniser des activités auxquelles ils ont déjà accès. Ces projets démontrent à nouveau l'importance des activités de consommation, d'accès payant, (laser game, escape game, paintball, scooter...) dans l'imaginaire des lycéens.

Plusieurs projets montrent très clairement une conception d'aménagements en termes d'"attractions", clairement inspirée de ce que peuvent proposer des parcs de loisirs, également conçus comme des attractions touristiques (projets "Redynamiser la place Saint-Arnoux", qui propose d'installer un téléphérique à Gap, lycée Villars, 2017 ; "Téléphérique urbain" St Joseph les Maristes; 2018 ; "La tyrolienne du port", proposé par un groupe d'élèves de Victor Hugo, 2018 ; "Accessibilités et connexions terre-mer", qui propose de créer une ligne d'Aquaduck, Marseilleveyre, 2018). Notant un "manque d'attractions pour les publics jeunes et de transports rapides entre les deux côtés du Vieux Port et jusqu'à la Joliette où se situe le métro", un projet propose ainsi de relier ces deux points par une tyrolienne, qui représenterait *"une vraie attraction pour les populations jeunes et les touristes visitant Marseille"* (Victor Hugo, 2018).

5.2. Forte sensibilité aux questions de transport et voirie : trouver des solutions aux problèmes de circulation

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux questions de transport, étant tributaires des réseaux de transport en commun pour se déplacer. Leurs propositions d'aménagement se focalisent en priorité sur le métro ou le tramway.

Parmi les projets proposés par les élèves, et bien avant les projets de loisirs, **cette thématique est la première à avoir été traitée par les jeunes enquêtés** : 19% des élèves étaient impliqués dans un projet concernant les transports ou la voirie. **Le transport est la thématique où l'écart-type entre garçons et filles le plus grand : les filles ont davantage traité cette thématique que les garçons (23% contre 14%)**. On pourrait croiser cette analyse avec le fait que les filles ont un périmètre d'activités plus élargi que les garçons ; se déplacer est donc plus important pour elles. Au niveau des territoires, c'est à Marseille, à la Garde et à Gap que ce besoin est le plus perceptible.

Les aménagements proposés par les élèves recoupent là aussi les préoccupations exprimées dans leurs commentaires sur leurs déplacements domicile-lycée. Un thème majeur se dessine à Marseille, **le désenclavement des quartiers Nord, pour permettre une meilleure intégration dans le tissu urbain**. Plusieurs projets d'élèves proposent ainsi de prolonger la ligne de métro 2 (Diderot 2017, Montgrand 2018, Victor Hugo, 2018) ou de mettre en place une ligne de tram desservant les quartiers nord (St Exupéry 2017). Ces derniers proposent un « *réaménagement, un plus grand bus pour la ligne du [bus] 25 (comme le B2) pour faciliter le transport de tous au quotidien* », répondant ainsi directement à une des critiques formulées par de nombreux élèves quant à leurs déplacements quotidiens.

Le transport dans les quartiers sud de Marseille apparaît également comme un thème important, notamment pour permettre une meilleure accessibilité aux plages et aux calanques et lutter contre les embouteillages constants entre la Pointe-Rouge et Montredon. Des élèves de Victor Hugo (2018) ont ainsi proposé un "tramway de la mer" entre le Vieux Port et Pointe Rouge. Des élèves de Marseilleveyre ont proposé des projets abordant deux problèmes de leur aire de pratique, située au sud de Marseille, la desserte et les embouteillages. Plusieurs groupes de Marseilleveyre ont proposé des lignes de tramway, entre Castellane et la Pointe-Rouge, ou une

ligne appelée “Madrague way” pour faciliter la circulation vers les Calanques (2017), ainsi qu’une ligne de métro reliant la plage du Prado au centre-commercial la Valentine (2017).

En milieu péri-urbain, les lycéens placent la problématique des déplacements automobiles au centre de leurs préoccupations, se faisant sans doute l’écho de préoccupations familiales, puisqu’ils sont largement dépendant de la voiture familiale pour leurs déplacements domiciles-lycée, utilisant peu les transports en commun. Au lycée du Coudon par exemple (La Garde), situé en zone périurbaine plutôt aisée, certains élèves revendiquent, dans un film qu’ils ont réalisé, l’importance de la voiture et des places de parking en proposant la suppression d’arrêts de bus ! D’autres appellent de leurs vœux des véhicules individuels, adaptés au contexte périurbain, mais plus “écologiques”, ouvrant un débat entre élèves eux-mêmes.

A travers cette thématique, les élèves abordent directement un des problèmes de leur quotidien favorisant parfois des solutions immédiates et peu durables, parfois même en contradiction affirmée avec les objectifs des programmes scolaires (ville durable, thème des transports en commun traité en classe de seconde) et du projet Graphite lui-même, plaçant enseignants et chercheurs dans une position ambiguë.

Les projets d’aménagement proposés par les élèves de ces différentes villes confirment la centralité du thème de la circulation et de l’accessibilité pour les lycéens. Leur mobilité dépendant en effet souvent des transports en communs, pour leurs déplacements domiciles-lycée mais aussi pour leurs activités, le manque ou les carences d’une offre en transports publics les touche directement, restreignant leurs mouvements et opportunités de vivre le territoire.

5.3. Habitat, logement

Dans les quartiers défavorisés, les lycéens ont largement identifié comme prioritaires des problématiques liées à l’habitat et au logement. Les constats sont factuels, précis et reliés au sentiment de besoins locaux de base non satisfaits, à l’insalubrité observée, l’insuffisance des logements, la dégradation de leurs équipements. Nombre de projets d’aménagements proposés par groupe en fin de projet proposent ainsi de réhabiliter ou construire des ensembles de logements.

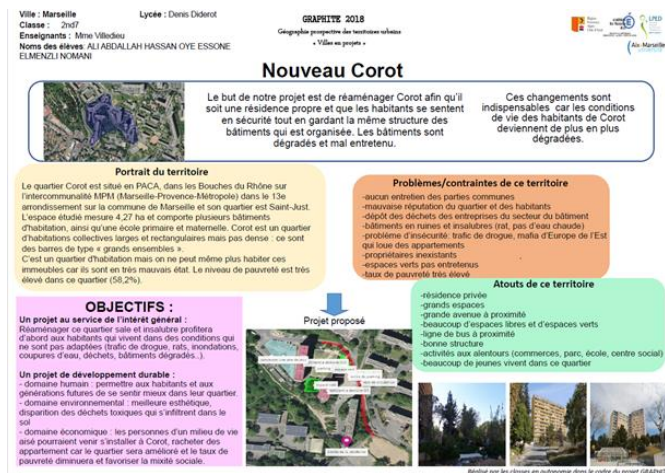
- *Le problème de ce lieu est que nous avons isolés tous les "migrants" dans un seul et même endroit ce qui cause un gros problème. Je suggère de casser entièrement ce Titanic (et tous les bâtiments qui lui ressemblent) et de construire l'équivalent de ce bâtiment en petits bâtiments séparés de 5 étages avec de grands appartements pour les familles nombreuses” (à propos de la cité Les Lauriers, fille, parents employés, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *On peut le réaménager en construisant un immeuble pour ses personnes pauvres pour qu'ils n'attrapent plus de maladies et pour qu'ils vivent dans des bonnes conditions” (à propos d'un camp Rrom, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Diderot, Marseille nord)*
- *Le problème de ce lieu c’est qu’il y a beaucoup de problèmes et les habitats sont super vieux. J’aimerais aménager les bâtiments” (à propos de La Cabucelle - quartiers taudifiés nord, fille, parents employés, le Roy d’Espagne, Marseille sud)*
- *Dans ce lieu il manque beaucoup d'habitations et je pense qu'il faudrait faire des bâtiments d'habitat” (à propos de Noailles, fille, parents ouvriers ou inactifs, Roy d’Espagne, Marseille sud)*
- *Ce lieu est très endommagé, les poubelles sont brûlées, les voitures sont renversées...” (à propos de La Cayolle, garçons, parents employés, Roy d’Espagne Marseille sud).*

- *Les bâtiments sont insalubres et je trouve ce quartier pas assez aménagé, il n'y a rien d'attractif" (à propos de la Belle de Mai, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Montgrand, Marseille centre-sud)*
- *Ce lieu est l'un des quartiers les plus pauvre de France, il faut l'entretenir" (à propos de la Belle de Mai, garçon, parents inactifs ou ouvriers, lycée Montgrand, Marseille centre-sud)*
- *La propreté, la sécurité, il faudrait réaménager les habitations" (à propos de l'avenue du Vallon Dol, fille, parents employés, lycée Mendès-France, Vitrolles).*

A Gardanne, des élèves proposent ainsi de réhabiliter le centre ancien paupérisé, marqué par les rejets de poussière de l'usine Alteo, la pollution, l'habitat insalubre, le chômage, des personnes en situation de difficulté, et un manque d'activités (Fourcade, 2017).

A Marseille, les copropriétés dégradées du Mail, Parc Corot, Kalliste, les Rosiers ou des ensembles sociaux dégradés (les Olives, les Lauriers, Les Cèdres, la Castellane, les Ballustres) ont fait chacun l'objet de plusieurs diagnostics et projets. Les propositions souvent très pragmatiques, sont proches des logiques d'interventions PNRU dans ces mêmes quartiers, mais elles apportent la connaissance des « petits détails » du cadre de vie. Dans le cadre du projet, les jeunes ont pu partager avec leurs camarades, leurs enseignants et les chercheurs, leur connaissance de terrain, leur expertise d'usage et leurs idées, et ceci de manière parfois courageuse, face à la timidité, la gêne, voire la honte. Ces moments de partage sur les lieux de vie et de projets des jeunes les plus défavorisés ont souvent été très intenses.

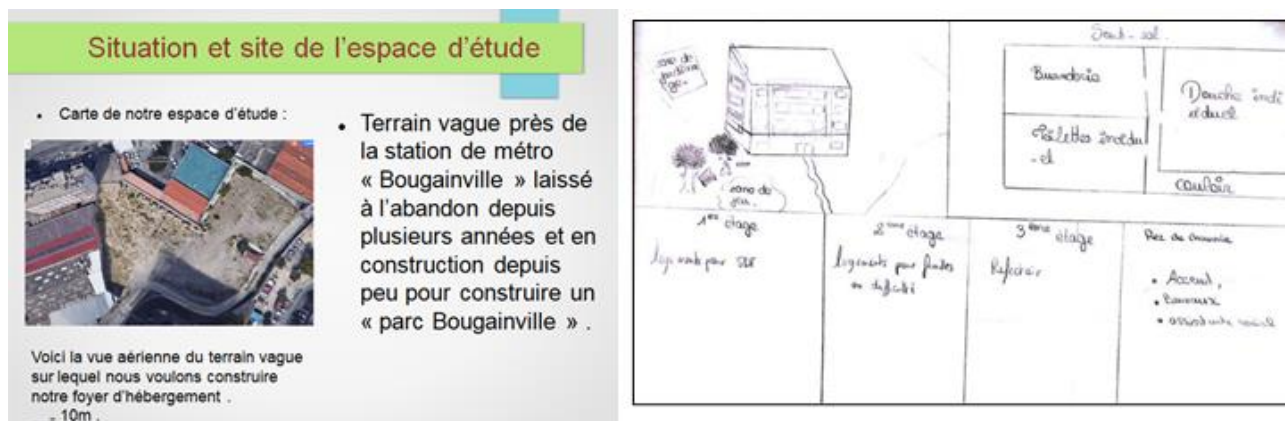
Croquis 4. Poster présenté par des élèves de 2de d'élèves du lycée Diderot sur la réhabilitation de la copropriété dégradée Parc Corot, 2018.



Les projets d'aménagements proposés par groupe en fin de projet confirment cette sensibilité pour les problématiques sociales liées à l'habitat. Plusieurs groupes proposent ainsi de réhabiliter ou construire de nouveaux logements, ou des services pour améliorer la qualité de vie (des crèches, par exemple), en incluant une dimension d'intégration sociale à leur projet. Des élèves du lycée Périer (centre sud de Marseille) proposent ainsi d'aménager un "espace oublié" en créant des logements sociaux pour « *faciliter les mixités sociales tout en respectant une démarche écologique* » (2017). Un autre projet prévoit la réhabilitation d'un bâtiment public désaffecté dans le 8ème arrondissement, afin de proposer des activités pour tous les âges et favoriser les liens intergénérationnels, parfois conflictuels dans le quartier (Montgrand, 2017). Des élèves de Victor Hugo ont également travaillé sur les questions d'aménagement avec une réflexion sur la

réinsertion : ils proposent de construire un foyer d'hébergement pour les sans domiciles fixes et les familles en difficultés près du métro Bougainville (2017).

Croquis 5. Deux pages de présentation du projet "Félix Pyat Solidaire", 2de, Victor Hugo, 2017.



5.4. Requalification d'espaces inoccupés ou jugés inutiles

Les propositions sont fréquemment liées au repérage d'espaces ou de bâtiments désaffectés, jugés répulsifs par les lycéens... mais aussi propices à leurs projets.

- *Ce lieu est tristement vide et devrait être utilisé comme parc par exemple" (à propos d'un terrain vague, garçon, parents cadres moyens, Roy d'Espagne, Marseille sud)*
- *Ce lieu ne sert strictement à rien, un endroit gâché. Pour cet endroit je vois bien un petit parc de jeu pour les enfants (balançoire, toboggan...)" (à propos d'un endroit abandonné, garçon, parents cadres moyens, Roy d'Espagne, Marseille sud).*
- *Le problème c'est qu'il y a de vieux bâtiments, ma proposition est de faire des visites touristiques pour "Voir les collines et la végétation qui nous entourent"" (à propos des Goudes, fille, parents cadres moyens, Marseilleveyre, Marseille sud)*
-

Certains mettent l'accent sur la potentialité économique et résidentielle non exploitée de sites jugés insuffisamment mis en valeur.

- *Ce lieu est abandonné mais a une localisation avantageuse, il est sur les hauteurs donc une belle vue. On pourrait le réaménager en appartements à vendre ou à louer" (à propos d'un ancien hôpital, fille, parents cadres moyens, lycée Gassendi, Digne-les-Bains)*
- *Il est très vaste et pourrait accueillir de nouveaux logements" (à propos du parking Vauban, fille, parents cadres moyens, lycée Apollinaire, Nice)*
-

Plusieurs groupes proposent aussi de réhabiliter ou construire des équipements collectifs pour améliorer la qualité de vie (des crèches, par exemple), en incluant souvent une dimension d'intégration sociale et/ou très souvent intergénérationnelle à leur projet. Il est frappant d'écouter leurs argumentaires "in situ" durant les visites de terrain, très convaincus et impliqués. Des élèves du lycée Périer proposent ainsi d'aménager un "espace oublié" en créant des logements sociaux pour "faciliter les mixités sociales tout en respectant une démarche écologique" (2017). Un autre projet prévoit la réhabilitation d'un bâtiment public désaffecté dans

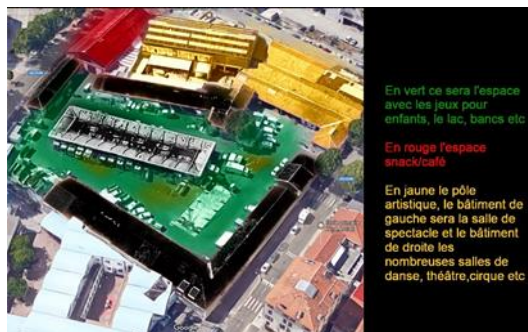
le 8ème arrondissement, afin de proposer des activités pour tous les âges et favoriser les liens intergénérationnels, parfois conflictuels dans le quartier (Montgrand, Marseille centre 2017).

Les projets peuvent également viser à aménager des lieux jugés vides, abandonnés, insalubres, nuisibles ou inutiles (terrain vague, déchetterie, prison) afin de le rendre attractif et agréable, notamment pour les lycéens et les jeunes enfants, voire les touristes.

- *Ce lieu est dangereux pour tous ceux qui veulent y aller. Des déchets au sol, des morceaux de verres, des herbes mortes et brûlées et enlever les grillages qui séparent les parcelles de verdure. Je propose d'aménager cet endroit en le nettoyant, le recouvrant de nouvelles herbes, planter des arbres, mettre des aménagements urbains (bancs, poubelles, etc.). Tout pour créer un espace de détente, de plaisir pour les personnes âgées ainsi que pour les jeunes adultes, jeunes parents, etc. ” (à propos d’un ancien puit, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Montgrand, Marseille centre sud)*
- *Ce lieu est à l'abandon malgré sa bonne position à côté d'un lycée. Il pourrait être plus attractif s'il devenait un parc et serait alors fréquenté par beaucoup d'élèves du lycée voisin” (à propos d’une zone détruite pour assainissement amiante, fille, parents employés, lycée Gilles de Gennes, Digne).*
-

Plusieurs groupes d’élèves du lycée Apollinaire ont décidé de travailler sur la déchetterie située à proximité du lycée, jugée comme particulièrement répulsive (voir partie 4.3. et tome 2). En 2018, deux groupes proposaient des projets pour transformer cette déchetterie : un groupe proposait par exemple d’en faire un centre commercial, permettant entre autres un “accès à davantage de restauration pour les lycéens”. En 2017 également, deux projets proposaient de transformer cette déchetterie, pour en faire soit un pôle artistique soit un pôle écologique avec une résidence étudiante.

Croquis 6. Un des projets de requalification de la déchetterie proche du lycée Apollinaire, 2017.



5.5. Espaces publics : bien vivre, et vivre ensemble

De nombreux projets montrent l’importance accordée aux **parcs et jardins publics** comme **espaces publics de proximité** permettant à la fois d’accéder à des espaces verts et de pratiquer des activités libres. Ce type d’espace public est visé par des propositions d’aménagement relativement modestes, insistant souvent sur la propreté, la sécurité, mais aussi la nécessité d’avoir un minimum de mobilier urbain et d’équipements sportifs pour que ces espaces puissent être appréciés et pratiqués par le public dans des conditions agréables : bancs publics, poubelles, éclairage, espaces verts. Il est à souligner que les jeunes, en usagers des lieux, mentionnent aussi toujours toilettes et point d’eau (que les aménageurs urbains oublient parfois).

Concernant l'espace public, les nombreux projets proposés mettent l'accent sur **l'entretien, la propreté et la sécurité** mais aussi **l'accessibilité**, ce qui reflète les critères d'élection des espaces "attractifs" selon les lycéens. A Aix-en-Provence, 54% des élèves (25 sur 46) ont choisi de travailler à la requalification d'un espace public (voir B). Sans se limiter aux seuls besoins de leur tranche d'âge, les lycéens incluent généralement des **jeux pour jeunes enfants** qui leur apparaissent fréquemment comme un équipement manquant et essentiel, inclus dans de nombreux projet. Des élèves du Coudon (La Garde), proposent par exemple de créer un nouveau parc public à la place d'une clinique désaffectée, insistant sur l'importance d'avoir « *une aire de jeu pour les enfants dans ce nouveau parc* » (2017).

L'importance des **espaces publics dans les cités et quartiers défavorisés** est réaffirmée au travers de plusieurs projets. La paupérisation, voire la « ghettoïsation » de certains lieux est soulignée, avec un accent sur les questions de saleté et d'insécurité. De nombreux groupes proposent d'investir dans les lieux centraux à l'échelle locale (squares, places entre les barres d'immeubles...), insistant sur l'intégration nécessaire entre logements et espaces publics et l'importance d'avoir des espaces de loisirs à proximité pour se retrouver, échanger, jouer. Les espaces publics existant, souvent peu équipés et mal entretenus, sont bien connus, et présentés comme une condition pour avoir une vie de quartier agréable. Ces projets abordent presque toujours de front les questions de **sociabilité et de solidarité intergénérationnelle** (jeux pour jeunes enfants, bancs pour personnes âgées).

Le projet d'un groupe d'élèves de seconde du lycée Diderot en 2017 portant sur l'ensemble de logements HLM le Clos-la Rose (13^{ème} arr.), propose par exemple des aménagements de portée modeste visant à une amélioration du cadre de vie général dans les espaces publics de la cité : plus d'espaces verts, plus de poubelles, et ajout de poubelles de tri, diminution de la pollution sonore, mettre des cendriers à disposition pour diminuer les déchets, repeindre les bâtiments... La copropriété "le Mail" (14^{ème}) est l'objet d'un projet similaire : « *Pour améliorer la vie des habitants, le projet propose de rénover le bâtiment G et d'aménager le jardin/ parc au centre de la cité avec des bancs, jeux pour enfants et aménagements sportifs, tout en impliquant plus les habitants pour favoriser des rencontres* » (projet "valorisation d'un espace vert "le Mail", Diderot, 2017).

Les principales cités mentionnées comme points répulsifs par les élèves - La Castellane, le Parc Kallisté et la cité Félix-Pyat - sont également concernés par des projets d'aménagement de l'espace public, souvent associés à une rénovation nécessaire du parc de logement et de l'accessibilité (voir ci-dessous). Le projet "Retrouver le Parc Kallisté" proposé par un groupe du lycée Victor Hugo en 2017 suggère ainsi d'améliorer la qualité de la vie des habitants en nettoyant le parc, en rénovant les surfaces et l'intérieur des bâtiments et créant des espaces dédiés pour les enfants et les jeunes afin de rendre le parc agréable pour tous. Un projet visant les abords du centre social de la Castellane propose de la même manière la valorisation d'un petit parc pour enfants (St Exupéry, 2017). Deux groupes, du lycée Montgrand et du lycée Diderot, ont proposé en 2018 des projets pour améliorer la cité Félix Pyat : tous deux proposent de créer un parc/ aire de jeu, mais aussi de rendre l'espace plus agréable, par exemple avec « *des palmiers, buissons ronds, fleurs colorées ; des transats ; des toboggans (type Aqualand) ; des points d'eau et fontaine à boire ; construire une crèche ; réhabiliter la piscine avec jet d'eau* » (Montgrand 2018).

5.6. Créer ou transformer des espaces de nature, prendre soin de l'environnement, dépolluer

Une autre thématique qui apparaît dans les aménagements proposés est la place accordée à la "nature" en ville (118 occurrences). Le manque d'espaces verts est très souvent souligné, notamment à Marseille. Les aménagements proposés pouvant alors viser à compenser un espace

jugé trop urbanisé et/ou manquant de végétation Les lycéens démontrent une connaissance fine du terrain, repérant et localisent avec précision des lieux à aménager, présentés ainsi :

- *Lieu trop urbain, il faut mettre plus d'arbres et d'espaces verts pour rendre le lieu plus attractif* (à propos du Parc du 26^{ème} centenaire, garçon, parents employés, lycée Marseilleveyre, Marseille sud)
- *Je trouve que c'est un endroit très pollué, et qu'il manque de végétation* (à propos de la copropriété dégradée Les Rosiers, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Victor Hugo, Marseille centre-nord)
- *Ce lieu est dangereux pour tous ceux qui veulent y aller. Des déchets au sol, des morceaux de verres, des herbes mortes et brûlées et enlever les grillages qui séparent les parcelles de verdure. Je propose d'aménager cet endroit en le nettoyant, le recouvrant de nouvelles herbes, planter des arbres, mettre des aménagements urbains (bancs, poubelles, etc.). Tout pour créer un espace de détente, de plaisir pour les personnes âgées ainsi que pour les jeunes adultes, jeunes parents, etc.* (à propos d'un ancien puit, fille, parents ouvriers ou inactifs, lycée Montgrand, Marseille centre-sud)
- *Ce lieu est à l'abandon malgré sa bonne position à côté d'un lycée. Il pourrait être plus attractif s'il devenait un parc et serait alors fréquenté par beaucoup d'élèves du lycée voisin* (à propos d'une zone détruite pour assainissement amiante, fille, parents employés, lycée Gilles de Gennes, Digne).
-

De nombreux projets montrent l'importance accordée aux parcs et jardins comme espaces publics de proximité permettant à la fois d'accéder à des espaces verts et de pratiquer des activités, spécialement dans les quartiers densément peuplés. Les élèves expriment une bonne expertise d'usage, insistant le plus souvent sur les aspects pratiques et très concrets plus que sur l'esthétique des lieux : présence de bancs, de jeux pour enfants, de toilettes, point d'eau...

Sur 4 années, les lycéens nous ont fait faire le tour de presque tous les parcs et jardins marseillais, objets à la fois de critiques et de suggestions qui dénotent une bonne connaissance en tant qu'usagers. C'est particulièrement sensible dans les quartiers denses du centre-ville et du nord. Si le vaste parc Borély, non loin des plages du littoral Sud, fait vraiment consensus et incarne un espace public apprécié, partagé, mixte tant d'un point de vue social que générationnel, les critiques portent sur les parcs et jardins de quartiers : défaut d'entretien, menaces de fermeture. Les propositions d'aménagement restent modestes, insistant sur la propreté, la sécurité, la nécessité d'avoir un minimum de mobilier urbain et d'équipements sportifs pour que ces espaces puissent être pratiqués, notamment en famille et par les jeunes enfants.

Des élèves du lycée Diderot se préoccupent du parc Longchamp dont une partie devait être transformée en parking. Un groupe de Marseilleveyre (littoral sud, favorisé) présente un "contre-projet" pour le parc Valmer (corniche, Marseille, en cours de semi-privatisation). Des groupes de St Exupéry (Marseille nord) proposent la modernisation du parc Billoux (15^{ème} arr.). Plusieurs groupes d'élèves de Victor Hugo (centre nord, très dense et défavorisé) mentionnent le Parc de l'Espérance, situé juste au bord de l'autoroute Aix-Marseille, ce jardin doté de toboggans de béton rustiques adorés par les enfants constitue aussi un raccourci très fréquenté pour se rendre à pied de quartiers populaires très mal desservis à un terminus de métro.

Enfin et surtout, le **Parc de Font Obscure** (14^{ème} arr.) a suscité de nombreux projets d'aménagement. En tant que plus vaste jardin public des quartiers Nord de Marseille (11,3 ha), il déclenche des réactions ambivalentes liées à des problèmes de propreté et de sécurité et d'un entretien de la végétation jugé insuffisant, les jeunes jugeant son aspect « naturel » quelque peu « négligé » en le comparant notamment aux massifs du parc Borély. Au fil des années, plusieurs

groupes ont proposé d'améliorer ses équipements en insistant sur son nettoyage et sa sécurisation la nuit et toujours en le comparant au parc Borély dont ils proposent de dupliquer certains aménagements : un groupe du lycée Diderot note ainsi « *un manque d'entretien et d'équipements* », et propose « *d'installer davantage de bancs, tables pour pique-nique et de poubelles, des pistes cyclables, rénover le stade, sécuriser les entrées (avec un agent de sécurité et des horaires d'ouverture et de fermeture)* » (Diderot, 2017).

Plusieurs polémiques ont opposé les jeunes sur la notion de « nature » Des élèves du lycée Montgrand s'intéressent également à Font Obscure, avec la proposition suivante :

- *Apporter de nouvelles infrastructures comme des magasins de souvenirs, un bassin artificiel, des jeux pour enfants, des bancs et de nouveaux équipements sportifs. Sécuriser le parc : caméras, lumières, gardiennage, horaires de fermeture. Améliorer l'hygiène : compostage, équipe de nettoyage. Le but est de donner une nouvelle vie au parc tout en le rendant attractif et accessible à tous* (Montgrand, 2017).

Dans les autres villes de la métropole d'Aix Marseille, l'importance des espaces verts est également évoquée, avec des projets dans la même veine, insistant sur certains équipements de base qui semblent faire défaut.

A Vitrolles, par exemple, commune qui a lancé en 2015 une consultation des habitants pour réaménager le parc des Amandiers, les élèves s'en sont inspirés pour multiplier les propositions : des projets proposent de mieux équiper des parcs urbains et de développer les activités offertes au public :

- *Le projet propose d'aménager plusieurs équipements pour le redynamiser (toilettes, points d'eau, lampadaires, tables de pique-nique, espace détente, arbres). Il prévoit également d'affecter l'espace du grand bassin central à l'abandon pour réaliser des jeux d'eau alimentés par l'eau de pluie stockée tout au long de l'année* (projet "Parc des Hermès", Mendès France, 2017)
- *Le projet propose de nombreux aménagements : cascade et lac artificiel, arbres pour l'ombre, bancs, poubelles, fontaines, lampadaires, toilettes, snack et aire de pique-nique, signalétique. Le projet intègre également la volonté de « transformer les chemins de terre en promenades » et de relier un second « parc par l'est afin de créer un grand circuit pour les coureurs et les promeneurs* (projet "Parc des Amandiers", Mendès France, 2017)

•

Lors des aménagements proposés par groupes en fin de projet les élèves proposent la création d'espaces de nature en ville : au-delà des parcs ou espaces verts, les lycéens proposent aussi des lieux où les gens pourraient se sensibiliser à des thèmes liés à l'agriculture: projets d'agriculture urbaine à « Frais Vallon » et à Malpassé, un groupe de St Joseph les Maristes propose de végétaliser le rond-point de Castellane et la rue de Rome en plein cœur de Marseille en installant des potagers accessibles à tous, constitués de plantes grasses, de plantes aromatiques comestibles, de fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles) (2018). L'aménagement des rives du Paillon à Nice est également dans de plusieurs projets d'élèves.

Des projets liés à la transition environnementale apparaissent également en lien avec des contextes particulièrement affectés par certaines nuisances (étang de Berre, Gardanne), ou, au contraire, des espaces plutôt préservés (Digne, Gap). Ceux-ci sont particulièrement présents dans les projets des élèves du lycée Pierre Mendès France (Vitrolles), situé près de l'Étang de Berre, avec un projet axé sur la dépollution de l'étang de Berre, intégrant des aménagements visant à améliorer l'accès au littoral pour les piétons (2018), et un projet sur l'écosystème du plateau de Vitrolles, endommagé suite aux incendies de 2016. Les élèves envisagent ainsi de replanter la

végétation sur les zones brûlées, de réinsérer des espèces qui ont fui durant les incendies et de mettre en place un système de prévention avec l'installation des panneaux de prévention et de sensibilisation pour les personnes se rendant sur le plateau (2018).

Un groupe du lycée Pierre Gilles de Gennes (Digne) propose également de transformer un camping abandonné en parc avec un observatoire d'oiseaux protégés (zone Natura 2000) (2018).

A Gardanne, pour les lycéens enquêtés, la présence de l'usine Alteo est un enjeu majeur en termes de perception du territoire mais aussi d'aménagement. La présence des poussières reste visible à dans la ville, comme on a pu l'observer avec les élèves lors des sorties organisées sur le terrain, avec la poussière rouge caractéristique déposée sur les maisons, sur la route et sur les voitures. De nombreux élèves veulent limiter la pollution provoquée par l'usine, tout en étant conscients que l'usine représente beaucoup d'emplois et qu'il serait très compliqué de la fermer.

Cette préoccupation transparaît également dans nombre de projets d'aménagements plus directement intra-urbains, mais pour lesquels les élèves se préoccupent de l'impact environnemental, par exemple du tri des déchets ou la consommation électrique, et proposent des solutions alternatives. Plusieurs projets projettent ainsi l'utilisation de panneaux solaires sur les toits d'immeubles, les bancs... (projets, "Le pôle Reynier : Gare routière", lycée Villars, 2017 ; "Kallisté", lycée Montgrand, 2017 ; "Noailles", lycée Montgrand, 2017 ; "La place du général de Gaulle : l'espace convivial du futur", lycée Cézanne, 2018 ; "Réaménagement placette", St Joseph les Maristes, 2018 ; "Réaménagement place Castellane", St Joseph les Maristes, 2018 ; "Transformation de la place de la Mairie", Mendès-France, 2018 ; "Déchetterie 2 - innovation écologique et social", Apollinaire, 2018 ; "Projet de réhabilitation d'un tunnel à Toulon", le Coudon, 2018). Un groupe du lycée Fourcade (Gardanne), propose par exemple l'installation d'un bâtiment de culture hydroponique à la place d'un parking, une structure "écologique et éco-responsable" (2017).

CONCLUSION

Ce portrait des jeunes de la région Sud est basé sur un matériau empirique, recueilli entre 2016 et 2019 auprès de 1667 lycéens de la tranche d'âge 14-17 ans, scolarisés dans différentes villes (Digne, Gap, Nice, Marignane, Gardanne, La Garde, Aix-en-Provence, Vitrolles, et Marseille). Placés au cœur d'un dispositif de « géographie prospective des territoires urbains », les élèves ont mis à profit leurs connaissances et expertise d'usage de leurs propres espaces de vie pour établir des diagnostics territoriaux fins à l'échelle de la ville et des quartiers. Les données qualitatives et quantitatives obtenues grâce à un web-questionnaire, à des débriefings en classes, aux projets d'aménagement proposés par les jeunes et aux sorties de terrain ont ainsi permis d'analyser en profondeur leurs pratiques et représentations de l'espace urbain.). On trouvera dans le tome 2 les détails des caractéristiques des divers contextes territoriaux concernés et les appréciations qu'en ont les jeunes.

Un des objectifs de l'étude GRAPHITE était non seulement d'explorer les territorialités des jeunes, et, à travers elle, de mieux connaître la région sud, mais également, d'évaluer si l'environnement scolaire atténue ou annule les fortes différences sociales régionales, en favorisant l'émergence d'une culture commune aux jeunes, et des pratiques ou représentations similaires atténuant les distinctions de territoire, de revenus, de lieux de domiciliation ou de genre, comme le suggèrent certains auteurs.

Or, tout d'abord, notre étude montre la persistance et la conscience de fortes inégalités, et d'une importante fragmentation des espaces de vie des lycéens dans plusieurs domaines (logement, conditions de travail scolaire, accès à des équipements, types d'activités personnelles extra-scolaires pratiquées, modalités de déplacements urbains), et à plusieurs échelles. Les disparités des conditions de logement, et la forte suroccupation potentielle des logements des lycéens de milieux et quartiers défavorisés (QPV) sont particulièrement préoccupantes (**tome 1. 1.4**, pages 37 et sqq.) : certains élèves, et même, des classes entières tentent de réussir leurs études dans des conditions matérielles insuffisantes. Des espaces communs d'études et de calme doivent être aménagés et accessibles en dehors des heures et jours scolaires pour rétablir une égalité entre les jeunes. Ce type d'espace est également réclamé par les élèves de 2 lycées public et privé de centre-ville, manquant de locaux, de CDI ou de réfectoire pour les moments de pause.

Ces disparités des conditions de vie, des pratiques et représentations des lycéens transparaissent également dans les projets proposés par les élèves (tome 1. 1.5). L'accès aux espaces urbains, aux équipements et aux services, les possibilités de mobilités sont autant d'enjeux autour desquels se nouent les inégalités mais que des politiques publiques peuvent aussi rectifier. La rencontre entre classes au cours de sorties sur le terrain (par exemple des lycées Marseillevyre et Diderot, en juin 2019), ont permis aux jeunes de se confronter à ces inégalités et de les mettre en question.

Les classes enquêtées (à Marseille ou à Lagarde notamment, où l'on base la réflexion sur un panel nombreux et diversifié) montrent clairement la permanence et la reproduction de clivages basés sur des éléments objectifs (revenus, type de logement, opportunités...) et sur **des représentations et stéréotypes sur les villes ou sur des quartiers** (tome 1. 4.4 et 4.5).

Cette division de l'espace et les catégories qu'elle induit - favorisé/défavorisé, mais également dominant/dominé sont internalisées par les jeunes. Ainsi, il est frappant de constater qu'**au sein des quartiers les plus défavorisés de la "politique de la Ville" (QPV) nombre de jeunes restreignent spontanément les ambitions de leurs projets** (tome 1. 4.4). Ils reproduisent ce qu'ils savent techniquement et budgétairement possible : par exemple, suite au diagnostic d'un manque d'équipements sportifs, de nombreux élèves proposent l'implantation d'un *city stade* "standard"

ou la rénovation de celui existant sans même oser imaginer de projet plus ambitieux et plus coûteux, alors même qu'il s'agissait d'une mise en situation virtuelle. Par contraste, les jeunes évoluant dans des contextes plus favorisés formulent des projets plus audacieux et plus coûteux, faisant parfois appel à des références internationales connues.

Au-delà des différences socio-économiques, ce rapport met cependant en lumière certaines similarités des pratiques et représentations des lycéens, soumises à des variations et des nuances selon les territoires et les individus.

La **mobilité et l'accès à des équipements et espaces ouverts et gratuits** - équipement sportifs, espaces publics... - apparaissent comme des éléments essentiels pour la pratique territoriale des jeunes et leur rapport à la ville, mais aussi pour leur sociabilité. Or les inégalités territoriales et une offre insuffisante d'équipements sont vivement ressenties par les lycéens enquêtés (tome1. 5.).

S'agissant de mineurs, l'offre en **transports en commun est au centre des préoccupations** avec un impact très fort sur le développement de leur autonomie, conditionnant souvent l'amplitude de leurs déplacements et la découverte ou l'appropriation de nouveaux espaces. C'est le cas, aussi bien pour les élèves habitant en milieu péri-urbain ou rural, qui dépendent de leurs parents ou des bus, cars et trains pour rallier les centres urbains proches (comme par exemples les élèves du lycée Fourcade à Gardanne), que des élèves vivant en milieu urbain enclavé ou excentré, comme ceux de St Exupéry (quartiers Nord) ou de Marseillevéyre (quartiers Suds) à Marseille (tome 1. 2.).

Remarquons toutefois que même dans le cas où les élèves vivent en contexte urbain dense et/ou à proximité de leur lycée, l'usage des modes actifs et notamment du vélo reste partout très marginal. Cette situation traduit-elle l'absence d'une culture et/ou l'insuffisance historique des politiques de mobilités actives dans la région Sud ? En cause, un développement urbain fondé sur l'usage de la voiture comme sur le pourtour de l'étang de Berre ou dans l'agglomération de Toulon-- la Garde avec des voies routières omniprésentes et des plans de voirie anarchiques. S'ajoute parfois la forte déclivité rendant peu évident l'usage du vélo.

Ce qui ressort aussi de cette enquête, tous lieux et toutes origines sociales confondues, est **l'importance et un sentiment de manque d'espaces publics et d'équipements qui soient adaptés aux pratiques des jeunes** (tome 1. 5.5) tout en restant ouverts à des pratiques intergénérationnelles auxquelles les jeunes sont attachés et font spontanément référence. Très largement évoqué par les élèves sous ses multiples formes, et ceci quelle que soit leur catégorie sociale, l'espace public est au cœur de leurs aspirations d'autonomie et de pratiques quotidiennes.

Leurs remarques interrogent la place des « jeunes » dans ces espaces publics, ainsi que le concept d'espace public lui-même. Les **places, parcs et jardins** ressortent, de manière classique, comme des espaces pratiqués, attractifs, désirés, considérés non seulement comme des espaces de promenade et de sociabilité, mais aussi comme de potentiels lieux d'activités nécessitant des aménagements fonctionnels pour être plus accueillants à des pratiques inter-générationnelles. Leurs nombreuses propositions de « rajouter des bancs » ou des « jeux pour enfants » dans les espaces publics peuvent être lues comme dépendant de la même logique. Des pratiques spontanées telles que le skateboard, le football, le basket itinérant font un usage ludique et/ ou sportif de l'environnement urbain et révèlent une forte intégration des jeunes dans la ville, leur participation à une culture urbaine vivante (Calogirou, 2020), mais également l'importance de pouvoir s'approprier des espaces publics, alors que seuls certains stades permettent une pratique libre (sans faire partie d'un club).

Constatant des carences en matière d'équipements de ces espaces publics, les lycéens plébiscitent des équipements fermés et privés comme les clubs de sports et centres commerciaux de plus en plus convertis en substituts artificiels des espaces publics urbains, répondant à leurs propres normes et règles. **Les lycéens enquêtés sont en demande d'équipements et de lieux permettant**

de se retrouver spontanément, sans abonnement ni contraintes horaires, pour se promener ou de faire du sport ensemble. Le coût abordable des activités apparaît alors comme un élément important : le prix d'une entrée au cinéma, d'un « snack » pris dehors, d'une part de pizza voire des courses au supermarché est souvent invoqué par les élèves comme étant un critère d'attractivité. Les **centres commerciaux** apparaissent ainsi au premier abord comme centraux dans la pratique des lycéens (tome 1. 4.2.).

Selon la carte des espaces fréquentés par les jeunes, on voit que **les centres commerciaux constituent quasiment les seuls lieux de « brassage social »**. Ils correspondent à un imaginaire partagé de la modernité autour de la consommation, idéal davantage exprimé et valorisé chez les élèves de milieux plus modestes. Espaces abrités, propres, climatisés, sécurisés, avec wifi, où les marques à la mode, les chaînes de restauration sont concentrées : ils constituent, de manière consensuelle, les principaux espaces de flânerie et même souvent la première « activité personnelle de loisir » citée chez les élèves les plus modestes. Ceux des classes moyennes et supérieures les pratiquent également, mais les citent moins comme « activité de loisir », ayant davantage accès à des activités personnelles sportives ou culturelles créatives et organisées. Bon nombre de projets d'élèves concernent le réaménagement, l'extension ou la création de ces zones commerciales.

Cette substitution des « mall centers » commerciaux aux espaces publics centraux traditionnels (rues, places) est évidente par exemple à Toulon / la Garde (élèves du Coudon se rendant régulièrement à l'Avenue 83) avec une survalorisation de ces nouveaux lieux de consommation. Elle est couplée au manque de dynamisme des centres traditionnels (la Valette, la Garde) ou à la défiance ressentie vis-à-vis du centre ancien (Toulon, Marseille). Dans ce modèle largement reproduit par les jeunes de certains secteurs, le centre devient la périphérie et inversement. De telles logiques sont un peu moins visibles à Marseille, ceci peut-être grâce à l'attractivité d'un mall central, les « Terrasses du port » qui draine des lycéens de tous quartiers et origines sociales, et tout à fait invisibles dans le cas niçois où le secteur historique de l'avenue Jean Médecin a une place particulièrement importante, preuve sans doute qu'au prix d'une politique de réaménagement et de valorisation volontaire, y compris fortement touristique, les centres historiques peuvent encore être perçus comme des lieux attractifs par les jeunes citadins.

Si beaucoup d'élèves soulignent l'importance des centres commerciaux pour cela, c'est dans doute par défaut. Ainsi, un élève souligne qu'un point négatif des Terrasses du Port est qu'il n'est pas possible de rentrer *“si on est trop”* (garçon, lycée Caillié, 2017). En effet, les jeunes se savent considérés comme une catégorie « indésirable » dans l'espace public tout comme dans les équipements privés collectifs. Leur simple présence peut être perçue comme gênante ou menaçante, du fait du nombre, du bruit ou de leur apparente inaction. Les pratiques des jeunes dans l'espace public – se rassembler, occuper les bancs, manger, fumer, écouter de la musique – sont vues comme problématiques par une partie de la population et souvent également par les pouvoirs publics qui cherchent à réguler leur présence, voire à l'éviter (Malone, 2002 ; Fleury & Froment-Meurice, 2014). La présence des jeunes dans des espaces publics adaptés représente un enjeu fort en termes de citoyenneté. Elle cristallise en effet de forts rapports de pouvoir autour de la négociation des normes sociales.

Former les jeunes de la région Sud aux enjeux du développement durable, les guider vers une posture d'observateur et d'acteur en puissance, analyser cet apport dans une optique scientifique et bien sûr diffuser cette connaissance, est la perspective qui a animé le projet Graphite depuis son origine avec le soutien constant de la Région Sud. Programme à la fois pédagogique, scientifique et « politique » au sens noble et premier, Graphite met en avant par une méthodologie originale et transposable une parole des « jeunes » si rarement entendue dans la

prospective urbaine. « Citoyens de demain » mais aussi d'aujourd'hui, ils expriment des aspirations parfois contradictoires mais pleines d'enseignements pour imaginer des villes plus inclusives et durables.

Cependant, si l'analyse des remarques et propositions de réponses aux enjeux urbains souligne la finesse de l'expertise d'usage et de la créativité des jeunes, elle révèle aussi des limites importantes à leur capacité à se projeter, et notamment l'auto-censure de ceux des secteurs les plus défavorisés. Les élèves de ces quartiers se cantonnent souvent à « imaginer » la stricte satisfaction de besoins essentiels de rénovation urbaine ou de modestes équipements de proximité absents.

A contrario, certains "projets d'aménagements", malgré les consignes qui étaient de se conformer aux grandes lignes de l'Education au développement durable et de suivre les « valeurs » du SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires), s'avèrent consuméristes ou même privilégiant des formes d'exclusivisme et de replis (fermeture de voies, limitation d'accès et des usages etc.). Des groupes d'élèves de territoires favorisés par la situation, le cadre de vie, les équipements ou les revenus ont valorisé la **qualité de vie** de leur propre quartier, la **qualité environnementale** de leurs espaces naturels de proximité (tome 1. 5.6.) auxquels ils ont accès du fait de la localisation de leur domicile, ou encore un renforcement du « tout routier » supposé améliorer leurs mobilités.

Dans une première version de leurs projets, ils ont parfois proposé une variété de modalités de restriction d'accès, de l'enceinte à la limitation aux seuls résidents.... reproduisant alors certains modèles urbains qu'ils connaissent bien, avec recherche d'entre-soi, associée à diverses formes de replis comme solution aux maux identifiés. Ce n'était pas l'esprit des programmes de géographie et d'enseignement Moral et Civique (EMC), pas plus que du SRADDET au sein desquels s'est déroulée cette recherche-action : ils sont fondés sur des valeurs assumées d'intérêt général et de ville inclusive. Aussi, certains des projets initiaux des lycéens ont été peu à peu nuancés et ajustés au fil de l'année ... pour des raisons éducatives.

Alors que les résultats du volet « enquête » présenté ici est révélateur des pratiques et représentations individuelles des jeunes, L'orientation des projets finaux et collectifs des équipes de lycéens présentés en fin de projet est donc à lire comme le fruit de tout un travail de réflexion sur l'analyse et le projet urbain, non seulement technique et disciplinaire, mais éducatif et même philosophique.

BIBLIOGRAPHIE

- ARREGHI, CHAUVOT, JAMME, (2018), "Projections du nombre de lycéens en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2050", *Insee dossier Provence Alpes Côte d'Azur* n°9, oct 2018
- ARRIF A., HAYOT A., dir. (1995), *Le territoire de la ville les territoires dans la ville macro et micro frontières à Marseille*. Rapport de Recherche, Ministère de la Culture - Mission du Patrimoine Ethnologique - contrat n°30844, Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy, Laboratoire INAMA, 191 p
- AUDREN G., BABY-COLLIN V. et DORIER, É., (2016), « Quelles mixités dans une ville fragmentée ? Dynamiques locales de l'espace scolaire marseillais » in *Lien social et politiques*, n°77, Transformation sociale des quartiers urbains : mixité et nouveaux voisinages, p. 38-61
- AUDREN G., DORIER É. et ROUQUIER D. (2019), « Géographie de la fragmentation urbaine et territoires scolaires : effets des contextes locaux sur les pratiques scolaires à Marseille », in I. Danic, B. Fontar, A. Grimault-Leprince, M. Le Mentec et O. David (dir.) *Les espaces de construction des inégalités éducatives*, Presses Universitaires de Rennes, pp 67-83.
- AUGUSTIN J.-P., (1991), *Les jeunes dans la ville*, Presses universitaires de Bordeaux, 536 p.
- DANIC I., DAVID O., DEPEAU S. (Dir.), 2010, *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, coll. Géographie sociale, PUR, 269 p.
- BACQUÉ M.-H., FOL S. (2007), « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué, F. Guérin-Pace (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte.
- BERRY-CHIKHAOUI I., DORIER E., HAOUES-JOUE S., FLAMAND A., CHOUILLOU D., HOORNAERT S., MARRY S., MARCHANDISE S., RICHARD I, ROUQUIER D., ROUYER A. (2014). « La qualité environnementale au prisme de l'évaluation par les habitants. L'effet de quartz des disparités territoriales » in *Méditerranée*, n°123, PUP, pp. 37-52.
- BOUFFARTIGUE Paul, GADEA Charles, POCHIC Sophie (dir), 2011, *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement*. Armand Colin, « Recherches », 352 pages.
- BOURDIEU P. (1978), *La jeunesse n'est qu'un mot*, Entretien avec Anne-Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.
- BOURDIEU P. (1979). "Les trois états du capital culturel", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, pp. 3-6.
- BOURDIEU P. (1980). "Le capital social", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, pp. 2-3.
- BREVIGLIERI M. (2007) « Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », in Breviglieri M., Cicchelli V., *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-59.
- BORDET, J. (1998). *Les jeunes de la cité*. Paris, Presses universitaires de France, 220p.
- BROMBERGER C. (1995, rééd. 2001). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- BROMBERGER C. (2004), "Les pratiques et les spectacles sportifs au miroir de l'ethnologie" in *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, pp. 115-128. Paris, L'Harmattan, 2004.
- CALOGIROU C. (2020), « Jeunes, espace public, appropriation de l'espace public », *Influxus* [en ligne], mis en ligne le 2 septembre 2016. URL : <http://www.influxus.eu/article1039.html>.
- CARO P. et ROUAULT R. (2010). *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*. Coll. Atlas/Monde, Autrement, 79 p.
- CESARI, J., MOREAU, A., & SCHLEYER-LINDENMANN, A. (2001), *Plus Marseillais que moi, tu meurs : migrations, identités et territoires à Marseille*. Paris, L'Harmattan, 180 p.
- CLOUTIER M.-S. et TORRES J. (dir.) (2010), « L'enfant et la ville : Notes introductoires », *Enfances Familles, Générations*, 12, pp. i-xv.
- Conseil de développement Marseille Provence Métropole (2013), "Les jeunes, acteurs d'un territoire en construction", *Les Cahiers du débat* [en ligne].
- DANIC I., DAVID O. et DEPEAU S. (dir.) (2010), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

- DANIC I., DELALANDE J., RAYOU P. (2006), *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 216 p.
- DANIC I. (2004), « Investissements ordinaires de l'espace d'un quartier périphérique par les adolescents : une conflictualité sans mobilisation », in *Espaces de vie, espaces enjeux*, Bonny Y., Ollitrault S., Keerle R. et al. (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 45-58.
- DAVID, O. (2010), *Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux : les pratiques sociales, l'offre de services, les politiques locales*, HDR en géographie, Université Rennes 2, 322 p.
- DAVID O. (2010), « Introduction générale », in Danic I., David O. et Depeau S. (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 7-13.
- David O., (2011), « Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux », *Travaux et Documents de l'UMR 6590*, n° 31, mai 2011, pp. 25-32.
- DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) (2017), *Géographie de l'école*, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/depp-geographie-ecole-2017-pdf-43250.pdf>
- DEPP, (2019), *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019*, MENJ Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, DEPP. URL : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-sur-les-enseignements-la-formation-et-la-recherche-2019-3806>
- DEVAUX J., OPPENCHAIM N. (2012), « La mobilité des adolescents : une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques*, 28 novembre 2012. URL: <http://www.metropolitiques.eu/Lamobilite-des-adolescents-une.html>.
- DEVILLE J. (2008), « Investir de nouveaux territoires à l'adolescence », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°4, Automne 2007, <http://sejed.revues.org/1633>.
- DONNAT O. (1998), *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, La Documentation française, 359 p.
- DORIER E., DARIO J. (2018), "Les espaces résidentiels fermés à Marseille, la fragmentation urbaine devient-elle une norme ?", *L'espace géographique*, 4 : 47, pp. 323-345.
- DORIER E., DARIO J. (2016), "Les résidences fermées en France, des marges choisies et construites", in Grésillon E., Alexandre B., Sajaloli B. (dir.), *La France des marges*, Paris, Armand Colin, pp. 213-224.
- DORIER E., VALEGEAS F. (2018), « Les jeunes et la ville : quel(s) droit(s) à la ville ? Retour sur une expérience de recherche-action dans l'agglomération marseillaise ». *Colloque Géopoint « Espaces citoyens. Sciences de l'espace et politique »*, Avignon, 15 juin 2018.
- DORIER E., VALEGEAS F., ROUQUIER D. (2017), « L'éducation au développement urbain durable, entre discours normatif et approches critiques. L'exemple d'un projet de géographie prospective auprès de lycéens marseillais (2015-2017) », 85e Congrès de l'ACFAS, colloque "L'émergence des « Educations à » : entre continuités et ruptures", Montréal, 8-10 mai 2017, Montréal, Canada.
- DUBET F. (1996), *Les lycéens*, Paris, Point Etude (Poche)
- DUBET F. (2009), "La jeunesse n'est-elle qu'un mot ?" in *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Hamel J., Pugeault-Cicchelli C., Galland O., Cicchelli V. (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 13-21.
- DUCHESNE V., FOURMAUX F. (2008), "Corps de banlieues", *Journal des anthropologues* [En ligne], 112-113, URL : <http://journals.openedition.org/jda/765>.
- DURU-BELLAT M., MEURET D. (2009), *Les sentiments de justice à et sur l'école*. De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 280 p.
- FERNANDEZ B. (2011), « Le temps de l'individuation sociale », *Revue du MAUSS*, vol. 38, no. 2, 2011, pp. 339-348.
- FLEURY A., FROMENT-MEURICE M. (2014), "Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris", in Da Cunha A., Guinand S. (dir.), *Qualité urbaine, justice spatiale et projet. Ménager la ville*, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 67-79.
- FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J. (1984), *Géographie sociale*. Paris, Masson.
- GALLAND, O. (2017), *Sociologie de la jeunesse. 6ème édition*. Paris, Armand Colin, 272 p.
- GALLEZ S., LOBET-MARIS C. (2011), « Les jeunes sur Internet », *Communication* [En ligne], Vol. 28/29. URL : <http://journals.openedition.org/communication/1836>.

- GARAT I., VERNICOS S. (2006), « Ville des vieux, ville des jeunes. Des structures d'âge concurrentes ou juxtaposées dans l'espace urbain ? Illustrations nantaises », *Annales de la recherche urbaine*, n° 100, p. 43-50.
- GARAT I., VERNICOS S. (2010), « Loisirs des enfants et des jeunes dans la ville : à chaque âge ses lieux de visibilité », in Danic I., David O., Depeau S. (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 141-156.
- GENRE-GRANDPIERRE C. dir, (2018), *Vieillesse de la population et territoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur: quelles interactions* ? UMR 7300 ESPACE, UMR 7300 ESPACE – Université d'Avignon, Rapport d'étude "Les Fabriques de la Connaissance", Partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, 76 p.
- GOUX D., MAURIN É., (2005), "The effect of overcrowded housing on children's performance at school", *Journal of Public Economics*, n° 89, p. 797-819.
- HENRY G. (2007), « "Micro lieux" appropriés sur le territoire du cercle familial », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4.
- JOSEPH C., RIVIERE S., INSEE, (2016) *Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 850 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté*, Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur, N° 32, Paru le : 19/12/2016.
- LANGOUET G. (dir.) (2004), *Les jeunes et leurs loisirs en France*, Paris, Hachette.
- LEFEBVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEHMAN-FRISCH S., VIVET J. (2011), « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes* [En ligne], 3. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/2074>.
- MALONE K. (2002), "Street life: Youth, culture and competing uses of public space", *Environment and Urbanization*, 14: 2, pp. 157-168.
- MERLE P., (2013), « La Catégorie socio-professionnelle des parents dans les fiches administratives des élèves », *Socio-logos* [En ligne], 8 | 2013. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2719>
- METTON C. (2004), "Les usages de l'Internet par les collégiens", *Réseaux*, 1: 123, pp. 59-84.
- METTON C. (2006), *Devenir grand. Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris.
- MICHAÏLESCO F., MORA V. (Insee), (2021), *Déplacements domicile-travail – Même sur de très courts trajets, l'usage de la voiture reste majoritaire*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016698>, Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur N° 70.
- OBERTI M. (2005), « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, 3 : 59-60, pp. 13-42.
- OBERTI, M. (2007), *L'école dans la ville: ségrégation mixité carte scolaire*, Paris: Presses de Sciences Po.
- OBERTI M. RIVIERE C., (2014), « [Les effets imprévus de l'assouplissement de la carte scolaire. Une perception accrue des inégalités scolaires et urbaines](#) », *Politix*, n° 107, 2014/3, p. 219-241.
- QUENTIN R., OBERTI M. (2020), *Housing tenure and educational opportunity in the Paris metropolitan area*, Housing Studies, DOI: 10.1080/02673037.2020.1845304
- OBERTI M., PRETECEILLE E., (2016), *La ségrégation urbaine*. Paris, La Découverte, « Repères », 128 pages
- OPPENCHAIM N. (2009), « Mobilités quotidiennes et ségrégation : le cas des adolescents de Zones Urbaines Sensibles franciliennes », *Espace populations sociétés*, 2, pp. 215-226.
- OPPENCHAIM N. (2011), « Les adolescents de catégories populaires ont-ils des pratiques de mobilités quotidiennes spécifiques ? Le cas des zones urbaines sensibles franciliennes », *Recherche Transports Sécurité*, 27/2, pp. 93-103.
- PAQUOT T. (dir.) (2015), *La ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières*, Infolio, 150 p.
- PAUGAM S. (dir) (2011), *Repenser la solidarité*. Presses Universitaires de France, « Quadrige », 1008 pages.
- PASQUIER D. (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris, 180 p.
- POTIER F., SICSIC J., KAUFMANN V., (2004), « Synthèse des connaissances sur les vacances et les temps libre des familles, des enfants et des jeunes », *Dossier d'études*, CNAF, n°61, 59 p.
- SGARD A., HOYAUX A-F. (2006), « L'élève et son lycée : De l'espace scolaire aux constructions des territoires lycéens », *L'Information géographique*, 70 : 3, pp. 87-108.

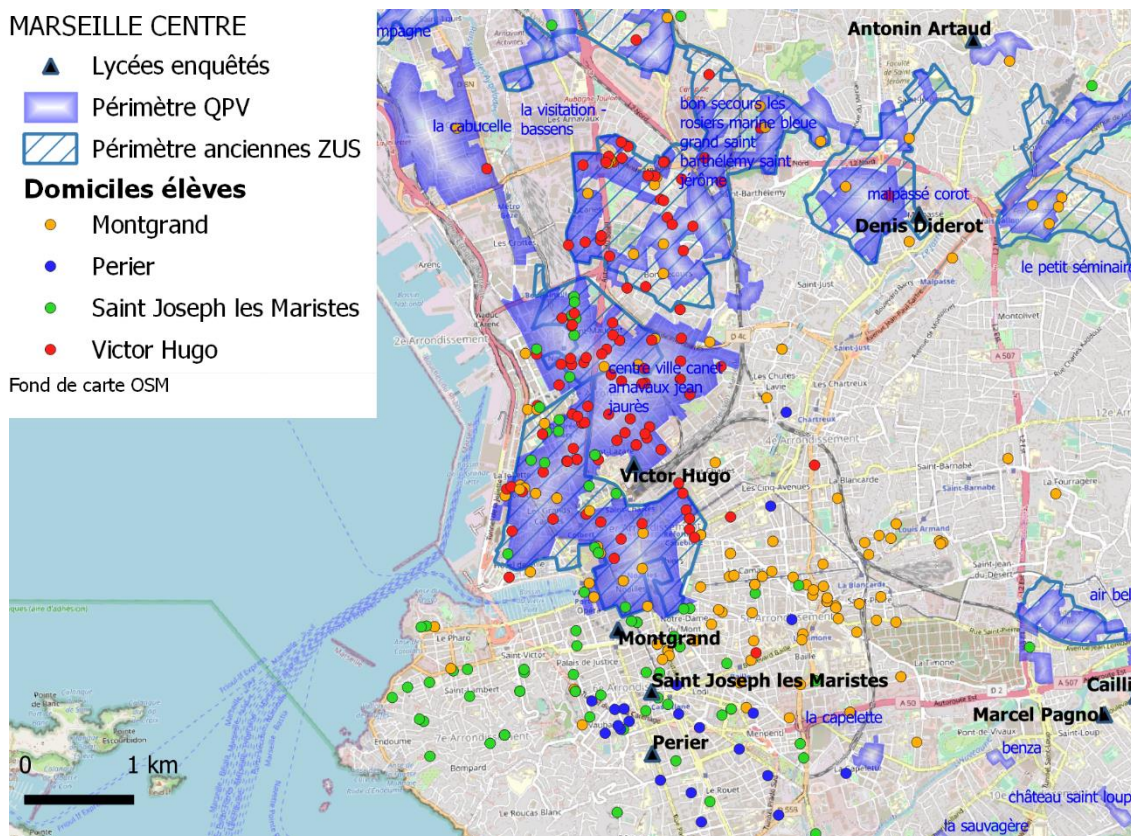
- SCHLEYER-LINDENMANN A. (1997), "Influence du contexte culturel et familial sur les tâches de développement et l'investissement de l'espace urbain à l'adolescence : étude sur des jeunes d'origine nationale ou étrangère à Marseille et à Francfort-sur-le-Main", thèse de doctorat, Université Aix-Marseille.
- SINGLY (DE) F. (2006), *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin, 399 p.
- OPPENCHAIM N. (2016), *Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.
- OPPENCHAIM N., PROULHAC L., DEVAUX J. (2016), « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Ile-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », *Métropoles* [en ligne], n°18.
- OPPENCHAIM N. (2014), « Ancrage et mobilité des adolescents de ZUS : quels effets des déplacements en dehors du quartier ? », *Rapport de l'Observatoire de la Jeunesse et des politiques de jeunesse*, La Documentation Française, pp 133-145.
- OPPENCHAIM N. (2013), « Les fonctions socialisantes de la mobilité pour les adolescents de zones urbaines sensibles : différentes manières d'habiter un quartier ségrégué », *Enfances, familles et générations*, n°19, pp 1-18.
- PRÉTECEILLE E. (2003), *La division sociale de l'espace francilien*, Fondation nationale des sciences politiques - CNRS.
- PRÉTECEILLE E. (2006), La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, *Sociétés contemporaines*, n° 62, pp. 69-93.
- UNICEF (2002), "L'adolescence, une étape capitale" [en ligne]. URL : https://www.unicef.org/french/publications/index_4266.html.
- VUARIN R. (1997), « Un siècle d'individu, de communauté et d'Etat. Une lecture sociologique : Durkheim, Dumont, Maffesoli, Elias », in *l'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p 19-52
- ZAMPINI C., Insee (2020), *Surpeuplement, isolement, pauvreté : des ménages inégalement dotés face au confinement*, Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur, N° 62, Paru le : 06/05/2020

Tome 2

APPROCHE PAR TERRITOIRE : CE QUE DISENT LES JEUNES DE LA REGION SUD DE LEURS ESPACES DE VIE

1. Marseille centre ancien

Carte 38. Territoire Marseille centre, domicile des élèves



1.1 Marseille centre ancien, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

Les arrondissements centraux de Marseille, situés de part et d'autre du Vieux Port correspondent grosso modo à la ville dense du 19^{ème} siècle (arrondissements 1 à 6). Les quatre établissements enquêtés qui nous apportent les témoignages d'élèves sont Montgrand, Périer, Victor Hugo, St Joseph les Maristes. Certains élèves du lycée Diderot y résident aussi.

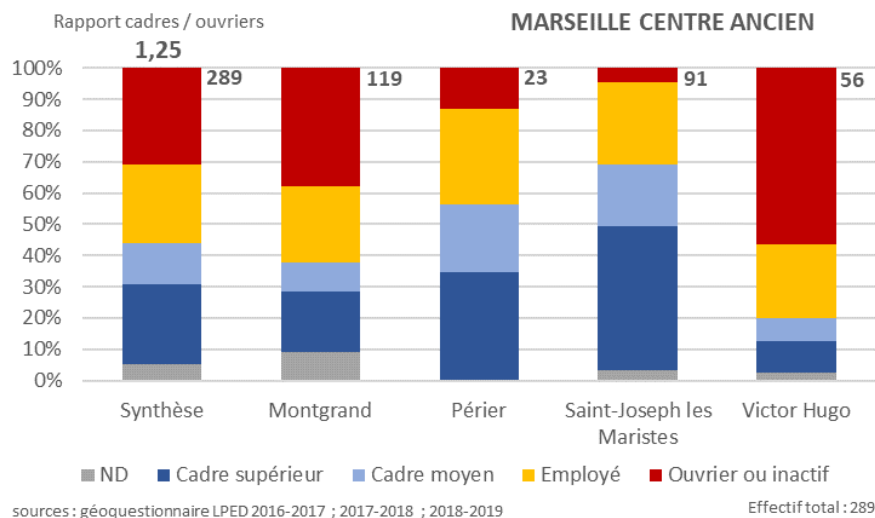
Ces arrondissements "centraux" de Marseille sont eux-mêmes parcourus par de forts clivages socio-spatiaux visibles à travers le tracé des limites de l'actuel QPV centre-ville nord, ainsi que des frontières invisibles mais consensuelles à Marseille, et bien présentes dans les pratiques et représentations. La carte permet de visualiser les domiciles des élèves de chaque lycée. Pour certains, les "quartiers nord" démarrent dès le nord de la Canebière, pour d'autres, à partir de la gare St Charles (ARRIF A., HAYOT A., dir. 1995). Les jeunes résidant au-delà de la Canebière, de Belsunce à la Belle de Mai ont quant à eux pleinement l'impression d'habiter le centre. Pour eux, le lycée Périer fait partie des "quartiers sud".

On voit que presque tous les élèves de Victor Hugo résident dans les patries les plus paupérisées du centre historiques, classées QPV. C'est le cas d'une partie des lycéens de St Joseph les maristes, le choix familial du privé visant à éviter la carte scolaire. A la faveur de certaines offres d'options, le lycée Montgrand recrute aussi à titre dérogatoire des élèves motivés provenant du centre nord.

Le centre ancien de Marseille suscite des représentations multiples, contradictoires, parfois négatives, souvent passionnées. Ce tome 2 vise à transcrire les remarques des élèves directement concernés en tant qu'habitants ou usagers directs. Nombre de lycéens d'autres quartiers ou d'autres villes de la région ont également cité ou évalué des lieux du centre marseillais, ces représentations plus subjectives figurent au tome 1.

Typologie sociale

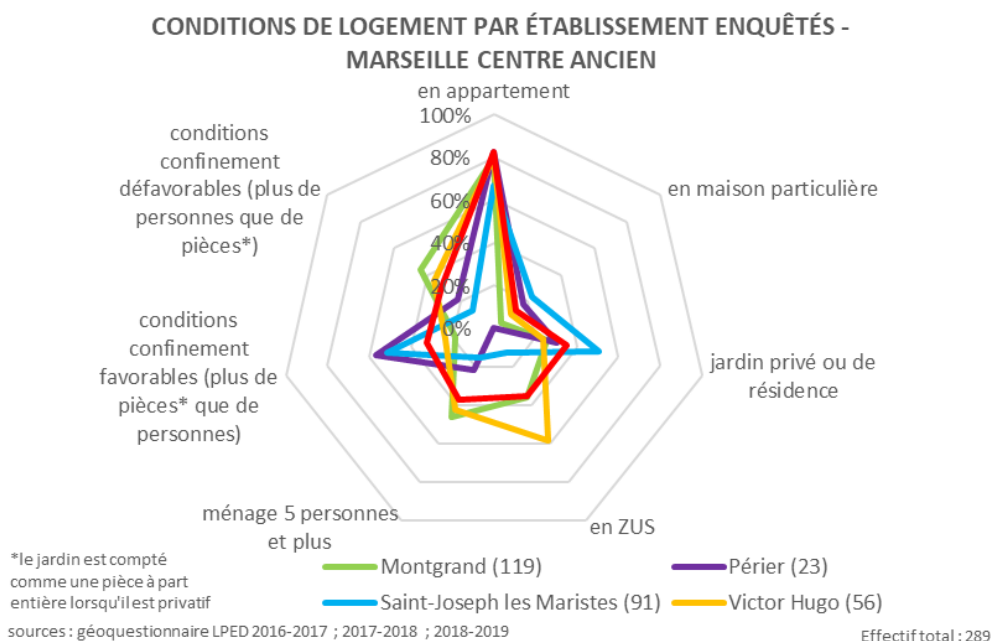
Figure. 28. CSP du parent les plus qualifié. Elèves enquêtés du centre ancien de Marseille.



Les profils socio-économiques des jeunes enquêtés dans les lycées du centre ancien sont relativement hétérogènes. D'un côté, côté entre-sud, les classes du lycée privé Saint-Joseph les Maristes et dans une moindre mesure celles du lycée public Périer ont un profil relativement aisé avec une proportion de parents cadres atteignant les 70% pour Saint-Joseph et 57% pour Périer. A l'extrême inverse, le lycée Victor Hugo dont l'aire de recrutement est plus « Nord » (1er, 2d, 3eme et 14eme) concentre un taux important d'enfants d'ouvriers ou inactifs (56%). Le rapport cadres / ouvriers est d'ailleurs complètement inversé entre Saint-Joseph les Maristes (15) et Victor Hugo (0,31).

Conditions de logement

Figure. 29. Conditions de logement par établissement. Elèves enquêtés du centre ancien de Marseille.

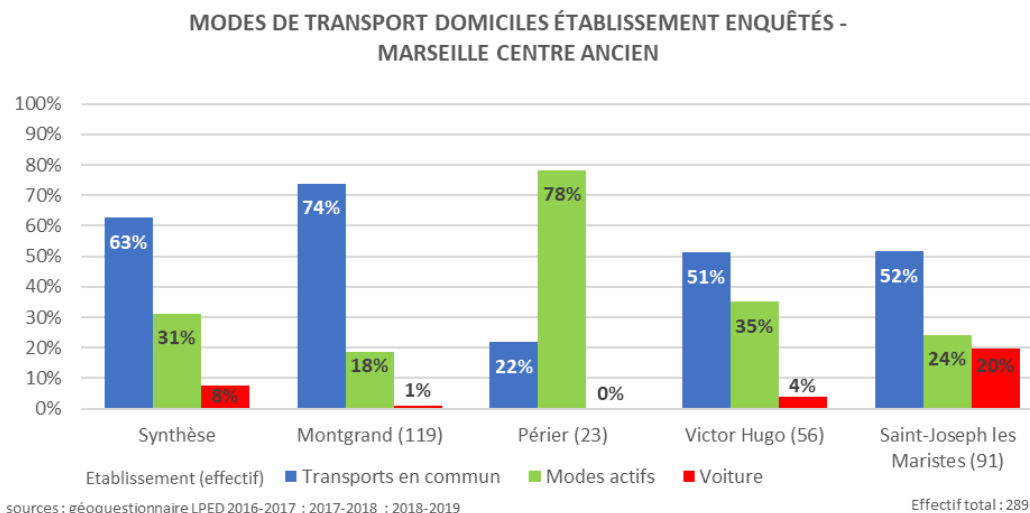


La diversité de situations sociales se retrouve dans les conditions de logement pour chaque établissement. Si Saint-Joseph les Maristes ou Périer présentent un profil « en étoile », classique des contextes urbains denses aisés (forte proportion en appartements, plutôt spacieux, disposant

d'un jardin...), Victor Hugo et dans une moindre mesure Montgrand par un dessin en « trou de serrure » évoquent des conditions moins favorables (forte proportion en appartement, en ZUS pour à peu près la moitié d'entre eux...). On retrouve certains clivages sociaux classiques de l'espace marseillais avec pour Saint-Joseph ou Périer une aire de recrutement plutôt Sud et pour Victor Hugo ou Montgrand, une aire plutôt centre / Nord.

Mobilités

Figure. 30. Modes de transport. Elèves enquêtés du centre ancien de Marseille.



Le profil de mobilité des élèves en fonction des établissements est assez diversifié. La place très importante des mobilités actives à Périer s'expliquent par la grande proximité des élèves avec le lycée. Une différence intéressante est notable entre Victor Hugo et Saint-Joseph les Maristes. Si on observe une place équivalente des transports en commun (environ la moitié), l'ajustement se fait davantage sur le rapport modes actifs / voiture. Le profil plus populaire de Victor Hugo (suggérant une motorisation des ménages moindre) explique cette différence mais pas seulement. Un lycée comme Saint-Joseph, en tant qu'établissement privé a une aire de recrutement plus large (4 km contre 2 km pour Victor Hugo), ce qui rend l'usage des modes actifs moins évident.

1.2. Marseille centre ancien : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Photo 7, 8 Le centre-ville de Marseille et la gare Saint-Charles, lieux choisis par plusieurs groupes d'élèves du lycée Montgrand (Marseille centre).



Marseille centre ancien. Principaux lieux d'activités extra scolaires

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
VIEUX PORT	- « Mettre plus de banc pour les touristes » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Mettre plus de bancs sur la place » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Un grand espace ou personne ne peut s'asseoir » (fille, CSP 2, St Joseph les Maristes). - « Il faut rajouter des espaces publics » (fille, CSP 4 ? S Joseph les Maristes) - « Nettoyer, draguer les détritrus » (garçon, CSP 4, Victor Hugo)
CENTRE COMMERCIAL CENTRE BOURSE	- « On pourrait améliorer ce lieu en l'agrandissant » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Pas trop propre et pas trop utile. Plus de magasins » (garçon, CSP 4, Périer)
RUE ST FERREOL	- « Plus de poubelles pour rendre plus propre » (fille, CSP 4, Périer) - « Ajouter quelques magasins importants qui sont rares Marseille tel que : Primark Bershka » (garçon, CSP 2, Montgrand) - « En agrandissant les lieux et en ajoutant des magasins » (fille, CSP 2, Montgrand) - « Rajouter des magasins, agrandir la rue » ((fille, CSP1, St Joseph les Maristes) - « Il faut mettre des alimentations et les snacks » (fille, CSP4, Victor Hugo)
PLAGE DES CATALANS	- « Ce lieu est beaucoup trop sale » (plage des Catalans, fille, CSP 4, St Joseph les Maristes) - « Mieux entretenir ce lieu, que les personnes y passant soient propre » (fille, CSP 4, Montgrand) - « Améliorer la propreté » (fille, CSP 1, St Joseph les Maristes) - « Ils devraient nous laisser sauter de la plateforme et enlever la barrière » (garçon, CSP 1, Victor Hugo)
PARC DU 26ème CENTENAIRE	- « Aucun problème particulier, j'aimerais juste qu'il y ait plus d'équipements surtout que c'est pas la place qui manque » (garçon, CSP 2, St Joseph les Maristes) - « Ajouter des barres de tractions, aussi des cages de foot, peut-être une piscine publique » (garçon, CSP 2, St Joseph les Maristes) - « Tracer les lignes de jeux sur les terrains de foot et de basket qui aideront vachement les joueurs » (garçon, CSP 1, Périer) - « En rajoutant des meilleurs paniers de basket et cage de foot, des limites de jeu au sol » (garçon, CSP 1, Périer) - « En mettant des toilettes neuves car les anciennes sont fermées pour insalubrité » (garçon, CSP 2, Périer).
BIBLIOTHEQUE L'ALCAZAR	- « On pourrait améliorer ce lieu en faisant des salles individuelles pour pouvoir mieux concentrer » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « C'est un lieu bien pour réviser au calme » (à propos de la bibliothèque l'Alcazar, fille, parents employés, lycée Victor Hugo) - « C'est un endroit très calme ou l'on peut travailler tranquillement ou lire un livre dans le calme » (à propos de la bibliothèque l'Alcazar, fille, CSP non renseignée, lycée Montgrand) - « En mettant plus de table » (garçon, CSP 1, Montgrand)« En mettant de la pelouse et en ouvrant publiquement le gymnase » (stade Vallier, fille, CSP1, Montgrand) - « Pour améliorer ce lieu il faudrait y ajouter d'autres points d'eaux (2/3 en plus) et que l'entretien des vestiaires se font au

	moins tous les deux jours » (fille, CSP1, Montgrand) - « Rénover les terrains de basket » (stade Vallier, garçon, CSP2, Périer) - « Mettre d'autres lignes de transport commun à part le 32 et le b3 » (stade de tennis de St Jérôme, garçon, CSP NR, Montgrand) - « En changeant les lampes du stade qui ne marche plus » (stade de rugby, garçon, CSP 4, St Joseph les Maristes) - « Faire des gradins » (stade Esperanza, garçon, CSP 2, St Joseph les Maristes) - « Pour améliorer il faut un autre stade a cote car il y a un espace vide et cela permet de pas attendre la gagne » (city stade, garçon, CSP 1, Montgrand)
CENTRE COMMERCIAL LES TERRASSES DU PORT	- « On pourrait améliorer ce lieu en y mettant plus de magasins » (fille, CSP 2, St Joseph les Maristes) - « Il faudrait améliorer la sécurité à l'entrée » (fille CSP 4 st Joseph les maristes) - « Pas assez de surveillance dans ce lieu, le déplacement n'est pas assez fluide » (fille, CSP 4, St Joseph les Maristes) - « En y mettant plus de fast-food » (fille, CSP2, Montgrand) - « En mettant des fast-foods » (fille, CSP 1, Montgrand) - « le seul inconvénient selon moi est le surplus de monde » (fille CSP4, Montgrand) - « on peut l'améliorer en améliorant les prix » (fille, CSP 1 St Joseph les Maristes) - « enlever les boutiques hors de prix » (fille, CSP 4, St Joseph les Maristes) - « Installer un bowling ou un étage dédié aux jeux » (garçon, CSP 1, Périer) - "Il [ce lieu] est très bien, pas besoin de changement je pense" (fille, CSP 2, Victor Hugo) - "Mettre davantage d'espace pour les jeunes (gratuit)" (fille, CSP 1, Victor Hugo) - "les vigiles sont racistes en fait certain d'eux ne laissent entrer certains jeunes (...) j'ai été moi-même victime de racisme" (fille, CSP 1, Victor Hugo)

Marseille centre ancien. Lieux mentionnés comme répulsifs ou à aménager par les jeunes qui y résident

Principaux lieux répulsifs	Commentaires et améliorations proposées par les élèves
NOAILLES	- « C'est un endroit avec pas assez de propreté et il n'y a pas assez de sécurité pour les habitants. C'est aussi un lieu maladroitement arrangé niveau commercial » (fille, CSP 2, Montgrand) - « Les rues sont trop abimées. Ma proposition est de refaire les rues » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Faire un grand centre commercial à Noailles » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Nettoyer les rues infestées de rats et de déchets ménagers à cause du marché » (garçon, CSP 1, Montgrand) - « C'est très très sale, ça pue, y a des rats, souris, cafards, gros manque de propreté. Lieu à réaménager totalement » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Il manque énormément de propreté et est très mal fréquenté. Un grand manque de sécurité y est détecté » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Car ça fait peur et c'est sale » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Selon, moi ce quartier devrait se rénover, mettre le marché dans un établissement, rénover les immeubles pour donner une plus belle image de ce quartier » (garçon, CSP 2, Périer) - « Endroit insalubre a réaménager pour une meilleure hygiène de vie et qualité de l'environnement » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Cet endroit est répulsif car Noailles est un endroit où nous ne sommes pas vraiment en sécurité à cause des vols. Cet endroit est également répulsif du a la saleté, et a ses lieux insalubres ! beaucoup de déchets dus au marché » (fille, CSP 1, Victor Hugo)
BELSUNCE	- « Une population importante présente dans ce lieu. C'est un lieu sale, je propose comme amélioration un nettoyage et un entretien du lieu plus importante » (garçon, CSP 1, St Joseph les Maristes) - « Nettoyer plus et mettre plus de poubelles, et aussi enlever les rats parce qu'il y en a beaucoup trop en général à Marseille » (fille, CSP 1, Victor Hugo). - « La sécurité. C'est un endroit important à Marseille mais malheureusement il n'est pas mis en valeur. Il y a beaucoup de vols, moi-même je me suis faite voler mon téléphone » (fille, CSP 1, Victor Hugo).
PLAGE DES CATALANS	- « Car ce lieu n'est pas propre, et il y'a beaucoup trop de personnes » (plage de l'Estaque, fille, CSP 2, St Joseph les Maristes) - « Cet endroit est insalubre et en été, il y a une forte occupation » (plage des Catalans, fille, CSP 3, St Joseph les Maristes) « Je n'aime pas cette plage, l'eau n'y est pas très propre et l'endroit n'est pas très bien fréquenté » (plage des Catalans, fille, CSP 2, St Joseph les Maristes)

1.3 Marseille Centre ancien : projets des jeunes pour leurs territoires (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement	Exemples de projet	Description ⁴⁸
	Métro	« Ligne 3 de métro » (St Joseph les Maristes, 2019)	Desservir la place du 4 septembre
TRANSPORT	Bus	« Moderniser la mobilité » (Périer 2017)	Le projet s'étend sur tout le réseau de bus de Marseille et la passerelle Rabatau dans le 8ème arrondissement. Modernisation des abribus pour un meilleur accueil du public. L'entrée dans Marseille par la passerelle sera repensée.
	Tyrolienne	« La Tyrolienne du port » (Victor Hugo, 2018)	Moyen de transport original
	Téléphérique	« Téléphérique urbain » (St Joseph les Maristes, 2018)	Connexion Grand Littoral/ centre ville/ Notre Dame de la Garde + connexion réseau RTM, intermodalité + objectif de durabilité. Construire un moyen de transport moderne, qui satisfera les usagers : touristes, habitants en connectant les quartiers nord aux quartiers sud.
ESPACES VERTS	Parcs	« Le parc du XXVIème centenaire » (Périer, 2017)	L'objectif est d'améliorer la propreté du parc, son attractivité et surtout renouveler ses équipements.
ESPACE PUBLIC	Place Castellane	« Aménagement de nature urbaine à Castellane » (St Joseph les Maristes, 2019)	« Désurbaniser » et ramener de la verdure
		« Aménagement place Castellane » (St Joseph les Maristes, 2018)	Rénovation urbaine/ propreté/lieux pour jeunes/mixité
		« Projet potager Castellane » (St Joseph les Maristes, 2018)	Végétalisation Potager urbain Castellane/ rue de Rome : espaces verts/ mixité sociale : l'objectif de mettre des végétaux comestibles, des herbes aromatiques, pour végétaliser un espace très dense sans espaces verts; et de faire découvrir des artistes graffeurs, peintres qui décoreraient les bacs sur des plaques en plexi interchangeable. Ces végétaux seraient entretenus par des habitants citoyens.

⁴⁸ Les descriptions indiquées dans ces tableaux sont celles fournies par les élèves et leurs professeurs.

	La Plaine	« Une plaine à la Plaine » (Montgrand, 2019)	Projet d'agriculture urbaine
		« Peau Neuve pour La Plaine » (Montgrand, 2018)	Réaménager la plaine pour rendre le lieu plus attractif, propre et accessible.
	Place Jules Guesde	« Parc écoresponsable place Jules Guesde » (St Joseph les Maristes, 2019)	Réhabiliter une place inexploitée, permettre de se détendre
	Cours Julien	« Aménagements du Cour Julien » (St Joseph les Maristes, 2019)	Développement de la mixité sociale, protection et restauration de la biodiversité et l'attractivité du lieu
	Noailles	Projets « Place halle Delecroix » 2016 Victor Hugo , « Le nouveau Noailles » (Diderot, 2017) « Noailles libre » » (Montgrand, 2018) , « Noailles par et pour ses habitants » (Montgrand, 2019)	4 Projets mettant l'accent sur le cadre de vie, la propreté, des aménagements de qualité
ESPACES DELAISSES	Friches, bâtiments abandonnés	« Aménager un espace oublié » (Périer, 2017)	Création des logements sociaux dans un immeuble inoccupé pour faciliter les mixités sociales tout en respectant une démarche écologique.
		« Réhabiliter pour Cohabiter » (Périer 2017)	Réhabilitation d'un bâtiment public désaffecté dans le 8ème arrondissement, proche de plusieurs moyens de transports et de nombreux établissements scolaires. Création d'un bâtiment d'activités pour tous les âges devrait permettre de favoriser les liens intergénérationnels, parfois conflictuels dans le quartier.

1.4 Cartographie des projets d'élèves pour le centre de Marseille

Carte 39. Projets d'aménagement territoire Marseille centre

Projets d'aménagement des élèves des lycées de Marseille centre

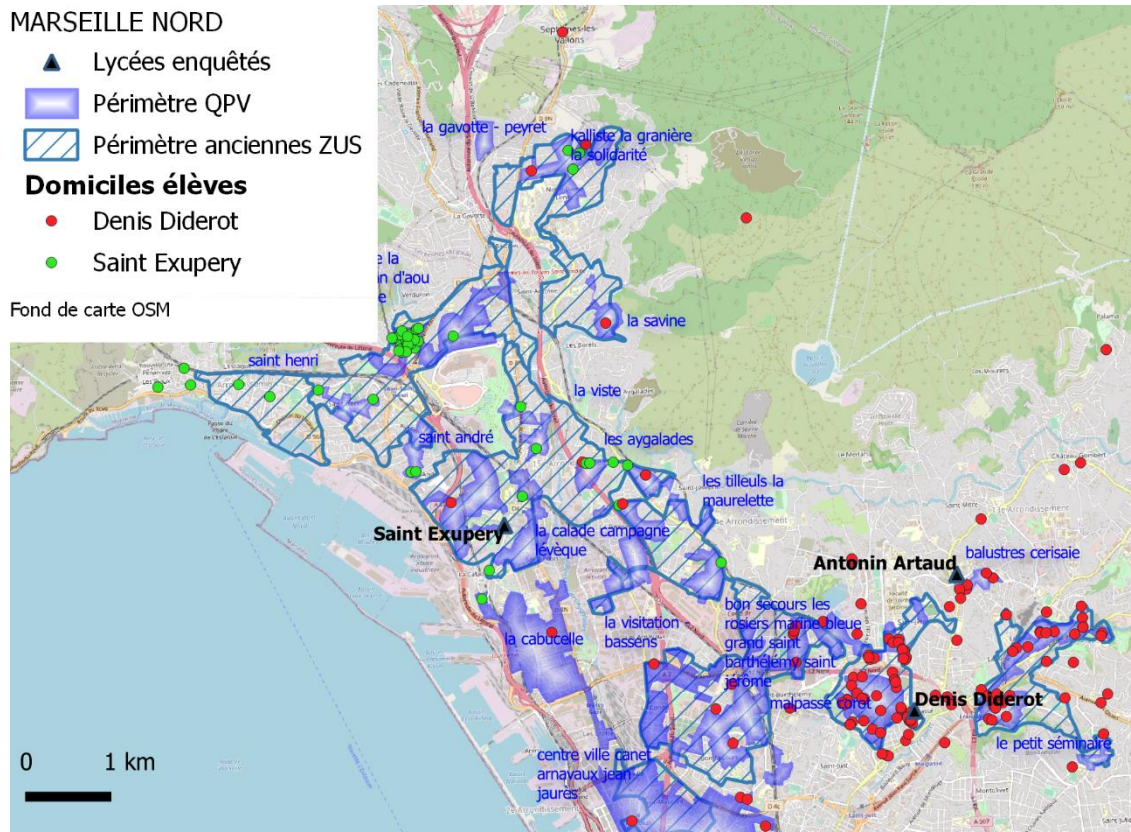


2. Marseille- quartiers Nord

2.1 Marseille Nord, Cadrage

Situation et domiciles des lycéens

Carte 40. Territoire Marseille Nord, domiciles des élèves enquêtés



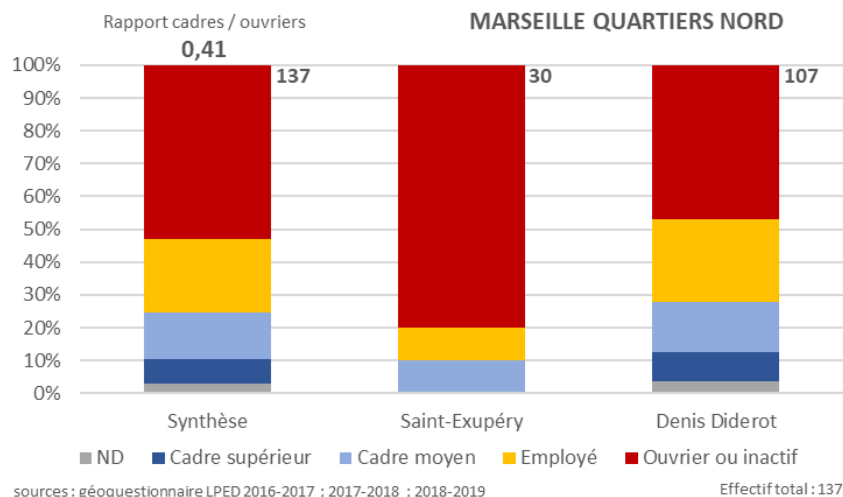
Les territoires habituellement désignés comme “quartiers nord” de Marseille correspondent en réalité à la partie centre-nord / nord-ouest de Marseille, caractérisés par la jeunesse, la présence de grandes familles, le profil majoritairement défavorisé des habitants logés majoritairement en HLM ou dans des copropriétés dégradées (revenus, taux de pauvreté, proportion d’habitat social) et par un déficit de commerces et d’équipements collectifs (transports en commun, équipements culturels et sportifs).

Loin de présenter un paysage uniforme, ils englobent une grande variété de types urbains où vivent les élèves enquêtés : anciens noyaux de “villages”, quartiers denses d’immeubles ouvriers anciens dégradés, friches industrielles (St Mauront, La Cabucelle), grands ensembles HLM ayant besoin de rénovation (celle-ci a été relancée au cours de la seconde année du projet), ou copropriétés dégradées, fortement paupérisées, en plan de sauvegardes et dont deux ont été partiellement évacuées pour des raisons de périls en 2018 (Corot, Kallisté, le Mail, Les Rosiers). Dans les mêmes quartiers, on trouve aussi des lotissements de petites maisons individuelles avec jardinets. De nouvelles résidences résultant des rénovations et de multiples opérations immobilières récentes s’insèrent dans tous les espaces propices à des investissements privés par leur environnement de qualité ou la proximité de nouveaux axes de communication. On retrouve cette diversité urbaine lors des débats, notamment lorsque les lycéens cherchent à démentir les idées reçues. La grande majorité de leurs diagnostics et

de leurs projets portent cependant sur un petit nombre de lieux problématiques de ces espaces.

Typologie sociale

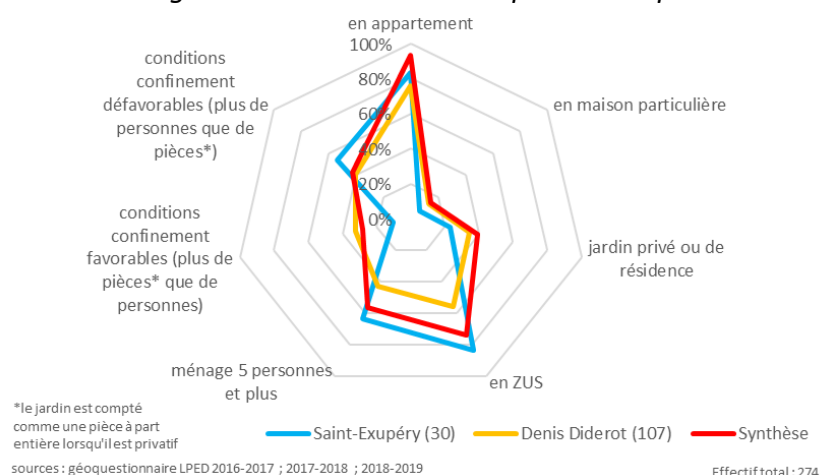
Figure. 31. CSP du parent les plus qualifié de 137 élèves enquêtés des quartiers Nord de Marseille.



Comme le montre la carte de localisation des domiciles d'élèves, leur écrasante majorité réside dans les anciennes "ZUS" dont une partie est toujours classée en "quartiers prioritaires de la politique de la ville" (du fait de la pauvreté monétaire). Cela concerne 83% des élèves enquêtés au lycée St Exupéry (dont les parents les plus qualifiés sont à 80% ouvriers ou inactifs) 70 % des élèves enquêtés du lycée Denis Diderot au niveau seconde résident dans les périmètre des anciennes ZUS, avec plus de 70% de parents les plus qualifiés ouvriers ou inactifs et c'est aussi le cas de 59% des élèves enquêtés au lycée Victor Hugo.

Conditions de logement

Figure. 32. Conditions de logement des 274 élèves enquêtés des quartiers Nord de Marseille.



Les élèves du lycée St Exupéry (ou lycée Nord Marseille), sont très majoritairement domiciliés dans des logements sociaux de deux ou trois grands ensembles très peuplés situés à proximité immédiate du lycée (la Castellane, la Bricarde, La Solidarité).

Des élèves de Victor Hugo (lycée situé à côté de la gare St Charles) proviennent des quartiers populaires anciens du centre-nord de Marseille, Belle de Mai, St Mauront, Felix Pyat. Ils sont aussi presque tous issus de CSP très modestes, mais peu résident en logements sociaux (15% d'entre eux), la plupart résident dans de l'habitat collectif privé dégradé du 3eme et sud du 14eme.

Texte argumenté du projet "opération 143" imaginé par les lycéens de Diderot pour Félix Pyat :

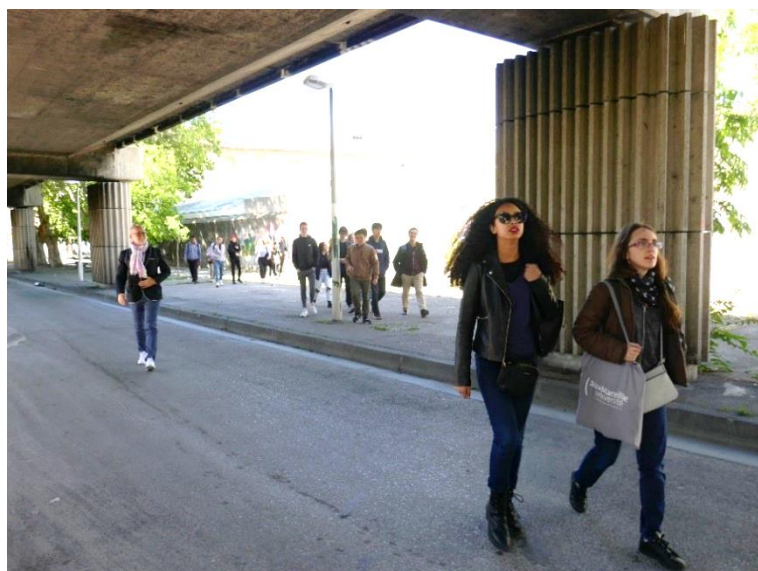
- *"Pour l'instant le quartier est « délabré », les habitants se sont habitués à ça, puisque le quartier est entrain « de tomber à la ramasse » les gens ne veulent pas le sauver pour eux c'est juste un lieu de passage. Ils contribuent à ça car ils se disent comme le quartier est « délabré » si je brûle une voiture ou que je mets un matelas sale dans la rue ça va rien changer puisqu'il est déjà comme ça. Alors que si le quartier est beau, remis à neuf etc ; les habitants auront plus envie de rester, de le préservé. Cela fera de ce quartier un lieu attractif, un lieu où les habitants pourront sortir de leur appartement, parler en tout tranquillité, ne pas avoir honte de leur quartier au contraire d'être fier de leur quartier de ce qu'il est devenu. Si d'autres le détruit, NOUS JEUNES DE DIDEROT NOUS LE SAUVERONS."* (Groupe d'élèves de 2^{de}, lycée Diderot, 2018)

Les élèves du lycée Diderot (13^{ème} arrondissement) résident majoritairement à Malpassé, dans plusieurs cités HLM en cours de démolition/rénovation (ZUP 1, Les Cèdres, Oliviers, les Lauriers) et dans plusieurs copropriétés dégradées construites dans les années 60-70 ayant grand besoin de rénovation (Parc Corot, le Mail, Les Rosiers). Mais une part des élèves réside aussi dans le tissu pavillonnaire ancien de Malpassé. D'autres viennent de plus loin pour l'offre d'options « Arts appliqués » conjuguée à une offre d'internat : ils ignorent à peu près tout de leur "quartier lycée".

Une partie des élèves des classes enquêtées de section "STMG" du lycée Montgrand (situé au centre-ville) provient aussi des cités des quartiers nord, par dérogation à la carte scolaire, ce qui explique leurs avis et projets concernant les quartiers nord.

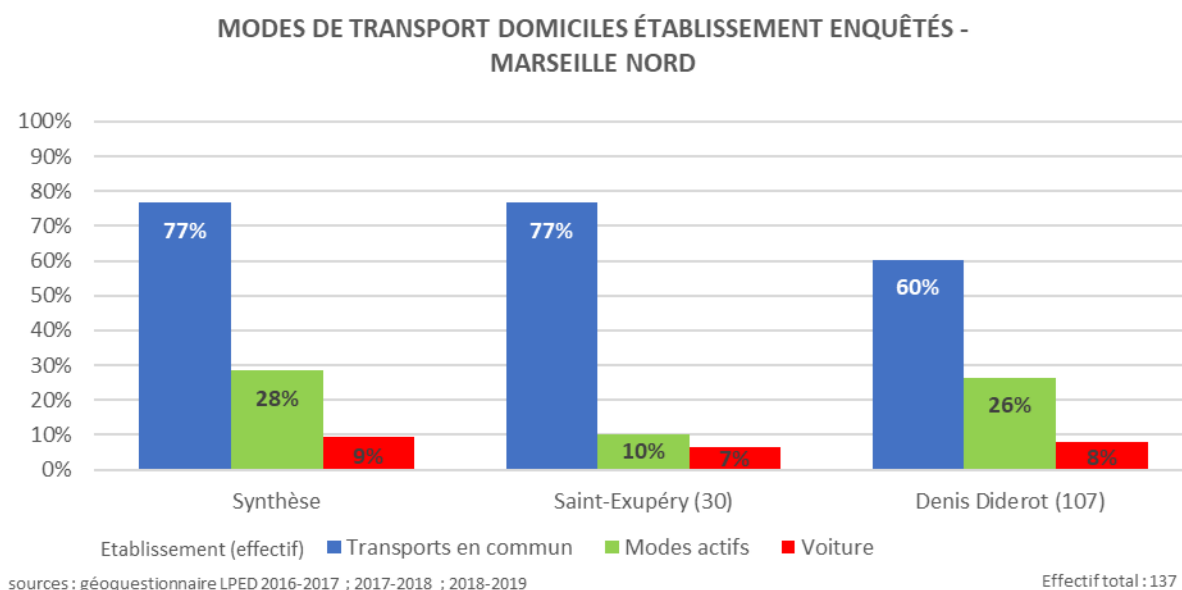
Le lycée Mongrand situé en plein centre ancien de Marseille offre un profil assez atypique, du fait de l'origine variée des élèves, du fait de contournements de carte scolaire pour choisir certaines options proposées par l'établissement. C'est le seul lycée dont les élèves ont proposé des projets qui forment un vrai transect du Nord au Sud de la ville (à l'exception de la vallée de l'Huveaune) même s'il y a une sur-représentation du centre. Des élèves domiciliés dans les copropriétés dégradées du Nord (Kallisté) ou des ensembles HLM en rénovation (La Savine) ont insisté pour y emmener leur classe et leurs enseignants.

Photo 9 et 10, les élèves du lycée Montgrand au métro Bougainvielle et à la Savine (quartiers Nord)



Mobilités

Figure. 33. Conditions de transport des 137 élèves enquêtés des quartiers Nord de Marseille.



On observe une utilisation massive des transports en commun et une sous-utilisation de la voiture s'expliquant par des niveaux plus faibles de motorisation des ménages dans cette partie des quartiers Nord. Les élèves de Diderot se situant plus près de l'établissement, la part des modes actifs est plus importante, la plupart des élèves de Saint-Exupéry proviennent en effet de la cité de la Castellane, un peu plus éloignée.

Mobilité des lycéens du lycée Diderot

"Je dois aller à l'école à pied car il n'y a pas de bus qui m'emmène directement au lycée. Je dois marcher et prendre un bus si je veux aller en transport donc je préfère aller au lycée à pied car ça va plus vite" (garçon, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)

"Mon lycée est loin, je prends plusieurs transports en communs" (garçon, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)

"Les embouteillages et les travaux empêche la circulation qui parfois nous mets en retard" (garçon, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)

"Le bus est tout le temps en retard" (garçon, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)

"Il est très variable, car selon mes moyens de transport je mets beaucoup plus de temps, de plus il y a des travaux qui provoquent une circulation chargée" (en voiture, fille, parents ouvriers ou inactifs, Diderot)

Les transports, une priorité des lycéens de St-Exupéry

Les domiciles des élèves du lycée St Exupéry sont fortement concentrés dans le nord de Marseille, et notamment autour de la cité la Castellane dans le 15ème arrondissement. Les familles des élèves étant peu dotées en véhicules individuels (voir tome 1, 2.2.) ceux-ci dépendent en grande partie de deux lignes de bus, les n. 25 et 98.

La question des transports en commun est très présente dans les projets d'aménagement présentés en fin d'année par les élèves. Ainsi, un groupe du lycée St Exupéry a travaillé en 2016 sur un projet visant à améliorer la ligne de bus 25, proposant d'«*aménager les voies urbaines pour chaque usager (voitures, bus, vélos)*». Le bus 25 (Métro Gèze - St Antoine) est central pour les déplacements entre le domicile et le lycée pour une grande partie des

élèves, la ligne reliant directement la Castellane à St Exupéry. Si les élèves du lycée St Exupéry ont commenté leurs trajets de manière relativement succincte, on y retrouve un consensus sur les problèmes liés à la ligne de bus 25.

“Agrandissement du bus (25)” (garçon, parents ouvriers ou inactifs, déplacements en transport en commun, 20 minutes).

“Les bus sont trop petit, donner au 25 la taille du B2” (fille, parents ouvriers ou inactifs, transport en commun, 20 minutes).

“Agrandir le bus de la ligne 25. Agrandir la route de St André pour que le bus passe facilement” (garçon, parents employés ou artisans, transport en commun 25 minutes).

“Il faut agrandir le bus de la ligne 25 et agrandir les routes de St-André, faire des terrains de jeux dans le quartier” (fille, parents ouvriers ou inactifs, transport en commun, 20 minutes).

“Agrandir le bus de la ligne 25 pour qu'il y ait moins de personnes debout. Faire une place spéciale aux personnes qui sont accompagnées de poussettes. Faire une ligne de bus spécial sur la route” (fille, parents ouvriers ou inactifs, transport en commun, temps non renseigné).

“Agrandissement du bus 25” (fille, parents ouvriers ou inactifs, transport en commun 20 minutes).

2.2 Marseille quartiers Nord : Que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Marseille quartiers Nord ; principaux lieux d'activités extra scolaires

Localisation	Commentaires et améliorations proposées par les élèves
STADES Frais Vallon, Busserine, Désiré Clary, les Oliviers, Val Plan, Malpassé, St Jérôme, Stade Corot, Stade de la Maussane, des Tilleuls...	- "On peut améliorer ce lieu en changeant le synthétique et mettre du vrai synthétique pour ne plus avoir de boue et de flaques d'eaux les jours pluvieux" (stade de quartier, garçon, CSP 1, Diderot) ; "Mettre un synthétique" (stade de Malpassé, garçon, CSP 1, Diderot) ; "En mettant du synthétique ou encore mieux de la pelouse ce qui permettez le bon fonctionnement des matchs (...)" (stade de l'Estaque, garçon, CSP 1, St Exupéry) - "Ce lieu est très souvent fréquenté par les jeunes du quartier, il faut le remettre à neuf car il est en très mauvais état" (stade, garçon, CSP 1, Diderot) - "Mettre un toit, du parquet et des toilettes" (terrain Désirée Clary, garçon, CSP 4, Victor Hugo) - "En mettant des filets au-dessus pour ne pas envoyer le ballon sur la L2" (stade vert, garçon, CSP 1, Diderot) - "Mettre de la pelouse car quand on tombe ça fait mal, ajouter des gradins (...)" (stade Canet, fille, CSP 1, Diderot) - « Car c'est un stade abandonné par l'état ils ont commencé les travaux puis plus rien, manque du synthétique et des cages » (à propos du stade de la Calade, garçon, CSP 1, St Exupéry) - « Sale, cassé, brulé. Je veux des lumières pour la nuit, un stade synthétique, des cages, des filets et une fontaine d'eau et des grillages » (à propos du stade de la CE, garçon, CSP 2, Diderot)
PLAGES DE CORBIERE / L'ESTAQUE	- « C'est un bon endroit pour se baigner avec ses amis » (garçon, CSP 1, lycée St Exupéry) - « Plus de transport » (fille, CSP 1, St Exupéry) ; « En mettant plus de transport et des fast-foods » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « Plus nettoyer la plage » (garçon, CSP 1, St Exupéry) ; « Renforcer la sécurité » (l'Estaque, garçon, CSP 2, Artaud) - « Baisser les prix des articles dans le magasins » (garçon, CSP 2, St Exupéry)
CENTRE COMMERCIAL GRAND LITTORAL	- « Un foyer pour jeune comme ça, on peut rester au chaud et avoir du chocolat chaud et tout ça » (fille, CSP 2, Victor Hugo). - « Plus de magasins et améliorer son accès » (fille, CSP 3, Diderot) ; « plus de magasins » (fille, CSP 3, St Exupéry) - « Créer une ligne de bus qui vas jusqu'à grand littoral ou une station de métro » (fille, CSP 4, Diderot) - « Enlever quelques restaurants et mettre plus de magasins » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « Plus de propreté » (fille, CSP NR, Victor Hugo) ; « Parking plus grand » (fille, CSP 2, Victor Hugo) - « On peut améliorer ce lieu en ajoutant une grande terrasse ou les gens peuvent se reposer après avoir fait leurs achats et un espace pour enfants » (fille, CSP 2, Victor Hugo) - « Il n'y pas assez de transport pour y aller. Il faudrait mettre en place il ligne de métro qui y va ou alors plus de direct depuis le centre-ville » (fille, CSP 4, Montgrand) ; « Pas assez de mode de transport, faire passer une ligne de metro » (fille, CSP NR Montgrand) ; « Il y a peu de transport en communs il faudrait en rajouter beaucoup plus » (garçon, CSP NR, Montgrand)

« CENTRE URBAIN » CARREFOUR LE MERLAN	- « Lieu à aménager, il n'y a pas beaucoup de magasins comme certains centre commerciaux, il faut agrandir l'espace pour avoir plus de possibilités pour les personnes du 14ème arrondissement au lieu de se déplacer autre part pour manque d'activités » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Il faudrait rénover ce centre commercial il est mal fréquenté, moins de personnes vont là-bas, c'est moche ce n'est pas beau et très peu de magasins en dehors du carrefour, par exemple il manque Zara h&m (magasins obligatoires selon moi pour un centre commercial) » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Ça commence à être vieux, il y a des rats et des pigeons qui rentrent dedans c'est dégueulasse » (fille, CSP 1, Diderot) - « L'agrandir et le rendre moins insalubre » (fille, CSP 1, Victor Hugo) ; - « On pourrait améliorer la propreté » (fille CSP 2, St Joseph les Maristes) - « En mettant plus d'accès aux bus » (fille CSP 1 Montgrand)
PARC FONT OBSCURE	- « Ce lieu n'est pas du tout sécurisé il n'y a pas de gardien, le soir il n'y a pas de lampadaire chose très embêtante pour nous, nous en avons besoin il y a plusieurs escaliers... Pour améliorer ce lieu il faut remplacer les objets pour faire du sport car ils sont très vieux, remplacer aussi les jeux, mettre plusieurs balançoires (6 ans à l'âge adulte), ainsi que des toboggans (enfant - adulte) (fille CSP 1, Diderot) - « Mettre des lumières dans TOUT le parc » (garçon, CSP 1, Diderot) - « Plus de jeux, de sécurité » (fille, CSP 1, Diderot) - « Déjà il faudra mettre des robinets qui marchent, et mettre plus de poubelles » (fille CSP 1 Victor Hugo) - « Ajouter des activités qui permettront d'en faire un endroit convivial pour tout âge » (garçon CSP 1, Diderot) - « En mettant du matériel de sport » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « Certains équipements sont très vieux il faudrait les changer » (fille, CSP 2, Diderot) - « Il faut le réaménager car il n'est plus très propre les équipements à l'intérieur sont usés et il faut envisager de mettre un vigile de nuit » (garçon, CSP 1, Diderot). - « Ce parc est monotone et a une mauvaise réputation. Pour l'aménager je propose un terrain de foot et un mini-golf, également je souhaiterais améliorer un aménagement sportif plus spacieux que celui déjà existant » (fille, CSP 3, Diderot) - « Cette "fosse" est une marre asséchée. Je propose que l'on transforme cette marre en "salle de sport" accessible a tous avec un équipement sportif de bonne qualité » (fille, CSP 1 Diderot) - « Cinéma en plein air fonctionnant grâce à des panneaux photovoltaïques » (fille, CSP 2, Diderot) - « Je propose deux piscines, une pour les 9 à 15ans et une autres pour les 15 ou plus avec un restaurant et une boutique pour acheter des affaires aquatiques et qu'on laisse le coin sportif là où il est » (fille, CSP 1, Diderot)

Lieux mentionnés comme répulsifs ou à aménager par les jeunes des quartiers nord

Principaux lieux	Avis et améliorations proposées par les élèves
MARCHE AUX PUCES	- « Très bon commerce de légumes et fruits frais mais gros manque d'entretien des lieux de sécurité et d'accessibilité » (fille, CSP 1, Montgrand) - « C'est un lieu ouvert mal entretenu et organisés qui n'est pas du tout attractifs par son manque de propreté. Il faudrait construire un grand centre commercial avec plusieurs stands différents qui sont regroupés par catégories et mettre de la luminosité » (fille, CSP 2, Diderot) - « Il faudrait faire du marché aux puces un grand magasin avec plusieurs étages pour avoir plus d'espace et il faudrait revoir aussi le stationnement car c'est très très mal organisé » (fille, CSP 1, Diderot) - « L'endroit est mal organisé, les magasins ne sont pas accueillants. Il faudrait repeindre les façades, mieux organiser les ventes. Il faudrait aussi créer des lieux dédiés aux vendeurs » (fille, CSP 1, Victor Hugo) - « Rendre le marché aux puces plus accueillant » (fille, CSP 3, Diderot) - « Il est répulsif car il y a trop de monde pour un petit espace et que les bâtiments sont à aménager » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « Pleins de vêtements par terre, aucune propreté, isolement de la population avec le reste de la ville » (les Arnavaux, fille, CSP 2, Artaud) - « L'endroit sent mauvais, c'est sale, y a des rats et des pigeons à côté de la nourriture » (fille, CSP 2, Diderot)
CITE LA CASTELLANE	- « Ce lieu est un endroit sale et pas très sain pour les gens qui y vivent dedans et il est rempli de guetteurs » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « ça met trop de temps pour aller à la mer(Corbiere). Il faudrait un bus qui y va directement » (fille, CSP 1, St Exupéry)
COPROPRIETE DEGRADEE LES ROSIERS	- « Ce lieu ne contient pas assez des lieux de récréation, on retrouve des trous dans le sol. Je pense qu'il faudra y avoir plus de divertissement pour les gens qui y habitent » (les Rosiers, fille, CSP 1, Victor Hugo) - « C'est sale et ancien » (les Rosiers, fille, CSP1, Diderot) - « Je trouve que c'est un endroit très pollué, et qu'il manque de végétation » (fille, CSP 1, Victor Hugo)

COPROPRIETE DEGRADEE PARC KALLISTE	- « Le métro ne passe pas par ce quartier. Ma proposition est de rallonger le métro afin qu'il passe dans les quartiers nord » (parc Kallisté, fille, CSP 1, Montgrand) - « Les bâtiments devraient être rénovés. Il devrait y avoir plus de végétation et de parcs pour les enfants. L'endroit devrait être plus accueillant et lumineux » (Parc Kallisté, fille, CSP NR, Montgrand) - « Ce lieu est très mal desservi » (fille, CSP 3, Montgrand) - « Car il y a trop de bâtiments sale et trop de rats présents » (garçon, CSP 1, St Exupéry) - « Les bâtiments sont sales et vieux » (fille, CSP 1, St Exupéry) - « Bâtiments à rajeunir et rafraichir les façades pour une meilleurs vision du quartier » (fille, CSP 1, Victor Hugo)
FELIX PYAT	- « Car les façades et ruelles sont très sales, beaucoup de saleté et une mauvaise hygiène de vie beaucoup de pauvreté on pourrait y apporter notre aide » (Félix Pyat, fille, CSP1, Victor Hugo) - « Les bâtiments devraient être plus propres, isolés car j'ai vu un reportage ou les conditions de vies sont très durs avec des rats dans les habitats, l'humidité etc. » (Félix Pyat, fille, CSP 1, Victor Hugo) - « C'est trop sale il faut tous nettoyer et refaire la façade des bâtiments avec de la peinture » (fille, CSP NR, Victor Hugo) - « Lieu trop encombré par le nombre de voitures » (garçon, CSP 3, Artaud) - « Plus de verdure pour redonner un peu de vie » (Félix Pyat, garçon, CSP 3, Artaud)
COPROPRIETE DEGRADEE PARC COROT	- « Élargir les routes étroites du chemin du bus 53 (Les Flammant Iris - métro St just), l'état des routes actuel est dangereux (très étroites) lors du croisement de deux bus » (fille, CSP NR, Montgrand) - « Les bâtiments sont très ancien et sont moisis » (fille, CSP 1, Diderot) - « Ce bâtiment est très sale, insalubre il faudrait changer ça » (bât. orange de Corot, garçon, CSP 1, Diderot) - « Sale, certains bâtiments sont en très mauvais état surtout du côté de l'hygiène » (fille, CSP 2, Diderot)
HLM LES LAURIERS	- « Le problème de ce lieu est que nous avons isolé tous les "migrants" dans un seul et même endroit ce qui cause un gros problème. Je suggère de casser entièrement ce Titanic (et tous les bâtiments qui lui ressemble) et de construire l'équivalent de ce bâtiment » (les Lauriers, fille, CSP 2, Diderot) - « Car il est dangereux, il fait peur, j'aime pas y aller. Il y a toujours des jeunes qui traînent dans les blocs » (cité les Lauriers, fille, CSP 1, Diderot)

AUTRES QUARTIERS DE LOGEMENT SOCIAL (Les Cèdres, Frais Vallon, La Rose, la Cabucelle, les Lauriers, les Oliviers, le Clos, les Hirondelles...)	- « Habitats trop vieux il faut les détruire » (les Cèdres, CSP 2, Diderot) - « Je trouve que les bâtiments ne sont pas très propres et vieux » (Frais Vallon, fille, CSP 2, Diderot) - « C'est très sale, tous les déchets par terre, aucune propreté. Il faut plus de nettoyage vers cet endroit » (la Cabucelle, fille, CSP 2, Artaud) - « Il n'y a pas d'espaces verts puis c'est sale, la nuit il manque d'éclairage » (La Rose, garçon, CSP 3, Artaud)
---	---

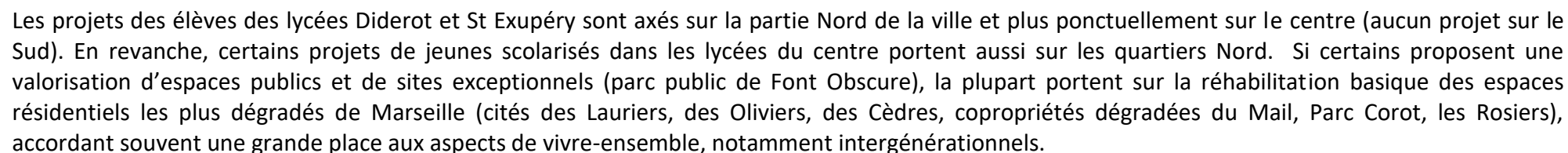
2.3 Marseille Nord : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
RENOVATION URBAINE (dans secteurs en PNRU)	HM 15eme La Castellane	« Castellane un nouveau départ » (St Exupéry, 2016) ; « Les abords du centre social de La Castellane » (lycée St Exupéry, 2017)	Améliorer l'entrée de la cité, la rendre plus accueillante - Aménager ou rénover les espaces publics avec des bancs et autres mobiliers
	HLM 13/14eme Les Oliviers, les Cèdres, les Hirondelles ...	« Le pouvoir du Maga » (lycée Diderot, 2018) « Les Oliviers A » (lycée Diderot, 2019) – « Les Hirondelles contre les clichés sur les quartiers Nord » (lycée Diderot, 2019) « Les Cèdres » (lycée Diderot, 2017)	Rénover et sécuriser des espaces commerciaux Projets de jardins partagés
		« Propreté de l'Avenue Saint-Antoine » (St Exupéry, 2016)	Améliorer la propreté, créer de vrais espaces de parking, améliorer les conditions de déplacement
HABITAT ET QUALITE DE VIE	Les Rosiers	« Améliorer le vivre ensemble aux Rosiers » (lycée Diderot, 2017) - « Nouvelle vie pour les Rosiers » (Victor Hugo, 2019)	Rénovation des espaces publics dégradés de la cité des Rosiers
	Félix Pyat	« Opération 143 » (Félix Pyat) (Diderot, 2018)	Rénover des bâtiments, créer une aire des jeux pour les enfants, faire un parking et rénover des petits commerces. "
		« Félix Pyat Solidaire » (Victor Hugo, 2017)	Installer une structure d'accueil de sans-abris et de logement durable dans le quartier
		« New Félix Pyat Plaza » (Montgrand, 2018)	Amélioration de l'habitat, aménagement de l'espace public avec parc pour enfant, verdure, petit centre commercial, gestion des déchets

	Kallisté	« Rénova'Kalliste » (Montgrand, 2018)	Valoriser la beauté du site, projets de jardins partagés, amélioration bâtiments, activités dans le centre et davantage de commerces
		« Retrouver le parc Kalliste » (2nde 9, lycée Victor Hugo, 2017)	Améliorer par des aménagements choisis : la "qualité de vie" de Kalliste.
	Corot	« Un nouveau visage pour Corot » (Montgrand, 2018)	Régler les problèmes sanitaires, créer des emplois à travers le syndic et le concierge, créer des espaces verts (implantations, parcs, vrai parking, constructions à prévoir, démolition à envisager.
		« Nouveau Corot » (lycée Diderot, 2018)	
		« Corot et l'habitat indigne » (Diderot, 2019)	Il faut reloger les habitants dans des habitations décentes.
		« Valorisation d'un espace vert, copropriété Le Mail » (Diderot, 2017) « Rénovation du Mail » (lycée Diderot, 2017)	Le projet propose de rénover le bâtiment G et aménager le jardin au centre de la cité avec bancs, jeux pour enfants et aménagements sportifs. impliquer les habitants pour favoriser des rencontres.
	Circulation des jeunes femmes dans les quartiers et métro	« sécurité pour tous et toutes, métro la Rose » (Diderot, 2016) et « La Rose : un quartier pour tous et toutes » (lycée Diderot, 2019)	Constat et idées pour améliorer la tranquillité des jeunes filles dans les quartiers, métro, abords centre commercial et stade
	Espace de loisirs	« Ancienne caserne - impasse Albarel Malavasi » (Diderot 2017)	Transformer une ancienne caserne en « espace de loisir » qui associe « 2 cinémas (dont 1 de plein air), une salle de paintball, une salle arcade, un café et une garderie pour les plus jeunes »
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Rénovation de Stades	- « Rénovation du Stade des Oliviers » (lycée Diderot, 2018) ; - « Rénovation d'un complexe sportif » (lycée Diderot, 2018) ; « Tilleuls » (Diderot, 2018)	Aménager un boulodrome abandonné en parc avec un « city stade » ; gérer un conflit d'usage entre quartier et un lycée privé voisin (Malpassé)
	Skate parks	« Skatepark Désirée Clary » (Saint Joseph les Maristes, 2019) « La Butte, un Skate-Park durable » (Diderot 2017) « New Paradise » (Victor Hugo, 2018)	Créer des mini stades et skatepark gratuit pour tous les âges dans des espaces semi-ouvert
TRANSPORT	Métro, Tramway	« L'Eclair Nord : un métro aérien pour les quartiers Nord » (Victor Hugo, 2018)	Construire un métro aérien qui relierait la gare Saint Charles au 14, 15 et 16ème ardt.

	Bus	« Accessibilité du Quartier Nord » (Montgrand, 2017)	Aménager une ligne de métro souterraine qui passe de l'hôpital nord à Grand Littoral.
		“Ligne de Tramway” (St Exupéry 2016)	Créer une ligne de tram desservant les quartiers nord.
		« Tramway de la mer » (Victor Hugo, 2018)	Mettre en place un tramway qui fait le trajet Vieux Port-Pointe Rouge
		« Big bus 25 » (St Exupéry 2016) ; « Les Transports en Commun : la ligne de bus 25 » (St Exupéry, 2017)	(2016) Créer un BHNS, grand bus pour la ligne 25 (2017). Aménager des voies urbaines pour chaque usager (voitures, bus, vélos).
	Vélo	« Roues Libres » (Victor Hugo, 2018)	Créer une piste cyclable qui fait le trajet des quelques lycées vers les quartiers de la Politique de la Ville
	Téléphérique	« Téléphérique urbain » (St J. les Maristes, 2018)	Connexion Grand Littoral/Centre ville/ Notre Dame de la Garde + connexion réseau RTM, intermodalité
		« Parc François Billoux » St Exupéry 2016	Réaménager l'espace face aux besoins d'une population croissante
	Parcs et jardins	« Nouveau parc, nouveau départ » (Victor Hugo, 2019)	Rénover le square Ratherie
		« Frais Vallon, création d'un quartier » (lycée Diderot, 2017) ; « La colline de Frais Vallon : la nature en ville » (Diderot, 2019)	Le quartier peut utiliser la colline pour les loisirs et Proposer des activités pour se rencontrer.
ESPACES VERTS	Parcs et jardins Parc Font Obscure	« Le parc du canal de la Savine » (Montgrand, 2018)	Aménager un parc avec des activités de loisirs en lien avec le centre social en construction sur un espace considéré comme "abandonné".
		« Parc Font Obscure » (lycée Diderot, 2017) « Création d'un lieu récréatif dans le Parc de Font Obscure : La Butte, un Skate-Park durable » (Lycée Diderot, 2017) « Font Obscure : Un espace vert à grand potentiel inexploité » (Diderot, 2018) « Jardin Citadin de Font obscure” (lycée Diderot, 2018) « Font Obscure : Un espace vert à grand potentiel	Création d'aménagements de loisirs dans le parc. Aménagement du parc dans le but de valoriser ses espaces verts et de diversifier ses usages Entretien (poubelles) Sécurité (gardiennage, lampadaires) Points d'eau Equipements (sportifs et jeux)

		inexploité » (lycée Diderot, 2018) « Le parc de Font Obscure » (Artaud, 2019)	
	PLAGES DE L'ESTAQUE	« Corbière Beach » (lycée Victor Hugo, 2017) « Les plages de Corbières » (lycée Saint-Exupéry, 2017)	Accessibilité et propreté : rendre la zone plus accessible, nettoyer la plage
ESPACE PUBLIC	COMMERCE, marché aux puces	« Rendre plus attractif le marché aux puces » St Exupéry 2016 « marché aux puces de Marseille » (lycée Diderot, 2016) – « Marché aux puces de Saint-Louis » (lycée St Exupéry, 2017)	Réaménager les emplacements des activités marchandes, améliorer l'accès Réhabiliter et réorganiser l'endroit, transformer le marché aux puces en marché couvert, voire en centre commercial
	Centre commercial du Merlan	« Rénovation du centre le Merlan » (lycée Diderot, 2018) / « Rénovation du Carrefour Le Merlan » (lycée Diderot, 2017)	



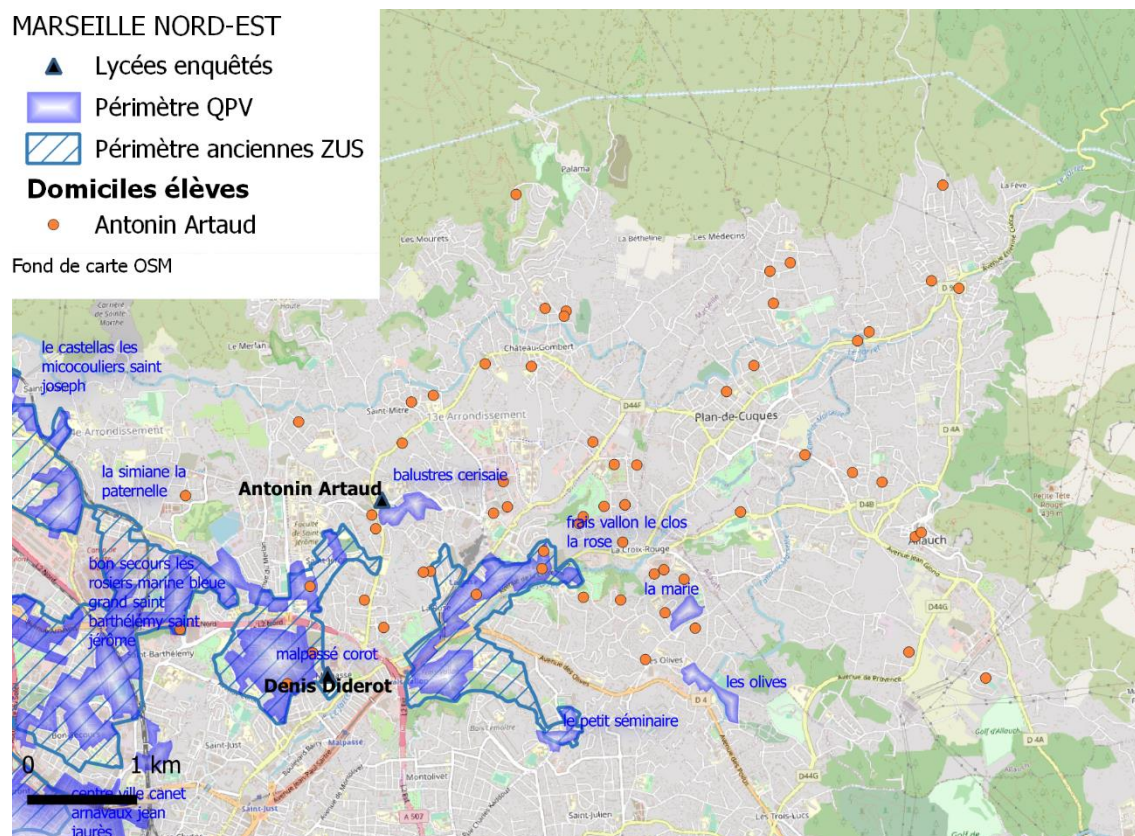
3. Marseille-Nord-Est

Le quart nord-est de Marseille, à la limite des communes périurbaines aisées de Plan de Cuques et Allauch est renseigné à travers le lycée Artaud.

3.1 Marseille Nord-est, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

Carte 42. Marseille Nord-Est, domiciles des élèves enquêtés

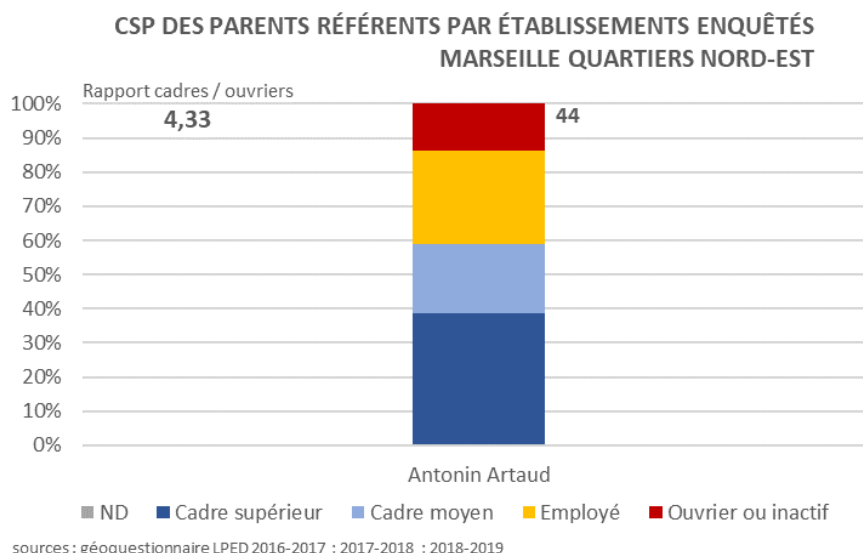


Si certains élèves (16%) sont domiciliés dans de grands ensembles classés QPV (La Rose), la plupart résident à proximité du technopôle de Château-Gombert ou même dans les communes aisées d'Allauch et Plan de Cuques dans des maisons individuelles (48%) ou de petites résidences fermées⁴⁹.

⁴⁹ La sectorisation de cet établissement vient de changer (rentrée 2019) avec l'inauguration d'un lycée à Allauch. Aussi le recrutement du lycée Artaud se tourne-t-il aujourd'hui davantage vers les quartiers défavorisés.

Typologie sociale

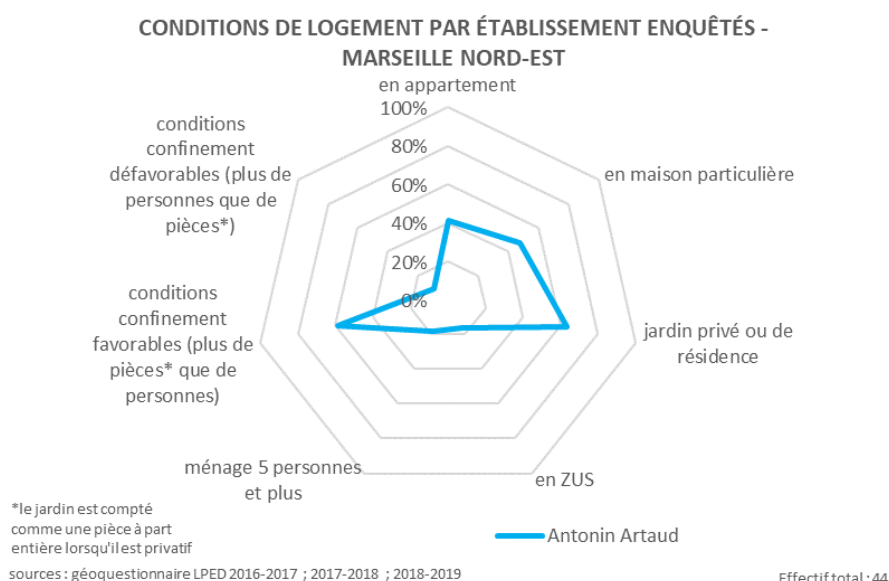
Figure. 34. CSP du parent le plus qualifié de 44 élèves enquêtés des quartiers Nord-Est de Marseille



Au début des enquêtes, le lycée Artaud drainait encore une proportion importante de CSP moyennes et supérieures, qui s'est amenuisée depuis l'ouverture récente de lycées dans les périphéries du Nord-Est. La proportion de cadres atteint ici encore 59% et un rapport cadre/ouvrier nettement à l'avantage des premiers. Le profil est beaucoup proche de celui du pays d'Aix.

Conditions de logement

Figure. 35. Conditions de logement de 44 élèves enquêtés des quartiers Nord-Est de Marseille

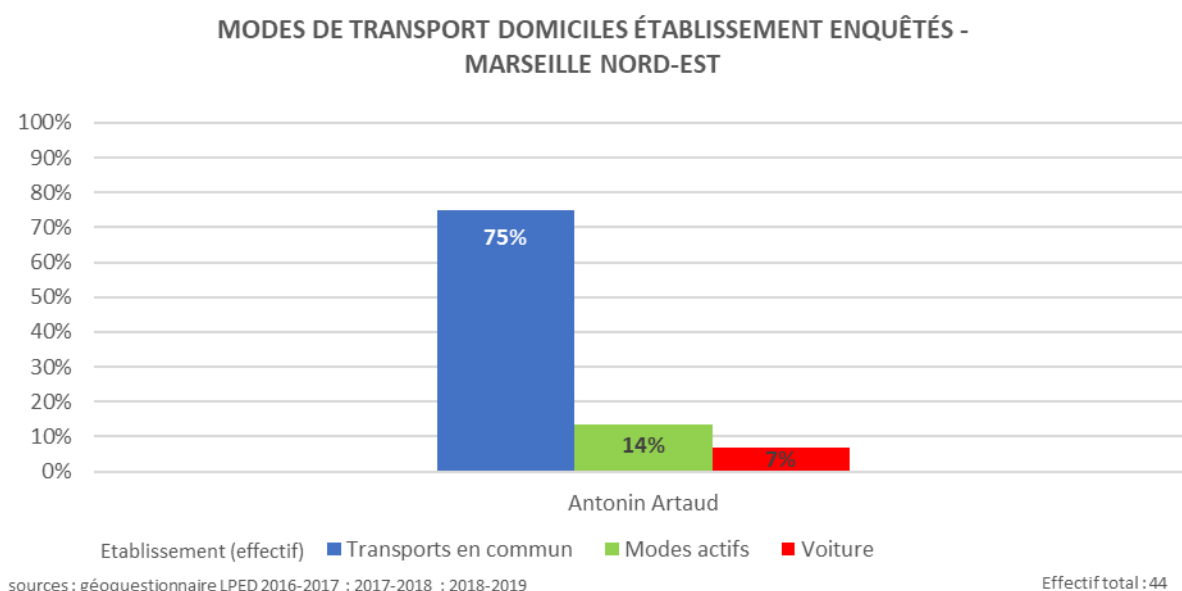


Les élèves enquêtés vivent pour la plupart dans un contexte favorisé. Les familles nombreuses sont représentées mais minoritaires (18%), tout comme les élèves vivant en

ZUS (16%). Au contraire, 64% disposent d'un jardin privé ou dans leur résidence, ce qui correspond bien aux ensembles immobiliers construits ces 20-30 dernières années dans le secteur (lotissements ou petit collectif fermé le long des axes de communication). Environ 60% ont des conditions de confinement favorables.

Mobilités

Figure. 36. Modes de transport de 44 élèves enquêtés des quartiers Nord-Est de Marseille



Les transports en commun ont une proportion écrasante dans le choix modal effectué par les élèves ce qui dans ce cas est plutôt atypique. La forte proportion de parents cadres va souvent de pair avec des taux d'accompagnement en voiture eux-aussi forts. Or ici, ils ne dépassent guère les 7%, ce que l'on trouve régulièrement dans les lycées situés en zone centrale ou dans les contextes défavorisés.

3.2. Marseille Nord-Est : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Marseille Nord-Est principaux lieux d'activités extra scolaires

Principaux lieux d'activités	Commentaires et améliorations proposées par les élèves
PARCS Athéna, du Bocage	- « Il faudrait y rajouter des appareils de musculation » (parc du Bocage, garçon, CSP 2, Artaud) - « Rajouter des points d'eau et des bancs » (parc Athéna, garçon, CSP 3, Artaud) - « On pourrait l'agrandir et mettre de nouveaux modules » (skate-park du parc Athéna, garçon, CSP 3, Artaud) - « Ce petit parc s'est détérioré très rapidement au fil des années faute d'entretien. Il est désert, sec, le parcours de santé est inutilisable. Avant, beaucoup de jeunes ou d'adultes couraient, faisaient du sport avec le parcours de santé, des familles venaient » (parc Athéna garçon, CSP 4, Artaud)
STADES De Tende, des Mourrets, Ste Elisabeth, du Merlan, Fontaigneux, Marcana...	- « Bon stade mais à rénover vu les nouveaux stades de Marseille. Points d'eau à rénover » (Stade Couderc, garçon, CSP 1, Artaud) - « Mettre de la vraie herbe » (stade d'Allauch, garçon, CSP 2, Artaud) - « Mettre un filet en haut pour empêcher le ballon d'aller dans les rails » (stade Tende, garçon, CSP 1, Artaud) - « Mettre des fontaines à eau et des éclairages » (garçon, CSP 2, Artaud) - « Mettre des points d'eau sur les côtés du stade » (stade Vert, garçon, CSP 1, Artaud) - « Mettre un éclairage et des points d'eau » (Stade des Mourrets, garçon, CSP 4, Artaud) - « Changer les tribunes » (Stade Esperanza, garçon, CSP 4, Artaud) - « En rajoutant des gradins et réparer les filets » (stade Fontaigneux, garçon, CSP 2, Artaud) - « Il faudrait mettre des éclairages, et une fontaine » (Fondacle, garçon, CSP 4, Artaud)

3.3 Marseille Nord-Est : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

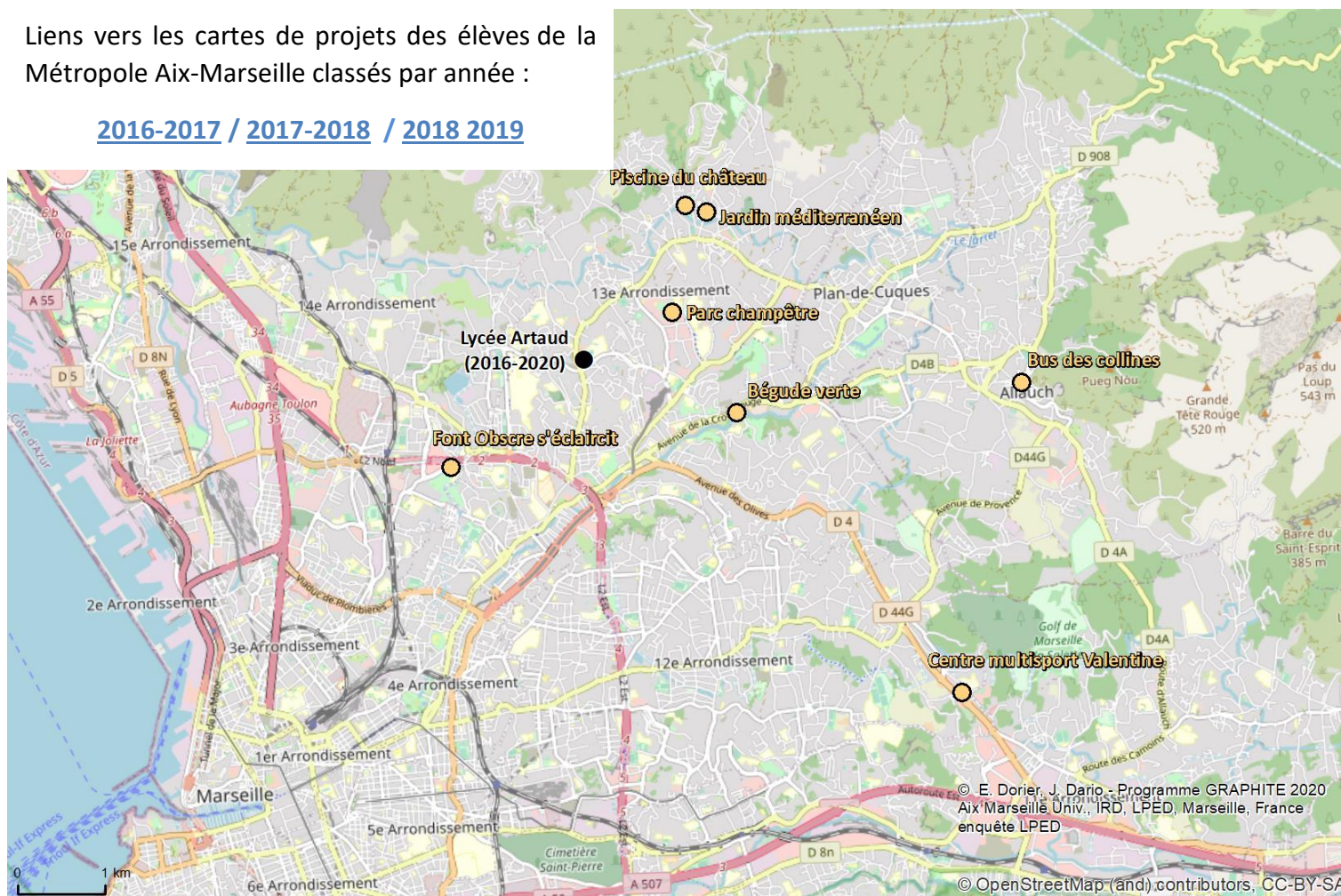
Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
HABITAT		« les Ballustres » (Artaud, 2017)	
ESPACES VERTS	Parcs	« Projet parc Technopole » (Artaud, 2018)	Développer le vivre ensemble et la mixité sociale sur le technopôle avec le quartier de la Rose
		« Un jardin méditerranéen intergénérationnel » (Artaud, 2018)	Réaménager le parc de Château-Gombert pour le rendre plus attractif
		« Projet parc » (Artaud, 2018)	Améliorer la qualité de l'environnement du quartier de la Croix-Rouge
EQUIPEMENT SPORTIF	Piscine	« Piscine à château » (Artaud, 2018)	Créer une piscine collective
TRANSPORT	Bus	« Le bus des collines » (Artaud, 2019)	Aménager le parcours du Bus des Collines afin de développer les mobilités douces par la multimodalité
	Accessibilité	« Désenclaver la Cité La Marie Haute » (Diderot, 2019)	Il faut désenclaver le quartier éloigné de tout.
LOISIRS ET ACTIVITES	Lieu de consommation/ sociabilité	“Stazione di caffè” (lycée Diderot, 2017)	Réhabilitation d'un ancien garage abandonné, afin de le transformer en lieu polyvalent de rencontre. Le bâtiment, proche d'un arrêt de bus, doit devenir “un espace de vie et d'activité commerciale” avec “café bibliothèque espace pour des cours (ou club) de couture, dessins, lecture. Le toit du bâtiment va devenir une terrasse. Les murs que nous installerons serviront un espace de street art. Cela permettra au quartier de développer et de créer des emplois

3.4 Marseille Nord-Est : localisation des projets des jeunes pour leur territoire

Carte 43. Marseille Nord-Est, projets d'aménagement des élèves

Liens vers les cartes de projets des élèves de la
Métropole Aix-Marseille classés par année :

[2016-2017](#) / [2017-2018](#) / [2018 2019](#)

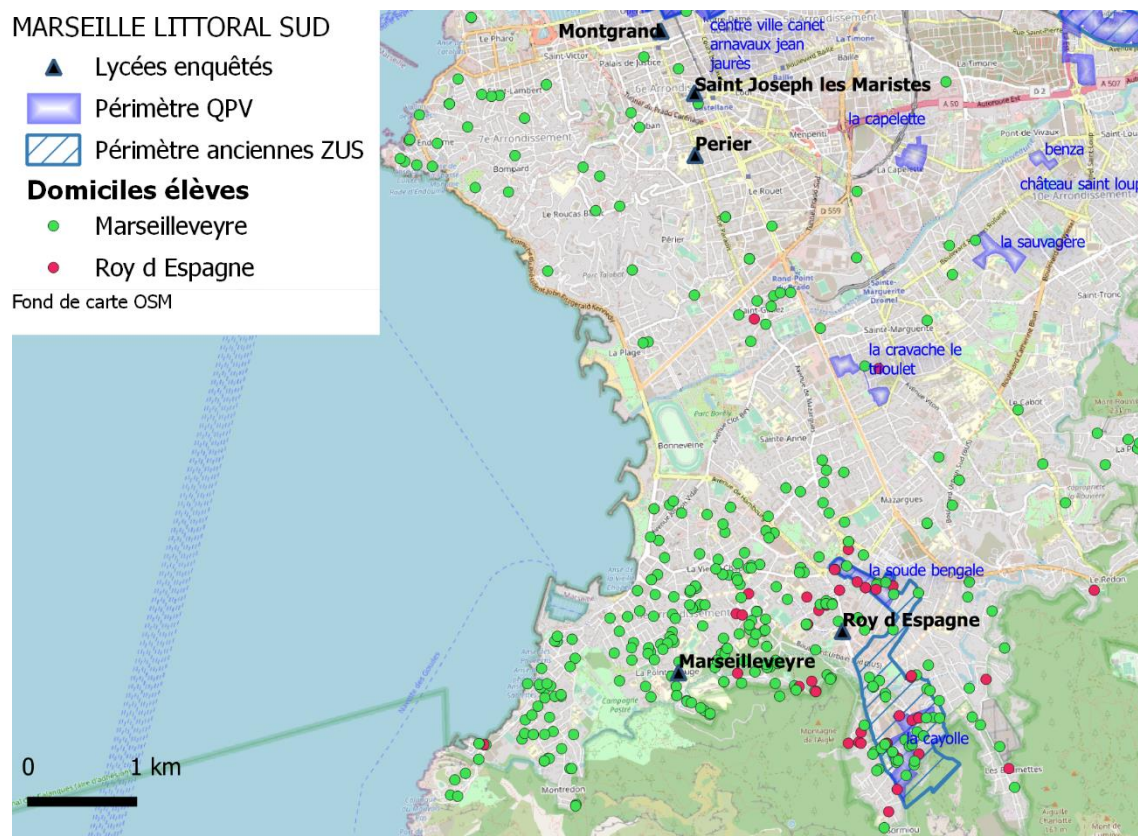


4. Marseille littoral sud

4.1 Marseille littoral sud, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

Carte 44. Marseille Sud, domiciles des élèves enquêtés

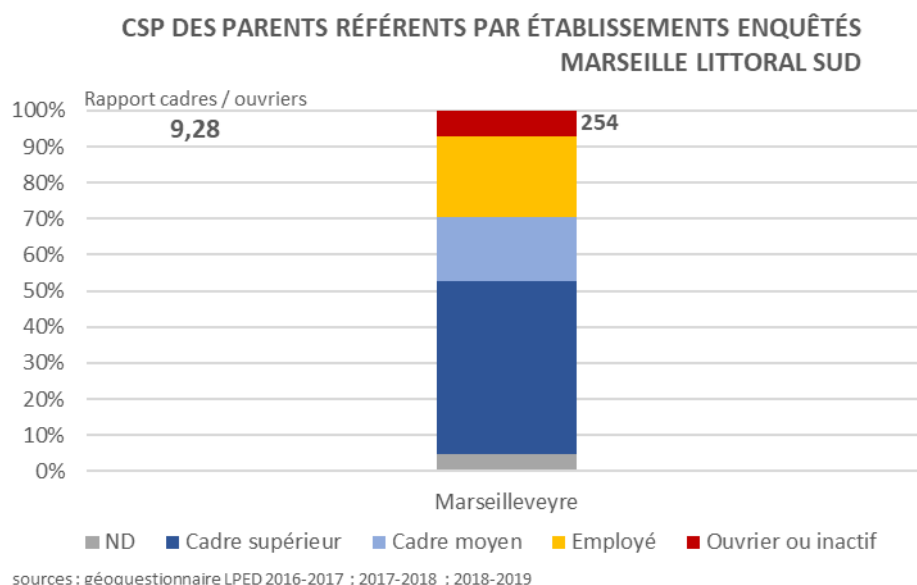


Le quart sud-est de Marseille, en bordure du littoral et dans le Parc des calanques, est renseigné à travers le lycée Marseilleveyre et le collège Roy d'Espagne. Suivant le découpage de la carte scolaire, les domiciles des 347 élèves enquêtés du lycée Marseilleveyre sont dispersés sur un vaste secteur englobant tout le littoral sud de Marseille du Roucas (7^{ème}) aux Hauts de Mazargues (extrême sud, 9^{ème}).

La majorité des élèves de Marseilleveyre résident cependant à proximité du lycée, dans un contexte où ils peuvent accéder au lycée en empruntant des traverses privées. Ils se déplacent donc beaucoup à pied (41%) et en vélo (6%), ce qui esquisse un profil original par rapport aux autres lycéens. Il s'agit majoritairement familles de CSP supérieures. Certains élèves proviennent néanmoins des deux seuls QPV de ce secteur, situés au sud-est (HLM de la Soude et la Cayolle). Ces derniers doivent emprunter les transports en commun (bus) pour se rendre au lycée.

Typologie sociale

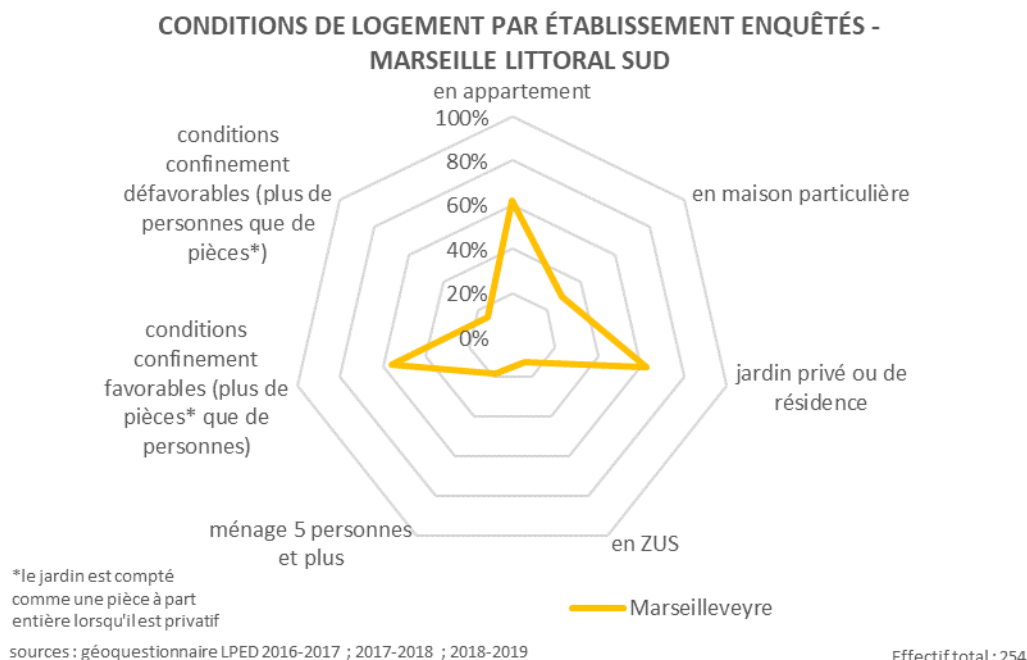
Figure 37. CSP du parent le plus qualifié de 254 élèves enquêtés des quartiers Sud de Marseille



Marseilleveyre présente un profil assez classique de lycée en contexte aisé avec presque 70% de parents cadres (48% de cadres supérieurs) et une proportion très faible d'ouvriers et inactifs, ce qui explique un rapport cadres / ouvriers très déséquilibré.

Conditions de logement

Figure 38. Conditions de logement de 254 élèves enquêtés des quartiers Sud de Marseille



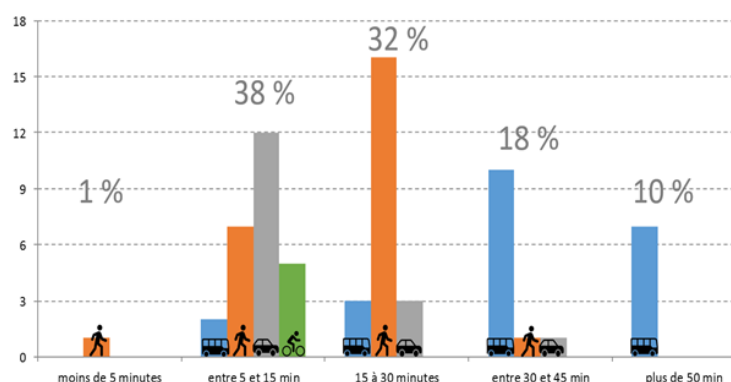
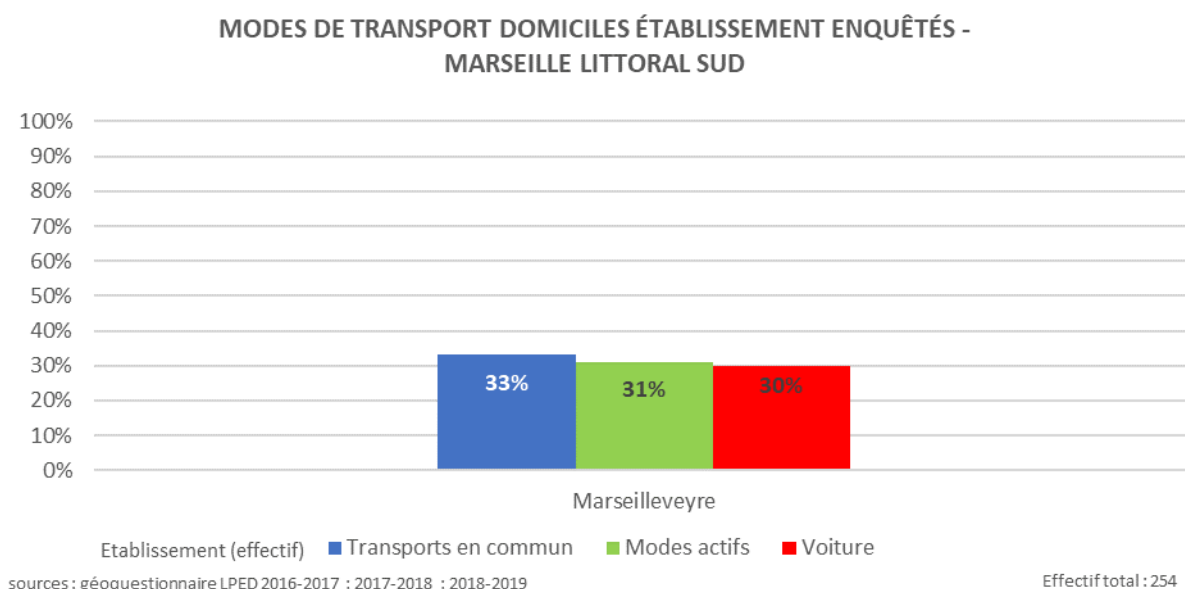
Les $\frac{2}{3}$ des élèves de ce territoire résident en appartement, majoritairement en copropriétés dotées de jardins communs (63% du total des élèves enquêtés déclarent bénéficier d'un

accès à un parc ou jardin privé). Plus d'un tiers vivent en "résidences fermées" : 31% au lycée Marseilleveyre et 38% au collège Roy d'Espagne.

Quelques élèves vivent en HLM, correspondant aux quartiers la Soude-les Hauts de Mazargues et la Cayolle.

Mobilités

Figure 39. Modes de déplacement de 254 élèves enquêtés des quartiers Sud de Marseille



Les carences et l'irrégularité des bus vers le centre-ville, ralentis par un trafic automobile saturé, et la mauvaise desserte des domiciles situés tout au Sud du 9ème arrondissement sont ressentis comme le principal problème de la vie quotidienne par ces jeunes. Le découpage de la carte scolaire rend certaines navettes quotidiennes très longues. Certains élèves sont contraints d'utiliser plusieurs bus et parfois le métro pour rallier le lycée depuis leur domicile, avec des trajets de plus d'une heure (projet final d'un groupe de Marseilleveyre proposant la création d'une ligne de bus, 2017).

"Les bus ne sont jamais à l'heure soit ils passent en retard et on arrive en retard en cours soit ils sont en avance et on les rate » (fille, parents ouvriers ou inactifs, transport en commun, 5 minutes, collège Roy d'Espagne au Sud de Marseille).

“Il y a toujours trop de monde dans le bus et la place est insuffisante, de plus, les routes sont endommagées et compliquent pour passer en voiture » (garçon, parents employés ou artisans, marche à pieds, 20 minutes, Collège Roy d’Espagne)

La distance domicile-lycée parcourue est pourtant courte (en moyenne 2 km), mais le temps moyen de trajet atteint 22 minutes, proche de la moyenne de l’ensemble des établissements (23 minutes). Les commentaires des élèves à ce sujet sont particulièrement développés.

Tout d’abord, des éléments similaires aux lycées situés dans la partie nord de la ville : ceux qui viennent de loin et en transports en commun soulignent des problèmes de rythme, avec une fréquence de passage insuffisante, et de retards fréquents, comme l’exprime avec humour cet élève concernant les irrégularités du bus 23 (qui relie les cités HLM de la Soude et Cayolle au lycée Marseillevyre): *“Lourd quand on finit à 18h. Lourd quand on ne se fait pas accepter en cours pour cause de retard après 50 minutes de trajet. Le 23 mérite des claques”* (garçon, parents ouvriers ou inactifs, trajets en transports en commun, 50 minutes).

Le manque de transports en commun est également pointé du doigt, par exemple par cette fille qui se déplace en voiture : *“Les transports en commun desservent mal le quartier et il est donc compliqué de prendre le bus sans partir une heure avant alors qu'en voiture on met 10-15 minutes”* (trajet de 15 minutes, parents cadres supérieurs), ou cette autre élève : *“je dois prendre 2 bus pour aller au lycée et ils ne sont souvent pas aux même horaires”* (parents cadres moyens, voiture 15 minutes ou transport en commun 60 minutes).

Etant donné que les élèves de Marseillevyre se déplacent beaucoup à pied, de nombreuses critiques sont également dirigées vers la fragmentation spatiale du quartier, constitué de nombreuses enclaves fermées (où beaucoup résident). La fermeture (pour cause de plan Vigipirate) d’un portail qui faisait communiquer le lycée avec le périmètre de la résidence du Roy d’Espagne, est notamment mise en cause par plusieurs élèves, cette fermeture impliquant un détour et un temps de trajet plus important : *“Trajet plutôt agréable surtout la première partie où il n’y a pas de voitures. Seul inconvénient : les innombrable crottes de chiens. Par contre si le portail du lycée côté Roy d’Espagne était ouvert je mettrais seulement 10 minutes pour aller au lycée”* (fille, parents cadres supérieurs, marche à pied, 25 minutes).

“Ils ont fermé la porte du Roy d’Espagne, il y a beaucoup de personnes qui vivent dans ce quartier-là, du coup on est obligé de faire tout le détour et comme il n’y a pas de bus qui amènent à Marseillevyre à part encore tous des détours et prendre le 45, on est obligé de venir à pied et ça prend entre 15 et 30 minutes” (garçon, débriefing Marseillevyre, 2017).

Nombre d’élèves soulignent le côté agréable de leur trajet, notamment en raison de la qualité des espaces traversés (bord de mer, parc de la Campagne Pastré, forêt...) :

“Le trajet est assez long mais très sympathique puisque je passe par la corniche qui me fait profiter de la belle lumière du lever du soleil et de la mer. En bref un trajet long mais agréable malgré la proximité avec les gens dès le matin dans les transports” (garçon, parents cadres supérieurs, transports en commun, 60 minutes)

“C'est plus rapide à pied qu'en bus, je peux couper par Pastré” (garçon, parents cadres moyens, marche à pied, 15 minutes)

“Rencontre probable avec des sangliers dans Pastré” (garçon, parents commerçant ou artisans, marche à pied, 20 minutes)

“Excellent de passer par la forêt pour aller en cours en vélo le matin” (garçon, parents cadres supérieurs, trajet effectué en vélo, 15 minutes)

“Je vois la mer tous les jours, je peux me promener dans le parc des Calanques et voir la colline de Marseillevéyre” (fille, parents cadres moyens, voiture, 10 minutes)

“Il y a d'autres trajets pour me rendre au lycée mais celui-ci est plus calme puisque nous coupons à travers la résidence du Roy d'Espagne. Si le trajet est effectué en bus, on met environs 40 minutes” (fille, parents cadres supérieurs, trajet en voiture, 20 minutes).

4.2 Marseille Littoral sud : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

La position de confins de cette partie des quartiers Sud explique la polarisation assez forte des pratiques en direction des quartiers Sud. Même s'ils mettent parfois en avant certains problèmes hyperlocalisés, la perception des quartiers Sud (excepté les problèmes des circulations ainsi que les friches industrielles comme celle de l'usine Légré Mante ci dessous) reste globalement positive avec certains sites particulièrement mis en valeur (les plages, les Calanques...).

Photo 13 et 14 Les plages, la requalification de l'usine d'acide tartrique Légré Mante à Montredon (milieu gauche), lieux choisis par plusieurs groupes d'élèves au fil des années



Principaux lieux d'activités extra scolaires Marseille Littoral Sud

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
STADES (Granados, la Soude, Michel Montredon, Caujolle...)	- « On pourrait améliorer ce lieu en mettant de l'herbe synthétique a la place du goudron, un point d'eau et en remplaçant les cages de handball par des cages de foot » (Stade Granados, garçon, CSP 2, Roy d'Espagne) - « Ce lieu manque de matériel. Mes propositions sont de rénover le matériel du stade et de rajouter de ou trois bancs pour se reposer » (stade Granados, garçon, CSP 2, Roy d'Espagne) - « Mettre des filets sur les paniers de basket et une fontaine » (stade Granados, garçon, CSP 1, Roy d'Espagne) - «rajouter plus de poubelles pour éviter la pollution et agrandir les tribunes » (Stade Jean Bouin, fille, CSP 2, Roy d'Espagne) - « En améliorant accessibilité, il y a peu d'entrée pour rentrer sur le terrain » (SMUC, garçon, CSP2, Périer) - - « Mettre des poubelles et des points d'eau » (SMUC, garçon, CSP 1, Périer)
PISCINES (Bonneveine, ASPTT...)	- « Seulement le réaménagement du bâtiment et sinon plus d'équipements sportifs peut être... » (Piscine Bonneveine, garçon, CSP 3, Bonneveine) - «Un meilleur entretien des lieux » (piscine Bonneveine, garçon, CSP 1, Marseilleveyre) - « Le parking est mal disposé et très dangereux, il pourrait être réorganisé et réagencé » (fille, CSP 4, Marseilleveyre)
PLAGES DU PRADO	- « On pourrait améliorer ce lieu en nettoyant la plage » (Prado, garçon, CSP 2, Roy d'Espagne) - « lieu est très attractif, qui ne possède pas assez de place pour que les gens puissent se garer. Donc on pourrait ajouter quelque transport en commun tel qu'une station de métro ainsi qu'une station de tramway » (plages du Prado, fille, CSP 2, Montgrand) - « J'aime bien car on peut s'y rendre avec les transports en commun, mais il est mal fréquenté et assez sale. On y passe du bon temps » (fille, CSP 1, lycée Diderot). - “En améliorant la propreté des lieux, et en aménageant des bancs » (fille, CSP 1, Diderot) - « Pour améliorer ce lieu il faudrait le nettoyer, de nombreux déchets remontent à cause de l’Huveaune qui est à côté, la mer est sale et ce n'est pas très agréable » (fille, CSP 2, Diderot) - « C'est un lieu mal entretenu avec beaucoup de déchets, il faudrait avoir plus de personnels pour s'en occuper. Les toilettes sont mal entretenues et il faudrait également mettre des pièces spéciales pour changer les bébés » (fille, CSP 2, Diderot)

PLAGES DE POINTE-ROUGE, MADRAGUE, PROPHETE	- « Manque de transports en commun » (Pointe Rouge, fille, CSP 4, Marseilleveyre) - “ améliorer la propreté » (la Madrague, fille, CSP 2, Marseilleveyre) - « Ce lieu pourrait être amélioré en étant davantage entretenu » (Point Rouge, fille, CSP 4, Roy d’Espagne) - « Mettre des poubelles » (plage de Malmousque, garçon, CSP 4, St Joseph les Maristes)
CENTRE COMMERCIAL BONNEVEINE	- « Pas assez de magasins intéressants, beaucoup de magasins qui ferment donc il faudrait en ouvrir de nouveaux » (fille, CSP NR, Marseilleveyre) - « Lieu qui tombe à l'abandon sale et mal entretenu. Proposition d'une amélioration et d'un rééquipement du centre plus du nettoyage » (garçon, CSP 2, Marseilleveyre) - « Ce centre commercial est sale et ne propose pas assez de commerce » (fille, CSP 4, Marseilleveyre) - « En rajoutant une ou deux grandes enseignes » (fille, CSP 3, Marseilleveyre) - « Nous pourrions améliorer le lieu en le "nettoyant" et en aménageant peut-être dans la galerie des bancs pour pouvoir s'asseoir et se "reposer" » (fille, CSP 1, Roy d’Espagne) - « En le rendant plus propre en rajoutant quelque magasin notamment de chaussure et un H&M » (fille, CSP 4, Marseilleveyre) - « on pourrait améliorer ce lieu en modernisant l'infrastructure, en proposant de nouveaux magasins ou par exemple créer des évènements... » (garçon, CSP 2, Marseilleveyre) - « Il manque des boutiques et des restaurants » (fille, CSP2, Marseilleveyre)
CALANQUES	- « on pourrait améliorer ce lieu en aménageant une petite baraque pour l'été où on peut acheter à boire et à manger surtout pour les touristes qui doivent faire le chemin à pied » (Sormiou, fille CSP 1, Marseilleveyre) - « je ne pense pas qu’il faut améliorer ce car il y a des espaces vert c est calme mais peut être mettre plus de poubelle car des fois il y a des déchets » (fille, CSP 1, Roy d’Espagne) - « Entretenir l'endroit et rajouter un restaurant » (Samena, garçon, CSP 3, Marseilleveyre) - « Selon moi, ce lieu n'a besoin d'aucune amélioration » (fille, CSP 4, Marseilleveyre) - « Je ne pense pas qu’il faut améliorer ce car il y a des espaces vert c est calme mais peut être mettre plus de poubelle car des fois il y a des déchets » (fille, CSP 1, Roy d’Espagne) - « ils devraient installer des poubelles des bancs un bar ceux lieux et très très mal aménagé niveau propreté » (Sormiou, fille, CSP 1, Roy d'Espagne) - « On pourrait l'améliorer en le protégeant un peu plus : des personnes chargées de surveiller cette espace en arrêtant les personnes qui peuvent déclencher un feu de forêt (cigarettes) ou vérifiant que les chiens son bien en laisse » (Parc des Calanques, fille, CSP 4, Roy d’Espagne) - « Il n'y a pas de bus pour y accéder et donc il faut marcher ou faire du stop. Je proposerais de faire un allongement

	de la ligne de bus pour pouvoir y accéder » (Sormiou, fille, CSP NR, Marseilleveyre) - « C'est une plus ou moins éloigné du reste de Marseille donc c'est compliqué d'y accéder » (Samena, fille, CSP 1, Montgrand)
PARC BORELY	- « Ce lieu a besoin d'aménagement pour les enfants que ce soit des toboggans, des balançoires... Et il faudrait investir dans des sanitaires » (fille, CSP 2 Roy d'Espagne). - « Avoir plus d'activités » (garçon, CSP1, Roy d'Espagne) - « Dans ce lieu il y a plein de place je pense que se serait bien de faire des loisirs comme des restaurant, plus d'équipement sportif, des jets d'eau en été, des places pour qu'on puisse manger » (fille, CSP 1, Roy d'Espagne) - « En mettant plus de jeux » (fille, CSP 2, Roy d'Espagne) - « Je pense qui manque d'activités à l'intérieur de ce parc » (fille, CSP 2, Roy d'Espagne) - « On pourrait améliorer le parc en installant un peu plus de poubelle pour que les gens ne laissent plus de saletés par terre par prétexte que la poubelle est trop loin » (fille CSP 4, Marseilleveyre) - « Nettoyer les lieux plus fréquemment et refaire les panneaux indiquant chaque zone » (garçon, CSP1, Périer) - « On pourrait améliorer ce lieu avec plus d'activités, plus de machines pour le sport, mais aussi plus de banc pour pouvoir mieux se poser » (fille, CSP4, St Joseph les Maristes) - « Rénover les équipements de sport présents dans le parc » (garçon, CSP 4, St Joseph les Maristes) - « Mettre quelques stands marchands pour pouvoir s'acheter à manger ou autre » (fille, CSP 1, Montgrand)

Lieux répulsifs ou à aménager Marseille Littoral Sud

Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
PLAGE DE POINTE-ROUGE	- « Cet endroit est répulsif parce que c'est l'une des plages les plus sale de Marseille » (fille, CSP 1, Roy d'Espagne) - « La mer et la plage sont pleines de déchets qui polluent et on se baigne dedans c'est répugnant » (fille, CSP 3, Roy d'Espagne) - « Il y a beaucoup trop de monde et c'est sale » (fille, CSP 4, Marseilleveyre)
PLAGES DU PRADO Propreté, affluence	- « Parce que la plage est mal entretenue et sale » (garçon, CSP 2, Marseilleveyre) - « Trop de monde, sale » (fille, CSP NR, Marseilleveyre) - « C'est sale, souvent les personnes sont désagréables » (garçon, CSP 4, Marseilleveyre)
CENTRE PENITENTIAIRES DES BAUMETTES (3ème, Roy d'Espagne, 2017)	- « Cet endroit est répulsif car il est sinistre et y enferme des criminels » (garçon, CSP 2, Roy d'Espagne) - « Très sale, contrairement aux autres prisons » (garçon, CSP 3, Marseilleveyre) - « Lieu qui fait peur et mal aménagé » (fille, CSP 3, Marseilleveyre)

4.3 Marseille littoral-sud : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
TRANSPORT	Métro	« Réseau Trans-ville-mer » (Marseilleveyre, 2019)	Création de 3 stations de métro reliant le Rond-Point du Prado à la Madrague de Montredon.
	Tramway	« Madrague way » (Marseilleveyre, 2017)	Comment améliorer et simplifier la circulation à la Madrague de Montredon ? La Madrague est un quartier du 8ème arrondissement de la ville de Marseille, qui se situe à la limite du le parc national des Calanques. On y accède par la route menant à Callelongue. A La Madrague, la circulation est souvent restreinte et l'accès est compliqué à cause des embouteillages au début des Goudes. Le projet serait donc de mettre en place un tramway électrique pour améliorer la vie des riverains et simplifier l'accès du quartier aux touristes.
		« Le Tram : projet de tramway Castellane-Pointe Rouge » (Marseilleveyre, 2017)	Création d'une ligne de tramway reliant Castellane à la Pointe rouge, qui longerait l'avenue du Prado, du rond-point de Castellane jusqu'au rond-point du David puis rejoindrait la côte en passant par les plages de l'Escale Borély, puis s'arrêterait à proximité de la plage de la Pointe Rouge. Le projet d'une nouvelle ligne de tramway entend répondre au problème d'engorgement automobile sur cet axe, particulièrement en été, et à sa faible desserte en transports en commun.
	Circulation	« La route des Goudes et le quartier de la Pointe-Rouge » (Marseilleveyre, 2017)	Les élèves ont choisi ce secteur en raison de ses engorgements très importants lors des épisodes estivaux, mais également des week-ends et des vacances scolaires. Le trafic automobile, ainsi que le stationnement anarchique aux Goudes pose, selon eux, de nombreux problèmes. Les élèves proposent donc d'interdire l'accès à partir de la Pointe-Rouge (sauf pour les riverains), en mettant en place un parking relais et une navette à haute fréquence. Les habitants du quartier pourront circuler sous

	Bus	« Bus scolaire » (Marseilleveyre, 2017)	autorisation à l'aide d'un système de portail électrique.
			Le découpage du secteur de recrutement du lycée met en cohabitation des élèves venant du Roucas (7ème) ou de la Cayolle (extrême sud, 9ème). Ce qui rend certaines navettes quotidiennes très longues. Certains sont contraints d'utiliser plusieurs bus (parfois le métro) pour arriver chez eux avec des trajets dépassant l'heure (aller). Le projet prévoit un certain nombre d'abris-bus, ainsi qu'environ 6 bus qui passeront régulièrement aux heures de sortie des lycées et collèges intéressés.
ESPACES VERTS	Parcs	« Contre-projet parc Valmer » (Marseilleveyre, 2018)	Contre-projet pour que ce lieu ne se transforme pas en un hôtel de luxe inaccessible, en transformant ce lieu en un musée accessible à tous.
		« Parc Avenir pour Dromel » (Roy D'Espagne, 2017)	Le terrain est situé dans le 8ème arrondissement de Marseille, près du palais des Sports, du Vélodrome et du terminus métro Dromel. Grâce à ce parc, les habitants du quartier pourront s'y promener, s'y reposer, amener leurs enfants au parc pour enfants, pique-niquer en famille, etc. Les usagers du métro pourront également se reposer à l'ombre, ou les salariés qui travaillent dans le quartier.
		« Le parc Pastré » (Marseilleveyre, 2017)	Le parc Pastré est un ancien domaine Bastidaire (aujourd'hui parc public), connecté au massif des calanques et au canal de Marseille. Selon les élèves, "peu d'adolescents fréquentent le parc, les activités sont payantes ou pour enfants, il y a seulement des terrains de foot." Les espaces du haut (sud-Est) semblent peu attractifs car moins entretenus. Le projet prévoit d'installer un terrain de Basket Ball dans un angle mort du parc, ainsi qu'un jardin partagé devant le château. La vente des productions agricoles alimenterait un restaurant « bio » installé dans l'ancienne maison de chasse réhabilitée. Enfin, le château serait réhabilité en espace culturel et d'exposition.

		« Réaménagement du Parc Saint-Anne » (Marseilleveyre, 2017)	Parc situé dans le 8ème arrondissement de Marseille, face au centre commercial Bonneveine. Face au constat d'un « parc non-entretenu qui se délabre au fil des années », le projet consiste à améliorer le système de nettoyage du parc et en interdire l'entrée pour scooters. Afin de le rendre plus familial, il conviendrait de « mettre en place des contrôles plus réguliers pour les chiens dangereux et réglementer le ramassage fécal ».
RECONVERSION de SITE INDUSTRIEL	Usines Legréé- Mente	« Usine Legrée Mante, réhabilitation d'un site industriel polluant » (Marseilleveyre, 2017)	Le site choisi est l'usine de plomb Legré Mante, fermée récemment (2009). Elle fait depuis l'objet de contentieux importants entre riverains, parc national et projets urbains de requalification. Ceux-ci concernent principalement les niveaux de pollutions des sols très importants, leurs impacts sur la santé des habitants et du milieu naturel protégé. Le site présente par ailleurs de nombreux atouts (situation en bord de mer et du parc national, emprise foncière importante, forte fréquentation estivale...) qui mettent en balance les modalités de mise en œuvre de la dépollution du site. Le projet propose justement une dépollution pour passer d'un ancien site industriel à un éco-quartier
	Complexe sportif	« Le complexe sportif de Montredon » (Montgrand, 2019)	A partir d'installations sportives déjà créées, faire le lien entre elles, les rénover, faciliter leur accès et créer une liaison terre-mer. Mettre aussi en valeur le patrimoine naturel et local.

4.4 Marseille littoral Sud : localisation des projets

Carte 45 Projets d'aménagement des élèves des lycées des quartiers Sud



Les projets des élèves du lycée Marseilleveyre, vivant pour la plupart dans les quartiers Sud sont très nettement axés sur cette partie Sud de la ville et le littoral. Aucun de leurs projets ne concerne le centre ou sur le Nord qui sont d'ailleurs des espaces revenant fréquemment dans leurs représentations comme des espaces répulsifs et peu pratiqués.

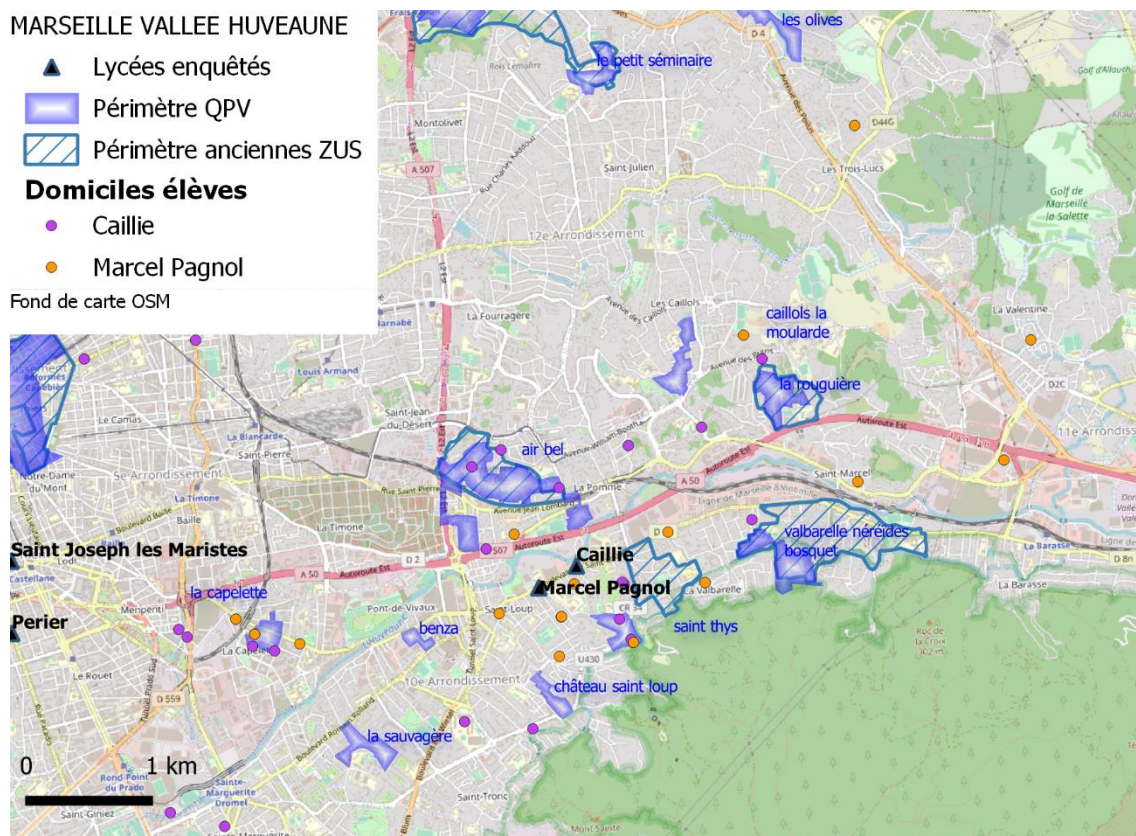
5. Marseille-vallée de l'Huveaune

5.1 Marseille vallée de l'Huveaune, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

A la sortie Est de Marseille (10^{ème}, 11^{ème} arr.), la vallée de l'Huveaune est un ancien territoire industriel. Il comporte de nombreuses friches industrielles, et est en plein renouvellement à travers diverses ZAC et de nombreux projets immobiliers. Il est renseigné ici par des élèves de plusieurs établissements⁵⁰, non seulement à travers leurs questionnaires mais à travers divers projets pour les friches industrielles qui apparaissent comme un espace du possible.

Carte 46. Vallée de l'Huveaune, domicile des élèves enquêtés



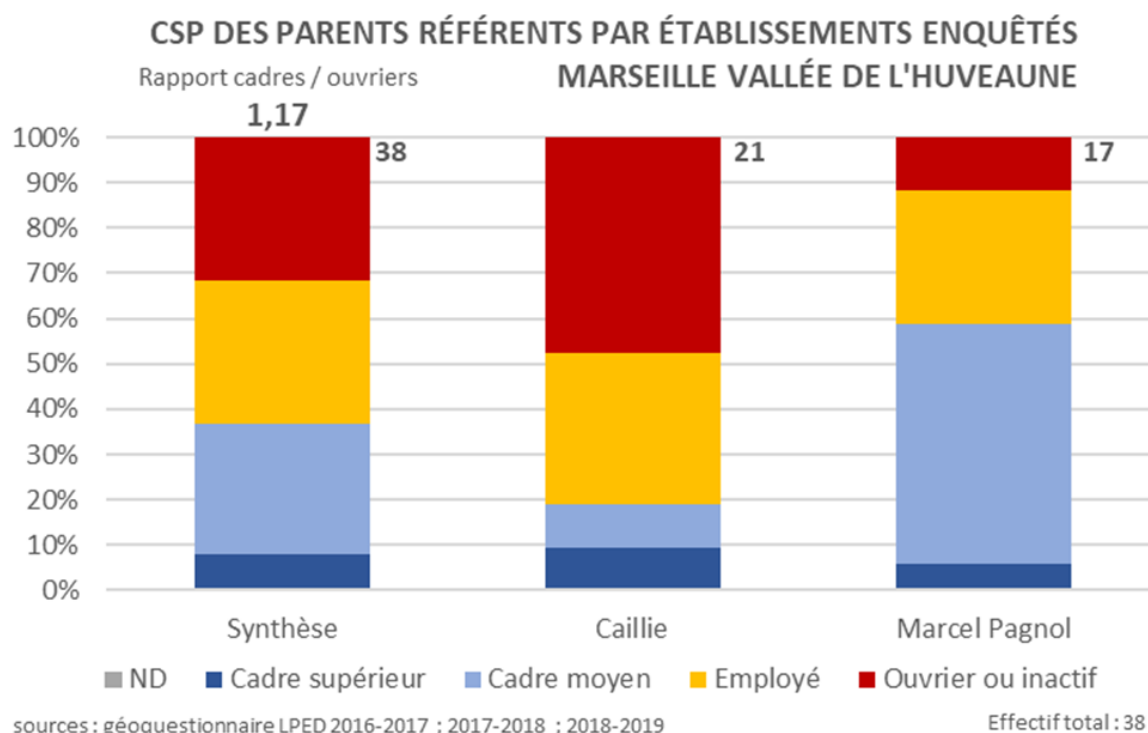
Photos 15 et 16 les élèves du lycée René Caillié à la Valbarelle



⁵⁰ Denis Diderot, le lycée professionnel René Caillié et le lycée général Blaise Pascal et le lycée privé St Joseph les Maristes.

Typologie sociale

Figure 40. CSP des parents plus qualifiés de 38 élèves enquêtés du secteur vallée de l'Huveaune à Marseille

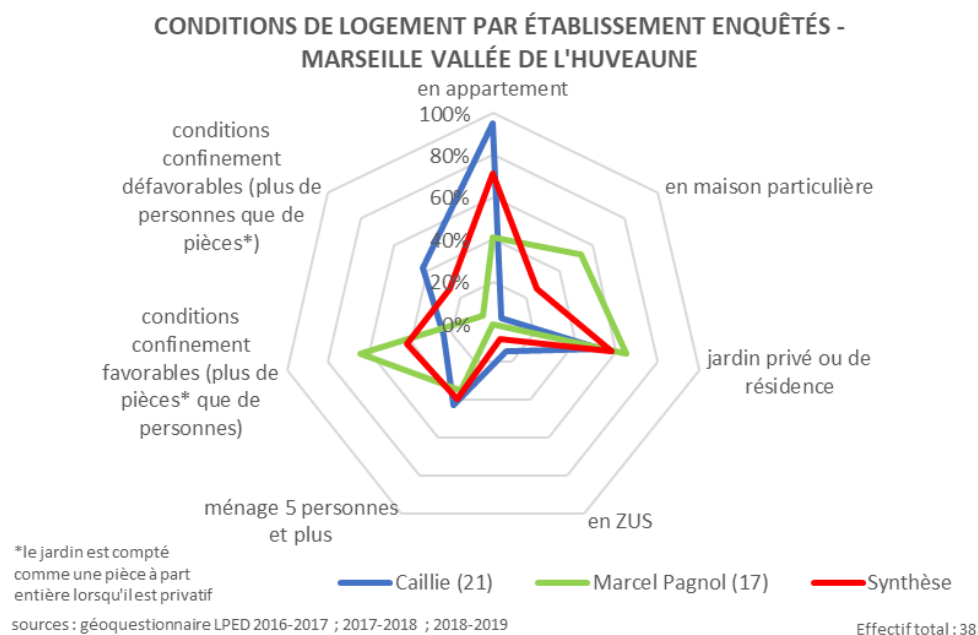


Marcel Pagnol et Caillié offrent deux profils relativement différents bien que l'aire de recrutement soit la même (10^{ème} et 11^{ème} arrondissements). Si le rapport cadres ouvriers est de 0,40 pour Caillié (similaire aux quartiers Nord), il est de 5 à Marcel Pagnol (similaire aux quartiers aisés du Nord). Cette dissemblance rappelle la diversité sociale de cette partie de Marseille avec juxtaposition entre des cités très défavorisées (la Sauvagère, Air Bel...) et des ensembles de lotissements ou de copropriété pour certains aisés et fermés/sécurisés.

Conditions de logement

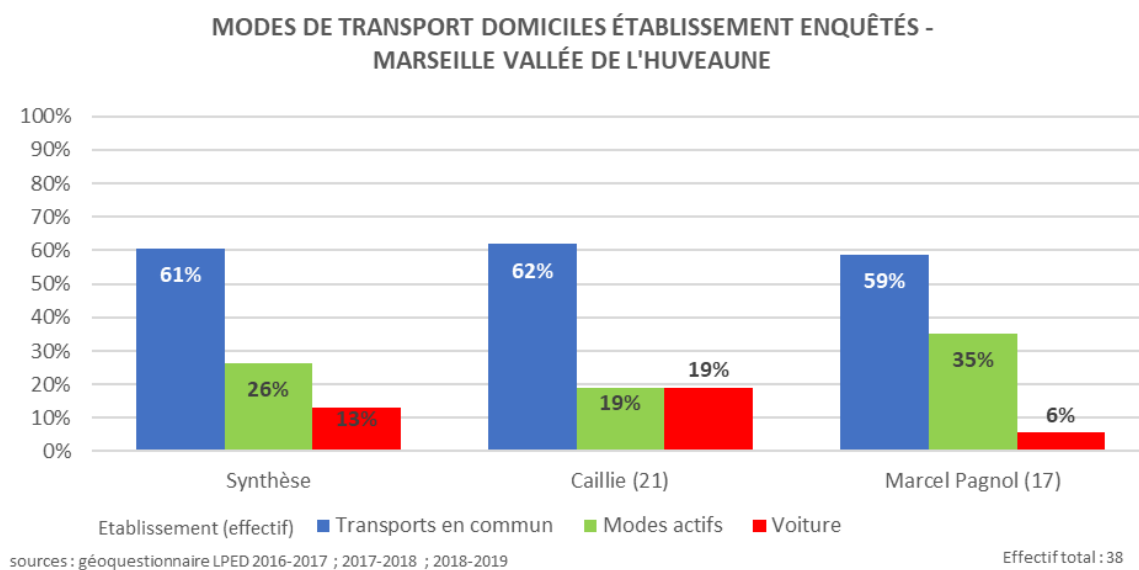
La différence de profils sociaux se lit aussi dans les conditions de logement. Si les lotissements pavillonnaires avec jardin sont la forme dominante pour Marcel Pagnol (53%), 95% des élèves de Caillié vivent en appartement (52% disposent aussi d'un jardin). Les conditions de confinement défavorables (taille du domicile trop restreinte par rapport à celle du ménage) sont beaucoup plus présentes à Caillié (43% des cas) qu'à Marcel Pagnol (6%). Notons enfin que si 14% des élèves de Caillié vivent en ZUS et actuels QPV (La Capelette, La Valbarelle, St Thys), ce n'est le cas pour aucun élève de Marcel Pagnol

Figure 41. Conditions de logement de 38 élèves enquêtés du secteur vallée de l'Huveaune à Marseille



Mobilités

Figure 42. Modes de déplacement de 38 élèves du secteur vallée de l'Huveaune à Marseille



5.2. Que nous disent les jeunes de la vallée de l'Huveaune ?

Lieux mentionnés par les lycéens dans la vallée de l'Huveaune

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
CENTRE COMMERCIAL LA VALENTINE Améliorer les équipements, agrandir le parking	- « Mettre plus de place pour se garer » (garçon, CSP 4, Roy d'Espagne) - « Améliorer les parkings par manque de places. Mais aussi améliorer les routes de servies pour une meilleur circulation » (garçon, CSP 3, Roy d'Espagne) - « Pour améliorer ce lieu il faudrait que les aménagements de la Valentine soient à proximité, cela éviterait de se déplacer trop souvent d'un aménagement à un autre » (fille, CSP 2, Diderot) - « Le lieu est excentré donc créer une station de métro ou une ligne de bus » (fille, CSP 4, Diderot) - « Pour le transformer en un endroit public et accessible (parc, jardin, des bancs, fontaine, lieux pour manger) » (la Valentine, garçon, CSP 2, Caillié)
LA CAPELETTE (Zone de friches industrielles, ZAC)	Avis et améliorations proposées par les élèves - « Endroit sans intérêt, pas beaucoup d'aménagements, endroit vide » (fille, CSP 2, Diderot) - « Finir les aménagements entrepris depuis trop longtemps » (fille, CSP 4, Périer) - « On peut voir que c'est un territoire vague avec du sable, donc pourquoi ne pas nettoyer les poubelles, tout ça et en faire un espace vert » (garçon, CSP 3, Périer) - « Il y a que des routes et lorsque l'on sort du palais (de la Glisse) il y a aucun endroit pour aller boire un coup » (fille, CSP 4, Périer) - « Grand terrain vague a aménager pour faire des places de parking car il manque de stationnement à la Capelette » (fille CSP 2, Caillié) - « Mettre des parcs pour enfants » (fille, CSP 3, Périer) - « Parce qu'il y a des routes et ponts qui gâchent le paysage et qui pourraient être pris en charge et aménagés pour que ce soit plus agréable autour de la patinoire » (fille, CSP 3, Périer)

Comme on le voit sur la carte 46, les lycéens de R.Caillié ne résident souvent pas dans le quartier de leur lycée professionnel.

En revanche des jeunes de toute la ville en pratiquent certains lieux .

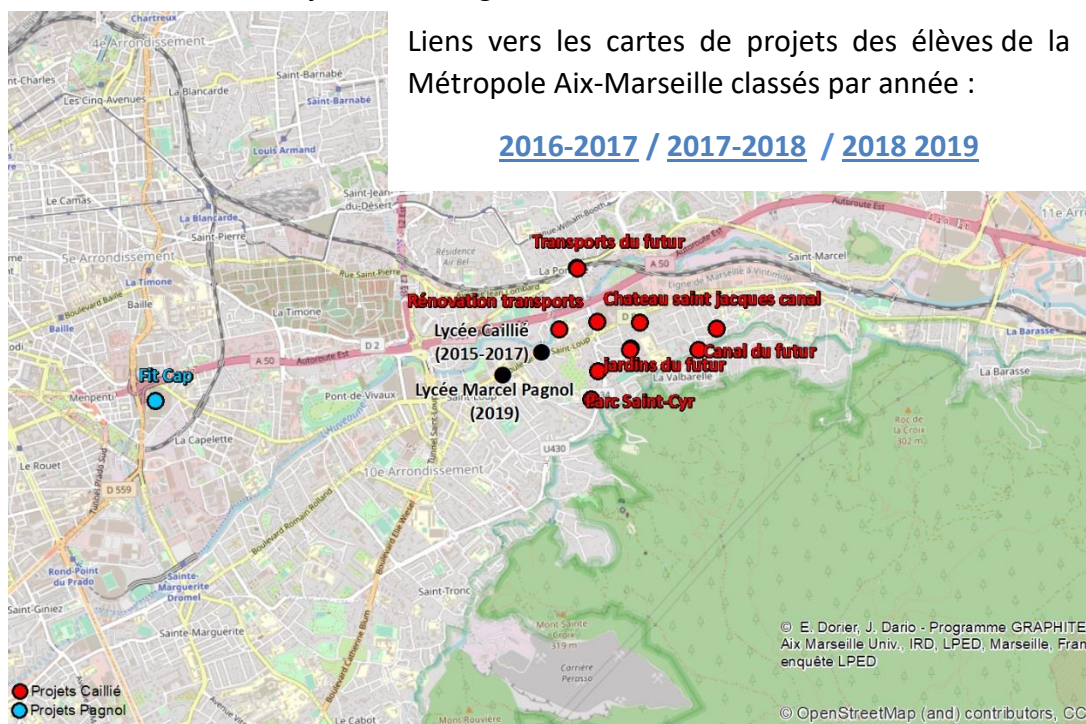
5.3 Vallée de l'Huveaune : Propositions d'aménagements pour ce territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
TRANSPORTS	Bus et tramways surélevés	« Les Transports Futuristes Marseillais » (Caillié, 2017)	Le projet part d'un constat d'horaires de transports en commun « très irréguliers » et de conditions de circulation difficiles, notamment durant les heures de pointe (sur les trajets vers le lycée). L'idée est de construire des bus surélevés qui passeraient au-dessus des voitures ou des tramways surélevés par rapport aux routes, afin de fluidifier le trafic urbain.
	Multimodal	« Le Jarret, un espace de circulation pour tous » (Montgrand 2019)	Aménager ce grand axe de communication pour que se déplacent en harmonie piétons, cyclistes et automobilistes dans un cadre rénové et arboré.
ENVIRONNEMENT/ ESPACE PUBLIC	Gestion des déchets	« Aménagements de poubelles dans la ville » (Caillié, 2017)	Installation d'un système de gestion des déchets dans les 3e, 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements. L'aménagement de « poubelles aspirantes » souterraines vise à améliorer la situation problématique dans certaines zones de la ville, où beaucoup de déchets s'accumulent dans l'espace public.
LIEUX ABANDONNES	Ancienne usine	« Réaménagement de l'usine Rivoire & Carret » (Caillié, 2017)	Le projet propose une transformation de l'ancienne usine de pâtes, fermée depuis 2003. L'idée est de mettre en place un « complexe multi-sport » sur les 13.500 m ² de superficie dans un quartier peu pourvu en activités sportives et ludiques.
	Friche	« Une friche abandonnée » (Périer, 2017)	Une friche abandonnée » dans le 10ème arrondissement de Marseille, à proximité immédiate du palais omnisports sera aménagée pour y faire des activités sportives et ludiques. Lieu réservé à l'origine pour accueillir un gros centre commercial, en friche depuis son annulation.
EQUIPEMENTS	Complexe sportif	« Centre Multi-sport La Valentine » (Artaud, 2018)	Rénover un lieu en friche pour le rendre attractif et dynamique
		«Création d'une médiathèque autonome» (Diderot, 2017) 10 ou 11ème	Le projet se situe sur un terrain vague, au 73 rue Alfred Curtel dans le 10ème arrondissement de Marseille, à proximité du collège Louise Michel et de l'Huveaune. L'objectif du projet est de créer un lieu

			autonome en énergie qui regroupe une médiathèque, un potager, un espace vert aménagé et un skate park accompagné d'un brise soleil. La construction est Autonome en Énergie grâce aux énergies renouvelables : énergie solaire, l'hydro- énergie créée avec l'Huveaune.
ESPACES VERTS	Parc	« Le parc Saint-Cyr » (Caillié, 2017)	
	Toits d'immeubles	« Jardins du futur, en ville » (Caillié, 2017)	Le projet est à vocation pour l'ensemble de l'agglomération. Il consiste en la transformation « d'espaces inutilisés » des toits d'immeubles et surtout des toits des écoles en jardins partagés et espaces verts. L'idée est de créer du lien social, permettre la production de légumes et fruits en ville.

5.4 Vallée de l'Huveaune : localisation des projets d'aménagements

Carte 47. Projets d'aménagement dans la vallée de l'Huveaune



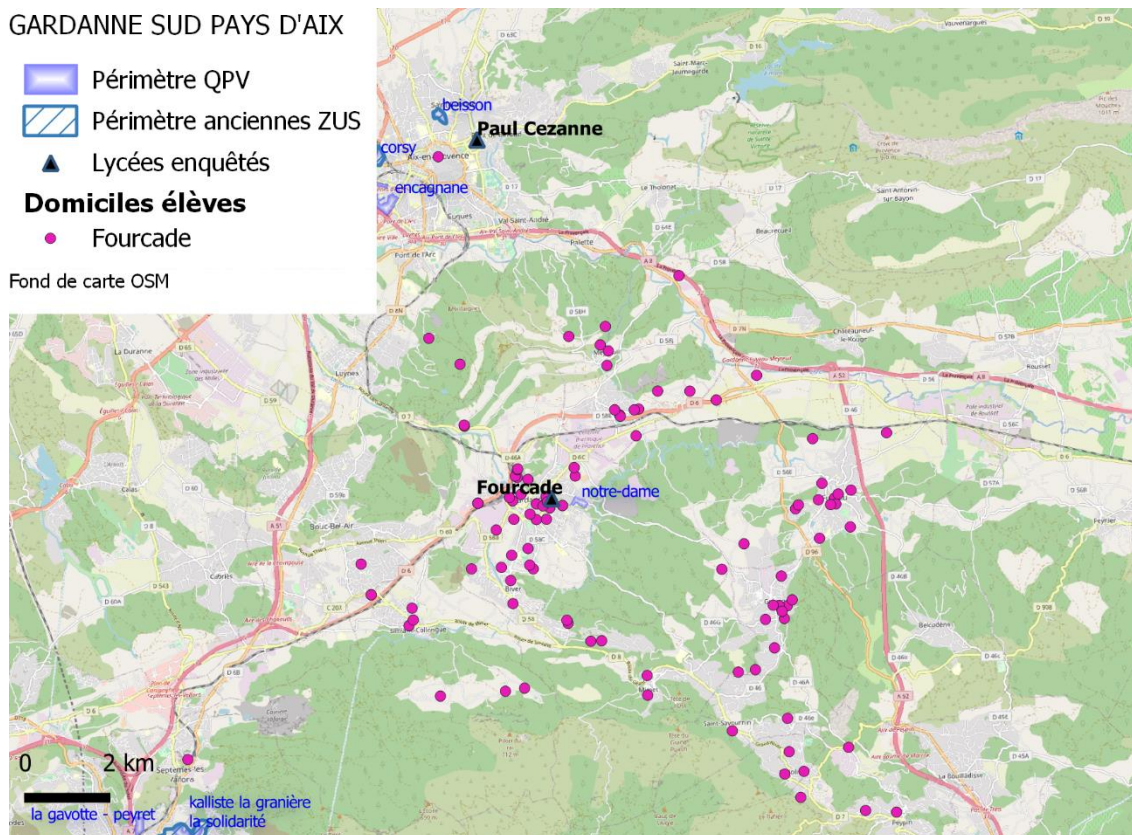
6. Gardanne/ Pays d'Aix

Carte 48. Gardanne, Pays d'Aix, domiciles des élèves enquêtés

GARDANNE SUD PAYS D'AIX

-  Périmètre QPV
-  Périmètre anciennes ZUS
-  Lycées enquêtés
- Domiciles élèves**
-  Fourcade

Fond de carte OSM



6.1 Gardanne/ Pays d'Aix, cadrage

Situation et domiciles des élèves du lycée Fourcade

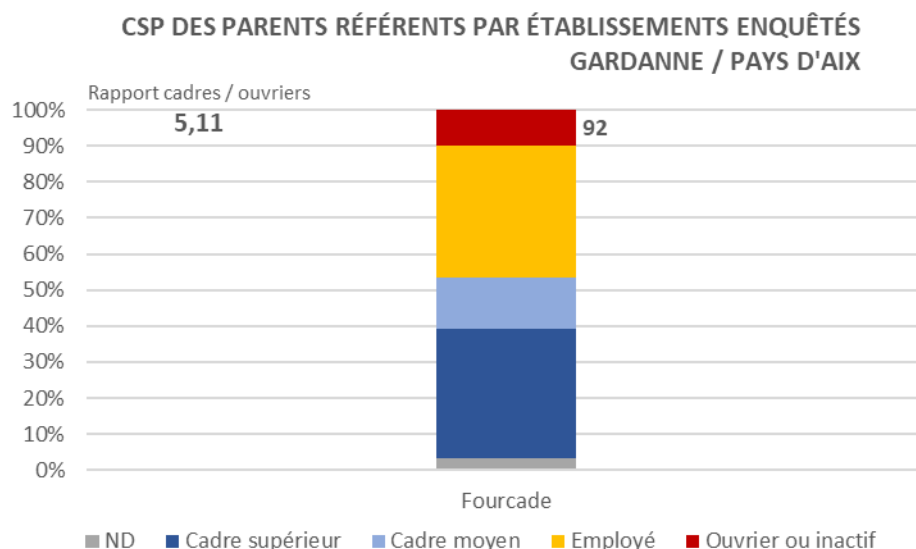
Les domiciles des élèves sont très dispersés, une partie à Gardanne même, mais de nombreux élèves viennent des communes périurbaines alentours : Simiane et Mimet au sud, à l'est Gréasque, Fuveau et Cadolive et Meyreuil au nord.

Photo 17 les élèves du lycée Fourcade à Gardanne



Typologie sociale

Figure 43. CSP des parents plus qualifiés de 92 élèves enquêtés de Gardanne / pays d'Aix

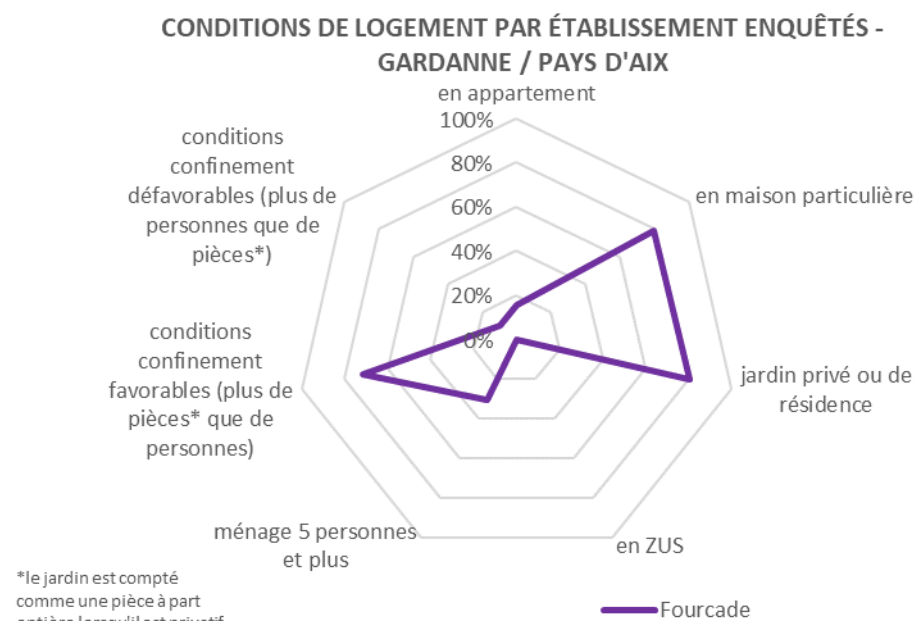


sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Le profil est assez caractéristique du périurbain aisé moyen avec une majorité de parents cadres (50%) et une faible proportion d'ouvriers et inactifs. Le rapport cadres / ouvriers est d'ailleurs très déséquilibré.

Conditions de logement

Figure 44. Conditions de logement de 92 élèves enquêtés de Gardanne / pays d'Aix



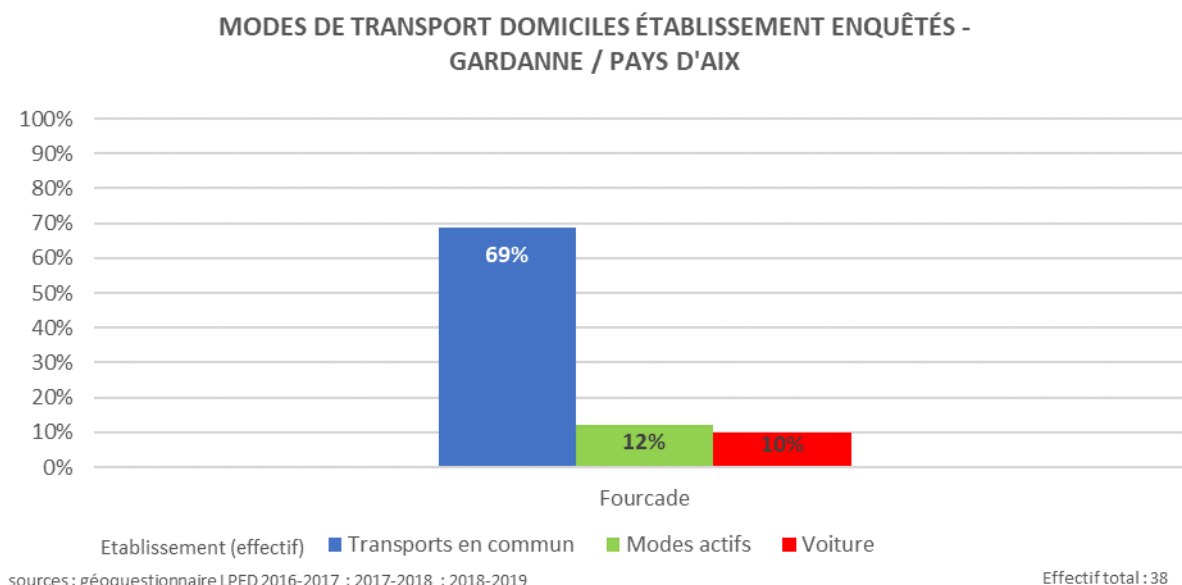
sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Effectif total : 92

La forme en « plume de stylo » de ce graphique évoque les contextes aisés du périurbain avec une majorité de jeunes vivant en maisons particulières (79%) avec jardin, relativement peu de ménages nombreux et aucun élève vivant en QPV. Sans surprise, l'indice des conditions de confinement défavorables est très bas (10% contre par exemple plus de 50% dans certains secteurs des quartiers Nord de Marseille, pour comparer).

Mobilités

Figure 45. Modes de transport de 38 élèves enquêtés de Gardanne / pays d'Aix



La majeure partie des élèves du lycée Fourcade de Gardanne vivent en zone périurbaine. 46% se déplacent ainsi en transport en commun pour se rendre dans leur établissement, 28% en voiture, 17% à pied. Au cours des débriefings réalisés en classe, ils ont insisté sur l'importance des transports connectant la ville aux alentours.

“Intervenante : Tu parles d'ici, tu veux dire qu'il faudrait faire des aménagements sur le transport avant de faire des aménagements sportifs ?

- G : Oui

- Intervenante : Qu'est-ce que tu entends comme transports du coup ? Qu'est-ce qui est prioritaire comme transport ?

- G : Déjà les pistes cyclables, et après peut-être plus de bus entre les petites communes. Parce qu'il y a des bus pour aller dans les grandes villes mais pas pour aller dans les petits villages.

- Intervenante : Un type particulier de bus ? Comment tu imagines ça toi ?

- G : Des petits bus qui tournent. 10 places, qui passent toutes les demi-heures”
(débriefing, Fourcade, 2017)

6.2. Gardanne Pays d'Aix : que nous disent les jeunes de leurs territoires :

Activités extra scolaires des jeunes de Gardanne, pays d'Aix : le besoin d'équipements sportifs

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
STADE Victor Savine	- « Parce que c'est un lieu tout bétonné ou il n'y a pas de verdure » (garçon, CSP 3, Fourcade) - « Construire un 2ème pour qu'il y est moins de monde sur le stade » (garçon, CSP 4, Fourcade) - « Ajouter des fontaines à eau ou réparer les toilettes des gradins » (garçon, CSP 3, Fourcade) - « Des toilettes et des fontaines à eau serait parfait » (garçon, CSP 4, Fourcade) - « Ouverture du stade pelouse, réparation des filets du city et regoudronnage du stade de basket » (garçon, CSP 3, Fourcade)
STADES La Palun, Fontvenelle, St Pierre, Simiane, Paul Prieur...	- « Endroit vide avec beaucoup de possibilités » (stade Fontvenelle, garçon, CSP 2, Fourcade) - « Parce que le stade est en stabilisé il y a des petits vestiaires je veux qu'il devienne une pelouse ou un synthétique » (stade Séropian, garçon, CSP 2, Fourcade) - « En changeant la pelouse du grand terrain. Eventuellement mettre une pelouse synthétique » (stade Fontvenelle, garçon, CSP 3, Fourcade) - « Essayer de mieux entretenir la pelouse et réparer les équipements de musculation (tractions) » (stade Fontvenelle, garçon, CSP 3, Fourcade) - « Ajouter des tribunes pour les spectateurs des matchs du club » (stade P. Prieur, garçon, CSP 2 ? Fourcade) - « Aggrandir les vestiaires » (stade St Pierre, garçon, CSP2, Fourcade) - « Il faudrait agrandir un peu plus le terrain de jeu et ajouter des points d'eau et des sanitaires » (la Palun, garçon, CSP 2, Fourcade)
GYMNASES, COMPLEXES SPORTIFS : Fontvenelle, Meyreuil, Amalbert, Simiane, Mimet, Léo Lagrange...	- « Refaire l'intérieur qui est assez froid » (gymnase Fontvenelle, fille, CSP 3, Fourcade) ; « Ajouter un chauffage qui marche » (gymnase Cadolive, garçon, CSP 4, Fourcade) ; « Les vestiaires et rétablir le CHAUFFAGE » (gymnase de Fontvenelle, CSP 3, Fourcade) - « Changer le parquet et les paniers pour le basket » (Meyreuil, garçon, CSP 4, Fourcade)
La zone commerciale de Plan de Campagne, un « entre deux villes » et ses problèmes de circulation	
ZONES COMMERCIALE PLAN de CAMPAGNE	- « C'est dommage qu'il n'y ait pas de supermarché, c'est la seule chose qui manque » (Plan de Campagne, fille, CSP 1, Fourcade, Gardanne). « Plus de magasins » (Plan de Campagne, fille, CSP 2, Mendès-France, Vitrolles) - « Lignes de bus aux horaires peu adaptés » (Plan de Campagne, fille, CSP 2, Fourcade, Gardanne)

	- «améliorer la circulation car il y a des bouchons» (garçon, CSP 2, Cézanne, Aix) - « On pourrait améliorer ce lieu en mettant plus de moyens de transports » (fille, CSP 3, Cézanne, Aix) - « Plus d'espace végétal à l'intérieur du centre commercial » (Plan de Campagne, fille, CSP 2, Mendès France, Vitrolles) - « Il faudrait trouver un moyen pour fluidifier la circulation et plus de place de parking » (Plan de Campagne, garçon, CSP 3, Mendès-France, Vitrolles) - « Mettre des transports en commun pour une meilleure accessibilité car il n'y a aucun bus qui y va là-bas, seulement les cars de la gare St Charles » (fille, CSP 1, Montgrand) - « Aménager d'autres transports en commun au départ de Marseille » (garçon, CSP 3, Montgrand)
--	---

Lieux répulsifs et à aménager pour les jeunes de Gardanne, pays d'Aix , deux installations industrielles en débat

Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
ZONE INDUSTRIELLE ALTEO Limiter les nuisances (sonores, olfactives, visuelles) VS fermer l'usine : Projet : "Aménagement de l'usine Altéo » (2017)	- « Endroit sale. Mettre des habitations et des espaces verts » (garçon, CSP 4, Fourcade) - "Usine qui fait beaucoup de bruit, avec une odeur désagréable qui se ressent dans la ville" (garçon, CSP3, Fourcade) - "Gâche le paysage, n'est pas plaisant à regarder et sens mauvais" (garçon, CSP 2, Fourcade) - "Selon moi ce lieu est répulsif car il est situé à l'entrée de Gardanne, que l'odeur y est désagréable, et que cette usine est vraiment moche" (fille, CSP 2, Fourcade) - "Ce lieu est répulsif car il dégage des odeurs, des couleurs et gâche le paysage" (fille, CSP 4, Fourcade). - "Gâche le paysage, n'est pas plaisant à regarder et sens mauvais » (garçon, CSP 2, Fourcade). - « On n'a qu'à transformer l'usine en musée. On désinfecte et on désintoxique tout, et on fait un musée ; Et les gens qui travaillaient dans l'usine, ils iront travailler dans le musée » (garçon, débriefing au lycée Fourcade, 2017).
CENTRALE THERMIQUE DE PROVENCE Transformer l'usine, en faire un lieu respectueux de l'environnement, avec un impact moindre pour les habitants	- « La station est trop près de la ville et crée une nuisance visuelle » (fille, CSP 2, Fourcade) - « C'est un lieu industriel avec de nombreux camions qui passent chaque jour ce serait bien de rétablir la voie ferre pour acheminer le charbon et le bois et fabriquer des caches vents pour le charbon pour ne pas salir les routes et pour garder le charbon » (garçon, CSP3, Fourcade) - « Changer le type de centrale en une éco-centrale moins polluante » (garçon, CSP 4, Fourcade) - « Mettre un système à énergie renouvelable » (garçon, CSP 3, Fourcade) - « Parce que c'est un quartier sale, pollue et pollueur les route sont souvent noir à cause du charbon » (garçon, CSP 3, Fourcade)

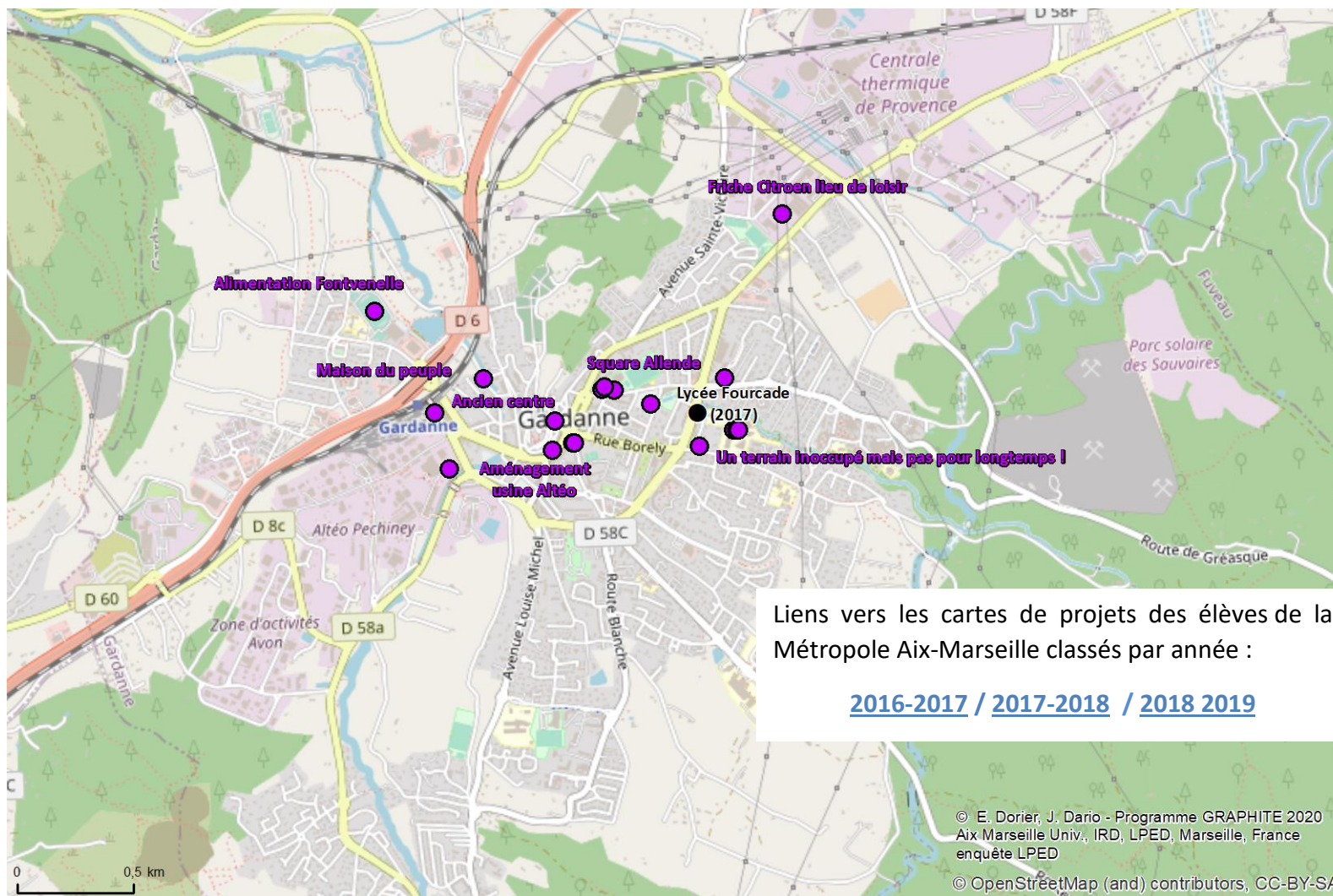
6.3 Gardanne, Pays d'Aix : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projets (le lycée de Gardanne n'a participé au projet qu'en 2017)	Description
TRANSPORTS	Vélo	« Un réseau de vélib entre Gardanne et les proches communes » (2017)	Comment peut-on améliorer les déplacements en vélo avec un relief varié et accidenté et sur un espace routier peu sécurisé ? Gardanne et les proches communes n'offrent pas de bonnes conditions de circulations pour les cyclistes. Les lycéens après avoir étudié le réseau et sa qualité souhaitent aménager des pistes cyclables sur les principaux axes reliant Gardanne aux communes périphériques afin de concurrencer les modes de transports polluants.
	Bus	« Réaménagement de la Gare Routière et création d'une nouvelle ligne de bus » (2017)	« Quels sont les nouveaux aménagements à ajouter afin de faciliter l'intermodalité au sein de la ville de Gardanne ainsi qu'en périphérie de la ville ? » Le projet porte sur la gare routière de Gardanne qui se trouve à l'entrée de la ville et proche du centre-ville. Les élèves se proposent d'aménager une nouvelle voie de bus qui commencera par la Gare routière et traversera la ville jusqu'à Plan-de-Campagne.
		« Ligne de bus hors ville » (2017)	Comment mieux desservir la partie haute du centre-ville et les alentours du cimetière ? Les seuls arrêts de bus obligent les habitants à descendre la colline à pied, ce qui pose problème pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Le projet propose une nouvelle ligne de bus avec l'aménagement d'abris-bus dédiés.
AMENAGEMENT ESPACES DELAISSES	Friches	« Friche industrielle Citroën » (2017)	Installation d'une zone de loisir sur une friche industrielle (Citroën). Une ancienne friche industrielle est présente dans le paysage urbain de Gardanne, cette zone de vide est propice à l'imagination de nouveau projet. Les élèves comptent en faire un lieu de vie urbain et dynamique afin de renforcer l'attractivité de la ville de Gardanne.
		« Terrain vague » (2017)	Comment peut-on transformer un terrain inutilisé en un espace d'activités ? Terrain vague entretenu dans le centre-ville de Gardanne proche d'une zone résidentielle. Le projet propose de rendre le lieu public par cotisation des habitants de la commune puis de l'aménager comme aire de jeu et petit jardin.

		« Aménagement d'un parking en lieu artistique » (2017)	« Comment aménager un espace afin qu'il soit utile à un maximum de personnes ? » Le territoire d'étude est un terrain vague utilisé comme parking, peu fréquenté et avec peu de végétation. Ce lieu au bord de l'avenue Pierre Brossolette se trouve à 10 min à pied du centre, et à 2 min du lycée Fourcade. Le projet permettrait aux personnes d'exprimer leur art, d'apprécier celui des autres. Ce serait un lieu agréable, auquel il serait possible d'ajouter des espaces verts et des petits commerces.
REHABILITATION SITE INDUSTRIEL	Alteo	« Aménagement de l'usine Altéo » (2017)	« Comment minimiser les rejets de bauxite et les odeurs dans les alentours de l'usine ? » L'usine d'aluminium (400 emplois) est implantée à proximité immédiate du centre-ville. C'est également le lieu central d'un conflit complexe entre habitants, entreprise, collectivités et Etat de l'ensemble de l'agglomération, puisque les rejets sont importants : à ciel ouvert à Bouc-Bel-Air, ou rejetés en mer au large du Parc National des Calanques. Le projet émis par les lycéens est de mettre l'usine « sous-cloche » comme la centrale de Tchernobyl, pour préserver à la fois les emplois et la santé des habitants.
ESPACES PUBLICS	Centre-ville	« Réhabilitation de l'ancien centre historique » (2017)	« Comment rénover l'ancien centre historique pour qu'il soit en harmonie avec la région (et donc plus agréable), qu'il attire de nouveau de la population ? » Le lieu d'étude est le centre-ville historique (médiéval) de la ville de Gardanne. Le centre est relativement paupérisé (habitat insalubre, chômage, personnes en difficulté sociale) et souffre d'un manque d'activité. Le projet propose une remise à neuf des logements tout en conservant le patrimoine local provençal (peint par Cézanne). Il intègre des solutions d'isolation thermique et des panneaux photovoltaïques, ainsi que des obstacles aux pigeons. Les rues étroites, qui semblent enclaver certaines rues seraient ouvertes au rez-de-chaussée en élaborant des arches pour les piétons, de manière à accentuer la perméabilité et la connexion avec le cours de la république, plus dynamique.

6.4 Gardanne, Pays d'Aix : : localisations des projets

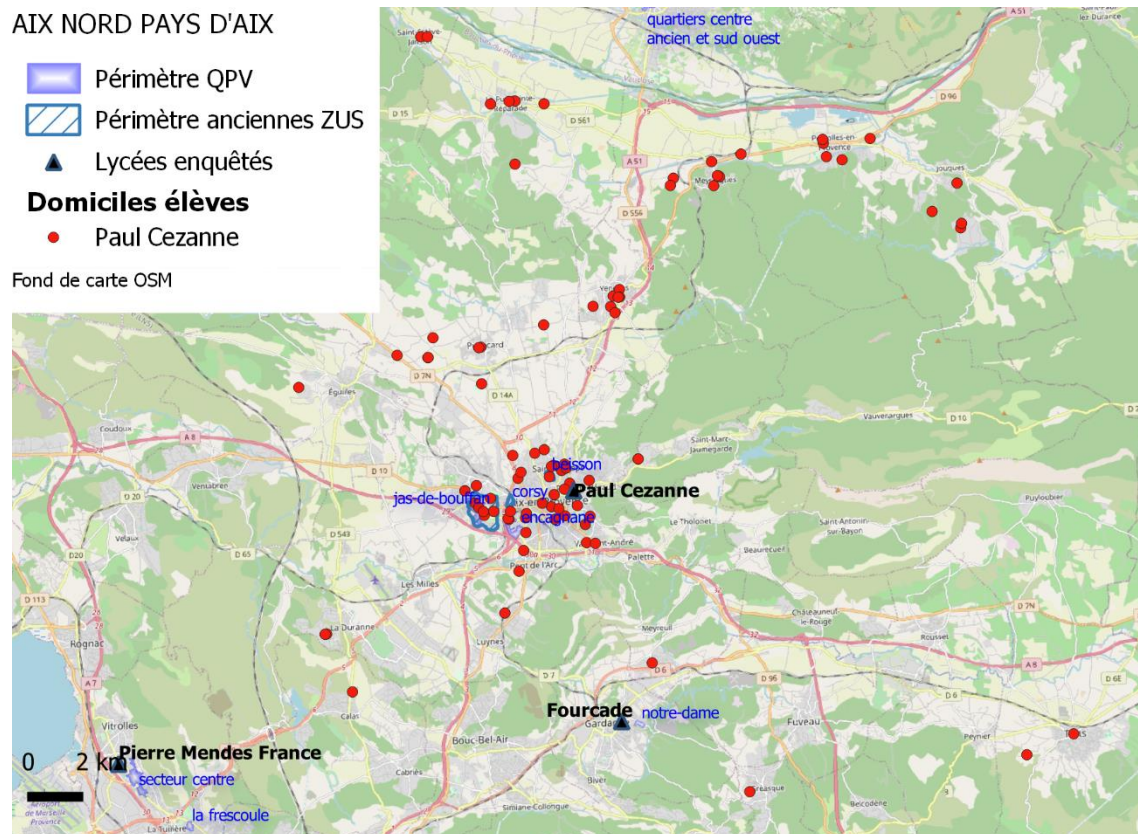
Carte 49 projets d'aménagement pays d'Aix / Gardanne



7. Aix-en-Provence

7.1 Aix-en-Provence, cadrage

Carte 50. Aix Nord pays d'Aix, , domiciles des élèves enquêtés



Situation et domiciles des lycéens

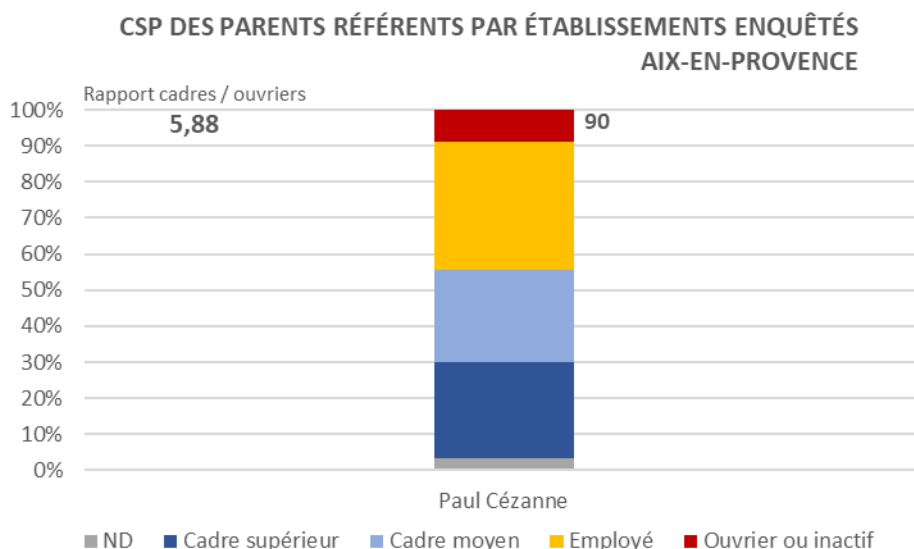
Le lycée Paul Cézanne a un large recrutement géographique. Une grande partie des élèves vivent dans la commune d'Aix-en-Provence en milieu urbain dense. Mais de nombreux lycéens vivent également en milieu périurbain, au nord et nord-est d'Aix (Venelles, ...)

Photos 18 et 19 sites de projets des élèves du lycée Cézanne à Aix-en-Provence



Typologie sociale

Figure 46. CSP des parents plus qualifiés de 90 élèves enquêtés d'Aix-en-Provence

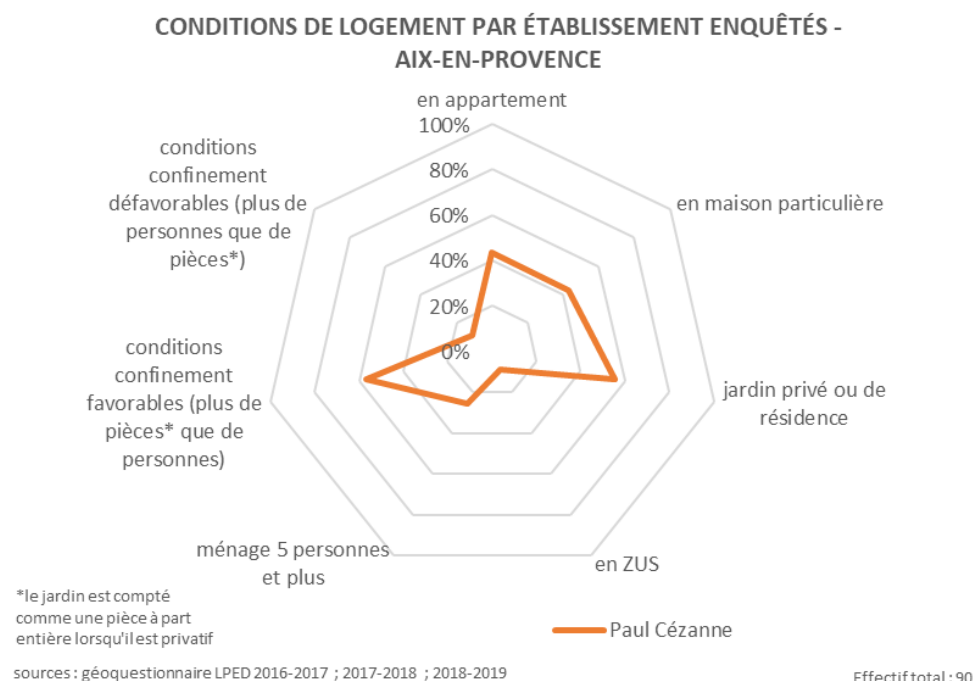


sources : géoquestionnaire LPED 2016-2017 ; 2017-2018 ; 2018-2019

Le profil est assez similaire à celui des élèves de Gardanne (pays d'Aix), avec plus de 52% de parents cadres (50% à Gardanne), un faible taux de parents ouvriers et un rapport cadres / ouvriers assez déséquilibré, à l'avantage des premiers.

Conditions de logement

Figure 47. Conditions de logement de 90 élèves enquêtés d'Aix-en-Provence

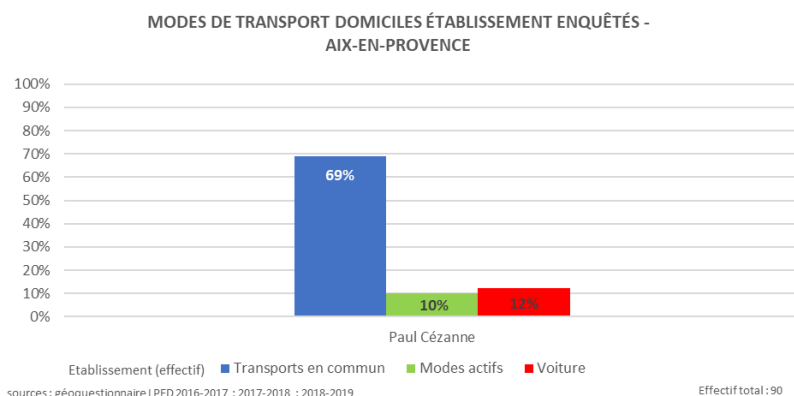


Si le profil social est assez similaire à celui de Gardanne, on note quelques variations liées à l'environnement urbain. Si en périphérie d'Aix, la forme du lotissement prédomine (79% d'élèves vivant en maison particulière), les élèves de Cézanne, vivant le plus souvent au centre d'Aix, sont autant logés en appartement qu'en maison particulière. Nombre de

logements disposent d'un jardin (56%) et l'indice de conditions de confinement est assez nettement favorable (dans 57% des cas). Une petite proportion d'élèves vivent en ZUS, avec des profils sociaux et familiaux (9%)

Mobilités

Figure 48. Modes de transports de 90 élèves enquêtés d'Aix-en-Provence



Comme c'est souvent le cas en milieu urbain avec une aire de recrutement en quartiers denses et en très proches périphéries, les transports en commun sont sur-représentés. Notons toutefois que la distance moyenne entre le domicile et le lycée est une des plus forte du panel (8km) avec de nombreux élèves venant de la périphérie Nord de Aix, certains effectuant des trajets assez longs.

7.2 Aix en Provence : Que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Un constat est ressorti assez nettement lors des sorties de terrain avec les élèves du lycée Cézanne, dont la plupart vivent en périphérie d'Aix ou dans le péri urbain : leur connaissance et leur pratique du centre ancien emblématique d'Aix-en-Provence est limitée, à l'exception des secteurs de la gare routière, du nouveau quartier commercial des « allées provençales » (proche de la gare routière) ou de la rotonde.

Leurs pratiques de la ville se limitent le plus souvent aux abords du lycée et surtout aux périphéries, où se trouvent la majorité de leurs domiciles.

Si le projet GRAPHITE visait à amener les enseignants sur les territoires de vie des jeunes, ici, en raison de leur grande dispersion, la sortie avec présentation des projets a été, inversement, l'occasion pour l'enseignant référent (et à son initiative), de faire découvrir aux élèves le centre-ville et ses nombreux éléments patrimoniaux (cathédrale, clocher de la mairie, rues pavés, fontaines etc.).

On peut rapprocher cette situation de celle des élèves de la Garde (lycée du Coudon) vis-à-vis du centre-ville de Toulon. Il y a une forme d'indifférence voire de rejet du centre historique, de sa diversité (avec des jugements de valeur sur les « gens étranges » qui le fréquentent) et même de son offre patrimoniale ou culturelle souvent qualifiée d'ennuyeuse ou de dépassée.... Plus qu'à Marseille, certains élèves évoquent le sentiment d'insécurité comme critères pour qualifier certains lieux centraux d'Aix en Provence de « répulsifs ». Leurs pratiques sont principalement suburbaines et très consuméristes. Amener ces élèves dans les périmètres urbains historiques constitue le plus souvent une nouvelle expérience, parfois même une découverte.

Lieux d'activités extra scolaires

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
ALLEES PROVENÇALES Agrandir, développer l'offre commerciale	- « Il faudrait encore plus de magasins » (fille, CSP 4, Cézanne) - « J'aimerais que ça soit un peu plus grand et qu'il y ait de nouveaux magasins » (fille, CSP 1, Cézanne) - « Je proposerais de faire un grand centre commercial pour regrouper tous les magasins qui sont présents et en rajouter d'autres ! » (fille, CSP 4, Cézanne) - « Il n'y a pas assez de magasin et il n'y a pas de centre commerciale » (fille, CSP 4, Cézanne)
STADES Merlan, Carcassonne, Peyrolles, Lacreusette... Améliorer la qualité des équipements	- « En changeant la pelouse » (stade de Peyrolles, garçon, CSP 2, Cézanne) - « En y ajoutant de beaux vestiaires » (stade Lacreusette, garçon, CSP 3, Cézanne) - « Rajouter des tribunes assises sur le côté » (Stade du Merlan, garçon, CSP 3, Cézanne) - « En refaisant les vestiaires et le terrain » (la Pomme, garçon, CSP 2, Cézanne) - « Le city est dans un très mauvaise état » (Peyrolles, garçon, CSP 3, Cézanne)
AIX Remettre une ligne de bus directe entre Gardanne et le centre d'Aix	- « Remettre le fonctionnement des bus comme avant car les bus de Gardanne à Aix vont à Krypton alors qu'avant non » (fille, CSP 1, Fourcade, Gardanne) - « En mettant plus de magasins » (fille, CSP 1, Mendès-France, Vitrolles) - « On pourrait mettre un bus direct pour nous amener de Gardanne à Aix parce que récemment on doit changer de bus et cela nous fait payer plus on doit changer de bus au parc krypton pour prendre un bus de la ville d'Aix » (fille, CSP 3, Fourcade, Gardanne) - « En améliorant les lignes de bus » (fille, CSP 2, Fourcade, Gardanne)

Lieux répulsifs et à aménager à Aix en Provence selon les lycéens interrogés

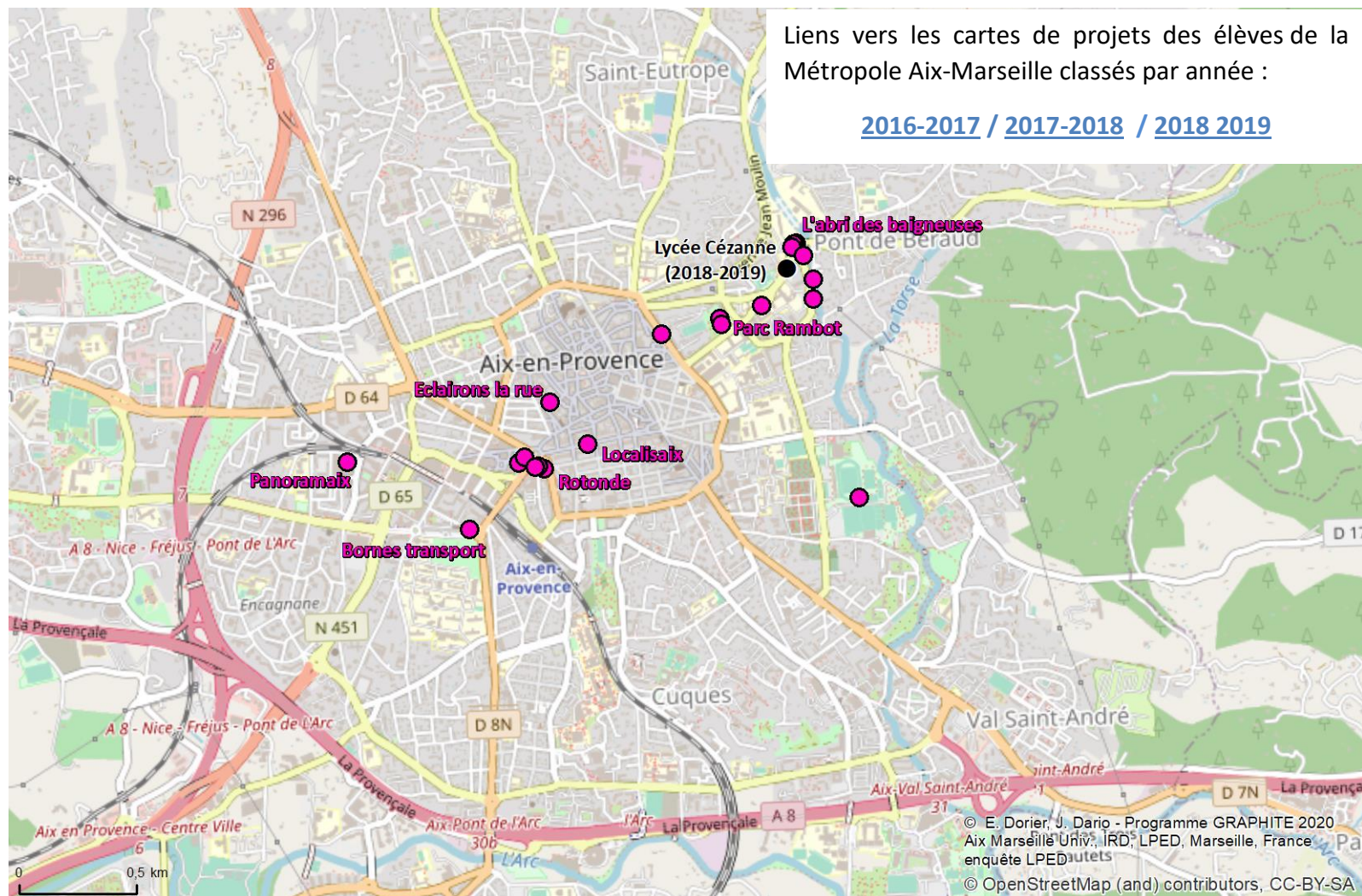
Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
GRAND THEATRE DE PROVENCE	- « Cet endroit est répulsif car mal fréquenté » (fille, CSP 2, Cézanne) - « Malheureusement je n'aime pas la population qui traîne dans ce lieu, il y a souvent des gens étranges » (fille, CSP 4, Cézanne).
MUSEE GRANET	- « Pour moi cet endroit est répulsif, en effet je le trouve ennuyeux, il n'y a pas assez d'expo ou d'activités pour tous les types de publics » (fille, CSP 4, Cézanne). - « Il est répulsif car je n'aime pas, ce lieu ne m'intéresse pas » (garçon, CSP 2, Cézanne) - « Mal fréquenté » (fille, CSP 2, Cézanne)
PARC JOURDAN	- « Il y a trop de sdf » (garçon, CSP 3, Cézanne) - « Il y'a des gens bizarres qui y sont ce qui est dommage car c'est un beau parc » (garçon, CSP 3, Cézanne) - « Il est répulsif car il y a souvent des gens en état d'ivresse » (garçon, CSP 2, Cézanne)
PARC RAMBOT	- « Pareil que le parc Jourdan les personnes qui fréquentent ce lieu sont bizarre » (garçon, CSP 2, Cézanne) - « Car je n'aime pas les gens qui restent là » (garçon, CSP 3, Cézanne)
ZUP D'ENCAGNANE	- « Car c'est un lieu ayant une mauvaise réputation au niveau de ses fréquentations » (garçon, CSP 2, Cézanne) - « C'est un lieu répulsif car il y a trop de bagarres etc. » (fille, CSP 1, Cézanne) - « Car il est déconseillé de sortir le soir » (garçon, CSP 3, Cézanne) - « Je trouve que les bâtiments sont trop vieux et sont à rénover, notamment les routes et les écoles » (garçon, CSP 2, Cézanne)
GARE ROUTIERE, GARE SNCF	- « Ce lieu n'est pas sécurisé, il y a beaucoup de risque d'agression » (gare SNCF, Aix, garçon, CSP 1, Cézanne) - « Il faudrait plus de sécurité pour les enfants » (gare SNCF, Aix, fille, CSP 1, Cézanne) - « Le soir il y a des personnes bizarres » (gare routière d'Aix, garçon, CSP 3, Cézanne) - « Il est répulsif car on peut se faire agresser » (gare routière d'Aix, garçon, CSP 2, Cézanne) - « Les gens sont ivres » (gare routière d'Aix, garçon, CSP 1, Cézanne)

7.3. Aix en Provence : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
ESPACES PUBLICS	Places	« Aménagement de la place du Général de Gaulle » (2018)	Installation de mobilier urbain (bancs) et aménagements d'espaces verts
		« La place du général de Gaulle : espace convivial du futur » (2018)	Installation de mobilier urbain (bancs).
	Rues	« Eclairons la rue Aumône Vieille » (2018)	Installation d'un système d'éclairage intégré dans le sol.
		« Lumières sur le cours Saint-Louis ! » (2018)	Aménagement d'éclairages à capteurs solaires sur le cours Saint-Louis
		« L'abri des baigneuses » (Cézanne, 2019)	Améliorer la qualité des espaces publics aux abords du lycée Paul Cézanne
ESPACE COMMERCIAL		« O'Bonnes Rencontres D'Aix (OBRA) » (Cézanne, 2018)	Destruction des vieux bâtiments et aménagement d'un centre commercial multiculturel accessible à toutes et tous, pour que les gens de tous horizons se sentent comme chez eux.
ESPACES VERTS	Parc Rambot	« Modernisons le parc Rambot » (Cézanne, 2019)	Rendre le parc Rambot plus agréable et plus attirant
		« Ram-beau » (Cézanne, 2019)	Installer des tables pour éviter que les gens mangent à même le sol et mettre des poubelles proches des tables
TRANSPORT	Circulation	« Sécurisons le haut du Cours des Arts et Métiers pour les piétons » (Cézanne, 2019)	En quoi le détournement des flux de véhicules en haut du cours des Arts et Métiers assurerait-il plus de sécurités pour les piétons ?
		« Aménagement de bornes pour cartes de transports » (Cézanne, 2019)	Améliorer les mobilités à Aix en Provence
		« Trottin'aix » (Cézanne, 2019)	Projet de trottinettes électriques en libre-service

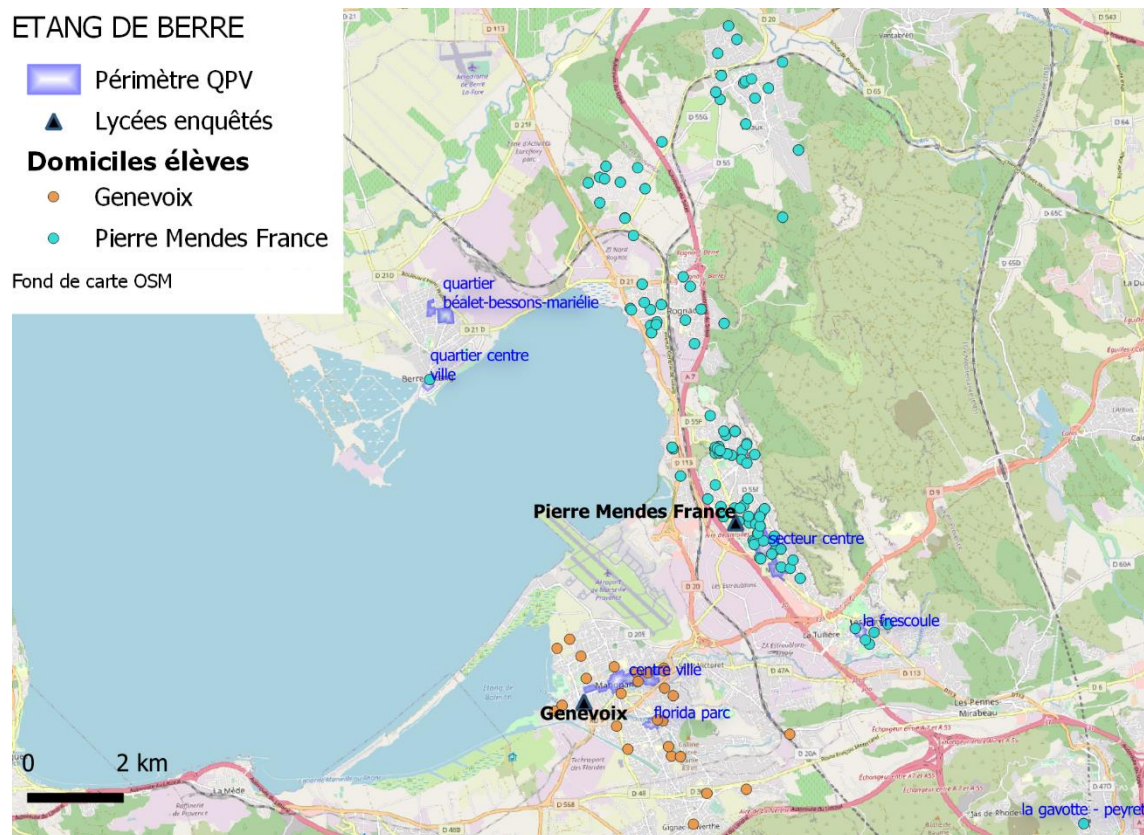
7.4 Aix en Provence : localisation des projets des jeunes

Carte 51 projets d'aménagement Aix, Aix-Nord



8. Etang de Berre

Carte 52. Étang de Berre, domicile des élèves enquêtés



8.1 Etang de Berre, cadrage

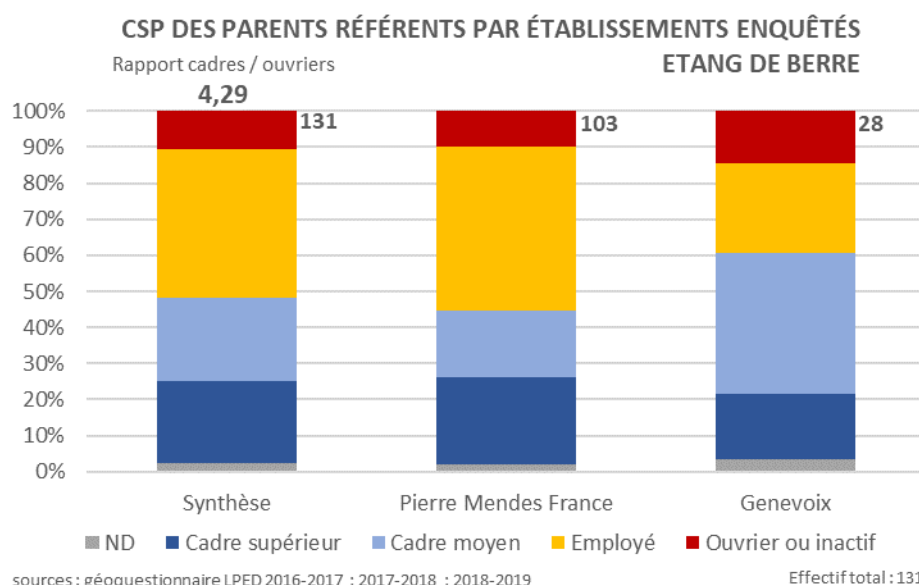
Situation et domiciles des lycéens

Si les élèves de Genevoix se trouvent pour la plupart au centre de la ville de Marignane ainsi que péri-urbain proche (le Rove, Gignac la Nerthe), ceux de Mendès France se répartissent de façon plus linéaire, le long de l'A7 bien qu'un noyau conséquent habite dans le centre urbain.

A Mendès France : les élèves sont domiciliés dans un espace ouvrant l'est de l'étang de Berre. Principalement à Vitrolles (urbain dense), mais aussi à Rognac et Velaux (respectivement nord et nord-est de Vitrolles)

Typologie sociale

Figure 49. CSP des parents plus qualifiés de 131 élèves enquêtés dans le secteur étang de Berre

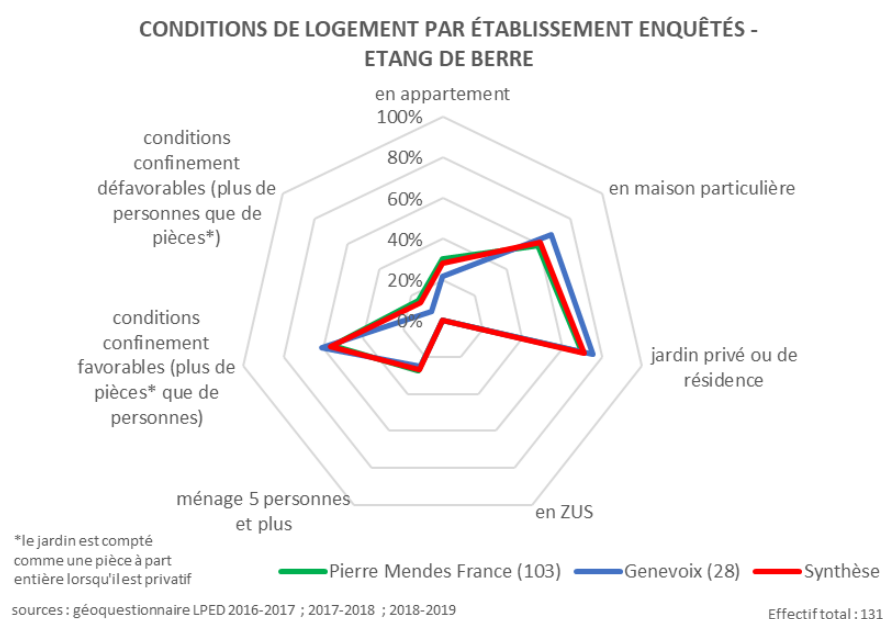


Le profil social des élèves des lycées Mendès France et Genevoix est assez équilibré. On trouve dans les deux cas peu de parents ouvriers et une proportion de parents cadres oscillant autour de 50%, ce qui explique un rapport cadres / ouvrier nettement à l'avantage des premiers. Ce caractère moyen se traduit aussi dans les niveaux de revenu des IRIS où vivent les élèves. A l'échelle d'AMP, Marignane et Vitrolles ont des niveaux de revenu moyen (entre 19 000 et 26 000 € par UC, chiffre 2015).

Conditions de logement

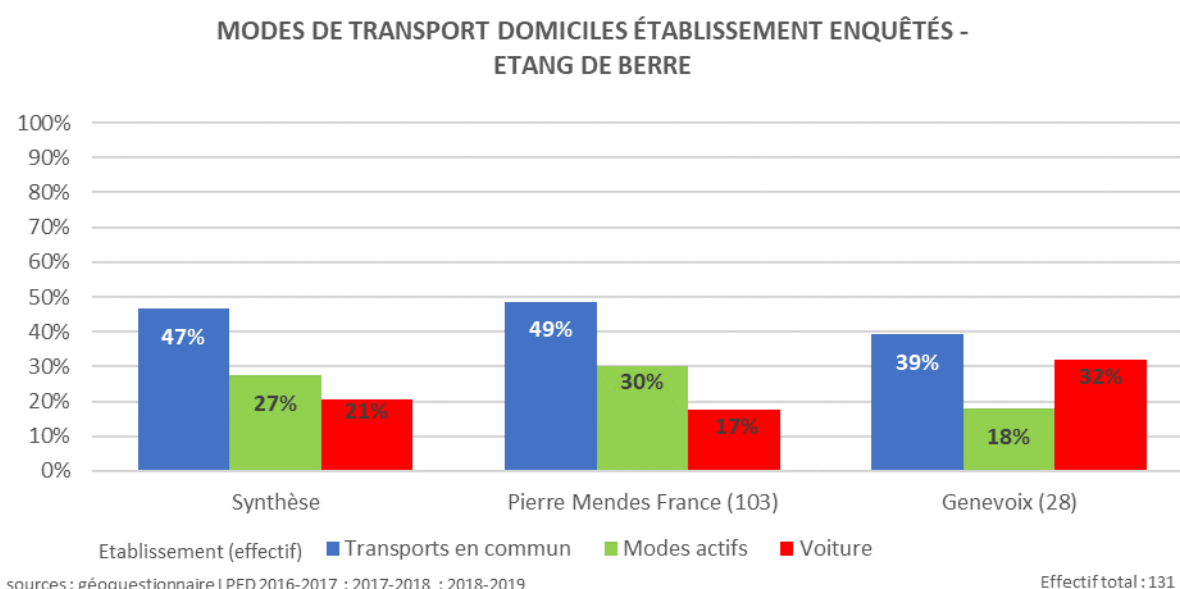
Les conditions de logement sont assez caractéristiques des zones périurbaines avec une sur-représentation des maisons individuelles avec jardin particulier et un espace résidentiel de plutôt bonne qualité (indice de conditions de confinement favorables à 56% contre 14% de défavorables). La nouvelle géographie des QPV a fait rentrer certains domiciles élèves dans la géographie des quartiers prioritaires (notamment au centre de Marignane et au sud de Vitrolles).

Figure 50. Conditions de logement de 131 élèves enquêtés dans le secteur étang de Berre



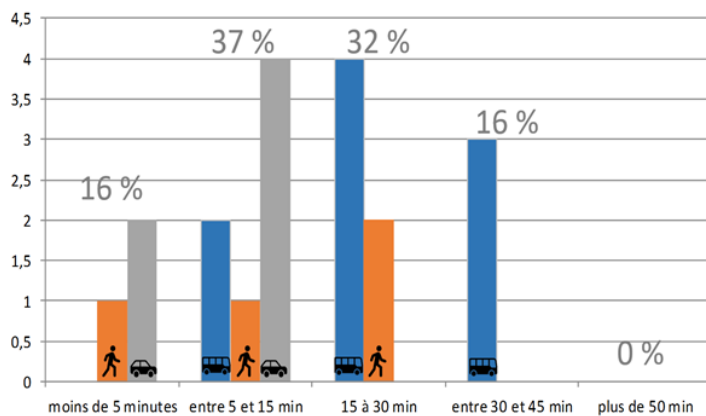
Mobilités domicile-lycée

Figure 51. Modes de transport de 131 élèves enquêtés dans le secteur étang de Berre



La sur-représentation des modes motorisés (transports en commun et voiture) est assez classique des zones périurbaines bien que les modes actifs soient préférés dans presque un tiers des cas pour les lycéens de Vitrolles.

Les élèves enquêtés au lycée Genevoix de Marignane vivent dans des zones péri-urbaines, ils se déplacent majoritairement en transports en commun, avec une durée moyenne de 16 min de trajet (troisième durée la plus courte sur l'ensemble du corpus).



Les commentaires laissés par les lycéens sur leurs trajets portent largement sur les problèmes de retard des bus et d'embouteillages : certains commentaires sont ainsi lapidaires vis-à-vis des transports en commun. *"Bus souvent en retard"* note une fille (parents cadres supérieurs) qui se déplace en transports en commun tous les jours, avec un trajet de 27 minutes. Une autre souligne de même *"bus toujours en retard"* (trajet de 20 minutes, parents ouvriers ou inactifs). Un autre élève souligne également *"Parfois le bus est plein"* (garçon, parents cadres moyens, transport en commun, 10 minutes de transport).

8.2 Etang de Berre : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Photo 20 et 21 Le plateau de Vitrolles et la place de la mairie, les lieux choisis par plusieurs groupes du lycée Pierre Mendès France



Lors des repérages spontanés, les jeunes insistent beaucoup sur les questions d'environnement (pollution industrielle, état de l'étang, des plages) et, au quotidien, sur leurs besoins d'équipements de qualité, notamment sportifs. Au cours des séances de debriefing et lors des visites de terrain, les lycéens de Mendès France ont aussi souvent évoqué la problématique des transports. Ils suggèrent d'abord de renforcer les liaisons entre les zones excentrées de Vitrolles et le centre, et de mieux connecter Vitrolles même et le reste de la métropole. Ce qui ressort globalement est le manque de lieux d'intérêt pour les jeunes : parcs, équipements de sport reviennent très régulièrement dans les propositions d'aménagement, tout comme le manque de dynamisme du centre administratif (proche du lycée) de Vitrolles (urbanisme de dalle). L'environnement est aussi souvent évoqué, Vitrolles a en effet la spécificité d'être contrainte à l'Est par l'espace naturel du plateau et à l'Ouest l'étang de Berre. Ce dernier fait généralement l'objet de remarques négatives (pollution, industrialisation du site...) alors que le plateau ressort assez souvent comme un espace attractif mais à protéger.

Lieux d'activités principaux des jeunes autour de l'Etang de Berre

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
GRAND VITROLLES/ CARREFOUR Faciliter la circulation et l'accès, augmenter l'offre commerciale	- « Trop de bouchons en heure de pointe » (garçon, CSP 4, Mendès France) - « Manque de commerces (restaurants, fast food) » (garçon, CSP 4, Mendès-France) - « Agrandir pour rajouter des magasins » (fille, CSP 2, Mendès-France).
STADES Ladoumègue, Barjaquets, Velaux, du Rove... Entretien, rénover et moderniser les équipements sportifs	- « En rajoutant un gazon synthétique » (stade de Velaux, garçon, CSP 2, Mendès France) - « Le rendre plus propre, le rendre au gout du jour et mettre des petites fontaines d'eau et des toilettes » (city stade, fille, CSP 2, Mendès France) - « Mettre de la fausse pelouse et refaire les paniers » (Barjaquets, garçon, CSP 2, Mendès France) - « Réaménagement de la buvette du stade » (Stade du Rove, fille, CSP 2, Genevoix) - « Ce lieu est en béton, il faudrait donc rajouter de la pelouse » (stade de quartier, garçon, CSP 3, Mendès France) - « En y mettant une fontaine plus proche, on est obligé de sortir du City et de traverser la route pour aller boire » (city stade de Ladoumègue, garçon, CSP 4, Mendès France) - « Pas trop le choix d'aller ici seul lieu d'activités du quartier. En le rénovant et rajoutant d'autre activités autour » (city stade des Barjaquets, garçon, CSP 2 Mendès France) - « Il est vieux, les lumières et le robinet ne fonctionnent plus » (city stade non spécifié, garçon, CSP 2, Mendès France) - « Je propose d'aménager le » mini stade car se trouvant à côté d'une école primaire il est très fréquenté par les enfants » (mini-stade non spécifié, garçon, CSP 3, Genevoix) - « Car il est à l'abandon et qu'un parc serait plus utile pour les habitants du sud du quartier » (stade des Barjaquets, garçon, CSP 2, Mendès France) - « Ce sont des vieux terrains ou de nombreux petits jouent et se font mal à cause du stabilisé » (stade des Pugettes, garçon, CSP 2, Mendès France)
GYMNASES Piot, Pierre de Coubertin, Auguste Delaune, Michel Caudron, Léo Lagrange, Blaise Gouiran... Entretien des locaux, améliorer les équipements	- « Mettre des vestiaires, et un lavabo au premier étage » (gymnase Piot, garçon, CSP 4, Pierre Mendès France) - « En remplaçant les gradins » (gymnase Michel Caudron, garçon, CSP 2, Pierre Mendès France) - « Manque d'entretien, bâtiment vieux » (gymnase Coubertin, garçon, CSP 4, Mendès France)

PARC DES HERMES	- « Manque de verdure ou d'eau pour se sentir bien. Le rendre propre et agréable » (garçon, CSP 4, Mendès-France) - « En améliorant l'esthétisme du lieu, notamment le bassin au milieu » (garçon, CSP 2, Mendès-France) - « Rénover la fontaine qui ne fonctionne plus depuis longtemps, faire un lac par exemple » (fille, CSP 3, Mendès France) ; « Rénover la fontaine inutile » (garçon, CSP 2, Mendès France) ; « Rénover le bassin/la fontaine inutile » (garçon, CSP 2, Mendès France) ; « En mettant de l'eau ou il devrait y en avoir » (garçon, CSP 4, Mendès-France) - « Il faudrait peut-être le nettoyer » (garçon, CSP 4, Mendès France)
AUTRES PARCS (Griffon, Figuerolles, Cigalière, Souléou, Jourdan...)	- « Plus d'équipements divers » (parc Jourdan, garçon, CSP 3, Mendès France) - « En y mettant plus de propreté, de verdure » (parc non spécifié, fille, CSP 2, Mendès France) - « Rajouter des fleurs, ou un bassin » (parc non spécifié, fille, CSP 3, Mendès France) - « Ce lui aurait besoin d'une rénovation pour donner de la couleur a cette ville. Des aires de jeux pour enfants ainsi que des coin tranquilles » (parc Lançon de Provence, fille, CSP 2, Mendès France)
PLAGES Côte Bleue, la Vesse, Carry-le-Rouet	- « La propreté de la plage et la qualité de l'eau » (fille, CSP 2, Genevoix) - « Nettoyer le lieu » (garçon, CSP 4, Genevoix) - « Le nettoyer » (garçon, CSP 2, Genevoix) - « Avoir des activités plus importantes l'hiver » (Sausset-les-Pins, fille, CSP 3, Genevoix)

Lieux répulsifs et à aménager pour les lycéens de l'Etang de Berre

Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
ZONE INDUSTRIELLE DE L'ETANG DE BERRE	- « Ce n'est pas beau, la plupart des usines ne sont plus en fonction il faudrait trouver une solution afin de réaménager cela » (fille, CSP 2, Mendès France) - « Ce lieu est répulsif car il est responsable d'une grosse partie de la pollution de l'étang » (garçon, CSP 3, Mendès France) - « Les usines rejettent des odeurs désagréables et gâchent le paysage » (fille, CSP3, Mendès France) - « Car il pollue la vue sur l'étang et l'étang lui-même » (garçon, CSP 2, Mendès France) - « Dégage une odeur de pétrole très forte dans les villages aux alentours » (garçon, CSP 4, Mendès France) - « Présence de produits et d'activités dangereuses. Pollution » (fille, CSP 4, Mendès France)
ETANG DE BOLMON	- « Étang pollué pendant trop de temps sans lieu qui attire dans les alentours » (fille, CSP 3, Genevoix) - « Ce n'est pas très propre et ça pue » (fille, CSP 3, Genevoix) - « On pourrait construire un circuit de course ou on pourrait y proposer un baptême de pilotage avec des voitures de courses » (garçon, CSP 3, Genevoix)
PLAGE DU JAÏ	- « Lieu sale, délabré » (garçon, CSP 4, Genevoix) - « Car cet endroit n'est pas entretenu, il est pollué et personne ne s'y baigne » (fille, CSP 3, Genevoix) - « C'est une plage pas bien fréquentée et pas du tout propre » (fille, CSP 2, Mendès France) - « Car il y a beaucoup de déchets et des usines à côté ce qui provoque la pollution » (fille, CSP 2, Genevoix) - « Ils devraient améliorer le Jai en changeant le sable, l'eau n'est pas très propre, et personne ne s'y baigne car l'eau est polluée à cause des usines qui se situent autour » (fille, CSP NR, Genevoix) - « Pas de magasins, mettre des douches à disposition » (fille, CSP 2, Genevoix) - « C'est une plage sans commerces aucun parking et sombre. Il n'y a aucun espace vert et je pense que cette plage peut être mise en valeur même si elle est éloignée » (garçon, CSP 3, Mendès France) - « La route est pas trop entretenue et manque d'espace vert » (fille, CSP 1, Genevoix) - « Pas de magasins, mettre des douches à disposition » (fille, CSP 2 Genevoix)

8.3 Etang de Berre : propositions d'aménagements des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
ESPACES VERTS	Parcs	“Parc des Hermès” (Pierre Mendès France, 2017)	Le projet propose d'aménager plusieurs équipements pour le redynamiser (toilettes, points d'eau, lampadaires, tables de pique-nique, espace détente, arbres). Il prévoit également d'affecter l'espace du grand bassin central à l'abandon pour réaliser des jeux d'eau alimentés par l'eau de pluie stockée tout au long de l'année”
		« Parc Saint Exupéry » (Pierre Mendès-France, 2019)	Renforcer l'attractivité et la durabilité du parc le plus central de la ville.
		“Parc des Amandiers” (Pierre Mendès France, 2017)	Le projet propose de nombreux aménagements : cascade et lac artificiel, arbres pour l'ombre, bancs, poubelles, fontaines, lampadaires, toilettes, snack et aire de pique-nique, signalétique. Le projet intègre également la volonté de « transformer les chemins de terre en promenades » et de relier un second « parc par l'est afin de créer un grand circuit pour les coureurs et les promeneurs.
ESPACES PUBLICS		« Place du centre-ville » (Pierre Mendès-France, 2019)	Redynamisation de la place du centre-ville pour en faire un lieu de vie à part entière.
EQUIPEMENT SPORTIF	Skate-park	« Réaménagement Skate Park de Vitrolles » (Mendès France, 2017)	Le Skate Park est dangereux, à cause des modules qui sont abîmés et de son exposition au soleil en été. Une grande partie de l'espace n'est qu'un terrain vague, inutilisé et à l'abandon. Pas d'équipement de base à proximité (fontaine à eau, bancs, tables et toilettes). Il semble dans un angle mort, écarté d'un grand

			complexe sportif. Il est également juxtaposé à une mosquée en cours de construction. Les élèves souhaitent essentiellement rénover et équiper le skate-park, unique installation pour une commune de 35 000 hab. Actuellement, la plupart doivent aller à Marignane (commune voisine) pour pratiquer des sports de glisse.
	Complexe sportif	« Complexe sportif » (Mendès-France, 2018)	Pôle sportif sur plusieurs niveaux dans la partie Sud de la ville de Vitrolles
	Piscine	« Piscine » (Mendès-France, 2019)	Réhabilitation de la piscine pour un faire un bâtiment autonome énergétiquement et attractif.
REHABILITATION SITE INDUSTRIEL	Etang de Berre	« Réhabilitation du site pétrochimique de l'étang de Berre » (Mendès France, 2017)	« Le site proche de l'étang de Berre est une ancienne usine pétrochimique, souvent appelée « Shell ». Il est intégré dans un site SEVESO de niveau 3. (...) Les élèves proposent de créer un parc à thème destiné à une large tranche d'âge, en trois parties qui sont : un parc zen, avec activité de bien-être et de détente ; un parc aquatique, couvert pour l'hiver et ouvert pour l'été ; un parc d'attraction avec manèges et activités pour tous. La partie zen ne sera pas payante mais les activités en intérieur le seront. Les habitants de Berre auront des tarifs spéciaux. Par la suite une gare sera rénovée pour les personnes venant de loin, des arrêts de bus seront à proximité pour faciliter les usagers des transports communs. Les trois parties seront aussi aux normes des handicapés » (projet "Réhabilitation du site pétrochimique de l'étang de Berre", Pierre Mendès France, 2017, source Urbanicités,
		« La Réhabilitation de l'étang de Berre » (Mendès-France, 2018)	Projet en lien avec les Olympiades de Chimie (dépollution de l'étang), qui vise à redonner l'accès et rendre attractives les berges de l'étang de Berre.

	Barjaquets	« Aménagement des cuves des Barjaquets » (Mendès France, 2017)	Espace proche de la ville, avec un relief plat et une grande superficie, occupée par des cuves immenses de stockage de carburant. Ce projet se propose de remplacer les cuves et l'espace par un grand parc familial où tout le monde pourrait y trouver son compte. Le parc se divisera en deux parties distinctes, d'un côté l'espace promenade, pique-nique et de l'autre une plaine des sports où se côtoient terrains de foot, de basket et même des cours de tennis.
TRANSPORT	Circulation métropole	« Projet d'aménagement du réseau de transport de la métropole Aix-Marseille » (Mendès-France, 2018)	Création d'un triangle de transports rapides entre Aix, Vitrolles, Marseille permettant de relier efficacement les 3 pôles de l'agglomération (zones d'emploi et lieux de vie)
	Bus	« Rénovation de la ligne 12 » (Mendès-France, 2018)	La ligne 12 sert à la fois de ligne de ramassage scolaire et de transport en commun classique et conduit les habitants de Velaux vers les centres d'emplois de Vitrolles. Le trajet comporte de trop nombreux arrêts, le bus est bondé et le temps de trajet multiplié par 2 ou 3 par rapport à un trajet en voiture (45 minutes contre 10-15 minutes en voiture)
ESPACE NATUREL	Plateau de Vitrolles	« Réhabilitation du plateau de Vitrolles » (Mendès France, 2018)	Le plateau de Vitrolles, incendié au cours de l'été 2016, ne joue plus le rôle d'espace naturel directement accessible depuis le Vitrolles. Le projet formulé par le groupe est de redonner un accès au Plateau à tous les habitants de Vitrolles, en sensibilisant la population à la protection de l'environnement.

8.4 Etang de Berre : localisation des projets

Carte 53 Projets d'aménagement des lycées de l'étang de Berre



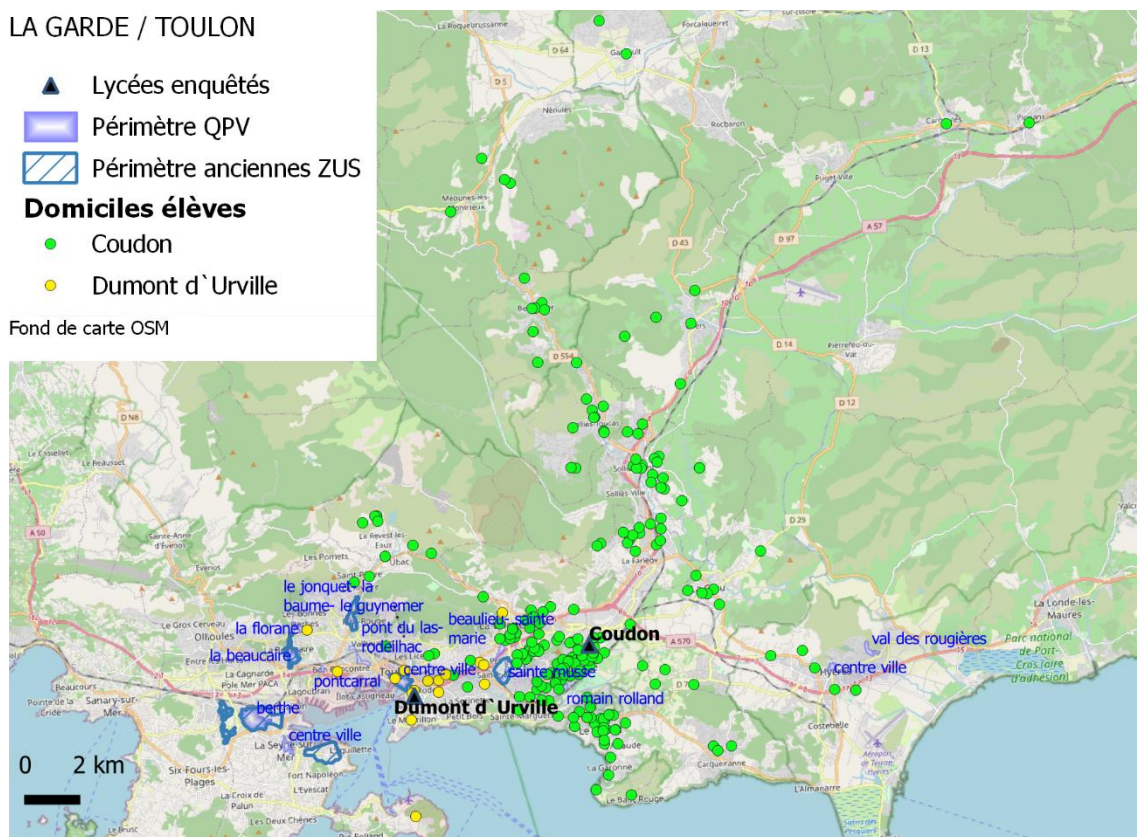
9. La Garde / Toulon (lycée Le Coudon)

Carte 54. La Garde / Toulon, domiciles des élèves enquêtés

LA GARDE / TOULON

-  Lycées enquêtés
-  Périmètre QPV
-  Périmètre anciennes ZUS
- Domiciles élèves**
-  Coudon
-  Dumont d'Urville

Fond de carte OSM



9.1 La Garde, Toulon, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

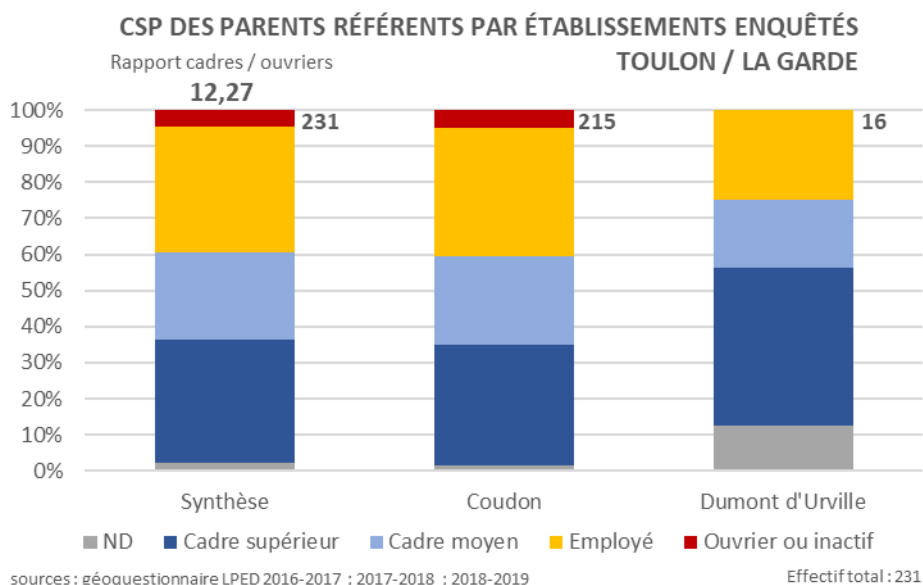
La métropole toulonnaise est représentée dans l'étude par deux lycées, l'un au centre historique de Toulon, l'autre en périphérie. Les effectifs sont très déséquilibrés (215 pour le Coudon 16 pour Dumont d'Urville). Le lycée de La Garde (Coudon) a été enquêté durant 3 années à raison de plusieurs classes: les domiciles sont très dispersés : centre de La Garde, au sud, entre La Garde et la mer (Le Pradet) et au nord (la Valette du Var). De nombreux élèves domiciliés vers le nord dans la vallée du Gapeau et le long de l'A57 : la Farlède, Solliès-Pont, Solliès Toucas, Belgentier...

Le lycée Dumont D'Urville n'a pu être associé au projet qu'en 2018-2019 avec une classe à petits effectifs: les domiciles sont concentrés sur la commune de Toulon, et plutôt Toulon Est (Saint-Jean du Var, Mourillon, Sainte-Musse...)

Typologie sociale

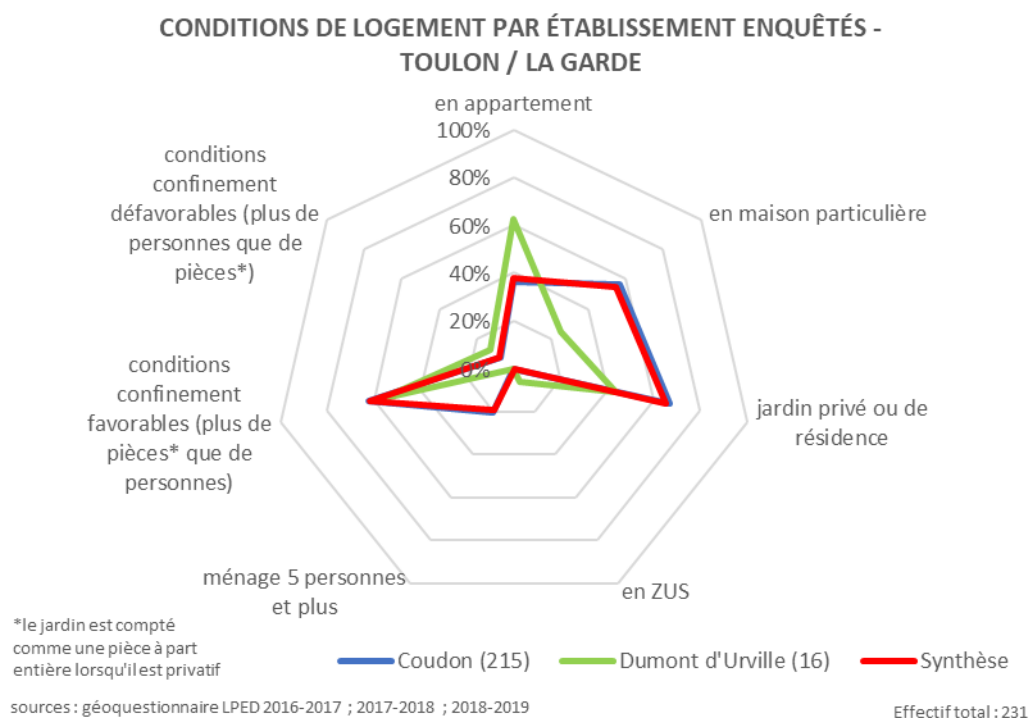
Le profil social des élèves du Lycée du Coudon (La Garde) et de Dumont d'Urville(Toulon) est relativement homogène. Ce sont en majorité des enfants de classes moyennes, majoritairement cadres, vivant en zone périurbaine (pour le Coudon) ou dans des secteurs relativement prisés de Toulon (Dumont d'Urville). La proportion d'enfants d'ouvriers ou inactifs est extrêmement faible au point que le rapport cadres / ouvriers est le plus disproportionné de tous nos territoires (plus de 12 cadres pour 1 ouvrier).

Figure 52. CSP des parents plus qualifiés de 231 élèves enquêtés à Toulon / La Garde



Conditions de logement

Figure 53. Conditions de logement de 231 élèves enquêtés à Toulon / La Garde



Si les élèves de Dumont d'Urville habitent principalement dans l'Est de la commune de Toulon (quartiers de Saint-Jean du Var, Sainte-Musse, le Mourillon...), ceux du Coudon se répartissent de façon plus hétérogène. On trouve un premier noyau relativement important dans les communes en périphérie directe de Toulon et aux abords du lycée (la Garde, le

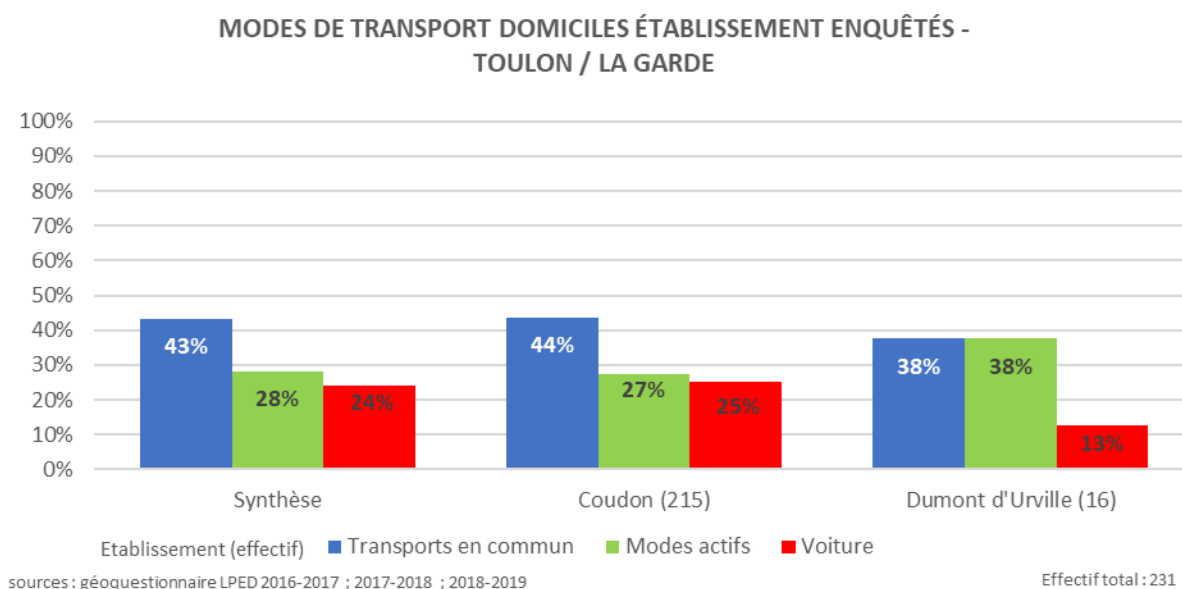
Pradet, la Valette), on en observe un second beaucoup plus distendu, suivant le tracé de l'A57 dans les communes de la périphérie lointaine (la Farlède, Solliès-Ville...).

Tant les élèves du Coudon que ceux de Dumont d'Urville ont des conditions de logement plutôt favorables, aucun ne vit d'ailleurs en zone de géographie prioritaire de la politique de la ville (ce qui ne les empêche pas de désigner ces espaces comme « répulsifs »).

On peut toutefois noter quelques différences liées au contexte urbain. La forme en « étoile » visible sur le graphique ci-dessus pour les élèves de Dumont d'Urville est caractéristique des contextes urbains denses et favorisés (cas relativement proche des élèves de Marseillevy, littoral sud de Marseille), avec un habitat majoritairement sous forme d'appartement, généralement grand (majorité d'élèves avec un indice de conditions de confinement positif), disposant souvent (44% des élèves) d'un jardin. La forme en « plume de stylo » des élèves du Coudon (La Garde) est caractéristique des contextes périurbains aisés avec une majorité de maison particulières, disposant très fréquemment d'un jardin.

Mobilités

Figure 54. Modes de transport de 231 élèves enquêtés à Toulon / La Garde



Les domiciles des élèves enquêtés du lycée de La Garde sont très dispersés : si certains sont localisés dans le centre, à proximité du lycée, une grande partie des domiciles sont situés dans une zone formant un triangle autour de La Garde, reliant Toulon à l'ouest, Hyères à l'est et la Farlède, Solliès-Pont et Solliès-Toucas, Belgentier au nord. Dans ce contexte, 39% des élèves se rendent au lycée en transports en commun, 30,1% à pied et 25,4% voiture.

Les élèves se rendant au lycée à pied mettent en moyenne 7 minutes, ceux se déplaçant en transports en commun mettent en moyenne 24 minutes, et ceux en voiture 13 minutes. Les différences de temps sont marquées, alors que les distances parcourues sont relativement similaires : 3,16 km à pied, 5,77 km en transport en commun, 5,20 km en voiture. Si ces moyennes lissent nécessairement les différences, elles permettent de mettre en lumière l'impact que le moyen de transport peut avoir sur la journée des lycéens : à distance équivalente, les transports en commun peuvent prendre le double de temps qu'un déplacement en voiture individuelle notamment.

Dans leurs commentaires, les élèves insistent surtout sur des problèmes liés au temps passé dans les transports, notamment à cause des embouteillages mais aussi à la temporalité du transport (retards de passage, fréquence de passage insuffisante, mauvaise synchronisation des bus...)

- *“Beaucoup de circulation le soir ce qui fait que la durée du trajet varie entre 10 min et 30 min. Un passage piéton mal placé et passage au vert pour piéton trop court”* (fille, parents cadres moyens, Le Coudon)
- *“Le temps de trajet varie selon l'heure où je termine (de 20 minutes à 1h en comptant le temps d'attendre le bus)”* (fille, parents ouvriers ou inactifs, Le Coudon)
- *“Bouchons sur l'autoroute pour aller au lycée et pour rentrer du lycée”* (fille, parents cadres moyens, Le Coudon)
- *“Sur le trajet retour (lycée-domicile), le bus “129” est trop petit et on doit souvent attendre le deuxième + le trafic est dense”* (garçon, parents cadres moyens, Le Coudon)
- *“Mettre plus de place dans les bus (ligne 129)”* (garçon, parents cadres moyens, Le Coudon)
- *“Ligne saturée aux heures de pointe”* (garçon, parents commerçants ou artisans, Le Coudon)
- *“Circulation fluide le matin, circulation très embouteillée le soir”* (fille, parents cadres supérieurs, Le Coudon)
- *“Embouteillages permanents le soir à 17h30”* (fille, parents commerçants ou artisans)
- *“Devant le lycée, après les cours, à partir de 17h il y a souvent des embouteillages”* (fille, parents cadre supérieurs, Le Coudon).
- *« Car on peut se retrouver entre amis pour faire du shopping, manger, aller au cinéma. C'est facile d'accès car il y a deux parkings et des arrêts de bus »* (à propos du centre commercial Avenue 83, fille, parents commerçants ou artisans, Le Coudon).

Les élèves de Dumont d'Urville réalisent le trajet domicile / lycée de façon différente. Si les élèves du Coudon se trouvent en moyenne à plus de 5 km du lycée, ceux de Dumont d'Urville se trouvent entre 1 et 2 km, ce qui facilite l'usage des modes actifs, autant utilisés que les transports en commun, une équivalence suffisamment rare pour être soulignée.

9.2 La Garde, Toulon : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Photo 22, 23, 24, 25, 26, 27 Le centre-ville de Toulon (photos haut et milieu) et les lieux ouverts (skatepark, terrain libre) (photos bas) choisis par 3 groupes de lycéens du Coudon (La Garde)



L'analyse des points répulsifs, attractifs, d'activité, autant que les discours formulés en classe lors des séances de debriefing montrent quelques points de convergence mais surtout de réelles différences entre les élèves de Dumont d'Urville (Toulon centre) et ceux du Coudon (périphérie Est) dans la façon de concevoir et de pratiquer l'espace.

Les aires de domiciles de la majorité des élèves du Lycée du Coudon, à Valette et la Garde sont deux communes de la périphérie toulonnaise, massivement urbanisées dans l'après-guerre, notamment dans les années 1960-70. En-dehors de la partie centrale, offrant l'apparence d'un village provençal traditionnel, avec une touche médiévale particulière pour la Garde, l'espace urbain est composé d'une juxtaposition de zones résidentielles et commerciales plus ou moins homogènes, étalement urbain produit par l'urbanisme de secteur de l'après-guerre. Si des espaces verts de qualité ont récemment été aménagés (vaste zone humide du plan à la Garde, anciennement investie par les ferrailleurs et devenue un parc public), les espaces de rencontre potentiellement fréquentables par les jeunes demeurent rares et interstitiels. Les centres-villes traditionnels, ne jouent pas ce rôle. Cette situation tranche avec l'émergence et le succès rencontré par les nouvelles centralités commerciales et de loisir type l'*Avenue 83*.

Les élèves du Coudon ne pratiquent que très peu l'espace de la ville-centre, d'une part car leur domicile s'en trouve généralement éloigné mais aussi et surtout, car ils en ont des représentations négatives. La ville de Toulon est généralement perçue tout entière comme un espace répulsif (évoquant sur l'esthétique, la propreté, la sécurité...). Les élèves expriment aussi fréquemment « l'inutilité » fonctionnelle que constitue la fréquentation du centre. Leurs pratiques de shopping, de sport... sont plus souvent réalisées à proximité de leur domicile et surtout dans la zone commerciale proche. L'*Avenue 83*, nouveau mall center ouvert dans la commune de la Garde (avec cinéma, salle de sport, boutiques, espaces de détente...) est un lieu particulièrement mis en avant. La confusion entre lieu de vie, de rencontre et lieu de consommation s'accroît très clairement, ce que les jeunes enquêtés relayent de façon évidente. C'est d'ailleurs un point commun avec les élèves de Dumont d'Urville qui plébiscitent aussi ce lieu. La comparaison entre le cas marseillais (les Terrasses du port, en bordure du centre ville) et celui de Toulon (l'*Avenue 83*, en périphérie) montre le poids pris par les nouveaux lieux de consommation typés « mall centers » dans la perception de l'urbanité par les jeunes. Pour les élèves du Coudon, il est clair que ce lieu, par ailleurs très proche du lycée, constitue une centralité bien plus évidente que le centre-ville de Toulon, disposant pourtant de nombreux espaces de détente et de consommation.

La perspective est relativement différente pour les élèves de Dumont d'Urville, s'ils valorisent des lieux comme l'*Avenue 83*, ils pratiquent aussi très fortement le centre-ville, à la différence des élèves du Coudon. La plupart des projets d'aménagement concernent d'ailleurs des espaces publics de la ville-centre dont les élèves ont généralement bien saisi les enjeux de réaménagement. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les élèves du Coudon formulent plus souvent des projets d'aménagement liés au transport. En-dehors des « nouveaux lieux » tels que l'*Avenue 83*, l'espace urbain est perçu comme peu lisible, l'enjeu est donc la mobilité dans un espace que l'on ne fait généralement que traverser.

Un dernier point à souligner et qui constitue une convergence entre les élèves du Coudon et ceux de Toulon est la valeur attachée au littoral. C'est d'ailleurs une constante dans les zones littorales, la plage, la mer, sont des espaces généralement très appréciés bien que certains lieux fassent l'objet de perceptions contradictoires et ambivalentes (plages du Mourillon, tour à tour considérées comme un espace positif ou répulsif).

Lieux d'activités extra scolaires

Principaux lieux d'activités	Avis individuels et améliorations proposées par les élèves
CENTRE COMMERCIAL AVENUE 83	- « En y rajoutant plusieurs autres parkings » (garçon, CSP 2, Le Coudon) - « Faire ouvrir des boutiques autres que vestimentaires » (garçon, CSP 2, Le Coudon) - « En adaptant les parkings, ou peut-être en en construisant un autre » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « On pourrait faire des routes plus grandes et plus pratique d'accès » (garçon, CSP 3, Le Coudon) - « Beaucoup trop de monde et beaucoup de bouchons, la route est mal faite il y a trop de circulation » (fille, CSP 3, Le Coudon)
CENTRE COMMERCIAL GRAND VAR	- « Réinvestir dans de meilleures chaines de magasins » (garçon, CSP 2, Le Coudon) - « Mettre un arrêt de bus qui dépose devant ou plus près » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « En le nettoyant plus » (fille, CSP 3, Le Coudon)
GYMNASE/ COMPLEXE SPORTIF Guy Moquet 1 et 2	- « On pourrait l'améliorer en faisant quelques rénovations notamment pour la piste d'athlétisme » (Guy Moquet, fille, CSP 4, Le Coudon) - « En rénovant le terrain et l'isolation et en refaisant les sanitaires » (Guy Moquet, fille, CSP 4, Le Coudon) - « Pour Guy Moquet 1, des vrais gradins seraient bien » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « Ce lieu serait sûrement un peu plus attractif si les grandes surfaces à côté étaient mieux, voir n'y étaient pas » (Guy Moquet, garçon, CSP 1, Le Coudon)
GYMNASE/ COMPLEXE SPORTIF Léo Lagrange, la Planquette, la Farlède...	- « Changer le parquet et rénover le toit qui fuit » (la Planquette, garçon, CSP 4, Le Coudon) - « Pouvoir régler le chauffage » (gymnase non spécifié, fille, CSP 3, Le Coudon) - « En le nettoyant un peu » (gymnase non spécifié, fille, CSP 3, Le Coudon)
PLAGES De Magaud, de la Garonne, des Sablettes, de l'Almanare, de la Madrague...	- « On pourrait améliorer ce lieu par une meilleure hygiène des lieux » (plage du Mourillon, CSP 3, Le Coudon) - « Accorder + de vigilance a la propreté de la plage » (plage de la Garonne, fille, CSP 3, Le Coudon) - « Il manque des poubelles et stationnement. Rajouter des places de parking » (plage de l'Almanare, fille CSP 4, Le Coudon) - « Mieux desservi par les bus » (plage du Pradon, fille, CSP 3, Le Coudon)

STADES Pierre Antoni, Fernandez, Estublier, Guy Moquet, Jean Murat...	- « Il faudrait mettre une ligne de bus qui passe devant » (stade Vallis Laeta, garçon, CSP 4, Le Coudon) - « Une vraie piste d'athlétisme » (stade Jean Murat, fille, CSP 4, Le Coudon) - « Nettoyer les abords du stade, Moderniser les tribunes » (stade Antonini, garçon, CSP 4, Le Coudon) - « Vestiaires à moderniser, tribunes à refaire, Pelouse synthétique à changer » (stade Antoni, garçon, CSP 1, Le Coudon) - « Refaire les vestiaires, les tribunes et créer un lieu commun » (stade Antoni, garçon, CSP 2, Le Coudon)
--	---

Lieux répulsifs et à aménager

Principaux lieux répulsifs	Commentaires et améliorations proposées par les élèves <i>(NB. Les élèves du lycée Coudon ne résident pas en QPV ni au centre ancien de Toulon et ne connaissent souvent pas directement ces lieux : cf. vol1. Les représentations et stigmates territoriaux)</i>
QPV ROMAIN ROLLAND	- « Un quartier pauvre » (fille, CSP NR, Le Coudon) - « Lieu pas très engageant » (fille, CSP 2, Le Coudon)
QUARTIER ST JEAN DU VAR	- « Mal aménagé, quartier peu accueillant, et défraîchi » (fille, CSP 2, Le Coudon)
CITE BERTHE	- « Il faut rénover ce lieu il faut que ce soit moins concentré, que les bâtiments soient moins grands » (fille, CSP 3, Le Coudon)
CITE DES ŒILLETS, LA BEUCAIRE	- « Pas attractif et barre d'immeubles » (Cité la Beaucaire, Toulon, garçon, CSP 4, Le Coudon)
CENTRE COMMERCIAL AVENUE 83 <i>(NB. très fréquenté par les jeunes)</i>	- « Ben : vêtements, restaurants et c'est tout donc c'est NUL » (garçon, CSP 3, Le Coudon) - « Crée des bouchons, détériore le paysage et est bruyant » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « L'Avenue 83 est un lieu inutile, trop peuplé et très laid, son seul intérêt est le cinéma » (garçon, CSP 1, Le Coudon). - « Trop de monde et sur environ 50 magasins que 5 sont intéressants » (garçon, CSP 3, Le Coudon) - « Mal aménagé, bassin d'eau en plein milieu le passage, trop de personnes » (garçon, CSP 1, Le Coudon) - « Une passerelle qui permettrait de passer la route entre les deux côté de l'avenue sans gêner la circulation » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « De nombreux embouteillages, élargissement des voies pour une meilleure circulation » (garçon, CSP 3, Le Coudon)
PLAGE DU MOURILLON	- « Répulsif l'été car il y a trop de monde, et sale » (garçon, CSP 1, Le Coudon) - « La propreté de l'eau laisse à désirer. Mauvaises fréquentations Pourtant les aménagements pour les enfants sont très bien sécurisés il serait bien de mettre des livres en libre-service » (fille, CSP 2, Le Coudon). - « Les plages ne sont pas propres » (fille, CSP 2, Le Coudon)

	- « Ces plages sont artificielles et l'été elles sont couvertes de touristes et elles sont moches » (garçon, CSP4 Le Coudon) - « Car c'est trop sale et il y a beaucoup trop de monde » garçon, CSP 2, Le Coudon) - « Répulsif l'été car il y a trop de monde, et sale » (garçon, CSP 1, Le Coudon). - « Les activités sont bien le cadre est beau mais l'eau de la mer est polluée, il y a pleins de maladies » (fille, CSP 4, Le Coudon)
TOULON <i>NB les élèves du Coudon largement majoritaires dans l'étude résident en milieu périurbain et ne fréquentent le centre ancien qu'occasionnellement</i>	- « Ça pue c'est moche et trop bruyant » (garçon, CSP 3, Le Coudon) - « C'est dangereux et pas très propre » (fille, CSP 4, Le Coudon) - « Ville trop peuplée où les gens sont tout le temps pressés et mécontents » (garçon, CSP 2, Le Coudon) - « Lieu sale. Mal fréquenté. Les gens se marchent les uns sur les autres. Moche. Il y a beaucoup trop de monde » (garçon, CSP 1, Le Coudon) - « Il faudrait restaurer les bâtiments » (garçon, CSP 3, Le Coudon)

9.3 : La Garde, Toulon : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la [carte des projets 2015-2020](#))

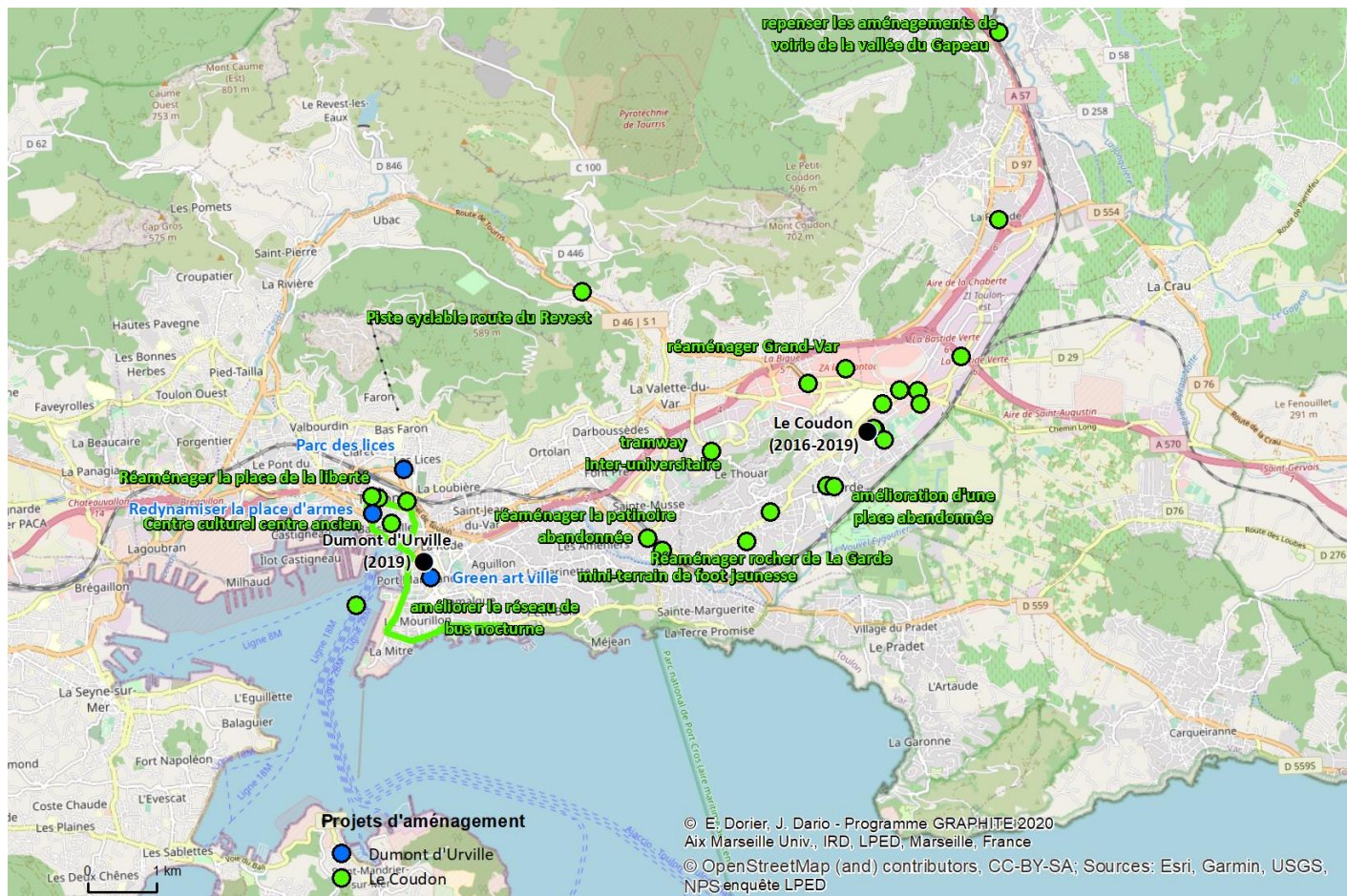
Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
CENTRE VILLE		« Réhabilitation centre-ville de Toulon » (2019, Le Coudon)	
TRANSPORTS	Bus	« Amélioration du réseau de bus nocturne » (2017)	Un réseau de bus nocturne permettrait de limiter les accidents de la route dus à la conduite en état d'ébriété et permettrait de faciliter la mobilité des citoyens au sein de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Projet : Ajouter une ligne nocturne telle qu'elle existe en journée sur la Ligne 29, prolonger les horaires de bus de nuit de 00h30 à 5h du matin pour qu'il y ait au moins un bus par heure sur chaque voie les vendredi et samedi soir. Les bus seraient hybrides en matière de motorisation.
	Vélo	« Aménagement d'une bande cyclable »	Le projet a pour objectif de rendre plus sûre pour les cyclistes la route départementale 46. La départementale 46 est la seule « rocade » (hors tunnel) qui permet de contourner Toulon pour passer d'Est en Ouest et inversement. Très fréquentée par les cyclistes, une partie de la route est déjà aménagée mais il faudrait continuer ces aménagements pour sécuriser la route et encourager

			les citoyens à moins utiliser la voiture. L'objectif final est de relier cet espace aux 53 km de voirie dédiée aux cyclistes sur l'aire toulonnaise. C'est un aménagement stratégique pour organiser au mieux les mobilités dans ce secteur.
	Bateau	« Création d'une navette maritime reliant Toulon à Hyères » (2017)	Afin d'éviter la saturation des voies de transports terrestres, il serait intéressant de mettre en place une navette maritime reliant Toulon à Hyères. La navette partira des quais de Toulon pour passer à l'anse San Peyre puis aux ports des Oursinières ou aux Bau Rouges (près de la Colle noire) et finira au niveau de l'ancien port grec d'Olbia, au début du tombolo de la presqu'île de Giens.
	Réseau	« Amélioration du réseau de transports en commun dans le Var »(2017)	Améliorer le réseau de transports en commun varois car de nombreuses petites communes sont peu ou non desservies. Ainsi, le village de Solliès-Ville ne dispose que d'un seul arrêt de bus, situé à la périphérie de la commune, très excentré. C'est trop peu pour une population de 2247 habitants dont 75% d'actifs. Le projet serait donc de créer un arrêt de bus supplémentaire plus proche du village.
	Tramway	« Tramway « Inter-université » » (2017)	
REHABILITATION ESPACES DELAISSES	Friche	« Aménagement d'une friche médicale » (2017)	Clinique médicale désaffectée à La Valette du Var. Démolir la clinique Coudon, désaffectée depuis 2011 et laissée à l'abandon pour créer un parc public. Le quartier de Coupiane comptant près de 2000 enfants, la création d'une aire de jeu pour les enfants dans ce nouveau parc correspondrait aux besoins des habitants. De plus, le site est accessible en transports en communs ou à pieds, ce qui permettrait de diminuer l'usage de la voiture pour s'y rendre

		Réaménager une friche commerciale (2 projets) (2017)	Projet d'aménagement qui concerne deux commerces abandonnés, situés à proximité de l'avenue 83 à la Valette du Var, au cœur du quartier Château Redon entre plusieurs giratoires. Deux groupes ont travaillé sur des projets de réaménagement pour ce même lieu. Un des groupes souhaite en faire un espace récréatif destiné aux enfants ou et l'autre un espace récréatif public, de type jeux d'arcade et jeux en réseau, destiné aux adolescents.
		« Remplacement de l'ancienne gare de Solliès » (2018)	Destruction de l'ancienne gare et construction d'une salle de jeux et de partage
		« Un lieu pour les jeunes » (2018)	Transformation d'un bâtiment désaffecté en une base de loisirs pour les jeunes
AMENAGEMENTS SPORTIFS	Piscine	« Projet d'aménagement et d'amélioration de la piscine de La Garde »(2017)	La piscine municipale de La Garde est située dans un quartier résidentiel, proche du centre Henri Wallon. Elle est bien desservie par les transports en commun et facilement accessible à pieds comme en voiture. Le projet d'aménagement consisterait en un agrandissement de la zone d'exploitation afin de créer deux bassins de taille moyenne, dont un couvert.
	Stade	« Mini terrain de foot pour la jeunesse » (2017)	Création d'un mini terrain de football sur un terrain vague de 3200m ² , situé rue Marc Chagall à la Garde (83130). En l'absence de stade sportif public sur la commune de La Garde, le projet consiste à créer un terrain de football sur un terrain vague afin de permettre aux jeunes des différents quartiers de la ville de se retrouver dans un espace public, gratuit et de proximité.
	Patinoire	« Patinoire la Garde » (2018)	Amélioration du site ; création d'un environnement autour du site sportif.

9.4 Localisation des projets d'aménagement des élèves de la région toulonnaise

Carte 55 Projets d'aménagement des élèves de la région toulonnaise



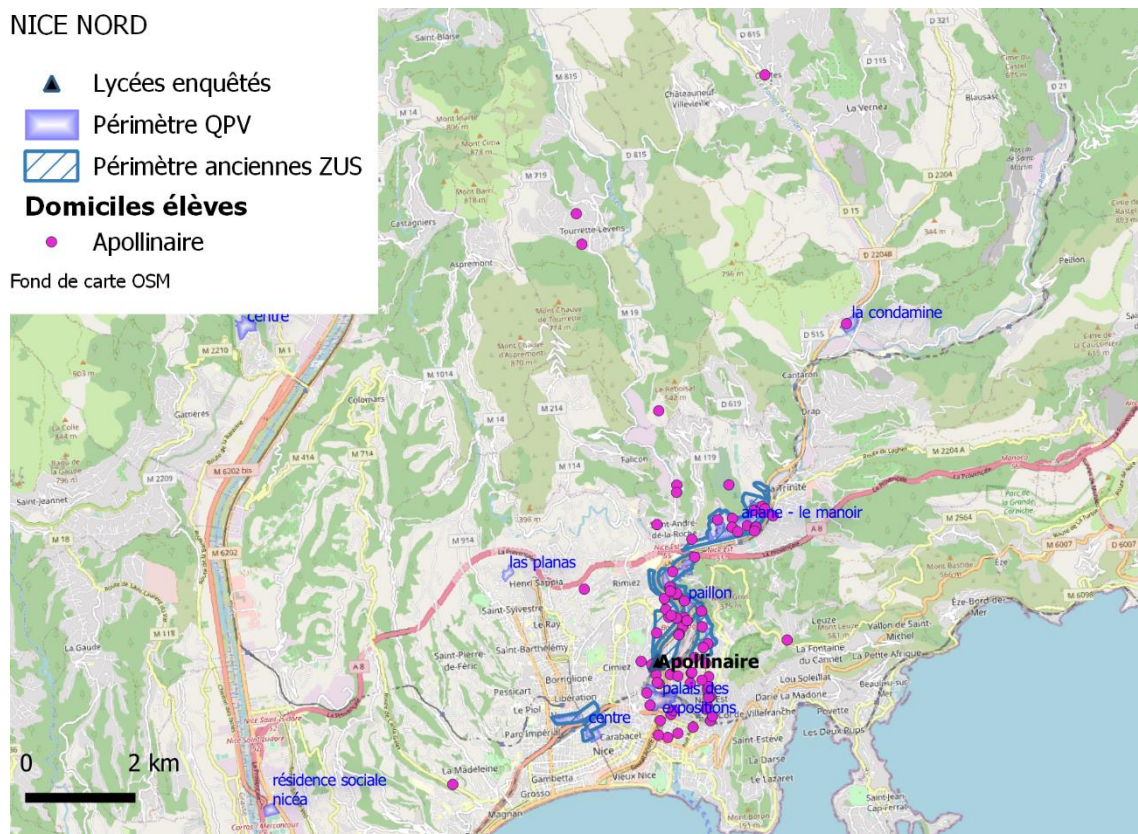
On observe deux profils assez différents à travers le choix des emplacements de projet. Si les élèves de Dumont d'Urville (Toulon) suggèrent des aménagements exclusivement sur le centre de Toulon, ceux du Coudon délaissent très nettement le centre-ancien, qu'ils ne pratiquent d'ailleurs que très peu. Leurs projets sont principalement axés sur la vallée du Gapeau et la zone périphérique de la Garde / la Valette.

10. Nice Nord

10.1 Nice nord, cadrage

Situation et domiciles des lycéens

Carte 56. Nice Nord, domiciles des élèves

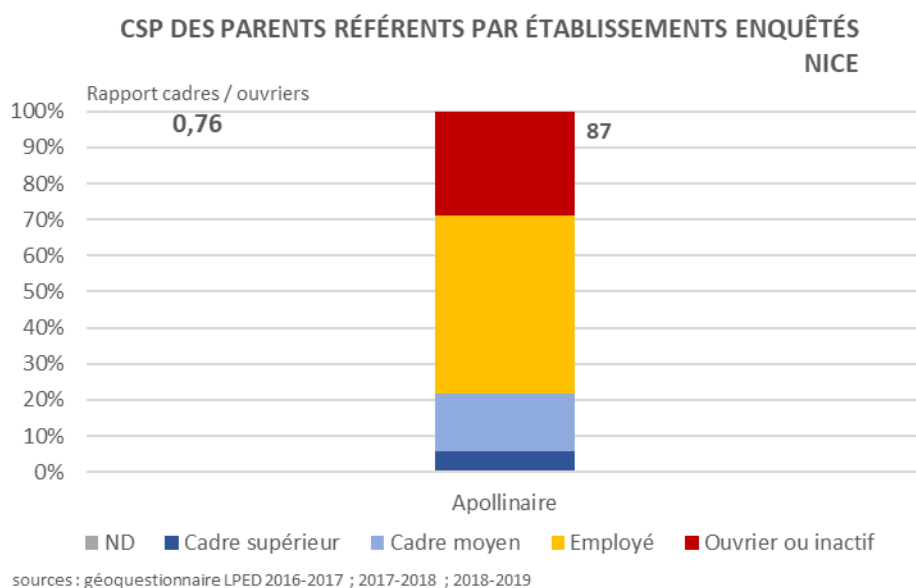


Les domiciles des élèves du lycée Apollinaire sont localisés pour la plupart dans les anciens faubourgs du nord-est de la ville à l'est de la ville, le long du Paillon. Un second noyau se trouve dans le vaste ensemble HLM de l'Ariane, proche de l'A8. Aucun élève ne réside dans le centre ancien. Certains, néanmoins en sont proches. Quelques-uns sont éparpillés dans le péri-urbain. La plupart des élèves vivent dans ou à proximité de Quartiers prioritaire de la Politique de la Ville.

Typologie sociale

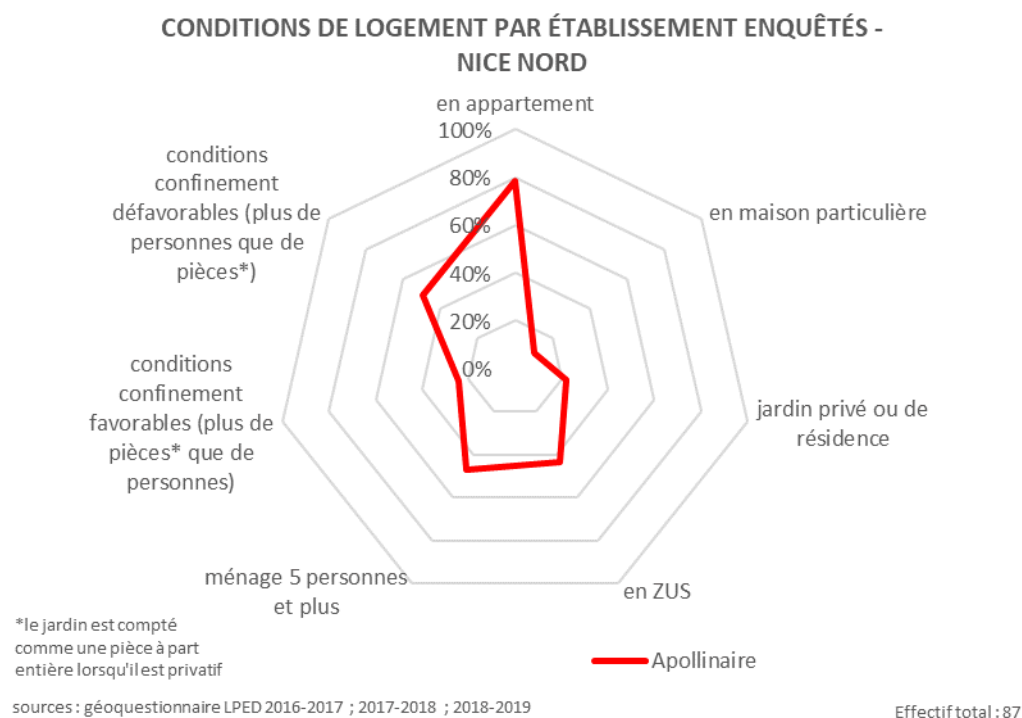
Les lycéens niçois enquêtés au lycée Apollinaire ont donc un profil assez classique des contextes populaires avec une faible part de ménages de cadres (moins de 25%) à l'instar de terrains comme les quartiers Nord de Marseille. La principale différence réside dans la part importante d'employés (49%) et une proportion plus modérée d'ouvriers et inactifs (29%). Les proportions s'inversent si l'on compare, par exemple au lycée Diderot de Marseille (47% d'ouvriers et inactifs contre 25% d'employés). Cette situation peut s'expliquer par la différence de contexte entre Nice et Marseille avec pour la première des taux de chômage relativement bas (autour de 8% contre environ 18% à Marseille).

Figure 55. CSP des parents plus qualifiés de 87 élèves enquêtés à Nice Nord



Conditions de logement

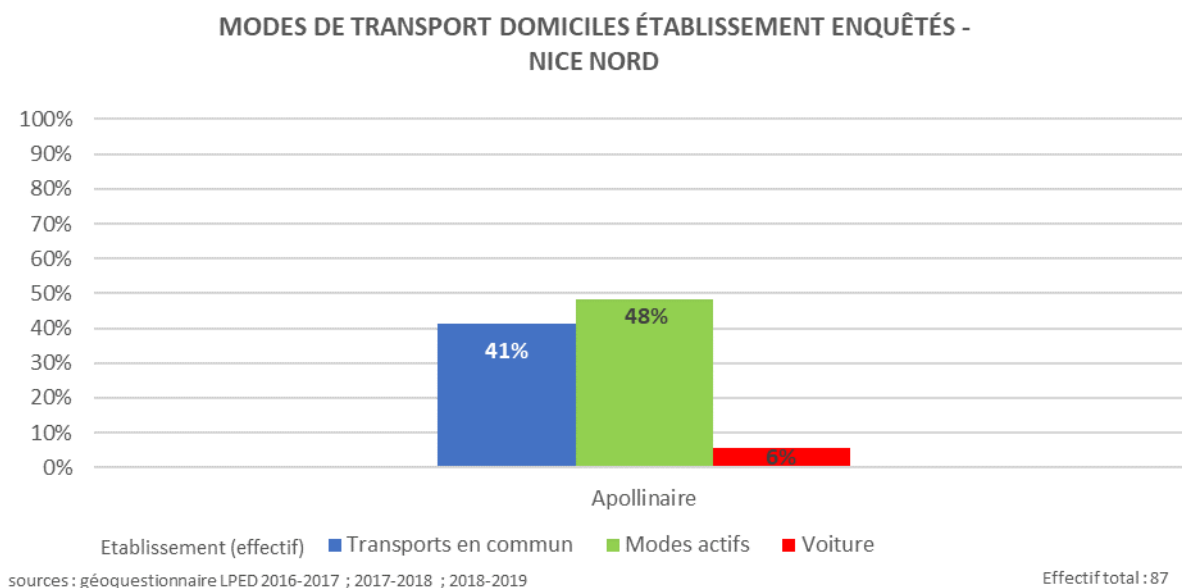
Figure 56. Conditions de logement de 87 élèves enquêtés à Nice Nord



Ce dessin en « trou de serrure » est cependant assez caractéristique de jeunes vivant en quartiers relativement défavorisés. La majorité des élèves vit en appartement (78%), beaucoup dans des ZUS (quartiers de l'Ariane, Bon voyage...). Dans 47% des cas les élèves font partie d'une famille nombreuse, ce qui explique des conditions plutôt mitigées pendant les périodes de confinement (49% sont dans des conditions de confinement défavorables, selon les critères présentés au tome 1).

Mobilités

Figure 57. Modes de transport de 87 élèves enquêtés à Nice Nord



Les déplacements se font en majorité en modes actifs, c'est la proportion la plus importante de tous les établissements (48%), ce qui est la conséquence de deux facteurs. La relative proximité entre le lycée et le domicile des élèves (en moyenne 3 km) et aussi un espace urbain (notamment les faubourgs Nord de Nice) doté d'un plan de voirie régulier, favorisant les itinéraires directs. Si peu de parents accompagnent leurs enfants en voiture (ce qui est assez caractéristique des contextes populaires), beaucoup d'élèves empruntent les transports en commun, notamment le tramway.

10.2 Nice Nord : que nous disent les jeunes de leur(s) territoire(s) ?

Photo 28, 29. Les bords du Paillon et la maison d'arrêt de Nice, lieux de projet choisis par 2 groupes d'élèves du lycée Apollinaire



Le niveau social des classes enquêtées dans le lycée Apollinaire est résolument populaire voire défavorisé. Leurs pratiques, représentations et lieux d'aménagement choisis par les élèves décrivent un territoire contrasté et atypique. Bien que les élèves soient relativement excentrés, ils pratiquent très fréquemment le centre-ville de Nice et notamment son artère principale l'avenue Jean Médecin, une centralité très appréciée concentrant de nombreux points d'activité et attractifs.

Le cas niçois s'avère intéressant du point de vue des urbanités. Si à la Garde / Toulon (cas du lycée du Coudon) on observe un délaissement des centre-ville traditionnels et une place importante prise par les nouvelles centralités commerciales, à Nice, les jeunes fréquentent

de façon toujours aussi importante l'espace central. Plusieurs raisons le justifient, d'une part le centre-ville de Nice n'est pas comparable à celui de communes telles que la Garde ou la Valette proche de Toulon, d'autre part, si des mall centers sont apparus récemment dans l'agglomération niçoise (*Polygone Riviera* à Cagnes-sur-mer), ils sont relativement éloignés et ne concurrencent pas le centre historique (à la différence de l'*Avenue 83* pour les élèves du Coudon). Enfin, le tramway joue un véritable rôle de liant entre les faubourgs Nord de Nice et le centre.

Ce rapport particulier des élèves au centre s'explique aussi par les caractéristiques de leur lieu de vie. Les faubourgs Nord de Nice en bordure du Paillon, en dépit d'un plan de voirie relativement maillé, laissent voir un espace structuré de façon anarchique avec une juxtaposition d'anciens bâtiments d'industrie, de nouveaux ensembles de logements... le tout coupé par des infrastructures routières de fort calibre, ce qui rend le lieu relativement répulsif (bruit omniprésent, pollution...). Assez fréquemment, les groupes d'élèves ont saisi le potentiel de ce secteur très particulier, faisant penser, toutes choses égales par ailleurs, à certaines parties des quartiers Nord de Marseille. Nombre de projets visaient en effet à réaménager d'anciennes friches, valoriser les bords du Paillon... afin de donner une certaine lisibilité à ce lieu, finalement proche du centre et à très fort potentiel.

Lieux d'activités extra scolaires

Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
RUE JEAN MEDECIN	- « Mettre plus de transports en commun car c'est trop blindé surtout les week-ends » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « Rajouter encore plus de magasins, le décorer, rajouter de la verdure » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « L'avenue Jean Médecin est lieu très bien pour sortir avec ses amis » (fille, CSP 3, Apollinaire) - « Mettre des tables chaise etc. à l'extérieur » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « Rajouter encore plus de magasins, le décorer, rajouter de la verdure » (fille, parents employés, lycée Apollinaire, Nice)
PROMENADE DES ANGLAIS	- « La promenade des Anglais est un lieu très propre » (fille, CSP 3, Apollinaire) - « On ne peut pas accéder à la plage avec une poussette et dangereux pour les enfants car il y a des galets » (fille, CSP 2, Apollinaire)
STADES Vauban, Valmasque, Jean XXIII, Leclerc Améliorer la qualité des équipements (vestiaire, pelouse...)	- « Il manque une fontaine d'eau potable pour pouvoir boire lorsque l'on fait du sport » (Jean XXIII, fille, CSP 2, Apollinaire) - « Changer le synthétique » (Leclerc, garçon, CSP 1, Apollinaire) - « Il faudrait réparer les filets car il y a des trous qui laisse échapper le ballon sur la pénétrante » (Cinthe, garçon, CSP 1, Apollinaire) - « Changer le synthétique » (Oli, garçon, CSP 2, Apollinaire) - « Améliorer, agrandir les vestiaires et refaire la pelouse » (la Valmasque, garçon, CSP 2, Apollinaire) - « On devrait rajouter les filets sur les cages et changer les filets du terrains » (stade non spécifié, garçon, CSP 3, Apollinaire)
PLAGE Jean les Pins, Beaulieu sur Mer... Améliorer la propreté et l'offre commerciale, développer les équipements sur place	- « Sale mais agréable pour se baigner. Mettre plus de poubelles pour la propreté » (plage non spécifié, garçon, CSP 3, Apollinaire) - « La plage n'est pas très propre à certains moments mais dans l'ensemble, cela convient » (plage non spécifiée, fille, CSP 3, Apollinaire) - « En rajoutant des supermarchés. Et plus de lieux pour se poser » (Juan les Pins, garçon, CSP 1, Apollinaire) - « En ajoutant des plongeoires, des épiceries... » (Beaulieu sur Mer, garçon, CSP 1, Apollinaire)

Lieux répulsifs à aménager pour ce territoire

Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
CITES L'ARIANE, BON VOYAGE, LES MOULINS « Square François Suarez » (2019)	- « Mettre un jardin » (Bon Voyage, fille, CSP 2, Apollinaire) - « Avoir un stade de football » (Bon Voyage, garçon, CSP 1, Apollinaire)
DECHETTERIE	- « Avoir une déchetterie près de son lycée est dérangeant, de par les odeurs quand nous sommes à proximité, et les camions de la ville qui passent sans cesse... de plus ce bâtiment pourrait être déplacé dans un endroit libre » (garçon, parents cadres moyens, Apollinaire) - « Ce lieu n'a strictement rien faire ici parce qu'il est à côté d'une école primaire et d'un lycée et que ça pue » (garçon, CSP 2, Apollinaire) - « Ce n'est pas esthétique, cela fait énormément de bruit... » (fille, CSP 3, Apollinaire). - « Ce lieu est sale, il ne sent pas bon, ça fait du bruit, en plus de cela il n'est pas esthétique ! » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « La changer de lieu » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « Ce lieu n'est pas esthétique, le bruit qu'il produit est dérangeant. Je proposerais de l'aménager en fabriquant un lieu de loisirs, ou pourrait se retrouver les personnes pour y prendre du bon temps, du temps libre » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « Ce n'est pas très accueillant surtout à côté d'établissements scolaires. On pourrait y mettre un petit parc pour qu'on puisse se détendre lors des pauses » (fille, CSP 1, Apollinaire) - « Ce lieu n'est pas approprié a ce type d'endroit car il y a des écoles autour, je propose donc que nous faisons un jardin pour les lycéens et les écoliers » (fille, CSP 2, Apollinaire)
LE PAILLON Aménager la promenade, entretenir le fleuve	- « Mal entretenue et sent parfois mauvais, peu de bancs » (fille, CSP 2, Apollinaire). - « Des tas de déchets y sont déversés » (fille, CSP 3, Apollinaire) - « Pas très beau ni propre une plage serait la bienvenue » (fille, CSP 2, Apollinaire) - « Parce qu'il est sale et il faut que ça change » (fille, CSP 2, Apollinaire)

10.3 Nice Nord : propositions des jeunes pour leur territoire (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	Description
REHABILITATION SITE DECHETTERIE (face au lycée)	Déchetterie Limiter les nuisances olfactives sonores et esthétiques. Fermer la déchetterie et la remplacer par un lieu d'activités	« Déchetterie écologique » (2017)	Les élèves proposent de transformer la déchetterie en pôle adolescent car il y a la demande de tous les collèges et lycées alentour. Ils veulent une résidence étudiante, un grand parc avec un skate parc, réutiliser des locaux pour un laser game, des snacks et des espaces de jeux ...
		« Déchetterie artistique » (2017)	Les élèves prévoient d'enlever et réaménager la déchetterie et ses alentours pour y faire un patio pour les étudiants. Le projet veut totalement changer le lieu de fonction en le mettant au service des jeunes et de l'écologie.
		« La déchetterie de Nice-Est - Une déchetterie écologique » (2018)	Réaménager la déchetterie pour les lycéens et les écoliers dans un esprit écologique
		« Une déchetterie commerciale » (2018)	Faire de la déchetterie un patio commercial (jardin au centre et espaces commerciaux autour
		« Le poumon vert » (2019)	Détruire la déchetterie et créer des logements et un parcours pour les lycéens proches
ESPACE PUBLIC	Berges du Paillon	« Promenade Paillon » (2017)	La promenade Paillon pose des problèmes de sécurité pour ces usagers, les élèves proposent des solutions pour améliorer le cadre de vie et d'utilisation des promeneurs.
		« A fond le Paillon ! » (2018)	Le projet consiste à réaménager les voies sur berge du Paillon en parcours sportif dans un écrin de verdure et d'en faire un espace partagé
		« Le Paillon pour Pasteur » (2018)	Le Paillon est un fleuve de montagne et ses voies sur berge sont une véritable autoroute urbaine qui isole le quartier Pasteur. Le projet consiste en un parc, un espace partagé et des commerces pour désenclaver le quartier.
		« Aire étudiante » (2019)	Construction d'une aire étudiante pour les lycéens en bordure du Paillon
		« Projet Paillon Pont	Transformer le Paillon en site d'observation naturel relié par un sentier

	Zone Parc des expositions	Michel » (2019)	
		« Aménagement du site du Paillon » (2019)	Aménager une partie du paillon en un site de divertissement et d'énergie
		« Palais des expositions » (2017)	Le parc des expositions représente une coupure entre le centre et les quartiers Est. Les élèves proposent de le détruire et d'installer un centre de sports qui permettraient de créer du lien.
		« Mobil Parc Expo » (2018)	La place du palais des expos est un parking sans verdure mais aussi un espace de festivités collectives (cirques, foire expo...) Le projet serait de réaménager cet espace sans négliger la fonction fédératrice de la place
CREATION D'ESPACES VERTS	Prison	« Réaménager la prison » (2018)	Réaménager une prison de centre-ville en jardin et espace multigénérationnel
		« Prison Break » (2019)	Détruire les locaux de la prison de Nice pour créer un espace vert avec jardin et un potager pour les enfants des écoles et les habitants
	Parking	« Du vert, pas des voitures ! » (2018)	Un parking enclavé dans un espace résidentiel collectif serait enterré et laisserait place à un jardin partagé.

10.4 Localisation des projets des jeunes pour les quartiers Nord de Nice

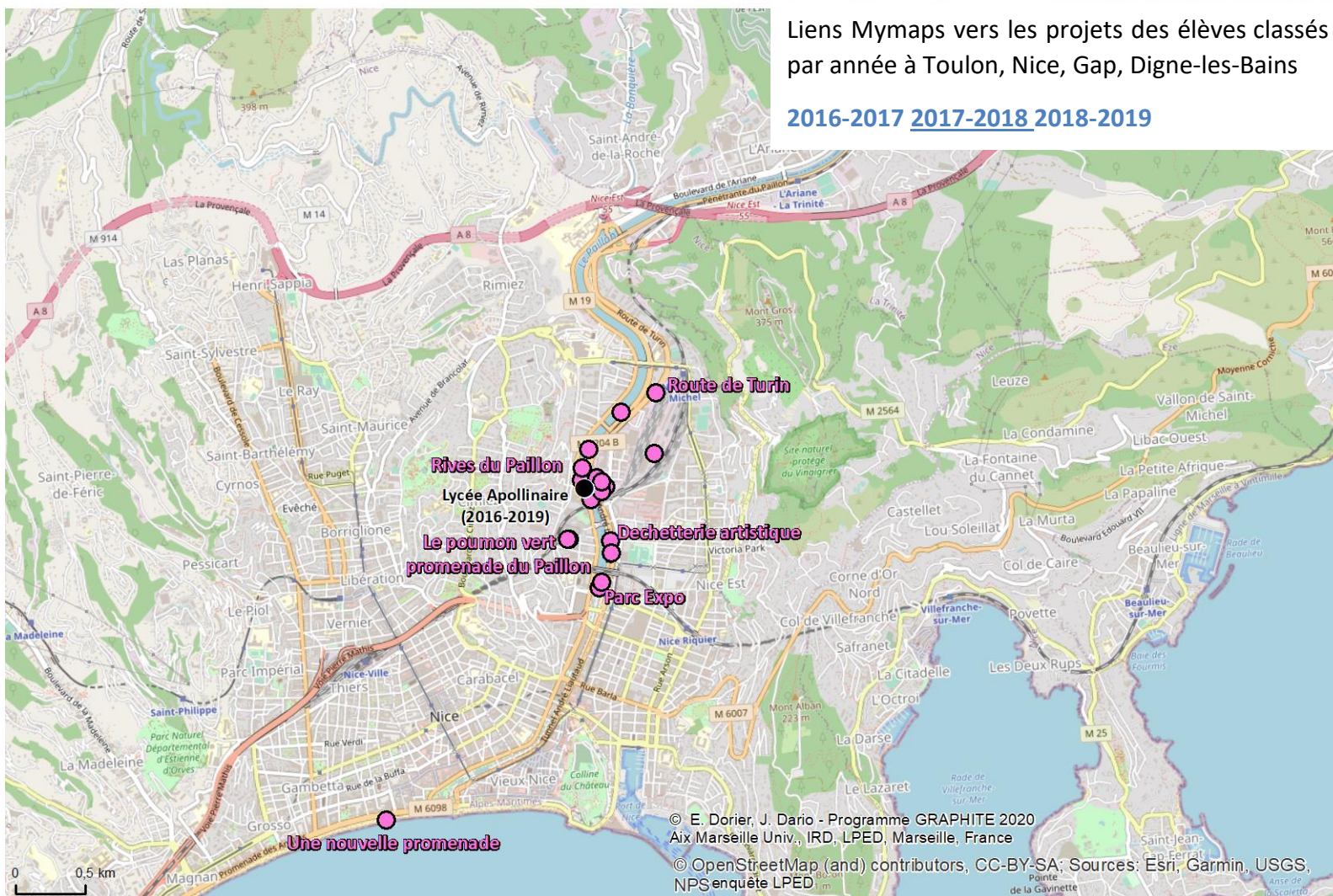
Bien que les élèves du lycée Apollinaire fréquentent très régulièrement le centre de Nice, sur lequel ils émettent des appréciations positives, ils n'y situent presque aucun projet. Ceux-ci portent principalement sur la partie Nord de la ville, à proximité de leur lycée, zone jugée délaissée. Cet espace est en effet marqué par d'importantes coupures, des friches, autant d'espaces de renouvellement potentiel que les élèves mobilisent fréquemment. Un nombre important de projets porte sur la vallée du Paillon.

Carte 57 Projets d'aménagement des élèves de Nice Nord (2016-2019)

Projets d'aménagement des élèves de Nice Nord (2016-2019)

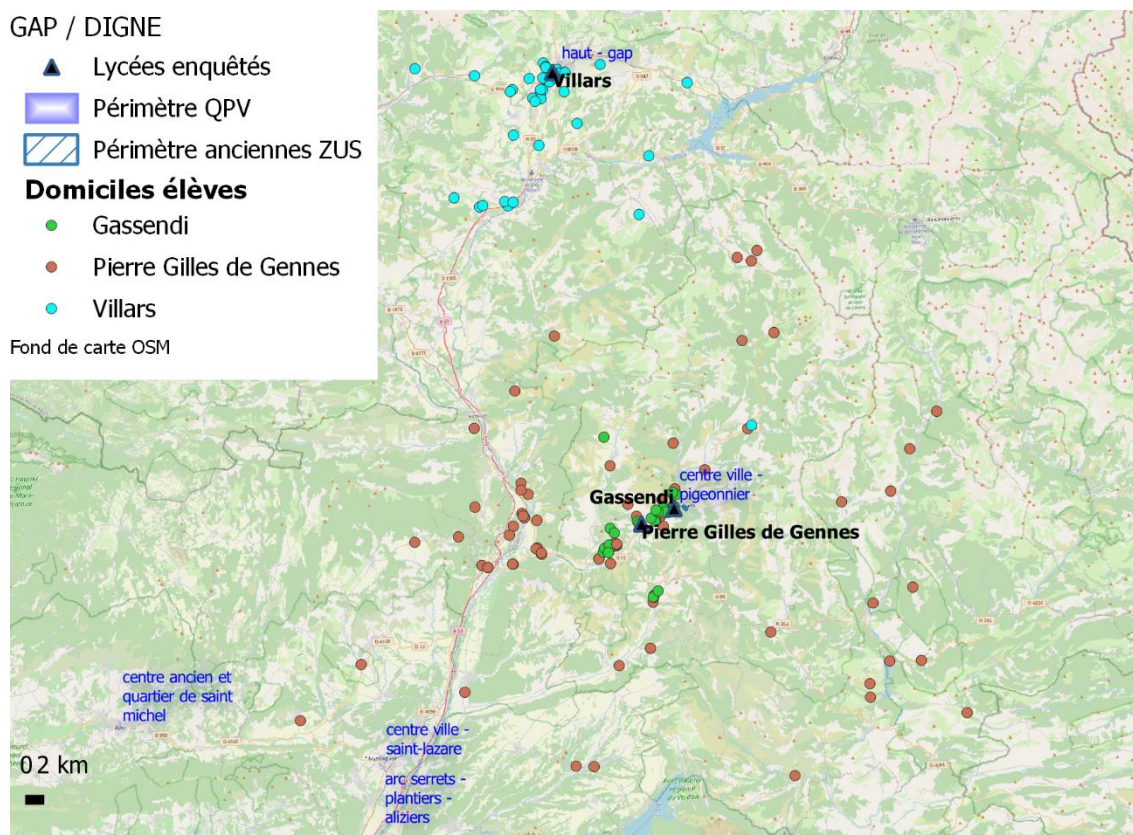
Liens Mymaps vers les projets des élèves classés par année à Toulon, Nice, Gap, Digne-les-Bains

2016-2017 [2017-2018](#) [2018-2019](#)



11. Gap/ Digne

Carte 58. Digne-les-bains / Gap, domiciles des élèves enquêtés



11.1 Gap-Digne, Cadrage

Situation et domiciles des lycéens

L'aire de recrutement du lycée Pierre Gilles de Gennes est extrêmement large, du fait d'une offre d'internat : la majeure partie des élèves viennent des zones rurales, semi-montagneuses et montagneuses autour de Digne, notamment de la vallée de la Durance, à l'ouest de Digne (Peyruis, Montfort, Château-Arnoux Saint Auban), mais aussi du Verdon (St Julien du Verdon, la Mure-Argens, Thorame Haute, Colmars...). Quelques élèves vivent dans le centre de Digne, ou à proximité, par exemple à Aiglun et Mallemoisson (sud-ouest de Digne)

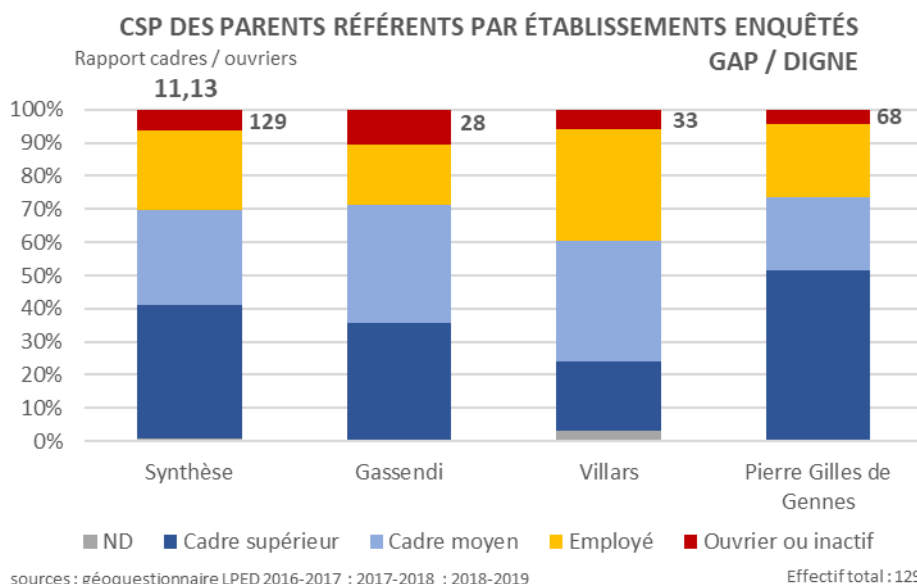
Les domiciles des élèves du lycée Gassendi sont plus concentrés, à Digne et aux alentours immédiats : ils résident à Digne même ou dans les communes du sud-ouest (les Grées, Mallemoisson) et du sud (Mézel) de la ville.

A Gap, l'offre d'internat du lycée Villars explique également une aire de recrutement large, couvrant notamment l'espace au sud de la ville. Si une grande partie des élèves proviennent de la ville même et de ses alentours immédiats (la Freissinouse à l'ouest, les Emeyères au sud, le Grand Carra à l'est), des élèves viennent également de zones plus éloignées au sud de la ville : Châteauneuf, Jarjayes, La Saulce.

Typologie sociale

Les établissements de Gap et de Digne offrent un profil similaire très aisé (notamment pour Digne). Les deux établissements de Digne comprennent plus de 70% de parents cadres (60% à Gap).

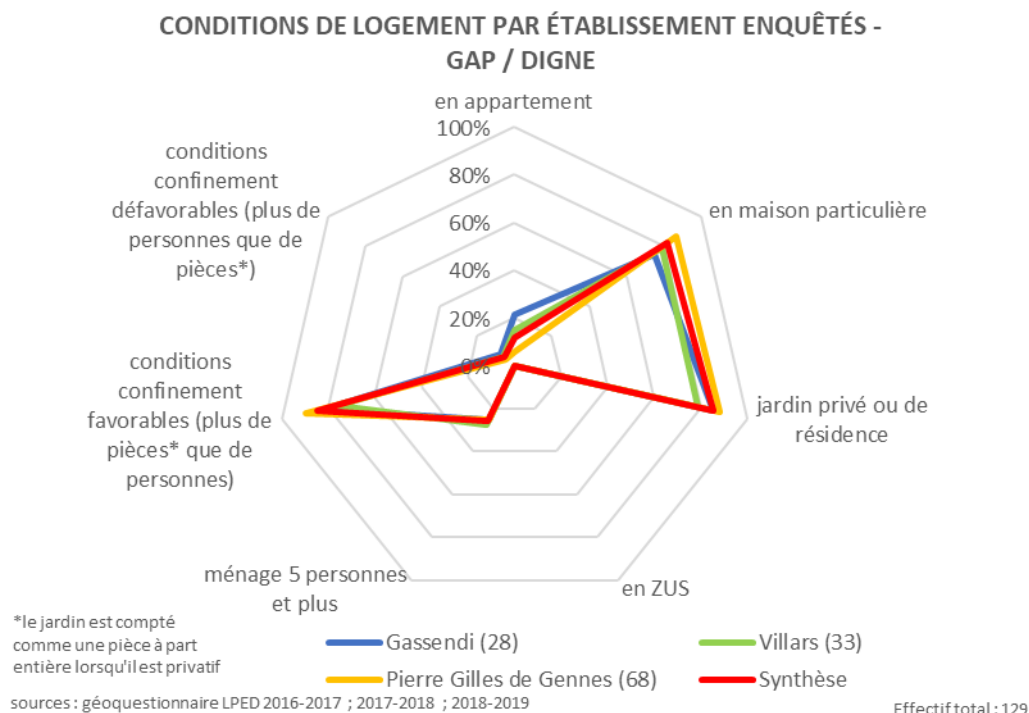
Figure 58. CSP du parent plus qualifié de 129 élèves enquêtés à Gap / Digne-les-bains



La proportion d'ouvriers est de même très faible et le rapport cadres /ouvriers très déséquilibré (11,13), assez proche de ce que l'on trouve dans des contextes urbains aisés du Sud de Marseille par exemple.

Conditions de logement

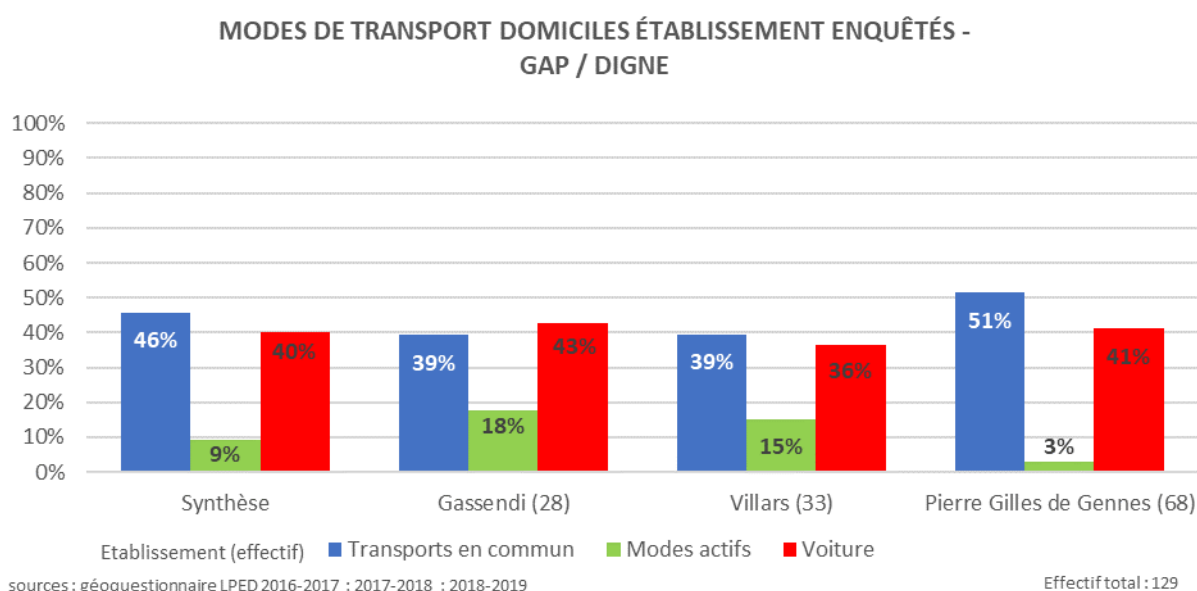
Figure 59. Conditions de logement de 129 élèves enquêtés à Gap / Digne-les-bains



On retrouve une forme classique en « plume de stylo » des contextes aisés avec prédominance très forte de l’habitat individuel avec jardin bien que l’on trouve quelques différences : 75% des élèves de Gassendi vivent en maison individuelle (aire de recrutement plutôt sur le secteur urbain dense) contre 87% pour ceux de Pierre Gilles de Gennes (périphérie plus lointaine). Aucun élève ne vit en ZUS.

Mobilités

Figure 60. Modes de transport de 129 élèves enquêtés à Gap / Digne-les-bains



Le contexte des villes de montagne induit des distances moyennes à parcourir souvent assez importantes. Le réseau de transports en commun assez peu dense, couplé à des niveaux sociaux assez aisés expliquent un usage très fort de la voiture (en moyenne 40%, le plus fort taux de tout le secteur). Les modes actifs sont plus présents à Gassendi où les élèves habitent majoritairement dans le centre dense (Cf. carte 58).

Mobilités des élèves de Digne (Pierre Gilles de Gennes)

Les domiciles des élèves de la classe enquêtée au lycée Gilles de Gennes sont dispersés sur une zone extrêmement large couvrant un territoire rural de moyenne montagne, qui influence les temps et les modes de transport des élèves. La moyenne du temps passé dans les transports pour rallier le lycée est d’environ 30 minutes en voiture, et de 40 minutes en transports en commun. Comme le lycée Villars, à Gap, situé dans un milieu similaire, Pierre Gilles de Gennes dispose d’un internat : au moins deux des élèves de cette classe sont hébergés au sein de l’établissement et n’effectuent ce trajet qu’occasionnellement.

Les commentaires des lycéens soulignent l’impact du milieu et des saisons :

- “Trajet 1 : hiver/ jour de pluie, Trajet 2 : été/ printemps” (garçon, cadres supérieurs, transport en commun ou vélo)
- “Je prends la voiture avec ma mère de mon domicile à la gare routière en hiver. Je prends le scooter le reste du temps” (garçon, parents cadres moyens)
- “Les trajets en voiture ne posent pas de problèmes, contrairement à ceux en moto qui, l’hiver, sont très durs à encaisser” (garçon, parents cadres supérieurs)

- *“Route gelée et pas de transport en commun assez développés”* (garçon, parents commerçants ou artisans)
- Une autre spécificité de ce type d’environnement, outre la dispersion des domiciles, est la desserte limitée en transports en commun, mais aussi l’enclavement de certaines zones :
- *“Souvent long, car il y a des travaux (c'est la nationale principale)”* (garçon, parents cadres supérieurs)
- *“Beaucoup de travaux sur la nationale”* (fille, parents cadres moyens)
- *“Il n'y a pas assez de bus (3 par jours) il en faudrait un peu plus dans le matin et l'après-midi ou alors le train de Mezel passant par Estoublon”* (fille, parents cadres supérieurs).
- *“Le trajet pour aller jusqu'au lycée est long et difficile, je dois prendre 4 types de transport et au lieu de faire le trajet en 60 min durée moyen d'un trajet en voiture je mets 90 min”* (fille, parents cadres moyens)
- *“Dépendance de la voiture, aucune possibilité de prendre les transports en communs pour se rendre au lycée”* (fille, parents cadres supérieurs).

11.2. Digne-Gap : que nous disent les jeunes ?

Principaux lieux d’activités extra scolaires

Des spécificités liées aux milieux naturels apparaissent. En montagne, les plans d’eau sont particulièrement cités (plan des Ferréols, plan de Gaubert, lac de Serre-Ponçon, lac de St Croix du Verdon).

Parmi les spécificités liées aux équipements appréciés par les jeunes, plusieurs stations de ski (Montclar, Chabanon, Grand Puy pour les élèves de Digne, Montclar, Les Orres, Baie de Chanteloub pour ceux de Gap, où elles représentent 11% des points d'activités cités).

Cependant, ces dernières ne sont indiquées que par les élèves de Pierre Gilles de Gennes de Digne, et absentes des références des élèves de Gassendi. Cette différence pourrait être due aux conditions économiques des familles : 11% des élèves enquêtés du lycée Gassendi ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 3% à Pierre Gilles de Gennes.

Au-delà de cette activité qui reste saisonnière, stades et piscines, objet de fréquentation active toute l'année, concentrent les avis. A noter un engouement unanime pour la piscine de Digne.

Photo 30 les élèves du lycée Pierre Gilles de Gennes à Digne-les-bains



Principaux lieux d'activités	Avis et améliorations proposées par les élèves
STADES (Digne) Christophe Menard, Jean Rolland Entretenir les équipements existants, améliorer les équipements vétustes	- « En mettant de plus grand gradin pour les spectateurs » (Ménard, garçon, CSP 1, Gassendi) - « Nouveau gradins et plus de verdure avec un accès libre au lieu » (Rolland, fille, CSP 2, Gassendi) - « En faisant un stade synthétique qui sera mieux que le stade stabilisé » (Rolland, CP 2, Gassendi) - « En rajoutant des filets aux cages » (stade des Augiers, fille, CSP 3, Gassendi) - « En améliorant les tribunes » (Ménard, garçon, CSP 4, Gilles de Gennes) - « Rajouter un espace de restauration » (stade de Peyruis, garçon, CSP 4, Gilles de Gennes). - « Faire plus de toilettes et les réparer » (Rolland, fille, CSP 4, Gilles de Gennes)
STADES (Gap) municipal, city stade, Batie-Neuve...	- « Changer certaines infrastructures athlétiques et ne pas toujours privilégier le club de football » (stade non spécifié, fille, CSP 4, Villars) - « Il faudrait financer plus d'équipement et de matériel » (Batie-Neuve, garçon, CSP 2, Villars) - « Il faudrait le restructurer ou améliorer l'équipement qui a plus de 15 ANS » (city stade, garçon, CSP NR, Villars) - « Il faudrait rajouter des activités comme un petit stade de foot » (stade nautique, garçon, CSP 2, Villars)
PLAN D'EAU des Ferréols, plan de Gaubert, lac de Serre-Ponçon, lac de St Croix du Verdon Meilleure accessibilité et équipements	- « Mettre plus de table de pique-nique » (Ferréols, fille, CSP 3, Gilles de Gennes) - « Des transports en commun plus récents » (Ferréols, fille, CSP 4, Gassendi)
STATIONS DE SKI (Gap) Les Orres, Montclar, Merlette, Orcières... Améliorer la desserte, proposer plus d'activités sur place	- « Créer plus de navettes qui rejoindraient Gap aux stations » (les Orres, fille, CSP 4, Villars) - « En agrandissant la station et en proposant des autres activités comme une piscine couverte ou un musée de l'eau » (St Jean de Montclar, fille, CSP 3, Villars) - « Avec de meilleurs services de restauration » les Orres, garçon, CSP 2, Villars) - « Moderniser le site » (Bayard, garçon, CSP 4, Villars)
STATIONS DE SKI (Digne) Montclar, Chabanon, Grand Puy, Val d'Allos... Développer l'activité... ou la diminuer	- « Ajouter des stationnements » (Montclar, fille, CSP 2, Gilles de Gennes) - « Faire en sorte de diminuer le réchauffement climatique et surtout arrêter de gaspiller l'argent public dans des infrastructures impossibles à amortir » (Grand Puy, garçon, CSP 3, Gilles de Gennes) - « Développer le domaine, avoir des subventions pour cela » (Chabanon, fille, CSP 2, Gilles de Gennes)
PISCINE (Digne)	- « On pourrait chauffer plus l'eau pour que ce soit plus agréable surtout dans le grand bassin » (fille, CSP 2, Gassendi)

Les Eaux Chaudes Moderniser et diversifier les lieux et les activités proposées	- « Je pourrais améliorer ce lieu en faisant beaucoup plus d'activités comme l'aquagym, mais aussi peut-être rajouter un toboggan » (fille, CSP 2, Gassendi) - « En mettant une fosse d'au moins 10 mètres de profondeur » (garçon, CSP 4, Gilles de Gennes) - « Il faudrait le rénover ou proposer plus d'aménagements mais il est déjà très convenable ainsi » (fille, CSP 2, Gilles de Gennes) - « Il faudrait agrandir la piscine, et rajouter un bassin par exemple » (fille, CSP 4, Gilles de Gennes) - « Agrandir les vestiaires et l'espace puisque selon les horaires il y a beaucoup trop de monde » (fille, CSP 2, Gilles de Gennes)
PISCINES (Gap) municipale, piscine de Fontreyne, stade nautique	- « En mettant un petit terrain de foot juste derrière la piscine ou s'y trouve un joli coin d'herbe » (garçon, CSP NR, Villars) - « La rénover et faire un bassin de 50m couvert » (fille, CSP 4, Villars)
RUE CARNOT (Gap)	- « Cet endroit est attractif car il y a de l'activité, des commerces, des transports en commun à proximité, etc. » (à propos du boulevard Gassendi, fille, parents cadres supérieurs, lycée Gassendi) - « On pourrait y implanter de nouvelles enseignes pour rendre le lieu plus attractif et vivant » (fille, CSP 3, Villars) - « Plus de magasins... » (fille, CSP 3, Villars) - « Plus de magasins car je trouve qu'il n'y a pas assez de choix » (fille, CSP 4, Villars) - « Un centre commercial, comme dans une ville tel que Toulon (nouvel aménagement datant de cet été), Nice... » (fille, CSP 4, Villars) - « Plus de magasins et de grandes enseignes » (fille, CSP 4, Villars)
BD GASSENDI (Digne)	- « Ce lieu permet de faire ses courses et accessible par des axes routiers » (Plan de Campagne, garçon, CSP 3, Gassendi). - « Rajouter des boutiques » (bd Gassendi, fille, CSP 4, Gassendi) - « En aménageant plus de magasins et d'espaces conviviaux » (bd Gassendi, fille, CSP, Gilles de Gennes)

PATINOIRE Alp'Arena (Gap)	- « Beaucoup de personnes pratiquent des sports de glace dans le département » (fille parents commerçants ou artisans, lycée Villars) - « Cet endroit est attractif car il attire un grand nombre de personnes qui payent pour patiner ou assister à un match de hockey entre amis par exemple » (fille, parents commerçants ou artisans, lycée Villars) - « On peut patiner, aller voir des matchs de hockey » (fille, parents cadres moyens, lycée Villars).
PARCS La Pépinière, Bernard Givaudan, (Gap)	- « Y créer un petit commerce et la propreté créer un lieu culturel de rencontre par la musique... » (fille, CSP3, Villars) - « En effectuant davantage de contrôle quant aux personnes et aux substances qui y circulent » (fille, CSP 2, Villars) - « Nettoyer la Luye car elle est dans un état pitoyable » (fille, CSP 3, Villars) - « Aménager ce parc pour qu'il soit plus agréable pour les familles et pour les sorties entre amis » (fille, CSP 4, Villars) - « Il faudrait plus de jeu pour enfants et mettre un petit commerce pour amener une clientèle et plus d'abris » (fille, CSP 3, Villars)

Lieux répulsifs et à aménager pour ce territoire

Principaux lieux répulsifs	Avis et améliorations proposées par les élèves
PIGEONNIER-BARBEJAS (DIGNE) Sentiment d'insécurité, mauvaise image	- "C'est un quartier peu fréquentable notamment par les délinquants qui y résident" (garçon, parents cadres supérieurs, Gilles de Gennes) - "Lieu peu fréquentable car beaucoup de délits sont commis" (garçons, parents cadres supérieurs, Gilles de Gennes) - « Mauvais quartier de Digne » (garçon, CSP 3, Gilles de Gennes)
CITE DES CEDRES ET LE FOREST (GAP)	- "Ce quartier est répulsif car il y a de la délinquance, de l'insécurité, beaucoup de jeunes y trainent dans la rue" (cité le Forest, fille, CSP 3, Villars) - "Petite délinquance, sentiment d'insécurité..." (cité les Cèdres, fille, CSP 3, Villars).

BATIMENTS VIDES, TERRAINS VAGUES Créer des lieux utiles	- « Cet endroit est squatté, et abandonné, sale » (à propos de l'ancienne gare, garçon, CSP 1, Gassendi) - « C'est un bâtiment complètement abandonné qui est souvent mal fréquenté. Il est imposant et se voit de loin, la façade est très abîmée, il est donc désagréable à regarder » ; « C'est un terrain vague avec encore les restes du bâtiment, il a été rasé mais il reste des structures métalliques apparentes. L'endroit fait sale et abandonné, ce serait bien qu'ils y fassent quelque chose pour remplacer ce lieu qui ne sert à rien » (à propos d'un ancien hôpital, et de l'ancien Montel Distribution, fille, CSP 3, Gassendi). - « Il n'est pas en bon état. Il est inutilisé depuis longtemps donc il ne fait pas propre du tout dans cette zone » (à propos d'un ancien garage/ friche, fille, CSP 4, Gassendi). - « C'est un lieu abandonné et pourtant à côté du lycée, il pourrait être attractif pour les élèves si il était aménagé » (zone détruite (assainissement amiante), fille, CSP 4, Gilles de Gennes)
PARC DE LA PEPINIERE (GAP) Propreté et sentiment d'insécurité Projet : « Le parc de la Pépinière » (2017)	- « La journée c'est beau et agréable mais arrivée le soir cet endroit est dangereux, il est déconseillé d'y aller le soir » (garçon, CSP 2, Villars) - « Car il craint la nuit et il n'est pas très propre » (fille, CSP 4, Villars) - « Trop de personnes droguées essayant d'aborder des jeunes filles de façon insistante et irrespectueuse ! » (garçon, CSP 1, Villars) - « Car trop mal fréquenté » (fille, CSP 2, Villars)

GARE SNCF DE DIGNE Régénérer la gare, améliorer la desserte et la fréquence des trains Projet : « La renaissance d'une gare » (2018) « Une gare à redynamiser » (2019) « Amélioration de la Gare » (2019)	- « Gare plutôt en mauvaise état, à aménager » (fille, CSP 4, Gilles de Gennes) - « La gare est un lieu trop excentré par rapport à la gare routière, au centre-ville etc. » (fille, CSP 4, Gilles de Gennes) - « Mauvais entretien et insalubre » (fille, CSP 4, Gilles de Gennes) - « Je trouve ce lieu très sombre et abandonné » (garçon, CSP 2, Gassendi) - « Ce lieu est peu connu et la gare n'a qu'un trajet allant de Digne à Nice. Pour la mobilité des jeunes ce site pourrait être aménagé » (fille, CSP 2, Gilles de Gennes) - « Ce lieu est assez répulsif il y a peu de transports en commun qui parte de cette gare il faudrait plus de ligne de TUD ... Je pense aussi qu'il faudrait des trains plus souvent » (fille, CSP 3, Gilles de Gennes)
---	--

11.3 Digne-Gap : Propositions des jeunes pour leurs territoires (détails sur la *carte des projets 2015-2020*)

Thématique	Objet principal de l'aménagement proposé	Exemples de projet	
TRANSPORTS	Circulation	« Le pôle Reynier : Gare routière » (Villars, 2017)	Améliorer la liaison entre l'agglomération de Gap et ses alentours ? Le pôle Reynier est l'une des trois gares routières que compte la ville de Gap. Le projet a pour but de rassembler les transports en communs en un même lieu afin de les rendre plus accessibles à tous.
	Train	« Gare SNCF : comment relier Gap aux grandes villes ? » (Villars, 2017)	La Gare SNCF présente peu de liaisons intermodales avec les autres pôles d'échanges de Gap. L'objectif du projet est de redynamiser la ville. Il prévoit un doublement de la voie ferrée jusqu'à Sisteron, un déplacement de la gare, des aménagements multimodaux type vélo (borne Vélib) et bus, ainsi que d'aménager les abords de la gare.
		Navetto-rail (2018)	Nous voulons redonner vie aux anciens rails abandonnés en créant une liaison entre Aiglun et Mallemoisson
ESPACE PUBLIC	Centre-ville	« Aménager le centre de Gap : redynamiser la place Saint-Arnoux » (Villars, 2017)	Aménagement de l'espace situé devant la gare (jardins associatifs ?) ; réhabilitation des anciens locaux et amélioration de l'accessibilité.
		« Redynamiser le cœur de ville de Digne » (Gilles de Gennes, 2018)	Aménagement de l'espace situé devant la gare (jardins associatifs ?) ; réhabilitation des anciens locaux et amélioration de l'accessibilité. :
		« Une bulle d'air dans la ville » (Gilles de	Redynamiser la place St Arnoux. Un téléphérique relierait la

		Gennes, 2018)	polyclinique en amont, ainsi que le château de Charance, sur modèle de la Bastille grenobloise.
Equipements sportifs et de loisirs		Réhabilitation de l'espace Grabinski a St-Auban (2018)	Réaménagement de l'espace sportif et de loisirs de Saint-Auban et amélioration de l'accessibilité
		« Aménagement du camping des Salettes » (Gilles de Gennes, 2018)	Réaménagement de l'ancien camping des Salettes
		Construction d'une salle multi sport couverte	Construire une salle multisport dans un espace manquant d'équipements de qualité

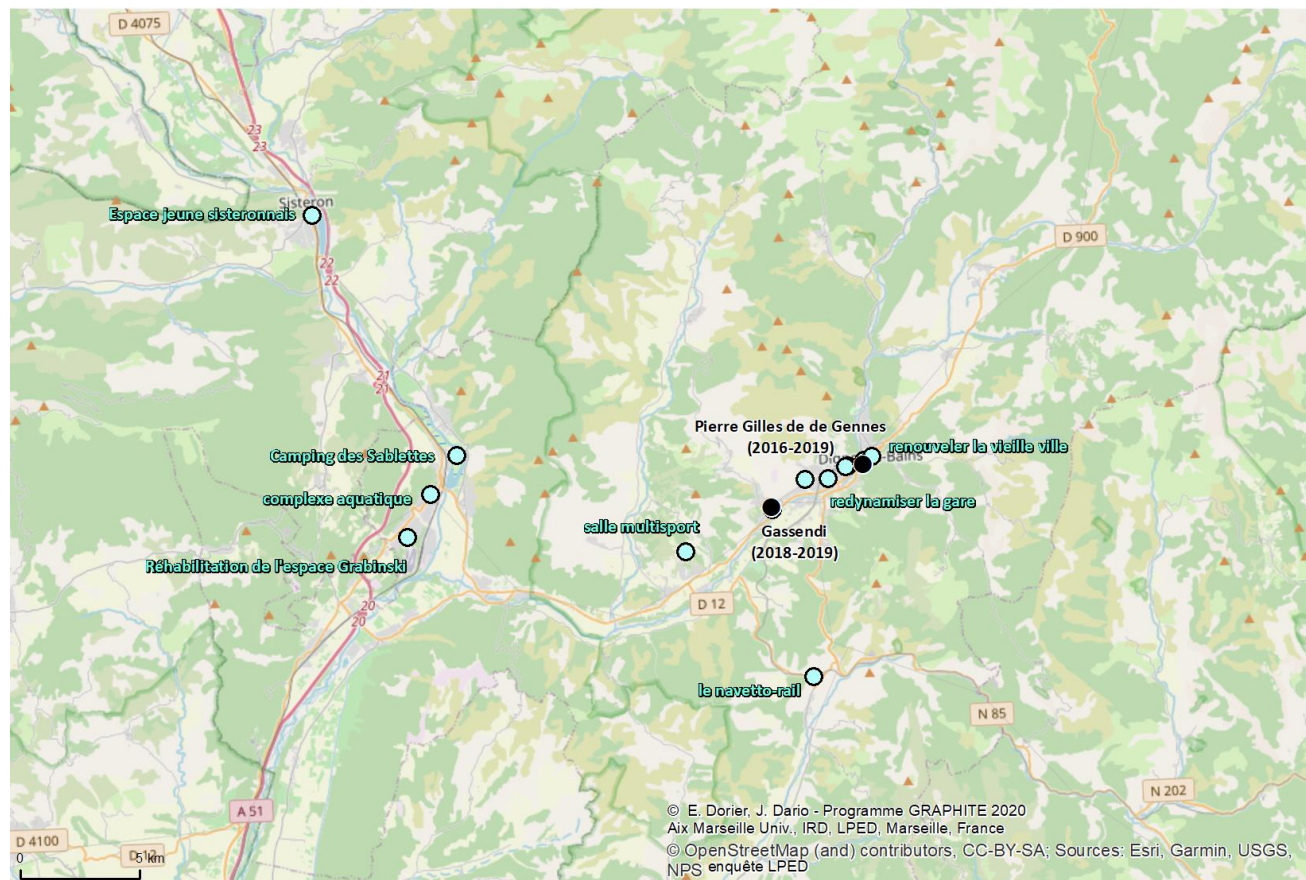
Extraits de deux projets

Comment pouvons-nous améliorer la liaison entre l'agglomération de Gap et ses alentours ? Le pôle Reynier est l'une des trois gares routières que compte la ville de Gap. Chaque gare est indépendante et n'assure pas les mêmes liaisons avec la périphérie et la région. Juxtaposé au Pôle Universitaire, le site est à 5 minutes à pieds du centre-ville, mais est peu connecté aux autres pôles de transports (Gare SNCF et autres gares routières). L'ensemble des trajets secondaires s'effectue donc à pieds ou en voiture dans la ville. Le projet a pour but de rassembler les transports en communs en un même lieu afin de les rendre plus accessibles à tous. Il comprend la création d'un local pour les usagers (billetterie, information, salle de repos connectée, des casiers), un autre pour les vélos, une reconfiguration des voies de bus, une amélioration de la signalétique et des points d'informations. Les bâtiments seront équipés de panneaux solaires et de murs végétaux. Enfin, le projet propose une liaison directe avec le parking de Bonne (2), y compris en matière d'offre tarifaire, pour renforcer son efficacité.

Située dans le Nord-Est de Gap, légèrement excentrée, la Gare SNCF présente de nombreuses difficultés : les abords ne sont pas aménagés et sont occupés par un grand parking assez anarchique. La gare est, en elle-même, assez petite et peu attractive. Peu de liaisons intermodales avec les autres pôles d'échanges de Gap, des voies étroites et l'absence de signalétique complètent le tableau. A noter que la voie ferrée est une voie unique (pas de double-sens) sur le trajet Aix-en-Provence - Briançon, et non-électrifiée. Le croisement des trains ne peut s'effectuer que sur des voies de rabattement, ce qui ne facilite pas la fréquence de desserte. L'objectif du projet est de redynamiser la ville, la rendre plus attractive et la relier plus efficacement aux grandes villes et au centre. Il prévoit un doublement de la voie ferrée jusqu'à Sisteron, un déplacement de la gare de l'autre côté du quai, des aménagements multimodaux type vélo (borne Vélib) et bus. Il prévoit également d'aménager les abords de la gare avec une esplanade, un parking en sous-sol. La gare, elle, sera dotée d'un Wi-fi et d'une salle de restauration.

11.4 Localisation des projets des jeunes pour Digne-les-bains

Carte 59 Projets d'aménagement des élèves de Digne-les-bains (2016-2019)



L'emprise géographique est forcément plus étendue pour les projets des élèves de Digne -les-bains, étant donné l'aire de recrutement du lycée. La plupart des projets sont situés dans les principales centralités urbaines de fond de vallée (Digne-les-bains, Montfort, Sisteron...) La plupart suggèrent des équipements censés dynamiser ce contexte de petites et moyennes villes de montagne où vivent certains élèves.

ANNEXES

**ANNEXE 1 : REPARTITION DES 1946 ELEVES PARTICIPANTS AU PROJET DEPUIS 2015
ENTRE 2016/2017 ET 2019 (ANNEES PRISES EN COMPTE DANS LES STATISTIQUES): 1667
ELEVES ONT LOCALISE LEURS DOMICILES**

- **2015 – 2016** : Pré-enquête, non traitée statistiquement (mais utilisée pour analyses qualitatives) :

- **2016/2017 à 2019** : années prises en compte dans les traitements statistiques. Parmi les 1737 élèves enquêtés, 1667 ont rempli la totalité des rubriques du webquestionnaire.

- **568 jeunes en 2016-2017** scolarisés à : Marseille (284), Gardanne (98), Vitrolles (32), Marignane (29), Nice (28), Gap (33), La Garde (64) : 20 classes.

- **611 jeunes en 2017-2018** scolarisés à : Marseille (341), Aix-en-Provence (46), Vitrolles (36), La Garde (93), Digne-les-Bains (64) et Nice (31) : 22 classes.

- **558 jeunes en 2018-2019** scolarisés à : Marseille (276), Aix-en-Provence (47), Vitrolles (35), La Garde (62), Digne-les-Bains (32) Nice () et Avignon (26) : 20 classes

23 Etablissements	Ville lycée	Nb élèves 2015-2016	Nb élèves 2016-2017	Nb élèves 2017-2018	Nb élèves 2018-2019	Nb élèves total lycée	Nb de classes total
<i>Total élèves impliqués</i>		<i>209</i>	<i>568</i>	<i>611</i>	<i>558</i>	<i>1946</i>	<i>69</i>
<i>Filles</i>		<i>100</i>	<i>297</i>	<i>335</i>	<i>338</i>	<i>1070</i>	
<i>Garçons</i>		<i>109</i>	<i>271</i>	<i>276</i>	<i>220</i>	<i>876</i>	
Montgrand	Marseille			63	57	120	4
Périer	Marseille		23			23	1
Saint Joseph les Maristes	Marseille			61	30	91	3
Victor Hugo	Marseille	30	30	29	30	119	4
Denis Diderot	Marseille	30	59	51	30	170	6
Saint Exupéry	Marseille	45	30			75	2
Antonin Artaud	Marseille	18		29	16	63	3
Marseilleveyre	Marseille	68	98	87	94	347	10
Roy d'Espagne (collège)	Marseille		21	21		42	2
René Caillié	Marseille	18	23			41	3
Marcel Pagnol	Marseille				19	19	1
Paul Cézanne	Aix-en-			46	47	93	4
Fourcade	Gardanne		98			98	3
Maurice Genevoix	Marignane		29			29	1
Pierre Mendès-France	Vitrolles		32	36	35	103	4
Aubanel	Avignon				26	26	1
Frédéric Mistral	Arles				28	28	1
Pierre Gilles de Gennes	Digne les			36	32	68	2
Gassendi	Digne les			28		28	1
Dominique Villars	Gap		33			33	1
Guillaume Apollinaire	Nice		28	31	35	94	3
Dumont d'Urville	Toulon				17	17	1
Le Coudon	La Garde		64	93	62	219	8

ANNEXE 2 : LISTES DETAILLEES D'ELEVES ENQUETES PAR ANNEE (PAR CLASSE)

Etablissements 2016-2017	Classe	Elèves	Filles	Garçons	G/F	%F
Apollinaire	2nde 3	28	13	15	1,2	46,4%
Caillie	2nde AA-GT	23	6	17	2,8	26,1%
Coudon	1ere ES 5	22	14	8	0,6	63,6%
Coudon	1ere L 1	27	15	12	0,8	55,6%
Coudon	1ere S 5	15	7	8	1,1	46,7%
Denis Diderot	2nde 4	30	17	13	0,8	56,7%
Denis Diderot	2nde 5	29	18	11	0,6	62,1%
Fourcade	2nde 12	34	6	28	4,7	17,6%
Fourcade	2nde 2	32	4	28	7,0	12,5%
Fourcade	2nde 7	32	28	4	0,1	87,5%
Genevoix	2nde 5	29	18	11	0,6	62,1%
Marseilleveyre	1ere ES 3	33	23	10	0,4	69,7%
Marseilleveyre	1ereS4	32	2	30	15,0	6,3%
Marseilleveyre	2nde 9	33	25	8	0,3	75,8%
Perier	1ere ES 1	23	11	12	1,1	47,8%
Pierre Mendes France	2nde 4	32	14	18	1,3	43,8%
Roy d'Espagne	3eme C	21	12	9	0,8	57,1%
Saint Exupery	2nde 9	30	19	11	0,6	63,3%
Victor Hugo	2nde9	30	22	8	0,4	73,3%
Villars	1ere ES 1	33	23	10	0,4	69,7%
TOTAL 2016-2017		568	297	271	0,9	52,3%

Etablissements 2017-2018	Classe	Elèves	Filles	Garçons	G/F	%F
Antonin Artaud	1ere S SIN	29	3	26	8,7	10,3%
Apollinaire	1ere ES3	31	20	11	0,6	64,5%
Coudon	1ere L3	26	21	5	0,2	80,8%
Coudon	1ere S5	34	23	11	0,5	67,6%
Coudon	2nde 15	33	3	30	10,0	9,1%
Denis Diderot	2nde 4	24	17	7	0,4	70,8%
Denis Diderot	2nde 7	27	17	10	0,6	63,0%
Gassendi	3eme 2	28	15	13	0,9	53,6%
Marseilleveyre	1ere ES4	32	19	13	0,7	59,4%
Marseilleveyre	2nde 2	34	23	11	0,5	67,6%
Marseilleveyre	2nde 7/8	21	13	8	0,6	61,9%
Montgrand	1ere STMG1	31	21	10	0,5	67,7%
Montgrand	1ere STMG2	32	24	8	0,3	75,0%
Paul Cezanne	1ere STMG1	23	11	12	1,1	47,8%
Paul Cezanne	1ere STMG4	23	8	15	1,9	34,8%
Pierre Gilles de Gennes	1ere S3	36	21	15	0,7	58,3%
Pierre Mendes France	1ere L1/ICN	4	4	0	0,0	100,0%
Pierre Mendes France	1ere S1	32	16	16	1,0	50,0%
Roy d Espagne	3eme E	21	11	10	0,9	52,4%
Saint Joseph les Maristes	2nde 2	28	13	15	1,2	46,4%
Saint Joseph les Maristes	2nde 5	33	14	19	1,4	42,4%
Victor Hugo	2nde 12	29	18	11	0,6	62,1%
TOTAL 2017-2018		611	335	276	0,8	54,8%

ANNEXE 2 (SUITE) : LA SAISIE DES INFORMATIONS SUR LES DOMICILES

Exemple des décalages entre participation et remplissage du questionnaire entre 2016 et 2019. Les élèves arrivés en cours d'année dans le projet n'ont pas complété la totalité du questionnaire domicile. Ci-dessous l'exemple de 2018-2019

Etablissement 2018-2019	Classe	Elèves	Dom complet	Filles	Garçons	G/F	%F
Antonin Artaud	1ère STI2D	16	15	5	11	2,2	31,3%
Apollinaire	1ère ES1	35	28	24	11	0,5	68,6%
Aubanel	1ère L2	26	23	24	2	0,1	92,3%
Coudon	1ère ES3	29	29	16	13	0,8	55,2%
Coudon	1ère L3	33	33	26	7	0,3	78,8%
Denis Diderot	2nde 1	30	29	26	4	0,2	86,7%
Dumont d'Urville	1re L2HIGE	17	16	15	2	0,1	88,2%
Frédéric Mistral	3ème D	28	27	14	14	1,0	50,0%
Marcel Pagnol	2nd ESABAC	19	17	15	4	0,3	78,9%
Marseilleveyre	1ère L1	24	21	15	9	0,6	62,5%
Marseilleveyre	2nde 14	35	22	16	19	1,2	45,7%
Marseilleveyre	2nde 2	35	29	15	20	1,3	42,9%
Montgrand	1ère ES3	25	25	12	13	1,1	48,0%
Montgrand	2nde 7	32	31	15	17	1,1	46,9%
Paul Cézanne	1ère STMG1	24	24	13	11	0,8	54,2%
Paul Cézanne	1ère STMG1	23	20	9	14	1,6	39,1%
Pierre Gilles de Gennes	1ère S2	32	32	17	15	0,9	53,1%
Pierre Mendès France	2nde 4	35	35	28	7	0,3	80,0%
Saint Joseph les Maristes	2nde 5	30	30	14	16	1,1	46,7%
Victor Hugo	2nde 12	30	25	19	11	0,6	63,3%
Total général		558	511	338	220	0,7	60,6%

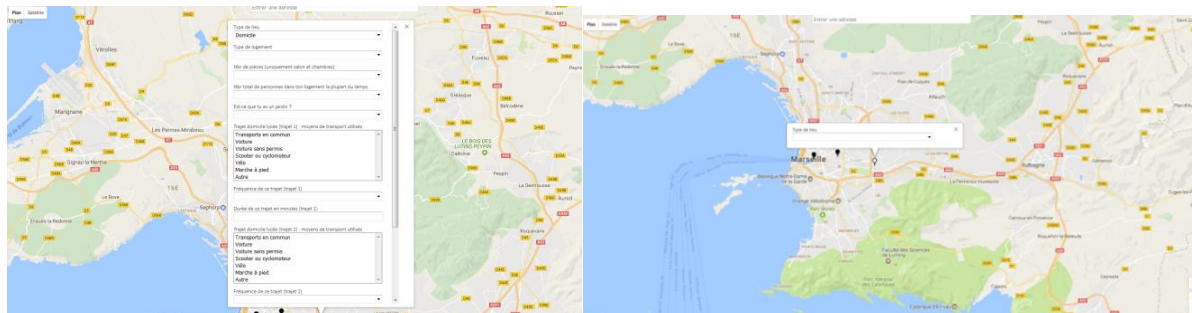
NB. en 2018 2019, par rapport à une liste initiale de 558 élèves, seuls 511 ont rempli le questionnaire complet et sont donc pris en compte dans les traitements quantitatifs (47 élèves arrivés ou partis en cours d'année de la classe, domiciles non localisés etc.)

ANNEXE 3 : LE WEB-QUESTIONNAIRE CARTOGRAPHIQUE

L'Application Graphite est utilisable de préférence sur Mozilla Firefox, à partir du site : <http://graphite2019.datas-collect.net/GraphiteLogin.htm>

Pour tester le rôle de l'élève : taper JEF puis JEF

Les élèves reçoivent de leur enseignant un nom d'utilisateur et un mot de passe parmi une liste attribuée par classe. Cela permet aux élèves de visualiser, pour se repérer, une épingle verte  qui repère automatiquement leur LYCEE selon les identifiants de leur classe. Pour créer un point, cliquer sur la carte ou saisir une adresse dans la barre d'adresse située en haut de la fenêtre. Les points saisis génèrent des coordonnées latitude/longitude.



Créer un premier point : un menu déroulant s'ouvre, divisé en 5 rubriques

Domicile, Lieu d'activité, Lieu attractif, Lieu répulsif, Lieux à aménager

Choisir à tour de rôle chacune des 5 rubriques. Localiser un ou des points et répondre aux questions. Créer un point, le localiser (bouton enregistrer, en bas lors de la saisie). Le point enregistré prend la couleur de la rubrique (noir : domicile, bleu : activité, rouge : répulsif, vert : attractif, jaune : aménagement). **Seul l'élève peut supprimer "ses" points en cliquant dessus (clic droit)**

1. POINTS « DOMICILE »

Consigne pour les élèves : Localise par un point ton domicile principal (utilisé le plus fréquemment)

Type de logement : Liste déroulante : appartement, maison individuelle, foyer ou autre

Nombre de pièces du logement (uniquement salon et chambres, sans compter la cuisine)

Combien de personnes vivent avec toi dans ton logement la plupart du temps ?

Est-ce que tu as un jardin ? Oui, un jardin privatif - Oui, dans ma résidence - Oui, privatif et dans ma résidence - Non

Trajets domicile lycée (1): moyens de transport utilisés : Transports en commun -Voiture - Voiture sans permis - Scooter ou cyclomoteur - Vélo - Marche à pied - Autre

Fréquence de ce trajet : Tous les jours, Plusieurs fois par semaine, Parfois

Durée du trajet en minutes :

Type de trajet (2) : même série de questions

Remarques libres concernant ton trajet domicile lycée : Réponse texte libre de l'élève

2. « LIEUX D'ACTIVITES PERSONNELLES» extra-scolaires

Consigne pour les élèves : En dehors des cours et des moments passés chez toi, localise les endroits que tu fréquentes souvent dans la ville ou à proximité pour tout type d'activités personnelles. Pour chaque lieu, renseigne les informations suivantes :

Comment s'appelle ce lieu ? *Texte libre*

Quelle activité y pratiques-tu le plus souvent ? *Liste déroulante :*

Sport en club, association ou salle de sport

Sport libre et gratuit, baignade libre

Pratique de la danse, de la musique, du théâtre,

Activités de groupe (centre social, scouts...)

Musée, exposition / Cinéma, Spectacle

Pratique du bricolage, jardinage

Médiathèque

Soutien scolaire

Shopping

Rencontre avec des amis

Promenade en famille

Visite régulière chez un membre de la famille

Jeux vidéo ou jeux de société

Pratique religieuse

Travail rémunéré

À quelle fréquence utilises-tu ce lieu pour cette activité ?

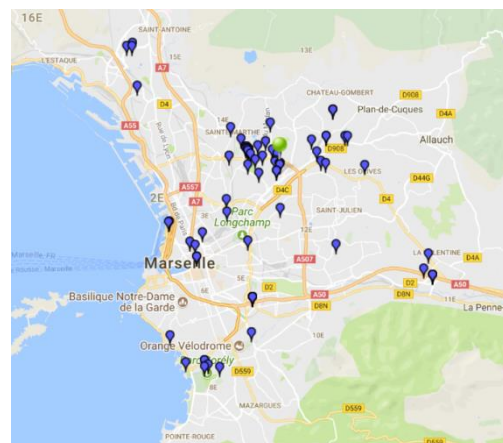
Plusieurs fois par semaine, une fois par semaine, plusieurs fois par an, rarement

Es-tu satisfait de l'équipement de ce lieu ? *Liste : très satisfait ; satisfait ; pas satisfait*

Niveau de propreté de ce lieu : *Liste : Très propre, Propre, Sale, Très sale*

Quelle est ton opinion générale sur ce lieu ? *Réponse libre de l'élève*

Selon toi, comment pourrait-on améliorer ce lieu ? *Réponse libre de l'élève*



3. POINTS "ATTRACTIFS"

Localise au moins 2 endroits que tu trouves **attractifs**, agréables, bien aménagés dans ta ville et dans les environs. / Comment s'appelle ce lieu ? *Réponse libre de l'élève* / Pourquoi cet endroit est-il attractif selon toi ? *Réponse libre élève*

4. POINTS "REPULSIFS"

Localise au moins 2 endroits que tu trouves **répulsifs**, peu agréables ou mal aménagés dans ta ville et dans les environs. / Comment s'appelle ce lieu ? *Réponse libre de l'élève* / Pourquoi cet endroit est-il répulsif selon toi ? *Réponse libre élève*

6.« LIEU A AMENAGER »

À partir des lieux et des espaces publics de ton quartier ou proches du lycée, quels seraient les 2 endroits à aménager ou à rénover en priorité ? (Il peut s'agir de lieux existants ou de lieux à créer. Exemple de lieux : terrain vague, rue, place, parc, résidence, équipement sportif ou culturel, transport, etc.). Pour chacun des 2 lieux que tu proposes de transformer, renseigne les informations suivantes :

Comment s'appelle ce lieu ? *Réponse libre élève*

Quel est le problème de ce lieu ? Quelle est ta proposition d'aménagement ? *expliquer ce qu'on appelle "aménagement":* *Réponse libre de l'élève*

Quel type d'aménagement proposerais-tu ? *-Exercice de classement pour les élèves.: ils peuvent proposer de la rénovation, reconstruction, de la création de nouveaux aménagements*

ANNEXE 4 : CORPUS DE LIEUX (RENSEIGNE SUR LE WEBQUESTIONNAIRE GRAPHITE)

Sur la base du webquestionnaire présenté en annexe 3, les jeunes ont géolocalisé, nommé, évalué et commenté librement de nombreux lieux.

Ensemble des lieux 2016-2017 / 2017-2018 / 2018-2019

Types de lieux	Nombre de lieux cartographiés par les lycéens
Domiciles (princ. et second.)	1667 domiciles principaux ont été localisés par les élèves enquêtés. 233 élèves mentionnent plus d'1 domicile. Entre la pluralité des domiciles familiaux (parents séparés) et/ou internat et « répondant local » dans la ville d'internat, certains élèves mentionnent jusqu'à 3 ou 4 domiciles (ce qui représente 502 domiciles multiples). En cas de doute pour les croisements, on a gardé le domicile principal sur la base des mobilités mentionnées par les élèves.
Activités extra scolaires	6423 lieux d'activités
Lieux attractifs	4000 lieux considérés comme « attractifs »
Lieux répulsifs	2525 lieux considérés comme « répulsifs »
Lieux à aménager	2204 lieux considérés comme « à aménager »
Activités occasionnelles, extérieures à la commune de	1831 lieux hors de la ville de résidence
Total général 3 années	18 650 lieux

ANNEXE 5 : METHODOLOGIE COLLABORATIVE, APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

E : élèves Pr : professeurs C : chercheurs

Nature / source de la donnée	Méthode de collecte de données	Traitements	Résultats
Web-questionnaires et 18650 localisations en ligne, réponses fermées et commentaires ouverts	E : géolocalisation participative de lieux (points, coordonnées XY, toponymes) E : Commentaires des jeunes sur leurs usages, pratiques, évaluations de ces lieux	Pr et C : encadrement de la saisie C : Cartes et analyses spatiales, statistiques, Graphiques	Signalement « brut » et individuel de 18650 lieux connus des jeunes, pratiqués, représentés dans les territoires urbains régionaux.
Séances de débats de groupes en classes en réaction aux cartes Environ 130 heures	E, Pr et C : Réactions des élèves à partir de la visualisation des traitements précédents projetés par P et C. Enregistrements, retranscriptions écrites	C : Analyses qualitatives des retranscriptions C : Analyses textuelles: Excel, Iramutec	Approfondissement qualitatif des territorialités des jeunes, analyses critiques des représentations urbaines et/ou stéréotypes, controverses entre lycéens.
Sorties de terrain avec diagnostics en marchant ou parcours commentés (320h)	E, Pr et C : Sorties de découverte des lieux mentionnés et espaces de vie des jeunes, repérages in situ, écoute des discours et argumentations des jeunes	Pr et C : Observation, questions, débats, photographies, enregistrements	Connaissances du territoire des jeunes, expertise d'usage et vision des jeunes sur l'espace urbain. Analyse qualitative des représentations, idées, suggestions des jeunes.
Construction et présentation écrite et orale de projets de groupes, argumentaires 51 (2016) / 91 (2017) / 92 (2018) / 94 (2019) = 328 projets territoriaux finalisés	E, Pr et C : Suivi en classe de l'élaboration des projets, diaporamas et posters par les élèves E : élaboration de dossiers et posters en équipe, oral durant la journée finale	C : Analyses qualitatives C : croisements avec : genre, CSP, lieu de résidence, effet classe C : Analyse territoriale des projets	Identification des priorités et des projections territoriales des jeunes. Repérage de leurs valeurs. Repérage de leur niveau d'ambition et compétences citadines.
Evaluations du projet Par les élèves et par les enseignants	E : 531 questionnaires remplis par les élèves, commentaires libres 16 questionnaires professeurs	C : Analyse qualitative des retours des élèves et des professeurs	Enjeux pédagogiques, enjeux de capacitation, enjeux citoyens Suggestions pour une évolution du projet.

ANNEXE 6 : CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE UTILISEES DANS L'ETUDE :

Cadres supérieurs / Catégorie favorisée A : professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs, cadres techniques d'entreprise, instituteurs et assimilés, chefs d'entreprise de dix salariés ou plus.

→ à la différence de l'INSEE, l'Education nationale, dans ses statistiques, assimile l'ensemble des « professeurs » , y compris les professeurs des écoles, aux catégories favorisées A

Cadres moyens / Catégorie favorisée B : professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, professions intermédiaires administratives de la fonction publique, professions intermédiaires administratives du commerce ou des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires.

Employés, artisans / Catégorie moyenne : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et assimilés, employés civils, agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnels de service direct aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Ouvriers et inactifs / Catégorie défavorisée : ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraité employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Source : Pierre Merle, 2013, «La Catégorie socio-professionnelle des parents dans les fiches administratives des élèves», Socio-logos [En ligne], 8 | 2013. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2719>

ANNEXE 7 : LE SIG (SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE). DICTIONNAIRE DES VARIABLES DU CORPUS DE POINTS

A partir des informations saisies par les élèves sur le web questionnaire, nous avons extrait un tableau de données brutes. Des éléments de contexte ont été intégrés à partir de données de l'INSEE, de l'IGN, du Ministère de l'Education nationale. L'ensemble a été intégré dans un SIG où toutes les informations sont géolocalisées. Enfin des calculs de distances ont été réalisés pour définir un « corpus » à partir duquel ont été réalisés les traitements quantitatifs et cartographiques.

- **données brutes enquête LPED** : réponses ou géolocalisations brutes des lycéens, saisies par les lycéens eux-mêmes sur l'interface du web-questionnaire, extraites sous forme de tableur, base de calculs et de confrontation avec d'autres sources.

- **données corrigées** : par exemple nom d'un lieu qui était seulement géolocalisé par l'élève, ou harmonisation orthographique

- **caractérisation du lycéen (sexe/CSP)** : à partir des informations données par les établissements, ces informations ont été saisies par les enseignants en début d'année, ils ont ensuite anonymisé les listes transmises au LPED

- **variables de contextes socio-économiques** : éléments non individuels mais rattachés au lycée ou à l'IRIS de résidence du jeune, généralement données INSEE ou DGI/INSEE (par exemple, revenu médian de l'IRIS, en QPV ou pas, densité au km² du peuplement de l'IRIS de résidence etc.

- **variables créées par recodage** : à partir des réponses des jeunes par exemple type d'aménagement souhaité, recodages thématiques des textes libres par mots clés etc.

- **variables créées par analyse spatiale** : calculs à partir des réponses des jeunes, par exemple, calcul de distance entre le domicile et le lycée, ou distance entre le domicile et les lieux d'activités, les lieux attractifs ou répulsifs

le détail figure dans le dictionnaire des variables ci-après

Nom_variable	Description	Détails Variables	Source	Années
Id_eleve	Identifiant unique par eleve		LPED	2017 / 2018
PseudoPw	Pseudo et mot de passe utilise par chaque eleve pour acceder a l'application	Pseudo (mot de passe)	LPED	2017 / 2018
Sexe	Sexe	F; M	Enseignant	2017 / 2018
CSP	Categorie Socio Professionnelle	0 = ND; 1 = Ouvriers et inactifs; 2 = Employes, artisans, commerçants et agriculteurs; 3 = Cadres moyens; 4 = Cadres supérieurs	Etablissement frequente	2017 / 2018
Annee		2017; 2018		
Etablissem	Etablissement scolaire	Antonin Artaud;Apollinaire;Caillie;Coudon;Denis Diderot;Fourcade;Gassendi;Genevoix;Marseilleveyre;Montgrand;Paul Cezanne;Perier;Pierre Gilles de Gennes;Pierre Mendes France;Roy d Espagne;Saint Exupery;Saint Joseph les Maristes;Victor Hugo;Villars	Etablissement frequente	2017 / 2018
Classe	Classe		Etablissement frequente	2017 / 2018
Ville	Ville dans laquelle est scolarisé l'élève ayant renseigné ce point			
Indice_Fem	Indice de feminite par classe (ratio filles : garçons)	1 = Faible; 2 = Moyen; 3 = Fort; 4 = Très fort	Calcul LPED	2017 / 2018
CLASS_cadr	Part de cadres (supérieurs et moyens) dans la classe de l'eleve	1 = Moins de 25%; 2 = Entre 25 et 50%; 3 = Entre 50 et 70%; 4 = Plus de 70%	Calcul LPED	2017 / 2018
CLASS_ouv	Part d'ouvriers dans la classe de l'eleve	2 = Moins de 10%; 2 = Entre 10 et 50%; 3 = Entre 50 et 70%; 4 = Plus de 70%	Calcul LPED	2017 / 2018
Ratio_cad_ouv	Combien de cadres pour un ouvrier par classe		Calcul LPED	2018 / 2018
Typologie_CSP	Caractérisation de la classe par rapport à sa composition CSP	4 = Favorisé (+ de 60% de cadres) ; 3 = Mixte socialement, plutôt favorisé (Entre 50 et 60% de cadre) ; 2 = Mixte socialement, plutôt défavorisé (Plus d'employés ou d'ouvrier que de cadres) ; 1 = Défavorisé (plus de 50% d'ouvriers ou inactifs)	Calcul LPED	2018
ZUS_etab	Etablissement situé en Zus ou non	OUI ; NON / ZUS et non QPV pour comparer avec stats ministérielles	Calcul LPED; Datagouv	2013
% ZUS etab	Pourcentage d'élèves de l'établissement habitant en ZUS	ZUS et non QPV car l'éducation nationale utilise cet indicateur (ZUS) dans ses statistiques pour les années considérées	DAEC	2014 à 2018
Reussite bac	Pourcentage d'eleves ayant réussi le bac (parmi ceux l'ayant passé)		Datagouv	2016
Catego_eta	Catégories d'établissement	0 = Digne-les-Bains; 1 = Defavorise Marseille; 2 = Mixte favorise Marseille; 3 = Mixte Pays aixois et Est de l'Etang de Berre; 4 = Favorise Zone peripherie urbaine; 5 = Nice; 6 = Gap;	Enquête LPED	2017 / 2018
ZUSTYPE	Point situé en ZUS ou non	OUI; NON	Calcul LPED; Datagouv	2017 / 2018
NOM_COM	Le nom de la commune où se situe le point		INSEE	
CODE_IRIS	Le code de l'IRIS où se situe le point		INSEE	
NOM_IRIS	Le nom de l'IRIS où se situe le point		INSEE	

Rev_med_1	Revenu median de l'IRIS	€	INSEE	2014
Nom_variable	Description	Détails Variables	Source	Années
Class_rev_	Classe de revenu median de l'IRIS	0 = ND; 1 = Moins de 15 000€; 2 = Entre 15 000 et 20 000€; 3 = Entre 20 000 et 25 000€; 4 = Plus de 25 000€	INSEE; LPED	2015
Hab_comm	Nombre d'habitants par commerces de l'IRIS	Ratio	INSEE; LPED	2015
Class_comm	Classe du nombre d'habitants par commerces de l'IRIS	0 = ND; 1 = Aucun commerce; 2 = Plus de 400 personnes par commerce; 3 = Entre 400 et 200 personnes par commerce; 4 = Moins de 200 personnes par commerce	INSEE; LPED	2015
Hab_equ	Nombre d'habitants par commerces de l'IRIS	Ratio	INSEE; LPED	2015
Class_equ_	Classe du nombre d'habitants par commerces de l'IRIS	0 = ND; 1 = Aucun équipement sportif; 2 = Plus de 1 000 personnes par équipement sportif; 3 = Entre 1000 et 400 personnes; 4 = Moins de 400 personnes	INSEE; LPED	2015
Densite14	Densité de population de l'IRIS	Ratio	INSEE; LPED	2014
Tx_occup	Nombre de personnes en moyenne par pièces des résidences principales de l'IRIS	Pourcentage	INSEE; LPED	2013
TypeMarker	Type de point	Activite; Amenagement; Attractif; Domicile; Exterieur; Repulsif	Enquête LPED	2017 / 2018
Latitude	Latitude du point		Enquête LPED	2017 / 2018
Longitude	Longitude du point		Enquête LPED	2017 / 2018
Verif_domi	Vérification du domicile	1 = Principal; 2 = Secondaire; Doublon ? = doublon	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Type	Type de domicile	Appartement;Foyer ou autre;Maison individuelle	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_NbrPie	Nombre de pièces dans le domicile		Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_NbrHab	Nombre d'habitants dans le domicile		Enquête LPED	2017 / 2018
Tx_occ_dom	Nombre de personnes en moyenne par pièces dans le domicile	Ratio	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Jardin	Présence d'un jardin dans le domicile	Jardin dans residence;Jardin privatif;Jardin privatif et dans residence	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Trajet	Mode de transport utilisé pour le trajet domicile - lycée 1	Autre;Marche a pied;Scooter ou cyclomoteur;Transports en commun;Velo;Voiture;Voiture sans permis	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_FreqTr	Fréquence du transport pour le trajet domicile - lycée 1	Parfois;Plusieurs fois par semaine;Tous les jours	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_DureeT	Durée du transport pour le trajet domicile - lycée 1		Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Traj_1	Mode de transport utilisé pour le trajet domicile - lycée 2	Autre;Marche a pied;Scooter ou cyclomoteur;Transports en commun;Velo;Voiture;Voiture sans permis	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Freq_1	Fréquence du transport pour le trajet domicile - lycée 2	Parfois;Plusieurs fois par semaine;Tous les jours	Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_Dure_1	Durée du transport pour le trajet domicile - lycée 2		Enquête LPED	2017 / 2018
Dom_RemTra	Réponse libre des élèves sur le transport domicile - lycée		Enquête LPED	2017 / 2018

Nom_variable	Description	Détails Variables	Source	Années
OCOSL_dom	Type d'occupation du sol du domicile	0 = NC; 1 = Aeroports; 2 = Arboriculture autre que oliviers; 3 = Chantiers; 4 = Cours et voies d'eau; 5 = Cultures irriguées en permanence ou périodiquement; 6 = Equipements sportifs et de loisirs; 7 = Espaces de bâti diffus et autres batis; 8 = Espaces ouverts urbains; 9 = Extraction de matériaux; 10 = Forêt et végétation arbustive en mutation; 11 = Forêts de conifères; 12 = Forêts de feuillus; 13 = Forêts mixtes; 14 = Lagunes littorales; 15 = Landes et broussailles; 16 = Maquis et garrigues; 17 = Marais maritimes; 18 = Marais salants; 19 = Mers et Océans; 20 = Oliveraies; 21 = Pelouses et pâturages naturels; 22 = Plages, dunes et sable; 23 = Plans d'eau; 24 = Prairies; 25 = Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés; 26 = Roches et sols nus; 27 = Systèmes culturels mixtes et petits parcellaires complexes; 28 = Terres arables autres que serres, et rizières; 29 = Tissu urbain continu; 30 = Tissu urbain discontinu; 31 = Tourbiers; 32 = Végétation clairsemée; 33 = Vignobles; 34 = Zones à forte densité de serres; 35 = Zones d'activités et équipements; 36 = Zones portuaires;	CRIGE PACA; LPED	2014
Dist_dom_e	Distance domicile établissement (vol d'oiseau)		Enquête et calcul LPED	2018
Dist_dom_etab	Distance domicile établissement (vol d'oiseau)		Enquête et calcul LPED	2017 / 2018
Classe_dist	Classe de distance entre domicile et établissement (selon distance vol d'oiseau)	1=Moins de 1km; 2=Entre 1 et 2km; 3=Entre 2 et 4,5km; 4=Plus de 4,5km	Enquête et calcul LPED	2017 / 2018
Dist_voit_dom_etab	Distance domicile établissement (voiture)		Enquête et calcul LPED	2017 / 2018
Duree_voit_dom_etab	Durée (en minutes) du domicile à l'établissement en voiture		Enquête et calcul LPED	2017 / 2018
Classe_duree_voit	Classe de durée de trajet entre domicile et établissement (selon distance vol d'oiseau)	1= Moins de 7min; 2= Entre 7 et 11min; 3= Entre 11 et 18min; 4= Plus de 18min	Enquête et calcul LPED	2017 / 2018
Act_NomLie	Nom du lieu d'Activité brut renseigné par l'élève		Enquête	2017 / 2018
Recod_Act	Recodage du nom du lieu d'activité		LPED	2018
Act_NomAct	Nom de l'activité pratiquée	0 = NC; 1 = Activités de groupe (association, centre social, scouts...); 2 = Auto-école; 3 = Cinéma, Spectacle; 4 = Détente; 5 = Jeux vidéo ou jeux de société; 6 = Médiathèque; 7 = Musée, exposition; 8 = Pique-nique, repas en plein air; 9 = Pratique de la danse, de la musique, du théâtre, des arts plastiques; 10 = Pratique du bricolage, jardinage; 11 = Pratique religieuse; 12 = Promenade en famille; 13 = Rencontre avec des amis; 14 = Restaurant, brasserie, bar; 15 = Shopping; 16 = Soutien scolaire; 17 = Sport en club, association ou salle de sport; 18 = Sport libre et gratuit, baignade libre; 19 = Travail rémunéré; 20 = Visite régulière chez un membre de la famille;	Enquête LPED	2017 / 2018

Nom_variable	Description	Détails Variables	Source	Années
Act_Freque	Fréquence de pratique de l'activité	Plusieurs fois par an;Plusieurs fois par semaine;Rarement;Une fois par semaine	Enquête LPED	2017 / 2018
Act_Satisf	Satisfaction du lieu d'activité	Pas satisfait;Satisfait;Tres satisfait	Enquête LPED	2017 / 2018
Act_Propre	Propreté du lieu d'activité	Propre;Sale;Tres propre;Tres sale	Enquête LPED	2017 / 2018
Act_Opinio	Opinion libre sur le lieu d'activité		Enquête LPED	2017 / 2018
Act_Amelio	Amélioration possible du lieu d'activité		Enquête LPED	2017 / 2018
OCSOL_act	Type d'occupation du sol du point	<i>Cf. codes OCOSL_dom ci-dessus (codes CRIGE PACA)</i>	CRIGE PACA; LPED	2014
Distdom_ac	Distance depuis le domicile (vol d'oiseau)		LPED	2018
Ext_NomLie	Nom du lieu d'activité "Extérieur" brut renseigné par l'élève		Enquête LPED	2017 / 2018
Recod_Ext_	Recodage du nom du lieu d'activité "Extérieur"		LPED	2018
Ext_NomAct	Nom de l'activité pratiquée	Autre;Sejour en famille;Sport;Tourisme	Enquête LPED	2017 / 2018
Ext_Freque	Fréquence de pratique de l'activité	Autre;Plusieurs fois par an;Plusieurs fois par semaine;Rarement;Une fois par an	Enquête LPED	2017 / 2018
Ext_Remarq	Remarque libre sur le lieu d'activité		Enquête LPED	2017 / 2018
Distdom_ex	Distance depuis le domicile (vol d'oiseau)		Enquête et calcul LPED	2018
Atr_NomLie	Nom du lieu Attractif brut renseigné par l'élève		Enquête	2017 / 2018
Recod_Atr_	Recodage du nom du lieu attractif		LPED	2018
Atr_Explic	Explication ouverte sur l'attraction de ce lieu		Enquête LPED	2017 / 2018
OCSOL_att	Type d'occupation du sol du point	<i>Cf. codes OCOSL_dom ci-dessus (codes CRIGE PACA)</i>	CRIGE PACA; LPED	2014
Distdom_at	Distance depuis le domicile (vol d'oiseau)		LPED	2018
Rpl_NomLie	Nom du lieu Répulsif brut renseigné par l'élève		Enquête LPED	2017 / 2018
Recod_Rep_	Recodage du nom du lieu répulsif		LPED	2018
Rpl_Explic	Explication ouverte de la répulsion du lieu		Enquête LPED	2017 / 2018
OCSOL_rep	Type d'occupation du sol du point	<i>Cf. codes OCOSL_dom ci-dessus (codes CRIGE PACA)</i>	CRIGE PACA; LPED	2014
Distdom_re	Distance depuis le domicile (vol d'oiseau)		LPED	2018
Amg_NomLie	Nom du lieu d'Aménagement brut renseigné par l'élève		Enquête LPED	2017 / 2018
Amg_Type_b	Typ d'aménagement souhaité brut renseigné par l'élève	La liste a changé d'une année sur l'autre, se baser sur le recodage	Enquête LPED	2017 / 2018
Recod_type	Recodage du type d'aménagement souhaité	Vérification des thèmes d'aménagement choisis, avec liste différente pour chaque année	LPED	2018

Nom_variable	Description	Détails Variables	Source	Années
Recod_ssth	Recodage en sous thèmes d'aménagement	Absence d'information;Autre;Commerces et activités économiques;Doublon;Entretien et sécurité des espaces publics;Équipement des espaces publics;Équipements éducatifs et culturels;Équipements sportifs et de loisirs;Espaces verts;Habitat;mobilités douces;mobilités motorisées;Plages	LPED	2018
Recod_gds_	Recodage en grands thèmes d'aménagement	Absence d'information;Autre;Doublon;Équipements, activités, services;Espaces de nature et environnement;Espaces publics;Habitat;Transport et voirie;(vide);Total général;;;;;;;;;	LPED	2018
Amg_Precis	Précision ouverte sur l'aménagement souhaité par l'élève		Enquête LPED	2017 / 2018
OCSOL_amng	Type d'occupation du sol du point	<i>Cf. codes OCOSL_dom ci-dessus (codes CRIGE PACA)</i>	CRIGE PACA; LPED	2014
Distdom_am	Distance depuis le domicile (vol d'oiseau)		LPED	2018
Id_uniq_re	Identifiant unique de recodage 2017		LPED	2018
RECHV_Proj	Projet effectué par l'élève, en cours			
Thematiq_proj	Thématique du projet effectué par l'élève en groupe			

ANNEXE 8 : LISTES DES UNIVERSITAIRES AYANT PARTICIPE AUX ENQUETES

Equipe scientifique du projet 2015 à 2020: Aix Marseille Université sous la direction d'E.Dorier (géographe, PR, Aix-Marseille Université, LPED).

Organisation des enquêtes, du web-mapping dans les lycées, des débriefings, suivi des classes

E.Dorier géographe, PR, Aix Marseille Université
L.Guillermin informaticien, développeur de l'interface de web-
J.Charles-Dominé post-doctorante, 2015-2016
F. Valegeas post-doctorant 2016-2017
C. Goupil, stagiaire master puis ingénieure d'études, 2017-2018
J.Dario, post-doctorant 2019 et 2020
Lucélia D'Almeida stagiaire master 2 LPED, 2018).
Damien Rouquier, doctorant Aix Marseille Université (2016-2017)

Extractions de données, organisation des pré-traitements, intégration SIG de données de contexte et d'enquête, analyses spatiales et cartographie 2015-2020

L.Guillermin informaticien
J.Charles-Dominé post-doctorante, 2015-2016
Damien Rouquier, doctorant Aix Marseille Université, 2016-2017
C. Goupil, ingénieure d'études, 2017-2018
Lucélia D'Almeida stagiaire master 2 LPED, 2017-2018
J.Dario, post-doctorant, 2019-2020

Contributions à la réflexion qualitative et à la formation des enseignants

E.Dorier géographe, PR, Aix Marseille Université
F. Valegeas post-doctorant 2016-2017
Gwenaëlle Audren (géographe, MCF, Aix Marseille Université, INSPE Aix, laboratoire TELEMME, 2018-2019)
Virginie Baby Collin (géographe, PR, Aix Marseille Université, INSPE Aix, laboratoire TELEMME, 2018-2019).
Angela Barthes (PR, Sciences de l'éducation, ADEF, 2017-2019)
Maryse Cadet-Mieze post-doctorante en sciences de l'éducation 2018-2019

ANNEXE 9 : LISTES DES ENSEIGNANTS AYANT PARTICIPE AUX ENQUETES

En lien avec les inspections académiques de Nice et Aix Marseille, ce sont les enseignants qui ont co-encadré les élèves lors de la passation des web-questionnaires, puis des débats en groupes, enfin, des sorties sous forme de « diagnostics en marchant » qui ont nourri cette étude. Ils ont mobilisé la réflexion territoriale des élèves dans le cadre des programmes scolaires de 2de et 1ere. Ils ont bénéficié de formations dispensées par le LPED.

Equipe d'inspection et de formation, Région académique Provence-Alpes Côtes d'Azur

Inspecteurs : Isabelle Méjean, Céline Borel, Jean Marc Noailles, assistés de Jérôme Nicolaï (enseignante et formatrice académique)

Délégation académique au numérique éducatif (DANE): Jean Louis Leydet (délégué académique) assisté de Philippe CARACHIOLI (enseignant et chargé de mission).

Lycées de la métropole marseillaise

- Marseille, lycée **Antonin Artaud** : Véronique LEBRIER et Jérôme NICOLAÏ (formatrice académique)
- Marseille, lycée **Denis Diderot** : Hélène FERRARIS, Anna VILLEDIEU, Denis BEAUBIAT (mathématiques et référent numérique)
- Marseille, lycée **Marseillevéreyre** : Caroline BON , Daniel MICOLON et Mathias REQUILLART
- Marseille, lycée **Montgrand** : Elodie CONAN, Guillemette LE GENNE et Caroline ROUX
- Marseille, lycée Nord **Saint Exupéry** : Céline OLIVIER (Histoire-Géographie), Damien MUTI (Sciences Physiques) et Patrick LOPEZ (Sciences Economiques et Sociales)
- Marseille, lycée **Saint Joseph les Maristes** : Delphine MATTEODA
- Marseille, lycée **Victor Hugo** : Laurence CAUSSE, Debbia DUCOLONER, Guillaume PAPOUIN
- Marseille, lycée **Périer** : Christine HEINFLING (Histoire-Géographie)
- Marseille, lycée **Marcel Pagnol** : Lionel TEIXIDO
- Marseille, lycée **René Caillié** : Laurence MARDIROSSIAN (Français-Histoire-Géographie) et Venance MARECHAL (topographie et urbanisme)
- Marseille, collège du **Roy d'Espagne** : *Laurent BEDOS*
- Aix-en-Provence, lycée **Paul Cézanne** : Julien SILVE
- Gardanne, lycée **Fourcade** : Frédéric CABRAS (Histoire-Géographie), Valérie THIEBAUT MARRO-DAUZAT (Histoire-Géographie) et Isabelle CRILLON (Histoire-Géographie)
- Vitrolles, lycée **Pierre Mendès-France** : Sylvain GERARD, Florence Dubois, Catherine PIQUET

Les autres lycées...

- Avignon, Lycée **Aubanel** : Didier LARNAC
- Digne, Lycée **Pierre Gilles de Gennes** : Laetitia ROSELLO
- Gap, Lycée **Dominique Villars**, Gap : Philippe VIGUIER (Histoire-Géographie)
- La Garde, Lycée **Le Coudon** : Dalila AIT EL DJOUDI, Jean-François BEZ , Marie-Anne FRAISSE, Grégory VILLARD
- Nice, Lycée **Guillaume Apollinaire** : Céline BACCARI
- Toulon, Lycée **Dumont d'Urville** : Elodie PAREDES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

TABEAU 1. TYPES DE LIEUX LOCALISES PAR LES ELEVES SUR L'INTERFACE DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE.....	14
TABEAU 2. PARTICIPATION DES ETABLISSEMENTS A L'ENQUETE GRAPHITE.	20
TABEAU 3. COMPOSITION DES CSP DES PARENTS A DIVERSES ECHELLES.....	30
TABEAU 4. LIEN ENTRE CSP DU PARENT LE PLUS QUALIFIE DU MENAGE DES ELEVES ENQUETES ET NIVEAUX DE REVENU DES IRIS DE RESIDENCE.....	34
TABEAU 5. PROPORTIONS D'ELEVES VIVANT EN QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE.....	49
TABEAU 6 : PROPORTION D'ELEVES ENQUETES EN QPV	50
TABEAU 7. LIEN ENTRE CSP ET DOMICILES DANS LES ANCIENNES ZUS QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE	50
TABEAU 8. MODES DE DEPLACEMENTS DES ELEVES PAR GENRE ET CSP.....	56
TABEAU 9. MODES DE DEPLACEMENT ET REVENUS DE L'IRIS DU DOMICILE.....	57
TABEAU 10. LIEUX D'ACTIVITE (2016-2018) MENTIONNES PAR LES ELEVES ENQUETES	63
TABEAU 11. TYPE D'ACTIVITES PRATIQUEES SELON LE SEXE ET LE LIEU DE RESIDENCE (CE TABLEAU N'INDIQUE NI LA FREQUENCE NI L'IMPORTANCE RELATIVE, JUSTE LA MENTION D'UN TYPE D'ACTIVITE)	64
TABEAU 12. TYPE D'ACTIVITES PRATIQUEES SELON LA CSP	64
TABEAU 13. DISTANCE A VOL D'OISEAU ENTRE DOMICILES ET LIEUX D'ACTIVITES PAR CSP.	76
TABEAU 14. RAPPORT ENTRE DISTANCE DOMICILE -ACTIVITES ET DISTANCE DOMICILE-ETABLISSEMENT (SUR LES DOMICILES DES ELEVES ENQUETES SUR 2 ANS 2016 ET 2017).....	78
TABEAU 15. DISTANCE MOYENNE ENTRE DOMICILE ET LIEUX REPULSIFS SELON LA CSP DU PARENT LE PLUS QUALIFIE.....	86

FIGURES

FIGURE 1. LES JEUNES DE 14 A 17 ANS DANS LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS.....	10
FIGURE 2. CHRONOGRAMME METHODOLOGIQUE	13
FIGURE 3. PYRAMIDE DES AGES DE LA REGION SUD-PACA	25
FIGURE 4. CSP DES PARENTS REFERENTS DES LYCEES GENERAUX ET POLYVALENTS PUBLICS ET PRIVES DANS L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	30
FIGURE 5. CSP DU RESPONSABLE LE PLUS QUALIFIE ET EFFECTIFS ENQUETES PAR LYCEES, 2016-2019	31
FIGURE 6. CSP DU RESPONSABLE LE PLUS QUALIFIE PAR LYCEE ENQUETE	32
FIGURE 7. REGROUPEMENT DES CLASSES ENQUETEEES PAR PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES	33
FIGURE 8. CONDITIONS DE LOGEMENT DES ELEVES ENQUETES (2016-2019)	39
FIGURE 9. NOMBRE DE PERS/PIECE MOYEN DES CONTEXTES DE RESIDENCE EN 2016-2018 (MOYENNE INSEE PAR IRIS, TOUS MENAGES).....	42
FIGURE 10. NOMBRE DE PERS/PIECE AU DOMICILE DES ELEVES ENQUETES EN 2016-2018 (CALCUL SELON LES DECLARATIONS DES LYCEENS, ENQUETE GRAPHITE)	42
FIGURE 11. PROPORTION D'ELEVES EN FAMILLES NOMBREUSES DANS LES CLASSES ENQUETEEES.....	43
FIGURE 12. RELATION ENTRE OCCUPATION DES LOGEMENTS ET CSP DES FAMILLES DES LYCEENS.....	44
FIGURE 13. OCCUPATION DU LOGEMENT ET CSP	44
FIGURE 14. OCCUPATION DU LOGEMENT ET LIEU DE RESIDENCE	44
FIGURE 15 – LES LYCEENS CONFINES.....	45
FIGURE 16. INDICE DES CONDITIONS DE CONFINEMENT PAR ETABLISSEMENTS ENQUETES	46
FIGURE 17. INDICE DES CONDITIONS DE CONFINEMENT PAR NIVEAUX SOCIAUX DES ETABLISSEMENTS ENQUETES	47
FIGURE 18. DISTANCE MOYENNE ENTRE LE DOMICILE ET LES ETABLISSEMENTS ENQUETES	53

FIGURE 19. TEMPS MOYEN DE DEPLACEMENT DOMICILES-LYCEES	53
FIGURE 20. DISPERSION DES DISTANCES ENTRE DOMICILES ET ETABLISSEMENTS	54
FIGURE 21. MODE PRINCIPAL DE TRANSPORT DOMICILES-LYCEE (2016-2019)	55
FIGURE 22. MODES DE TRANSPORT DANS LES CLASSES DES ETABLISSEMENTS ENQUETES	55
FIGURE 23. PROFIL SOCIAL DES ELEVES « MARCHEURS »	57
FIGURE 24. ACTIVITES PRATIQUEES PAR LES JEUNES SELON LE GENRE.....	65
FIGURE 25. LE SPORT EN CLUB, UNE ACTIVITE SOCIALEMENT DISCRIMINEE	68
FIGURE 26. SPORT EN CLUB ET SHOPPING, ACTIVITES DES LYCEENS SELON LA CSP DES PARENTS.....	71
FIGURE 27. PREOCCUPATIONS D'AMENAGEMENT DES LYCEENS.....	111
FIGURE. 28. CSP DU PARENT LES PLUS QUALIFIE. ELEVES ENQUETES DU CENTRE ANCIEN DE MARSEILLE.	133
FIGURE. 29. CONDITIONS DE LOGEMENT PAR ETABLISSEMENT. ELEVES ENQUETES DU CENTRE ANCIEN DE MARSEILLE.	133
FIGURE. 30. MODES DE TRANSPORT. ELEVES ENQUETES DU CENTRE ANCIEN DE MARSEILLE.....	134
FIGURE. 31. CSP DU PARENT LES PLUS QUALIFIE DE 137 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD DE MARSEILLE.	142
FIGURE. 32. CONDITIONS DE LOGEMENT DES 274 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD DE MARSEILLE.....	142
FIGURE. 33. CONDITIONS DE TRANSPORT DES 137 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD DE MARSEILLE.	144
FIGURE. 34. CSP DU PARENT LES PLUS QUALIFIE DE 44 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD-EST DE MARSEILLE	156
FIGURE. 35. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 44 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD-EST DE MARSEILLE	156
FIGURE. 36. MODES DE TRANSPORT DE 44 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS NORD-EST DE MARSEILLE	157
FIGURE 37. CSP DU PARENT LES PLUS QUALIFIE DE 254 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS SUD DE MARSEILLE.....	162
FIGURE 38. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 254 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS SUD DE MARSEILLE	162
FIGURE 39. MODES DE DEPLACEMENT DE 254 ELEVES ENQUETES DES QUARTIERS SUD DE MARSEILLE	163
FIGURE 40. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 38 ELEVES ENQUETES DU SECTEUR VALLEE DE L'HUVEAUNE A MARSEILLE	174
FIGURE 41. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 38 ELEVES ENQUETES DU SECTEUR VALLEE DE L'HUVEAUNE A MARSEILLE.....	175
FIGURE 42. MODES DE DEPLACEMENT DE 38 ELEVES DU SECTEUR VALLEE DE L'HUVEAUNE A MARSEILLE	175
FIGURE 43. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 92 ELEVES ENQUETES DE GARDANNE / PAYS D'AIX	180
FIGURE 44. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 92 ELEVES ENQUETES DE GARDANNE / PAYS D'AIX	180
FIGURE 45. MODES DE TRANSPORT DE 38 ELEVES ENQUETES DE GARDANNE / PAYS D'AIX	181
FIGURE 46. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 90 ELEVES ENQUETES D'AIX-EN-PROVENCE.....	188
FIGURE 47. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 90 ELEVES ENQUETES D'AIX-EN-PROVENCE.....	188
FIGURE 48. MODES DE TRANSPORTS DE 90 ELEVES ENQUETES D'AIX-EN-PROVENCE.....	189
FIGURE 49. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 131 ELEVES ENQUETES DANS LE SECTEUR ETANG DE BERRE	195
FIGURE 50. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 131 ELEVES ENQUETES DANS LE SECTEUR ETANG DE BERRE	196
FIGURE 51. MODES DE TRANSPORT DE 131 ELEVES ENQUETES DANS LE SECTEUR ETANG DE BERRE	196
FIGURE 52. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 231 ELEVES ENQUETES A TOULON / LA GARDE	206
FIGURE 53. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 231 ELEVES ENQUETES A TOULON / LA GARDE	206
FIGURE 54. MODES DE TRANSPORT DE 231 ELEVES ENQUETES A TOULON / LA GARDE	207
FIGURE 55. CSP DES PARENTS PLUS QUALIFIES DE 87 ELEVES ENQUETES A NICE NORD.....	218
FIGURE 56. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 87 ELEVES ENQUETES A NICE NORD	218
FIGURE 57. MODES DE TRANSPORT DE 87 ELEVES ENQUETES A NICE NORD.....	219
FIGURE 58. CSP DU PARENT PLUS QUALIFIE DE 129 ELEVES ENQUETES A GAP / DIGNE-LES-BAINS	227
FIGURE 59. CONDITIONS DE LOGEMENT DE 129 ELEVES ENQUETES A GAP / DIGNE-LES-BAINS	227
FIGURE 60. MODES DE TRANSPORT DE 129 ELEVES ENQUETES A GAP / DIGNE-LES-BAINS	228

CARTES

CARTES 1. LOCALISATION REGIONALE DES JEUNES.....	12
CARTE 3. PRINCIPALES COMMUNES DE DOMICILIATION DES ELEVES ENQUETES.	21
CARTE 4. DENSITE DE POPULATION DANS LA REGION SUD.	22
CARTE 5. DOMICILES DES ELEVES ENQUETES ET DENSITE DE POPULATION DANS LA REGION SUD.	23
CARTE 6. DOMICILES DES ELEVES ENQUETES DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE.....	23
CARTE 7. CONTRASTES DE DENSITES DE POPULATION A MARSEILLE.	24
CARTE 8. LES DOMICILES DES LYCEENS ENQUETES A MARSEILLE.	24
CARTE 9. EVOLUTION DES EFFECTIFS DES LYCEENS PAR REGION EN FRANCE.....	25
CARTES 10 ET 11 : CONTRASTES INTERGENERATIONNELS : TAUX DES 0 A 19 ANS ET DES 65 ANS ET PLUS	26
CARTE 12. LES CONTRASTES INTERGENERATIONNELS : RAPPORTS LOCAUX ENTRE JUNIORS ET SENIORS DANS LA REGION SUD	27
CARTE 13 ET 14 DENSITES BRUTES DE POPULATION SENIOR ET JUNIOR EN REGION SUD 2016	27
CARTE 15. LES CONTRASTES INTERGENERATIONNELS : RAPPORT ENTRE JUNIORS ET SENIORS DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE (PAR IRIS)	28
CARTE 16. LES CONTRASTES INTERGENERATIONNELS : RAPPORT ENTRE JUNIORS ET SENIORS DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE (PAR IRIS) ET DOMICILIATION DES ELEVES GRAPHITE	29
CARTE 17. DOMICILES D'ELEVES ENQUETES DE PARENTS CADRES SUPERIEURS DANS LA REGION SUD	35
CARTE 18. DOMICILES D'ELEVES ENQUETES DONT LES PARENTS SONT OUVRIERS OU INACTIFS	35
CARTE 19. REVENU MEDIAN PAR IRIS DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE	36
CARTE 20. DOMICILES DES ELEVES ENQUETES ET REVENU MEDIAN PAR IRIS DANS LA METROPOLE AMP.	36
CARTE 21. DOMICILES DES ELEVES ENQUETES ET REVENU MEDIAN PAR IRIS DANS LA COMMUNE DE MARSEILLE.	37
CARTE 22. DOMICILES DES ELEVES ENQUETES ET NIVEAUX DE PAUVRETE A MARSEILLE	38
CARTE 23. NOMBRE DE PERSONNES PAR PIECE PAR IRIS EN REGION SUD, TOUS MENAGES CONFONDUS	40
(INSEE 2016).....	40
CARTE 24. QUARTIERS PRIORITAIRES ET ETABLISSEMENTS ENQUETES (2016-2019)	49
CARTE 25. TAUX DE MENAGES SANS VOITURE OU PLUS PAR IRIS, REGION SUD.....	58
CARTE 26. TAUX DE MENAGES AVEC DEUX VOITURES OU PLUS PAR IRIS, REGION SUD.	59
CARTE 28. LES MENAGES DISPOSANT D'UNE VOITURE OU PLUS A MARSEILLE	60
CARTE 29. LES MENAGES SUR-MOTORISES DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE.....	60
CARTE 30. ACTIVITES SPORT LIBRE DES ELEVES (2017-2019) A MARSEILLE	66
CARTES 31 ET 32 LES AIRES DE PRATIQUES DE B. ET D., LYCEENNES DOMICILIEES A FRAIS VALLONERREUR ! SIGNET	
NON DEFINI.	
CARTE 33. ATTRACTIVITE DES CENTRES COMMERCIAUX MARSEILLAIS CHEZ LES LYCEENS D'AMP.	91
CARTE 34. ATTRACTIVITE DES CENTRES COMMERCIAUX DE L'AIRE TOULONNAISE CHEZ LES LYCEENS	92
CARTE 35 DES REPRESENTATIONS CONTRASTEES : PRINCIPAUX LIEUX ATTRACTIFS ET REPULSIFS LOCALISES PAR LES ELEVES ENQUETES DANS LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE.....	107
CARTE 36. DES REPRESENTATIONS CONTRASTEES : PRINCIPAUX LIEUX ATTRACTIFS ET REPULSIFS LOCALISES PAR LES ELEVES ENQUETES DU COUDON (PERIURBAIN NORD DE TOULON)	108
CARTE 37 DES REPRESENTATIONS CONTRASTEES : PRINCIPAUX LIEUX ATTRACTIFS ET REPULSIFS LOCALISES PAR LES ELEVES ENQUETES DANS LA METROPOLE DE NICE.....	109
CARTE 38. TERRITOIRE MARSEILLE CENTRE, DOMICILE DES ELEVES.....	132
CARTE 39. PROJETS D'AMENAGEMENT TERRITOIRE MARSEILLE CENTRE	140
CARTE 40. TERRITOIRE MARSEILLE NORD, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES.....	141
CARTE 41. PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES DES LYCEES DES QUARTIERS NORD	154
CARTE 42. MARSEILLE NORD-EST, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES.....	155
CARTE 43. MARSEILLE NORD-EST, PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES.....	160
CARTE 44. MARSEILLE SUD, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES	161
CARTE 45 PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES DES LYCEES DES QUARTIERS SUD.....	172
CARTE 46. VALLEE DE L'HUVEAUNE, DOMICILE DES ELEVES ENQUETES	173
CARTE 47. PROJETS D'AMENAGEMENT DANS LA VALLEE DE L'HUVEAUNE	178
CARTE 48. GARDANNE, PAYS D'AIX, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES	179
CARTE 49 PROJETS D'AMENAGEMENT PAYS D'AIX / GARDANNE	186
CARTE 50. AIX NORD PAYS D'AIX, , DOMICILES DES ELEVES ENQUETES.....	187
CARTE 51 PROJETS D'AMENAGEMENT AIX, AIX-NORD.....	193

CARTE 52. ÉTANG DE BERRE, DOMICILE DES ELEVES ENQUETES	194
CARTE 53 PROJETS D'AMENAGEMENT DES LYCEES DE L'ÉTANG DE BERRE	204
CARTE 54. LA GARDE / TOULON, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES	205
CARTE 55 PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES DE LA REGION TOULONNAISE	216
CARTE 56. NICE NORD, DOMICILES DES ELEVES.....	217
CARTE 57 PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES DE NICE NORD (2016-2019)	225
CARTE 58. DIGNE-LES-BAINS / GAP, DOMICILES DES ELEVES ENQUETES	226
CARTE 59 PROJETS D'AMENAGEMENT DES ELEVES DE DIGNE-LES-BAINS (2016-2019)	236

CROQUIS

CROQUIS 1. EXTRAIT DU PROJET “RENOUVEAU DES EQUIPEMENTS A SAINT JEROME, MARSEILLE” (ELEVES DE 2DE DU LYCEE ARTAUD, 2017).	112
CROQUIS 2. EXTRAIT DU PROJET “VALORISATION D'UN ESPACE VERT "LE MAIL", ELEVES DE 2DE, LYCEE DIDEROT, 2017, QUI INTEGRE UN CITY-STADE DANS LES RENOVATIONS PROPOSEES POUR UNE COPROPRIETE DEGRADEE.	112
CROQUIS 3. ILLUSTRATION DU PROJET “LES TILLEULS”, ELEVES DE 2DE, DIDEROT, 2018, QUI PROPOSE LA CONSTRUCTION D’UN NOUVEAU SKATE-PARK.	113
CROQUIS 4. POSTER PRESENTE PAR DES ELEVES DE 2DE D’ELEVES DU LYCEE DIDEROT SUR LA REHABILITATION DE LA COPROPRIETE DEGRADEE PARC COROT, 2018.	116
CROQUIS 5. DEUX PAGES DE PRESENTATION DU PROJET “FELIX PYAT SOLIDAIRE”, 2DE, VICTOR HUGO, 2017.	117
CROQUIS 6. UN DES PROJETS DE REQUALIFICATION DE LA DECHETTERIE PROCHE DU LYCEE APOLLINAIRE, 2017.	118

PHOTOS

PHOTO 1 TRAVAIL DE GROUPE D’ELEVES DU LYCEE DIDEROT, 2018	16
PHOTO 2. SORTIE DE TERRAIN DU LYCEE PIERRE MENDES FRANCE, VITROLLES, 2018.	16
PHOTO 3, 4, 5, 6 SORTIE CROISEE NORD-SUD 23 MAI 2019	106
PHOTO 7, 8 LE CENTRE-VILLE DE MARSEILLE ET LA GARE SAINT-CHARLES, LIEUX CHOISIS PAR PLUSIEURS GROUPES D’ELEVES DU LYCEE MONTGRAND (MARSEILLE CENTRE).	134
PHOTO 9 ET 10, LES ELEVES DU LYCEE MONTGRAND AU METRO BOUGAINVILLE ET A LA SAVINE (QUARTIERS NORD)	143
PHOTO 13 ET 14 LES PLAGES, LA REQUALIFICATION DE L’USINE D’ACIDE TARTRIQUE LEGRE MANTE A MONTREDON (MILIEU GAUCHE), LIEUX CHOISIS PAR PLUSIEURS GROUPES D’ELEVES AU FIL DES ANNEES	165
PHOTOS 15 ET 16 LES ELEVES DU LYCEE RENE CAILLIE A LA VALBARELLE.	173
PHOTO 17 LES ELEVES DU LYCEE FOURCADE A GARDANNE.	179
PHOTOS 18 ET 19 SITES DE PROJETS DES ELEVES DU LYCEE CEZANNE A AIX-EN-PROVENCE.	187
PHOTO 20 ET 21 LE PLATEAU DE VITROLLES ET LA PLACE DE LA MAIRIE, LES LIEUX CHOISIS PAR PLUSIEURS GROUPES DU LYCEE PIERRE MENDES FRANCE	197
PHOTO 22, 23, 24, 25, 26, 27 LE CENTRE-VILLE DE TOULON (PHOTOS HAUT ET MILIEU) ET LES LIEUX OUVERTS (SKATEPARK, TERRAIN LIBRE) (PHOTOS BAS) CHOISIS PAR 3 GROUPES DE LYCEENS DU COUDON (LA GARDE).	209
PHOTO 28, 29 LES BORDS DU PAILLON ET LA MAISON D’ARRET DE NICE, LIEUX DE PROJET CHOISIS PAR 2 GROUPES D’ELEVES DU LYCEE APOLLINAIRE	219
PHOTO 30 LES ELEVES DU LYCEE PIERRE GILLES DE GENNES A DIGNE-LES-BAINS	229



Les fabriques de la Connaissance

